

S. 940 c



REVUE
ET MAGASIN
DE ZOOLOGIE
PURE ET APPLIQUÉE.

RECUEIL MENSUEL

DESTINÉ A FACILITER AUX SAVANTS DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER
LEURS OBSERVATIONS DE ZOOLOGIE PURE ET APPLIQUÉE A L'INDUSTRIE ET
A L'AGRICULTURE, LEURS TRAVAUX DE PALÉONTOLOGIE, D'ANATOMIE
ET DE PHYSIOLOGIE COMPARÉES, ET A LES TENIR AU COURANT
DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS
DE LA SCIENCE.

PAR

M. F. E. GUÉRIN-MÉNEVILLE,

Membre de la Légion-d'Honneur, de la Société nationale et centrale d'Agriculture;
des Académies royales des Sciences de Madrid et de Turin; de l'Académie royale
d'Agriculture de Turin; de la Société impériale des naturalistes de Moscou,
et d'un grand nombre d'autres Sociétés nationales et étrangères.

ET AVEC LA COLLABORATION SCIENTIFIQUE DE

M. Ad. FOCILLON,

Licencié ès-sciences, Répétiteur de zoologie à l'Institut national agronomique.

2^e SÉRIE. — T. III. — 1851.

PARIS



AU BUREAU DE LA REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE

RUE DES BEAUX-ARTS, 4.

REVUE

DE ZOOLOGIE

PURE ET APPLIQUÉE

Publiée par la Faculté des Sciences de la Sorbonne
Sous la direction de M. le Ministre de l'Instruction Publique
et de M. le Recteur de l'Université de Paris
Par M. le Professeur de Zoologie et de Botanique
M. le Docteur en Médecine et en Sciences Naturelles
M. le Docteur en Médecine et en Sciences Naturelles

Le Directeur de la Revue est M. le Ministre de l'Instruction Publique
et de M. le Recteur de l'Université de Paris
Le Rédacteur en Chef est M. le Professeur de Zoologie et de Botanique
M. le Docteur en Médecine et en Sciences Naturelles
M. le Docteur en Médecine et en Sciences Naturelles

Le Directeur de la Revue est M. le Ministre de l'Instruction Publique
et de M. le Recteur de l'Université de Paris
Le Rédacteur en Chef est M. le Professeur de Zoologie et de Botanique
M. le Docteur en Médecine et en Sciences Naturelles
M. le Docteur en Médecine et en Sciences Naturelles

I. TRAVAUX INÉDITS.

COURS D'HISTOIRE NATURELLE des corps organisés, professé au Collège de France par M. DEVERNOY. — Suite. — Voyez 1850, pages 505, 555 et 577.

IV^e QUESTION. — *Jusqu'à quel point les populations d'une contrée sont-elles mélangées, c'est-à-dire formées de plusieurs races ou sous-races qui y seraient venues des contrées plus ou moins éloignées?*

Cette question des migrations des peuples, des époques où ils se sont mis en mouvement, de leur point de départ, du chemin qu'ils ont suivi pour arriver dans le lieu où ils se sont fixés, de l'ancienneté relative des populations qu'ils y ont rencontrées, est sans doute l'une des plus intéressantes, mais aussi l'une des plus compliquées, l'une des plus difficiles de l'anthropologie. Elle est intimement liée à l'histoire de la civilisation.

Outre les caractères physiques de ressemblance que l'on peut reconnaître dans les diverses populations de la terre, actuellement très-éloignées les unes des autres, et qui se sont séparées très-anciennement, on a recours à l'analogie des langues, pour remonter à cette origine commune très-probable.

« C'est à présent une vérité reconnue, que la race puissante des Indiens, descendue des vallées de l'Himalaya, est la source commune des tribus Persanes, Celtiques, Tudesques, Slavonnes et Pélasgiques, qui ont couvert, à différentes époques, l'Asie occidentale et l'Europe tout entière; et cette vérité acquiert de nos jours une évidence irrésistible, par la comparaison de nos langues fondamen-

tales, du grec, du latin, du gothique, du slavons, avec le *sanscrit*, ou la langue littéraire de l'Inde ancienne (1). »

Quoique des recherches plus récentes sur les dialectes *mahrates* tendent à mettre quelques restrictions à cette généralité, en indiquant l'existence d'une population d'origine cingale; et que le système de M. A. Retzius, sur les mesures du crâne et de la face, tendrait à séparer les Perses, comme *Brachycéphales*, des Hindous, qui sont *Dolichocéphales*, il n'en est pas moins exact de dire que la plupart des peuples de l'Inde, en deçà du Gange, de l'Europe et d'une partie de l'Afrique orientale et septentrionale, montrent, dans les affinités de leurs langues, une commune origine, et conduisent à penser que les familles qui en sont la souche ont émigré de cette partie de l'Asie où cette langue mère est ancienne, et s'était élevée à un degré de perfection extraordinaire.

Il faut en dire autant du *zend*, la plus ancienne des langues persanes, dans laquelle les livres sacrés de Zoroastre sont écrits, et qui paraît avoir régné dans l'ancienne Bactriane. Ses racines ont un fréquent emploi dans le *sanscrit* classique, ainsi que dans le gothique, le slavons, le grec, le latin (2).

Les migrations bien démontrées d'une grande partie des peuples du globe, qui sont venus d'autres contrées, d'autres climats que ceux où ils se sont fixés, avant ou depuis les temps historiques, conduisent à une question fondamentale pour la détermination scientifique des variétés de l'espèce humaine; question bien délicate, sans doute, puisqu'elle touche aux traditions religieuses et à leur révélation originelle.

La science, qui se consacre par elle-même, et indépen-

(1) F.-G. Eichhoff, correspondant de l'Institut, auteur du *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde*. Paris, 1846, in-4°.

(2) *Etudes sur la langue et les textes zends*, par M. Eug. Bur-nouf, de l'Institut, etc. — *Journal asiatique*, 3^e série, t. X.

damment de toute autre considération, à la recherche de la vérité, doit la proposer ainsi qu'il suit :

V^o QUESTION. — *L'espèce humaine, répandue sur toutes les parties du globe, vient-elle d'une seule famille? ou bien les variétés en seraient-elles primitives?*

La réponse à cette question est, en grande partie, géologique; elle touche à l'histoire de la terre. On peut conclure, de la suite des révolutions que le globe a subies, et qui ont plus ou moins anciennement changé sa surface, qu'elle n'a pu être habitée par l'homme que partiellement et successivement; qu'il s'est répandu peu à peu des parties les plus élevées dans les contrées les plus basses, à mesure qu'elles devenaient habitables, et que la vie végétale et, à la suite de celle-ci, la vie animale s'y manifestaient.

La géologie, les ressemblances physiques d'un grand nombre de peuples de l'Asie occidentale, de l'Afrique et de l'Europe; les analogies de leurs langues, l'histoire des animaux domestiques qui vivent encore à l'état sauvage dans la contrée qui nourrit les populations que distingue la plus ancienne civilisation; tout concourt à décider, scientifiquement parlant, la question proposée au commencement de ce paragraphe, en faveur de l'origine de l'espèce humaine d'une seule famille.

Les individus en provenant seraient partis de la contrée du globe qui aurait été originellement la plus favorable au développement de l'humanité et à sa progression successive dans le reste de la terre.

Une autre opinion serait celle que l'homme aurait paru simultanément sur différents points du globe, par la volonté toute puissante du Créateur, avec les caractères de races dites primitives, dont les unes auraient été créées faibles et dégradées, relativement aux autres. Dans cette supposition, la race la plus parfaite, qui est parvenue à dominer et à réduire en esclavage la moins parfaite, trouverait un prétexte aux mauvais traitements qu'elle lui fait

subir, dans cette infériorité et dans ce défaut de parenté commune.

Combien la première manière de voir n'est-elle pas plus conforme aux lumières de la science, en même temps qu'elle est plus humaine; en montrant à toutes les races leur famille unique et sa perfection originelle, vers laquelle elles devront s'efforcer de remonter, dès le moment où elles reconnaîtront qu'elles l'ont perdue et qu'elles sont dégradées!

VI^e QUESTION. — *Quelle est l'ancienneté de l'espèce humaine sur la terre?*

A présent que la science est parvenue à démontrer l'ancienneté relative des montagnes; comment la surface de la terre a été arrangée successivement pour favoriser le double développement de la vie végétale et la vie animale; quelle a été la succession des familles ou des classes de végétaux ou d'animaux, en étudiant leurs restes enfouis dans les couches d'âges différents qui forment l'écorce de notre globe; cette archéologie de la terre et des êtres vivants qui l'ont successivement habitée, fournit d'importants documents pour répondre à cette sixième question.

Parmi les nombreux ossements des Mammifères dont les espèces ont été détruites, que l'on découvre dans les terrains tertiaires les moins anciens, on n'a rencontré, jusqu'ici, que quelques restes de *Singes*, c'est-à-dire de la famille qui se rapproche le plus de l'homme par son organisation.

Quant aux restes d'ossements fossiles humains, aucun n'a été découvert, jusqu'à présent, avec ces ossements de Mammifères ou d'Oiseaux des terrains tertiaires; ni même des marnes diluviales dans lesquelles sont enfouis des os d'Eléphants, de Mastodontes, de Chevaux à trois doigts, etc.

« Tout porte à croire que l'espèce humaine n'existait point dans les pays où se découvrent les os fossiles, à l'époque des révolutions qui ont enfoui ces os, etc.....

« L'envahissement de l'homme dans les pays où se trou-

vent les fossiles d'animaux terrestres, c'est-à-dire dans toutes les parties du globe, est nécessairement postérieure, non-seulement aux révolutions qui ont enfoui ces os, mais encore à celles qui ont remis à découvert ces couches qui les enveloppent, qui sont les dernières que le globe ait subies.

« En examinant bien ce qui s'est passé à la surface du globe, depuis qu'elle a été mise à sec pour la dernière fois, et que les continents ont pris leur forme actuelle, au moins de leurs parties un peu élevées, on voit clairement que cette dernière révolution, et par conséquent l'établissement de nos sociétés actuelles, ne peuvent pas être très-anciens (1). »

D'un autre côté, le peu d'ancienneté de l'espèce humaine sur cette terre, telle qu'elle est constituée actuellement, se manifeste dans les divers degrés de civilisation des populations qui l'habitent et dans les documents de leur histoire (2).

Les unes, celles de l'Asie, dont la civilisation est la plus ancienne, ont découvert successivement l'écriture ; l'art de travailler les métaux ; l'arithmétique ; la division du temps par la marche régulière des astres, et se sont élevées peu à peu à un degré très-avancé de civilisation. Les autres sont encore plongées dans l'ignorance et l'erreur.

Ce triste état de dégradation, celui, par exemple, des sauvages de la Nouvelle-Hollande, de la terre de Van-Diemen, montre à la fois l'ancienneté de leur séparation d'avec d'autres peuplades dont le degré de civilisation était extrêmement peu avancé à cette époque reculée ; et que le temps leur a manqué cependant pour s'élever au degré de savoir et de perfection auquel l'humanité est parvenue dans d'autres contrées ; temps qui peut varier beaucoup,

(1) Cuvier, Ossements fossiles, p. LXVII et LXVIII, t. I, édit. in-4°.

(2) Voir la discussion de cette proposition, par G. Cuvier, p. LXXIX et suiv. du Discours préliminaire de l'ouvrage cité.

suivant les lieux, les climats et leur influence bienfaisante ou dégradante.

VII^e QUESTION. — *Quel est le nombre des variétés principales de l'espèce humaine?*

Le défaut capital des anthropologistes qui ont essayé de classer, à l'imitation de Blumenbach, les populations du globe, a été de les grouper toutes comme des variétés, d'après les principaux types physiques qu'ils ont cru reconnaître, et dont ils ont fait autant de caractères, par abstraction.

Mais la variété est une déviation du type de l'espèce. Cette espèce a dû avoir originairement des caractères qui la distinguent de ses variétés, lesquelles ne sont que des modifications de son caractère primitif.

Ce caractère primitif de l'espèce aurait-il, en effet, disparu? Où peut-on le reconnaître, sinon dans son développement moral et intellectuel primitifs, du moins dans ses caractères physiques et organiques? Le prendrons-nous, à présent, dans le type général le moins parfait, celui du Nègre, du Hottentot, de l'Alfouroux, caractérisé par la saillie de ses mâchoires, de ses joues; par l'abaissement de son front; par la faiblesse correspondante de son intelligence; par la pauvreté de son langage?

Ou dans le type des nations le plus anciennement civilisées, tels que les Indous, les Mèdes, les Assyriens, les Perses, dont les monuments de Babylone, de Ninive, de Persépolis nous démontrent les caractères?

Le prendrons-nous, en particulier, dans le type des Israélites, peuple si éminemment distingué de tous les autres peuples de l'antiquité, par la révélation d'un seul Dieu, de sa providence, du culte spirituel qui lui est dû; peuple privilégié par la conservation des livres écrits les plus anciens qui soient parvenus jusqu'à nous, et par l'apparition, au commencement de notre ère, de l'idéal parfait qui a revêtu les caractères de l'humanité?

Le prendrons-nous encore dans le type des anciens

Egyptiens, dont les monuments montrent les plus grands rapports avec ceux que nous venons de citer ?

Le type de ces peuples anciens, que révèlent ces monuments et leur histoire, nous donnent à la fois l'idéal du beau dans les caractères physiques, et l'exemple d'un grand développement dans les facultés intellectuelles ; puisque ces nations anciennes sont parvenues les premières à un degré de perfection extrêmement remarquable, par des découvertes importantes dans les sciences, et par des productions dans les lettres et dans les arts, qui ont un caractère éminent de perfection.

Conclusion.

Après avoir exposé en détail les différences physiques que présentent les diverses populations du globe ; après s'être efforcé d'apprécier à leur juste valeur, par les notions de la physiologie, les influences climatériques qui ont pu les produire à la longue ; après avoir discuté la question de savoir si l'espèce humaine provient d'une seule famille, partie originairement d'un point de l'Asie ; ou si les peuples de la terre, avec leurs variétés primitives, dans cette supposition, auraient été placés, par la Puissance créatrice, dans différentes contrées du globe, où elles seraient autochtones, le professeur a résumé ses propres convictions dans les propositions suivantes :

L'homme est sorti des mains du Créateur avec l'harmonie la plus parfaite de ses facultés physiques, intellectuelles et morales ; avec la sensibilité inhérente à sa nature, source première de ses passions ; avec son libre arbitre, qui en fait un être moral.

Le lieu de la terre (l'Asie) où il a été placé, d'après les traditions sacrées, est confirmé par la science ; par le rapport de ce lieu avec la demeure des animaux ayant l'instinct de la sociabilité, qui s'y trouvent encore à l'état sauvage, et dont il a pu réduire immédiatement quelques

individus sous sa puissance et pour ses usages domestiques, au moyen de cet instinct que le Créateur leur a donné (4).

Tels sont plusieurs espèces du genre Bœuf, l'Ane, le Cheval, le Chameau, le Mouton, la Chèvre, l'Eléphant.

Le dernier est un exemple frappant de la facilité que les premiers habitants de la terre ont eue pour rendre domestiques les individus de ces espèces qui étaient à leur portée. L'Eléphant ne se propageant pas à l'état de domesticité, tous les individus de l'espèce d'Asie, employés par les Hindous, ont d'abord vécu à l'état sauvage.

Je ne parle pas du Chien, a dit M. Duvernoy, dont l'instinct de sociabilité semble se combiner avec l'instinct particulier de s'attacher à l'homme ; il semble avoir été destiné, dès le principe, à en être le compagnon inséparable.

2°. Des variétés de divers degrés ont été introduites dans l'espèce humaine par les influences climatiques auxquelles elle a été soumise, en se répandant dans toutes les directions à la surface du globe, à mesure que cette surface devenait habitable.

Ces différences physiques sont nombreuses, et ne se font souvent remarquer, chez des peuples voisins, que par des nuances plus ou moins sensibles.

3°. Les *types de races* les plus caractéristiques et les plus anciens, qui en sont le résultat, peuvent se réduire à deux, la *Race jaune* et la *Race nègre*, que nous regardons comme des dégénérescences du type de l'espèce.

Beaucoup de nations montrent à la fois les caractères de la Race jaune et ceux du type primitif, dit Caucasiqne, soit que leurs caractères physiques tiennent au mélange de ce type et de la variété jaune qui en aurait fait des populations que l'on pourrait appeler hybrides, dans le sens

(4) Voir les Mémoires de F. Cuvier sur l'instinct de sociabilité et sur la domesticité des Mammifères.

restreint; soit que les circonstances climatériques ou autres aient modifié le type variable de la Race jaune, en rétablissant une partie des caractères primitifs de l'espèce; soit en faisant dégénérer partiellement celle-ci.

A l'égard de la *Race noire*, qui est la plus forte dégénérescence du type original de l'espèce, elle pourrait bien avoir été soumise, en Afrique, à des influences climatériques extraordinaires de l'état primitif du globe, dès qu'il est devenu habitable par l'homme; influences dont nous ne pouvons plus avoir une idée exacte.

Il y a de même, pour cette race, des nuances qui conduisent de la race basanée de la basse vallée du Nil, dans la haute, et successivement à ces téguments si noirs, à ces cheveux laineux, à ces mâchoires saillantes, à ce front assez souvent étroit et bas, à ce nez épaté, à ces grosses lèvres, à ces pommettes saillantes que montre le nègre le plus dégradé, soumis à la fois aux influences climatériques les plus fortes, pour produire ces changements, et aux institutions les plus propres à seconder ces mauvaises influences.

Que ces influences climatériques cessent d'agir; que cette variété dégénérée se retire de sa dégradation intellectuelle, nul doute qu'elle ne puisse reprendre, avec le temps, le type primitif de l'espèce.

Quant à la couleur de la peau, elle n'est pas aussi permanente et indélébile qu'on se l'imagine. M. Duvernoy a cité, entr'autres, l'exemple d'un nègre, originaire de la côte de Congo, qui est venu en France il y a quarante ans (il avait alors dix ans), dont la teinte noire s'est singulièrement affaiblie par ce séjour.

Il en connaît un autre, jeune encore, originaire du Darfour, dont les cheveux sont laineux, mais dont le front élevé a tous les caractères des individus les mieux pourvus, à cet égard, de l'espèce type, ou caucasique.

L'idéal des Races, tel que les anthropologistes se le sont fait, est une pure abstraction dont les exceptions nombreu-

ses, dans la réalité, affaiblissent et tendent à effacer les caractères si tranchés de convention.

Telles sont les idées, telles sont les convictions que M. Duvernoy a cru pouvoir soumettre et confier à ses auditeurs, après de longues méditations sur un sujet du plus haut intérêt pour l'histoire de l'humanité, et ses progrès dans la civilisation ou vers la perfection dont elle est susceptible, et qui doit être son but incessant.

Nous nous sommes attaché, dans cette analyse, à rendre compte plutôt des principes qui résument les faits, qu'à détailler ceux-ci ; quoique ces leçons en soient souvent un exposé compact, qu'on nous permette cette expression.

Nous avons de même omis l'appréciation détaillée des sources où celui qui veut apprendre par lui-même l'histoire et l'état actuel de l'anthropologie doit puiser, afin d'acquérir des connaissances plus étendues que celles que l'on peut prendre dans la courte durée de quelques leçons. L'essentiel est que celles-ci puissent, par les doctrines qui y sont professées, servir de guide sûr pour des recherches ultérieures.

F***.

COURS DE ZOOLOGIE (Mammifères et Oiseaux), fait au Muséum d'histoire naturelle, en 1850, par M. ISIDORE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE.

1° Résumé des leçons sur la série animale et la classification parallélique.

1. Les divers types zoologiques peuvent être ramenés à un ordre *sérial* ou progressif.

2. Le principe de coordination de la *série* réside essentiellement, non, comme on le disait vaguement avant Lamarck, dans la *perfection* ou la *complication* plus ou moins grande de l'organisation, mais dans la *diversification*, la *spécialisation* et la *centralisation*, qui sont, au *maximum*, à une extrémité de la série, et, au *minimum*, à l'autre.

Ainsi, en haut, les êtres dont les appareils, les organes, les tissus sont le plus *diversifiés*, dont les fonctions sont le plus *spécialisées*, dont l'organisme est le plus *centralisé*; en bas, les êtres dont la composition est le plus *homogène*, chez lesquels les fonctions sont le plus complètement *confondues*, et où la vie est en quelque sorte *diffuse*.

5. Dans la série animale, tantôt les termes se succèdent à intervalles très-rapprochés, et, parfois même, se font suite sans intervalle sensible; tantôt deux termes consécutifs restent à une grande distance l'un de l'autre.

La série n'est donc ni *régulière* ni *continue*.

4. Elle n'est pas non plus *simple*. Souvent, et c'est même de beaucoup le cas le plus commun, elle est double, triple, ou plus complexe encore, des suites de termes manifestement analogues se retrouvant dans deux ou plusieurs groupes, d'ailleurs distincts. Ces suites de termes analogues ou mieux *homologues* dans des groupes différents, sont ce que nous avons nommé des *séries parallèles*.

5. De là de doubles rapports qu'il importe de reconnaître et d'exprimer. On a toujours donné une grande attention aux affinités qui *unissent les types variés*, compris dans un *même groupe*; la connaissance des affinités qui *relient les types homologues*, existant dans des *groupes différents*, n'est pas moins nécessaire à la conception rationnelle de la série et à l'expression des rapports naturels.

6. Cette expression nous a paru pouvoir être donnée par le système nouveau de classification, connu sous le nom de *classification parallélique* ou *par séries parallèles*; classification qui n'est, au fond, qu'un perfectionnement très-simple de la classification ordinairement employée.

Soit un groupe *n*, comprenant plusieurs types secondaires que nous désignerons par les lettres A, B, C, D, E.

Soit un autre groupe *N*, étant, avec le premier, dans les relations que nous venons d'indiquer, c'est-à-dire dont les types secondaires se trouvent homologues aux précédents.

Nous les appellerons, pour exprimer à la fois et la différence constante et l'homologie, *a, b, c, d, e.*

Supposons un troisième groupe *n*, donnant de même *a, b, c, d, e*; un quatrième *N*, donnant *A, B, C, D, E*, et ainsi de suite.

Il est manifeste que l'expression des rapports multiples existant entre tous ces termes, sera obtenue, si, d'une part, les termes de chaque série, *A, B, C, etc., a, b, c, etc.*, se suivent sans intercalation d'aucun terme étranger; si, de l'autre, les termes homologues des diverses séries *A, a, A, B, b, B, etc.*, sont mis en regard les uns des autres. La classification parallélique satisfait à ces deux conditions par la combinaison suivante, assez simple pour être saisie dès le premier aspect :

A	<i>a</i>	<i>a</i>	A
B	<i>b</i>	<i>b</i>	B
C	<i>c</i>	<i>c</i>	C
D	<i>d</i>	<i>d</i>	D
E	<i>e</i>	<i>e</i>	E
F	<i>f</i>	<i>f</i>	F (1).

7. Il existe, si l'on peut s'exprimer ainsi, des parallélismes de tous les degrés. Les espèces d'un même genre, les genres d'une même famille, forment très-souvent des séries parallèles; il en est parfois de même (pour ne pas remonter plus haut) des classes d'un même embranchement. Le mot *type*, tout à l'heure employé, peut donc recevoir telle valeur que l'on veut, pourvu qu'on entende par *groupe* une division du degré immédiatement supérieur.

La *classification parallélique* a été, depuis dix-huit ans,

(1) Pour plus de simplicité, nous avons supposé ici les quatre séries également étendues, et sans lacunes. En réalité, il n'en est presque jamais ainsi. On aurait, par exemple, *A, B, D, E, F; a, c, d, f, etc.* Les séries n'en sont pas moins manifestement parallèles; seulement, il est des termes qui restent sans homologues.

appliquée par divers auteurs à la plupart des branches de la zoologie, à l'anthropologie, à la tératologie et à la botanique.

2° Résumé des leçons sur la question de l'espèce.

1. Les caractères des espèces ne sont ni *absolument fixes*, comme plusieurs l'ont dit, ni surtout *indéfiniment variables*, comme d'autres l'ont soutenu. Ils sont fixes, pour chaque espèce, tant qu'elle se perpétue au milieu des mêmes circonstances. Ils se modifient, si les circonstances ambiantes viennent à changer.

2. Dans ce dernier cas, les caractères nouveaux de l'espèce sont, si l'on peut s'exprimer ainsi, la *résultante* de deux forces contraires : l'une, *modificatrice*, est l'influence des nouvelles circonstances ambiantes; l'autre, *conservatrice* du type, est la tendance héréditaire à reproduire les mêmes caractères de génération en génération.

Pour que l'*influence modificatrice* prédomine, d'une manière très-marquée, sur la *tendance conservatrice*, il faut donc qu'une espèce passe des circonstances au milieu desquelles elle vivait, dans un ensemble nouveau, et *très-différent*, de circonstances; qu'elle change, comme on l'a dit, de *monde ambiant*.

3. De là, les limites très-étroites des variations observées chez les animaux sauvages.

De là aussi l'extrême variabilité des animaux domestiques.

4. Parmi les premiers, les espèces restent généralement dans les lieux et les conditions où elles se trouvent établies, ou elles s'en écartent le moins possible; car leur organisation est en harmonie avec ces lieux et ces conditions; elle serait en désaccord avec d'autres circonstances ambiantes.

Les mêmes caractères doivent donc se transmettre de génération en génération.

Les circonstances étant permanentes, les espèces le sont aussi.

5. Déjà pourtant la permanence, la fixité ne sont pas absolues. L'expansion graduelle des espèces à la surface du globe est, à la longue, la conséquence nécessaire de la multiplication des individus. D'autres causes, d'un ordre moins général, peuvent aussi amener des déplacements partiels. D'où, aux limites surtout de la distribution géographique des espèces qui se sont le plus étendues, des différences notables d'habitat et de climat, qui, à leur tour, entraînent inévitablement quelques différences secondaires dans le régime, et même dans les habitudes. A ces divers genres de différences correspondent des *races*, caractérisées par des modifications dans la couleur et les autres caractères extérieurs, dans la proportion et la taille, et parfois dans l'organisation intérieure.

(Ces races ont été fort arbitrairement, tantôt appelées *variétés de localité*, tantôt considérées comme des *espèces distinctes*.)

6. Chez les animaux domestiques, les causes de variation sont beaucoup plus nombreuses et plus puissantes. Dans une longue série d'expériences qui, pour avoir été entreprises dans un but tout pratique, n'ont pas une moindre importance théorique, des espèces de diverses classes, au nombre de quarante environ, ont été contraintes, par l'intervention de l'homme, de quitter la vie sauvage, de se plier à des habitudes, à des régimes, à des climats très-divers. Les effets obtenus ont été en raison des causes : il s'est formé une multitude de *races* très-distinctes ; parmi elles, plusieurs offrent même des caractères égaux en valeur à ceux par lesquels on différencie d'ordinaire les genres.

7. Le retour de plusieurs races domestiques à l'état sauvage a eu lieu sur divers points du globe ; de là, une seconde série d'expériences inverses des précédentes, et en fournissant la contre-épreuve. Si des animaux domesti-

ques sont replacés dans les circonstances au milieu desquelles vivaient leurs ancêtres sauvages, leurs descendants reprennent, après quelques générations, les caractères de ceux-ci. Ils revêtent seulement des caractères analogues, s'ils sont rendus à la vie sauvage dans des conditions analogues, mais non identiques.

8. En résumé, l'observation des animaux sauvages démontre déjà la *variabilité limitée* des espèces.

Les expériences sur les animaux sauvages devenus domestiques, et sur les animaux domestiques redevenus sauvages, la démontrent plus clairement encore.

Ces mêmes expériences prouvent, de plus, que les différences produites peuvent être de *valeur générique*.

9. La vérité ou l'erreur d'une doctrine peut presque toujours être mise en lumière par la valeur des conséquences qui en dérivent.

La *théorie de la variabilité limitée* peut conduire à des solutions *rationnelles*, à l'égard de questions complètement insolubles pour les partisans de la *fixité absolue*, ou que ceux-ci ne résolvent qu'à l'aide des hypothèses les plus complexes et les plus invraisemblables.

10. Il en est ainsi de la question fondamentale de l'anthropologie. L'origine commune des diverses races humaines est *rationnellement* admissible au point de vue de la *variabilité*, et à ce point de vue seul. Les partisans de la *fixité* ont dû, pour l'admettre avec nous, conclure contre leur propre principe.

11. En paléontologie, à la théorie de la *variabilité limitée* correspond une hypothèse simple et rationnelle, celle de la *filiation*; à la doctrine de la *fixité*, deux hypothèses également compliquées et invraisemblables, celles des *créations successives* et celle dite de *translation*.

Selon l'hypothèse de la *filiation*, les animaux actuels sont issus des animaux *analogues* qui ont vécu dans l'époque géologique antérieure. Nous sommes fondés à rechercher, par exemple, les ancêtres de nos éléphants, de nos

rhinocéros, de nos crocodiles, parmi les éléphants, les rhinocéros, les crocodiles, dont la paléontologie a démontré l'existence anté-diluvienne.

Cette hypothèse a été rejetée, comme inconciliable avec la *fixité* de l'espèce, en raison des différences spécifiques qui existent entre les animaux antiques et leurs analogues modernes. A la simple explication de ces différences par les changements survenus, d'une époque géologique à l'autre, dans les circonstances ambiantes, on a cru devoir préférer l'hypothèse de plusieurs *créations successives*, et, plus tard, celle de la *translation*. Pour reprendre les exemples cités plus haut, ces deux hypothèses s'accordent à admettre l'extinction complète des anciennes espèces d'éléphants, de rhinocéros, de crocodiles; mais la première les remplace par des éléphants, des rhinocéros, des crocodiles de *nouvelle création*; la seconde, par les espèces actuelles, supposées préexistantes, avec tous leurs caractères actuels, sur quelque autre point du globe resté inconnu. Des trois hypothèses, celle qui dérive de la théorie de la *variabilité* est incontestablement la plus simple et la moins conjecturale. A ce titre, elle pourrait déjà être présentée comme la plus vraisemblable.

12. Mais elle n'a pas seulement sur les autres cet avantage.

Elle est vérifiable, et, *dès à présent, vérifiée* dans son application à divers cas particuliers (ce qui a été démontré dans le cours de 1847).

15. En outre, elle est confirmée par diverses considérations en présence desquelles il semble difficile de maintenir les deux autres hypothèses. Sans insister sur celle des *créations successives*, nous nous bornons à mettre ici en opposition, dans deux de leurs conséquences, l'hypothèse de la *filiation* et celle de la *translation*.

14. Selon la première, les animaux actuels descendraient d'animaux seulement *analogues*; selon la seconde, d'animaux *semblables* à eux-mêmes. Or, la conservation

des mêmes caractères, à toutes les époques, supposerait l'existence, à toutes les époques aussi, des mêmes circonstances ambiantes; ce qui est inadmissible.

15. Dans l'hypothèse de la *filiation*, le nombre des espèces a pu varier, d'une époque géologique à l'autre, en plus comme en moins; car si, à chaque révolution, il y a eu extinction d'une partie des espèces, celles qui ont subsisté ont dû subir des modifications, diverses selon les circonstances, et qui ont pu acquérir la valeur et la permanence de caractères spécifiques. Dans l'hypothèse opposée, à chaque révolution, une partie des espèces disparaît; les autres restent ce qu'elles étaient: elles se déplacent, mais sans subir de modifications organiques. Par conséquent, les extinctions sont ici sans aucune compensation possible. Donc, selon cette hypothèse, le nombre des espèces animales, et, de même, des espèces végétales, aurait dû aller sans cesse en décroissant; il y aurait eu diminution progressive, dépeuplement du globe: les deux cent soixante mille animaux et végétaux qui, d'après les estimations les plus récentes, couvrent aujourd'hui la surface de la terre, ne seraient que les débris d'une création infiniment plus riche dans les temps anciens.

Telle est la conséquence à laquelle conduisent nécessairement les hypothèses de la fixité absolue et de la translation: chacun jugera jusqu'à quel point elle concorde avec les notions que nous possédons sur l'état ancien du globe.

16. La substitution de la *théorie de la variabilité limitée* à l'hypothèse de la fixité absolue rend nécessaire une nouvelle définition de l'espèce.

Pour nous rapprocher le plus possible des définitions les plus usitées, et en ne considérant, pour le moment, que l'ordre actuel des choses, nous dirons:

L'espèce est une collection ou une suite d'individus caractérisés par un ensemble de traits distinctifs dont la transmission est *naturelle, régulière et indéfinie* dans l'ordre actuel des choses.

La possibilité de la distinction, la transmission naturelle et régulière, la stabilité et la permanence égales à celles de l'état actuel du globe, tels sont les trois éléments essentiels de cette définition de l'espèce.

Quelques mots sont nécessaires pour en expliquer les termes.

Les hybrides ne sont pas généralement inféconds, comme on l'a si souvent dit (1) ; ils peuvent transmettre leurs caractères, *toujours mixtes*. Les races hybrides ne se propagent pas avec la constance et avec la régularité que l'on observe à l'égard des espèces ; elles s'éteignent bientôt, ou rentrent, par l'effet des croisements, dans l'une des espèces d'où elles sont provenues. La transmission n'est donc ni régulière ni indéfinie.

Il en est de même des races *monstrueuses* ou *anomales*.

Les *races domestiques* se rapprochent beaucoup plus des espèces. Chez celles qui sont très-anciennes, et qui ont ainsi acquis une grande fixité, la transmission peut même être dite régulière ; elle peut être indéfinie, et aussi durable même que l'état actuel des choses, mais seulement par l'intervention de l'homme, nécessaire pour maintenir les races comme elle l'a été pour les créer. La transmission n'est donc pas naturelle.

NOTE sur plusieurs espèces nouvelles de Mammifères Primates, par M. IS. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE.

En annonçant la présentation de ce travail à l'Académie des Sciences, dans notre cahier de décembre 1850, p. 647, nous avons promis de le donner en entier dans un prochain numéro. Nous nous empressons de remplir cet engagement.

(1) Nous avons, à cet égard, donné des preuves irrécusables, en réunissant dans deux tableaux les indications relatives aux Mammifères et aux Oiseaux hybrides, et à leurs produits.

« En rédigeant, il y a quinze ans, la première partie du catalogue des Mammifères du Muséum d'histoire naturelle, j'avais déterminé un grand nombre d'espèces nouvelles de Primates, que j'ai successivement publiées dans divers recueils, principalement dans les *Comptes-Rendus de l'Académie des Sciences* et les *Archives du Muséum*. Je viens de revoir, ou plutôt de refondre, au moment de le livrer à l'impression, le catalogue du premier ordre de la classe des Mammifères, et, malgré le soin que j'avais eu de faire connaître, au moment même de leur arrivée, la plus grande partie de nos richesses nouvelles, j'ai trouvé encore dans la collection un certain nombre d'espèces inédites, dont quelques-unes assez remarquables pour qu'il m'ait paru utile de les publier à l'avance (1).

« Cette Note comprendra, avec la caractéristique de ces espèces, celle d'un autre Primate, beaucoup plus précieux, que la ménagerie du Muséum vient de recevoir cette semaine même.

« Celui-ci appartient à ce premier groupe des Singes, si remarquable par les analogies de son organisation avec celle de l'homme, et dont nous n'avions encore vus vi-

(1) Pour les espèces antérieurement publiées, voyez :

Dans les *Comptes-Rendus de l'Académie des Sciences* : Sur les Singes de l'ancien monde, spécialement sur les genres Gibbon et Semnopithèque, tome XV, page 716 ; Sur les genres Colobe, Miopithèque et Cercopithèque, tome XV, page 1037 ; Sur les Singes américains composant les genres Nictipithèque, Saïmiri et Callitriche, tome XVI, page 1150 ; Remarques sur la classification et les caractères des Primates, *ibid*, page 1236 ; Note sur un Singe américain appartenant au genre Brachyure, tome XXIV, page 576 ; Note sur huit espèces nouvelles de Singes américains, en commun avec M. E. Deville, tome XXVII, page 497.

Dans les *Archives du Muséum d'histoire naturelle* : Description des Mammifères nouveaux du Muséum, famille des Singes, premier Mémoire, tome II, pages 485 à 594 ; second Mémoire, tome IV, pages 5 à 42.

Voyez encore le *Voyage de Jacquemont*, l'expédition de la *Vénus*, etc., etc.

vants, à Paris, que cinq représentants, les deux Troglodytes Chimpanzés, l'Orang bicolore et le Gibbon cendré, que la ménagerie a successivement possédés dans ces derniers temps, et, de plus, un autre Gibbon cendré qui a vécu quelque temps chez un particulier.

« L'individu que vient de recevoir la ménagerie est aussi un Gibbon, mais d'une autre espèce, jusqu'à présent inconnue, intermédiaire entre le Gibbon cendré et le Gibbon de Muller (*Hylobates Mulleri*, Linn., Martin). Il vient d'être ramené de Solo par M. le docteur Léciancher, chirurgien de la marine nationale, qui s'est empressé d'en faire don au Muséum d'histoire naturelle.

I. Famille des Singes.

« 1. *Hylobates funereus*. La plus grande partie du pelage est d'un gris de souris, dont la teinte diffère peu de celle de l'*Hylobates leuciscus*; mais la gorge, la poitrine, le ventre, le dessus des mains antérieures sont en grande partie noirs, ainsi que la partie supérieure et antérieure de la tête. Le dedans des membres tire sur la même couleur.

« Nous avons pu constater que ce Gibbon diffère du Gibbon cendré par la voix, aussi bien que par les caractères ci-dessus indiqués, et par sa patrie, qui est l'île Solo.

« 2. *Cercopithecus Werneri*. Espèce voisine du Callitriche des auteurs et du vrai *C. sabæus* (1), mais où toutes les parties qui sont d'un vert olivâtre chez le premier, d'un gris vert chez le second, sont d'un fauve roux varié de noir, les poils étant colorés par grandes zones de ces deux couleurs. La différence de coloration est double : substitution du fauve roux au verdâtre dans les zones claires; zones noires beaucoup plus étendues. Du reste, face noire, queue jaune à l'extrémité, comme chez le Callitriche.

« Cette espèce a vécu, à deux reprises, à la ménagerie du Muséum. Nous l'avons reçue d'Afrique par la voie du

(1) C'est-à-dire du *Simia sabæa* de Linné, auquel, comme nous l'avons reconnu, doit être rapporté le *Cercop. griseus* ou *griseo-viridis* des auteurs modernes.

commerce, sans pouvoir nous procurer aucun renseignement précis sur son habitat.

« 3. *Cebus elegans*. Pelage fauve (passant, selon les individus, d'un beau fauve doré au fauve grisâtre), avec les membres et la queue plus foncés ; une barbe d'un roux doré, et de grands poils noirs sur la tête : ces poils forment une sorte de toupet, divisé en deux parties par une sorte de gouttière médiane.

« Du Brésil et du Pérou.

« 4. *Pithecia chrysocephala*. Belle espèce, tout nouvellement venue par la voie du commerce. Corps, membres et queue couverts de longs poils noirs ; tête revêtue de poils ras d'un roux doré vif, au milieu desquels une ligne noire s'étend sur le milieu du front.

« On voit que cette espèce est voisine des *P. leucocephala* et *ochrocephala*. On ignore quelle partie de l'Amérique elle habite.

« 5. *Hapale nigrifrons*. Front noir, ainsi que tout le tour de la face, mais non le dessus de la tête. Cette dernière partie, la gorge, le col et les membres antérieurs sont d'un brun finement tiqueté de roux, les poils étant annelés, vers la pointe, des deux couleurs. Dos annelé de noir et de fauve. Croupe et membres postérieurs d'un roux tiqueté (non d'un roux vif, comme chez l'espèce suivante et chez l'*H. Weddellii*). Parties inférieures et intérieures d'un roux brunâtre ; mains et queue noires.

« On ignore quelle partie de l'Amérique habite cette petite espèce.

« 6. *Hapale Devilli*. Lombes, cuisses, jambes d'un beau roux marron ; dos annelé de noir et de gris ; partie antérieure du dos et membres antérieurs noirs, ainsi que les mains et la queue.

« Du Pérou, rivière des Amazones, d'où elle a été rapportée avec cinq autres espèces nouvelles, ailleurs décrites (1), par MM. de Castelnau et E. Deville.

II. Famille des Lémuridés.

« 7. *Cheirogaleus furcifer*. Gris, avec une ligne dorsale noire,

(1) *Comptes-Rendus*, tome XXXVII, loc. cit.

se bifurquant à l'occiput en deux branches venant passer sur les yeux. Queue noire dans son dernier tiers.

« De Madagascar. C'est cette espèce que M. de Blainville a mentionnée dans son *Ostéographie*, sous le nom de *Lemur furcifer*, mais sans la décrire et même sans en indiquer les caractères.

« 8. *Lemur rubriventer*. Belle espèce, distincte, dès le premier aspect, de toutes les autres par ses parties inférieures, ses membres et sa fraise, d'un rouge marron. Le dessus est d'un brun roux tiqueté, la queue noirâtre.

« De Madagascar.

« 9. *Lemur flaviventer*. Même couleur en dessus, sur les membres et la queue; mais la gorge blanche, le ventre jaune, la face interne des membres jaunâtre. Fraise d'un roux marron, peu étendue.

« De Madagascar.

« 10. *Galago conspiciellatus*. Voisin du *Galago Senegalensis* (dont le *G. Moholi* ne nous a pas paru différer), mais avec les oreilles plus grandes, la queue rousse, et chaque œil entouré d'une tache noire, qui est surtout très-marquée sur les côtés de la racine du nez; l'espace compris entre les deux taches noires est blanc.

« Cette espèce, qui vient enrichir un groupe jusqu'à présent aussi restreint que remarquable, habite Port-Natal. Elle faisait partie de la collection formée par M. Delgorgue, et dont une partie a été cédée au Muséum par ce zélé explorateur de l'Afrique australe. »

OBSERVATIONS SUR UN NOUVEAU GENRE D'ALOUETTE DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE, ET SUR QUELQUES ESPÈCES D'OISEAUX DÉJÀ CONNUS; par MM. O. DES MURS et H. LUCAS. (pl. 4.)

Genus IERAPTERHINA (1), O. Des Murs et H. Lucas.

GEN. CHAR. — *Rostrum*, crassum, robustum, aduncum, to-

(1) Ιεραξ, aigle, πτερον, aile, ριν, bec.



78 de gr. a.

Ierapterhina carolinensis.

J. Bénédict imp.

Vallant del.

Tab. no. 50.



miis mediis profundè sulcatis ; mandibulæ inferioris lateraliter ad basim compressum.

Alæ, acutæ, caudæ apicem excedentes ; secunda remigium longior, prima tertiaque co-æquales ; scapulares brevissimæ, vix caudæ basim attingentes.

Nares, basales, plumis obtectæ.

Pedes, cursorii, tarsi rugosi, anticè posticèque scutellati ; digiti squamati, breves ; pollex digitis lateralibus longior, robustus ; unguis brevissimi, antici minimi, posticus paulo longior, convexiusculus.

Cauda, brevis apice furcata.

IERAPTERHINA *Cavaignacii*, O. Des Murs et H. Lucas. — Ier. suprâ cinereo-isabellina ; fronte fusciori ; mento, gulâ genisque nigris ; palpebrâ inferiori, mentique basi albis ; remigiis apice fulvo-brunneis, intûs brunneo nigrescentibus ; secundariis basim versûs nigris, in reliquâ parte albis ; uropygio ochraceo-albescente, rectricibus in primâ parte basali albis, apicali internè nigris, intermediis exceptis isabellinis ; subtûs albida ; gutture pectoreque nigro flammatis ; rostro corneo flavo, apice nigro ; pedibus albescente flavidis ; unguibus brunneis. — Longitudo corporis, usque ad caudæ apicem, 17 cent. — Usque ad alarum apicem, 18 c. — Alarum, 13 c. — Caudæ, 6 c. 472. — Rostri, 2 c. — Altitudo, ad basim, 4 c. 472.

Habitat in Keçours d'Aïn-Séfra (Sahara algérien).

Cette Alouette est remarquable par l'étrangeté de ses principaux caractères, qui l'éloignent de ceux affectés par les Alaudinés. C'est bien le même port et le même ensemble de coloration ; mais elle ne se rapporte à aucune des espèces de cette famille, si ce n'est par sa coloration inférieure, qui la rapproche, dans une certaine mesure, de la Calandre, *Mirafra calandra* ; et par ses teintes supérieures, qui rappellent celles de l'*Otocoris bilopha* de Temminck, comme elle d'Afrique ; car le développement de la tête, celui du bec, de même que sa conformation ; le type des ailes, celui des pattes, l'éloignent considérablement de ses congénères.

Le bec, plus fort que celui des *Loxia curvirostra* et *pythiopsittacus*, est d'une structure toute particulière. La

mandibule supérieure suit une courbe non interrompue depuis la base du bec, qui entame les plumes frontales, jusqu'à sa pointe, qui dépasse un peu celle de la mandibule inférieure ; il y a absence complète d'arête, cette partie du bec étant tout-à-fait arrondie ; elle n'est un peu prononcée qu'à la pointe, à cause de la compression continue du bec dans toute sa longueur, depuis la commissure. Quant à la tranche de cette mandibule, au lieu de suivre une ligne non interrompue depuis la commissure jusqu'à la pointe, elle s'arrête aux deux tiers de la longueur du bec, dans le développement de cette ligne ; arrivée à cet endroit, elle redescend en forme de dent, ou, pour mieux dire, en forme de profonde échancrure, pour reprendre sa direction presque droite vers la pointe ; et l'intervalle compris entre cette partie et l'échancrure est de matière cornée, dure et pleine, capable de rompre et briser les graines les plus résistantes. La même bizarrerie de construction s'observe pour la mandibule inférieure. Ainsi, à partir de la commissure, ses bords suivent une ligne parallèle à celle de la mandibule supérieure, jusqu'à l'échancrure de celle-ci ; mais, à ce point, l'échancrure venant à augmenter subitement l'épaisseur du bec, cette ligne se trouve arrêtée et forcée de prendre une autre direction ; et, en effet, elle se brise vers son milieu à angle ouvert, pour prendre une direction inclinée en bas ; mais, dans cette nouvelle direction, elle se creuse légèrement, pour recevoir l'épaisseur extrême de la mandibule supérieure. Les côtés à la base de la mandibule inférieure sont fortement comprimés, aplatis et robustes.

Ce caractère du bec, tenant plus encore de celui des oiseaux de proie que de celui des vrais Conirostres, était assez important par lui-même, ce nous semble, pour en faire l'élément de formation d'un nouveau genre ; mais, combiné avec le caractère des ailes, dont nous allons parler, il en acquiert un degré d'importance tel, que cette création, ne présentant rien d'arbitraire, ne saurait ren-

contrer la moindre opposition sérieuse. Il n'y a rien là, on le voit, de ces anomalies qui se rencontrent souvent dans la forme ou la structure du bec de certains oiseaux, principalement des Granivores ; anomalies qui ne sont que des déviations accidentelles survenues à cet organe : la conformation rationnelle des deux mandibules indique assez ici le vœu de la nature, pour qu'une pareille supposition ne puisse être admise, quoique nous ne possédions encore qu'un individu de ce genre si curieux.

Les ailes, chez les Alouettes, sont en général plutôt aiguës qu'obtusées ; mais ce n'est guère que la troisième rémige qui est la plus longue, et la première est presque ordinairement nulle, ou à peu près, excepté dans le genre *Otocoris* ; de plus, les grandes couvertures, ou scapulaires, comme chez les Pitpits ou Motacillinés, sont très-développées et atteignent presque toujours les deux tiers de la longueur des rémiges, quand elles n'arrivent pas à leur niveau ; enfin, les ailes ne dépassent jamais l'extrémité de la queue, et restent même presque toujours en deçà. Ici, rien de semblable : les ailes sont vraiment organisées sur le type de celles des oiseaux de proie les meilleurs voiliers, tels que les Faucons proprement dits. Ainsi, elles sont allongées et très-aiguës ; les trois premières rémiges les plus longues ; la première égale à la troisième, et la seconde la plus longue de toutes ; à partir de la troisième, elles diminuent toutes également d'un centimètre ; les secondaires n'arrivent qu'aux deux tiers des primaires, et les scapulaires, ou grandes couvertures, ne dépassent pas cette longueur ; et les ailes, au total, excèdent de un centimètre l'extrémité de la queue, qui est courte et échancrée comme dans le genre *Pyrhulanda*.

Les pattes, enfin, sont tout aussi en dehors de ce qui se rencontre chez les Alaudinés. Le tarse des Alouettes est ordinairement lisse, et uni en dessus comme en dessous ; les scutelles de cette partie sont plutôt des divisions ou segments de la peau que de véritables scutelles ; Il n'y

a guère que les doigts, où ces scutelles aient réellement leur caractère granuleux. Dans notre nouveau genre, au contraire, les tarsi sont recouverts, devant et derrière, de scutelles rugueuses, presque cornées, de la même nature et dans la même disposition que celles des Gangas, des Outardes et des Court-vites; c'est-à-dire que ces scutelles sont conformées de manière à résister le mieux possible au frottement continu du sable des régions arides dans lesquelles semble confinée cette Alouette. Les doigts et les ongles sont, du reste, dans les mêmes proportions que chez l'*Otocoris bilopha*, qui se trouve aussi dans les mêmes contrées. En telle sorte que cette nouvelle espèce réunit des conditions presque identiques à celles des Gangas; c'est-à-dire des ailes organisées pour un vol rapide et soutenu, et des pattes organisées pour la marche et la course au milieu des sables.

Ces considérations réunies nous ont décidés à donner à ce genre un nom qui rappelle les rapports apparents de ses principaux caractères organiques, c'est-à-dire de ses ailes et de son bec, avec ces mêmes parties, chez les oiseaux de proie.

Description. En dessus, de couleur isabelle-cendré, surtout vers la tête et le cou; base du front, lorum, joues, menton et gorge noirs; paupière inférieure blanche; une tache de même couleur à la partie inférieure de la joue; rémiges primaires grises dans le premier tiers de leur longueur, et bordées finement de blanchâtre; brunes dans le reste, le brun tournant au noir sur la page interne, à l'exception de la pointe de chacune d'elles, qui est d'un brun cendré; rémiges secondaires noires dans les deux premiers tiers de leur longueur, blanches dans le surplus; rectrices, au contraire, blanches dans les deux premiers tiers de leur longueur, à partir de l'origine de la queue, noires dans le reste, et légèrement liserées de blanchâtre en cette partie, à l'exception des deux intermédiaires, de couleur isabelle. En dessous, cou et poitrine d'un blanc

sale, parsemé de flammèches noires ; flancs, abdomen, cuisses et couvertures inférieures de la queue d'un blanc légèrement ochracé.

Nous ne serions pas étonnés qu'à l'état adulte toute la face et le dessous du corps, depuis le menton jusqu'à la poitrine, fussent d'un noir intense uniforme.

Bec jaunâtre, noir à sa base et à sa pointe ; pattes d'un jaunâtre pâle ; ongles d'un brun noirâtre.

Cet oiseau provient de M. le général Cavaignac, qui l'a rapporté de son expédition dans les Keçours d'Ain-Séfra, Iche, Magraz, etc., en 1847 ; aussi avons-nous cru devoir lui en faire la dédicace. Le même général avait également rapporté de la même expédition un bel exemplaire du *Carpodacus Peyraudæi* (Audouin), le Bouvreuil gythagine de Lichtenstein, et un autre d'*Otocoris bilopha* (Temm.).

Nous croyons qu'il ne sera pas sans intérêt de donner la liste d'une vingtaine d'espèces d'oiseaux qu'un court séjour de trois mois fait par l'un de nous à Boghar et à Médéah, en mars, avril, mai et juin 1850, nous a mis à même d'observer, surtout dans les environs de Boghar, l'un des points extrêmes vers le Sud de nos possessions Est algériennes, élevé de 4,200 mètres au-dessus du niveau de la mer ; car l'ornithologie n'a encore rien retiré de cette contrée, demeurée presque inconnue sous le rapport scientifique.

1. *Tinnunculus alaudarius*, Briss.
2. *Ephialtes scops*, Keys et Blas.
3. *Caprimulgus ruficollis*, Temm.
4. *Merops apiaster*, Linn.
5. *Ruticilla phœnicurus*, Linn.
6. *Saxicola stapazina*, Temm.
7. *Oriolus galbula*, Linn.
8. *Lanius excubitor*, Linn.
9. *Coracias garrula*, Nilson.
10. *Pica mauritanica*, Malh.
11. *Sturnus unicolor*, Marmor.

42. *Fringilla spodiogenys*, Ch.-L. Bonap.
43. *Fringilla chloris*, Linn.
44. *Emberiza miliaria*, Linn.
45. *Parus cæruleanus*, Malh.
46. *Mirafra calandra*, Linn.
47. *Picus* [Levaillantii], Malh.
48. *Cuculus canorus*, Linn.
49. *Struthio camelus*, Linn.
20. *Ardea garzetta*, Linn.
21. *Charadrius minor*, Mey.
22. *Sterna nigra*, Linn (1).

Nous y joindrons, enfin, quelques renseignements de mœurs sur deux espèces déjà connues observées dans le Maroc, par M. Schousboe, interprète principal du gouverneur-général de l'Algérie, le *Crateropus acaciæ* (Rupp.) et l'*Emberiza striolata* (Rupp.).

(1) Nous signalerons aussi, dans ce travail, les Mammifères et les Reptiles que l'un de nous a été à même d'observer sur les plateaux de Médéah et de Boghar, ainsi que dans le désert de l'Aghouat.

MAMMIFÈRES. — *Inuus pithecus*, Linn.; *Erinaceus europæus*, Linn., forsà *E. algiricus*, Lereb. et Duvern; *Canis aureus*, Linn.; *Genetta afra*, Fr. Cuv.; *Herpestes numidicus*, Fr. Cuv.; *Hyæna striata*, Zimm.; *Mus musculus*, Linn.; *Dipus gerboa*, Buff.; *Histryx cristata*, Linn.; *Lepus timidus*, Linn., forsà *L. mediterraneus*, Wagn.; *Lepus cuniculus*, Linn.; *Camelus dromedarius*, Linn.; *Antilope dorcas*, Pall.; *Antilope bubalis*, Pall.; *Ovis tragelaphus*, Geoff.-St-Hil.

REPTILES. — *Testudo mauritanica*, Dum., Bibr.; *Cystudo europæa*, Gray; *Emis sigriz*, Dum., Bibr.; *Chamæleo vulgaris*, Cuv.; *Platydaactylus muralis*, Dum., Bibr.; *Varanus arenarius*, Dum., Bibr.; *Uromastix acanthinurus*, Bell.; *Lacerta viridis*, Daud.; *Lacerta ocellata*, Daud.; *Lacerta perspicillata*, Dum., Bibr.; *Tropidosaura algira*, Fitz.; *Trogonophis Wiegmanii*, Kaup.; *Gongylus ocellatus*, Wagler; *Seps chalcides*, Ch. Bonap.; *Coluber hippocrepis*, Linn.; *Coluber viperinus*, Latr.; *Coluber cerastes*, [Linn.]; *Discoglossus pictus*, Oth.; *Rana viridis*, Roessel; *Bufo vulgaris*, Laurenti; *Bufo pantherinus*, Boié; *Euproctus Rusconii*, Dum., Bibr.

Le *Crateropus acaciæ*, Rupp. se rencontre dans les pays d'Erhamna, de Behira ou el Gaintour, et dans les plaines qui s'étendent entre la ville de Maroc et le grand Atlas. Il vit par petites troupes de sept à dix individus, préfère courir à terre, d'un arbre à l'autre, plutôt que de franchir l'espace au vol, et se tient toujours sur le *Rhamnus lotus*, arbrisseau très-commun dans ces contrées.

Cet oiseau fait entendre un faible piaulement, qu'il répète sans cesse, surtout lorsqu'il court d'un arbre à un autre.

L'*Emberiza striolata*, Rupp. est très-commun dans les villes de Mogador, Maroc, et dans tous les villages situés sur les pentes du grand Atlas, à neuf lieues environ au Sud de cette dernière ville. On ne le rencontre plus à quelques lieues au Nord des mêmes localités.

Il est très-familier, s'écarte rarement des lieux habités, et vit sous les toits et dans les trous des murs, comme notre Moineau domestique. Son chant est peu varié, et semble articuler le mot *tibbib*, qu'il répète assez souvent en traînant sur la dernière syllabe, ce qui lui a valu le nom de *Tibbib*. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a pas la tête et le cou couleur cendrée ; ces parties, chez elle, sont roussâtres comme le reste du corps.

§ 4. Lorsque nous avons eu connaissance de cette espèce si extraordinaire d'Alaudinés, nous ne possédions encore que la première partie du *Conspectus avium* de M. Ch.-L. Bonaparte, dans laquelle n'était pas comprise cette famille. Nous avons, depuis la rédaction de cet article, et la confection de notre planche, reçu la suite de cet immense travail, et nous y avons trouvé la description d'une espèce d'Alouette qui nous paraît être, à peu de chose près, la même que la nôtre.

Voici, avec le nom que lui a donné M. Temminck, la diagnose dont M. Ch.-L. Bonaparte l'accompagne (*in Conspectus avium*, p. 242), en la rangeant dans le genre *Melanocorypha* de Boié :

« *ALAUDA CLOT-BEY*, Temm., Mus. Ludg. ex deserto Egypt. — Cinereo-isabellina, subtus alba; pectoris maculis rotundis, genis, abdomineque nigris; liturâ utrinque suboculari et genali albâ; remigibus secundariis apice lato, rectricibus lateralibus basi latissimè, albo-cinnamomeis.

« Species pulcherrima colore deserti quod habitat, rostro robustissimo ferè *PARADOXORNITHEO! pestilentialis flagelli FLAGELLO, ARCHIATRO GALLO-EGYPTIACO dicata!* »

Nul doute que cette espèce, à bec paradoxal, ne soit du même genre que la nôtre (dont nous n'avons pu faire cependant une *Melanocorypha*). Est-ce bien exactement la même espèce? Nous ne saurions, de prime-abord, l'affirmer, n'ayant pas vu l'individu décrit par l'auteur précité. Dans le doute, nous prenons le parti de livrer notre notice à la publicité, et nous maintenons provisoirement notre dénomination générique, sauf à nous incliner devant l'antériorité de toute autre dénomination, si elle nous est démontrée.

Il va sans dire que nous conservons aussi, quant à présent, à notre espèce le nom que nous lui avons imposé lorsque nous avons rédigé nos observations.

§ 2. Nous avons trouvé dans une note insérée dans les Comptes-Rendus de l'Académie des Sciences, tom. XXXI, p. 425, le passage suivant : « Dans le but d'épargner à la science un de ces nombreux synonymes qui ne l'encombrent déjà que trop, M. Ch.-L. Bonaparte rappelle, à propos d'une singulière Alouette de l'Algérie, qu'on a l'intention de publier comme nouvelle, qu'il l'a lui-même fait connaître depuis plusieurs mois, dans un ouvrage dont il a fait hommage à l'Académie, sous le nom de *Melanocorypha Clot-Bey*, page 242. de son *Conspectus avium* (Leyde, mars, 1850). » Plus bas, on ajoute : « Depuis, la forme toute particulière du bec, qui rappelle celle du *Paradoxornis* de l'Inde, et les couvertures des tarses, ont persuadé l'auteur à constituer un genre sous le nom de *Ramphocoris*, nom qui se trouve déjà adopté dans plusieurs musées et plusieurs imprimés. Ce genre, avec beaucoup

d'autres noms nouveaux et d'espèces et de genres, se trouve consigné dans le Mémoire dont M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire a bien voulu donner lecture et soigner l'impression en ce qui concerne les Perroquets, les Vautours et les Oiseaux-Mouches, dans les Comptes-Rendus, tom. XXX, p. 151, 291 et 579. Craignant d'abuser du temps de l'Académie, c'est à M. Guérin-Méneville qu'a été remise la suite de cette revue de la classe des oiseaux, et il la publie dans ce moment dans son utile *Revue et Magasin de Zoologie*. »

Nous avons compulsé avec soin le tome XXX des Comptes-Rendus de l'Académie des Sciences; et, aux pages 151, 291 et 579 indiquées par M. Ch.-L. Bonaparte, dans lesquelles devrait être consigné ce nouveau genre, suivant cet habile ornithologiste, nous n'avons rien trouvé qui rappelât l'existence de cette nouvelle coupe générique. Dans la première partie, page 151 jusqu'à la page 159, il n'est question que des Perroquets; à la page 291 jusqu'à la page 295, il n'est traité que des Accipitres; et enfin, à la page 579 jusqu'à la page 583, il n'est parlé que des Trochilidés. Espérant rencontrer des traces de caractères de ce nouveau genre dans la *Revue Zoologique* de M. Guérin-Méneville, nous consultâmes aussi cet intéressant recueil; mais nous ne fûmes pas plus heureux, car dans les divers articles publiés sur les oiseaux par M. Ch.-L. Bonaparte, dans cette Revue, p. 474, il n'est nullement question du genre *Ramphocoris*.

Explication de la planche 1^{re}.

Ierapterhina Cavaignacii (7/8 de grandeur naturelle).
Les mandibules ouvertes, vues de profil.

DE LA DIGESTION chez le *ver à soie*, par M. BOUCHARDAT.

Avant d'aborder l'étude des maladies des vers à soie, qui sont si préjudiciables à la prospérité d'une branche importante de notre industrie agricole, il m'a semblé qu'il était indispensable de bien connaître les phénomènes principaux de la nutrition chez ces précieux insectes. Rien, au premier abord, ne semble plus simple que d'établir une statistique satisfaisante de la nutrition, et de faire une étude complète de la digestion chez des animaux qui, comme les chenilles herbivores, ne consomment pour tout aliment qu'une seule sorte de feuille à toutes les époques de leur vie. Il n'est pas douteux que le problème étant ici posé dans toute sa simplicité, on pourra plus facilement arriver à une bonne solution que chez les animaux herbivores plus élevés, et que, par suite, on pourra appliquer à ceux-ci les observations qu'on aura pu faire chez les animaux d'une constitution plus simple. Mais, quand on se met à l'œuvre, on rencontre des difficultés qu'on n'avait pas prévues.

Si on ne s'attache qu'au résultat final, on peut arriver, par des recherches patientes, à former une équation dans laquelle l'œuf qui donne naissance au ver et la feuille de mûrier formeront le premier terme; la soie produite, l'insecte parfait, l'eau, les gaz exhalés et les excréments, le deuxième. Ces recherches doivent être précédées par une appréciation du rôle des divers organes du ver à soie et des transformations que subit la feuille pour arriver aux divers changements que j'ai indiqués.

C'est seulement ainsi qu'on pourra se rendre compte des observations dans la nutrition qui peuvent être les causes, soit déterminantes, soit occasionnelles des maladies qui enlèvent un si grand nombre de ces précieux insectes.

De belles observations ont sans doute été faites sur l'or-

ganisation des insectes ; mais il reste encore bien des incertitudes sur le rôle qu'on doit attribuer à plusieurs organes importants dont ils sont pourvus. C'est cependant ce qu'il faut connaître de prime-abord. Ont-ils des glandes salivaires, un foie, des reins, un pancréas ? doit-on donner le nom d'estomac, de duodénum, d'intestins à telle ou telle partie de leur canal intestinal ? Si on ne s'attachait qu'à la position des organes pour les nommer, comme la plupart des auteurs l'ont fait jusqu'ici, ces difficultés seraient bientôt levées ; mais tous les physiologistes admettront avec moi que ce n'est pas la position qu'il occupe, mais la fonction qu'il exécute, qui caractérise l'organe. Cherchons donc, en prenant ce principe bien simple pour point de départ, à étudier quelques-uns des phénomènes essentiels de la digestion du ver à soie.

J'ai besoin de dire, avant de commencer, que les conseils et les belles préparations de M. le docteur Auzou m'ont beaucoup facilité les préparations anatomiques.

La feuille de mûrier, après avoir été uniformément broyée à l'aide d'un appareil masticateur très-actif, est introduite dans le tube digestif du ver à soie, qui consiste, comme on le sait, en un canal volumineux séparé en plusieurs parties par des étranglements. La portion qui est désignée par les auteurs sous le nom d'*estomac*, d'*estomac duodénal*, est de beaucoup la plus volumineuse dans le ver à soie et chez les autres chenilles herbivores ou lignivores qui ont été examinées, surtout chez les *Cossus* (ronge-bois), dont nous devons de si bonnes descriptions et de si belles figures à Lyonnet. Les portions intestinales, désignées sous les noms d'intestin grêle ou de rectum, sont beaucoup moins longues et moins développées.

Remarquons, avant d'aller plus loin, que c'est une organisation tout-à-fait différente que nous trouvons chez les Mammifères qui vivent d'herbes.

Leurs estomacs sont ordinairement peu développés ; leurs intestins grêles, et surtout si l'on y comprend les

énormes appendices dont ils sont pourvus, occupent un espace beaucoup plus considérable que le premier viscère.

J'ai isolé, avec le plus grand soin, les matières contenues dans les différentes parties du tube intestinal du ver à soie, pour procéder à leur examen.

J'ai constaté, d'abord, qu'elles possédaient une alcalinité très-prononcée dans toutes les parties du canal digestif désignées sous le nom d'*estomac*; que cette alcalinité, développée à son maximum dans les matières qui étaient près de la bouche, allait successivement en s'affaiblissant jusqu'à la partie la plus rapprochée de cette partie du canal digestif que les anatomistes désignent sous le nom d'*intestin*.

J'ai délayé ces matières dans l'eau, j'ai remarqué que la viscosité de la liqueur était moins grande que celle des liquides provenant d'une simple expression des feuilles de mûrier, sans aucun mélange avec les liquides digestifs du ver à soie.

La liqueur aqueuse a été filtrée; le liquide limpide, soumis à l'ébullition, donne un coagulum; additionné d'acide nitrique, il est précipité; l'alcool y détermine également la formation d'un dépôt floconneux. Ce dépôt étant séparé par décantation, se redissout dans l'acide chlorhydrique, en prenant une nuance bleue verdâtre, caractère que M. Caventou a assigné aux matières albuminoïdes. Ce coagulum offre tous les autres caractères de ces substances.

La matière contenue dans la première partie du tube digestif du ver à soie, étendue d'eau et filtrée, subit la fermentation alcoolique sous l'influence de la levure de bière; elle renferme donc du sucre. J'y ai constaté la présence de sels solubles de potasse et de soude ayant des acides organiques pour radicaux. Cette liqueur contient également des traces de sulfate, de phosphate et de chlorure solubles.

Après avoir coagulé, par la chaleur, les matières albu-

mineuses, l'alcool précipite de ces liqueurs une substance complexe présentant les caractères principaux des gommés.

La pâte contenue à la fin de la première partie du tube digestif présente des fibres végétales plus désagrégées qu'elles ne le sont au moment où elles viennent d'être broyées. On y remarque aussi des matières grasses émulsionnées. La matière verte n'est pas dissoute; mais une matière colorante jaune, sur la nature de laquelle nous reviendrons plus loin, se trouve dans le liquide aqueux.

La portion très-courte désignée par les anatomistes, chez le ver à soie, sous le nom d'*intestin*, renferme des matières vertes plus solides qui présentent une réaction acide bien manifeste chez presque tous les vers que j'ai examinés. Je dois dire, cependant, que, chez quelques-uns, ces matières étaient neutres; que, très-exceptionnellement, elles ont offert une faible alcalinité.

Ces différences tiennent peut-être soit à un état de maladie des vers, soit à l'époque avancée de leur vie où je les ai examinés. C'est une question réservée qui sera reprise en temps favorable. Le résidu contenu dans le rectum consiste essentiellement en fibres ligneuses, en matières colorantes vertes, en urates et acide uratique, en sels.

Si nous cherchons à nous rendre compte des phénomènes principaux de la digestion du ver à soie, la première chose qui nous frappe, c'est l'alcalinité prononcée des matières contenues dans cette portion considérable du tube intestinal que les anatomistes désignent sous les noms d'*estomac* ou d'*estomac duodénal*. Cette alcalinité n'est point due à la feuille que le ver ingère, car la pâte de feuilles de mûrier possède plutôt une légère réaction acide.

Si nous recherchons quelle est la cause, sinon unique, mais principale de cette alcalinité des matières contenues dans la plus grande partie du canal digestif du ver à soie, nous la trouvons dans le mélange à la pâte alimentaire d'un liquide très-abondamment sécrété par un appareil

glandulaire désigné sous le nom de *glandes salivaires*. Ce liquide joue un rôle très-important dans la digestion du ver à soie ; j'ai fait tous mes efforts pour en obtenir en quantité suffisante, et pour examiner ses propriétés les plus remarquables.

En tourmentant les vers, soit avec un instrument piquant, soit, mieux encore, en les plongeant quelques secondes dans de la vapeur de chloroforme, on peut obtenir d'un seul ver, quand il est déjà gros, deux ou trois gouttes de ce liquide particulier. Il est visqueux, mais il renferme très-peu de matières fixes en dissolution (quatre ou cinq fois moins que le sang du ver) ; son alcalinité est beaucoup plus prononcée que celle du sang du ver à soie ; additionné d'alcool, il précipite ; il se trouble faiblement par la chaleur.

Ce liquide agit sur la gelée d'amidon, en la transformant en sucre, mais moins énergiquement que ne le fait le suc pancréatique des animaux vertébrés ; il agit aussi à une température de 50° sur les fibres ligneuses en les désagréant partiellement ; mais il est une propriété pour laquelle il ne le cède en rien au suc pancréatique, c'est celle d'émulsionner les corps gras. Lorsqu'on mélange trois gouttes d'huile avec une goutte du liquide digestif du ver à soie, il suffit d'une agitation de quelques secondes pour obtenir une émulsion parfaite.

Ce liquide possède donc les propriétés les plus essentielles du suc pancréatique, celui de désagréger et de dissoudre les matières fibreuses amylicées et gommeuses, celui d'émulsionner les corps gras ; il contribue aussi à faciliter la dissolution des matières albumineuses ou glutineuses que la feuille contient.

En prenant en considération les fonctions importantes de ce liquide, on a naturellement la pensée de rapprocher du pancréas des animaux supérieurs les glandes qui le sécrètent. Voici une autre considération qui doit donner une grande force à cette manière de voir.

Les phénomènes digestifs qui s'accomplissent dans l'organe désigné sous le nom d'*estomac*, dans le ver à soie, sont tout-à-fait semblables à ceux qui s'accomplissent dans l'intestin grêle et les appendices des Mammifères mangeurs d'herbes. Dans le ver à soie, comme dans les Mammifères herbivores, la pâte alimentaire est rendue alcaline par la sécrétion d'un liquide spécial jouissant de la propriété de dissoudre l'amidon, de désagréger les fibres végétales et les matières ligneuses, d'émulsionner les corps gras. Chez l'insecte comme chez le mammifère, ce sont évidemment les phénomènes caractéristiques de la *digestion intestinale*. Si on donne le nom d'*intestin* à l'organe où ils s'accomplissent chez les Mammifères herbivores, il me paraît logique de donner le même nom à l'organe physiologiquement correspondant du ver à soie.

Ainsi donc, en prenant en considération seulement les fonctions des organes, et non leur position, on devrait donner le nom de *pancréas* aux glandes situées près de la tête, qui sécrètent un liquide présentant tant d'analogie avec le suc pancréatique des animaux supérieurs; on devrait aussi désigner sous le nom d'*intestin* cette portion considérable de l'appareil digestif du ver à soie qui succède à l'œsophage, que les anatomistes nommaient *estomac* ou *estomac duodénal*, et où s'accomplit la digestion intestinale.

Doit-on admettre que les vers à soie sont dépourvus d'estomac, ou que cet organe se trouve transposé et que la portion du tube digestif qui était désignée sous le nom d'*intestin grêle* doit être considérée comme l'estomac? Les apparences semblent favorables à cette manière de voir. En effet, le bol alimentaire, parvenu dans cet organe, y possède une réaction acide comme celui qui est contenu dans l'estomac d'un mammifère; mais un examen attentif prouve que l'analogie ne peut se soutenir.

La digestion stomacale des animaux supérieurs consiste essentiellement dans la dissolution des matières albumi-

neuses, fibrineuses, gélatineuses, sous l'influence d'un liquide (1) digestif caractérisé par son acidité et la présence d'un ferment spécial, la gasterase. Nous ne trouvons rien de pareil chez le ver à soie ; la digestion des matières albumineuses et gélatineuses s'effectue avec celle des matières grasses, gommeuses, amylacées et fibreuses dans la grande portion de l'appareil digestif ; elle ne fait tout au plus que se compléter dans cette portion rétrécie.

L'acidité que possèdent les matières contenues dans cette portion de l'intestin peut dépendre du mélange avec ces matières du produit de la sécrétion des glandes volumineuses dont les produits sont versés à la partie de l'intestin la plus éloignée de la bouche. On a considéré ces glandes tantôt comme analogues au foie, tantôt comme analogues au rein ; peut-être jouent-elles, chez les insectes herbivores, le rôle de ces deux organes : mais la nature de leur sécrétion, qui est acide, qui contient de l'acide urique, des phosphates et des sulfates, particulièrement chez l'insecte parfait, me les fait beaucoup plutôt regarder comme les organes correspondants aux reins des animaux supérieurs.

Si des études nouvelles, que je me propose de suivre sur les *Cossus* qui ravagent nos bois, viennent confirmer les faits que je viens d'exposer, il faudra admettre que les insectes herbivores et lignivores sont dépourvus d'estomac que la portion considérable de leur tube digestif, qui occupe plus des deux tiers de leur longueur, qui succède à l'œsophage, doit être considérée comme l'organe correspondant de l'intestin grêle et de ses volumineux appendices chez les Mammifères herbivores ; que les dernières portions des intestins correspondent aux gros intestins des Mammifères, et enfin que le ver à soie possède un appareil glandulaire très-actif qui correspond au pancréas des animaux supérieurs.

(1) Ce liquide joue encore probablement un rôle important dans la production de l'enduit qui recouvre le fil de soie.

SUR les maladies des Vers à soie en général et sur la
muscardine en particulier, par M. BOUCHARDAT.

L'étude des maladies d'un animal chez lequel, à une certaine phase de sa vie, les fonctions qui se rapportent à la nutrition sont tout-à-fait dominantes, doit être évidemment rendue facile lorsqu'on peut prendre pour point de départ les principaux phénomènes de sa nutrition : c'est la marche que nous allons suivre. Avant cela, rapportons quelques observations et les expériences que nous avons exécutées.

Les vers à soie que j'ai élevés cette année avaient été négligés ; pour l'alimentation ils avaient été exposés à des alternatives variées de température, conditions qui, d'après les belles recherches de notre collègue M. Robinet, donnent lieu à quelques-unes des maladies de ces précieux insectes : aussi plusieurs de mes vers périrent.

Chez quelques-uns, l'alcalinité des matières contenues dans le tube digestif était notablement diminuée. Cette diminution, chez deux vers, a coïncidé avec un changement remarquable dans la constitution du sang. Au lieu d'être transparent, il était tout-à-fait opaque ; au lieu d'avoir une réaction alcaline prononcée, il rougissait faiblement le papier de tournesol, caractère important sur lequel M. Guérin-Ménéville a déjà insisté avec tant de raison. Ce sang, vu au microscope, à un grossissement de 500, m'a montré, outre des globules graisseux que l'éther enlève, d'autres globules du ferment de la bière ; la plupart étaient sphériques, d'autres allongés, offrant tous les caractères microscopiques d'un *penicilium* à sa première phase de développement. Malheureusement, cette observation ne put être renouvelée ni suivie, parce que mes vers n'offrirent plus aucune maladie.

Le sang du ver à soie se coagule par la chaleur, par l'acide azotique, par l'alcool ; additionné d'acide chlorhydrique, il se coagule d'abord ; puis, par un excédant d'acide,

le coagulum se dissout en prenant une couleur verte, due sans doute au mélange de la couleur bleue propre à la dissolution d'albumine dans l'acide chlorhydrique, et à une matière colorante jaune que, par l'ensemble des caractères que j'ai observés, je pense être le Morin jaune de M. Chevreul.

J'ai pris du sang de ver à soie ; je l'ai étendu de deux fois son volume d'eau ; j'ai saturé l'alcali en excès, et je l'ai légèrement acidulé à l'aide de l'acide lactique. Après vingt-quatre heures, il s'est développé dans ce liquide des *penicilium* qui suivent toutes leurs phases de développement, absolument comme cela arrive aux solutions albumineuses acidulées, comme l'ont montré MM. Andral et Gavarret (*Annales de chimie et de physique*, 1845).

Ces observations et ces expériences, qui concordent avec ce qu'a observé M. Guérin-Méneville, établissent qu'une des causes les plus favorables au développement d'un végétal parasite dans le corps d'un ver à soie, c'est l'état acide de son fluide nourricier. Examinons quelles sont les conditions de nutrition qui peuvent donner lieu à cet état.

Si nous sommes assez heureux pour remonter aux causes de cette nutrition anormale, nous avons l'espérance que l'étude de la muscardine sera plus facile à aborder.

La feuille broyée, aliment unique du ver, présente une légère réaction acide ; l'acide libre est saturé par cette sécrétion abondante que nous avons précédemment assimilée au suc pancréatique, et qui présente une réaction alcaline si prononcée.

Comment, en partant d'une alimentation acide, arriverons-nous à une réaction alcaline que nous présente et le sang du ver et son principal liquide digestif ?

Outre les matières sucrées, gommeuses, fibreuses, albumineuses, colorantes, grasses, etc., que la feuille contient, elle renferme aussi de la potasse et de la soude combinées aux acides phosphorique, chlorhydrique, sulfurique, et à un ou plusieurs acides organiques.

Tous ces sels se retrouvent dans le canal digestif du ver à soie, mais on ne les rencontre plus dans la même proportion, au moins, dans le sang du ver.

Les acides organiques, sous les influences réunies de la chaleur, de l'alcali saturé par des matières qui ne masquent pas sa réaction, de l'oxygène, sont détruits, comme M. Chevreul l'a prouvé pour d'autres matières, dans un travail qu'il faut toujours citer lorsqu'il s'agit de l'étude des principaux phénomènes de la nutrition (1).

La destruction de ces acides organiques rend libre de la potasse et de la soude qui se combinent soit à l'acide carbonique, soit aux autres matières que le sang contient, qui ne masquent pas leur réaction.

On comprend parfaitement comment, en partant de la feuille à réaction acide, nous arrivons au sang et aux principaux liquides digestifs à réaction alcaline. Cherchons maintenant les conditions qui peuvent déterminer des changements dans cet état normal.

La proportion relative des divers acides minéraux ou organiques contenus dans la feuille varie aux diverses phases de la végétation. Il en est pour le mûrier comme pour les autres végétaux dont Th. de Saussure et M. Berthier ont analysé les cendres. J'ai examiné des cendres de feuilles de mûrier récoltées à deux époques différentes, les unes dans la première quinzaine de juin, et les autres dans la première quinzaine d'août; les premières étaient plus riches en carbonates alcalins et les dernières en phosphates et autres sels inorganiques.

Les premières provenaient évidemment de feuilles où la potasse et la soude étaient particulièrement combinées avec des acides organiques, et les dernières, de feuilles qui renfermaient une plus forte proportion de phosphates, chlorures, sulfates alcalins.

(1) J'espère être à même de publier bientôt un travail sur les acides contenus dans la feuille de mûrier.

Si à la fin d'une éducation, dans les contrées méridionales surtout, où la végétation marche plus vite, si la proportion des acides fixes, combinés à la potasse et à la soude, est devenue dominante proportionnellement aux acides organiques contenus dans la feuille, il peut arriver que les décompositions normales, qui déterminent l'alcalinité du sang du ver, ne pouvant plus s'accomplir, l'élément de la décomposition faisant défaut, le sang devienne neutre ou même légèrement acide. Les germes de la muscardine, trouvant alors des conditions favorables à leur développement, se propagent avec une rapidité que nous n'avons que trop d'occasions de constater lorsqu'il s'agit de ces végétations cryptogamiques qui désolent si souvent nos cultures.

D'autres causes peuvent venir en aide à cette cause essentielle. Quand un animal est soumis à une *alimentation exclusive*, la moindre variation dans la composition de l'aliment, variation qui échappe longtemps à notre examen, peut, aidée de circonstances qui semblent indifférentes au premier abord, modifier profondément les conditions d'existence de cet animal. Ainsi, on peut comprendre qu'une faible diminution dans la proportion des acides organiques contenus dans la feuille, coïncidant avec une *alimentation insuffisante*, avec une *élévation de température* de quelques degrés, puisse suffire pour amener des changements dans la composition des liquides du ver, changements ayant une grande importance physiologique.

L'alimentation insuffisante est une cause dont l'influence est facilement comprise; l'élévation de température favorise la destruction des éléments alibiles contenus et transportés dans le sang. Or, quand ces deux circonstances coïncident avec une diminution dans les proportions de ces sels qui, par leur destruction, communiquent aux liquides du ver une propriété aussi essentielle que l'alcalinité, on comprend alors comment, temporairement au moins, la réaction du liquide fondamental de l'économie

puisse changer et offrir au *Botrytis Basiana* les conditions de son développement.

Je me garderai de déduire des applications thérapeutiques des vues que je viens d'exposer ; elles ont besoin d'être développées par une longue observation ; mais je suis heureux d'ajouter, en terminant, que tout ce que l'étude de la nutrition dans le ver à soie m'a appris, m'a fait regarder comme parfaitement rationnels les préceptes principaux que M. Robinet a exposés dans son *Traité sur la muscardine* (1). Je me permettrai seulement de demander une faveur aux éducateurs du Midi envahis par la muscardine : c'est, au terme de leurs éducations, à l'époque où la muscardine commence à se développer, si l'analyse des cendres leur démontrait une augmentation dans la proportion des acides organiques et une diminution dans la proportion d'alcali, ce qui indiquerait une diminution dans les sels et acides organiques contenus dans la feuille, de vouloir bien mouiller légèrement leur feuille avec des dissolutions à un ou deux centièmes soit de citrate, soit de tartrate de soude, qui rendraient à la feuille l'équivalent d'une matière essentielle à la nutrition du ver (2).

(1) *De la Muscardine, des causes de cette maladie et des moyens d'en préserver les vers à soie*, par M. Robinet. 1 vol. in-8°, 2^e éd.

(2) Déjà, dans le cours de nos expériences à la magnanerie expérimentale de Sainte-Tulle (rapports de 1849 et 1850), voyant que le sang des vers malades de muscardine rougissait le papier de tournesol, nous avons essayé de mouiller la feuille que nous leur donnions avec une dissolution de potasse ; mais cette expérience n'a produit aucun résultat satisfaisant, parce qu'elle n'a pas été faite dans de bonnes conditions. Aujourd'hui qu'un savant chimiste veut bien nous guider, en nous donnant les indications qui précèdent, nous tâcherons de procéder plus convenablement, si nous pouvons organiser une espèce de *laboratoire séricicole* chez notre zélé et savant collaborateur M. Eugène Robert.

(G. M.)

II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

Séance du 6 Janvier 1851. — M. Duvernoy lit un *Rapport sur un Mémoire de M. P. Gervais ayant pour titre : Nouvelles recherches relatives aux Mammifères d'espèces éteintes qui sont enfouis auprès d'Apt, avec des Palæotheriums identique à ceux de Paris.* Ce riche dépôt de fossiles est situé à égale distance de Gargas et Saint-Saturnin, dans une propriété nommée la *Débruge*. La *Faune* qu'il a fait connaître offre une curieuse identité avec celle des environs de Paris. Voici les nouveaux types qu'il en fait connaître : plusieurs *Anoplotherium* ; le *Xiphodon gracile* Cuvier, l'*Oplotherium* ; de Laiser et de Parieu, ou *Cainotherium* de Bravard ; *Tapirulus hyracinus* P. Gervais, nouveau genre voisin des Tapirs et des Lophiodons, caractérisé par une crête médiane longitudinale qui lie les collines transverses des molaires ; *Acotherulum saturninum* P. Gervais, autre genre nouveau, très-rapproché du *Dichobune murinum* Cuvier.

Dans cette même localité, MM. Bravard et Pomel ont fait connaître les restes d'un petit Didelphe, ce qui est une analogie de plus avec les terrains de Paris où M. Cuvier a, depuis longtemps, fait une découverte analogue. Enfin, aucune formation marine n'a encore montré de Palæotheriums ou d'animaux de la même *Faune*, et les bassins paléothériens ne renferment aucun des animaux trouvés dans les terrains miocènes de Sansan, auprès d'Arles, d'Avaray (Loir-et-Cher), de Montabusar ou de Chevilly (Loiret). Tels sont les résultats de nouvelles recherches de M. Gervais, résultats pour lesquels l'Académie, sur les conclusions du rapport, lui a voté des remerciements.

— M. Arnaud adresse des *Doutes* relativement à l'opinion généralement admise que, dans la respiration, il n'y a jamais assimilation d'une portion de l'azote de l'air qui pénètre dans le poumon. Cette communication est renvoyée à l'examen de M. Regnault.

Séance du 15 Janvier. — M. Flourens lit une Note touchant les effets de l'éther chlorhydrique chloré sur les animaux. Voici les résultats des expériences de l'auteur, tels qu'il les exprime lui-même :

« 1° J'ai voulu voir, d'abord, quel pouvait être l'effet anesthésique général de l'éther chlorhydrique chloré.

« J'ai donc soumis successivement plusieurs chiens à l'inhalation de cet éther ; et tous ces animaux ont été frappés d'anesthésie générale en très-peu d'instant : les uns au bout de trois ou quatre minutes, et les autres au bout de quatre ou cinq.

« Le nerf sciatique, mis à nu sur quelques-uns de ces chiens, avait perdu toute sensibilité, mais il conservait sa motricité.

« J'ajoute qu'aucun de ces chiens n'a succombé à l'expérience.

« 2° Après m'être assuré de l'effet anesthésique général, j'ai voulu étudier l'effet de l'injection dans les artères.

« J'ai donc injecté dans l'artère crurale droite de plusieurs chiens, et en poussant du côté du cœur, de 2 grammes à 2 grammes et demi d'éther chlorhydrique chloré.

« Au moment de l'injection, douleur et cris de l'animal.

« L'injection terminée, paralysie soudaine du train postérieur, avec roideur tétanique des deux jambes.

« Enfin, le nerf sciatique, mis à nu, conserve encore sa sensibilité, mais il a perdu toute motricité.

« 5° L'éther chlorhydrique chloré a donc, soit qu'on le fasse respirer à l'animal, soit qu'on l'injecte dans ses artères, la même action que le chloroforme.

« 4° Je n'insiste, pour le moment, que sur les effets comparés de nos diverses substances injectées.

« 5° Le chloroforme, injecté dans les artères, produit aussitôt la paralysie des muscles avec roideur tétanique. C'est ce que font aussi les essences, par exemple, les essences de térébenthine, de menthe, de romarin, de fenouil, etc.

« Au contraire, les *éthers ordinaires*, l'*alcool*, l'*acide sulfurique*, l'*ammoniaque*, le *camphre*, etc., produisent la paralysie des muscles avec *relâchement*.

« 6° Ainsi, de diverses substances injectées dans les artères, les unes séparent, dans le *nerf*, la *sensibilité* de la *motricité*, et les autres séparent, dans le *muscle*, la force qui *roidit*, qui *tend*, de la force qui *relâche*.

« 7° Et ce n'est pas tout. Ces mêmes expériences semblent, de plus, séparer l'*action musculaire* de l'*action nerveuse*; car, d'un côté, la *roideur tétanique* se montre, alors même que la *motricité du nerf* est perdue; et, de l'autre, le *relâchement musculaire* se montre, alors même que la *motricité du nerf* subsiste.

« 8° Il y a donc une indépendance visible entre l'*action du nerf* et l'*action du muscle*. Ces expériences sont un moyen nouveau d'*analyse physiologique*, et peut-être le plus délicat, le plus profond que nous ayons dû employer encore. »

— M. Ch.-L. Bonaparte communique la *figure d'un oiseau nouvellement découvert sur les rives du Nil-Blanc*. C'est un Echassier de quatre pieds de haut, semblable à une Cigogne pour le corps, les ailes et les pattes, mais qui, sans la moindre palmure, se rapproche beaucoup des *Totipalmes* de la famille des *Pelecanides*. On pourrait le prendre aussi pour un très-grand *Savaou*, ou comme le représentant africain du genre *Cancroma*. Sa tête énorme, munie d'un bec aussi très-massif, et rappelant isolément la tête de la baleine, a été comparée à celle d'un enfant par l'intrépide voyageur Parkyns, qui l'a tué en remontant très-haut le Nil-Blanc. M. Gould, auteur de la figure mise sous les yeux de l'Académie, l'a nommé *Balæniceps rex*.

— M. Léon Dufour présente un résumé de ses recherches sur l'*anatomie des Scorpions*. Ses observations ont porté sur 9 espèces: mais il a pris pour type le *Scorpio occitanus*. Il décrit successivement, avec des détails qui ne sauraient entrer ici: 1° Un *appareil sensitif*; où il distingue le cer-

veau, les yeux, et leur étude a fourni à M. L. Dufour l'occasion de nier le nombre variable des ocelles, sur lequel ont été établies de nouvelles divisions; selon cet anatomiste, 5 serait le nombre normal. Puis viennent le ganglion thoracique, les ganglions abdominaux, les ganglions caudaux, et enfin le système nerveux stomato-gastrique, composé d'un petit ganglion voisin de l'œsophage, indépendant de la chaîne rachidienne, et donnant naissance, sur ses côtés et en arrière, à des nerfs assez nombreux.

2° *Un appareil musculaire.* 3° *Un appareil circulatoire*, dont il ne décrit que le vaisseau principal, composé d'une portion abdominale, ou cœur proprement dit, que M. L. Dufour dit être constitué par une seule cavité, expliquant d'ailleurs l'erreur de ses devanciers; d'une portion céphalo-thoracique ou aorte; enfin, d'une portion caudale.

4° *Un appareil respiratoire*, dont il décrit avec plus de clarté et d'exactitude l'organe fondamental ou le poumon.

5° *Un appareil digestif*, où il fait connaître successivement les glandes salivaires, le canal digestif, œsophage, ventricule chylifique, intestin, le foie.

6° *Un appareil génital*, à propos duquel il signale la différence remarquable si bien mise en lumière il y a peu de mois par M. Duvernoy, et qui constitue deux types distincts dans les organes femelles.

7° *Un appareil vénéneux*, dont il donne une description plus détaillée qu'on ne l'avait fait jusqu'ici.

— M. Is. Geoffroy-Saint-Hilaire lit un *Rapport sur plusieurs Mémoires, Notes et Lettres de M. de Quatrefages et de M. Souleyet, relatifs à l'organisation des Mollusques gastéropodes dits Phlébentérés*. Ce travail scientifique est beaucoup trop étendu pour qu'il nous soit possible de l'insérer ici. Nous renvoyons nos lecteurs, pour juger de la portée de cet arrêt intervenu dans une discussion longue et malheureusement trop acharnée, à la lecture complète du rapport fait à l'Académie. Nous pensons, en effet, qu'en pareille matière une étude approfondie des faits peut seule devenir la base d'une opinion sérieuse. Cette étude nous

ne l'avons pas faite, et nous ne pourrions par conséquent que répéter, sans contrôle, les conclusions du rapporteur de la commission académique. Ces conclusions nous inspirent toute confiance; mais d'autres conclusions beaucoup plus sévères ayant été prises devant la Société de Biologie par un autre rapporteur digne de la confiance des savants; sans vouloir mettre sur la même ligne ces deux documents scientifiques, nous ne pourrions citer les unes et taire les autres sans faire acte de partialité. Or, nous ne désirons pas accepter, en quelque sorte, la responsabilité des unes et des autres, en les rapportant même à titre de simple document. Étrangers à cette question difficile, vers laquelle nous n'avons pas dirigé nos travaux, et croyant d'ailleurs que les rapports sont des jugements que doit sanctionner, avec le temps, le public savant, nous avertissons seulement nos lecteurs de l'apparition de ces deux nouvelles pièces dans le volumineux dossier de ce procès scientifique, et nous attendons le jugement de l'avenir avec la seule passion de la vérité.

Séance du 27 Janvier. — M. Is. Geoffroy-Saint-Hilaire lit la Note suivante : *Existence à Madagascar d'un oiseau gigantesque.*

« Nous avons reçu avant-hier, de M. Malavois, colon de l'île de la Réunion, et fils d'un ancien correspondant de l'Institut, des objets d'un trop grand intérêt pour que nous ne nous fassions pas un devoir de les mettre immédiatement sous les yeux de l'Académie. Ces objets constatent l'existence, à Madagascar, d'un oiseau gigantesque, nouveau génériquement et spécifiquement pour la science, mais sur lequel, comme on le verra, il paraît exister de très-anciennes indications.

« En 1850, M. Abadie, capitaine de la marine marchande, a aperçu entre les mains d'un malgache, un œuf gigantesque que l'on avait perforé, et qui était employé à divers usages domestiques. Les indications données par ce malgache ont conduit à la découverte de deux autres

œufs non moins gigantesques, et de quelques ossements.

« Ces œufs sont de formes différentes : l'un a les deux bouts fort inégaux ; l'autre se rapproche beaucoup de la forme d'un ellipsoïde de révolution. Le premier a 0,86 de tour dans un sens, et 0,74 dans l'autre. Voici les dimensions du second :

« Grand diamètre	0,52.
« Petit diamètre	0,22.
« Grande circonférence	0,85.
« Petite circonférence	0,74.
« Volume	0 m. c., 008887.

« L'épaisseur de la coquille est d'environ 3 millim.

« Voici, comparativement, les principales mesures prises ou calculées de la même manière chez l'Autruche, le Casoar et la Poule :

	Autruche.	Casoar.	Poule.
« Grand diamètre	0,16	0,125	0,037
« Petit diamètre	0,155	0,09	0,045
« Grande circonférence	0,64	0,565	0,16
» Petite circonférence	0,425	0,29	0,14
« Volume	0,001527	0,000552	0,00060

« D'après les mesures prises, on voit que la capacité de l'œuf de l'oiseau de Madagascar est d'environ 8 litres 5/4, et que son volume égale celui de 148 œufs de Poule, de 16 œufs 1/2 de Casoar, 5 1/5 d'Autruche. Encore faut-il remarquer que l'œuf d'Autruche qui a servi de sujet de comparaison est d'un volume un peu supérieur à la moyenne.

« On s'était demandé si ces œufs sont des œufs d'oiseaux ou des œufs de reptiles. Leur examen a fourni la solution de cette question ; mais elle est donnée bien plus directement et bien plus complètement par l'examen des pièces osseuses venues avec les œufs. Je me borne, pour aujourd'hui, à mettre sous les yeux de l'Académie la plus caractéristique de celles dont j'ai commencé l'étude ; c'est l'extrémité inférieure du grand os

métatarsien du côté gauche. Il suffit de jeter les yeux sur cette pièce, pour reconnaître qu'elle appartient à un oiseau. Son examen démontre, de plus, que l'oiseau dont nous venons de présenter les œufs n'est pas un Dronte. La fossette correspondant à l'existence du pouce n'est pas ici indiquée ; donc le pouce manquait ou n'existait tout au plus, et encore est-ce peu vraisemblable, que dans des conditions très-rudimentaires. De même l'oiseau de Madagascar n'appartient ni au genre *Dinornis* de M. Owen, ni aux autres genres voisins découverts depuis quelques années à la Nouvelle-Zélande ; la forme très-élargie et déprimée de la portion inférieure du grand os tarsien est, à cet égard, très-caractéristique. Quant à l'*Ornithornis*, d'une part, et à l'*Austrorornis*, au *Nandou*, au *Dromée*, au *Casoar*, personne assurément ne sera tenté de les assimiler à l'oiseau gigantesque de Madagascar, qui, dès-lors, doit devenir le type d'un genre nouveau. Nous donnons à ce genre le nom d'*EPYORNIS* (*Æpiornis*), et à l'espèce l'épithète de *maximus*. »

Le savant académicien promet un travail complet sur cette remarquable acquisition de la zoologie. En attendant, il annonce qu'il a trouvé dans divers auteurs des documents qui montrent que l'existence de cet oiseau gigantesque avait déjà été signalée : M. Strickland avait déjà parlé d'un grand oiseau, d'après le capitaine Dumarele ; mais on n'y avait pas cru. On en trouve une indication, mais très-vague, dans Flaccourt (1658), et M. Lépervenche a écrit de Bourbon, il y a trois mois, au Muséum, pour annoncer la découverte de ces œufs ; mais il ignorait si c'étaient des œufs de poissons ou de reptiles.

III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES NATURALISTES DE MOSCOU.
1848, quarante-deuxième de sa fondation.

On sait que cette Société, composée des amis des scien-

ces naturelles, en Russie, et d'un grand nombre de correspondants de toutes les nations, compte, parmi ses membres, des hommes illustres qui ont rendu et rendent encore tous les jours de grands services à la science. C'est son vice-président actuel, M. *Fischer de Waldheim*, qui l'a fondée, et qui n'a cessé de faire les plus grands efforts pour la faire arriver à la haute réputation que les travaux de ses membres lui ont méritée dans le monde savant ; aussi la Société lui a-t-elle donné le plus haut témoignage de reconnaissance qu'il soit possible d'offrir, en fêtant le jubilé du cinquantième anniversaire du doctorat de son illustre fondateur, dans une séance solennelle tenue à Moscou le 22 février 1847. Le souvenir de cette fête, à laquelle ont concouru l'empereur de Russie, en faisant remettre, à cette occasion, à M. Fischer de Waldheim, les insignes de l'ordre de Sainte-Anne, 4^{re} classe, et toutes les Sociétés savantes de la Russie et de l'étranger, est éternisé, par la publication d'un magnifique ouvrage in-4^o, orné de belles planches, imprimé exprès pour cette circonstance, par la Société, et ayant pour titre : *Jubilaeum semisaecularem doctoris medicinæ et philosophiæ GOTTHELF FISCHER DE WALDHEIM, celebrant sodales Societatis Cæsareæ naturæ scrutatorum mosquensis.*

Dans ce volume, on trouve les Mémoires suivants :

1^o. Un Discours du premier secrétaire de la Société des naturalistes de Moscou, M. le professeur *Rouillier*, dans lequel il fait connaître la vie et les services de M. Fischer de Waldeim, et qui est suivi d'une liste chronologique et complète de ses ouvrages.

2^o. Sur l'état de l'Entomologie en Russie, par le comte C. *Mannerheim*.

3^o. Extrait du journal d'un Voyage fait en Djoungarie ou Songarie, par Grégoire *Karélin*, en 1841.

4^o. *Additamenta quaedam levia ad Fischeri de Waldheim celeberrimi Orthoptera Rossica, D^r. Ed. Eversmann ; avec une planche coloriée.*

5°. Veber die Entdeckung reichhaltiger lager von fossilien Knochen in sud Russeland, von Alex. Nordmann.

6°. Etudes paléontologiques sur les environs de Moscou, par Ch. Rouillier; avec 5 planches.

Comme l'énumération des travaux qui ont paru dans le *Bulletin de la Société Impériale des naturalistes de Moscou*, depuis le commencement de la publication, serait une chose impossible, et même inutile, puisque ces travaux sont connus de tous les naturalistes, nous allons nous borner à mentionner les Mémoires Zoologiques du tome XXI, correspondant à l'année 1848, et nous donnerons un peu plus d'étendue à l'indication de ceux qui appartiennent aux trois premiers trimestres de 1849, les seuls qui nous soient parvenus jusqu'ici.

1848. — N° 1. — Mémoire sur la famille des Carabiques, par le baron de Chaudoir, p. 1 à 154.

Übersicht, etc. — Aperçu des Mollusques terrestres et fluviatiles de la Livonie, par Schrenk, p. 155 à 185.

Einige, etc. — Quelques additions à la Mammalogie et à l'Ornithologie de l'empire de Russie, par Ed. Eversmann, p. 186 à 227; avec une planche représentant le *Dipus saltator* et le *Mus. Wagneri* Eversmann.

De mutillis nonnullis Rossicis, auctore Iv. Baer, p. 228 à 252; avec 1 pl. noire.

Chilonopsis, novum genus testarum e familia helicum icone et descriptione illustratum auctore Fischer de Waldheim, p. 255 à 256, pl. III, f. 1, 2.

Notice sur quelques fossiles de la Russie, par G. Fischer de Waldheim, p. 257 à 249, pl. 3, 4, 5.

1848. — N° 2. — *Verzeichniss*, etc. — Catalogue des Coléoptères observés dans le district de Kolyvan, en Sibérie, etc., par le docteur Fred. Gebler, p. 317 à 425. — Il y a beaucoup d'espèces nouvelles; c'est une suite d'un article paru dans le *Bulletin* de 1847, n° 2, p. 264.

Grundriss, etc. — Eléments d'une histoire des Mollus-

ques vivants de la Russie, par Th.-V. *Middendorf*, p. 424 à 475.

Note sur les spermaphores de la Seiche, par G. *Gros*, p. 474 à 482.

Antwort, etc. — Réponse au docteur Gebler sur quelques-unes de ses observations dans les numéros 2 et 4, 1847, du Bulletin, par M. Victor *Motschoulsky*, p. 482 à 495. — Suite d'un article du même Bulletin, 1847, p. 218.

Notice sur les restes des Crustacés fossiles du Jura de Moscou, par M. A. *Vosinsky*, p. 494 à 504. Une planche représentant quelques portions de pattes et de pinces de Crustacés.

Synopsis aller, etc. — Synopsis de toutes les espèces du genre *Corisa*, trouvées jusqu'ici en Europe; par Franz-Xaver *Fieber*, p. 505 à 539; avec 1 pl. au trait.

Note sur la *Glycia virgata* M. et le genre *Blechrus* M., par Victor *Motschoulsky*, p. 540 à 545. — Ce sont des rectifications sur deux Carabiques.

Kritische, etc. — Révision critique de l'ouvrage d'Erichson, « Histoire naturelle des Insectes d'Allemagne; » de quelques autres écrits entomologiques formant des monographies, et de quelques espèces qui se rencontrent en Russie. Par M. Victor *Motschoulsky*, p. 544 à 569; avec 2 tableaux pour les caractères des genres du groupe des *Trichoptilina*, et le catalogue de toutes les espèces.

Notice sur quelques ossements fossiles du gouvernement d'Orel, par M. *Borissjak*, p. 592 à 597.

1848. — N° 5. — *Verzeichniss*, etc. — Catalogue des Coléoptères du district de Kolyvan, etc., par *Gebler*, p. 5 à 85. — Suite et fin, avec un supplément. (Voir le numéro 2, p. 517.)

Notice sur quelques Céphalopodes du calcaire de montagne de Kalouga et de Moscou, par M. G. *Fischer de Waldheim*; avec 1 planche, p. 425 à 456.

Uber, etc. — Sur quelques Sauriens du Zechstein de la

Russie, par le docteur E. *Eichwald*, p. 156 à 204 ; avec 4 planches.

Beschreibung, etc. — Description de quelques nouveaux Lépidoptères de la Russie, par le docteur Eduard *Eversmann*, p. 205 à 254. — Il y a 20 espèces nouvelles décrites avec détail.

Die brustelle, etc. — Note sur le nid du *Pelopœus destillatorius*, Illig., Dahlb. (*Sphex spirifer* Panz, Faun. germ., 76, 15), par Ed. *Eversmann*, p. 248 à 254.

Lettre adressée à S. E. M. le vice-président de la Société, par M. Michel *Wolkoff*, p. 285 à 291. — Cette lettre est relative à des fossiles du gouvernement de Smolensk.

1848. — N° 4. — *Anatomische*, etc. — Examen anatomique des *Galeodes araneoides* et *intrepida*, par le docteur Modest *Kittary*, p. 507 à 574 ; avec 5 planches.

Description d'une espèce nouvelle de Cicindèle trouvée en Russie, et de quelques Carabes inédits de Russie et du nord de l'Anatolie, par le baron M. de *Chaudoir*, p. 442 à 454. — Il y a la description d'un *Carabus Dehaanii*, voisin du *Prodiguus*, et que l'auteur présume venir du Japon.

Notice sur quelques fossiles du gouvernement d'Orel, par M. G. *Fischer de Waldheim*, p. 455 à 469. Une planche (Coquilles).

Über den Torfbiber, etc. — Sur un Castor de la tourbe, par G. Carl *Eigenbrodt*, p. 540 à 547.

CONSPECTUS generum avium, auctore CAROLO-LUCIANO BONAPARTE (Lugduni Batavorum, 1850).

Nous nous ferions de graves reproches de n'avoir encore rien dit dans cette revue du *Genera*, ou plutôt du *Species* ornithologique du prince de Canino, si nous n'avions attendu, pour cela, que, de retour d'un voyage en Hollande, où nous en avons reçu un exemplaire de la main même de l'auteur, et débarrassé d'un nombre in-

fini de petits travaux, nous ayons pu lire attentivement ce recueil, déjà si riche en espèces, et en faire l'application à celles de notre propre collection.

Cet ouvrage, qui, d'après ce qu'en a dit l'auteur dans un article inséré dans la Revue (1850, p. 474), n'est encore que le prodrome d'un autre bien plus important qu'il publiera plus tard sous le titre d'*Ornithologie générale et particulière*, peut déjà néanmoins rendre les plus grands services aux ornithologistes, pour la connaissance des espèces nouvelles ou douteuses, de leur classification et de leur synonymie ; car l'auteur, tout en n'indiquant, en général, à chaque genre que les noms des espèces et leur synonymie la plus complète, y joint souvent, cependant, une courte description latine, mais suffisante, dès qu'il la croit nécessaire pour les espèces nouvelles ou peu connues, ou pour celles confondues jusqu'alors, mais reconnues aujourd'hui comme distinctes. Dans bien des cas même, tout un genre (comme celui de *Turdus*), toute une famille (comme celles des *Picidæ*, *Meropidæ*, *Plocidæ*, etc., etc.), y étant réunis, forment ainsi des monographies complètes. Nous acquérons chaque jour la preuve de son utilité à mesure que nous le parcourons et que nous trouvons à y faire d'heureuses applications aux espèces de notre collection. Disons-le donc hautement, mais justement et sans flatterie, la science doit un nouveau tribut de reconnaissance à l'auteur de ce dernier ouvrage, déjà si utile, et qui le deviendra bien plus encore à mesure qu'il se complètera. Elle le lui doit d'autant plus qu'il est le fruit de vingt-cinq années d'observations et de comparaisons minutieuses dans tous les musées d'Europe et d'Amérique, et dans tous les ouvrages d'ornithologie parus jusqu'à ce jour ; travail indispensable, toutefois, du moment où son auteur voulait présenter un tableau aussi complet que possible de toutes les richesses ornithologiques renfermées dans les divers musées du globe, et débrouiller le plus consciencieusement ce que la science offrait encore d'obs-

cur, vu la diversité et l'éloignement des lieux où elle était traitée par différents auteurs en même temps.

Nous allons citer un fait qui nous est personnel, et où nous croyons que déjà la science peut retirer quelque avantage de la comparaison des espèces du *Conspetus aviium* avec celles de notre collection.

Dans la famille des Merles, après le *Turdus olivaceus*, ou Griyrou du Cap de Levallant, nous voyons *Turdus olivacinus* Bonap., Mus. Lugd. ex Afr. m., avec cette courte phrase : « *Similis præcedenti sed valde minor.* »

Nous rappelant que nous avons fait la même observation sur une espèce d'Abyssinie, nous trouvons en note, à ses pieds : « *Turdus olivaceides* Nob., espèce d'Abyssinie qui ne diffère de l'*olivaceus* du Cap que par sa taille, et surtout son bec et ses pattes, plus faibles; et quant à sa coloration, en ce que le devant de son cou n'est pas blanc avec flammettes noirâtres, mais grisâtre avec flammettes peu prononcées, et que le bec est tout jaune, sans tache brune à la tranche supérieure. » Ne possédant qu'un individu, nous ne répondons pas que tous présentassent cette diversité de coloration; cependant, le nôtre est très-adulte, ce qui peut le faire supposer avec quelque fondement. Il résulte donc de la comparaison du *Turdus olivacinus* Bonap., avec notre *olivaceides*, qui doit perdre ce dernier nom, n'ayant pas été publié par nous, que cette espèce se trouve en Abyssinie, et qu'outre sa moindre taille elle diffère encore de l'*olivaceus* par la coloration de sa gorge et celle de son bec.

Nous avons vu encore avec le même intérêt que le Merle à calotte noire de Levallant, du Cap, *Turdus nigricapillus* de Vieillot, qui n'a jamais offert les moindres rapports avec les Turdidées, formait aujourd'hui le type d'un genre dans la famille *Ampeledæ* et la sous-famille *Leiotrichinæ*, sous le nom de *Lioptilus* Cabanis. Possédant cet oiseau depuis près de vingt ans, nous nous étions contenté de le placer près des *Leiotrix* depuis quelques années, pensant

bien que, tout en offrant plus de rapports avec ce genre qu'avec tout autre, il ne pouvait cependant y être naturellement incorporé, puisqu'il se compose d'espèces indiennes, tandis qu'il est de l'Afrique méridionale, et que son plumage sombre diffère totalement de celui des *Leio-*
trix.

Nous n'irons pas plus loin dans nos citations, que nous pourrions étendre beaucoup plus; mais ce n'est pas ici le lieu. Nous avons seulement voulu fournir quelque preuve de ce que nous avançons au sujet du *Conspetus*.

Dans cet ouvrage, la première famille, celle des Perroquets (*Psittacidae*) n'est pas traitée avec le même développement que toutes les autres; c'est-à-dire qu'après chaque genre une seule espèce, quelquefois deux et rarement trois, sont citées, tandis que dans les autres familles l'auteur indique toutes les espèces appartenant à chaque genre, accompagnant le plus souvent, comme nous l'avons dit, le nom spécifique et ses synonymies d'une phrase descriptive en latin. Mais l'auteur nous annonce dans la Revue (1850, p. 476) qu'il a dans ce moment sous presse un tableau général de cet ordre, et qui paraîtra sous le titre de *Conspetus psittacorum*; ce sera donc un ample dédommagement à ce que cette partie laissait à désirer dans le *Conspetus*.

En attendant, on trouvera déjà dans la Revue (1850, p. 424) un résumé des idées de l'auteur sur la classification de cette famille.

DE LAFRESNAYE.

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

Nous publierons, dans un prochain numéro, un travail de M. Alcide d'Orbigny, relatif à un nouveau genre de Mollusques d'eau douce, qui vient se placer dans la famille des *Unionidées*, entre les Anodontes et les Ethéries. Ce singulier Mollusque bivalve commence par ressembler

à une *Anodonte*, ayant deux valves libres, égales, régulières, pourvues de deux muscles d'attache, et il devient enfin une coquille à deux valves inégales, fixes, irrégulières comme chez les *Huîtres*, et n'ayant plus, ainsi que ce dernier genre, qu'une seule attache musculaire. C'est d'abord un Mollusque *dimyaire*, et ensuite un *monomyaire*.

Ce remarquable Mollusque, dont nous donnerons une figure détaillée, a été découvert à la Nouvelle-Grenade par M. le colonel Acosta; en voici la diagnose :

Acostæa guadasana. d'Orb. — Testâ irreguluri, ellipticâ, camplanatâ, gibbosulâ, inæquivalvi, valva inferiore crassa, virescens, nate productiore remotissima, intûs margaritacea; valva superiore subcomplanatâ, latere buccali truncatâ.

—

LA CÉTOINE DORÉE (*Cetonia aurata*, Linn.), employée en Russie comme un remède efficace contre la rage.

En Russie méridionale, dans le gouvernement de Saratow, où d'immenses steppes bordent les deux rives du Volga, le fléau de la rage est produit fréquemment par suite de la chaleur considérable et du manque d'ombrage. Les habitants, désolés par cette maladie, que leurs chiens leur communiquent souvent, ont cherché depuis longtemps quelques moyens curatifs. Ils ont essayé de différents végétaux, des préparations vésicantes obtenues des Cantharides, des Méloé, etc., sans arriver à des résultats satisfaisants.

Un habitant de ce gouvernement a publié, il y a quelques années, dans une gazette russe, qu'il emploie depuis trente années, pour guérir cette cruelle maladie, un moyen très-simple et très-efficace. Il assure même que, pendant cet espace de temps, aucun des sujets traités par lui n'est mort, et que le remède qu'il recommande peut être employé avec succès à tous les degrés de la maladie. Voici le

procédé que ce propriétaire a publié dans le journal de sa province :

Au printemps, il fait chercher au fond des grandes fourmilières (*formica rufa*, L.) certaines larves blanches ; il les conserve chez lui dans un pot, avec la terre dans laquelle on les a prises, jusqu'à leur transformation en insectes parfaits, ce qui a lieu au mois de mai. Cet insecte, qui n'est autre que la *Cetonia aurata*, L., est tué immédiatement par la chaleur, puis desséché, et les individus sont mis dans des bocaux que l'on ferme hermétiquement. Il enferme de suite ces insectes dans des flacons, pour conserver l'odeur forte qui leur est propre, surtout au printemps, car c'est à ce principe odorant qu'il attribue les effets du remède.

Quand un cas de rage se présente, il réduit en poudre un certain nombre de ces insectes, étend cette poudre sur du pain couvert d'une couche de beurre, sans sel, et le fait manger de suite au malade. Toutes les parties de l'insecte, sans exception, doivent composer cette poudre, qui, par cela même, ne peut pas être très-fine, puisqu'elle se compose de fragments d'ailes, d'élytres, pattes, et autres parties cornées de la Cétoine.

Pendant le traitement, il faut que le malade boive le moins possible, et, s'il en éprouve impérieusement le besoin, il doit boire un peu d'eau pure. Il peut manger.

Ordinairement, le seul effet de ce remède est de donner un sommeil plus ou moins long. Il faut abandonner le malade à ce sommeil, qu'on a vu se prolonger jusqu'à trente-six heures ; après quoi, le plus souvent, il est complètement rétabli.

Quant au traitement des morsures, il recommande les moyens ordinaires.

La dose que doit avaler le malade dépend du développement de la maladie et de l'âge de l'individu. Il donne à un sujet adulte, immédiatement après la morsure, de deux à trois Cétoines, en deux ou trois doses, dans la

même journée ; à un enfant, de une à deux ; à un individu chez lequel la maladie s'est déjà fortement développée, de quatre à cinq. Il en est de même pour les animaux. Si ce remède était donné à un individu sain, il n'en résulterait pour lui aucun danger.

Dans le cas où quelques symptômes de la maladie se présenteraient, même plusieurs jours après, on pourrait recommencer. En général, la première dose suffit.

M. Motschoulsky, l'un des entomologistes les plus distingués de la Russie, après avoir lu ces annonces dans les gazettes russes, a voulu faire quelques expériences. Habitant une partie de la Russie où les chaleurs sont très-fortes, et où, par conséquent, il se manifeste très-souvent des cas de rage, il a pu faire les expériences suivantes :

En 1846, un chien enragé avait mordu trois des chiens de M. Motschoulsky, et déchiré un grand nombre de volailles qui se trouvaient dans la cour : deux de ces chiens furent immédiatement tués ; mais le troisième, qui avait aussi une blessure saignante, fut conservé pour l'expérience. On lui fit prendre le remède ci-dessus, composé de deux Cétoines, en deux prises, et ce chien ne mourut pas, et ne fut pas enragé. Cependant, M. Motschoulsky a remarqué que chaque année, à l'approche de l'époque où il avait été mordu, il montrait une tristesse qui semblait provoquée par des crampes dans l'estomac, et durait quatre à cinq jours.

L'année suivante, deux enfants furent mordus par un chien enragé, dans le voisinage de l'habitation de M. Motschoulsky. Il leur donna à chacun une Cétoine et demie, ce qui les fit dormir, et ils n'ont jamais montré aucun symptôme de rage.

Pour ce traitement, M. Motschoulsky a employé des Cétoines qu'il avait prises sur des fleurs, et conservées en plein air. Cependant, la poudre avait une odeur particulière que nous lui avons trouvée, en écrasant des individus de notre collection.

Tels sont les renseignements qui nous ont été donnés par M. Motschoulsky, sur cette question si importante. Nous avons cru devoir les publier, afin de provoquer des études et des expériences. Si les faits consignés dans les journaux russes étaient exacts, si la Cétoine dorée, cet insecte si commun, surtout sur les roses, était vraiment un spécifique contre cette affreuse maladie de la rage, que nous sommes encore impuissants à guérir, l'entomologie aurait de nouveaux droits à notre reconnaissance, car elle aurait encore rendu un grand service à l'humanité.

(G. M.)

M. EHRENBURG vient de publier une *Centurie de documents historiques sur les météores dits pluies de sang, et autres prodiges*. Dans cette centurie, M. Ehrenberg a rangé, par ordre de date, à partir de l'an 530 avant Jésus-Christ jusqu'en 1849, d'abord toutes les mentions faites par les historiens de matières alimentaires où l'on a cru remarquer des traces de sang, et, en second lieu, les pluies de sang et autres phénomènes analogues, en accompagnant chaque mention de quelques remarques critiques. Il termine par un tableau fort curieux de ces pluies de sang et de poussière dues aux vents alisés, phénomènes qu'il divise en pluie de sang, neiges rousses, pluies de chair rouge, céréales sanglantes, grêle rouge, poudres noires ou colorées, poussières sèches, pluies de feu, phénomènes lumineux, pierres météoriques, etc., etc.

M. DE MARSEUL s'occupe, pour le *Species des Coléoptères*, d'un travail monographique sur le groupe des Hétéroïdes. On lui a communiqué toutes les collections de Paris; mais il voudrait en consulter d'autres, afin de rendre son travail aussi complet que possible. M. de Marseul désirerait surtout recevoir en communication les individus types des descriptions qui ont été publiées. Il resti-

tuera scrupuleusement tous ces insectes, après les avoir déterminés et classés avec grand soin.

Ecrire à M. de Marseul, rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, n° 12, pour s'entendre sur la manière de lui faire parvenir ces communications.

V. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Species des Coléoptères trimères sécuripalpes, par M. E. *Mulsant*. — Lyon, 1850; grand in-8, formant le t. 2 des Annales de la Société d'Agriculture de Lyon.

Revue des Odonates ou Libellules d'Europe, par M. *Edm. de Sélys Longchamps*, avec la collaboration de M. le docteur *H.-A. Hagen* (de Kœnigsberg). — Paris, Bruxelles et Leipzig, 1850. 4 vol. in-8.

Arsberattelse, etc. — Rapport annuel sur les progrès de l'histoire naturelle des Insectes, des Myriapodes et des Arachnides pendant les années 1845 et 1846, par M. *C.-H. Boheman*. — Stockholm, 1847 (t. 2 du Rapport annuel sur les progrès de la Zoologie). In-8.

TABLE DES MATIÈRES DU N° 1.

DUVERNOY. — Cours d'histoire naturelle des corps organisés.	5
IS. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE. — Cours de zoologie.	12
— Mammifères (Primates).	20
O. DES MURS et H. LUCAS. — Nouveau genre d'Alouette, etc.	24
BOUCHARDAT. — Digestion des vers à soie.	54
— Maladies des vers à soie.	41
Académie des Sciences de Paris.	46
Société impériale des naturalistes de Moscou.	52
CH.-L. BONAPARTE. — Conspectus generum avium.	56
D'ORBIGNY. — Nouveau genre de Mollusque d'eau douce.	59
GUÉRIN-MÉNEVILLE. — Cétoine dorée contre la rage.	60
EHRENBERG. — Pluies de sang, etc.	63
DE MARSEUL. — Species des Coléoptères.	ib.
Bulletin bibliographique.	64

I. TRAVAUX INÉDITS.

SUR les caractères zoologiques des Mammifères
aquatiques, par M. le D^r PUCHERAN (1).

La classe des vertébrés connue sous le nom de Mammifères renferme une multitude d'animaux qui, quoique disséminés dans les divers ordres qui la composent, se ressemblent néanmoins par le séjour au milieu des eaux, qui leur est propre, soit qu'ils aillent simplement y chercher leur nourriture, soit qu'ils y habitent ordinairement. Ces derniers se distinguent principalement de leurs congénères par l'existence des membranes ou palmatures qui occupent les intervalles de séparation de leurs doigts; c'est d'eux surtout que nous allons nous occuper dans ce premier travail. Nous nous bornerons, pour le moment, à esquisser les caractères zoologiques qui leur conviennent en général, réservant pour des époques postérieures l'énonciation des faits anatomiques et physiologiques que l'observation aura dévoilé, soit à d'autres, soit à nous-mêmes. Seulement, au lieu de présenter simplement et purement les résultats qui nous sont propres, nous ajouterons ceux qui déjà ont été signalés par Steller (2) et par

(1) Ce Mémoire a été présenté à l'Académie des Sciences dans la séance du 20 octobre 1845. Je suis, dans ce moment, occupé à faire l'application aux reptiles des résultats qui s'y trouvent énoncés.

(2) Quoique Steller n'ait jamais traité *ex professo* le sujet qui nous occupe présentement, cependant on trouve dans son beau travail de *Bestiis marinis*, inséré dans le deuxième volume des *Novi commentarii Academiae Scientiarum petropolitanae*, une

deux de nos grands maîtres en zoologie et en anatomie comparée, MM. les professeurs de Blainville et Geoffroy-Saint-Hilaire fils. Grâce à ce tableau, présenté d'ensemble, il sera facile de saisir les modifications extérieures propres à ce groupe de Mammifères.

§ 1. — *Des formes générales chez les Mammifères aquatiques.*

Le premier fait général que l'on constate lorsqu'on examine, sous le point de vue de leurs formes générales, les Mammifères aquatiques, est relatif à la supériorité de taille qui les caractérise. C'est à M. le professeur Geoffroy-Saint-Hilaire fils qu'appartient l'honneur d'avoir le premier signalé ce principe, dont il a fait l'application à tout le règne animal, dans ses *Recherches anatomiques et physiologiques sur la variation de la taille dans les animaux sauvages et domestiques et dans les races humaines*. L'on peut de plus assurer que l'accroissement de dimension de ces animaux est en raison directe de la durée de leur séjour dans l'eau.

Ce fait peut être également démontré par la comparaison des familles, des genres et même des espèces, pour les genres peu naturels qui renferment à la fois des espèces purement terrestres et d'autres purement aquatiques.

Ainsi, aucun Carnassier terrestre n'approche de la taille foule d'aperçus et de rapprochements ingénieux entre les animaux qu'il décrit, rapprochements qui me semblent justifier la place que je lui donne plus haut, à côté de MM. de Blainville et Geoffroy-Saint-Hilaire fils. Je citerai, à l'appui du jugement que je porte, la phrase suivante de cet observateur sur la position si reculée des membres postérieurs chez l'ours marin :

« *Enati sunt pedes posteriores in extimâ corporis parte post anum, ut in Phocâ, colymbis, alcâ, graculo marino et aliis avibus marinis, multum natatu, incessu valentibus, etc., etc.* » (Novi comm., tom. II, p. 337.)

du Phoque moine, du Phoque à petits ongles (*Phoca leptonyx*, Blainv. ; *Stenorhynque leptonyx*, F. Cuv.), et de plusieurs autres amphibiens, animaux qui se trouvent ainsi en rapport avec les Cétacés, par leurs grandes dimensions comme par leur organisation essentiellement aquatique. Dans la famille de Carnassiers, qui comprend le genre *Mustela* de Linné, se trouve un genre aquatique, le genre Loutre, beaucoup plus grand que tous les Carnassiers terrestres qui l'avoisinent. On peut même remarquer, en comparant entr'elles les diverses Loutres, que la Saricovienne, et surtout l'Enhydre, qui sont les plus essentiellement aquatiques, sont aussi celles qui atteignent les plus grandes dimensions.

Parmi les Rongeurs, les mêmes rapports se présentent : l'Ondatra, les Hydromys, le Myopotame, et surtout le Castor, sont remarquables à la fois dans la famille des Muriens et par leur grande taille et par leurs habitudes aquatiques. Parmi les Caviens, nous voyons de même deux genres se distinguer par leur grande taille, et ces genres, le Cabiai et le Paca, sont encore des genres aquatiques. Enfin, dans le groupe des Insectivores, il en est encore ainsi des Desmans, comparés aux Musaraignes, et même, parmi celles-ci, des espèces aquatiques comparées aux espèces essentiellement terrestres (1).

Indépendamment de cette hypertrophie de stature, les Mammifères à pieds palmés sont remarquables par l'allongement qui les caractérise (2) et qui leur permet de déplacer avec facilité la masse liquide au milieu de laquelle ils séjournent. Ce fait, incontestable pour les Cétacés, les Phoques et les Otaries, ne l'est guère moins pour le Castor, le Myopotame, l'Ondatra, les diverses espèces d'Hy-

(1) Is. Geoffroy Saint-Hilaire, Recherches zoologiques et physiologiques sur les variations de la taille dans les animaux sauvages et domestiques et dans les races humaines. (Essais de zoologie générale, page 346.)

(2) M. de Blainville.

dromys actuellement connues, etc. A plus forte raison on ne saurait le nier pour les diverses espèces de Loutres que tous les zoologistes modernes ont placé dans une famille de Carnassiers composée de Mammifères auxquels leurs formes sveltes et élancées ont fait donner le nom d'animaux vermiformes.

Mais cet allongement ne s'opère que par suite de l'atrophie des membres, qui sont dès-lors réellement affaiblis (4). Cet effet est surtout saisissable chez les Cétacés, que l'on sait totalement privés de pattes postérieures. Les Phoques et les autres Mammifères que nous avons déjà nommés ne font point exception à ce fait général, quel que soit le point de vue d'où l'on parte pour en donner l'explication, soit qu'on considère cet affaissement, avec notre illustre Lamarck, comme étant le résultat de l'influence du milieu aquatique, soit qu'on admette, avec MM. Geoffroy-Saint-Hilaire père et fils, que, par suite du principe du balancement des organismes, le grand nombre des pièces osseuses composant la colonne vertébrale a entraîné l'atrophie des membres.

Il existe donc, sous le point de vue de la disposition des organes servant à la marche, un véritable antagonisme entre les animaux dont l'existence est réellement aquatique et ceux qui fréquentent seulement les lieux inondés pour y chercher leur nourriture. Ces derniers, en effet, au lieu d'avoir les membres courts, les ont, au contraire, allongés et effilés. Nous citerons comme exemples, dans la famille des Carnassiers, le Raton crabier (*Procyon cancrivorus*, Geoff.-St-Hil.), le Chau (*Felis chaus*, Guld.), que Guldænsted a découvert dans les vallées du Caucase, où il fréquente les lieux inondés et couverts de roseaux, poursuivant les poissons, les grenouilles et les oiseaux

(4) Lamarck, Philosophie zoologique, tom. I, p. 144. — Is. Geoffroy-Saint-Hilaire, article Mammifères, du Dictionnaire classique d'histoire naturelle.

aquatiques, espèce que M. Geoffroy-Saint-Hilaire père a retrouvée dans une île du Nil, fidèle à ces mêmes habitudes; le Chat botté, que Bruce a rencontré dans les vallées basses de l'Abyssinie, où il guette les pintades au moment où elles viennent boire, etc.

Cet antagonisme dans la forme et la proportion des membres, chez des animaux que des habitudes analogues rapprochent à tant d'égards les uns des autres, se retrouve, pour les membres postérieurs, bien plus marqué dans les oiseaux, qui en présentent des types plus multipliés. Tous les oiseaux palmipèdes ont les membres postérieurs courts, et placés très en arrière du corps : la simple inspection d'un de ces oiseaux, quelle que soit la section à laquelle il appartienne, ne laisse aucun doute à cet égard. Tout au contraire, les Echassiers, ou oiseaux de rivage, ont leurs membres postérieurs d'une longueur qui chez quelques-uns, tels que les Cigognes, les Grues, les Tantales, est réellement hors de toute proportion avec le reste du corps. D'autres oiseaux, mais appartenant à des ordres différents dans cette classe (les Pygargues et le Balbuzard, parmi les Rapaces diurnes; le Cincle, parmi les Passe-reaux), nous offrent le même fait que les Echassiers.

Il est probable que ces différences dans l'état des membres sont en rapport avec des antagonismes de grosseur et de développement des renflements de la moelle épinière. Déjà M. le professeur Serres, à qui la science est redevable d'avoir établi la corrélation qui existe entre le développement des membres et le développement des renflements de la moelle épinière, nous apprend que les Cétacés, qui sont privés de membres postérieurs, n'ont que le renflement antérieur de la moelle épinière, et point le postérieur, absolument comme les reptiles bimanés (1). A partir de la région pectorale, leur moelle épinière se comporte comme celle des Poissons anguilliformes, et des Ophidiens parmi

(1) Anatomie comparée du cerveau, tome II, page 429.

les Reptiles. Les Phoques, ajoute-t-il, dont les membres empétrés, selon l'expression des zoologistes, ne font guère que l'office des nageoires des poissons, sont remarquables par la faiblesse des renflements épiniens qui leur correspondent (1). Or, les données anatomiques que nous venons d'esquisser sont d'autant plus précieuses qu'elles ont été établies dans un autre but, et nullement dans celui d'expliquer le fait de zoologie générale que nous avons énoncé plus haut, celui de l'atrophie des membres chez les Mammifères palmipèdes.

Au reste, cette question des rapports de volume et de développement des renflements de la moelle épinière avec les états divers des membres, chez les animaux doués de mœurs aquatiques et chez ceux qui fréquentent simplement le bord des rivières, est une de celles que nous espérons plus tard élucider plus convenablement. Nous le ferons avec d'autant plus d'intérêt qu'indépendamment de la solution du problème posé ci-dessus, celle qui se rattache aux rapports de volume de la moelle épinière et de l'encéphale, n'est guère moins digne de fixer l'attention. Nous savons d'une part, en effet, que, depuis Scemmering, il est établi en Anatomie que la moelle épinière et l'encéphale sont développés en raison inverse l'un de l'autre; et, d'autre part, nous croyons, d'après ce que nous avons observé chez les Cétacés, les Phoques et quelques autres Mammifères qui leur sont analogues, nous croyons pouvoir établir en principe que, sous le point de vue de son grand développement, l'Encéphale des Mammifères palmipèdes occupe un rang très-élevé dans cette classe de vertébrés, ce qu'on aurait pu, du reste, conjecturer, d'après le grand développement de leurs têtes.

Nous laisserons de côté, pour le moment, ce qui est relatif à ces rapports anatomiques, et nous allons exposer ce qui est relatif aux modifications que l'existence des

(1) *Ibid.*

palmatures entraîne dans la structure et l'état des membres chez les Mammifères aquatiques.

(La suite prochainement.)

**SUR le *Pachycephala macrorhyncha* de M. Strickland,
par M. de LAFRESNAYE.**

M. William Jardine, dans un des derniers cahiers de ses *Illustrations of Ornithology*, donne la figure du *Pachycephala macrorhyncha* Strickland, décrit par ce savant.

« Cet oiseau d'Amboine, dit-il, présente, dans la distribution des couleurs de son plumage, tant de rapports avec les *Pachycephala gutturalis*, *melanura* d'Australie, qu'il était difficile de lui donner un nom basé seulement sur son plumage, et que j'ai préféré adopter le nom plus expressif de *macrorhyncha*.

« La découverte d'une espèce du genre australien *Pachycephala*, dans une contrée aussi éloignée au nord de la Nouvelle-Hollande qu'Amboine, est un fait des plus intéressants, d'autant plus que, par sa forme particulière, elle indique les véritables affinités d'un genre qui, jusqu'à présent, était tout anomal et embarrassant à classer. Le petit groupe d'oiseaux renfermant les genres *Pachycephala* et *Eopsaltria* a été classé tout-à-fait au hasard par la plupart des auteurs modernes, qui semblent n'avoir eu aucune idée de ses véritables affinités, et se sont contentés de le placer, d'après quelque ressemblance imaginaire, dans des familles américaines qui en sont bien éloignées, les *Ampelidæ* et les *Vireoninæ*.

« L'oiseau en question, quoique, sans nul doute, un véritable *Pachycephala*, se distingue par un bec remarquablement plus long et plus comprimé que chez les autres espèces du genre. Sous ce rapport, il offre tant d'analogie avec certains genres de la famille *Laniidæ*, qu'on ne peut guère mettre en doute, d'après cela, que les *Pachycephala*

linæ ne puissent être considérées comme une sous-famille australienne de ce groupe étendu. Cette opinion est confirmée par les observations de M. Gould, qui a remarqué que leurs mœurs étaient analogues à celles des Piegrichs, et qui a été le premier à les classer dans cette famille. C'est principalement avec la sous-famille africaine, renfermant, dans les *Laniidæ*, les genres *Laniarius*, *Telophorus*, etc., que les *Pachycephalinæ* ont le plus d'affinité, laquelle est indiquée non-seulement par la forme particulière du bec, mais aussi par la grande analogie de plumage, comme il est facile de s'en convaincre, en comparant le *Telophorus zeylonus*, Lin. d'Afrique, ou le *Laniarius olivaceus* du même continent avec leurs représentants d'Australie. »

Ce savant décrit ensuite cette espèce, qu'il croit nouvelle, comme ayant le dessus et les côtés de la tête noirs, le menton et la gorge blancs, entourés d'une bande noire, qui se joint, par ses extrémités, au noir de la tête; une bande sur la nuque, et tout le reste des parties inférieures d'un beau jaune; le dos et les scapulaires d'un vert-olive foncé; la queue d'un noir obscur, et une longueur totale de 7 pouces anglais.

Tout en adoptant les idées très-judicieuses de M. Strickland, sur la classification de cet oiseau, nous sommes loin de le regarder comme espèce nouvelle. Il y a déjà fort longtemps que, nous l'étant procuré dans un lot d'oiseaux de l'Inde, nous parvînmes, après de longues recherches, à le trouver décrit par Vieillot, dans le *Nouveau diction. d'hist. nat.*, vol. 15, p. 99, sous le nom de Gonolek à cravatte blanche (*Laniarius albicollis*, Vieillot), ayant pour synonymes la Cravatte blanche, Levaillant, Afrique, pl. 115. — *Motacilla Dubia*, Shaw. Nous rangeâmes donc notre oiseau dans les Gonoleks, d'après Vieillot, quoique nous trouvassions qu'il ne cadrait pas parfaitement bien avec les autres espèces de ce genre africain. Quelque temps après, nous ne fûmes pas peu surpris lorsque, nous étant

procuré le *Pachycephala gutturalis* de la Nouvelle-Hollande, nous trouvâmes chez cet oiseau un tel rapport de coloration avec notre *Laniarius albicollis*, que ce ne fut qu'après une comparaison attentive, et surtout d'après la différence de dimension du bec, beaucoup plus fort chez l'espèce indienne, que nous reconnûmes qu'elles constituaient bien positivement deux espèces distinctes, l'une indienne et l'autre de la Nouvelle-Hollande.

Après avoir comparé notre *Laniarius albicollis* de Vieillot avec la description et la figure du *Pachycephala macrorhyncha* de M. Strickland, nous n'y avons point trouvé de différence, et nous sommes restés convaincus que très-probablement ce savant n'a point eu connaissance du *Laniarius albicollis* de Vieillot ni de la planche de Levaillant où est figuré l'oiseau qu'il appelle la Cravatte blanche, nom adopté depuis lui par Vieillot. L'individu décrit et figuré par Levaillant était du cabinet de M. Temminck, et venait de Batavia ; celui décrit par Vieillot était du Musée de Paris, et venait du continent de l'Inde. En plaçant aujourd'hui les *Pachycephalinae* dans les *Laniidae*, on ne fait que suivre l'idée de Vieillot, qui avait fait de la Cravatte blanche de Levaillant un Gonolek ou Piegrièche à bec de Merle.

Nous possédons un oiseau de l'Inde que, d'après ses rapports de forme et de taille, nous regardons comme jeune ou femelle de ce *Laniarius albicollis* de Vieillot, devenu pour nous le *Pachycephala albicollis*, et non *macrorhyncha*, puisque ce dernier nom est postérieur à l'autre de beaucoup d'années. Il est, en dessus, d'une teinte uniforme, couleur de fumée ou de terre d'ombre, avec le dessus de la tête et ses côtés d'un gris cendré ; la gorge et le devant du cou blancs, et le reste du dessous du corps d'un blanc enfumé plus foncé sur la poitrine.

SUR une nouvelle espèce de COLOMBE de Chili,
par M. P. HARTLAUB.

ZENAIDA INNOTATA, Nob. — F. capite, collo et corpore sub-
tus vinaceo-rufescentibus, fronte, loris et mento pallidioribus;
dorso, tergo, uropygio alarumque tectricibus dorso proximis ma-
gis olivaceo-brunnescentibus; flexura alæ nivea; tectricibus alæ
remigibusque tertiariis ex parte canis; subalaribus nigricantibus;
remigibus prim. et sec. nigris; cauda nigra, basi cinerascende,
cruribus albidis; alis totis immaculatis; rostro gracillimo nigro;
pedibus brunneis. *Mas* ad.

Fœm. Tota olivaceo-brunnescens, subtus versus abdomen
medium pallidior; mento albido, flexura alæ alba; cauda nigra,
rectricibus mediis dorso concoloribus. — Long. tot. (*mas*) 8"
6"; rostr. 5 1/2"; alæ 5" 4"; tarsi 7". — Longit. tot. (*fœm.*)
7" 7". — Chili, Mus. Brem.

ENUMÉRATION des Reptiles provenant du Chili,
par M. AL. GUICHENOT.

Les Reptiles que nous avons fait connaître dans la
Faune chilienne ont été recueillis par M. Gay, qui a bien
voulu nous les communiquer. Ces contrées, des plus in-
téressantes pour la zoologie, montrent combien les ani-
maux de toutes sortes qui les peuplent sont différents,
pour la plupart, de ceux qui ont été découverts ailleurs,
comme on devait bien *a priori* le pressentir.

Néanmoins, nous devons d'abord faire remarquer que
plusieurs des Reptiles dont il s'agit sont répandus sur plu-
sieurs points de l'Amérique, et notamment de l'Amérique
méridionale, quoique plusieurs d'entr'eux, cependant,
soient exclusivement propres à telle ou telle localité de
cette même partie du Nouveau-Monde.

Quoique nos connaissances erpétologiques, relative-
ment à la *Faune du Chili*, soient demeurées jusqu'à pré-
sent incomplètes, les découvertes faites à diverses époques

sur cette partie de la zoologie ont cependant fourni aux erpétologistes un nombre déjà assez considérable d'espèces distinctes, dont plusieurs ont donné lieu à l'établissement de genres nouveaux, et dont on n'a pas encore, jusqu'ici, rencontré les analogues dans les autres régions de ce vaste continent.

Cela dit, ajoutons que, parmi les Reptiles que nous avons à signaler dans cette ébauche géographique du Chili, dont les Chéloniens commenceront la liste, nous avons observé les suivants : la Tortue charbonnière de Spix (*Testudo carbonaria*), dont nous ignorions l'existence dans ce pays, lors de notre publication des *Reptiles du Chili*. Nous avons ensuite reconnu, parmi les Sauriens, le *Gecko* (*Hemidactylus*) *verruculatus*, le *Gecko* (*Ptyodactylus*) *Feuillæi*, le *Gecko* (*Phyllodactylus*) *gymnopygus*, les *Gecko* (*Gymnodactylus*) *Gaudichaudii* et *Dorbignii*.

Ces espèces sont particulières au Chili, si l'on en excepte la première, qui est connue en Europe aussi bien que sur les côtes méditerranéennes. Le Chili n'a fourni, jusqu'ici, encore que le seul Iguanien appelé *Anolis fuscoauratus*; on y trouve aussi le genre Proctotrète, voisin, par ses affinités, des Holotropis, et très-nombreux en espèces dans ces parages, mais dont plusieurs d'entr'elles, néanmoins, se montrent dans certaines contrées qui avoisinent ce pays. Le Microlophe de Lesson, comme l'Oplure de Bibron, tout nouvellement décrit par nous, et qui ne peut être confondu avec ceux du groupe auquel il appartient, à cause de ses caractères marqués, lui sont exclusivement propres.

L'Aporomère orné est aussi du Chili, la seule région américaine qui le possède encore, et qui fournit aussi, indépendamment de cette espèce, un Chalcidien ou Cyclosaure, le *Chalcides* *Dorbignii*, qui lui est tout à fait particulier. De plus, la grande division des Ophidiens est représentée, dans cette même localité, par plusieurs Serpents, répartis en six groupes ou divisions distinctes, qui

ne se sont point trouvés parmi les riches collections rassemblées au Chili par les soins de M. Gay, à l'exception pourtant de la *Coronella Merremii* et de la *Coronella Chilensis* de Schlegel, et tous décrits par les différents auteurs.

Vient ensuite le *Cystignathus Bibronii*, parmi la famille des Batraciens raniformes, et qui est essentiellement restreint au Chili. Trois autres, ceux appelés *Cystignathus nudosus*, *elegans* et *roseus*, se trouvent aussi dans ce dernier pays et aux îles de l'archipel de Chiloé. La présence de cette dernière est confirmée jusque dans les provinces centrales. Le Chili produit également les deux espèces que M. Bell a rapportées à son genre *Borborocætes*, voisin, par ses affinités, des *Cystignathus*, et auxquels, un jour peut-être, il sera réuni, lorsqu'on le connaîtra mieux : ces deux espèces sont les *Borborocætes Bibronii* et *Grayii*, dont nous n'avons parlé que d'après lui ; on les retrouve aussi à Chiloé. Le *Cycloramphus marmoratus* est de même du Chili. On y trouve également la *Litoria glandulosa* de Bell. Le Chili serait également la patrie du *Batrachyla leptopus*, dont les caractères consisteraient, selon M. Bell, dans la langue presque ronde, libre dans sa partie postérieure ; les dents palatines disposées sur deux rangs obliques entre les arrière-narines ; le tympan visible, petit et arrondi ; les doigts postérieurs déprimés, légèrement dilatés à leur extrémité, et les antérieurs seulement un peu plus palmés à leur base que ceux de derrière. Enfin, à la suite de cette nombreuse série d'espèces, on remarque encore, parmi les Batraciens *anoures* ou sans queue, quelques Bufoniformes ; espèces qui sont les *Dendrobates pictus*, le *Rhinoderma Darwinii*, remarquable par l'appendice cutané qu'il porte à l'extrémité du museau, et le *Bufo Chilensis*, qui a les plus grands rapports avec ceux d'Europe, notamment avec le *vulgaris*, mais dont le premier doigt des membres antérieurs est un peu plus long que le second.

Nous avons lieu de supposer que les Batraciens *urodèles*

ou pourvus d'une queue, tels que les Salamandres, les Tritons et autres genres analogues, sont étrangers au pays dont nous venons de chercher à faire connaître les productions erpétologiques; car nous n'avons jamais été à même d'observer aucun de ces Reptiles parmi ceux recueillis par les différents voyageurs dans les mêmes parages.

NOTE sur les mœurs des Crustacés des Antilles, par P. DUCHASSAING, docteur en médecine, licencié ès-sciences naturelles, à Panama.

1. *Cardisoma carnifex* Latr. — *Gecarcinus hirtipes* Lk. — *Gecarcinus carnifex* Bosc. — *Cardisoma guarhumi* Lat. — Le *Cardisoma guarhumi*, représenté dans la planche 20 de la nouvelle édition du *Règne animal* de Cuvier, n'est pas une espèce particulière; ce n'est que le vieil âge du *C. carnifex*. Nous avons pu nous en convaincre, par l'étude de beaucoup d'individus: quand l'animal est arrivé à cet âge avancé, la pince gauche atteint quelquefois six à sept pouces de longueur.

Les Cardisomes sont polyphages; ils dévorent tout ce qu'il leur arrive de rencontrer; généralement ils vivent dans les terrains fangeux des palétuviers, et leur nourriture consiste presque exclusivement dans les fruits sucrés des mammins (*Annona palustris*), qui croissent en quantité dans ces endroits. Ils se creusent des trous dans la fange, et s'y retirent au moindre bruit. Ceux qui vivent à la proximité des cimetières creusent des terriers qui vont jusqu'aux cadavres, et en font leur nourriture. Les endroits de sépulture sont donc, aux Antilles, percés en tous sens par les nombreux terriers de ces animaux. Cependant, le *Cardisoma carnifex* constitue une nourriture fort recherchée aux Antilles; sa chair est plus délicate que celle des Tourlouroux. Quand on désire en manger, on a soin de ne prendre que ceux qui vivent dans les palétuviers,

loin des lieux de sépulture ; on les met dans des endroits clos, où on les engraisse avec des débris de table. Leur chasse se fait avec le même piège que celui dont on se sert pour prendre les rats : c'est une boîte ayant une porte à coulisse ; on y place un morceau de mammin pour appât, et, lorsque l'animal y touche, la porte tombe, et il se trouve pris dans la boîte. Mais l'époque de la chasse la plus productive a lieu pendant les fortes pluies de l'hivernage ; les palétuyers étant inondés, ces animaux ne peuvent ni séjourner dans leur trou, ni même en retrouver la place : alors ils se retirent par milliers dans les endroits secs voisins ; on les prend en grande quantité.

Ce crustacé, qui se nomme, à la Guadeloupe, Crabe de terre, est, sans aucun doute, celui dont la chair est la plus estimée.

2. *Uca una* Latr. — *Cancer una* Linn. — L'*Uca una* est une espèce fort abondante dans les Antilles ; il vit dans les mêmes localités que l'espèce précédente ; il se nourrit aussi des fruits de l'*Annona palustris*, de l'*Annona reticulata* et des noix de l'*Avicennia* ; il se prend dans les mêmes pièges, et à la saison des pluies on peut en ramasser une grande quantité ; mais sa chair a un goût fort, ensorte qu'il n'y a que les nègres qui le mangent.

3. *Gecarcinus lateralis* Guérin, Lucas. — Suites à Buffon, pl. 1, f. 2. — Tourlouroux des voyageurs et des créoles. — C'est à cette espèce, et non pas au *G. ruricola*, qu'il faut appliquer le nom de Tourlouroux. C'est par erreur que les naturalistes ont raconté, sur cette dernière espèce, des choses qui devaient être attribuées au *G. lateralis*. En effet, c'est celui-ci qu'on sert sur les tables comme étant un mets très-délicat. Le *Gecarcinus ruricola*, qui est de plus grande taille, ne se mange pas, peut-être seulement parce qu'il est plus rare et qu'on aurait plus de peine à s'en procurer.

Le véritable Tourlouroux (*G. lateralis*) vit dans les bois secs du bord de la mer, et s'abrite sous les pierres, les

troncs d'arbres ou dans des trous; souvent même, comme aussi le *Cardisoma carnifex* ou l'*Uca una*, il se tient sous les planchers des maisons. Il n'est vraiment estimé qu'à l'époque de la ponte, parce qu'alors les ovaires sont gonflés d'œufs; aussi n'est-ce qu'à cette époque qu'on les prend, ce qui est d'autant plus facile qu'alors ils sortent en grand nombre et par troupes.

On prétend que les Tourlouroux, de même que les *Cardisoma carnifex*, ont quelquefois la propriété d'empoisonner; mais la chair de ces animaux étant lourde, et les gastronomes en mangeant quelquefois de grandes quantités, il me paraît que ce sont bien plutôt des indigestions que l'on a pu observer, d'autant plus que ce dérangement simule assez bien certains empoisonnements. On a prétendu que les Tourlouroux acquéraient cette propriété vénéneuse lorsqu'ils mangeaient des fruits de mancenillier; mais aussi l'on a répondu, avec raison, que le mancenillier n'avait pas ses fruits mûrs à l'époque où l'on mange les Tourlouroux, et je ferai observer que le fruit du mancenillier ne tombe à terre que lorsqu'il est arrivé à un degré extrême de maturité. Cependant, il n'est pas illogique d'admettre que les animaux dont nous parlons puissent manger quelquefois des productions végétales nuisibles à l'homme; mais, pendant quatre ans que j'ai exercé la médecine à la Guadeloupe, je n'ai jamais vu de semblables empoisonnements, tandis que j'en ai observé plusieurs fois dus à l'usage de certains poissons de mer.

4. *Gecarcinus ruricola* Latr., Cuv., *Règne animal*, nouv. édit., pl. 21, Seba, pl. 20, f. 5. — Cette espèce, plus rare que la précédente, vit de la même manière; nous ne l'avons jamais vu servir sur les tables.

5. *Gelasimus vocans* Bosc., Latr., etc. — Cette espèce habite les lieux les plus fangeux, là où une boue molle, composée de détritrus de feuilles, lui permet de fouiller facilement ses retraites. Quand ces animaux voient quelque chose qui les effraie, ils reculent vers leur terrier, en

tenant leur grosse pince élevée ; ils ne peuvent se passer d'une forte quantité d'humidité, car dans les temps de sécheresse trop prolongée la boue des palétuviers venant à se dessécher, ils meurent presque tous ; et, tel est leur nombre dans certains endroits, que, lorsque cela arrive, l'air est infecté des émanations de leurs cadavres. Leur quantité est, en effet, si prodigieuse, que, dans certains endroits, on parcourt des espaces de deux ou trois lieues perforés des tanières de ces animaux.

6. *Gelasimus maracaoni*. (Voy. Lucas, Suites à Buffon). — A les mêmes mœurs que le précédent.

7. *Ocypoda quadrata* Bosc. — *Ocypoda arenaria* Milne-Edwards. — Cette espèce vit sur les sables du bord de la mer, et y court avec agilité ; elle se creuse un terrier dans le sable.

8. *Sesarma Pisonii* Milne-Edwards. *Id.* Lucas, loc. cit., pl. 5, f. 2. — Le *Sesarma Pisonii* vit sur les racines des mangliers. Quand il aperçoit un danger, il monte jusqu'aux dernières branches de ces arbres, ou bien descend le long des racines pour se mettre à couvert dans l'eau. Il se nourrit des fruits des *Avicennia*.

9. *Plagusia squamosa*, Cuvier, *Règne animal*, nouv. édit., t. 25, f. 5. — Se tient sur les rochers que la marée met à découvert ; il se cache sous les pierres quand il est effrayé ; ses mœurs nous sont, du reste, peu connues.

10. *Grapsus pictus* Latr. — *Id.* Lamk., *Anim. sans vertèbres*. — Lucas, loc. cit. cum figurâ. — Le Grapse peint se tient sur les roches qui bordent la mer : là, sans cesse il est occupé à attendre sa proie ; pour cela, il se tient à quatre ou cinq lignes du niveau de la mer, et, aussitôt qu'il voit surnager une proie, il s'en empare. Ses pieds sont tellement garnis d'aspérités, et tellement disposés, qu'il court avec une grande vitesse sur les roches les plus inclinées, et que l'on ne peut le prendre que par surprise ; quand toute autre retraite lui est fermée, il se précipite dans l'eau. Cet animal change de peau sur les rochers où

il se tient ; alors il est beaucoup plus lourd, et se laisse prendre plus facilement. Les plages où se tiennent d'ordinaire les Grapses sont couvertes de leurs dépouilles brillantes.

44. *Grapsus cruentatus* Latr. — A les mêmes mœurs que le *Grapsus pictus*.

CATALOGUE des Carabiques recueillis par M. Bocandé dans la Guinée portugaise, avec la description sommaire des espèces nouvelles ; par M. de LAFERTÉ-SÉNECTÈRE
— Suite. Voy, 1850, p. 256, 526, 588.

La dernière suite de notre travail sur les Carabiques de la Guinée portugaise s'est arrêtée au genre Panagée inclusivement ; nous avons ensuite à nous occuper des *Chlænius* et genres voisins, dont M. Bocandé a fait une abondante récolte, mais nous n'avons pas voulu traiter légèrement cette partie importante de notre tâche. Pour la remplir en conscience, nous avons reclassé de la manière la plus complète tous les *Patellimanes* de notre collection, en y intercalant nos espèces nouvelles de la Guinée portugaise, et nous avons consigné le résultat de notre classement dans un Mémoire assez considérable que la Société entomologique de France a bien voulu accueillir dans ses Annales. Ce Mémoire est indispensable à l'intelligence de la publication actuelle, en vue de laquelle il a été composé, et nous y renvoyons, une fois pour toutes, le lecteur, qui y trouvera la description de tous les genres nouveaux que nous avons cru devoir établir aux dépens des anciens genres *Chlænius*, *Epomis*, *Oodes*, etc. Il y remarquera d'abord l'adoption d'un genre nouveau pour les Panagées de l'Afrique, de l'Inde et de l'Australie ; par conséquent pour tous ceux dont la découverte est due à M. Bocandé. Toutes ces espèces, dont les mâles n'ont aucune dilatation aux tarsi antérieurs, nous ont paru devoir être séparées de

celles dont les mâles ont les tarses dilatés. Nous avons laissé à ces derniers le nom de *Panagées*, et tous les autres constituent, pour nous, le genre *Isotarsus*, qui admet lui-même deux divisions bien distinctes : 1° les grandes espèces à pattes noires et à antennes atténuées, dont le troisième article est très-allongé ; 2° les petites espèces à pattes rouges et à antennes non atténuées, dont le troisième article est médiocrement allongé.

Après ces observations indispensables, nous nous hâtons de reprendre le cours interrompu de notre catalogue.

Callistus quinquemaculatus. — Jolie petite espèce noire, à taches jaunes, moitié plus petite que le *C. lunatus*. Tête rugueuse, entièrement d'un noir mat, de forme un peu triangulaire, et rétrécie brusquement derrière les yeux, qui paraissent très-saillants. Labre et palpes jaunâtres ; antennes noires, avec les deux premiers articles seulement d'un jaune testacé. Corselet d'un noir fuligineux, finement rugueux, convexe, cordiforme, et rétréci à la base, qui est légèrement jaunâtre. Elytres du même noir que le corselet, ternes, finement striées, sans ponctuation apparente au fond des stries, ornées chacune de deux taches ou bandes transversales d'un jaune pâle, prolongées latéralement jusqu'au bord externe des élytres, et s'arrêtant, en dessus, à la quatrième strie, comptée à partir de la suture. On distingue, en outre, une tache de même couleur tout-à-fait apicale, commune aux deux élytres, et un petit point discoïdal jaune sur chacune, à égale distance des deux bandes. Le dessous du corps est noir, avec les pattes entièrement jaunes. Cette espèce est de même taille et de même forme que notre *C. coarctatus* de l'Inde boréale ; mais elle en diffère sensiblement par la couleur de la tête et du corselet, et par le dessin des élytres. — Long. 4, 5 mill. ; larg. 4, 8 mill.

Ocydromus discicollis. — Tête d'un vert brillant lisse et finement ponctué ; palpes d'un brun légèrement ferrugineux ; antennes noirâtres, avec les deux premiers articles

seulement ferrugineux. Corselet de même couleur que la tête, entièrement couvert d'une ponctuation assez profonde, serrée, mais non confluyente, aussi large que long, sans échancrure antérieure ni postérieure, très-arrondi sur les côtés; les angles postérieurs marqués; les côtés légèrement relevés en gouttière vers la base. La ligne du milieu est assez marquée, et on aperçoit de chaque côté une impression longitudinale bien distincte. Ecusson triangulaire et lisse. Élytres vertes, uniformément couvertes d'une ponctuation beaucoup plus fine que celle du corselet, et d'une pubescence très-courte. Stries bien marquées, mais peu profondes, et non ponctuées. Sur chaque élytre, une belle tache ovale d'un jaune orangé aux $\frac{2}{5}$ de la longueur, s'étendant sur les quatrième, cinquième, sixième et septième intervalles des stries. Dessous du corps d'un noir bleuâtre; les pattes entièrement testacées, avec l'extrémité des cuisses et les tarses plus foncés. — Long. 12 mill.; larg. 4 mill. $\frac{1}{2}$.

Ocydromus Deyrollei. — La taille, la couleur, la ponctuation et les taches jaunes des élytres sont identiquement les mêmes dans cette espèce que dans la précédente. Elle n'en diffère que par la forme beaucoup plus étroite du corselet, et un peu plus étroite des élytres. Le corselet est sensiblement oblong, à peine plus large que la tête, peu arrondi sur les côtés, qui tombent à angle droit sur la base. Les impressions longitudinales postérieures et la ligne médiane sont aussi apparentes que dans l'espèce qui précède; mais les côtés ne sont pas relevés en gouttière près de la base. La différence de largeur des élytres est moins sensible, et c'est seulement vers la base qu'elles sont moins larges que dans le *discicollis*, ce qui les fait paraître un tant soit peu coniques. — Si notre *O. Deyrollei* eût été un mâle, nous aurions pu mettre sur le compte du sexe le rétrécissement du corselet et des élytres; mais, comme c'est une femelle (aussi bien que le précédent), nous croyons qu'il y a lieu de séparer ces deux espèces,

malgré la ressemblance qui existe entre elles. — Long. 12 mill. ; larg. 4, 5.

O. striatopunctatus. — Cette espèce, comme les deux précédentes, est entièrement verte, avec une tache jaune sur chaque élytre ; mais elle s'en distingue facilement par la forme très-étroite et allongée des élytres et par la ponctuation qu'on aperçoit au fond des stries. Le corselet, relativement à la tête, n'est pas plus large que celui du *Deyrollei*, mais il est plus arrondi sur les côtés, ce qui rend les angles postérieurs moins carrés. Les taches jaunes postérieures sont aussi plus petites. La couleur des pattes et le dessous du corps comme dans les espèces précédentes. Notre unique individu est un mâle parfaitement conservé, qui nous a été fort utile pour établir, au moyen des palpes, une distinction entre les genres *Ocydromus* et *Vertagus*. — Long. 9 mill. 1/2 ; larg. 5 mill. 1/2.

Vertagus Schoenherri (Dej., Sp. V, 614). — Cette intéressante espèce, d'un genre très-rare, a été recueillie assez abondamment par M. Bocandé. Nous en avons obtenu, pour notre part, une paire mâle, un femelle d'une parfaite conservation.

Omalotrichus sexmaculatus (Dej., Sp. V, 616). — Les exemplaires recueillis par M. Bocandé appartiennent, pour la plupart, à la variété de cette espèce, dont les taches sont beaucoup plus petites et consistent en deux petites bandes jaunes formées : l'antérieure, par la réunion de cinq petites macules irrégulièrement alignées sur les quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième côtes ; et la postérieure, par la réunion de trois autres macules mieux alignées sur les sixième, septième et huitième côtes. La tache humérale est aussi beaucoup moins grande.

O. vertagoides. — Nous avons longtemps hésité si nous ne placerions pas cet insecte parmi les *Vertagus*, dont il a le facies ; nous nous sommes décidé à l'en exclure, à cause de la forme du menton, dont la dent n'est pas simple, mais creusée au milieu et relevée sur les bords, et, en

outre, à cause de la villosité qui est implantée à double rang sur les côtes des élytres, comme cela se passe chez les *Omalotrichus*. Sans ces considérations, l'insecte est si étroit, si cylindrique, qu'au premier coup-d'œil on le prendrait pour un *Vertagus*. Voici, au surplus, ses caractères spécifiques : la tête est lisse, d'un vert foncé ; les antennes très-longues, noirâtres, avec les deux premiers articles ferrugineux. Le corselet, d'un vert également foncé, est criblé de gros points serrés et confluent vers la base. Il est à peine plus large que la tête, y compris les yeux, et sensiblement plus long que large, coupé carrément antérieurement et postérieurement, la plus grande largeur ne correspondant pas au milieu, mais environ aux $2/5^{\circ}$ de la longueur ; les côtés, légèrement arrondis, se redressent un peu avant la base, avec laquelle ils forment un angle droit très-légèrement obtus ; la ligne médiane est profondément gravée. Les élytres sont noirâtres, très-ternes, à stries finement pointillées, et à double rangée de poils sur les côtes ; elles sont ornées, vers le milieu, de deux taches d'un jaune citron, en forme de bande très-rétrécie en approchant de la suture, dont elle est séparée par deux côtes (y compris la côte suturale) ; on distingue, en outre, à l'extrémité de chaque élytre, un peu avant l'angle apical, une autre petite tache arrondie de même couleur. Le dessous du corps est d'un noir brillant à reflets bleuâtres. Les cuisses, y compris les trochanters, sont d'un jaune testacé vif, avec les tibias et les tarse noirâtres. — Long. 13 mill. ; larg. 5 mill.

Aleptocerus 4 pustulatus (Schh., Dej., Sp. V, 620). — C'est le *chlærius* qui a été inscrit par erreur au Catalogue Dejean, sous le nom de *4 punctatus*, et dont nous avons fait un genre distinct, à cause de la forme de ses palpes, de ses antennes et de son corselet.

Hoplogeniis eximius (Dej., Sp. V, 612). — Ce charmant insecte, si remarquable par l'échancrure du chaperon et la forme de la dent du menton, était unique dans la collec-

tion de M. Dejean. Nous en avons obtenu de M. Deyrolle deux exemplaires d'une grande fraîcheur. Malheureusement, ce sont deux femelles, aussi bien que l'exemplaire de M. Dejean. Le mâle de cette espèce paraît être une rareté que nous serions heureux de connaître, pour compléter la description que nous avons donnée de ce genre.

(La suite prochainement.)

COLÉOPTÈRES NOUVEAUX de Madagascar, par le docteur CH. COQUEREL, chirurgien de la marine.

J'ai présenté à la Société entomologique de France, en décembre 1850, un travail sur des espèces nouvelles de Coléoptères de Madagascar. Voici les diagnoses de ces insectes :

1. *CICINDELA FALLAX*. — Obscure-viridis suprâ, cyaneo-nitens infrâ; capite magno; prothorace subcylindrico, elytris utrinque sex guttis lunulâ apicaleque albidis ornatis; creberrime punctatis, interstitiis obscure purpureis; pedibus antennisque æneo-micantibus. — Long. 7 mill.; larg. 2 mill.

2. *EURYDERA MORMOLYCOIDES*. — Nigra, planata; thorace cordato; elytris planiusculis, striatis, maculâ communi, posticâ bis-ocellata, rubrâ, ornatis; thoracis angulis anticis, elytrorum margine, corpus subtus, pedibusque rubris. — Long. 11 mill.; larg. des élytres, 6 mill.

3. *POLYBOTHRIS AURO-CLAVATA*. — Aureo-ænea; capite punctato, thorace rugoso, medio profunde sulcato; elytris striato-rugosis, post medium dilatatis, sex maculis pilosis ocraceis ornatis. — Long. 52 mill. — *Id.*, du proth. à sa base, 10 mill. 1/2. — Larg. des élytres, 14 mill.

4. *POLYBOTHRIS PYRO-PYGA*. — Obscure ænea suprâ; capite thoraceque rugosis; elytris rugosis profunde striatis, quatuor maculis luteo-pilosis ornatis; corpore subtus pedibusque cupreo-purpureis; pygidio purpureo. — Long. 29 mill.; larg. 10 mill.

5. *ORYCTES RADAMA*. — Piceo-brunneus; occipite in cornu longissimum postice reflexum erecto. Prothorace antice excavato lateraliter utrinque tuberculato, rugosoque; in medio cornu bi-

lobo, antice-porrecto, alteri altiore. Elytris ovatis, levigatis, subtiliter punctatis, lineâ suturali punctata. Tibiis anticis externe tridentatis. — Long. 60 mill.; larg. 28 mill. — Long. de la corne occipitale, 25 mill. — Hauteur du prothorax, 50 mill.

Ce magnifique insecte, si remarquable par sa forme de Scarabée, provient de la forêt de Nosi-bé.

6. *O. RANAVALO*. — Piceo-brunneus. Occipite in cornu postice reflexum, prothoracis carinâ alius, erecto. Prothorace levissimo, lateraliter rugoso, antice excavato, carinâ media transversâ erectâ truncata, excavata. Elytris levigatis, subtiliter punctatis, lineâ suturali, tribusque alteris impressis. Tibiis anticis externe tridentatis. — Long. 45 mill.; larg. 20 mill. — Long. de la corne occipit., 18 mill. — Haut. du proth., 16 mill.

7. *O. SIMIAR*. — Piceo-brunneus. Occipite in cornu gracile postice reflexum, erecto. Prothorace levissimo, antice utrinque excavatione rugosâ; post medium carinâ paululum erectâ, utrinque excavata. Elytris levigatis, subtiliter punctatis. Tibiis anticis externe tridentatis. — Long. 46 mill.; larg. 18 mill. — Long. de la corne occipit., 11 mill. — Haut. du proth., 10 mill.

8. *O. COLONICUS*. — Piceo-brunneus. Occipite in cornu valde incurvo, prothoracis carinâ paululum altius; prothorace levissimo, antice utrinque rugoso; carinâ ante medium erectâ, bilobâ, utrinque excavatione rugosâ. Elytris punctatis, suturâ depressâ. Tibiis anticis externe tridentatis. — Long. 51 mill.; larg. 15 mill. — Haut. de la corne occipit., 10 mill. — Haut du proth., 9 mill. — Nosi-bé.

9. *O. INSULARIS*. — Castaneo-brunneus. Occipite in cornu gracile postice reflexum, erecto. Prothorace antice profunde excavato rugosoque, post medium carinâ erectâ bidentatâ, lateraliter excavatione rugosâ. Elytris valde punctatis. Tibiis anticis externe quinque dentatis, subtusque dente anteriori armatis. — *Femelle*. Long. 24 mill.; larg. 20 mill. — Long. de la corne occipit., 11 mill. — Haut. du prothorax, 14 mill. — *Mâle*. Long. 36 mill.; larg. 15 mill. — Madagascar, Bourbon, Maurice.

10. *STENOTARSIA SCAPULATA*. — Nigra, velutinâ; capite rugoso, clypeo inciso; prothorace crebre punctato, angulis lateribus posticisque rotundatis; elytris ad basim prothorace latioribus, ad apicem attenuatis, nigris, vittâ basali scutello interrupta et medio vittâ transversali lateribus dilatâ, flavis; pedibus piceis.

— Long. 43 mill.; larg. 7 mill. — Madagascar. Trouvé par M. Vesco.

11. *POGONOTARSUS VESCOI*. — Castaneo-niger; capite punctato, clypeo profunde inciso, prothorace nigro, punctato, nitido, lateribus fulvis; scuto nigro; elytris fulvis lateribus brunneis, maculâ communi nigrâ, duabus costis elevatis; pedibus castaneis, tarsis posticis pilosis. — Long. 47 mill.; larg. 8 mill. — De Léven (Madagascar). Trouvé par M. Vesco.

12. *SCHIZONICHA OVA*. — Brunneo-testacea, pilosa; capite punctato, clypeo marginato, reflexo; prothorace breve, antice emarginato postice bisinuato, lateribus rotundatis, punctato; pilosoque; elytris ovatis, punctatis, pilosis, ante medium inflatis, corpore subtus, pedibus antennisque ferrugineis. — Long. 45 mill.; larg. 6 mill.

13. *ADELPHUS GUERINII*. — Ellipticus, convexus, viridinitens; prothorace basi transversim sulcato; elytris cupreis marginatis; septem striis punctatis; interstitiis elevatis; pedibus antennisque obscure-æneis. — Long. 24 mill.; larg. 10 mill.

14. *TETRAPHYLLUS (Hybonotus) MIRIFICUS*. — Ellipticus; capite thoraceque subtiliter punctatis, obscure nigris; elytris ovatis ante medium dilatatis, striatis nitidis, interstitiis alternative viridi cupreis purpureisque; corpore subtus pedibusque nigris, nitidis. — Long. 45 mill.; larg. 6. — Nosi-bé.

15. *T. DEYROLLEI*. — Capite, prothoraceque subtiliter punctatis, nigris; elytris fere orbicularibus, fere medio latoribus, striatis, nitidis, cyaneis, violaceo-marginatis; corpore subtus pedibusque nigris, nitidis. — Long. 44 mill.; larg. 9 mill.

16. *T. ACERBUS*. — Capite, thoraceque supra nigro-æneis, subtiliter punctatis; elytris ovatis striatis, nitidissimis, cupreo viridibus, corpore subtus pedibusque nigris, nitidis. — Long. 9 mill.; larg. 6 mill.

17. *T. ACIDIFERUS*. — Ellipticus, capite thoraceque supra nigro-æneis, subtiliter punctatis; elytris ovatis, striatis, nitidissimis, interstitiis alterne cyaneo-viridibus cupreisque, corpore subtus pedibusque nigris, nitidis. — Long. 9 mill.; larg. 6 mill.

18. *T. BALTEATUS*. — Convexus; capite thoraceque supra obscure nigris; subtiliter punctatis; elytris post medium dilatatis ad apicem attenuatis, nitidis, striatis, suturâ punctulata, interstitiis alterne viridibus cupreisque; corpore subtus pedibusque nigris. — Long. 44 mill.; larg. 4 mill. 172.

19. *T. BUQUETII*. — Convexus; capite thoraceque supra æneis, profundissime punctatis; elytris striato-punctatis, striis cyaneis, interstitiis erectis, nitidis, cupreis, post medium dilatatis ad apicem attenuatis; corpore subtus viridi-æneo, pedibus punctatis, cyaneis. — Long. 13 mill.; larg. 6 mill.

20. *T. PURPURATUS*. — Convexus; capite thoraceque punctatus, nigris elytris angulis humeralibus dilatatis, post medium latioribus, ad apicem attenuatis, punctato-striatis, cyaneis purpureo-limbatis; corpore subtus nigro, pedibus violaceo-nigris. — Long. 12 mill.; larg. 7 mill.

21. *T. SMARAGDINUS*. — Convexus; capite thoraceque punctatis, obscure-æneis; elytris angulis humeralibus dilatatis, post medium latioribus ad apicem attenuatis; punctato-striatis, nitidissimis, viridibus; corpore subtus, pedibusque cyaneo-nigris. — Long. 14 mill.; larg. 7 mill.

22. *T. CUPRINUS*. — Convexus; capite thoraceque subtilissime punctatis; elytris elongatis, nitidis, striato-punctatis, cupreis; corpore subtus pedibusque cyaneo-nigris; thoracis lateribus infra valde punctatis. — Long. 18 mill.; larg. 9 mill.

23. *T. THORACICUS*. — Convexus, acuminatus; capite prothoraceque subtilissime punctatis, obscure purpureo-nigris; thorace magno; elytris ante medium paululum latioribus, post medium acuminatis, striato-punctatis, nitidis, cupreo-æneis; corpore subtus obscure-nigro, pedibus violaceo-nigris, nitidis. — Long. 13 mill.; larg. 6 mill. 1/2.

24. *MELOE CHEVROLATII*. — Cyaneo-niger; prothorace planato, medio longitudinaliter sulcato, cyaneo nitido; elytris scabrosis cyaneo nitidis, abdomine pedibusque obscurioribus. — Long. 24 mill.

Ce beau Méloé est le seul vésicant connu de Madagascar.

25. *PHYMASTERNA CRETACEA*. — Cinereo-tomentosa, nigro flavoque variegata; thorace ad basim tuberculato; elytris basi thorace latioribus, utrinque maculis 3 ornatis. — Long. 15 mill.; larg. 6 mill. 1/2.

26. *P. QUADRI-DENTATA*. — Capite reflexo, subtiliter punctato; brunneo, duabus lineis albidis transversaliter ornatis; prothorace bidentato, subtiliter punctato, brunneo, lineâ mediâ tribusque lateraliter albidis; elytris brunneis, lineis albidis varie-

gatis, brunneis, angulis humeralibus erectis; duabus cornibus armato; corpore subtus cinereo-pubescente. — Long. 9 mill.; larg. 4 mill. 1/2.

27. SPHENURA GUTTULATA. — Nigra, albo-guttulata; capite reflexo, pubescente, linea transversali impresso, oculis albo-cinctis, antennis nigris; prothorace cylindrico, albo-guttato; elytris parallelis, apice rotundatis, punctatis, maculis albo-villosis, corpore subtus pedibusque griseo-pubescentibus. — Long. 9 mill.; larg. 4 mill.

28. S. CHRYSOCEPHALA. — Capite testaceo, chryseo-pubescente; antennarum articulo 2 apice piloso; prothorace testaceo, crebre punctato, lineâ longitudinali levigatâ, postice utrinque dentato; elytris punctatissimis, lineis elevatis 4 levigatis; acuminatis, acutis, divaricatis. — Long. 12 mill.; larg. 3 mill.

29. CENTRURA ARMATA. — Brunnea albo-fasciata; capite magno, reflexo, bidentato; prothorace 4 dentato magno, antice elytris latiore; elytris utrinque ad basim dentatis, medio dilatatis, ad apicem divaricatis, duabus maculis albidis communi ornatis. — Long. 8 mill.; larg. 4 mill.

30. C. DIVARICATA. — Griseo-variegata; capite inarme, reflexo; prothorace 4 dentato, cylindrico; elytris prothorace latioribus, ad basim dentatis, duabus lineis elevatis, medio dilatatis, ad apicem divaricatis.

31. CEPHALOLEIA PULCHELLA. — Capite leve; subtiliter punctato, flavo vertice nigro; antennis nigris, clavatis; prothorace orbiculari, nitido, flavo, punctato, utrinque antice bifoveolato; elytris nigro-cyaneis, decem lineis crebre punctatis, incriptis; prothorace subtus flavo, abdomine pectoreque nigris, punctatis; pedibus flavis, tarsibus fulvis. — Long. 8 mill.; larg. 3 mill. 1/2. — Sainte-Marie-de-Madagascar.

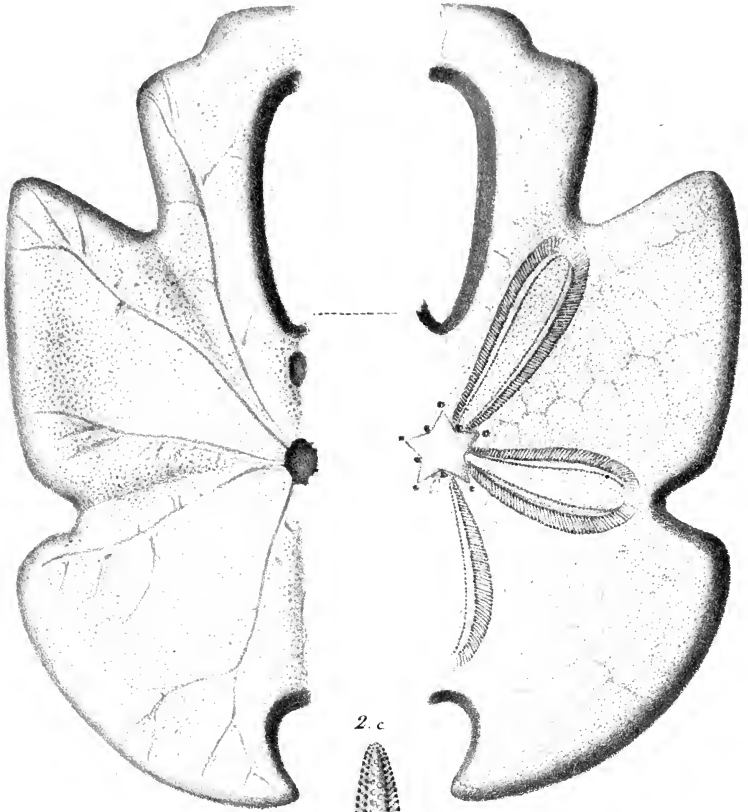
DESCRIPTION de quelques nouvelles espèces d'Echinides, par Hardouin MICHELIN.

ENCOPE AGASSIZI, Michelin. (Planche 2, fig. 4.) — E. disco elongato, subovato, lyræformi; testâ crassissimâ; sinibus ambulacralibus, latis, apertis; lunulâ anteriori subclausâ; lunulâ posticâ elongatâ, magnâ; poris genitalibus quinque in angulis corporis

1 a

1

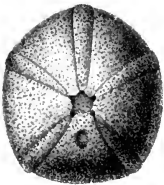
1 b



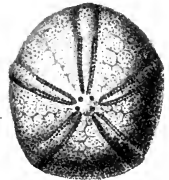
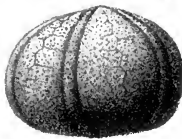
2. c

2. a

2. b

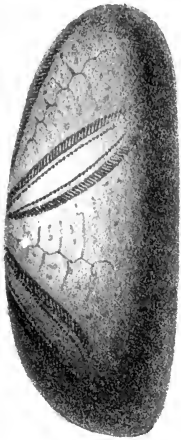


2

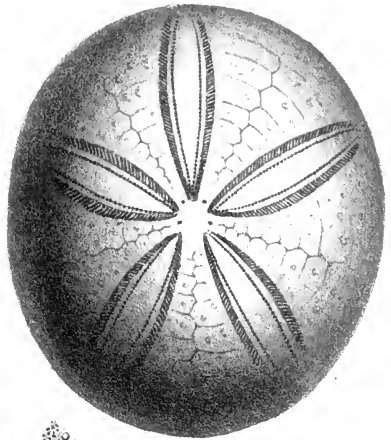


1. *Encope Agassizi* } Michelin
 2. *Haimea Caillaudi* }

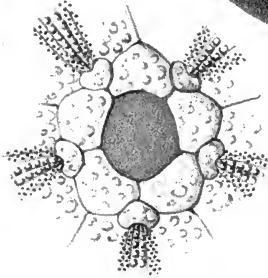
1. b



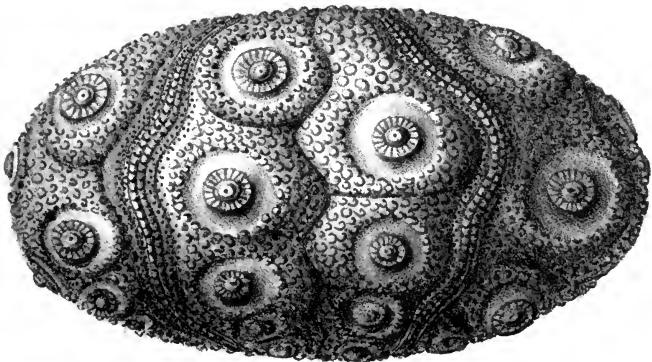
1. a



2. b



2. a



1. Echinolampas Alberti }
 2. Cidaris Bertrandii } Michelin

madreporiformi; poris ovulariis in extremitatibus superioribus pataforum ambulacralium. — Long. 110 mill.; lat. 75 mill.; altitud. 6 à 8 mill.

En 1846, le 25 septembre, j'ai eu l'honneur de communiquer à la section de Zoologie du huitième congrès des savants italiens, qui se tenait à Gênes, quelques observations sur une nouvelle espèce d'Echinodermes présentée par M. le comte Paolo Vimercati Sozzi, de Bergame, comme faisant partie de sa collection. Ce bel oursin, vivant dans les mers actuelles, dont on ne connaît qu'un seul individu jusqu'à présent, et dont la patrie est inconnue, appartient à la famille des Scutelles d'Agassiz et au genre *Encope*, du même auteur. Déjà M. Agassiz avait trouvé dans ma collection, et décrit sous le nom d'*Encope grandis* (Monographie des Scutelles, page 57, pl. 6), une espèce très-voisine, également fort rare.

Dans l'*Encope* en discussion, ainsi que dans l'*E. grandis*, le test est très-épais, et ses bords, au lieu de s'amoin-drir, sont arrondis, et ont souvent de 6 à 10 millimètres de hauteur. L'étoile ambulacraire est pétaloïde, et les ambulacres antérieur et postérieur sont plus grands que les deux autres. Les entailles postérieures et latérales du pourtour sont grandes et ouvertes. Quant à celle antérieure, elle est ovale et presque fermée. La lunule de l'aire interambulacraire postérieure est très-allongée et un peu resserrée vers l'anus, qui est assez rapproché de la bouche.

Ce qui distingue surtout cette espèce de ses congénères, c'est qu'au lieu d'avoir sa partie postérieure tronquée, en ligne à peu près droite, elle est allongée et échancrée aux deux angles.

ECHINOLAMPAS ALBERTI, Michelin. (Pl. 3, fig. 4.) — *E. ambitus ovalis*; testa tumida, compressa; os transversum, submedium, parvum; ambulacris elongatis, apertis; poris externis obliquis, sulcatis, majoribus, internis minimis, rotundis; ano infero, marginali, ovali; facie inferiori, concavâ; areis interambulacralibus striatis. — Long. 55 mill.; latit. 50 mill.; altitud. 22 mill.

Cette espèce, très-intéressante, fait partie des belles collections d'histoire naturelle de M. le duc d'Albert de Luynes. Elle y est désignée comme ayant été trouvée dans les Cordillères, et rien ne fait connaître ni la localité ni le terrain géologique. D'après son analogie avec les *Echinolampas*, nous supposons que cet Echinide est tertiaire, et dépend de ce genre. Malgré le mauvais état de la bouche, on doit présumer qu'elle est petite, pour la taille de l'individu. Les ambulacres sont allongés, et remarquables pour les stries très-fines, à peine visibles, qui couvrent les aires situées entre les rangées de pores. Nous nous faisons un devoir de dédier cette espèce à son savant possesseur.

CIDARIS BERTRANDI, Michelin. (Pl. 3, fig. 2.) — C. depressoglobosus; ambulacris flexuosis; undulis ambulacrorum bis-triserialibus; verrucis mamillaribus, perforatis, basibus radiatis; sex in singulis seriebus, superioribus maximis, distantibus, minimis approximatis, in circulo lævi; tuberculis interpositis granularis, crassis. — Latit. 9 centim.; altitud. 4 centim.

Localité. Une argile rouge, dépendant du groupe oolitique, d'après M. Coquand, ou du groupe triasique, d'après M. Bertrand Geslin, et faisant partie de la montagne Sainte-Hélène, à un demi-kilomètre du Luc, département du Var.

Cette belle et nouvelle espèce a quelque rapport avec le *Cidaris nobilis* de Munster, figuré dans Goldfuss, pl. 39, fig. 4 a, b. Elle fait partie de la belle collection géologique de M. Bertrand Geslin, à Nantes, qui l'a recueillie et a eu la complaisance de nous la communiquer. Nous nous faisons un plaisir de lui donner son nom.

Dans les séries des moules de M. Agassiz, cette espèce sera marquée V 48.

HAIMEA CAILLAUDI, Michelin. (Pl. 2, fig. 2.) — Ambitus oblongus, posticè truncatus; testa oviformis; os magnum, elongatum, transversum, subquingulare, inferum; anus parvus, rotundus, inferus, ori appropinquatus; ambulacra simplicia ad peripheriam divergentia; ab parte superiore poris sulco conjunc-

tis; ab partibus lateralibus et inferioribus non conjunctis, obliquè dispositis; areæ ambulacrales tumidæ; pori genitales quatuor. — Long. 24 mill.; latit. 20 mill.; altitud. 16 mill.

Cet intéressant Echinide, dont nous avons cru devoir faire le type d'un nouveau genre, appartient au Musée d'histoire naturelle de Nantes. Sa place est au milieu des Cassidulides d'Agassiz; car sa forme a des rapports avec les *Echinoneus*, les *Discoidea*, les *Globator*, les *Pygaulus* et les *Pygorhincus*. On ne connaît encore que cet individu, dont on ignore la provenance. D'après la matière qu'il renferme, il est probable qu'il a vécu à l'époque crétacée. Le moule fait partie de ceux de M. Agassiz, sous la marque V 47.

Nous avons dédié le genre à notre ami M. Jules Haime, collaborateur de M. Milne-Edwards dans de savants ouvrages sur les Polypiers vivants et fossiles, et l'espèce à M. Caillaud, directeur du Musée d'histoire naturelle de Nantes.

DESCRIPTION d'un nouveau genre de la famille des
Crinoïdes, par Hardouin MICHELIN.

Micropocrinus Gastaldii, Michelin. — M. Gastaldi, auquel nous dédions cette espèce, nous a communiqué, il y a déjà quelque temps, le débris assez bien conservé d'un corps organisé ayant été trouvé par lui dans les couches miocènes de la Superga, près Turin. Nous étions incertain sur la série animale à laquelle ce corps pouvait appartenir, lorsque le hasard nous fit rencontrer un Mémoire de M. Alcide d'Orbigny, lu à l'Académie des Sciences le 27 février 1857. Ce Mémoire, relatif à un nouveau genre de Crinoïdes, est inséré dans le *Magasin Zoologique* de l'année 1859. La seule espèce de ce genre y est décrite sous le nom d'*Holopus Rangii*, d'Orbigny, et est annoncée avoir été trouvée vivante dans les mers de la Martinique.

M. Rang, qui l'avait obtenue à l'instant où elle venait d'être pêchée, l'a ensuite donnée à M. d'Orbigny.

Entre le genre *Holopus* et celui que nous nommons *Micropocrinus*, il existe une différence assez grande, c'est que les divisions du premier dérivent du nombre 4, et celles du second, du nombre 5. Cependant, un pied vide à l'intérieur, subcylindrique et probablement charnu, étant un caractère qui paraît commun à tous les deux, nous pensons qu'ils devront faire partie de la même tribu.

Quoique nous ne possédions du fossile de la Superga que la base adhérente ou la partie inférieure d'un corps creux à l'intérieur, nous croyons devoir en donner la description suivante, applicable au genre et à l'espèce :

Radix expansa, non ramosa, adherens, sublævis; corpus breve, crassum, rotundatum, subpentagonale, exterius granulosum, interius profundum, irregulariter vacuum; margine revoluto, in decem segmentis acutis subdivisó.

Nous avons fait mouler ce corps, qui portera le signe V 49 des séries d'Agassiz.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Planche 2.

Fig. 1 *a.* *Encope Agassizi*, partie supérieure. — *b.* Partie inférieure.

Fig. 2. *Haimea Caillaudi*, partie latérale. — *a.* Partie inférieure. — *b.* Partie supérieure. — *c.* Ambulacre grossi.

Planche 3.

Fig. 1 *a.* *Echinolampas Alberti*, partie supérieure. — *b.* Vu de profil.

Fig. 2 *a.* *Cidaris Bertrandi*, vu de profil. — *b.* Plaques madréporiques grossies.

II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

Séance du 3 Février 1854. — Aucune communication zoologique.

Séance du 10 Février. — M. Is. Geoffroy-Saint-Hilaire lit une *Note sur un nouveau genre de monstres doubles parasitaires de la famille des Polygnathiens*. Ce nouveau genre, que le savant tératologiste désigne sous le nom de *Desmiognathe*, est établi d'après deux sujets envoyés au Muséum presque en même temps ; l'un de Vannes, l'autre de Neuville (Loiret). Ce dernier n'a pas survécu au sevrage, mais l'autre est encore actuellement vivant à la ménagerie du Muséum. Le genre dont ils deviennent les types est caractérisé par l'existence d'une tête surnuméraire et très-imparfaite, unie au sujet principal par des attaches musculaires et cutanées, mais non osseuses ; ces attaches constituent un long pédicule ou cordon, à l'extrémité duquel la tête surnuméraire est suspendue et comme flottante. De plus, ce pédoncule s'insère, non sous la tête, mais sous le col, ou même à la partie antérieure du sternum du sujet principal. Le savant tératologiste termine sa communication par une description détaillée des deux *Desmiognathes*.

— M. Gros soumet au jugement de l'Académie de nouvelles *Recherches concernant l'origine et les transformations des Infusoires*. Cette Note est renvoyée à une commission précédemment nommée.

— M. E. Deslonchamps adresse une *Note sur un monstre double monomphalien de provenance ovine, formant un nouveau genre nommé Hémitropage*. Ce genre est très-rapproché de celui de M. Is. Geoffroy-Saint-Hilaire nommé *Ectopage* ; il en diffère essentiellement par le mode de parallélisme des colonnes vertébrales. Dans les *Ectopages*, la

soudure est plus intime en dessous qu'en dessus ; les deux colonnes sont notablement écartées, et la région des épaules est restée libre, ce qui a permis le développement des quatre membres antérieurs, les deux plus voisins étant simplement rejetés sur le dos. Dans l'*Hémitropage*, au contraire, les colonnes vertébrales, dans toute leur partie antérieure, se sont rapprochées par une torsion autour de leur axe ; de sorte qu'en avant la soudure est beaucoup plus supérieure qu'inférieure, et l'intervalle des deux colonnes n'est plus que de trois à quatre centimètres. Dès lors, les points d'attache des deux membres voisins participant à l'adhérence, le développement de ces membres n'a pas eu lieu, et le double sujet ne possède que deux membres en avant, avec quatre membres postérieurs très-bien développés.

— M. J. Bourcier adresse une *Note sur onze espèces nouvelles de Trochilidées*, recueillies par lui en 1849 et 50, dans la république de l'Equateur. Voici les noms qu'il leur a imposés et les caractéristiques qu'il leur assigne :

« *Trochilus Bouqueri*. Crâne déprimé. Bec noir, robuste et droit, roux à sa base. Corps vert bronzé, le dessous bleu brillant ; ailes brunes ; queue noire et blanche ; pattes noires, dénudées. — Habite les grands bois (régions chaudes) de Nanégan.

« *Tr. Godini*. Crâne arrondi. Bec noir et droit. Corps vert doré très-brillant, tache gutturale bleue ; ailes brunes ; queue fourchue, noire, sous-caudales bleues ; pattes noires, avec duvet blanc. — Habite les ravins de la vallée de Guayabamba.

« *Tr. Condamini*. Crâne très-déprimé. Bec noir, fortement arqué. Corps bronzé et flammé de fauve dessous ; ailes brunes ; queue terminée en pointe, verte et jaunankin ; pattes blanches, dénudées. — Habite les environs d'Archidona (région tempérée), versant oriental des Cordillères de l'Equateur.

« *Tr. Yaruqui*. Crâne plat. Bec long ; mandibule supé-

rieure noire, l'inférieure rouge. Corps vert sombre; ailes brunes; queue ovale, noir-bleue, sous-caudales blanches; pattes blanches et dénudées. — Habite les bois très-chauds des environs d'Yaruqui.

« *Tr. Pichincha*. Crâne plat. Bec noir, arqué; tête d'un beau violet brillant. Corps vert glauque, dessous blanc, noir au milieu; ailes brunes; queue égale, verte et blanche; pattes emplumées et noires. — Habite (près des neiges) sur le volcan du Pichincha. *Vit sur le Chuquiriaga*.

« *Tr. Stanleyi*. Crâne arrondi. Bec noir, très-court. Corps noir-fuligineux; dos bleu; gorge verte, terminée par des plumes lancéolées lilas; pattes noires; queue fourchue, noir-verte, duvets blancs à la région anale. — Habite les régions froides du Pichincha et Cotopoxi.

« *Tr. Benjamini*. Crâne arrondi. Bec noir, droit. Corps vert; gorge verte, brillante; hausse-col violet; ailes violacées; queue cordiforme, bronzée et blanche au milieu; pattes noires. — Habite les régions chaudes des environs de Gualea.

« *Tr. Jardini*. Crâne plat. Bec noir; tête violette; nuque noire. Corps vert resplendissant, dessous violet; ailes brunes, rousses en dessous; queue égale, blanche; pattes noires, emplumées. — Habite (les régions chaudes des grands bois) aux environs de Nanégan.

« *Tr. Villaviscensio*. Crâne arrondi. Bec noir, droit. Corps vert brillant (plus éclatant sur la tête), dessous gris-cendré; ailes brunes; queue arrondie, verte et bleue; pattes (dénudées) blanches. — Habite les bois des environs du Napo.

« *Tr. Jamersoni*. Crâne déprimé. Bec noir, droit; front vert brillant. Corps vert, parties inférieures plus brillantes; plaque gutturale bleue; ailes brunes; queue fourchue, noir-bleue; pattes noires, dénudées. — Habite la vallée chaude de Calacoli.

« *Tr. Duchassaini*. Crâne arrondi. Bec droit, noir, dessous blanc. Corps vert; gorge bleue; ailes brunes; queue

noire, bronzée au centre ; pattes noires, dénudées. — Habite les bois entre la Gorgone et Panama. »

— M. Guyon adresse à M. le président de l'Académie une lettre sur la viviparité de deux Sauriens, le *Gongyle ocellé* et le *Seps chalcide*. L'auteur annonce, avec des pièces à l'appui, que, depuis plus de trois ans, il a constaté ce fait, et l'a porté à la connaissance de M. Duméril. Les observations récentes de M. Dugès sur certaines couleuvres, observations communiquées en août dernier à la Société de Biologie, l'engagent aujourd'hui à en informer l'Académie.

L'Académie a procédé, dans cette séance, à la nomination d'un membre dans la section d'Anatomie et de Zoologie, en remplacement de M. de Blainville. La section avait présenté *ex æquo*, au premier rang et par ordre alphabétique : MM. Coste et de Quatrefages ; au deuxième rang, et de même : MM. E. Blanchard et Ch. Bonaparte ; au troisième rang : M. Martin Saint-Ange ; au quatrième rang : M. Alc. d'Orbigny. — Au premier tour de scrutin, le résultat a été : sur 53 votants, M. Coste a obtenu 25 voix ; M. de Quatrefages 14, M. Cl. Bernard 12, M. Ch. Bonaparte 2, M. Alc. d'Orbigny 2, M. Martin Saint-Ange 1. Au second tour, même nombre de votants. M. Coste 27, M. de Quatrefages 15, M. Cl. Bernard 11. — M. Coste ayant réuni la majorité absolue des suffrages, est élu membre de l'Académie.

Séance du 17 Février. — MM. de Jussieu, Dufrénoy, Duperrey, Mauvais, Duvernoy, lisent un Rapport sur le troisième voyage en Abyssinie de M. Rochet-d'Héricourt. Ce voyage, exécuté en 1847, 48 et 49, a eu pour objet l'exploration du nord de l'Abyssinie, et a donné des résultats de plusieurs espèces. Nous ne nous occuperons ici que des résultats zoologiques dont le rapport de M. Duvernoy a rendu compte. Ces résultats, qui n'étaient que très-secondaires dans le but du voyage, ne peuvent avoir une grande importance ; cependant, ils renferment quelques faits nou-

veaux. M. Rochet-d'Héricourt a rapporté : 1° un *Mouton d'Abysinie*, dont nous avons déjà parlé dans notre Revue (année 1849, page 562). Ce mouton, originaire de la province d'Ouello, entre Gondar et Choa, est actuellement dans la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle, où il a déjà produit deux fois. M. *Duvernoy* expose les caractères de cette variété et les faits qui démontrent son état de domesticité incontestable, mais peu avancée. Par une étude comparative des pelages et des toisons de nos principales races de moutons, du Mouflou de Corse, du Lama et du Bélier d'Abysinie, M. *Duvernoy* montre que ce Bélier ne peut offrir d'avantage que pour les croisements, sa toison renfermant actuellement une infiniment trop faible quantité de laine. 2° Un petit poisson pris dans les sources chaudes d'Hatesfète, au fond du golfe de Zoula, et y vivant à une température de 44° centigrades. M. *Duvernoy* le nomme *Cyprinodon Zulæ*, espèce nouvelle, voisine du *C. moseas*, trouvé dans les sources du Sinaï; à 51° centigrades. Le savant rapporteur en décrit avec soin les caractères; il y fait connaître des dents palatines, pharyngiennes et maxillaires, y joint des détails sur la conformation intérieure. De tous ces faits intéressants, nous ne pouvons indiquer que les traits caractéristiques de la nouvelle espèce : elle a 20 à 25 millimètres de longueur, et se distingue surtout par le nombre des rayons de ses diverses nageoires; dorsale 8, anale 9, caudale 24, pectorales 12, ventrales 7. La dorsale commence un peu avant l'anale. 3° Un *Périophtalme de Kœlreuter* pris au fond du golfe de Zoula, à dix-sept lieues de Massouah, sur des herbes marines, où il rampait avec vivacité. 4° Une *Epeïre* nouvelle, recueillie sur les bords du lac de Trana, et dont notre voyageur pensait que la soie, forte et d'une belle couleur jaune, pourrait être utilisée. On sait quelles difficultés ont fait échouer tous les efforts dirigés dans cette voie, et doivent par conséquent faire considérer cette espèce seulement au point de vue zoologique. M. *Guérin-Méneville* en

a fait le sujet d'une monographie qui paraîtra dans le *Voyage* de M. Rochet-d'Héricourt, et lui a donné le nom d'*Epeira Rocheti*; elle a de grands rapports avec l'*E. Senegalensis*. 5° Une *Diphyllidia* nouvelle, nommée par M. Duvernoy *Diphyllidia lobata*, et trouvée dans le golfe de Suez, près de Ras-Mohammed. Cette espèce, aujourd'hui la quatrième du genre, se distingue par la partie supérieure de sa tête, rugueuse au lieu d'être lisse ou papilleuse; par le développement des lamelles branchiales, profondément festonnées, de manière à constituer des espèces de lobes; la rayure jaune qui se retrouve d'ailleurs au bord du manteau, du pied, du voile céphalique, tranche sur un fond brun chocolat qui forme la couleur générale de l'animal.

— M. L.-A. *Segond* adresse une *Note sur les fonctions du larynx supérieur chez les oiseaux*. L'auteur s'attache à démontrer qu'on a été trop exclusif en réservant au larynx inférieur la fonction vocale. Il fait voir que sur le coq vivant ou sur la Perdrix, on peut constater, en ouvrant largement le bec, que le larynx supérieur est très-actif dans la formation de la voix; il pense d'ailleurs qu'il contribue beaucoup, chez les oiseaux parleurs, à l'imitation de la voix humaine.

— M. *Daras* annonce qu'il a découvert dans les environs de Soissons des ossements fossiles du *Lophiodon anthracodien*. L'auteur croit que ces fragments détermineront à former de cette espèce le type d'un nouveau genre.

Séance du 25 Février. — Aucune communication zoologique.

III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

BULLETIN de la classe physico-mathématique de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, tome VII, in-4^o, 1849.

Cette publication correspond à peu près aux *Comptes-*

rendus publiés par l'Académie des Sciences de Paris; mais elle ne paraît pas marcher avec autant de régularité, et par séances, mois et années. En effet, dans ce septième volume, nous trouvons l'analyse de travaux lus depuis novembre 1846 jusqu'en janvier 1849. Les diverses livraisons qui composent ce volume ont été publiées depuis le 16 février 1848 jusqu'au 25 février 1849, comme on le voit indiqué à la fin des numéros, par ces mots placés entre deux filets : *Émis le 25 février 1849.*

Ce mode irrégulier de publication nous paraît mauvais, parce qu'il ne fait pas connaître immédiatement les travaux lus à l'Académie, et il peut en résulter des conséquences fâcheuses, quand il s'agit de questions de priorité. Ainsi, par exemple, comment un savant qui s'occupe de la polarisation des fils conducteurs, peut-il savoir à temps que M. Jacobi a lu quelque chose sur ce sujet dans la séance du 27 novembre 1846, quand l'indication des travaux de cette séance ne figure que dans une livraison émise le 16 février 1848? Dans cet intervalle d'une année, ne peut-on pas avoir fait des travaux semblables? Peut-on deviner que M. Jacobi les a lus à l'Académie depuis longtemps, à qui restera la priorité?

Les *Comptes-rendus* de l'Académie des Sciences de Paris nous semblent beaucoup mieux répondre aux besoins de la science.

A la fin du septième volume, publié en 1849, on trouve le compte-rendu des travaux de l'Académie impériale des Sciences, pour l'année 1847, rédigé par le savant secrétaire perpétuel, M. Fuss.

A DESCRIPTIVE CATALOGUE, etc. — CATALOGUE descriptif des Coléoptères géodéphages habitant les Etats-Unis, à l'Est des montagnes rocheuses; par M. I. LE CONTE. (Extrait des *Annales du Lycée d'histoire naturelle de New-York*, 1846.)

Dans ce Catalogue, les espèces déjà connues sont seule-

ment indiquées ; les nouvelles seules sont décrites, et leur nombre est considérable. Notons, en passant, qu'une Galérite de la Caroline méridionale lance un fluide âcre et volatil comme celui des *Brachinus*.

Megacephala, 2 espèces. — *Cicindela*, 55 espèces. — 6 nouvelles : *amaena*, *spreti*, *venusta*, *nigrocærulea*, *cinctipennis*, *celeripes*. — Plus, 40 espèces décrites, que M. Le Conte n'a pas vues ; seulement, je ne comprends pas que l'auteur cite la *C. venusta*, Laf. parmi ces dernières, et qu'il donne ensuite le même nom à une espèce nouvelle. Il rétablit la synonymie de quelques espèces ; sous le nom de *modesta*, Pal., Beauv. ; il réunit *rugifrons*, Dej., *denticulata*, Hentz., *unicolor*, Dej., *obscura*, Say. *Violacea* de Fab. est une variété unicolore de *sexguttata*, Fab. ; *consentanea*, Dej. est une variété obscure de *patruela*, Dej. ; *albilabris*, Kirby est la même que *longilabris*, Say ; *obliquata*, Dej. est synonyme de *vulgaris*, Say ; *hirticollis*, Say, Journ. Ac. Philad., est synonyme de *repanda*, Dej. ; *albohirta*, Dej. est synonyme de *hirticollis*, Say, Trans. Am. Phil. Soc.

Casnonia, 4 esp.

Leptotrachelus (*Spheracra*, Say), 4 esp.

Galerita, 2 esp. Sous le nom de *janus*, Fab., l'auteur réunit *cynipennis*, Dej., *bicolor*, Drury, *americana*, Dej., *cardicollis*, Chaud., *longicollis*, id., *dubia*, Le Conte.

Diaphorus, 1 esp.

Cymindis, 46 esp., dont 4 nouvelles : *elegans*, *neglecta*, *amaena*, *viridicollis*. Il met dans le genre *Cymindis* le *Dromius piceus*, Dej.

Calleida, 5 esp., dont 4 nouv.

Axinopalpus, n. g., dont il faut changer le nom ; il y a déjà un Longicorne ainsi nommé. Une seule espèce voisine des *Dromius* ; c'est le *Dromius biplagiatus*, Dej.

Dromius, 5 esp., dont 5 nouv.

Plochionus, 5 esp.

Lebia, 25 esp., dont 5 nouv.

Coptotera, 4 esp., dont 2 nouv.

Thyreopterus, 1 esp.

Aptinus, 2 esp.

Brachinus, 22 esp., dont 8 nouv. M. Le Conte a refait les descriptions des 22 espèces avec beaucoup de soin, afin de faire mieux comprendre les différences.

Helluomorpha, 4 esp.

Psydus, 1 esp.

Aplochile, n. g., fondé sur le *Morio pygmaeus*, Dej. M. Le Conte note ici 9 troncatipennes qu'il n'a pas vus.

Scarites, 6 esp.

Pasimachus, 12 esp. Nous avons parlé plus haut de la monographie de ce genre faite par M. Le Conte.

Dyschirius, 8 esp., dont 1 nouv. — Plus, 5 non vues.

Clivina, 11 esp., dont 1 nouv. — Plus, 1 non vue.

Morio, 1 esp., *Georgiæ*, Pal., Beauv., dont le *monilicornis*, Latr., Dej. est synonyme.

Patrobus, 1 esp., *longicornis*, Say, dont *americanus*, Dej. est synonyme.

Calathus, 1 esp.

Pristodactylus, 5 esp., dont 1 nouv.

Rhadine, n. g., voisin des *Platynus*, 1 esp.

Platynus, 2 esp.

Anchomenus, 13 esp., dont 5 nouv. Il est à regretter que M. Le Conte ait donné à un *Anchomenus* le nom de *margi-natus* que porte depuis longtemps un *Agonum*, genre qu'on ne peut séparer des *Anchomenus*.

Agonum, 28 esp., dont 7 nouv.

Olisthopus, 2 esp., dont 1 nouv.

Platyderus, 1 esp.

Pæcilus, 8 esp., dont 4 nouv.

Omaseus, 1 esp. *O. orinomum*, qui se trouve en Angleterre.

Adelosia (*Omaseus*), 5 esp.

Stereocerus (*Omaseus*), 4 esp., dont une nouv.

Argutor, 12 esp., dont 5 nouv.

Piesmus, n. g., fondé sur la *Feronia submarginata* de Say.

Lyperus, Chaudoir, 4 esp., dont 4 nouv.

Feronia. — *Abax*, 5 esp., dont 4 nouv. — *Molops*, 8 esp., dont 7 nouv. — *Pterostichus*, 5 esp., dont 2 nouv. — *Platysma*, 15 esp., dont 2 nouv.

Steropus, 1 esp. *faber* Germ., dont *tenebricosus*, Dej., et *spoliatus*, Newm. sont synonymes.

Broschus, 4 esp., dont 2 nouv.

Myas, 2 esp., dont 1 nouv.

Stomis, 1 esp.

Isoplurius, Kirby (*Amara*, Dej.), 5 esp., dont 2 nouv.

Percosia, 2 esp., dont 1 nouv.

Celia, 5 esp., dont 1 nouv.

Amara, 11 esp., dont 5 nouv.

Tricena, n. g. (*Amara*, Say), 5 esp., dont 1 nouv.

Acrodon, 5 esp., dont 1 nouv.

Bradytus, 5 esp.

Curtonotus, Kirby (*Amara*), 2 esp. L'une, *laticollis*, a pour synonyme la *convexiuscula* de Kirby, qui n'est pas la même que celle d'Europe. — Plus, 53 espèces de *Féroniens* non vus.

Euryderus, 1 esp.

Geopinus, n. g., fondé sur le *Daptus incrassatus*, Dej

Agonoderus, 5 esp., dont 2 nouv.

Cratacanthus, 1 esp.

Piosoma, n. g., voisin des *Cratognathus*, 1 esp.

Amphasia (*Harpalus*, Dej., 1^{re} divis.), 2 esp., dont l'une, *interstitialis*, Say, a pour synonymes *obscuripennis*, Dej., et *fulvicollis*, Newm.

Spongopus, n. g., voisin des *Anisodactylus*, 1 esp.

Anisodactylus, 20 esp., dont 8 nouv.

Eurytrichus, n. g. (*Harpalus*, Dej.), 6 esp., dont 2 nouv.

Selenophorus, 15 esp., dont 6 nouv.

Pangus, 1 esp.

Harpalus, 24 esp., dont 10 nouv.

Geobænus, 11 esp., dont 6 nouv.

Gynandropus, 2 esp., dont 1 nouv.

Stenolophus, 9 esp., dont 2 nouv.

Acupalpus, 6 esp., dont 1 nouv.

Aepus, 4 esp., qui n'a pas du tout les mœurs des *Aepus* d'Europe, et qui vient confirmer que ces insectes ne doivent pas être séparés des *Trechus*.

Epaphius, 2 esp. nouv.

Anophtalmus, 1 esp. Il est bien remarquable que ce genre, découvert dans les grottes de la Carniole, se retrouve en Amérique, dans l'immense caverne du Mammoth.

Lachnophorus, 4 esp. — Plus, 15 Harpaliens non vus.

Badister, 5 esp., dont 1 nouv.

Rembus, 5 esp., dont 4 nouv.

Dicælus, 24 esp., dont 9 nouv.

Oodes, 7 esp.

Dinodes, 1 esp.

Chlænius, 29 esp., dont 4 nouv.

Atranus, n. g., fondé sur l'*Anchomenus pubescens*, Dej., *obconicus*, Haldemann.

Loricera, 1 esp., *pilicornis*.

Panagæus, 2 esp. — Plus, 6 Chlæniens non vus.

Scaphinotus, 5 esp.

Cychrus, 2 esp.

Spheroderus, 5 esp., dont 1 nouv.

Carabus, 40 esp., dont 1 nouv., *Goryi*, Dej. est synonyme de *limbatus*, Say; *lineato punctatus*, Dej. est synonyme de *serratus*, Say.

Calosona, 8 esp., dont 1 nouv.

Nebria, 1 esp.

Omophron, 4 esp., dont 1 nouv.

Blethisa, 1 esp.

Elaphrus, 5 esp., dont 2 nouv.

Notiophilus, 4 esp., dont 2 nouv. — Plus, 5 Carabides inconnus.

Bembidium, 5 esp., dont 4 nouv. — L'un d'eux est le *paludosum* de Panzer, qui se trouve en Europe.

Odontium, n. g. (*Bembidium*), 2 esp.

Hydrium, n. g. (*Leja*, Dej.), 4 esp.

Ochthedromus (*Notaphus*, *Peryphus*, *Leja*, etc.), 42 esp., dont 24 nouv.

Tachys, 47 esp., dont 8 nouv. — Le *T. elegantulus*, Laferté est synonyme de *T. ephippiatus*, Say. Le *troglodytes*, Dej. est synonyme de *lævus*, Say.

Blemus ænescens, 4 esp. nouv. — Plus, 42 Bembidides inconnus.

Dans une note qui termine ce travail intéressant, M. Le Conte promet un Appendice où il corrigera quelques erreurs inévitables. Il exprime en même temps le désir que les entomologistes consultent davantage les ouvrages de Say, et nous ne pouvons que nous associer à ce vœu, car les publications du savant entomologiste américain ont été beaucoup trop négligées par nos auteurs.

LÉON FAIRMAIRE.

LES VERS CESTOÏDES OU ACOTYLES, considérés sous le rapport de leur classification, de leur anatomie et de leur développement; par M. J. VAN-BENEDEN, membre de l'Académie Royale de Belgique, etc., etc.

Sous ce titre, l'Académie royale des Sciences de Belgique vient de publier un Mémoire d'un de ses membres les plus distingués, docteur ès-sciences et professeur à l'Université catholique de Louvain. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en rendant compte de ce travail, qui doit intéresser vivement et le médecin et le naturaliste.

L'histoire de ces vers est présentée sous un jour tout nouveau; leur organisation et leur développement y sont complètement dévoilés, et l'on remarquera que le résultat, sur divers points, est bien différent de celui que des

travaux récents ont fait connaître. Ce travail fera évidemment époque en helminthologie.

M. Van-Beneden démontre clairement que les vers cestoïdes (*Tenia* et *Botriocéphales*), au lieu d'être des vers simples, sont, au contraire, des vers composés, et qu'il y a autant d'individualités qu'il existe de segments ou d'articulations. Le ver solitaire n'est donc rien moins que solitaire. Chaque segment ou cucurbitain qui se détache est un animal adulte et complet qui renferme tous les organes qui lui sont nécessaires pour vivre et pour se reproduire. M. Van-Beneden cite des exemples de segments qui, non-seulement continuent à vivre longtemps après leur séparation, mais qui continuent même à s'accroître et à se développer au point de prendre encore une forme toute nouvelle.

Ces vers, ainsi détachés, ressemblent à des distomes ou à des planaires, et offrent parfaitement l'organisation des Trématodes ; ils n'en diffèrent que par l'absence d'un appareil digestif : c'est ce qui fait dire à l'auteur que les vers cestoïdes sont des Trématodes sans canal digestif.

Ces vers ont, comme les Trématodes, un appareil sécréteur, ramifié dans tout le corps, et qui s'ouvre à l'extrémité postérieure par un *foramen caudale*. Ce point de leur anatomie, si obscur et si embrouillé, est maintenant parfaitement connu, grâce aux recherches du professeur de Louvain. Depuis longtemps ces canaux avaient été injectés : Andry et Carlisle, dans le siècle dernier, les avaient déjà remplis de mercure ; mais c'est à tort qu'on les avait pris pour des canaux appartenant à l'appareil circulatoire, et que, dans ces derniers temps, on les avait considérés comme digestifs et circulatoires simultanément, dans les Cestoïdes.

M. Van-Beneden nous fait connaître aussi les curieuses métamorphoses que quelques-uns de ces vers subissent, par exemple les *Tetrarhynchus* ; ils vivent sous la forme d'un *Scotex* d'abord, dans l'estomac ou l'intestin du pre-

mier animal qui a avalé l'œuf; puis ils passent dans l'estomac ou l'abdomen de celui qui a fait sa pâture de ce premier animal, et prend souvent une autre forme. Celui qui les héberge est avalé à son tour, et ainsi le même ver passe souvent par plusieurs animaux, et continue son évolution sous diverses formes, jusqu'à ce qu'à la fin il arrive dans ces singuliers intestins des poissons plagiostomes, où il prend son développement complet. Pour trouver ces vers dans les diverses phases de leur existence, il faut donc les chercher sur les animaux qui servent de pâture aux autres, et, à l'état adulte, ils n'existent que dans les Raies et les Squales, les plus voraces des poissons.

Avec un seul et même animal, les zoologistes avaient formé plusieurs genres placés dans des familles et même des ordres distincts. Tous les vers vésiculaires (Cysticerques, Echinocoques, etc., etc.) ne sont, pour M. Van-Beden, que des jeunes Ténias, et les Cestoïdes, à l'état adulte, sont des Trématodes. Il faudra donc rayer ces deux ordres dans cette classification, qui est généralement suivie. Si l'on songe que M. Van-Beneden a démontré dernièrement, par des observations embryogéniques, que les Pentastomes, ou les Linguatules, sont des *articulés* voisins des Lernéens, la classe des Helminthes se simplifie considérablement, et ne doit plus comprendre que les Nématoides et les Trématodes.

La partie descriptive n'est point négligée dans ce travail remarquable : toutes les espèces qui vivent dans les poissons plagiostomes sont décrites et figurées dans toutes les phases de leur développement; l'histoire de plusieurs de ces vers est complétée; toutes les synonymies sont débrouillées, et, sous le rapport des espèces, M. Van-Beneden a trouvé une véritable mine d'or.

On sait que ce savant divise le règne animal, d'après le développement, en trois embranchements, selon la rentrée du vitellus, qui a lieu par le ventre ou par le dos; ou bien, lorsque le blastoderme enveloppe simultanément

tout le vitellus, cette rentrée n'a lieu ni de l'une ni de l'autre manière. D'après ces caractères embryogéniques, le naturaliste belge a désigné ces trois embranchements sous les noms de *Hypocotyledones*, correspondant aux vertébrés *Epicotyledones*, correspondant aux articulés, et *Allocotyledones*; c'est-à-dire chez lesquels le vitellus ne rentre ni de l'une ni de l'autre manière, et qui correspondent aux Mollusques et Radiaires réunis. A la tête de ce troisième embranchement se trouvent les Mollusques, qui sont érigés en classe, et qui sont suivis de la classe des vers, comprenant les Annélides et les Helminthes. Le professeur de Louvain rend en partie au mot *Vers* son ancienne importance, et fait de ces animaux une distribution qui nous semble très-naturelle. Il a surtout été très-heureux dans le rapprochement qu'il a fait des Hirudinées avec les Trématodes et les Cestoïdes, et, nous l'avouons volontiers, nous avons été frappés de la justesse de ce rapprochement.

Ce beau Mémoire est accompagné d'un atlas de 26 planches, dessinées par l'auteur d'après nature, et qui sont supérieurement bien exécutées par un artiste de Bruxelles.

(G. M.)

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

M. GUY aîné, naturaliste, préparateur d'anatomie artificielle de la Faculté de médecine, vient de publier le catalogue des préparations artificielles et naturelles d'*Anatomie* et de *Pathologie humaine* et d'*Anatomie comparée*, qu'il est en mesure d'offrir aux établissements d'enseignement et aux particuliers.

Exclusivement occupé de copier la nature, M. Guy, docile aux conseils de nos célébrités médicales, a imprimé à ses modèles artificiels un caractère progressif de perfection, ce qui l'a conduit à exécuter des travaux de l'ordre le plus élevé.

Il s'occupe aussi de réunir une belle série de préparations naturelles qui représente les principaux types de la série animale.

Parmi les nombreux modèles d'anatomie en cire qui imitent si merveilleusement la nature, nous nous bornerons à citer l'œil humain, grandi quatre fois, et donnant une démonstration complète des fonctions visuelles; l'oreille interne, grandie deux fois; le cerveau et ses diverses parties, représentées par plusieurs modèles; le larynx et le pharynx, pour montrer les cordes vocales; l'anatomie des organes du goût et de l'odorat, etc., etc. Les cas de pathologie sont très-nombreux, et offrent des représentations des plus terribles maladies, telles que les lésions de l'estomac, du cœur, des poumons, de l'utérus, etc., etc. Les neuf époques mensuelles de la grossesse, la circulation du fœtus, l'œuf humain, les grossesses anormales, et une foule de modèles en carton pierre de bassins viciés, offrent une collection très-utile aux accoucheurs et aux professeurs. Enfin, M. Guy a exécuté une série de modèles représentant tous les phénomènes de l'ovologie des diverses classes, d'après les beaux travaux de MM. Coste, Martin Saint-Ange, Laurent, etc.

Quant aux préparations naturelles d'ostéologie humaine et comparée, elles sont si nombreuses, qu'il serait impossible d'en donner une idée par des citations. Du reste, chacun peut aller les voir chez M. Guy, rue de l'École-de-Médecine, n° 2.

M. ELOFFE, naturaliste, a réuni depuis longtemps, sous la direction scientifique de M. le professeur Boubée, les matériaux nécessaires pour former des collections d'histoire naturelle les plus complètes et les plus variées, et surtout des collections géologiques faites avec le concours des premiers savants de Paris.

A l'aide de ces collections, composées d'échantillons ty-

priques et bien nommés, les professeurs des collèges, des pensions, etc., peuvent faire mieux comprendre à leurs élèves les vérités si intéressantes qui composent les sciences naturelles, ces sciences que tout le monde s'accorde à reconnaître comme la source, le point de départ de toutes les connaissances utiles.

La Zoologie, la Botanique, la Minéralogie, la Géologie, sont journellement consultées, surtout en agriculture. La géologie, entr'autres, science toute nouvelle, s'applique maintenant à l'agriculture, aux mines, à un grand nombre d'industries, à l'architecture, aux travaux du génie, des ponts-et-chaussées, des canaux et des chemins de fer, à la médecine, à l'histoire, à l'économie politique, et jusqu'à la religion.

Les collections que l'on trouve chez M. Eloffe sont de plusieurs sortes et de plusieurs prix qu'il serait trop long d'indiquer ici. On en trouve l'énumération dans la *Réforme Agricole*, journal mensuel des sciences utiles dans leurs rapports avec l'agriculture, l'industrie, les mines et l'enseignement, publié sous la direction de M. Boubée, journal dans lequel ce savant publie le *Cours de Géologie agricole* qu'il professe chaque année avec tant de succès, rue Hautefeuille, n° 52. — On peut s'adresser, pour avoir de plus amples renseignements relativement à ces collections, à M. Eloffe, rue de l'Ecole-de-Médecine, n° 10.

V. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Arsberattelse, etc. — Rapport annuel sur les progrès de l'histoire naturelle des Crustacés et des animaux mollusques et radiaires, pour les années 1843 et 1844, par M. S. Loven. — Stockholm, 1848. In-8 (t. 3 du Rapport annuel sur les progrès de la Zoologie).

Sak-register, etc. — Table des matières et des noms contenus dans les Rapports annuels des années 1821 à 1847, par M. Berzelius, publié par M. A. Wimer. — Stockholm. 1850. In-8.

Bijdrage, etc. — Matériaux pour servir à la connaissance des poissons de l'archipel Malayo-Moluque, avec la description de vingt-deux nouvelles espèces; par M. P. Bleeker (Extrait des Mémoires de la Société des Sciences et Arts de Batavia). — Batavia, 1847 à 1850. In-8.

Contributions, etc. — Matériaux pour servir à l'histoire naturelle des Acalèphes de l'Amérique du Nord, par M. L. Agassiz. — Brochure in-4.

Pour répondre aux questions qui nous sont faites par nos honorables collaborateurs sur le prix des tirages à part de leurs articles, nous donnons le tarif suivant :

Pour une feuille in-8°, tirée à 100 exempl., remaniement, composition d'un titre, tirage et papier, de 40 à 42 f.

Pour une demi-feuille, à peu près les mêmes frais, mais moins de papier, de 7 à 9 f.

Pour un quart de feuille — *idem*, de 5 à 7 f.

Quand il y a une planche noire, le prix, pour 100 exemplaires, est de 5 f. 50 c.

Pour une planche en couleur, le prix varie de 40 à 45 f.

TABLE DES MATIÈRES DU N° 2.

PUCHERAN. — Caractères zoologiques des Mammifères aquatiques	65
LAFRESNAYE. — <i>Pachycephala macrorhyncha</i> .	71
HARTLAUB. — Colombe du Chili.	74
GUICHENOT. — Énumération des Reptiles.	<i>ib.</i>
DUCHASSAING. — Mœurs des Crustacés des Antilles.	77
LAFERTÉ. — Carabiques de la Guinée portugaise.	81
COQUEREL. — Coléoptères nouveaux de Madagascar.	86
MICHELIN. — Nouvelles espèces d'Echinides.	90
— Nouveau genre de la famille des Crinoïdes.	95
Académie des Sciences de Paris.	95
Bulletin de la classe physico-mathématique de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Petersbourg.	100
LE CONTE. — Descriptive catalogue, etc.	101
VAN-BENEDEN. — Vers intestinaux.	106
Mélanges et Nouvelles.	109
Bulletin bibliographique.	111

I. TRAVAUX INÉDITS.

COURS D'ANTHROPOLOGIE (Anatomie et histoire naturelle de l'homme) fait au Muséum d'histoire naturelle, en 1850, par M. SERRES.

Dans notre désir de tenir nos lecteurs au courant des progrès de la science, après avoir donné l'analyse des leçons de M. Duvernoy, nous avons publié, dans le premier numéro de cette Revue (p. 42) le résumé du Cours de Zoologie de M. Is. Geoffroy-Saint-Hilaire, et ces publications ont été accueillies avec reconnaissance par nos lecteurs. Aujourd'hui, nous leur donnons le résumé du Cours d'Anthropologie de M. Serres; cours dans lequel l'illustre professeur a traité les questions les plus fondamentales de la science de la vie, en s'élevant à cette hauteur de vues qui donne à ses nombreux et importants travaux un caractère qui leur fera marquer une époque dans l'histoire de la science.

Résumé des leçons sur l'embryogénie anthropologique.

1. Je vais essayer de résumer, dans une série de propositions, les faits principaux dont j'ai exposé les préparations et donné les développements dans le cours de 1850. Ces propositions sont uniquement relatives à la partie de l'embryogénie comparée du cours.

2. L'homme ne forme ni une espèce ni un genre comparables aux *Primates*. L'homme à lui seul constitue un règne à part, le *règne humain*. Son explication est le but

définitif de l'école embryologique, de ses faits, de ses lois et de ses doctrines.

3. Les deux radicaux de la génération sont le zoosperme et l'œuf.

4. De l'unité de composition et de structure du zoosperme dans la série animale et le règne humain.

5. De l'unité primitive de composition et de structure de l'œuf dans le règne humain et la série animale.

6. De la diversité de développement des parties de l'œuf dans les deux embranchements du règne animal.

7. L'embryon se substitue à l'œuf chez l'homme et chez les vertébrés. Chez les invertébrés, l'œuf se transforme en embryon.

8. Les divisions et les subdivisions de l'œuf sont centripètes et symétriques, soit dans la vésicule prolifère, soit dans la vésicule vitelline.

9. Dans cette dernière, la masse du jaune se divise d'abord en deux moitiés symétriques; puis, chacune de ces moitiés se divisant à son tour, la sphère vitelline est partagée en quatre segments, puis en huit, puis en seize, puis en trente-deux, etc., jusqu'à ce que la masse vitelline en entier soit transformée en petits jaunes microscopiques entourés chacun par une pellicule membraneuse. Cette transformation s'opère constamment de la circonférence au centre (loi centripète).

10. De plus, à l'époque où la masse est transformée en petits jaunes, il y en a quelques-uns dont la pellicule externe se couvre de cils. Au bas de l'échelle animale, ces petits jaunes fractionnés se transforment soit en organes, soit en embryons nouveaux, qui deviennent libres. Parmi les Infusoires, ceux que j'ai nommés *Viellozoaires* sont particulièrement dans ce cas.

11. Ce mode de reproduction peut éclairer la génération alternante observée chez les ascidies composées; mode de reproduction dont on trouve une répétition en

organogénie dans la transformation des corps de Wolff (génération alternante).

12. Ces derniers corps constituent les organes reproducteurs des invertébrés. Leur évolution symétrique forme les sexes séparés. Leur évolution alterne forme les sexes réunis (hermaphroditisme).

13. Chez les vertébrés, la formation des organes reproducteurs s'opère par une scissure des corps de Wolff. Leur évolution est toujours symétrique; de là, la séparation constante des sexes.

14. L'évolution première de l'embryon consiste dans la division médiane du disque prolifère. Cette division par scissure donne naissance à la ligne primitive. Par une seconde évolution, chaque moitié du disque se transforme en sac germinateur (génération par scissure).

15. Il y a ainsi deux sacs germinateurs; l'un droit, l'autre gauche, renfermant chacun par moitié les éléments des organes (loi de dualité ou de symétrie).

16. Ces sacs se détachent par scissure de la portion de la lame séreuse qui forme l'aire transparente. L'isolement de l'embryon est le résultat de cette séparation (génération par scissure).

17. Des trois lames de la membrane blastodermique, la muqueuse produit le canal intestinal, la séreuse donne naissance aux organes de relation et à l'amnios; la vasculaire produit le cœur, les artères et les veines. A une certaine époque, cette dernière environne tout l'embryon par ses radiations.

18. De même que l'embryon s'enfonce dans l'amnios et s'enveloppe de cette membrane, de même les organes s'enveloppent de leurs séreuses propres. Il y a unité de composition de ces membranes et unité de procédé d'enveloppement (homœozygie organique).

19. Tout, dans l'organisme animal, se simplifie et se généralise, depuis l'abandon du système des préexistences organiques, et son remplacement par la théorie si lumi-

neuse de l'épigénèse. La cellulogénie de Swann ouvre à l'*organoplastie* un champ tout nouveau à parcourir.

20. La composition de la cellule paraît analogue à la composition primitive de l'œuf. L'un et l'autre sont constitués par une sphère renfermant deux sphéroïdes. Ces deux sphéroïdes sont, pour l'œuf, la vésicule prolifère et la vésicule vitelline, et, pour la cellule, le *nucleus* et le *nucleolus*.

21. L'œuf est une cellule spéciale formée par un organe particulier du corps, et destinée, par des transformations nombreuses, à produire un nouvel individu.

22. La cellule est un ovule formé dans tout l'organisme, dont le but paraît être l'accroissement des parties, et peut-être un des éléments principaux des sécrétions. Les ostéoplastes sont des cellules du système osseux. Le globule sanguin est la cellule du sang (génération interstitielle).

23. L'ovule ou la cellule ovarique se détache périodiquement de l'ovaire, et produit les règles mensuelles chez la femme. La cellule spermatique se détache des canaux séminigènes, et se transforme en zoosperme.

24. Le mouvement vital est ainsi représenté par un tourbillon de cellules qui naissent, se développent, s'usent, meurent et se dissipent par les divers émonctoires du corps des animaux. Unité de vie, unité de mort (vie et mort des appareils organiques).

25. La formation des œufs et des cellules est analogue. Un appareil d'incubation existe chez beaucoup d'animaux pour favoriser la maturité de l'œuf et celle du zoosperme. La vessie nataoire des poissons, les réservoirs aériens abdominaux des oiseaux, le sac qui termine le poumon de plusieurs reptiles, appartiennent à cet appareil.

26. La dualité de l'ovaire et du testicule est un fait presque général dans la série animale. Chez les Insectes, les Arachnides, les Crustacés, les Poissons et les Oiseaux, chez lesquels le testicule paraît unique, un raphé médian et un double canal déférent indiquent leur duplicité pri-

mitive. Il en est de même de l'ovaire impair de la Scolopendre, du *Cobitis barbatula*, de l'Ecrevisse, du *Blennius viviparus*, des Pétromyzons, des Syrènes, etc.

27. Chez les oiseaux, deux ovaires existent constamment jusqu'à la naissance. A cette époque, un des ovaires se flétrit, s'atrophie, et disparaît. Cette dégradation et la disparition définitive de l'organe s'opèrent sous l'influence du système sanguin (vie et mort des appareils transitoires).

28. Dans toute la série animale, l'embryon est un composé d'organes, et les organes sont le produit du concours homœozygique d'une part des trois lames *muqueuse*, *séreuse* et *vasculaire*, et d'autre part des feuillettes analogues dont se compose l'embryon naissant.

29. Deux feuillettes muqueuses représentent d'abord les premiers rudiments de l'intestin; puis ces feuillettes se rapprochent, et, arrivés au point de contact, ils s'unissent par engrenure. Après cette réunion, l'intestin constitue un tube cylindrique fermé à ses deux extrémités. Plus tard, une scissure à l'extrémité antérieure forme la bouche, une autre à l'extrémité inférieure forme l'anus.

50. Chez les Infusoires, le canal intestinal est formé par des cellules uniques ou multiples, fractionnées ou réunies. Ce mode de formation se remarque chez la Monade vorticelle, la Monade *enchelis*, le *Volvox globator*, le Protée diffusant, le Cercaire agité, le Cercaire bourse, le Cercaire vermiculaire, etc., etc. Chez ces derniers, on voit avec évidence que les Infusoires sont des embryons, et que leurs espèces ne sont que des temps divers de formations embryonnaires.

51. Chez les vertébrés, le poumon naît du pharynx et descend dans le thorax. Les branchies des poissons ont la même origine. Chez le Têtard des Batraciens, les branchies se flétrissent à mesure que le poumon se développe. Le Protée et la Cécilie sont, sous ce rapport, des Têtards permanents (pharyngogénie).

52. En tératologie, l'absence du pharynx entraîne né-

cessairement l'absence du poumon. La dualité du pharynx coïncide toujours avec deux paires de poumons (tératogénie).

53. Primitivement, chez les vertébrés, le foie est une éversion de l'intestin. C'est un cœcum sans granulations : plus tard, les granulations hépatiques entourent et obstruent ce cœcum chez les vertébrés.

Chez les invertébrés (Annélides, Insectes, Crustacés décapodes), le foie reste à son premier état de cœcums intestinaux. Chez les Mollusques inférieurs (Eolides, Phylliroés, Calliopés, etc.), les granulations hépatiques se montrent et répètent en permanence l'hépatogénie embryonnaire des vertébrés.

54. L'appareil branchial manque chez l'embryon de l'homme, des Mammifères et des Oiseaux.

55. Cet appareil se trouve, chez l'homme, dans la cavité ovo-utérine (membrane caduque).

56. Vous avez sous les yeux le premier exemple que l'on ait trouvé de l'allantoïde chez l'homme. En la rapprochant de celle des embryons des Mammifères et des Oiseaux qui sont à côté, vous voyez que la similitude est complète.

57. Chez l'embrion du Poulet, cette enveloppe est la suite du conduit qui descend des corps de Wolff.

A mesure que l'allantoïde se développe, la vésicule ombilicale s'atrophie. Le balancement de croissance et de décroissance est le même que celui des branchies et des poumons des Batraciens (balancement des appareils organiques).

58. La lame vasculaire est l'appareil de la circulation primitive. Elle forme une vésicule érythroïde qui environne l'embryon et constitue pour lui un amnios transitoire. Ce fait sert de base à la *théorie des substitutions organiques* dont nous vous avons montré de si nombreuses applications.

59. Les animaux invertébrés sont des embryons perma-

nents des vertébrés. Ils se perfectionnent principalement par addition des tissus, tandis que les derniers se perfectionnent de classe en classe par addition d'organes.

40. La formation des invertébrés est soumise aux mêmes règles que celle des vertébrés.

41. L'addition et la substitution des parties est le procédé du perfectionnement des vertébrés et des invertébrés.

42. L'association des animaux en zoologie est la répétition de l'association des organites en organogénie.

43. Les zoonites où les animaux élémentaires peuvent être libres ou associés, à peu près comme les organites, où les organes élémentaires sont associés ou désassociés dans les phénomènes d'organogénie ; d'où il suit qu'en zoogénie de même qu'en organogénie les formes diverses dérivent du mode d'association des éléments. Nous en avons vu des exemples dans la formation des Polypes, des Echinodermes, dans les larves des Insectes, ainsi que chez les embryons des Crustacés.

44. La vésicule amniotique est produite par le soulèvement des lames séreuses qui forment l'aire transparente. Elle se détache par scissure, d'une part, des sacs germinateurs, et, de l'autre, du limbe de l'aire opaque (génération par scissure).

45. Par ce soulèvement, l'embryon se replie sur lui-même, et le mécanisme de son enveloppement par l'amnios a pour effet de concentrer les vaisseaux et le pédicule de la vésicule ombilicale sur le milieu de l'abdomen. Le cordon ombilical est le résultat de cette concentration (omphalogénie).

46. La position de l'ombilic, son degré d'ascension ou d'abaissement, est un des signes physiognomoniques les plus importants pour la classification du règne humain (anthropoclassie).

47. L'abaissement ou l'élévation du foie dans les diverses races humaines est la cause de cette variation de

position de l'ombilic. La cause physique de ce balancement réside dans la direction opposée de la veine et des artères ombilicales de l'embryon.

48. Telles sont les vues principales d'embryogénie anthropologique qui nous ont dirigé dans la distinction des coupes que nous avons établies dans le règne humain.

SUR les caractères zoologiques des Mammifères aquatiques, par M. le docteur PUCHERAN. — Suite. (Voyez page 65.)

§ II. — *Du nombre des doigts chez les Mammifères aquatiques, et de l'influence qu'exerce sur ces organes l'existence des palmatures.*

Avant de déterminer quelle influence l'existence des palmatures exerce sur le nombre des doigts chez les Mammifères qui ont les pieds palmés, nous devons faire observer que, sous ce point de vue, les Mammifères aquatiques peuvent se diviser en deux sections :

L'une, composée des espèces présentant des palmatures aux quatre membres, comme les Loutres, l'Enhydre, la Lutride saricovienne, les Otaries et les Phoques, parmi les Carnassiers, les deux espèces de Desmans (*Mygale pyrenaica* et *Mygale moscovitica*, de M. le professeur Geoffroy-Saint-Hilaire père), parmi les Insectivores et les deux espèces d'Ornithorynque, dans la classe des Monotrêmes.

L'autre, composée d'espèces qui ne présentent des palmatures qu'à une seule paire de membres, comme l'Aonyx Delalande, parmi les Carnassiers; le Castor, le Myopotame, les Hydromys, l'Ondatra, parmi les Rongeurs, et le Chironecte, dans l'ordre des Marsupiaux.

Nous ferons remarquer que, dans tous ceux de cette dernière section, la palmature, lorsqu'elle existe, qu'elle soit complète ou non, qu'elle réunisse tous les doigts ou

qu'elle n'en réunisse que quelques-uns, la palmature, disons-nous, existe toujours aux membres postérieurs.

Ce fait n'est point, au reste, sans exemple dans la classe des Mammifères. Nous rappellerons, en effet, que M. le professeur Geoffroy-Saint-Hilaire fils a déjà fait observer (1) que lorsque le pouce, en tant que jouissant de la propriété d'être opposable, cesse d'exister à quelqu'une des extrémités de l'animal, c'est toujours sur le membre antérieur que porte cette anomalie, comme on le voit chez les Colobes, les Atèles, les Didelphes, etc. Le fait que nous venons de signaler est, on ne peut le nier, de la même nature que celui constaté par M. le professeur Geoffroy-Saint-Hilaire fils.

Ajoutons que la présence de la palmature a pour effet de donner une existence constante de cinq doigts bien

(1) « C'est un fait bien digne d'attention, que les anomalies par lesquelles divers quadrumanes s'écartent du type de leur ordre, portent toujours sur les membres antérieurs, et jamais sur les postérieurs. Chez l'homme, les extrémités antérieures ont seules un pouce libre et opposable; chez les quadrumanes, au contraire, le pouce existe constamment aux membres postérieurs, et il y est toujours très-développé et très-opposable aux autres doigts, quand, dans un très-grand nombre d'espèces, les pouces antérieurs s'atrophient et deviennent rudimentaires ou même tout-à-fait nuls. Rappelons ici que tous les Marsupiaux pédimanes ont des pouces libres et opposables à leurs extrémités postérieures, et jamais à leurs extrémités antérieures; et il en est de même d'un mammifère placé par les naturalistes près des Ecureuils, mais que nous semble bien plutôt (suivant l'opinion de M. de Blainville) un quadrumane voisin des Tarsiers qu'un Rongeur: nous voulons parler de l'Aye-aye. Ainsi, il est un très-grand nombre d'animaux de différentes familles qui ont des mains aux extrémités postérieures, sans en avoir aux antérieures; tels sont les Atèles, les Colobes, les Didelphes, les Phalangers, l'Aye-aye, etc.; mais il n'est qu'un seul être chez lequel on trouve le système inverse, et cet être, remarquable par une telle anomalie, c'est l'homme. » (Is. Geoffroy-Saint-Hilaire, Dictionnaire classique d'histoire naturelle, tome VI, art. Quadrumanes.)

formés aux deux pattes de l'animal, lorsqu'elles sont palmées toutes les deux, à la seule qui l'est, lorsqu'il n'y en a qu'une qui présente ces membranes.

Ainsi, si nous examinons les Carnassiers, qui, en parlant de l'homme, sont une des premières familles qui présentent des animaux aquatiques, nous observons une grande variation dans le nombre des doigts. Chez les Ours, les Ratons, les Coatis, les Blaireaux, les Mydas, les Mouffettes, les Gloutons, les Paradoxures, les Ailures, nous observons cinq doigts à toutes les pattes. Il en est de même chez les Paradoxures. Chez d'autres, comme chez les Chiens en totalité, il en existe quatre seulement en arrière et cinq en avant. Chez certains genres de la famille des Viverridés (genre *Viverra*, L.) et de celle des Mustélidés (genre *Mustela*, L.), il en existe bien cinq à tous les membres; mais alors le pouce, au pied de devant, comme à celui de derrière, devient, dans son attache au tarse, plus élevé que ses congénères, et n'est plus sur la même ligne qu'eux. C'est dans la famille des Mustélidés les conditions que présentent les individus des genres Marte et Putois; et dans la famille des Viverridés, les genres Mangouste, Galidie, Galidictis, Genette, Ichneumie. Dans une espèce de cette dernière division, le Suricate du Cap, nommé, à cause de cette particularité, *Viverra tetradactyla*, par Schreber et Pallas, on n'observe même que quatre doigts. Chez une autre, la Mangouste à pinceau (*Herpestes penicillatus*, Cuv.), on observe un pouce hors ligne au membre antérieur, et seulement quatre doigts au membre postérieur, ainsi que l'avait déjà observé M. Smuts, dans sa *Dissertation sur les animaux du Cap*, avant que M. Ogilby songeât à séparer cette espèce des autres Mangoustes, pour en former le type du genre *Cynictis* (1).

(1) Dans l'article *Carnivores* du Dictionnaire de M. d'Orbigny, M. le professeur Geoffroy-Saint-Hilaire fils a démontré que la

Ces anomalies dans le nombre des doigts sont étrangères aux animaux à pieds palmés de cet ordre de Mammifères. Il est bien vrai que les Otaries, dans leur membre antérieur, ne présentent qu'une large palette membraneuse sans division digitale aucune; mais l'anatomie a dévoilé la véritable structure de cette nageoire, en montrant, dans sa charpente osseuse, comme dans celle du membre antérieur des Cétacés, cinq doigts parfaitement bien formés. Par leurs membres postérieurs, au contraire, les Otaries ressemblent parfaitement aux Phoques, et l'on sait que c'est précisément à cause de la division parfaite des cinq doigts de ces amphibiens que Linné, et plus tard M. de Blainville, ont placé ces animaux en tête de l'ordre des Carnassiers.

Dans la famille des Mustélidés, toutes les Loutres ont cinq doigts bien formés en avant et en arrière, et, si l'on observe chez l'Aonyx Delalande au membre antérieur un pouce ou doigt interne très-rudimentaire, c'est que la palmature est précisément absente à ce membre. Chez le Cynogale de Bennett, de M. Gray, véritable représentant,

diminution du nombre des doigts était en raison directe de la marche digitigrade des Carnassiers (Dict. d'hist. nat, tome III, 1^{re} partie, page 482). L'examen de tous les animaux du groupe des Ours et de ceux des Viverridés et des Mustélidés que possède la galerie du Musée de Paris, examen que nous avons fait à l'occasion du présent travail, espèce par espèce, individu par individu, nous a convaincu de l'irréfragable exactitude de ces rapports. Nous citerons à l'appui le fait suivant : Tous les zoologistes connaissent l'espèce de Putois, que M. G. Cuvier a décrit sous le nom de *Putois nudipède*, et M. Fréd. Cuvier sous celui de *Musela nudipes*. M. Desmarest nous apprend (Mamm. suppl., p. 537), que les intervalles entre les tubercules de la plante des pieds sont nus dans cette espèce, au lieu d'être velus comme dans le Putois. Or, ce dernier animal a les pouces hors ligne aux deux membres : le *Putorius nudipes* (Cuv.), plus plantigrade que lui, les a, sur la même ligne que les autres doigts, en avant comme en arrière.

dans la famille des Viverridés, du type Loutre, de la famille des Mustélidés, ainsi que l'a déjà fait observer avec tant de vérité M. Geoffroy-Saint-Hilaire fils (4), les cinq doigts sont bien formés, en avant comme en arrière,

Passons maintenant aux Rongeurs, et observons que dans la famille des Rats, auxquels appartiennent les genres Castor, Myopotame, Hydromys, Ondatra, le membre postérieur, qui offre seul la palmature, présente bien, dans les genres non aquatiques, un nombre normal de cinq doigts; mais le plus fréquemment les doigts internes et externes sont très-minimes, soit que cette réduction porte à la fois sur les deux (*Hamster*, *Arvicola rubidus*, *Arvicola subterraneus*, *Ctenomys brasiliensis*, etc.), soit qu'elle porte seulement sur le doigt interne (*Octodon Cumingii*, *Pæphagomys ater*, *Dactylomys typus*, *Nelomys Blainvillii*, *Echimyus hispidus*, etc.), soit, enfin, que le doigt externe soit seulement un peu plus long que l'interne (*Echimyus albispinus*).

Ces inégalités ne se présentent point chez les Rongeurs palmipèdes. Le Castor, le Myopotame, l'Hydromys à ventre blanc, comme l'Hydromys à ventre jaune, ont tous cinq doigts bien formés. Chez le Myopotame, le doigt interne est même presque aussi long que l'externe. Au membre antérieur dépourvu de palmature, que trouvons-nous, au contraire? Chez le Myopotame, un doigt interne, très-petit, hors ligne; chez les Hydromys, un doigt interne encore plus rudimentaire que celui du Myopotame. Chez l'Ondatra, le doigt interne antérieur est intermédiaire par sa taille entre celui du Myopotame et celui des Hydromys, tandis qu'au membre postérieur, quoique les palmatures soient aussi rudimentaires que possible, l'existence des cinq doigts bien formés est authentique et incontestable.

Nous signalerons une exception chez le Cabiai, qui se sépare aussi franchement de ses congénères, sous ce rap-

(4) Loc. cit.

port, qu'il s'isole des autres Rongeurs sous le point de vue de la forme de ses doigts et de la structure de ses molaires. Cette même espèce nous offrira plus tard une autre anomalie dans la forme de son crâne, comparée à celle des autres Mammifères aquatiques qui, dans ce sens, offrent tant de points de contact avec la forme du crâne des Loutres et des Phoques.

Au reste, pour bien juger de l'influence qu'exerce sur le nombre des doigts l'existence des palmatures, il faut non-seulement examiner, dans ce but, les Mammifères, mais encore les Oiseaux, à cause du nombre d'individus que présente, chez eux, l'ordre des Palmipèdes. Le fait général que nous énonçons devient alors plus incontestable, l'observation pouvant s'exercer sur une centaine d'espèces, et même davantage.

Chez tous les Palmipèdes, en effet, le doigt postérieur, considéré par tous les zoologistes comme l'analogue du pouce chez les Mammifères, n'est pas doué d'un caractère uniforme de grandeur et de développement. Ainsi, totalement absent chez les Albatros, dans la section des Palmipèdes longipennes, et dans celle des brachyptères, chez les Guillemots, les Pingouins, Macareux et l'*Alca cristatella*, de Pallas, dont M. Temminck a fait son genre Staryque (*Phaleris*), il se montre en rudiment presque imperceptible chez les espèces de Pétrels, telles que *Procellaria fregatta*, *Procellaria Leachii*, *Procellaria pelagica*, dont M. Vigors a fait son genre Thalassidrome (*Thalassidroma*, Vigors), et chez le Thalassidrome de Wilson (*Thalassidroma Wilsonii*), espèce que M. Charles Bonaparte a dédié à son savant prédécesseur dans l'histoire de l'ornithologie de l'Amérique du Nord. Il devient un peu plus évident chez les Lamellirostres et les Grèbes; beaucoup moins chez les Sternes, les Goëlands, les Prions, les Puffins, les Labbes ou Stercoraires; enfin, chez les Totipalmes, tels que les Frégates, les Pélicans, les Cormorans, les Fous et les Anhin-

gas, il atteint le degré le plus élevé de développement qu'il puisse acquérir chez les Palmipèdes.

Or, on trouve facilement la raison de ces divers états de développement et de grandeur du pouce, en remarquant que chez les Grèbes et les Lamellirostres le bord inférieur du pouce porte un lambeau de peau très-comprimé, uni au tarse par la moitié supérieure de son bord antérieur, et qui est flottant par sa moitié inférieure. Ce lambeau de peau dans lequel nous voyons une palmature rudimentaire existe chez les Palmipèdes que nous venons de nommer en dernier lieu (1). Nous n'en avons pas trouvé de vestige chez ceux de ces oiseaux qui offrent le doigt postérieur en rudiment, tels que les Pétrels, Thalassidromes, Puffins, Goëlands, Sternes, Rhynchops.

On conçoit, dès-lors, que, par suite de l'existence de la nouvelle palmature qui, chez les Frégates, les Fous, les Anhingas, les Cormorans, les Pélicans, unit le doigt postérieur au doigt interne, le pouce doit l'emporter en étendue et en développement sur le même doigt chez les autres Palmipèdes; c'est aussi ce qui a lieu.

Indépendamment du grand développement que présente le pouce chez les Palmipèdes totalpalmes, nous devons faire observer que son articulation ou que sa jonction avec le tarse s'opère chez eux sur la même ligne que l'articulation des trois autres doigts. On ne saurait méconnaître, dans cette nouvelle disposition de ce doigt, la cause déterminante de la palmature; car, chez tous les autres Palmipèdes où le pouce existe, qu'il soit muni d'une membrane ou qu'il ne le soit pas, il s'articule toujours

(1) Certaines espèces de Lamellirostres, telles que *Anas boschas*, *Anas acuta*, *Anas sponsa*, *Anas valisniera*, *Anas penelope*, *Anas adunca*, *Anas americana*, *Anas pæcilorrhyncha*, le Souchet (*Anas clypeata*), ainsi que les diverses espèces de Sarcelles, nous ont présenté leur pouce muni de cette petite membrane, quoique Cuvier (Règne animal, vol. I, page 1829) ait dit le contraire.

avec le tarse sur une ligne qui est située au-dessus de la ligne d'articulation des trois doigts antérieurs.

Par cette disposition de leur pouce, les Totipalmes se trouvent donc, par rapport aux autres Palmipèdes leurs congénères, dans la même situation que les Loutres par rapport à beaucoup d'autres genres de la famille des Mustélidés, ou, si nous choisissons un exemple beaucoup mieux approprié, et dans la classe même des oiseaux, dans la même situation où se trouvent les Passereaux et les Gallinacés passérripèdes par rapport aux vrais Gallinacés, tels que les Cailles, les Perdrix, les Coqs, les Faisans, etc.

De l'examen de la structure des pattes, nous sommes naturellement conduits à examiner les états divers que présente le prolongement caudal chez les Mammifères aquatiques ; car, chez la plupart d'entr'eux, on ne peut s'empêcher d'admettre que la queue vient en aide aux membres dans l'acte de la natation.

Or, cet organe présente des variations très-grandes dans ses états divers de grandeur et de forme chez les Mammifères palmipèdes : très-rudimentaire chez les Phoques et les Otaries, ainsi que chez le Cabiai ; plus développé chez les Cétacés, il est très-allongé, au contraire, chez les Loutres, le Myopotame, les Hydromys, l'Ondatra, les Desmans, le Chironecte.

La forme de ce même organe n'est guère moins variée : aplatie chez les Cétacés, les Loutres, les Phoques, les Ornithorynques et le Castor, il est arrondi chez le Myopotame, les Hydromys, le Chironecte, le Desman des Pyrénées et le Cynogale de Bennett, comprimé enfin en forme de rame ou de gouvernail chez l'Ondatra et le Desman de Moscovie.

On conçoit qu'au milieu de toutes ces différences nous dûmes nous proposer la solution du problème suivant : Est-il possible de rattacher la forme déterminée de la queue à l'état plus ou moins complet des palmatures de l'animal ? Primitivement, nous crûmes la tâche facile à rem-

plir, en voyant tous les animaux à palmatures aux deux membres munis d'une queue aplatie; la plupart de ceux, au contraire, qui n'ont de palmature qu'aux pieds postérieurs, munis d'une queue arrondie. Mais, en réfléchissant, d'une part, que le Castor, quoique n'ayant de palmature qu'aux pieds postérieurs, offre la queue la plus aplatie de tous; en voyant, d'autre part, que les deux espèces de Desmans, unies par des rapports si intimes, ont, l'une (le Desman des Pyrénées) la queue arrondie, tandis que l'autre (le Desman de Moscovie) a la queue comprimée, nous n'avons pu nous empêcher de nous avouer qu'il n'était point possible de rattacher les divers états de forme présentés par le prolongement caudal aux divers états de développement des palmatures.

Chez les Oiseaux, il est beaucoup plus facile de voir que la compression latérale qui s'exerce non plus sur la queue, mais sur le tarse, est d'autant plus complète que les palmatures le sont moins. Les Grèbes en offrent un exemple frappant de vérité: leurs palmatures sont les plus incomplètes de toutes celles des Palmipèdes, et leurs tarses sont aussi les plus comprimés. Nous ne devons pas nous dissimuler, cependant, que l'Héliorne grivelé (*Heliornis Senegalensis*, Vieill.), quoique possédant des palmatures peut-être plus incomplètes encore, a le tarse bien moins comprimé.

Chez les autres Palmipèdes, dont les membranes interdigitales sont mieux développées, la compression du tarse n'est réellement bien marquée qu'en arrière; en avant, elle est insaisissable. Mais, chez les Grèbes, cette compression du tarse est, de plus, partagée par le pouce; les autres Palmipèdes ne nous ont offert rien de semblable dans la forme de ce doigt.

(La suite prochainement.)

NOTE sur les *Tangaras*, leurs affinités, et descriptions d'espèces nouvelles ; par M. CH.-L. BONAPARTE.

Pendant le trop court séjour que vient de faire M. Bourcier dans la République de l'Equateur, il n'a rien négligé pour recueillir des objets et des observations de toutes sortes, qu'il fera bientôt connaître lui-même.... En attendant, je viens soumettre à l'Académie quelques-unes de ses plus précieuses découvertes ornithologiques, dont il a bien voulu me confier la publication.

C'est à l'intrépide chasseur et habile ornithologiste lui-même, que je crois devoir dédier la plus belle espèce qu'il a rapportée des bois de Bagnos, près du Tonguragua, volcan toujours couvert de neige : CALL. BOURCIERI, Bp. *Splendide viridis, abdomine cœrulante, plumis omnibus basi latissime nigerrimis : vertice uropygioque fulvis : gula nigra, macula magna hinc inde fulvo-castanea.*

Une seconde nouvelle espèce portera le nom de CALL. PHOENICOTIS, Bp. *Splendide viridissima, plumis basi obscure plumbeis ; macula utrinque auriculari parva rubro-castanea : remigibus rectricibusque nigris : rostro exili, compresso.*

Ces deux oiseaux, par leur bec mince et comprimé, par leur couleur verte brillante, etc., peuvent constituer un petit genre à part, que nous nommerons *Chlorochrysa*, ou plutôt CALLIPARÆA, avec d'autant plus de justice que *Tanagra calliparæa*, Licht., qui ne diffère peut-être pas de notre *bourcieri*, en serait le type.

Une troisième espèce, voisine de *C. xanthocephala*, mais parfaitement distincte, prendra place dans le système comme CHRYSOThRAUPIS ICTEROCEPHALA, Bp. *Nigro aureoque varia : pileo, uropygio, corporeque subtus aureo-flavis : jugulo glauco-pruinoso : remigibus rectricibusque nigris, viridi-limbatis.*

Une quatrième espèce, probablement le *T. punctata* du

Pérou des auteurs, ressemble au *Tanagra punctata* de Linné, de Cayenne; mais elle est plus forte, n'a pas les taches noires du dessous du corps si grandes et si rapprochées : son croupion est jaune au lieu d'être vert, et cette couleur jaune teint aussi fortement la tête. Nous l'avons nommée **IXOTHAUPIS GUTTULATA**, Bp. Ne serait-ce pas *C. chrysophrys*, Sclater, non encore publiée et en même temps *C. guttata*, Cabanis, qui cependant lui donne pour patrie la Guyane, et le Brésil à celle de Linné? Nous appellerons ce petit groupe **IXOTHAUPIS**, et ferons connaître comme espèce nouvelle, plus petite que toutes les autres, et presque sans taches, sous le nom d'**IX, PUSILLA**, le petit Syacou de Lesson.

Une cinquième espèce nouvelle de *Tanagrien*, se rapprochant de *velia* encore plus que *ruficollis*, Gosse, et appartenant, par conséquent, au genre *Tanagrella*, Sw., ou *Hypothlypis*, Caban., portera le nom caractéristique de **T. RUFIGULA**, Bp. *Nigra, plumis dorsi alarumque viridi-limbatis; uropygio glauco: gula rufa; pectore lateribusque albo-glaucis nigro-maculatis: abdomine albido; crisso rufescente.*

Ce sera la cinquième du genre, car aux deux anciennement connues, qui se disputent le nom spécifique *velia* de par Linné et Brisson, qui ont l'une et l'autre le dessous de la queue roux, et pour synonymes les noms de *T. tenuirostris*, Sw., *T. iridina*, Hartl., *T. cyanomelas*, Wied., et *T. multicolor*, Sw., M. Cabanis en a déjà ajouté une troisième. C'est son *Hypothlypis callophrys*, pour nous **TANAGRELLA CALLOPHRYS**, aux sourcils d'or et au dessous de la queue noir; elle est décrite dans le *Voyage de Schomburgk*, vol. III, page 668, comme venant de la Guyane et du Brésil septentrional. Nous en avons rédigé la phrase suivante, d'après un individu que les Indiens du Napo (République de l'Equateur) ont donné comme très-rare à M. Bourcier : *T. nigra; subtus et in humeris cyanea: uro-*

pygio glauco-argenteo : crisso nigro : pileo nigerrimo ; fronte superciliisque aureo versicoloribus.

Parmi les autres espèces importantes rapportées par notre diplomate naturaliste, je citerai : 1. l'élégante *Caliste nigro-viridis*, Lafr., dont le bec très-court pourrait lui mériter un petit genre à part, mais dont le plumage se rapproche de quelques autres espèces noires et bleues, qui constituent pour nous le petit genre *CHALCOTHRAPIS*.

2. La vraie *Chalcothraupis*, si semblable à *Procnopis atrocœrulea* de Tschudi, qui n'en diffère que par sa tache nuchale d'un jaune paille, *Tanagra ruficervix* de Florent Prévost.

Cet oiseau est un exemple éclatant de la déplorable négligence avec laquelle notre aimable science a été traitée (je dirai presque à la Gmelin) dans ces derniers temps ; négligence qui oblige trop souvent le zoologiste à pâlir des nuits entières sur les erreurs des hommes, au lieu d'élever ses pensées à l'étude des œuvres de la nature. Ayant trouvé un tout autre oiseau, nos ornithologistes modernes le rapportèrent au *Tanagra ruficervix*, si bien représenté dans le Voyage de la *Vénus*, mais dont ils changèrent le nom, par une heureuse inadvertance, en *rufivertex*. Je dis heureuse inadvertance, car c'est uniquement à cause d'elle que le nom spécifique de *ruficervix* peut être conservé à cette espèce ; rendant inutile celui de *Tanagra dubusia*, sous lequel je l'ai décrit dans mon *Conspéctus* ; c'est, au reste, un véritable *Tanagride*, quoiqu'il ait été rangé par quelques auteurs parmi les *Fringillides*, et qu'il mérite de constituer un genre à part, que Lesson avait déjà nommé *Iridosornis*, lorsque Hartlaub lui imposa le nom de *Pœcilornis*. Cabanis, tout récemment, vient encore de lui donner celui d'*Eu'hraupis*. Le *Tanagra analis* de Tschudi est une seconde espèce du genre ; et nous avons aussi entendu nommer la première *Tanagra chrysolopha*.

La famille des *TANAGRIDES* offre tant d'affinités, tant de rapports et des points de contact si nombreux avec celle

des *Fringillides*, que je suis loin d'être satisfait de la place qu'elle occupe loin d'elle dans mon arrangement systématique. Le fait est que, dans ce cas comme en tant d'autres, le seul moyen de représenter convenablement les affinités naturelles est d'établir pour ces oiseaux une série (1) parallèle à celle des *Fringillides*. Cette série com-

(1) Puisque j'ai prononcé le mot *série*, je devrai dire, eu égard à une discussion entamée dans le sein de l'Académie, que j'entends par ce mot une suite de genres appartenant tous à la même famille, au même ordre ou à la même classe, rangés suivant leurs rapports naturels, et de manière à représenter, chacun dans leur groupe, les genres analogues d'un ou de plusieurs autres parallèlement distribués, et se dégradant du type primitif au fur et à mesure qu'on descend plus bas dans l'échelle. Le mot *embranchement*, auquel, pour être conséquent, on devrait substituer celui de *province*, n'est que la dénomination de la coupe qui suit immédiatement celle de *règne* dans la hiérarchie zoologique, et qui contient plusieurs *classes*, *ordres* et *familles*; et quoique chaque embranchement puisse être disposé en série, l'on voit que les deux mots ne sauraient être synonymes.

Tandis que les genres d'une même série sont liés les uns aux autres par ce que l'on est convenu d'appeler *affinité*, ils ne montrent chacun, avec les genres correspondants des autres séries, qu'une *analogie* plus ou moins lointaine. Les derniers genres de chaque série étant les plus dégradés, les moins organisés, il s'ensuit que c'est à la fin de chaque série que doit se montrer une affinité quelconque, ne fût-elle que négative.

Les deux grands règnes de l'empire organique, l'animal et le végétal, eux-mêmes composés de séries complexes, peuvent se résoudre en deux immenses séries dont l'origine se confond presque dans ces êtres pour lesquels Bory de Saint-Vincent avait voulu instituer un règne à part. Dans plusieurs de mes ouvrages, en traitant des séries et de leur direction (de leur parallélisme et divergence), j'ai cherché à démontrer comment elles tendaient à converger pour se réunir à la base; et comment les différentes séries, comparées par moi aux tuyaux d'un orgue, s'élevaient plus ou moins, suivant que la nature avait pris plaisir à les perfectionner davantage. La série des Primates est certainement la plus élevée, grâce à l'homme, ce miracle de la création, dont

mencerait par les *Sylvicoliens* à bec de Fauvette (bien plus grêle encore que celui des *Chardonnerets* parmi les *Fringillides*), pour terminer par mes *Pyrrhuphoniæ* parmi les *Euphoniens*. Mais la collocation de cette série elle-même est encore pour moi un problème à résoudre ; je dis pour moi, qui condamne comme entièrement artificielle la section des *Passereaux dentirostres*, la considérant aussi peu naturelle que tant d'Ordres et d'autres groupes abolis par moi dans diverses Classes, et surtout parmi les POISSONS. Car, pour ceux qui l'admettent avec Cuvier, les *Tanagrides*

l'espèce UNIQUE pourrait représenter, comme je le soutenais il y a plus de vingt ans, un *règne à part*, tandis que l'embranchement des Vertébrés auquel elle appartient se dégrade, dans les Poissons à un tel point, que sa dernière espèce, le *Branchiostome*, n'est nullement supérieure à un *Ver*, et beaucoup moins haut dans l'échelle des animaux que les *Céphalopodes*, les *Crustacés* ou les *Coléoptères*. La série des Batraciens, quoique inférieure à celle des vrais Reptiles, montre, dans la Grenouille, un type plus parfait que les Serpents. Les Didelphes, parmi les Mammifères, ont tout comme les Monodelphes, leurs rongeurs, leurs insectivores et leurs carnassiers, et quelques-uns de ces derniers, avec un système dentaire encore plus carnivore que les bêtes féroces elles-mêmes (*Thylacynus*). Et les Oiseaux eux-mêmes, beaucoup mieux subdivisés physiologiquement que par leurs caractères extérieurs, montrent dans leur double série, par le mode de développement de l'embryon et du jeune, des faits analogues à ceux qu'on observe chez les Mammifères, les Reptiles et les Poissons. Il est évident, en effet, que les Cultrirostres, comme les Hérons, qui ne sont que de faux Echassiers, les Longipennes et les Totipalmes, si différents des Brachyptères et des Lamellirostres, doivent être inclus parmi les Oiseaux de la première série, chacune de ces coupes n'ayant avec l'ordre auquel on les réunit ordinairement, que des rapports du genre de ceux qui ont fait confondre les Pigeons avec les Gallinacés.

Il va sans dire que nos séries, en histoire naturelle, n'ont aucun rapport avec les séries de chiffres des mathématiciens ou celles d'idées des métaphysiciens ; et n'ont également rien de commun avec les différentes époques de création inventées ou commentées par des géologues peu bibliques.

sont, parmi les *Dentirostres*, ce que les *Fringillides* sont parmi les *Conirostres*. Mais qui ne sait que tous les *Pityliens*, quoique la plupart *Dentirostres*, sont de véritables *Fringillides*, comme, au reste, on trouve des oiseaux à bec entier ou échancré parmi les *Sturnides*, les *Garrulides*, etc.

Quoi qu'il en soit, je profite de cette occasion pour indiquer quelques nouveaux genres de *Tanagrides*, et pour donner quelques rectifications relatives aux espèces et à la synonymie qui serviront, j'espère, à mettre en ordre cette importante famille, qui est peut-être la plus imparfaitement traitée dans mon *Conspectus Avium*.

Le genre *PROCNIAS*, Ill. (*Tersina*, Vieill.), jusqu'ici composé d'une seule espèce, en comptera maintenant deux :

1. *Ampelis tersa*, L., p. 252 de mon *Conspectus*. *Major*; *rostrum latissimum*; *plumis jugularibus rotundatis*.

2. *Procnias heini*, Caban. (*Aglaia labradorides*, Mercatorum, err.) Cat. Mus. Hein Halberst. ex Columbia. *Valde minor* (specim. haud adult.): *aureo-viridis*, *capite gulaque fusco-versicoloribus*: *rostrum parum dilatatum*: *plumis jugularibus acutis*.

Le genre *PROCNOPIIS*, Caban., auquel il faudra restituer le nom plus ancien de *PIPRÆIDA*, Sw., 1827, sera également composé de deux espèces :

1. *Tanagra melanota*, Vieill. (*vittata*, Temm. — *Pipræida cyanea*, Sw.), p. 251 et 252 de mon *Conspectus*. *Cærulea*; *subtus rufescens*: *fronte, vittaque utrinque oculare latissima nigerrimis*: *dorso medio, alis, caudaque nigricantibus*.

2. *Calliste vassori* de mon *Conspectus*, p. 255, dont *Aglaia diva*, Less., ne diffère pas. *Minor*: *intense cyanea*: *capistro, loris, alis, caudaque nigris*. * Fæm. *Fusco-cærulans, subtus dilutior*.

Le genre *LODOPLEURA*, Less., par la conformation de ses pieds, indice presque certain de son organisation de Chanteur, appartient aussi aux *Euphoniens* plutôt qu'aux *Pipriens*. Nous en connaissons trois espèces noirâtres à fas-

cicule de plumes violettes sur les flancs, mais très-faciles à distinguer par leur taille, et surtout par la couleur de la gorge, rousse, blanche ou noire.

4. IODOPLEURA PIPRA, Less. (*Pardalotus* ex Ceylan! — *Euphon. pipra*, Less., Cent. Zool., t. 26. — *E. aurora*, Sundev., Svensk. Akad., 1833, t. 44, 5. — *E. modesta*, Licht.), O. Des Murs. Pl. p. 68 (71), 2, ex Brasil. *Minor* : *nigricans*, *superciliis*, *uropygioque concoloribus*; *gula*, *crissoque rufis*.

2. IODOPLEURA FUSCA, Less. (*Ampelis fusca*, Vieill. — *Pipra laplaccii*, Eydoux. — *Euphonia fusca*, Gr.), Mag. Zool., 1856, Ois., t. 68, ex Guiana. *Minor* : *nigra*; *subtus fuliginosa*, *gula nigra* : *macula subauriculari*, *uropygio*, *crissoque albis*.

5. IODOPLEURA GUTTATA, Less. (*isabellæ* Parzudaki. — *emiliæ*, O. Des Murs. — *Euphonia guttata et isabellæ*, Gr.), Pl. p. 68 (74), 4, ex Venezuela. *Major* : *nigricans*; *superciliis*, *gula*, *uropygioque albis*.

Les EUPHONES proprement dites doivent commencer, suivant moi, par ces espèces, dont les touffes de plumes de chaque côté de la poitrine rappellent celles du genre précédent.

4. EUPHONE CAYANA, Gr. (*Tanagra cayana*, sp. 44, L., Gm. — *Euphonia cayennensis*, Desm.), Pl. enl. 444, 3. — Hist. nat. Tang., t. 26, ex Guiana. *Nigro-violacea* : *pectore hinc inde alarumque tectricibus inferioribus rubro-aurantiis*.

2. E. PECTORALIS, Wagl. (*Tanagra pectoralis*, Lath. — *Euphone rufiventris*, Licht. nec Vieill. — *E. castaneiventris*, Vieill. — *Euphone à ventre marron*, Mus. Paris), Gal. Ois., t. suppl. ex Brasil. *Nigro-violacea*; *abdomine castaneo* : *pectore hinc inde plūmis elongatis flavis*.

5. E. RUFIVENTRIS, Gr. (*Tanagra rufiventris*, Vieill. nec Licht. — *T. chrysogastra*, Cuv. — *Euphone à ventre jaune roux*, Less.), Gal. Ois., t. suppl. ex Bras. *Minor*; *nigro-violacea*; *fronte*, *uropygio*, *pectoreque concoloribus* : *abdomine flavo*; *crisso rufescente*.

4. *E. RUFICEPS*, Lafr. — Orb., Voy. Am. m., Ois., t. 22, 2, ex Bolivia. — *Simillima E. chloroticæ*, sed fronte latissime rufa.

5. *E. BREVIROSTRIS*, Bp., Collect. Parzudak., ex Columbia. *Media quasi inter E. ruficeps et chlorotica : nigro-purpurea, flavo obscuriore ; rostro brevissimo.*

6. *E. CHLOROTICA*, Desm. (*violacea*, Bp., 1857. — *Tanagra chlorotica*, L. — *T. violacea*, var. *chlorotica*, Gm.). Azara, 99. — Pl. enl. 114, 1. — Sundev., Svensk, Akad., 1855, t. 10, 5, 2. — Hist. nat., Tang., t. 25, jun. 24, adult., ex Cayenna, Brasil., Ins. Trinitat. *Nigro-violacea ; gula nigra ; fronte latissime, pectore, abdomine, crissoque aureis : rectrice utrinque extima, remigibusque basi interne albis.*

7. *E. PUMILA*, Bp., Coll. Parzudaki, ex Cayenna, Nuova-Granada. *Similis E. chloroticæ ; sed valde minor, nigro-chalybæa nec purpureascens : fronte flava, restrictissima.*

8. *E. HIRUNDINACEA*, Bp. (*affinis?* Less., 1842), Pr. zool., Soc., 1857, p. 117, sp. 22, ex Guatimala. *Simillima E. chloroticæ, valde purpureascens, sed rostro hirundineo!*

9. *E. VIOLACEA*, Desm. (*Fringilla violacea*, L. — *Pipra grisea?* et *Tanagra violacea*, Gm.), Pl. enl. 114, 2. — Hist. nat. Tang., t. 21. mas 22. fæm. 25. mas jun. 24. fæm. jun. ex Bras. Guian. *Nigro-violacea : fronte, vertice (GULA) corporeque subtus omnino flavissimis : remigibus, rectricibusque lateralibus basi interne albis.*

10. *E. LANIROSTRIS*, Lafr. — Orb., Voy. Am. m., Ois., t. 22, 1, ex Bolivia. *Simillima E. violacæ ; sed rostro robustiore, sublaniino!*

11. *E. ÆNEA*, Gr. (*Tanagra ænea*, Sundev. — *chalybæa*. Mikan. — *Euphonia pyrrhuloides*, Natterer) Svensk, Akad., 1855, t. 11, 4. — Delic. Flor. et Fn. Bras. figura ex Brasil. *Viridi-nigra (nec violacea), genis mentoque concoloribus : subtus et in fronte flava ; remigibus rectricibusque unicoloribus ; rostro crassissimo. Ab E. violacea et præsertim laniirostre suadente rostro haud disjungenda.*

Les espèces qui suivent commencent à se montrer moins typiques.

12. *E. UMBILICALIS*. Less., Tr. Orn., p. 46, sp. 8, ex Brasil. *Major* : olivacea; *jugulo, abdomineque griseis* : *crisso rufo*.

15. *E. OLIVACEA*, Desm., Hist. nat. Tang., t. 27, ex Cayenna, Mus. Paris. an adult? *Minima* : *viridi-olivacea*; *subtus cinereo-olivacea*; *gula, crissoque albidis*.

Je ne connais pas *Euphonia serrirostris*, Lafr. Orb., Voy. Amer. m., Ois., t. 24, 2, 5, de Bolivie. *Viridis, subtus alba*; *fronte et lateribus flavescens*. Et quant aux *Tanagra chlorocyanea, tephrocephala* et *leucocephala* de Vieillot, Enc. meth., p. 774 et 784, dont Gray fait des Euphones, je ne pense pas qu'elles appartiennent à ce groupe.

Les Euphones à bec de Bouvreuil constituent un genre PYRRHUPHONIA, mais auquel je ne rapporte plus que deux espèces, les *E. laniirostris* et *ænea* ne pouvant être séparées des vrais Euphones.

1. PYRRHUPHONIA JAMAICA, Bp. (*Tanagra jamaica*, Gosse ex L. ! — *Euphonia jamaica*, Gr.), Brown, Ill., t. 26. — Gosse, Orn. Ill. Jam., t. 59. m. et f., ex Antill. *Cæruleo-grisea*; *subtus albo-cærulea* : *uropygio virescente* : *abdomine flavo (fæminæ albo)*.

2. PYRRHUPHONIA CINEREA, Bp. (*Euphonia cinerea*, Lafr.), Rev. Zool., 1846, p. 277, ex Columbia. *Glaucocinerea*; *subtus dilutior, abdomine medio crissoque flavo-citrinis*; *rostro valido, apice bidentato* !

Le nom de CHLOROPHONIA pourra s'appliquer aux Euphones vertes, si remarquables par leurs formes de Procnias.

1. CHLOROPHONIA VIRIDIS, Bp. (*Tanagra viridis*, Vieill. — *Procnias viridis*, Caban. — *Euphonia viridis*, Gr.), Pl. col. 56, 5, ex Brasil. *Minor* : *viridis, abdomine crissoque flavissimis* : *collare uropygioque cyaneis*.

Les exemplaires provenant de la République de l'Equateur ont le dos presque entièrement bleu.

Je ne connais pas *Tanagra xanthogaster*, Sundev. (*Euphonia xanthogastra*, Gr.), du Brésil, figuré tab. 10, 4, du volume de 1855, de Svensk, Akad.

2. CHLOROPHONIA OCCIPITALIS, Bp. (*Euphonia occipitalis*, Dubus), Esq. Orn., t. 14, ex Mexico merid. *Similis* Chl. viridi; *sed major et macula occipitali cœrulea*.

5. C. PRETRII, Bp. (*Tanagra pretrrei*, Lafr. nec Less. — *Euphonia pretrrei*, Gr.), Mag. Zool, 1845, Ois., t. 42, ex Columbia. *Minor : viridissima; pileo cyaneo : abdomine flavo, medio longitudinaliter rufo*.

Cette espèce, par ses couleurs, indique le passage au petit genre suivant.

Nous donnons plus particulièrement le nom de CYANOPHONIA aux Euphones à tête bleue qui, par ce caractère, et même un peu par leurs formes, rappellent, comme l'Organiste, le genre *Pipræida*.

4. CYANOPHONIA MUSICA, Bp. (*Pipra musica*, Gm. — *Parus musicus*, Lath. — *Tanagra musica*, Auct. — *Euphonia musica*, Desmar.), Pl. enl., 809, 4. Hist. nat. Tang., t. 49. mas. t. 20. fœm., ex Antill. *Nigro-violacea; pileo cerviceque cyaneis; fronte nigro.marginata; uropygio, corporeque subtus ex toto flavo-aurantiis*.

Fœm. *viridis; subtus et in uropygio flavicans : pileo cœruleo, fronte immarginata rufa*.

2. C. AUREATA, Bp. (*Tanagra aureata*, Vieill. ex Azara, 98. — *Euphonia nigricollis*, Vieill. — *E. cœruleocephala*, Sw. ex *Euphone à tête bleue*, Mus. Par. — *E. aureata*, Gr.), Orb., Voy. Am. m., IV, p. 267, sp. 248, ex Parag. Bolivia, Equator. *Nigro-violacea; subtus et in uropygio flavo-aurantia; vertice, occipite, cerviceque cyaneis; fronte, genis, gulaque purpurascence-nigerrimis*.

Quid *Tanagra desmaresti*, Vieill. (*Euphonia desmaresti*, Gr.), Enc. meth., p. 774, ex Brasil. nisi *Cyanophonia fronte nigra, pileo azureo*?

C'est ici que devrait être intercallé le nouveau genre

CALLIPARÆA, avec ses deux ou trois espèces dont nous avons déjà parlé.

Quid CALLISTE CATAMENA, Bp. Mus. Lugd. *Viridis, vertice crissoque rufescentibus?*

Calliste gyrola et les espèces voisines constituent le genre GYROLA de Reichenback.

1. GYROLA CHRYSOPTERA, Bp. (*Tanagra gyrola*, L. — *Aglaiâ chrysoptera*, Sw. — *Calliste gyrola*, Gr.), Pl. enl., 155, 2. — Desm. Tang., t. 6. mas, t. 7. fœm. ex Brasil. *Viridis, pectoris abdominisque medio cyaneo : pileo genisque rufis : humeris aureis.*

2. C. VIRIDISSIMA, Bp. (*Aglaiâ gyrola*, Sw. — *viridissima*, Lafr. — *Calliste desmaresti*, Gr.), Rev. Zool., Ill. 2, ser. t. 28, ex Antill. *Ex toto viridissima; capite rufo-castaneo.*

3. C. CYANOVENTRIS, Bp. (*Aglaiâ peruviana*, Sw. nec Desm. — *gyroloides*, Lafr. — *Calliste cyanoventris*, Gr.), Rev. Zool., 1847, p. 277, ex Peru. *Viridis; subtus et in uropygio cyanea : pileo genisque castaneis : humeris aureis.*

Suit immédiatement le groupe restreint auquel nous conservons le nom de CALLISTE : il a pour type *Tanagra cayana*, et sa première espèce, nouvelle, a même de grands rapports avec les Gyroles.

* 1. CALLISTE VITRIOLINA, Bp. (*Tanagra vitriolina?* Licht. Mus. Berol. — *ruficapilla*, Bp. in litt.), Pl. enl., 290, 1? ex Santa-Fe de Bogota. *Similis C. cayanae; sed dorso viridi-thalassino, nec flavicante; corpore subtus vix dilutiore; pileo magis rufescente.*

2. C. PRETIOSA, Bp. (*Callispiza pretiosa*, Caban. ex Azara, 95. — *Calliste cayana*, Hartl.). Bras., Parag. *Flavo-cinnamomea, pileo rufescente : genis, gula, alis, caudaque nigro-viridibus.*

Les individus du Pérou sont toujours beaucoup plus forts, à couleurs plus vives, et à gorge d'un bleu irisé (*cyano-versicolor*) : on pourrait les regarder comme consti-

tuant une race constante sous le nom de 3. CALLISTE CYANOLAÏMA. Bp.

Une race de Cayenne, au contraire, est plus petite; elle a le dos jaune et non vert, et la poitrine bleue : c'est le vrai *cayana* de Linné.

4. C. CAYANA, Bp. (*Tonagra cayana*, sp. 8, L. — *cayanensis*, Gm. — *chrysonota*, Sclat. — *Fringilla autumnalis*? Gm.), Pl. enl., 204, 2. — Desm. Tang., t. 10. — Contr. Orn., 1850, III, cum fig. ex Cayenna. *Nitide lutescens, capite fulvidiore; loris genisque aterrimis: subtus coerulescens, ventre rufescente: alis caudaque nigris viridi-limbatis.*

5. C. PERUVIANA, Gr. (*Tanagra peruviana*, Desm. — *T. gyrola*, Wied. — *Aglaia melanota*, Sw. adult. — *A. melanotis*, Sw. jun., ex *Tangara* à calotte rousse, Less., Tr. Orn., p. 462, sp. 26). Desm. Tang., t. 11. — Sw., Orn. Dr. of B. of Braz., t. 54, adult. ex Peru. *Flavo-cinnamomea; pileo, genis, cerviceque rufis; interscapilio nigro: subtus glauco-viridis; crisso rufo.*

6. C. FLAVA, Gr. (*Tanagra flava*, Lath. — *T. formosa*, Vieill. ex Azara, 96. — *T. chloroptera*, Vieill.). Sw. Zool. Ill. fig. bona ex Parag., Bras. *Similis C. cayanæ, sed major; pileo concolore (pallidissimo); et gula, pectore abdomineque medio nigris.*

7. C. CUCULLATA, Gr. (*Aglaia cucullata*, Sw. ex *Tangara* à tête noire, Less., Tr. Orn., p. 462, sp. 25, et Mus. Paris). Orn. Dr. B. of Braz., t. 7, ex Brasil. *Similis C. cayanæ; sed pileo genisque nigricantibus.*

8. C. CYANOPTERA, Gr. (*Aglaia cyanoptera*, Sw. — *Tanagra argentea*, Lafr.). Orn. Dr. B. of Bras., t. 8, ex Brasil. *Glauco-cinnamomea: capite, alis, caudaque nigris: remigibus, rectricibusque cyaneo-marginatis.*

Il ne faut pas confondre cette espèce du Brésil, la 15^e de mon *Conspectus*, à cause du nom de *Tanagra argentea* que lui donne Lafresnaye, avec l'espèce 54 dudit ouvrage, *Procnopis argentea*, Tschudi, Faun. Per., t. 44, 2, de Colombie et du Pérou, qui, fort voisine d'*Aglaia atricapilla*,

Lafr.; forme, avec elle et la *labradorides*, mon genre *Chalcothraupis*.

La prétendue *Calliste leclancheri* n'est que la *Spiza* de ce nom.

Calliste pulchra, Tschudi, Faun. Per., t. 48, 2, est synonyme de *C. arthus*; Less. Ill., zool., t. 9, type de mon genre CHRYSOTHPRAUPIS.

Calliste wilsoni, Lafr. n'est autre que *C. thalassina*, Strickland.

Calliste fanny, Lafr. ne diffère pas de *C. larvata*, Dubus, Esq. Orn., t. 9.

Calliste tatao et ses semblables devront former le genre TATAO, auquel Reichenback restreint le nom *Aglaia*, qui ne peut être conservé.

4. TATAO PARADISEUS, Bp. (*Tanagra tatao*, L. — *Aglaia paradisea*, Sw. — *Calliste tatao*, Gr.), Pl. enl. 127, 2, et 7, 4. — Desm. Tang., t. 4. mas, ex Cayenna, Bras. *Nigrohotosericus*; *subtus cœruleus*, *gulu cyanea*: *pileo genisque læte viridibus*: *tergo rubro*, *uropygio aureo*.

Les exemplaires de Colombie sont toujours plus petits, à vert de la tête plus étendu, à dos plus noir, avec moins de jaune.

2. T. YENI, Bp. (*Aglaia chilensis*! Vig., 1852. — *A. yeni*, Lafr. — *Calliste chilensis*, Gr.). Orb, Voy. Am. m., Ois., t. 24, ex Boliv. *Similis* T. *paradiseo*; *sed major*, *et uropygio ex toto ruberrimo*.

5 T. TRICOLOR, Bp. (*Tanagra tricolor*, Gm. — *T. tatao*, Wied. — *Calliste tricolor*, Boie), Pl. enl., 55, 4. — Pl. col., 215, 4. — Desm. Tang., t. 5. mas, t. 4. fœm. ex Bras.

4. T. FESTIVUS, Bp. (*Tanagra tricolor*, var. Lath. — *T. trichroa*, Licht. — *T. cyanocephala*, Vieill. — *T. rubricollis*, Temm., Wied. — *Calliste festiva*, Gr.), Pl. enl., 55, 2. — Pl. col., 215, 2. — Nat. Misc., t. 557. — Sw. B. of Braz., t. 3. — Kittl. Kupf. Vog., t. 54, 2, ex Bras. *Viridis*;

capistro dorsoque nigris : pileo gulaque cyaneis : genis cerviceque rubris.

5. T. CÆRULEOCEPHALUS, Sw. (*Aglaia cœruleocephala*, Sw. — *Calliste cœruleocephala*, Gr.). Voy. Am. m., t. 25, 4, ex Bolivia. *Nigra : capite colloque cyaneis : humeris latissime, uropygioque aureo-versicoloribus.*

6. T. FASTUOSUS, Bp. (*Tanagra fastuosa*, Less. — *Calliste fastuosa*, Gr.). Cent. Zool., t. 58, ex Brasil.

7. T. LARVATUS, Bp. (*Calliste larvata*, Dubus. — *Aglaia fanny*, Lafr.). Esq. Orn., t. 7. — O. Des Murs, Pl. p. 56, 2, ex Mexico, Nova-Granada? *Nigerrimus ; capite croceovirescente ; fronte, genis, humeris, lateribusque lucide cyaneis : uropygio, abdomine tectricibusque alarum minoribus glaucis : crisso albido : remigibus rectricibusque aureo-marginatis.*

Nous composons ainsi qu'il suit le genre CHRYSOTHRAPIS :

1. CHRYSOTHRAPIS AURULENTA, Bp. (*Aglaia aurulenta*, Lafr.), Rev. Zool., 1845, p. 290, ex Columbia. *Similis C. arthus, sed subtus ex toto aurea.*

2. C. ARTHUS, Bp. (*Tanagra arthus*, Less. — *Callospiza pulchra*, Tsehudi. — *Tanagra arthus* et *Calliste pulchra*, Gr.). Ill. Zool., t. 9. — Faun. Per., t. 48, 2, ex Peru, Mexico? *Aurea, dorso nigro-maculato : pectore, lateribus, crissoque latissime fulvo-brunneis : capistro, macula auriculari maxima, alis, caudaque nigris.*

5. C. CHRYSOTIS, Bp. (*Calliste chrysotis*, Dubus). Esq. Orn., t. 7, ex Mexico. *Glauco-smaragdina ; vertice, cervice, toris, colli lateribus, dorso viridi-maculato, alis, caudaque nigerrimis ; genis aureis : abdomine, tibiis, crissoque rufis.*

4. C. CITRINELLA, Bp. (*Tanagrella citrinella*, Temm. — *cyanovenstris*, Vieill. — *elegans*, Wied. — *Calliste citrinella*, Gr.). Sw., Orn. Dr. B. of Bras., t. 6, ex Brasil. *Flava nigromaculata : capistro, gulaque nigris : pectore lateribusque cœruleis ; alis caudaque nigris viridi-limbatis.*

5. *C. THORACICA*, Bp. (*Tanagra thoracica*, Temm. — *Calliste thoracica*, Gr.), Pl. col., 42, 1, ex Brasil. *Viridis nigromaculata*; capistro nigro; vertice cyaneo: pectore humerisque aurantiis; gula nigra; genis lateribusque viridibus; abdomine crissoque flavidis.

6. *C. THALASSINA*, Bp. (*Calliste thalassina*, Strickland, Ann. nat. Hist., 1844, p. 419. — *Aglaiia wilsoni*, Lafr., 1847. — *Calliste thalassina* et *C. wilsoni*, Gr.). O. Des Murs, Pl. p. 56, 4, ex Brasil., Peru.

7. *C. SCHRANKI*, Bp. (*Tanagra schranki*, Spix. — *Calliste schranki*, Gr.). Av. Brás., t. 54, 4, 2. — Orb., Voy. Am. m., t. 24, 4, ex Brasil. Bolivia.

8. *C. ? FRUGILEGUS*, Bp. (*Tanagra frugilegus*, Tschudi. — *Calliste frugilegus*, Gr.), Faun. Per., t. 47, 4, ex Amer. occ.

9. *C. ICTEROCEPHALA*, Bp. (*Calliste icterocephala*, Bp. in litt.). Mus. Paris. ex Republ. Equator. *Nigro aureoque varia*; pileo, uropygio, corporeque subтус aureo-flavis: jugulo glauco-pruinoso: remigibus, reatricibusque nigris, viridilimbatis.

10. *C. XANTHOCEPHALA*, Tschudi. (*Callospiza xanthocephala*, Tschudi. — *Calliste xanthocephala*, Gr.). Faun. Per., t. 47, 2, ex Amer. m. occ. *Glaucoviridis*, dorso nigromaculato; capite flavo nigro-marginato: capistro nigro; gula restricte alba: abdomine medio crissoque pallide rufis: remigibus reatricibusque nigris glaucolimbatis.

11. *C. PARZUDAKII*, Bp. (*Aglaiia parzudakii*, Lafr. — *Calliste parzudakii*, Gr.), Mag. Zool., 1843, t. 42, ex Bogota. *Nigra*; subтус et in uropygio cinnamomeo-versicolor: pileo cerviceque flavis; fronte genisque rubro-aurantiis: gula et macula auriculari nigris: humeris et alarum fascia cœruleo-aureis.

C'est ici que doit trouver place notre groupe IXOTHRAUPIS.

1. *IXOTHRAUPIS PUNCTATA*, Bp. (*Tanagra punctata*, L. — *Calliste punctata*, Gr.), Pl. enl., 155, 4. — Edw. B.,

t. 262. — Desm. Tang., t. 8, adult., t. 9, jun., ex Cayenna, Brasil. *Viridis, plumis nigro-centratis, capite cœrulante (nec flavicante).*

12. I. GUTTULATA, Bp. (*Tanagra punctata*, ex Peru, Auct. — *Callospiza guttata* ex Guiana? Caban. — *Calliste chrysophrys*, Sclater), Contrib. Orn., 1851, figura bona, ex Republ. Equator. *Viridis, plumis nigro-centratis, capite flavicante, uropygio immaculato: fronte antice orbitisque luteis: gula pectoreque albo-cœrulantibus, plumarum maculis centralibus nigerrimis: abdomine crissoque flavo-virentibus.*

* 13. I. CHRYSOGASTER, Bp. Collect. Eyroll. ex Columbia. *Minor; viridis, plumis capitis, gulæ et pectoris flavicantibus, dorsi et alarum cœrulescentibus, omnibus nigro-centratis: abdomine aureo.*

* 14. I. PUSILLA, Bp. (*Tangara petit Syacou*, Less., Tr. Orn., p. 462, sp. 20). Mus. Paris ex Cayenna. *Minor; ex toto viridis fere immaculata; alis caudaque cœrulescentibus.*

Mon genre CHALCOTHRAUPIS contiendra les espèces qui suivent :

1. CHALCOTHRAUPIS LABRADORIDES, Bp. (*Aglaia labradorides*, Boissond. — *Tanagra labradorides*, Fl. Prev. — *Calliste labradorides*, Gr.), Rev. Zool., 1840, p. 67. — Voy. Venus, Zool, t. 5, 4, ex Bogota.

2. C. RUFICERVIX, Bp. (*Tanagra ruficervix*, Fl. Prev., nec *rufivertex*, Lafr.), Voy. Venus, Zool., t. 5, 2, ex Columbia. *Cœrulea, plumis basi plumbeis; abdomine crissoque pallide rufescentibus; capistro, loris, et fascia transversa verticis nigris: fronte postice, cerviceque atro-cyaneis: nuca rufo-castanea: macula utrinque auriculari, tectricibus alarum minoribus, plumisque axillaribus albis.*

3. C. ATROCŒRULEA, Bp. (*Procnopis atrocœrulea*, Tsch. — *Calliste atrocœrulea*, Gr.), Faun. Per., t. 15, 2, ex Am. m. occ. *Similis præcedenti, sed macula nuchali straminea nec rufo-castanea.*

4. C. ATRICAPILLA, Bp. (*Aglaia atricapilla*, Lafr.), Rev. Zool., 1845, p. 290, ex Columbia. *Cœruteo-argentea; pi-*





Dendrocolaptes Temminckii, Lafresnaye.

leo nigerrimo; genis, gula, pectoreque virescentibus: alis, caudaque nigro-cœrulantibus.

5. *C. ARGENTEA*, Tschudi, nec Lafr. — *Calliste argentea*, Gr.), Faun. Per., t. 15, 2, ex Am. m. occ. *Cœruleo-argentea; genis gulaque aurulentis; pectore abdomineque medio nigris: pileo nigerrimo; alis caudaque cœrulantibus.*

6. *C. NIGROVIRIDIS*, Bp. (*Aglaia nigroviridis*, Lafr. — *Calliste nigroviridis*, Gr.), Mag. Zool., 1845, ex Bogota. *Cyanco nigroque varia; dorso, capistro, pectoreque nigerrimis: abdomine albido: rostro brevissimo.*

7. *C. NIGRICINCTA*, Bp. (*Aglaia nigricincta*, Bp. — *Calliste nigrocincta*, Gr.), Pr. Zool. Soc., 1857, p. 124, ex Peru. *Viridi-cyanea; dorso, pectore, remigibus, caudaque nigris: abdomine albo.* — *Similis C. brasiliensi; sed minor, rostro tenuiore, et colore viridi-cyaneo magis extenso in capite, caudæ rectricibus et alarum tectricibus inferioribus.*

(La suite prochainement.)

ESSAI d'une monographie du genre *Picucule* (Buffon), *Dendrocolaptes* (Hermann, Illiger), devenu aujourd'hui la sous-famille DENDROCOLAPTINÆ (Gray, *Genera of Birds*), de la famille CETHIADÆ de Swains.; par F. DE LAFRESNAYE.
— Suite. Voy. 1850, p. 95, 145, 275, 569, 417 et 588.

Avant de reprendre la suite de nos *Dendrocolaptinæ*, nous avons cru devoir faire connaître à nos lecteurs une espèce de cette sous-famille non encore décrite et figurée, mais qui, appartenant à un groupe déjà publié, celui de *Dendrocolaptes* proprement dit, n'a pu y figurer à sa place naturelle, puisque ce n'est que depuis cette publication que nous en avons eu nous-même connaissance, dans un voyage que nous avons fait au Musée de Leyden. En voici la description :

7°. DENDROCOLAPTES TEMMINCKII, Nob. (Pl. 4.)

« *D. supra brunneo-fumigatus, fronte usque ad verticem pal-*

lidiore et paulo rufescente; colli superi et dorsi supremi plumis in medio guttâ niveâ nigro marginatâ notatis; subtus umbrinus, gulâ colloque antico pallide fumigato-rufescentibus, pectoris ventrisque plumis totis umbrinis, in medio maculâ triangulari-elongatâ niveâ nigro marginatâ notatis; ventris maculis strictis; fere linearibus; subcaudalibus pallide rufescentibus, albo latè, fuscoque anguste vittatis; rostrum breve, crassum, uti in *Perrotii* et *Devillei Dendrocolaptibus* maxillâ fuscâ, mandibulâ pallide flavescente; pedes satis robusti; alis caudâque prælongâ cinnamo-meis. » — Habitat in Colombiâ (Santa-Fé de Bogota).

Cette espèce, comme on le voit, est remarquable dans le groupe auquel elle appartient, ainsi que les Picucules de Perrot et de Deville, ses congénères, par un ensemble de coloration uniforme et non variée de taches claires sur la tête. Ces taches ne se remarquent que sur le cou et le haut du dos, où elles sont blanches, bordées de noir, et non d'un roux pâle. On les retrouve encore de la même coloration, et de forme triangulaire allongée, sur les plumes pectorales et ventrales; sur ces dernières, cependant, elles se rétrécissent insensiblement, et y deviennent presque linéaires. Il n'y a guère que chez le *Dendrocolaptes longirostris* ou Nasican, que l'on en remarque de semblables, quant à la forme et à la coloration, et elles diffèrent entièrement, sous ce rapport, de celles du *Dend. Devillei*. Son bec, court et gros, brun noirâtre en dessus et pâle en dessous, a des rapports de forme avec celui des Picucules de Deville et de Perrot, et c'est près de ces deux espèces qu'il se groupe le plus naturellement. Ces trois espèces paraissent d'ailleurs habitantes de la même région, l'Amérique centrale.

Le Picucule de Temminck a de longueur totale 8 pouces $\frac{1}{2}$ du pied allemand; sa queue a 4 pouces, et son aile pliée a 5 pouces 10 lignes.

C'est dans le Musée de Leyden que nous avons trouvé cette espèce inédite, et c'est avec l'autorisation de son savant directeur, que nous lui avons imposé un nom. Ce nom a tant de titres à la reconnaissance de tous les orni-

thologistes du globe, qu'il s'est présenté tout d'abord à notre pensée. Il en avait d'ailleurs de bien puissants à la nôtre en particulier, au milieu de ce magnifique et riche Musée de Leyden, où M. Temminck nous a facilité, avec une obligeance remarquable, toutes les recherches et observations que nous avons désiré y faire pendant les huit jours que nous avons passés dans cette ville scientifique.

SUR les éclosions de dix espèces d'*Entomobies* obtenues par M. le colonel Goureau; par M. ROBINEAU-DES-VOIDY.

M. Goureau a eu l'obligeance de me confier dix espèces d'*Entomobies* qu'il avait obtenues d'éclosion.

Douze individus constituaient ces dix espèces; on voit qu'il m'a été matériellement impossible d'opérer sur les deux sexes.

Sur ces dix espèces, deux seulement ont été publiées jusqu'à ce jour; elles offrent donc un intérêt réel sous ce seul point de vue.

Mais cet intérêt augmente, lorsqu'on les envisage sous le rapport des séries auxquelles elles appartiennent. Ainsi, la science pouvait presque désespérer de jamais connaître les habitudes des larves de la tribu des Thryptocérées; M. Goureau non-seulement a soulevé le voile derrière lequel la nature travaille incessamment, mais il a ajouté une charmante espèce à celle que nous connaissions déjà.

C'est donc un fait acquis qu'à l'état de larve les Thryptocérées vivent dans les *Chenilles rouleuses* des feuilles des arbres, et surtout des arbres fruitiers.

M. Goureau ajoute un fait de plus à l'histoire des larves des Plugides ou Lydellées, en nous montrant le *Tachina ruralis* de Fallen éclos d'une *chrysalide renfermée* dans une feuille.

M. Goureau a rendu à la science un autre service im-

portant ; il a obtenu des chrysalides de *Chenilles rouleuses de feuilles du poirier et du sorbier* deux Entomobies qui définitivement doivent constituer un genre nouveau, non parce que la série de ces insectes est nouvelle pour l'entomologie, mais parce qu'il a été permis d'étudier leurs véritables caractères, qui n'avaient pu être saisis sur les espèces n. 2 et 5 de mon ancien genre *Zaïda*.

M. Goureau a encore observé le premier les habitudes des larves du genre *Elophorie*.

Enfin, ce naturaliste a vu éclore, de *Chenilles élevées* par lui, deux espèces nouvelles de *Carcélies*, et deux autres espèces qui, jusqu'à nouvelle publication, devront être rapportées à mon genre *Phorocera* primitif, encombré d'espèces qui lui sont étrangères.

On voit donc qu'il était difficile d'obtenir de meilleurs résultats avec une si petite quantité de matériaux. Mais M. Goureau se livre aux études qui seules conduisent à la science véritable.

1. *CARCELIA PUPARUM*, Rob.-Desv., *Annales de la Soc. Entom.*, 1847, p. 278, n° 4. — *Senometopia puparum*, Macq., *Dipt.*, tom. II.

M. Goureau a obtenu cette espèce de la chrysalide de l'*Arctia fuliginosa*.

2. *CARCELIA APICALIS*, Rob.-Desv. — *Mas. Niger*, cæsius, thorax cinereo lineatus, scutello subferrugineo; abdomen cinereo-subcæsiopumicatum, secundi segmenti lateribus subfulvis; frontalibus, antennis, femoribus, tarsisque nigris; frontis lateribus cinereo-subbruneis; facie albidâ, palpis testaceis; tibiis basi nigro, apice fulvo; halteribus flavescens; calyptis subalbis; alis sublimpidis. — Long. 4 lignes 1/2.

Le mâle : corselet noir-bleuâtre, rayé et saupoudré de cendré ; écusson ferrugineux pâle ; abdomen noir-bleuâtre et glacé de cendré bleuâtre ; une tache fauve obscure, et presque nulle, sur les côtés du second segment ; frontaux noir-de-velours ; antennes, cuisses et tarsi noirs ; côtés du front brun-cendré ; face albide ; palpes testacé-fauves ;

tibias noirs, mais un peu fauves avant le sommet; balanciers jaunâtres; cuillerons blancs; ailes assez claires.

Le mâle de cette espèce est éclos, chez M. Goureau, de la chrysalide de l'*Arctia fuliginosa*.

Cette espèce, semblable à mon *C. bombycivora* (Annal. de la Soc. Ent., 1847, p. 280, n° 8), en diffère par la tache latérale du second segment de l'abdomen, et surtout par ses tibias, qui n'offrent un peu de fauve qu'en dessus de leur sommet; elle avait déjà été indiquée dans mon Essai primitif. — M. Goureau en fait l'*Eurygaster vulgaris*.

5. THRYPTOCERA FLAVISQUAMIS, Rob.-Desv. — Espèce manuscrite.

M. Goureau a obtenu cette espèce, en juillet, de la chrysalide d'une Chenille tordeuse des feuilles de l'orme.

Cette espèce est décrite dans le manuscrit livré à la Société Entomologique, et qui sera bientôt publié.

M. Goureau avait, mais à tort, donné à cette espèce le nom de *Thrypt. microcera*.

4. THRYPTOCERA HUMERALIS, Rob.-Desv. — *Femina*. Thorax ater, opacum, lineâ humerali fulvidâ, scutellique parte posticâ fulvidâ; abdomen gagateum, nitens, immaculatum; frontilibus fulvidis; frontis lateribus fulvido-subbrunicosis; facie fulvido-pallescente; palpis fulvidis; inter-antennariis atris; antennis fulvidis, ultimi articuli apice nigro aut fusco; pedibus atris; halteribus fulvidis; calyptis flavescentibus; alis basi subflavi, nervis flavis. — Long. 2 lignes.

La femelle : corselet noirâtre, mat, avec une ligne humérale testacé-brunâtre; majeure partie de l'écusson testacé-rougeâtre; abdomen noir-jais, assez luisant, sans aucune tache ni ligne transverse argentées; frontaux rouge de bistre; côtés du front rouge de bistre un peu brun; face rouge de bistre un peu plus pâle; inter-antennaires noirs; antennes rouge de bistre, avec le sommet du dernier article noir ou noirâtre; palpes rouge de bistre; pattes noires; le devant des deux jambes antérieures un peu plus clair; balanciers bistrés; cuillerons jaunâtres; ailes

javées de jaunâtre, surtout à la base, avec les nervures flavescentes.

D'après cette description, il est impossible de confondre cette espèce avec aucune des espèces déjà décrites. On en doit la découverte à M. Goureau, qui, au mois de juin, l'obtint de la chrysalide d'une *Chenille rouleuse de feuilles*.

5. *VORIA RURALIS*. — *Tachina ruralis*, Fall. — *Tachina verticalis*, Meig. — *Voria latifrons*, Rob.-Desv.

Cette espèce est sortie, chez M. Goureau, d'une chrysalide de Chenille enfermée dans une feuille d'arbre fruitier.

G. GOURALDIE. — *Gouraldia*, Rob.-Desv. — *Zaïda*, Rob.-Desv., Myod. — *Antennes* descendant jusqu'à l'épistome, et un peu oblique; le second article double du premier pour la longueur; le troisième prismatique, trois et quatre fois aussi long que le second; chète effilé; le second article double du premier pour la longueur.

Yeux tomenteux, non contigus, mais un peu rapprochés sur le mâle, distant sur la femelle; front saillant sur le mâle; point de cils faciaux, à l'exception des basilaires; péristome un peu plus long que large, sans épistome saillant; palpes des femelles non dilatés au sommet.

Abdomen. Deux cils apicaux sur le premier segment; deux cils médiaux et deux cils apicaux sur le troisième segment; deux cils médiaux et une rangée de cils apicaux sur le troisième segment.

Cellule *y C* ouverte contre le sommet de l'aile, avec sa nervure transversale cintrée.

Antennis ad epistome descendentes, subobliquis; secundo articulo bi longiore primo; tertio prismatico, tri-quadruple longiore secundo; cheti filiformis secundo articulo bi longiore primo.

Oculi tomentosi, in mare subapproximati; in feminâ distantes; frons prominula in mare; ciliis facialibus nullis, basalibus exceptis; peristoma paulò longius quàm latius, epistomate haud prominulo; palporum apice in feminâ non dilatato.

Abdomen. Duobus ciliis apicalibus in primo segmento; duobus ciliis medianeis, duobusque ciliis apicalibus in secundo segmento; duobus ciliis medianeis, serique apicali ciliorum in tertio segmen-

to. Cellula *y C* aperta contrè apicem alarum nervo transverso arcuato.

L'épistome non saillant, l'absence de carène sur le quatrième segment abdominal; les yeux tomenteux, et la nervure transversale de la cellule *y C* des ailes, qui est cintrée, distinguent ce genre, qui appartient à la section des *Erycina* à yeux velus.

6. GOURALDIA PUIVORA, Rob.-Desv. — *Femina*. Thorax cum scutello niger subnitens, flavescens (lineatus et irroratus); abdomen nigrum, subnitens, tessellis latioribus, flavescentibus aut semi-aureis; frontalibus antennis, cheto, palpis, pedibusque nigris; frontalibus aureis; facie albidâ; oculorum margine exteriori flavescente, halteribus flavo-fulvescentibus; calyptis flavis; alis limpidis. — Long. 3 lignes.

La femelle : corselet et écusson noirs, un peu luisants, rayés et saupoudrés de jaune; abdomen noir, assez luisant, avec de larges reflets jaunes, un peu dorés; frontaux noir-de-velours; antennes, chète, palpes et pattes noirs; côtés du front dorés; face albide, pourtour des yeux flavescents; balanciers jaune-fauves; cuillerons jaunes; ailes claires, même à la base.

Cette espèce est sortie, en juillet, chez M. Goureau, de la chrysalide d'une *Chenille tordeuse* des feuilles du poirier (*Tortrix lævigana*).

M. Goureau l'avait étiquetée *Metopia fasciata*.

7. GOURALDIA BI-NOTATA, Rob.-Desv. — *Mas*. Niger, cœsius; thorax lineis cinereo-subflavis; abdomen tribus fasciis transversis latioribus subaureis; maculâque laterali fulvâ secundi segmenti; frontalibus, antennis, palpis, pedibus, nigris; frontis lateribus aureis; facie albidâ; halteribus flavo-fulvescentibus; calyptis flavescentibus; alis sublimpidis. — Long. 3 lignes.

Le mâle : corselet noir de pruneau, rayé de cendré-jaune ou flavescents; abdomen noir de pruneau, avec trois larges fascies de reflets jaunes; une petite tache fauve sur les côtés du second segment; frontaux noir de velours; antennes, chète, palpes et pattes noirs; côtés du front do-

rés; face albide, pourtour extérieur des yeux cendré flavescents; balanciers jaune-rougeâtre; cuillerons flavescents; ailes claires.

Au mois de juin, M. Goureau a obtenu cette espèce de la chrysalide du *Tortrix lævigana*.

Cet insecte pourrait être le mâle du *G. purpureum* : ce fait a besoin d'une confirmation péremptoire.

M. Goureau avait fait de cette espèce le mâle de son *Metopia fasciata*.

8. ELOPHORIA GOURALDI, Rob.-Desv. — *Femina*. Thorax ater, cinereo-flavescente lineatus et irroratus; abdomen nigrum, gagateum, nitens, triplici fasciâ transversâ cinereo-flavescente; frontalibus, antennis, palpis, pedibus, nigris; frontis lateribus subaureis; facie albidâ; halteribus croceis; calyptis flavescens; alis sublimpidis. — Long. 2 lignes.

La femelle : corselet noir, rayé et saupoudré de cendré, flavescents; abdomen noir-gris, luisant, avec trois fascies ou bandes transversales cendré-jaune ou jaunâtres; ces fascies n'occupent que la partie antérieure des segments; frontaux noirs; côtés du front jaunes; face albide; pourtour extérieur des yeux cendré; antennes, chète, palpes et pattes noirs; balanciers jaune de safran; cuillerons flavescents; ailes assez claires.

M. Goureau a obtenu, au mois de juillet, cette espèce éclore de la chrysalide d'une Chenille rouleuse des feuilles du pommier (*Tortrix lævigana*).

9. PHOROCERA FLAVIFRONS, Rob.-Desv. — *Mas*. Thorax niger, cinereo-subgrisescente lineatus et irroratus; abdomen nigrum, tribus fuscis cinereo-subgrisescentibus; frontalibus, antennis, pedibus, nigris; ultimi cheti articuli basi nigrâ; haud pallescente; frontis lateribus flavis; facie albidâ; palpis flavis; barbâ, pilisque occipitalibus canis; halteribus flavis; calyptis albo-subflavescentibus; alis vel basi limpidis. — Long. 4 lignes.

Le mâle : corselet noir, rayé et saupoudré de cendré; abdomen noir, avec trois fascies transverses cendrées et un peu grisâtres; frontaux, antennes et pattes noirs; le

troisième article du chète entièrement noir; côtés du front jaunes; face albide; palpes jaunes; épistome blanchâtre; poils de la barbe et de derrière la tête blancs; pourtour extérieur des yeux blancs; balanciers jaunes; cuillerons blancs, un peu jaunâtres; ailes claires, même à la base.

M. Goureau a obtenu, au mois de mai, cette espèce de la chrysalide du *Pieris rapæ*.

Cette espèce ne serait pas une véritable Phorocère dans la distribution actuelle et encore inédite des anciennes espèces; elle appartient à la section des espèces à chète jaune et à troisième article du chète entièrement noir. Elle est tout-à-fait voisine du *Phorocera lovora*, dont elle se distingue par les côtés dorés du front et par les lignes cendrées du corselet. Ses cils faciaux la rapprochent du *Phorocera myoidæa*, n° 15.

10. PHOROCERA HADENÆ, Rob.-Desv. — *Mas*. Thorax niger, cinereo-lineatus; abdomen nigrum tribus fasciis cinereis; frontilibus, antennis, pedibus, nigris; ultimo cheti articulo absolutè nigro; frontis lateribus facieque fusco-grisescens; palpis fulvis; epistomate flavo-fulvescente, ciliis-facialibus rigidis, ultrà medium faciem adscendentibus, barbâ, pilisque occipitalibus cinereo-obscuris; halteribus flavo-fulvescentibus; calyptis flavis; alis desunt. — Long. 4 lignes 1/2.

Le mâle : corselet noir et rayé de cendré; abdomen noir, avec trois bandes transverses cendrées; frontaux, antennes et pattes noirs; le troisième article du chète entièrement noir à la base; côtés du front et face brun-grisâtres; épistome jaune-rougeâtre; faciaux roides, montant aux deux tiers de la face; palpès fauves; barbe et poils de derrière la tête cendré-obscur; balanciers jaune-fauves; cuillerons jaunes; ailes non développées.

Cette espèce est éclosée chez M. Goureau, au mois d'avril, de la chrysalide de l'*Hadena brassicæ*.

Cette espèce est voisine du *Phorocera vernalis*, n° 17. On la distingue surtout à ses palpes fauves et à ses cuillerons jaunes.

II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

Séances du 5 et du 10 Mars 1851. — Aucune communication zoologique.

Séance du 17 Mars. — M. Duvernoy lit un *Rapport sur un Mémoire de M. P. Gervais ayant pour titre : Recherches sur les Cétacés du genre Ziphius de Cuvier, et plus particulièrement sur le Ziphius cavirostris.* (Voir année 1850, page 561 de notre Revue.) Voici les conclusions de ce rapport :

« En résumé, le Mémoire de M. Gervais fait connaître :

« 1° Une nouvelle espèce de Cétacé de la Méditerranée, qui pourra être réunie au genre *Hyperoodon* ;

« 2° Cette espèce est bien distincte du *Ziphius cavirostris* de G. Cuvier, qui doit en rester séparé avec ses noms générique et spécifique ;

« 3° Le *Ziphius densirostris*, Blainville, et l'*Heterodon Sowerbyi*, Desm., doivent composer un genre à part, pour lequel M. Gervais propose la dénomination de *Dioplodon* ;

« 4° Quant au *Ziphius planirostris*, M. Gervais pense, avec raison, que, n'ayant pas sa mâchoire inférieure, on manque de données suffisantes pour établir ses véritables rapports ;

« 5° Il en est de même du *Ziphius longirostris*, malgré la grande ressemblance du rostre avec celui des *Dioplodon* ;

« 6° Après avoir revu et discuté les caractères de ces trois genres *Ziphius*, *Hyperoodon* et *Dioplodon*, M. Gervais propose de les réunir dans une même famille, sous le nom de *Ziphioides*. »

— M. G. Colin, chef du service d'anatomie à l'école d'Alfort, présente des *expériences sur la sécrétion pancréatique chez les grands Ruminants domestiques.* Les résultats

de ces expériences sont formulés par l'auteur de la manière suivante :

« 1° La quantité de liquide sécrété chez une vache de taille moyenne est très-considérable, puisqu'elle s'élève dans une heure jusqu'à 275 grammes. Ce chiffre n'a rien qui doive étonner, puisque dans les 12,500 grammes de foin qui forment la ration journalière d'un animal de l'espèce bovine, il existe, d'après des analyses de M. Bous-singault, 500 grammes de matières grasses qui, pour être émulsionnées, ont besoin d'être soumises à l'action de 1,500 grammes de suc pancréatique.

« 2° La sécrétion, au lieu d'être continue et régulière, éprouve des variations qui lui donnent un type intermittent. Si, à un moment donné, elle est très-abondante, on la voit bientôt diminuer, devenir très-peu considérable, ou cesser complètement pour reprendre une progression croissante qui, après avoir atteint son terme, est suivie d'un nouvel affaiblissement.

« 3° Le degré le plus élevé de la sécrétion coïncide le plus souvent avec la fin de la rumination et les moments qui la suivent. Il correspond aussi quelquefois aux heures pendant lesquelles l'animal mange.

« 4° Le fluide sécrété ne présente ses propriétés émulsives complètes que dans les premiers temps. Alors il est épais, visqueux, contient une forte proportion de principe albuminoïde et forme, par son agitation avec une partie d'huile d'olives pour trois parties de suc, une émulsion parfaite qui reste constamment homogène.

« 5° Celui qu'on obtient seulement une heure et demie après l'établissement de la fistule pancréatique est déjà moins albumineux et ne peut produire une émulsion homogène, même lorsque sa proportion dans le mélange devient double ou triple de ce qu'elle était précédemment. Du reste, ces propriétés s'affaiblissent à mesure qu'il devient plus aqueux, mais il ne les perd jamais, à aucune époque de l'expérimentation.

« 6° Par suite de son contact avec l'huile, le fluide pancréatique, qui est toujours alcalin, devient acide, ainsi que le reste du mélange. Il jouit de cette propriété à toutes les époques de l'expérimentation, et aussi bien à la température ordinaire qu'à celle du corps des animaux. Seulement, l'acidité de l'émulsion se produit d'autant plus vite et plus complètement, que le suc est lui-même plus albumineux et que la température est plus élevée. »

Au Mémoire de M. Colin est joint un flacon contenant du suc pancréatique d'un taureau, obtenu le jour même où le Mémoire a été présenté (10 mars), et un échantillon des sels du même fluide recueilli sur une vache.

Séance du 24 Mars. — Aucune communication zoologique.

Séance du 31 Mars. — MM. les docteurs *Aug. Duméril*, *Demarquay* et *Lecoïnte* adressent un Mémoire ayant pour titre : *Recherches expérimentales sur les modifications imprimées à la température animale par l'introduction dans l'économie de différents agents thérapeutiques.*

Les substances expérimentées sont les cantharides, la canelle, le sulfate de quinine, le seigle ergoté, le lactate d'ammoniaque, le phosphore et la strichnine.

D'une manière générale, les auteurs disent que toutes ces substances ont donné une élévation de température qui a varié depuis quelques dixièmes de degrés jusqu'à plusieurs degrés. Ainsi, par exemple, les cantharides ont été administrées à des chiens adultes, et à la dose de 0,08, 0,20 et 0,40 centigrammes. A la dose de 0,08, le thermomètre a monté de 2° 4 dans une période de 6 heures. Beaucoup d'autres expériences ont été faites de la même manière; mais il serait trop long de les mentionner ici.

— M. *Milne-Edwards* présente à l'Académie la première partie d'un ouvrage qu'il vient de publier, sous le titre d'*Introduction à la zoologie générale, ou Considérations sur les tendances de la nature dans la constitution du règne animal.*

III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

MONOGRAPH of the, etc. — Monographie des *Limnadiadæ*, famille de Crustacés entomostracés; par M. D. BAIRD (*Proceed. Zool. Soc. Lond.*, 1849, 22 mai, p. 84, *Annulosa*, pl. XI).

Après avoir passé en revue tous les auteurs qui ont traité ce sujet, M. Baird établit qu'un de ces animaux, publié il n'y a pas encore longtemps par MM. Audouin et Joly, le *Cyzicus Bravaisii* du premier, l'*Isaura cycladoïdes* du second, n'est que la *Daphnia gigas* d'Hermann, et peut-être le *Monoculus lenticularis* de Linné (Faun. suec. 2054, n° 8. — Syst. nat., 12° éd., 1059, n° 8). Adoptant les idées de M. Lucas, qui a étudié cette espèce en Algérie, il pense aussi qu'elle doit entrer dans le genre *Estheria* de Ruppell et Strauss.

Avant le présent travail, le genre *Limnadia* ne contenait que deux espèces (*L. Hermannii*, Brongn. et *Mauritiana*, Guér.), et le genre *Estheria* n'en contenait que trois (*E. gigas* Herm., *tetracera* Krinicki, et *Dahalacensis* Strauss). M. Baird n'a pas augmenté le nombre des *Limnadia*, mais il a enrichi le genre *Estheria*, qui se compose actuellement de 9 espèces. Voici le catalogue que l'on peut présenter aujourd'hui de cette petite famille des *Limnadiadæ* :

G. LIMNADIA Ad. Brongn.

1. *L. Hermannii* Brongn. (pl. XI, f. 4 a. b. c.).

2. *L. Mauritiana* Guér, Mag. Zool., 1857. — Burm., Organiz. of trilobites, Rey, édit., t. 6, f. 15.

G. ESTHERIA Strauss.

A. Valves de la carapace tachotées ou ponctuées sur la surface.

1. *E. gigas* (*Daphnia*) Herm. — *Cyz. Bravaisii* Aud., An. Soc. Ent., VI. Bull., p. 9. 1857. — *Isaura cycladoïdes* Joly, Ann. sc. nat., 2, série XVIII, t. 7 et 8, f. 4 à 44. 1845. — *Estheria cycladoïdes* Lucas, Expl. sc. de

l'Algérie, Crust., p. 84. 1845. — *Limn. Hermannii* Koch, Deutsch., Crust., H. XXXV, t. 10. — *Monoculus lenticularis*? Lin. — Hab. Strasbourg, Toulouse et l'Algérie.

2. *E. melitensis* Baird, p. 88, pl. XI, f. 2 a, b, c. — Hab. les eaux douces de Malte.

3. *E. polita* Baird, p. 88, pl. XI, f. 3 a, b, c. — Hab. les Indes.

4. *E. brasiliensis* Baird, p. 89, pl. XI, f. 4 a. b. c. — Hab. le Brésil.

5. *E. Dahalacensis* Strauss et Ruppell, Mus. Senkenb., 2, 149, pl. 7, f. 4 à 15. — Hab. l'Abyssinie.

B. Valves de la carapace longitudinalement striées sur la surface.

6. *E. Donaciformis* Baird, p. 89, pl. XI, f. 5 a. b. c. — hab. le Kordofan.

7. *E. Boysii* Baird, p. 89, pl. XI, f. 6 a. b. c. — Hab. l'Inde.

8. *E. similis* Baird, p. 90, pl. XI, f. 7 a. b. c. — Hab. l'Inde.

9. *E. tetracera* Krynicky, Bull. de Moscou, 1850. — Hab. Charkow, en Russie.

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

M. Ch.-L. Bonaparte, à qui M. Bourcier a confié le soin de publier quelques-uns des Oiseaux qu'il a découverts dans la République de l'Equateur, donne aujourd'hui la description de plusieurs *Tangaras* nouveaux (page 129), ce qui montre déjà tout l'intérêt des observations zoologiques faites par ce voyageur, aussi instruit que zélé. Il a bien voulu nous confier quelques insectes recueillis par lui dans ses diverses excursions dans les Andes, au Chimborazo, à l'Antisana, au Cotopaxi, etc., lieux les plus élevés du globe, et, quoiqu'il ne se soit pas occupé d'entomologie d'une manière spéciale, il a trouvé dans ces localités quelques espèces nouvelles fort intéressantes que nous ferons connaître prochainement.

Parmi les insectes recueillis par M. Bourcier sur les Paramos, ou montagnes élevées des Andes, il s'est trouvé un Scarabéide nouveau, sur les mœurs duquel ce voyageur a eu l'occasion de faire quelques observations curieuses qui expliqueront aux géologues la formation de boules en terre parfaitement rondes, et d'un diamètre d'environ 7 centimètres. Ces boules se trouvent, en quantités innombrables, près de la surface du sol ; mais, à la longue, elles finissent par être entraînées par les eaux, et vont s'amonceler, avec les terres et sans perdre leur forme, dans les ravins et certains bas-fonds. Lorsque ces couches de terre sont coupées par les torrents produits par des orages, elles laissent à découvert, dans leur coupe, ces masses de boules, liées entre elles par la terre, ce qui représente une espèce de formation géologique ayant souvent plusieurs mètres de puissance, d'un caractère très-extraordinaire, et dont l'origine n'avait pas été expliquée par les voyageurs.

Ces boules ont toutes une ouverture ronde et du même calibre, d'environ 15 à 20 millimètres ; elles sont plus ou moins dures, suivant que le terrain dans lequel elles ont été faites est plus ou moins argileux, et on les trouve, dans toutes les Cordillères, dans une zone déjà élevée.

Ces boules sont l'ouvrage d'un Scarabéide très-abondant dans ces régions, qui éclot au commencement de la saison des pluies, et dont l'apparition attire dans ces Paramos une quantité d'individus d'un Oiseau de proie qui en fait alors sa nourriture exclusive. Cet Oiseau est nommé par les Indiens *Curiquingui*, ou *Ave del Inca* (Oiseau de l'Inca) ; c'est le *Phalcobænus leucogaster* de Lafresnaye. M. Bourcier a trouvé les noms vulgaires de cet Oiseau dans l'*Historia natural del Reino de Quito* de Juan de Velasco. Cet auteur dit qu'il est presque aussi domestique que les Poules, et vit dans les champs et les prés, nettoyant et purgeant la terre des insectes.

Le Scarabéide que l'on trouve en grande quantité dans les localités où abondent ces boules appartient au genre

HETEROGOMPHUS de Burmeister (Handb. der Entom., t. 5, p. 48). Il est très-voisin de son *Heter. dilaticollis*; mais il s'en distingue surtout par les côtés dilatés de son corselet, lesquels sont enflés en dessous, comme vésiculeux, et donnent aux côtés de ce corselet quelque analogie avec les parotides des crapauds.

Heterogomphus Bourcieri: Fuscus, nitidus; elytris omnino lævibus, pallidioribus; pronoto maris in margine dilatato, inflato: gibbere parvo binodoso, fæminæ trapezoidali angusto. — Long. 28 à 56 mill.; larg. 14 à 18 mill.

Nous avons cru faire acte de justice, en donnant à cette espèce le nom du savant voyageur qui l'a découverte et qui a observé les curieuses particularités de ses mœurs.

GUÉRIN-MÉNEVILLE.

V. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

The classification, etc. — La classification des Insectes, fondée sur les données embryologiques; par M. L. Agassiz. — Brochure in-4.

On the Pelorosaurus, etc. — Du Pelorosaurus, reptile terrestre gigantesque non encore décrit, et dont les restes sont mêlés à ceux de l'Iguanodon et autres Sauriens, dans les couches du Tilgate-forest-sussex. — D'une épine dorsale de l'Hylosaurus, récemment découverte dans le Tilgate-forest; par M. G.-A. Mantell. — Londres, 1850. Brochure in-4. (Extrait des Transactions philosophiques pour 1850.)

TABLE DES MATIÈRES DU N° 3.

SERRES. — Cours d'Anthropologie.	113
PUCHERAN. — Caractères zoologiques des Mammifères aquatiques.	120
CH.-L. BONAPARTE. — Note sur les Tangaras.	129
LAFRESNAYE. — Suite des Picucules.	145
ROBINEAU-DESVOIDY. — Eclotions de dix espèces d'Entomobies.	147
Académie des Sciences de Paris.	154
D. BAIRD. — Monographie des Limnadiadæ.	157
GUÉRIN-MÉNEVILLE. — <i>Heterogomphus Bourcieri</i> .	158
Bulletin bibliographique.	160

I. TRAVAUX INÉDITS.

SUR les caractères zoologiques des Mammifères aquatiques, par M. le docteur PUCHERAN. — Suite. (Voyez pages 65 et 120.)

§ III. — *Du système phanérique chez les Mammifères aquatiques.*

Nous comprenons, sous le nom de système phanérique, le pelage, les ongles et les organes des sens. Nous ne parlerons point, dans ce chapitre, de ce qui est relatif à cette dernière modification de la peau, l'histoire des organes des sens, chez les Mammifères aquatiques, déjà parfaitement bien traitée par M. le professeur de Blainville (1), exigeant de notre part une foule d'investigations anatomiques que le temps seul peut nous permettre de faire.

Pour ce qui est du pelage, on ne peut s'empêcher de convenir qu'il est, en général, remarquable par sa douceur et son abondance, chez les animaux à pieds palmés. Les Loutres nous en offrent des exemples multipliés, et on observe de même ce caractère extérieur chez le Cynogale de Bennett, le Castor, le Myopotame, les Hydromys, l'Ondatra, les deux espèces de Desmans, le Chironecte et tous les Ornithorynques.

Ces caractères ne se présentent point d'une manière aussi constante et aussi uniforme chez les divers individus du genre Phoque (*Phoca*, L. — *Callocephalus*, Fr. Cuvier).

(1) Principes d'Anatomie comparée, tom. 1.

La raison en est facile à saisir, par suite des diverses modifications de pelage que subissent ces habitants des mers boréales, modifications qui dépendent non-seulement de l'âge, mais encore des saisons. On savait déjà, par les observations de Crantz et de Lepechin, les changements que subit par l'âge, dans sa coloration, l'espèce décrite par Müller et par Fabricius sous le nom de *Phoca groenlandica*. MM. Thienemann et Günther (1), dans leur travail si complet sur ces Amphibies, nous ont appris, en outre, que cette espèce, de même que le *Phoca barbata*, Müll., Fabr., est soumise, dans son pelage, aux influences des saisons. On conçoit, dès-lors, que le caractère de longueur du poil, que nous verrons plus tard modifié par des influences climatiques, se présente chez eux d'une manière en quelque sorte seulement temporaire. Les zoologistes que nous avons cités nous font savoir, d'autre part, que, chez l'espèce qu'ils ont décrite sous le nom de Phoque aux ongles blancs (*Phoca leucopla*), les poils sont plus longs et plus épais que dans les autres espèces (2), tandis qu'ils sont très-courts et un peu roides chez le Phoque annelé (*Phoca annellata*, Nillson) (3), assez roides chez les vieux du Phoque barbu (*Phoca barbata*, Müller, Fabricius); courts, et cependant doux au contact, chez le mâle, âgé de quatre ans, du Phoque du Groënland (*Phoca groenlandica*, Müller, Fabricius), et cela dans la saison d'été (*in Summer*) (4). Ils sont courts, mais roides, au contraire, chez le *Phoca gryphus* de Fabricius, dont M. Nillson a fait son genre *Hali-chærus* (5). Ils nous apprennent, au contraire, que, chez leur *Phoca littorea*, le pelage est court et doux au toucher, caractères que nous avons maintes fois reconnus nous-

(1) Thienemann et Günther, Reise in norden Europa's und Island, 1821-22.

(2) Loco citato, p. 103.

(3) Loco citato, p. 91.

(4) Loco citato, p. 116.

(5) Loco citato, p. 146.

même chez les *Phoca vitulina* de nos côtes, la même espèce que leur *Phoca littorea*; ce dont on ne saurait douter, attendu qu'ils donnent eux-mêmes en synonymes les espèces décrites par Linné, par Desmarest et par M. Vrolick, sous le nom de *Phoca vitulina*.

Les Otaries ne présentent point, sous le point de vue qui nous occupe, des différences aussi frappantes. Toutes, en effet, sauf l'Otarie australe de MM. Quoy et Gaimard, et l'adulte de l'Otarie cendrée de Péron, sont caractérisées par un pelage très-touffu et très-abondant, et par un feutre très-doux et très-laineux. L'espèce que M. Desmarest a décrite sous les noms divers d'*Otarie de Péron*, d'*Otarie naine*, d'*Otarie de l'île de Rottness*, et à laquelle Buffon et Schrëber avaient déjà imposé, l'un le nom de *petit Phoque*, l'autre celui de *Phoca pusilla*; l'Otarie molosse (*Otaria molossina*, Garn. et Less.); les divers individus de ce genre, que M. Frédéric Cuvier a décrit sous le nom d'*Otarie Delalande* et d'*Otarie de Milbert*; celui auquel il a imposé le nom d'*Otarie d'Hauville*, devenu plus tard le *Phoca Hauwillii*, de M. Fischer, sont remarquables sous ce rapport.

Chez l'Otarie australe, au contraire, MM. Quoy et Gaimard ont parfaitement signalé l'absence presque totale de feutre; de sorte que l'on est obligé, voyant cette différence, de se demander si l'Otarie australe ne serait point seulement revêtue de son pelage d'été, et les autres espèces de leur pelage d'hiver. On ne peut, pour expliquer ces résultats opposés, invoquer l'habitation australe de l'espèce rapportée par MM. les chirurgiens de l'*Astrolabe*, attendu que les autres espèces dont nous venons de parler viennent de latitudes plus rapprochées de l'Equateur que ne le sont la Nouvelle-Hollande et les îles Auckland, d'où MM. Hombron et Jacquinot nous ont rapporté deux individus de la même espèce (1). L'Otarie d'Hauville et l'Ota-

(1) Les individus rapportés par MM. Hombron et Jacquinot

rie molosse ont été prises, en effet, sur les côtes des îles Malouines, l'Otarie Delalande, sur les côtes de l'Afrique australe, et l'Otarie de Milbert, envoyée de New-York au Musée de Paris par M. Milbert, qui en avait fait l'acquisition d'un bâtiment de commerce qui faisait la pêche de la baleine dans la mer du Sud.

Il serait donc permis de conclure, si les suppositions que nous venons d'émettre se réalisent, que les animaux du pôle austral, comme ceux du pôle boréal, sont soumis à des changements dans la longueur de leur poil, changements déterminés par l'influence des saisons.

Quant aux modifications spécifiques que ce même caractère subit chez les Loutres, elles n'ont rien de surprenant pour qui connaît le principe de zoologie qui établit que la longueur du poil des Mammifères est en raison directe de la zone septentrionale qu'ils habitent. Ainsi, les Loutres de l'Inde et de l'Archipel Indien, telles que la Loutre naïr (*Lutra nair*, Fréd. Cuv.), la Loutre simung (*Lutra perspicillata*, Is. Geoff.-St.-Hil.), ont le poil moins long que la Loutre de nos pays. Ce que nous avons dit des Loutres indiennes est également applicable à l'*Aonyx Delalande* (*Aonyx Lalandii*, Lesson).

Dans le nouveau continent, la Loutre de la Plata (*Lutra platensis*), récemment décrite par M. Waterhouse, et surtout la Lutride saricovienne (*Lutris brasiliensis*. — *Mustela lutris*, L.), ont le pelage moins touffu que la Loutre lataxine (*Lutra lataxina*, Fréd. Cuv.), qui est originaire de l'Amérique septentrionale. Chez une autre espèce de l'Amérique méridionale, la Loutre du Chili (*Lutra chilensis*, Benn.), le poil est moins couché, demi-hérissé (*semi-erect*). M. Bennett, en décrivant cette espèce pour la première fois, avait constaté ce caractère, dont nous garantissons l'exactitude, et dont M. Waterhouse a du reste déjà con-

ont été pris le 10 mars 1839; c'est l'époque de l'année pendant laquelle la saison d'automne règne dans ces parages.

firmé l'existence dans la partie mammalogique du *Voyage du Beagle*.

Nous pouvons donc conclure, des détails dans lesquels nous venons d'entrer, que si les caractères généraux de l'état de pelage que nous avons assignés aux Mammifères aquatiques sont quelquefois modifiés, les différences qui se manifestent dès-lors s'expliquent par l'influence des saisons et par celle des températures propres aux latitudes variées qu'ils habitent, influences auxquelles ils sont soumis, comme les Mammifères terrestres. C'est une de ces circonstances si intéressantes dans lesquelles on voit des faits exceptionnels à un principe s'expliquer parfaitement par l'intervention d'une autre loi générale.

Mais, quelque varié que soit le pelage des Mammifères palmipèdes, pour ce qui a trait à son allongement, les poils qui en forment l'ensemble sont imprégnés d'une matière grasse qui les rend très-onctueux. Dans son cours de Mammalogie de l'année 1845, M. le professeur Geoffroy-Saint-Hilaire fils a parfaitement signalé que, par suite de cette disposition, ces poils deviennent peu propices à se laisser imbiber par l'eau. Les récentes expériences qu'un de nos physiologistes les plus éminents, M. Dutrochet, a fait connaître aux physiciens, sur le peu d'aptitude qu'ont à se laisser convenablement humecter par l'eau les corps solides préalablement enduits de quelque matière grasse, expliquent parfaitement, ainsi que le fit observer, à cette occasion, le savant professeur, les dispositions prévoyantes prises par la nature dans cette circonstance. Quant à nous, nous voyons dans cette explication, dont l'observation prouve également l'exactitude chez les palmipèdes, parmi les oiseaux, une application très-heureuse d'un fait physique à un fait physiologique.

En même temps que le poil s'allonge, les ongles, au contraire, diminuent de volume chez les Mammifères aquatiques. M. le professeur de Blainville est le premier anatomiste qui ait signalé ce fait général, en observant que ce

caractère était d'autant plus saillant que les espèces étaient plus aquatiques, et réciproquement. Le plus ou moins grand développement des palmatures explique ces divers rapports, sans qu'il soit possible, cependant, de les développer d'une manière mathématique.

Ainsi, chez les Phoques, la palmature des pieds postérieurs étant devenue plus large que celle des pieds antérieurs, les ongles sont beaucoup plus développés en avant qu'ils ne le sont en arrière.

On peut objecter, il est vrai, qu'il n'est rien de plus fréquent que de voir dans les animaux, et surtout dans les animaux fouisseurs, les ongles du pied de devant beaucoup plus allongés que ceux du pied de derrière, comme nous l'avons observé nous-même chez les Ratons, les Ours, les deux espèces de Coati, et une troisième espèce, décrite, il y a bien longtemps de cela, par M. le professeur Geoffroy-Saint-Hilaire père, dans son *Catalogue des Mammifères du Muséum* (1), sous le nom de Coati gris (*Nasua grisea*. — *Nasua narica*, Geoff.-St-Hil.), de même que chez les Ratels, les Mouffètes, les Suricates, les Mangoustes, etc.

Chez les Insectivores, d'autres animaux, tels que la Condylure à museau étoilé (*Condylura cristata*, Desm.), le Scalope du Canada, la Taupemême, les Chrysochlores; chez les Rongeurs, le Bathyergue du Cap, et les Rongeurs américains connus sous le nom de Géomys et de Diplostome; enfin, tous les Tatous et autres Edentés offrent de même cette prédominance de longueur des ongles de la patte de devant sur ceux de la patte de derrière.

Mais tous ces faits, qui montrent jusqu'à l'évidence que les modifications de dimension qu'éprouvent les ongles des Mammifères fouisseurs portent surtout sur ceux du membre antérieur, de façon que, quoique servant à la marche, comme le membre postérieur, le membre antérieur conserve cependant, plus que son congénère, ses

privilèges d'organe de préhension et d'action, ces faits, disons-nous, ne détruisent pas le rapport inverse qui existe entre le plus ou moins de développement des ongles et celui des palmatures.

On en voit surtout une confirmation dans ce qui se passe chez les Otaries. Le membre antérieur des Otaries possède, comme le membre unique des Cétacés, une palmature tellement développée, qu'elle empêche tout-à-fait de distinguer les doigts. Or, à ce membre, ni chez les Cétacés, ni chez les Otaries, nous n'avons jamais pu rien distinguer que l'on pût comparer à un vestige d'ongle (1).

Au membre postérieur, quoique la palmature soit bien développée, elle ne l'est cependant pas assez pour ne pas laisser à nu la division des doigts ; aussi voit-on les ongles réparaître. On sait, au reste, que les doigts des Otaries aux pieds postérieurs présentent des lanières de peau qui les dépassent. Or, nous avons observé que les ongles les mieux développés correspondaient toujours aux doigts, qui étaient munis des lanières les plus étroites, et réciproquement. Chez toutes, les lanières les mieux formées sont celles qui dépassent, en dehors et en dedans, les deux doigts extrêmes. Or, ce sont aussi celles auxquelles correspondent les ongles les plus atrophiés. Di-

(1) M. Lesson, décrivant l'*Ot. molosse* (Dict. des sciences nat., tom. XIII, p. 423), dit qu'au membre antérieur on observe quatre rudiments d'ongles. MM. Quoy et Gaimard signalent que, chez l'Otarie cendrée qu'ils ont rapportée lors de l'expédition de l'*Astrolabe*, les ongles des membres antérieurs sont à peine indiqués. (Voyage de l'*Astrolabe*, zool., tom. I, p. 90). Ces faits, observés sur des sujets frais, n'infirmement en rien, comme on le voit, le principe que nous avons émis plus haut.

En décrivant l'Ours marin, voici ce que dit Steller à ce sujet : *In exteriori glabrâ parte pedis regioni articularum extimorum digitorum, ubi epiphyses cartilaginé junguntur, unguiculi tenuissimi et minutissimi, vel potius rudimenta unguiculorum cernuntur, quos natura potius ne quid desit, quàm quòd prosint addidisse videtur, etc., etc.* (Loc. cit., p. 336.)

sons enfin que chez les Mammifères unipalmés les ongles sont, toutes choses égales d'ailleurs, plus développés que chez ceux qui ont des palmatures aux deux pattes.

Nous terminerons ce travail par une remarque relative à la forme spéciale qu'offrent ces productions cornées, au membre postérieur des Ornithorynques. Les ongles ne sont point perpendiculaires à la surface de la membrane interdigitale, mais horizontalement disposées de façon à offrir une face supérieure et une face inférieure, au lieu d'une face interne et d'une face externe. Cet aplatissement reproduit donc celui de la queue, de façon qu'à ce membre les ongles sont, si nous pouvons nous permettre cette expression, réellement disposés pour nager. Le même fait se reproduit chez les deux espèces de Desmans; c'est un nouveau rapport entre les animaux de ces deux genres qui seuls, parmi les Mammifères, offrent, par la forme aplatie de leur museau, quelques points de ressemblance avec la forme de bec des Lamellirostres dans l'ordre des Palmipèdes, chez les Oiseaux.

NOTE sur les *Tangaras*, leurs affinités, et descriptions d'espèces nouvelles; par M. CH.-L. BONAPARTE. — Suite et fin.

CALLOSPIZA, Bp. est un petit genre que nous fondons pour quatre espèces bleues généralement confondues.

a. ALBIVENTER.

1. C. BRASILIENSIS, Bp. (*Tanagra brasiliensis*, L. — *Passer americanus*? Seba. — *Tanagra barbadiensis cœrulea*, Br. — *Tangara bleu de Cayenne*, Buff. — *Tanagra mexicana*, race plus grande, Less., Tr. Orn., p. 464, sp. 44. — *Calliste brasiliensis*? et *albiventer*, Gr. — *Callospiza barbaden-*

sis, Bp.) Pl. enl. 155, 4, nec Pl. enl. 179, 4. *quæ forsan Cyanoloxia!* Mus. Paris. ex Brasil. *Major dilute cyanea, capistro, occipite, dorso, alis, caudaque nigris : abdomine, tetricibusque alarum inferioribus albis.*

b. FLAVIVENTRES.

2. C. CAYANENSIS, Bp. (*Tanagra mexicana*, p. L. — *T. flaviventris*, p. Vieill.) Pl. enl. 290, 2. — Edw. Glean., t. 550. — Desm. Tang., t. 5, ex Cayenna, Brasil. *Similis C. mexicanæ; sed minor; rostro brevior, angustior; alis minus elongatis; humeris magis cærulescentibus : abdomine albo-flavescente.*

5. C. MEXICANA, Bp. (*Tanagra mexicana*, p. L. — *T. flaviventris*, p. Vieill. — *Calliste mexicana*, Gr. — *Tangara diable enrhumé*, Buff.), ex Antill., Mexico. Mus. Paris. ex Antill. mer. *Media : intense cyanea : capistro, occipite, cervice, dorso, alis, caudaque nigerrimis : humeris glauco-cæruleis : abdomine flavo.*

4. C. BOLIVIANA, Bp. (*Tanagra flaviventris*, Orbigny, nec Vieill.) Mus. Paris. ex Guarajos. *Minor : nigricans, fronte tantum, genis, gula, pectore, lateribus, uropygio, humerisque cyaneis : ventre flavissimo.*

TANAGRA, L. (*Thraupis*, Boie). Ce genre, déjà si réduit, doit l'être encore davantage par le démembrement des *Dubusia* et par d'autres éliminations : malgré l'addition de quelques espèces nouvelles, il n'en contient plus guère que dix.

1. T. CÆLESTIS, Spix, nec Sw. (*serioptera*, Sw. — *glauca*, Gr. nec Sparrm.), Av. Bras., t. 55, 4, ex Brasil. *Læte cærulea; humeris, fasciaque alari albo-sericeis.*

Confondu à tort avec le véritable *Evêque*, par ceux même qui ont reconnu cet oiseau à travers la confusion née des espèces voisines et de leurs mauvaises descriptions. Quant à l'*episcopus* de Swainson, c'est au contraire l'espèce qui a les épaulettes du bleu le plus foncé ! Les six

espèces figurées par cet auteur dans ses *Birds of Brazil* se réduisent à trois, ayant donné les trois femelles comme trois espèces distinctes. Ainsi, son *inornata* est la femelle de son faux *episcopus*, mon *cyanopterus* : son *olivascens* est la femelle de l'*ornata* : son *cœlestis* (bien différent de celui de Spix) est la femelle de son *T. cana* !

2. *T. EPISCOPUS*, L. (*sayaca*, Aliq. — *Gracula glauca*, Sparrm.) Br. Orn. III, sp. 25, t. 1, 2. — Pl. enl. 178, 1. mas. — Mus. Carls., t. 54. mas, ex Guiana, Nova-Granada. *Cœrulans, subtus dilutior : humeris albo-cœruleis ; fascia alari nulla ; rostro robusto.*

5? *T. GLAUCOCOLPA*, Caban. (*sayaca* ex Caracas, Auct.), Mus. Hein., p. 28, sp. 192, ex Columbia. *Similis præcedenti ; sed minor, rostro brevior, alis brevioribus : colore præcipue caudæ vegetiore.*

4. *T. SAYACA*, L. (*cana*, Sw. mas. — *cœlestis*, Sw. nec Sp. fæm. — *prælatas*, Less. — *cana et swainsoni*, Gr.), Edw. B., t. 551, 1. — Sw. B. of Braz., t. 57. mas, t. 41, fæm. — Desm. Tang., t. 15. mas, t. 16? fæm., ex Ins. Santa-Trinit., Venezuela. *Glaucescens : humeris cyaneis : rostro debiliore.*

5. *T. CYANOPTERA*, Bp. (*sayaca*, Wied, Hartl., Bp., p. nec L. — *Tan. virens*, Strickl., nec L. — *T. diaconus*, Less. — *T. argentata*, Gr. — *T. episcopus*, Sw., nec L. mas. — *T. inornata*, Sw. fæm. — *Loxia! virens?* L. — *Saltator cyanopterus*, Vieill. ex Azara, 92. — *Thraupis cyanoptera*, Caban.), Edw. B., t. 551, 1? — Bras. B., t. 59. mas jun., t. 40. fæm. ex Bras., Parag., Rio-Grande. *Major : cœrulans, subtus virescens : humeris lucide percyaneis : rostro robustissimo.*

6. *T. ORNATA*, Sparrm. (*arciepiscopus*, Desm. — *olivascens*, Licht. fæm. — *palmarum*, Wied. fæm. — *melanoptera*, Hartl. mas jun. — *episcopus vel sayaca* fæm., Aliq.), Pl. enl. 178, 2. mas jun. — Mus. Carls., t. 95. mas adult. — Desm. Tang, t. 17. mas, t. 18. fæm. — Sp. Av. Bras.,

t. 55, 2. mas ad. t. 58. fœm. ex Cayenna, Bras. *Cyanea, humeris flavis*.

Le jeune mâle est semblable à la femelle adulte, mais il a le bec plus grêle et les ailes tout-à-fait bicolores. *Virescens; subtus magis violaceo micans: interscapilio, scapularibus, dorso et tergo cœrulescantibus: alis quo ad colorem fere bipartitis, dimidio basali pileo concolore, virescente, apicali pure nigro: cauda fere nigra, rectricibus mediis vix viride indutis: rostro graciliore, nigerrimo: pedibus nigris.*

7. T. VICARIUS, Less. (*abbas*, Licht.), Cent. Zool., t. 68, ex Mexico. *Capite humerisque cyaneis: speculo alari flavo.*

8. T. STRIATA, Gm. (*chrysogaster*, Cuv. — *darwini*, Bp.), Azara, 94. — Voy. Beagle B., t. 56, ex Peru, Parag.

Mas nigra; capite, collo, alarumque tectricibus cœruleis: pectore uropygioque aurantiacis; abdomine flavo: femoribus cinereis.

Fœm. *olivacea; capite, collo, alarumque tectricibus cœruleis: subtus ex toto cum uropygio flava, femoribus cinereis.*

Cette espèce, que nous plaçons pour cela la dernière, se rapproche beaucoup des *Dubusia*, mais on ne peut la séparer du *T. vicarius*. *Tanagra cyanocephala*, au contraire, malgré son affinité au *vicarius*, me semble devoir être mise en tête du genre DUBUSIA, Bp., dont nous avons déjà énuméré les espèces à la page 424 du tome XXXI des Comptes-rendus de l'Académie des Sciences. Aux dix espèces mentionnées, nous n'avons rien à ajouter, sinon que *Tachyphonus elegans*, Less., cité comme synonyme de *victorini*, Massena (*flavivertex*, Lafr.), est cependant par son dos obscur, presque intermédiaire à cette espèce, ou race à dos vert, et à celle à dos noir et croupion bleu, qui porte le nom de *flavinucha*, Lafresn., tandis que *sumptuosa*, Less., du Pérou, a le dos noir et le croupion presque uniforme.

Nous croyons aussi devoir distinguer sous le nom de DUBUSIA GIGAS, Bp. le *Tanagra montana*, Less., du Musée de Paris, provenant de Santa-Fé de Bogota. *Maxima; cer-*

vice dorso concolore, le nom de *DUBUSIA MONTANA*, devant être réservé au *Tanagra montana*, d'Orb., de Bolivie. *Major*; *rostro validiore*: *cervice dorso valde dilutiore*. Ces deux espèces, desquelles on ne peut pas détacher l'*eximia*, constituent le genre *BUTHRAUPIS* de Cabanis.

Quant au *Tanagra fasciata*, Licht. (*axillaris*, Spix), c'est un Pitylien voisin des *Diuca* et de *Lamprospiza*.

Tanagra inornata, Sw., B. of Bras., t. 40, est la femelle d'un véritable Tangara, son faux *episcopus*, mon *T. cyanoptera*.

Tanagra palpebrosa est, comme nous l'avons dit, synonyme du prétendu *Tachyphonus lacrymosus*, maintenant *Dubusia lachrymosa*.

Le *Tanagra igniventris*, Orb., avec les *lunulata*, *constantii* et *erythrotis*, qui ne forment probablement qu'une seule espèce, à bleu plus circonscrit, et rouge plus étendu en croissant et non en simple tache, nous offrent le type du nouveau genre *ANISOGNATHUS* Reichenback, 1850, ou *Pæcilothraupis*, Cabanis, 1851.

TANAGRELLA, Sw. Quoique les synonymes attribués à *Tanagrella ruficollis* appartiennent à un oiseau qui n'est pas même de la famille, ce genre n'en est pas moins composé de cinq espèces, grâce aux deux nouvelles décrites dans cette note, une desquelles, notre *rufigula*, relie si bien les trois espèces normales à celle figurée par Gosse, et dont Hartlaub avait constitué, je crois, son genre *Neornis*. *TANAGRELLA RUFICOLLIS*, Gosse (*Neornis cærulea*, Hartl.), Ill. Jam., t. 58, ex Jamaica. *Fusco-cærulea*, *scuto pectorali rufo*. Du reste, *T. iridina*, Caban. correspond à ma *T. velia*; tandis que l'*Hypothlypis velia*, Caban. (*multicolor*, Sw.) est ma *T. cyanomela*!

NEMOSIA. La prétendue *Nemosia atra* (*Tanagra melanopis*, Lath.) Pl. enl. 714, n'a été appelée ainsi que par erreur: c'est un Pitylien voisin des *Tanagra capistrata* et *leucophaea*. (Voyez mon *Conspectus*, p. 500.)

Nemosia flavicollis est la seconde espèce du bon genre

HEMITHRAUPIS, Caban., qui en compte trois, y compris *Hylophilus ruficeps*, Wied : son type est *Tanagra guira*, L. (*nigricollis*, Gm.).

On pourrait ajouter, comme quatrième, la petite race du *flavicollis*, qui se trouve au Pérou, et qui, indépendamment de la taille, se fait toujours reconnaître de la grande du Brésil par le miroir blanc (qui l'a fait nommer *speculifera*) beaucoup plus restreint, et surtout par les taches jaunes qui ornent la pointe des petites couvertures alaires. Ce sera **HEMITHRAUPIS PERUANA**, Bp.

Deux espèces, mais non trois, ont été confondues sous le nom de *Sylvia* ou *Nemosia ruficapilla* ; l'espèce de l'Amérique du Nord est une véritable *Sylvicola* ; celle du Brésil, une *Nemosia* : *Rhimamphus ruficapillus* de mon *Conspetus* est nominale : du moins nous n'avons jamais vu d'oiseau comme celui représenté à la pl. 464 de la *Galerie des Oiseaux*, et qui doit être composé d'après les deux espèces sus-mentionnées.

Nemosia nigrogenys est un Fringillide du genre *Paroaria*, non moins que le prétendu *Tachyphonus capitatus*.

Nemosia fulvescens, Strickland, appartient à mon genre *Pipilopsis*, comme les *Arremon rubrirostris* et *superciliaris* de Lafresnaye, que cet auteur lui-même a déclaré depuis être des Némosies.

TACHYPHONUS, Vieill. Aucun genre peut-être n'a été plus embrouillé que celui-ci. Commençons par en fixer le type, qui devra être le *Tanagra cristata*, L., rangé à tort dans le genre *Lanio*, et sous lequel on a confondu deux espèces. Après l'avoir purgé des nombreux oiseaux qui ne lui appartiennent pas, il faudra lui réunir les *Pyrrota* de mon *Conspetus*. Le genre *Pyrrota* de Vieillot, que cet auteur supprima lui-même, avait été fondé pour le *Tangaroux*, soit que, sous ce nom, il eût en vue la femelle de *Tanagra nigerrima*, ou le **VOLUCRE**, d'une tout autre famille, que l'on a confondu avec elle.

Le *Tachyphonus taniatus*, Boiss. (*Arremon taeniatus*, Gr.)

de Bogota, est une espèce de mon genre *DUBUSIA*, très-voisine, sinon identique, de ma *Dubusia selysia*; et le *T. lachrymosus*, Dubus (*palpebrosus*, Lafr.), appartient au même genre.

Les prétendus *Tachyphonus ruficeps*, Strickland, *flavipectus*, *canigularis* et *albitempora*, Lafr. (ce dernier ne différant pas de l'*Arremon ophthalmicus*, Dubus), doivent se placer sous mon genre *PIPILOPSIS*.

Le *Tachyphonus penicillatus*, Spix, Av. Br., t. 49, 4, constitue mon genre *COMAROPHAGUS* avec le *Pyrranga albicollis*, Orb., Voy. Am. m., Ois., t. 26, 2, qui en diffère à peine, et a été à tort placé parmi les *Pyrrangas*.

Quant au *T. quadricolor*, Vieill., pour lequel Cabanis forme son genre *Trichothraupis*, il me semble se rapprocher bien plus des *Tachyphones* et des genres *Cypsnagra* et *Lanio*, dont la place est aussi près de ces oiseaux.

Tachyphonus chloricterus, Vieill., appartient au genre *ORTHOgonys*.

De sorte qu'il ne doit rester, dans le genre *Tachyphonus*, que les espèces suivantes :

1. *T. CRISTATUS*, Sw. (*Tanagra cristata*, L., qu'il ne faut pas confondre avec *Fringilla cristata*, qui est une *LOPHOSPIZA*. — *T. cayanensis nigra cristata*, Br. — *T. brunnea*, Spix jun. — *Lanio cristatus*, Vieill. — *L. cristatus* et *L. vieilloti*, Lafr. — *Tachyphonus martialis*, Schiff., ex Temm. — *T. gubernatrix*, Less.), Pl. enl. 7, 2. — Briss., Orn., t. 4, 5. — Jard. et Selby, III. Orn., t. 50. — Av. Bras., t. 49, 2, jun. — Desmar. Tang., t. 48, sub nomine *Houpette jeune âge*, ex Brasil. *Nigerrimus*; gula, uropygioque flavo-cinnamomeis : pileo rubro : tectricibus alarum inferioribus albis : maxilla dente instructa.

2. *T. SURINAMENSIS*, Lafr. (*Turdus surinamensis*, L. — *Merula surinamensis*, Br. — *Tanagra cristata*, Temm. — *T. ochropygos*, Licht. — *T. desmaresti*, Aliq. nec Vieill. — *Tachyphonus cristatus*, Schiff. et Less. — *T. ochropygus*, Caban.), Pl. enl., 504, 2. — Briss., Orn., t. 3, 4. —

Desmar. Tang., t. 47, sub nomine *Houpette adulte*, ex Brasil. *Nigerrimus*; pileo, uropygioque latissime, flavo-cinamomeis : tectricibus alarum minoribus et inferioribus, laterumque macula, albis.

5. *T. RUFIVENTER*, Spix, Av. Bras., 11, t. 50, 1, et Sclater, Contr. Orn., 1850, III, cum fig., ex Bras., Peru. *Affinis* præcedenti, sed rostro denticulis insigne more *Phytotommarum*. *Niger* : vertice latissime, uropygio, gula et corpore subtus, pone collarem nigrum, flavo-aurantiis; pectore, abdomineque medio subferrugineis : tectricibus alarum minoribus dorso proximioribus, inferioribus, et remigibus interne ad basim, albis.

4. *TANAGRA CORYPHEUS*, Licht. (*Tachyphonus vigorsi*, Sw. — *Agelaius coronatus*, Vieill. ex Azara, 77), Jard. et Selb., Orn. III, t. 56, 2, ex Brasil. *Nigerrimus*; pileo rubro : humeris albis.

5. *Oriolus leucopterus* et *Tanagra nigerrima*, Gm. (*rufa*, Bodd. fæm. — *Oriolus melaleucos*, Sparm. — *Pyrrota leucoptera*, Vieill. ex Azara, 76. — *Tachyphonus cirrhomelas*, Vieill., var. — *T. nigerrimus*, Gr.) Pl. enl., 711, 2, mas, et 711? fæm. — Mus. Carls., t. 51. — Desm. Tang., t. 45, mas; t. 46, fæm.; t. 49, var., sub nomine *Houpette noire*. — Gal. Ois., t. 82, ex Bras., Parag. *Major* : *nigerrimus*; humeris albis. Fæm. *rufa*.

Plusieurs races sont encore confondues sous ce nom. Je propose le nom de *T. BEAUPERTHUYI* pour celle rapportée au Muséum par ce voyageur, et qui se distingue de la commune, dont elle a la taille, par le blanc de l'épaule, beaucoup plus circonscrit, réduit à une simple tache, et par le bec plus effilé.

6. *TACHYPHONUS LUCTUOSUS*, Orb., ex Bolivia. *Minimus* : *nigerrimus*; humeris latissime albis.

Deux races presque identiques, et tout aussi petites, se retrouvent, l'une en Bolivie, l'autre à la Trinité et dans d'autres Antilles : le blanc, dans ces petits oiseaux, est plus étendu que dans les grands

7. T. BREVIPES, Lafr., Revue zoolog., 1846, p. 206, ex Columbia. *Cum T. luctuosa, sœm. affinis.*

8. T. DELATRII, Lafr., Revue zoolog., 1847, p. 72, ex Mexico. *Niger : vitta aurantia pilei media.*

9. T. PHOENICEUS, Sw. (*saucius*, Strickl.). *Two Cent. and a Quarter*, p. 544, ex Brasil. *Nigerrimus; humeris albis, macula rubra.*

10. T. QUADRICOLOR, Vieill. (*suchii*, Sw. — *Tanagra auricapilla*, Spix. — *Muscicapa galeata*, Licht. — *M. melanops?* Vieill. ex Azara, 404) *Av. Bras.*, t. 52. ex Bras. mer., Parag. *Virescens, subtus flavo-cinnamomeus : fronte, genis, alis, caudaque nigris : pileo flavo.*

Les deux espèces qui suivent constituent le genre PHÆNICOTHRAUPIS de Cabanis.

1. TACHYPHONUS RUBER, Vieill., ex Azara, 85, qui n'est pas du tout un Pyranga ! (*Tanagra flammiceps*, Temm. — *porphyrio*, Licht. — *Saltator rubicus*, Vieill.) *Pl. col.*, 477, ex Bras., Parag. *Testaceo-ruber : vertice cristato flammeo.*

2. SALTATOR! RUBICOIDES, Lafr., Revue zoolog., 1844, p. 44, sp. 4, ex Mexico. *Similis præcedenti, sed minor; rostro longiore, magis compresso : tarsis brevioribus : rubro colore vegetiore.*

LANIO, Vieill. (*Pogonothraupis*, Caban.). Ce genre, qui tient aux *Tachyphones*, aux *Comerophages* et à *Cypsnagra*, ne comprend véritablement que trois espèces : *atricapillus*, *versicolor* (à tort réunies), et *aurantius*.

LAMPROTES, Sw. et SERICOSSYPHIA, Less. peuvent constituer deux genres indépendants l'un de l'autre. C'est le dernier surtout, qui montre une grande affinité aux AMPELIDES.

C'est à tort que l'on a rapporté au *Tanagra bonariensis*, Gm. le type du premier, *T. ruficollis*, Sw. (*rubrigularis* ou *rubricollis*, Spix. — *Erythrolanius rubricollis*, Less.) *Av. Bras.*, t. 56, 4. *Atro-cæruleus; gula, juguloque rubris.* Il faut, au contraire, lui réunir TANAGRA LORICATA, Licht.

(*Tachyphonus loricatus*, et probablement *Saltator niger*, Vieill.), Cat. Dupl. Berl. Mus., 540. mas, 541. fœm., ex Brasil., Columb. *Tota anthracina, plumis holosericeo-marginatis*. Long. 8 — poll., qui en est le jeune.

• PYRANGA, Vieill. Il reste encore à étudier, surtout pour débrouiller la synonymie, les espèces entièrement rouges des deux Amériques, la *Pyrranga hepatica*, Sw. du Mexique, ou *Tanagra dentata*, Licht. étant probablement une espèce intermédiaire au *P. azaræ*, Orb., du Brésil, et au *P. æstiva* ou *mississippiensis*, Gm. de l'Amérique du Nord.

Tout le monde connaît les deux autres espèces des Etats-Unis, PYRANGA RUBRA, Bp. (*Tanagra rubra*, L. — *erythromelas*, Vieill.), Pl. enl. 427, 4. mas, 456, 4. fœm. — Desmar. Tang., t. 54. mas ad. — Wils. Am., Orn., t. 44, 5. mas 4. fœm. *Rubra, plumis basi albis; alis caudaque nigris*.

P. LUDOVICIANA, Bp. (*Tanagra ludoviciana*, Wils. — *Pyrranga erythropis*, Vieill.), Am. Orn., t. 20, 4. — Aud. Am., t. 554, 4. mas 2. fœm. ex occid. Am. s. Mexico. *Flava; facie rubricante; dorso, alis flavo-bifasciatis, caudaque nigris*.

Pyrranga mexicana, Less. est synonyme de *Periporphyrus atropurpuratus*, et appartient par conséquent à une autre famille.

Deux espèces, l'une de Cuba, l'autre du Pérou, sont peut-être confondues sous la réunion des *P. leucoptera*, Trudeauau, *bivittata*, Lafr., 1842, et *ardens*, Tschudi : dans ce cas, le premier et le dernier de ces noms seront retenus pour les espèces qui les reçurent originairement.

Pyrranga sanguinolenta, Lafr., 1859, ne diffère pas spécifiquement de *P. bidentata*, Sw., 1827. Le premier est le mâle adulte ; le second, la femelle ou le jeune.

• C'est à tort que l'on a considéré le *Pyrranga rubriceps* de Gray comme synonyme de *Spermagra erythrocephala*, Sw., 1827, et *cucullata*, Dubus, 1848, comme nouveau. C'est le contraire qu'il faut faire, Swainson ayant décrit la petite espèce à bec non denté.

1. P. ERYTHROCEPHALA, Sw., 1827 (*cucullata*, Dubus, 1848), Revue zoolog., 1848, p. 245, ex Mexico. *Minor; viridis: capite et gula rubris.*

2. P. RUBRICEPS, Gr. et Mitch. (*pyrrhocephala*, Massena), Gen., B., t. 89, 2, ex Mexico. *Major: flava, dorso virente: capite, cervice, pectoreque rubris: remigibus, rectricibusque nigris viridi-limbatis.*

Dans le genre RAMPHOCELUS, dont les dix espèces sont trop bien connues pour que nous les énumérions ici, l'on peut signaler un petit groupe pour le JACAPA, L., et deux espèces voisines, dont l'une plus sombre, l'ATRISERICUS, d'Orb., Voy. Am. m., t. 26, 1, de Bolivie, et l'autre, nouvelle, au contraire plus brillante: ce sera RAMPHOCELUS UROPYGIALIS, Bp., Coll. Verr. ex Guatamala. *Similis R. jacapæ; sed ventris lateribus crissoque vivide coccineis.* Les plumes des flancs et les couvertures supérieures de la queue sont noires au milieu, bordées de rouge feu.

Les huit autres espèces se rapprochent de R. BRASILIUS.

Quoique l'*Esclave*, type du genre DULUS, ne soit pas placé par moi parmi les Tangaras, toutefois je profite de son affinité avec eux pour en faire connaître une seconde espèce, de Saint-Domingue, comme celle anciennement connue.

DULUS POLIOCEPHALUS, Bp., Mus. Paris. ex Hispaniola, *similis D. palmarum; sed minor et pileo corporeque subtus omnino plumbeis, fronte tantum nigra, et mento vittaque gulari hinc inde tantum albis.*

Quid *Dulus nuchalis*, Sw. (*Arremon nuchalis*, Gr.) *Two Cent. and a Quarter*, p. 345, sp. 98, ex Brasil. *Brunneo-olivaceus; subtus isabellinus fusco-striatus; nucha vitta transversa alba: genis fuscescentibus: cauda emarginata?*

Nous ne saurions assez rappeler l'attention des ornithologistes sur le fameux *Tanagra dominica*, Gm. (*dominicensis*, Br.), figuré par Buffon sur la Pl. enl. 156, 2, et dont le type existe au Musée de Paris. Ce n'est nullement un jeune *Dulus*, comme nous l'avions soupçonné, mais il se

rapproche, au contraire, beaucoup du *Turdus guianensis* figuré à la pl. enl. 588, dont le type est encore aussi conservé. Ces deux oiseaux, pour le moins congénères, et assez rapprochés de *Donacobius*, rappellent les femelles de certains Cotingas.

C'est encore à titre d'allié des Tanagrides, que nous donnons ici la phrase caractéristique d'une nouvelle espèce d'Alouette d'Afrique, qui sera la sixième du groupe des *Calandrellæ*, et devra trouver place dans le système près de l'*Alauda deserti*.

ALAUDA CINNAMOMEA, Bp., Mus. Brehm., ex Afr. centr. *Rufo-cinnamomea, albido varia; subtus albida, guttulis pectoralibus cinnamomeis: remigibus vix scapulares excedentibus; rectricibus lateralibus nigricantibus, extimis utrinque duabus externe et apice albis: rostro elongato curvo* (allongé pour une Calandrelle!)

Dans le Musée de Paris, on conserve une Alouette fort semblable à notre espèce africaine comme variété albine de l'Alouette commune. L'on sait que l'*Alauda albigula*, Brandt, est synonyme de mon *Otocoris scriba*; et que l'*Alauda spraguii* (non *sprangeri*), Audubon, t. 486, n'est pas un *Otocoris*, dont on ne connaît que cinq espèces ou races.

Mon cher monsieur Guérin,

En corrigeant les épreuves de ma Note sur les *Tangaras*, que vous avez bien voulu reproduire dans votre journal, telle que je l'avais soumise à l'Académie des Sciences, et avec toutes les parties que le manque d'espace n'avait pas permis de publier dans ses *Comptes-rendus*, je me suis empressé d'ajouter plusieurs observations subséquentes. Veuillez permettre que je profite aussi de cette occasion, et de ce qu'il est question d'Alouettes, pour vous exprimer mes regrets de n'avoir pu obtenir, comme je me suis efforcé de le faire, que l'on s'abstienne de donner

un nom nouveau à un être déjà enregistré régulièrement dans la science. C'est, au reste, presque le seul reproche que je puisse faire à l'article inséré dans votre journal, et dont les détails intéressants, et la figure surtout, seront très-utiles à la science. Je me bornerai donc à constater que l'*Alauda clot-bey*, attribuée comme de raison à Temminck, se trouve rangée dans le genre *Melanocorypha*, précisément dans la première partie de mon *Conspectus*, puisque cette partie ne s'arrête qu'à la page 273. J'ajoute que je n'ai point dit que le bec de notre Alouette fût *paradoxal* (ce qui ne voudrait rien dire), mais bien qu'elle avait un bec de *Paradoxornis*; phrase très-significative pour quiconque connaît ce remarquable type indien. — Qu'il était impossible, avant de constituer un genre (que bien des ornithologistes n'admettront pas) pour notre oiseau, de ne pas en faire une Calandre (*Melanocorypha*, Boié). — Que l'oiseau figuré par vous est bien exactement de la même espèce que le mien. — Que l'antériorité de mes noms spécifique et générique est tellement démontrée, qu'il n'est besoin de produire à l'appui d'autre pièce que le Mémoire en question lui-même. — Que le dernier paragraphe de la page 55 de votre premier numéro de 1851 était complètement inutile après la lecture des phrases du *Compte-rendu* rapportées quelques lignes plus haut.

Libre à chacun de choisir ses noms et ses hommages, ne fût-ce que pour les lancer dans le puits sans fond de la synonymie;..... mais libre aussi à nous de déclarer que, dans ce cas, après mûr examen, nous ne trouvons d'autre excuse à l'application d'un nom tout-à-fait étranger à la science, pour notre Alouette clot-bey, que celle du célèbre abbé qui s'écriait : « Mon siège est fait ! »

SUR la *Pachycephala macrorhyncha*, Strickl. ;
par le D^r G. HARTLAUB.

Dans le dernier numéro de ce journal, M. de Lafresnaye, dans un Mémoire bien digne d'être étudié, s'est donné la peine de prouver que la *Pachycephala macrorhyncha* de Strickland, espèce d'oiseau provenant de l'île d'Amboine, était identique avec la Cravate blanche de Levaillant et avec le *Laniarius albicollis* de Vieillot. Ayant regardé depuis longtemps ce dernier oiseau comme synonyme de la *Pachycephala gutturalis*, Lath., nous étions assez frappé de cette opinion du célèbre ornithologiste français, et nous nous sommes empressé d'examiner de nouveau l'espèce d'Amboine (dont le Muséum de Brême possède une superbe paire provenant des doubles du Musée de Leide), et de la comparer avec la *P. gutturalis* et avec la description de Levaillant et de Vieillot. La description de ce dernier, quoique faite sur un autre individu, me semble être originale, car elle n'en diffère en rien, de celle de Levaillant. Le résultat de ces recherches est que nous continuerons de prendre la Cravate blanche de Levaillant pour la *P. gutturalis*, et non pas pour le *macrorhyncha* de Strickland. Voilà nos raisons : « la gorge blanche de la *P. macrorhyncha* n'est pas encadrée au-dessous par « un large plastron noir » (Levaill., Vieill.), mais bien par « a narrow black baud » (Strickl.). 1° Les rectrices de cette espèce ne sont pas « d'un brun noirâtre, bordées de gris à l'extérieur » (Levaill., Vieill.), mais ils sont entièrement d'un noir mat (*pleis dusky black*, Strick.) ; 2° le beau jaune du dessous du corps ne « se dégrade pas à mesure qu'elle approche de la queue » (Levaill., Vieill.), mais il présente absolument la même intensité sur la poitrine comme sur les sous-caudales, tandis que ces dernières sont blanchâtres, mêlées de jaune, chez la *P. gutturalis* ; 3° quant au bec, qui d'ailleurs déciderait tout seul la question, l'exemplaire de Levaillant l'avait « mutilé et dégarni de son enveloppe supé-

rieure, » et Vieillot se contente de dire que l'examen du bec de son oiseau l'avait porté à le placer dans son genre *Laniarius*; il n'en dit rien de plus. Enfin, l'indication de la patrie (Batavia), que peut-elle prouver? La *P. macrorhyncha* bien certainement n'habite pas l'île de Java; elle provient des Moluques, et l'oiseau de M. Temminck pouvait y être apporté aussi bien de la Nouvelle-Hollande que d'Amboine.

Les principales différences de coloration entre ces deux espèces, la *P. gutturalis* et la *macrorhyncha*, sont les suivantes :

1. La dernière a la queue d'un noir mat uniforme, tandis qu'elle est d'un cendré grisâtre « *basi et apice* » chez la *gutturalis*. Le « *rachis* des rectrices est noir en dessous chez la *macrorhyncha*; il est blanc en dessous chez la *gutturalis*. »

2. Menton noir, *macrorhyncha*; — blanc, *gutturalis*.

3. Le jaune du collier et du dessous du corps est beaucoup plus intense (« *deep gamboge yellow* » Strickl.) chez la *macrorhyncha*.

4. Le collier jaune est plus large et moins circonscrit chez la *gutturalis*.

5. Le noir de la tête a une plus grande étendue en arrière chez la *macrorhyncha*.

6. Les sous-caudales sont d'un jaune intense chez la *macrorhyncha*, et blanchâtres chez la *gutturalis*.

La différence de longueur entre le doigt externe et interne est beaucoup plus considérable chez la *macrorhyncha*.

Nous n'avons jamais vu la *P. melanura* de Gould, du nord de la Nouvelle-Hollande. M. Ch.-L. Bonaparte, dans son *Conspectus*, en énumérant cette espèce, lui donne pour patrie aussi les Moluques, ce qui nous fait croire qu'il ne la prend pas comme spécifiquement différente de la *macrorhyncha*. Mais Soner dit de sa *melanura* « *pedibus nigris*, » et la *macrorhyncha* les a couleur de chair.

Nous finissons en donnant la première description de la femelle de *P. macrorhyncha* :

Femina. P. corpore supra et cauda olivaceo-viridibus; capite sordide cinereo, mento et gutture potius albidis; corpore inferiore relique obsoletius flavido; remigum secund. margine externo versus apicem rufescente; rostro brunneo. — Mus. Brem.

NOTE sur un nouveau genre de Coquille lamellibranche d'eau douce découvert dans les rivières de la Nouvelle-Grenade par M. le colonel ACOSTA, et décrit par M. Alcide d'ORBIGNY.

Parmi les découvertes récentes dont les voyageurs et les naturalistes sédentaires ont récemment enrichi le domaine de la zoologie, l'une des plus remarquables est sans doute la singulière anomalie d'organisation que nous signalons aujourd'hui aux méditations des malacologistes. C'est, en effet, un mollusque d'eau douce, dont la coquille bivalve commence, dans sa première période d'existence, par ressembler à une *Anodonte*; par avoir d'abord, comme elle, deux valves libres, égales, régulières, pourvues de deux muscles d'attache, mais qui, plus tard, a ses deux valves inégales fixes, irrégulières comme chez les *Huitres*, et n'ayant plus, ainsi que ce dernier genre, qu'une seule attache musculaire. C'est en dernière analyse, dans le jeune âge, une *Anodonte* avec tous les caractères des *Dimyaires* de Lamarck, et, dans l'âge adulte, une *Huitre* munie des caractères des *Monomyaires* de cet auteur. Hâtons-nous de le dire, cependant, le mollusque qui réunit des caractères ordinairement si opposés n'est point une difformité accidentelle, un cas exceptionnel, c'est le fait constant de tous les individus de son espèce, ce qui nous détermine à en former le type d'un nouveau genre, qui devra prendre place, dans la famille des *Unionidées*, entre les *Anodontes* et les *Ethéries*.

Genre ACOSTÆA, d'Orbigny, 1854. — *Animal*. Malheureusement, nous ne pouvons que faire des conjectures sur la forme de l'animal, puisque nous ne le connaissons pas ; mais cependant l'analyse scrupuleuse des empreintes intérieures laissées par les parties charnues sur la coquille nous donnent la certitude qu'il devait, en tout, ressembler à celui des Anodontes.

Coquille dans le jeune âge. Libre, équivalve, inéquilatérale, mince, close ; ligament externe allongé, saillant ; intérieur, comme chez les Anodontes, pourvu de deux attaches musculaires, caractère déterminé par la forme allongée de l'ensemble.

Dans l'âge intermédiaire. En grandissant, la coquille laisse subitement sa forme régulière, libre. Elle se couche sur le côté, la valve droite en dessous (1). De suite la valve droite, devenue inférieure, se moule sur les corps qui l'avoisinent, s'étend sur le sol et s'y fixe. Le ligament continue à occuper le côté des valves. La valve gauche, devenue supérieure, commence par s'ouvrir à la région anale ; elle suit ainsi, légèrement entrebaillée pendant quelque temps, puis elle se sépare entièrement de tout ce qui la caractérisait dans son jeune âge, pour devenir irrégulière comme la valve opposée, en se détachant entièrement de son âge embryonnaire, puisqu'à la valve inférieure seule appartiennent, alors, les deux valves de la première période d'existence.

Dans l'âge adulte. Coquille irrégulière, très-variable dans sa forme, et très-inéquivalve. Valve inférieure fixée au moyen de sa substance, ou mieux, remplissant et nivelant toutes les inégalités du sol comme pour s'y cramponner, sans néanmoins perdre, sur aucun point, sa couche épidermique externe. Sa forme est généralement oblongue, épaisse, arrondie sur la région anale, terminée sur la ré-

(1) Ce caractère est constant chez les deux individus complets que nous possédons.

gion buccale par un talon plus ou moins long, irrégulier, à l'extrémité duquel se trouve toujours enchâssé, dans les excroissances plus ou moins rugueuses, les deux valves anodontiformes du jeune âge, qui y forment toujours une saillie spéciale. Sur ce talon, on voit extérieurement, à la région palléale, des traces de la jonction des deux valves, et, à la région cardinale, la continuité du ligament, qui devient très-irrégulier, mais reste saillant et allongé comme chez les Anodontes. A l'intérieur, cette valve offre beaucoup d'inégalités. On y voit, vers le tiers de sa longueur, à la région anale, mais plus du côté cardinal que de l'autre, une *attache musculaire unique*, ovale et oblique. De l'attache musculaire unique, sans former de sinus, part une empreinte palléale très-prononcée qui s'élève d'abord au-dessus du muscle, forme en avant une partie arrondie, et occupe ensuite toute la longueur de la coquille. Sous le crochet se remarque une cavité plus ou moins profonde, dirigée vers l'extrémité du talon correspondant à l'état embryonnaire, mais sans atteindre les deux valves de ce premier âge, alors remplies de la matière calcaire nacrée qui revêt tout l'intérieur. *Valve supérieure* irrégulière, plus ou moins bombée, à bords diversement ondulés, suivant les inégalités du sol sur lesquelles la coquille est fixée. Cette valve n'a jamais de talon, et sa région buccale est souvent comme tronquée. Elle est, comme l'autre, munie à son intérieur d'une seule attache musculaire et d'une empreinte palléale prolongée.

Rapports et différences. Le genre *Acostæa* montre, dans le jeune âge, tous les caractères zoologiques des Anodontes, et, dès-lors, ne peut en être éloigné; mais il en diffère par le changement complet qu'il subit plus tard en laissant les deux valves de son âge embryonnaire au talon de la valve inférieure seulement. Il en diffère complètement encore, dans son âge adulte, par son ensemble fixe, irrégulier, tout-à-fait ostréiforme, et par la présence d'une seule attache musculaire au lieu de deux.

Tellement voisin, par son aspect, par sa forme et par ses attaches musculaires, du genre *Ostrea*, que, s'il avait le talon brisé, il serait impossible de l'en distinguer, ce genre s'en sépare néanmoins nettement par plusieurs caractères. D'abord par son talon, que terminent les deux valves de l'âge embryonnaire; par le ligament n'occupant pas le talon, mais se prolongeant sur le côté ano-cardinal de la coquille, et tout-à-fait séparé du talon; enfin, par la cavité prolongée sous le crochet. On voit donc qu'indépendamment de l'âge embryonnaire, si différent, le genre *Acostæa* se distingue encore des Huîtres par beaucoup d'autres caractères zoologiques importants.

Par son épiderme constant, sa forme et son aspect extérieur, ce genre se rapproche encore des *Etheria*, rencontré dans les rivières d'Afrique; mais il s'en distingue par son âge embryonnaire anodontiforme, qui n'existe pas chez les Ethéries (ce dont nous nous sommes assuré positivement); par son ligament allongé plus latéral; enfin, par une seule attache musculaire au lieu de deux.

D'après les caractères donnés par l'âge embryonnaire, nous ne balançons pas un instant à placer ce genre dans la famille des Unionidées, entre les genres *Anodonta* et *Etheria*.

On voit que nous réunissons un genre pourvu d'une seule attache musculaire à des genres qui en ont constamment deux. Depuis longtemps, dans nos différents ouvrages, nous avons fait notre profession de foi relativement au peu de valeur que nous accordons à ce caractère des muscles, pris pour base des coupes primordiales chez les Mollusques lamellibranches. Nous sommes donc heureux de pouvoir trouver ici un nouveau fait pour appuyer notre opinion. Que pensera-t-on de la caractéristique d'un ordre pris dans la présence d'un ou de deux muscles d'attaches, comme Lamarck a cru devoir le faire dans ses *Monomyaires* et *Dinomyaires*, quand on voit ces deux caractères réunis chez une seule espèce? En effet, dans le jeune âge,



Acostea Guaduasana d'Orb.

le genre *Acostæa* dépend de l'ordre des Dimyaires, tandis que dans l'âge adulte il rentre tout-à-fait dans les Monomyaires. Nous n'insistons pas davantage sur ce fait, qui vaut à lui seul toutes les objections qu'on a pu faire à cet égard.

Le genre qui nous occupe a été découvert par notre savant ami M. le colonel Don Joachin Acosta, dans les eaux douces de la Quebrada de San-Juan de Rio-Seco, près de Guaduas, province de Santa-Fé de Bogota (République de la Nouvelle-Grenade). Il paraît tapisser tout le lit de la rivière, à en juger par les restes, plus ou moins décomposés, sur lesquels les valves inférieures que nous possédons s'étaient fixées. Nous nous empressons de le dédier au géologue instruit qui l'a découvert, d'abord comme un gage sincère de notre affection, et comme un hommage rendu aux intéressantes recherches que la science lui doit déjà, et à celle qu'elle a le droit d'attendre de M. Acosta, sur cette terre pour ainsi dire vierge, qu'il est appelé à illustrer de toutes les manières par ses investigations.

Nous croyons devoir donner à la seule espèce connue dans ce genre le nom et la caractéristique qui suivent :

ACOSTEA GUADUASANA, d'Orb., 1851. — A. testâ irregulari, ellipticâ, complanatâ, gibbosulâ, inæquivalvi; valva inferiore crassa, virescens, nate productione remotissima; intus margaritanâ; valva superiore subcomplanatâ, latere buccali truncatâ.

Habite les eaux douces de la Quebrada de San-Juan de Rio-Seco, près de Guaduas, République de la Nouvelle-Grenade. M. Acosta.

Explication de la planche 6.

Fig. 1. Coquille de grandeur naturelle vue en dessous. a. Talon de l'âge embryonnaire. — Fig. 2. La même, vue en dedans. a. Talon de l'âge embryonnaire. — Fig. 3. Coquille vue de profil. — Fig. 4. Age embryonnaire grossi, vu de côté avec l'extrémité du talon. — Fig. 5. Age

embryonnaire grossi, vu sur les crochets, avec l'extrémité du talon de la coquille.

Paris, le 15 janvier 1854.

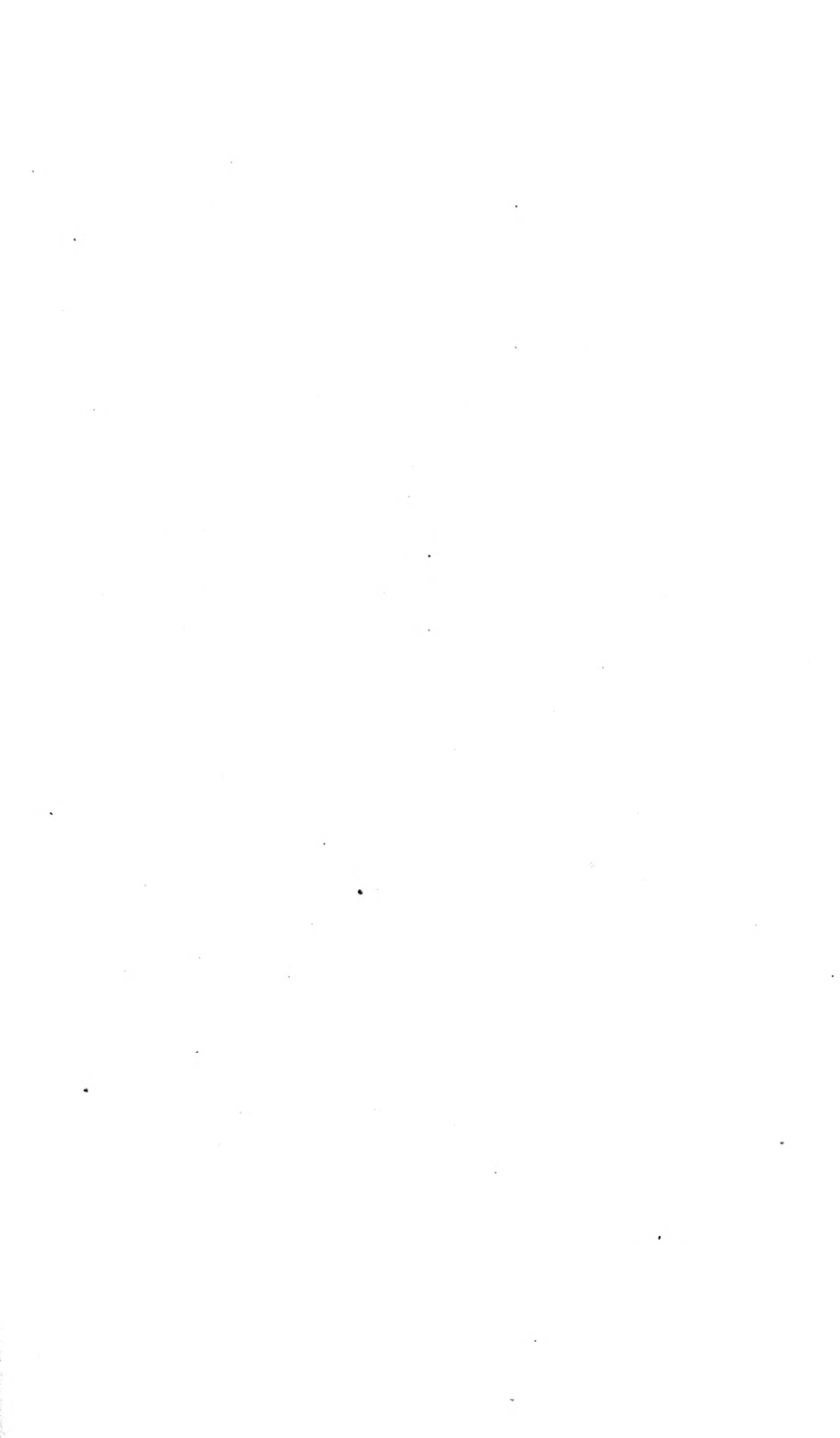
NOTICE MONOGRAPHIQUE sur le genre *Cometes*, de la famille des Longicornes, tribu des Lepturètes; par M. Lucien BUQUET.

Dans son travail intitulé *Nouvelle classification de la famille des Longicornes*, publié dans les tomes 1, 2, 3 et 4 de la 1^{re} série des *Annales de la Société Entomologique de France*, M. Audinet Serville a donné les caractères du genre *Cometes*, fondé primitivement dans l'Encyclopédie, t. X, p. 485, et dont on ne connaissait alors qu'une seule espèce, le *C. hirticollis*.

Pendant, grâce à l'expérience et au zèle infatigable de quelques voyageurs passionnés pour la science, nos collections se sont accrues, depuis quelques années, de nombreux insectes de tous les ordres et de toutes les familles que chacun s'empresse, à l'envi, de décrire et de publier dans les différents recueils qui, comme celui-ci, sont appelés à rendre de grands services à l'entomologie.

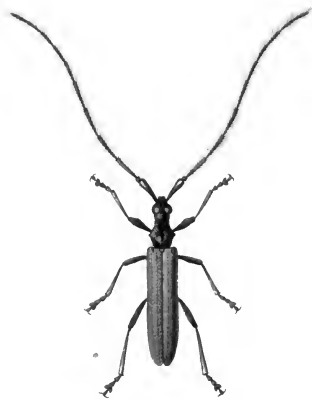
C'est ainsi que j'ai pu me procurer trois espèces nouvelles du genre qui nous occupe : deux appartiennent à ma collection; l'autre fait partie du cabinet de M. Aug. Chevrolat, qui a bien voulu me la communiquer.

Je me propose, autant que mes nombreuses occupations me le permettront, de passer successivement en revue divers groupes de Longicornes peu étudiés jusqu'ici, ainsi que je l'ai déjà fait pour le genre *Phacellus*, etc., en attendant que d'autres plus habiles se décident enfin à entreprendre, sur cette belle famille, un travail d'ensemble dont la nécessité se fait chaque jour plus vivement sentir, mais dont l'exécution présente, il faut bien le reconnaître, de sérieuses et presque d'insurmontables difficultés.

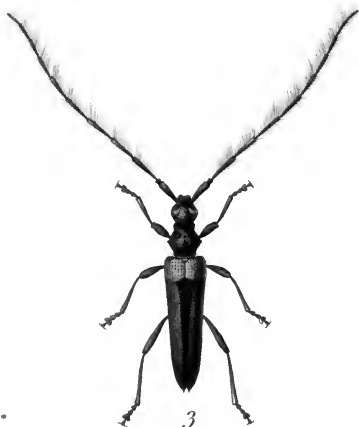




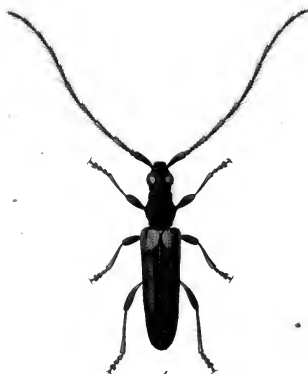
1



2



3



4

1 Cometes *Ilirticornis* Encycl.

2 Cometes *Flavipennis* Bug.

3 ——— *Acutipennis* Bug

4 ——— *Argutulus* (Dej.) Bug.

1. **COMETES HIRTICORNIS.** — Capite antennisque nigris. Thorace rufo, bidentato. Elytris nigro-æneis, punctatis. Abdomine pedibusque nigro-piceis; femoribus basi pallidis. — Long. 0,012 1/2; larg. 0,005.

Encycl., tome X, page 485. — Audinet Serville, Ann. de la Soc. Ent., 4^{re} série, tome IV, page 208. — Dej., Catal., 3^e édition, page 579.

Corps allongé. Tête noire, ovale, légèrement convexe, entièrement et finement ponctuée, avec une ligne enfoncée et peu marquée au milieu; yeux gris, très-saillants; parties de la bouche d'un jaune testacé pâle, à l'exception des palpes maxillaires, qui sont noirs; antennes de cette dernière couleur, plus longues du double que le corps, finement ponctuées, recouvertes en dessus de poils ras, en dessous, et à partir du troisième article seulement, de poils ou cils roides épais et très-longs. Corselet rouge en dessus, noirâtre en dessous, inégal, aussi large que long, fortement ponctué, épineux sur les côtés, coupé carrément à la base et à l'extrémité, avec une petite facette allongée et séparée par une ligne enfoncée dans le milieu. Ecusson noir, triangulaire, assez grand, finement ponctué. Elytres d'un noir bronzé, un peu plus larges que le corselet, allongées, parallèles, coupées carrément à la base, arrondies au bout, et légèrement pubescentes à partir du dernier tiers de leur longueur. Dessous du corps et pattes noirs, couverts d'un léger duvet gris bleu; cuisses jaunes à la naissance seulement.

Cet insecte se trouve au Brésil; il n'est pas rare aux environs de Rio-Janeiro.

2. **COMETES FLAVIPENNIS,** Buq. — Capite thoracque viridi-æneis, punctatis. Antennis nigris. Elytris flavo-pallidis, punctatis. Abdomine pedibusque violaceo nitidis. — Long. 0,011; larg. 0,002 3/4.

Corps allongé. Tête d'un vert doré très-brillant, fortement ponctuée, avec une ligne enfoncée bien marquée au milieu; yeux gris, très-saillants; parties de la bouche bru-

nâtres ; antennes noires, à l'exception du premier article, qui est violet, plus longues d'un tiers que le corps, très-finement ponctuées, légèrement pubescentes en dessus, avec de longs poils ou cils roides et rares en dessous, et à partir du quatrième article seulement. Corselet de la couleur de la tête en dessus, violâtre en dessous, inégal, ponctué comme elle, un peu plus long que large, coupé carrément à la base et à l'extrémité, épineux sur les côtés, avec cinq petites facettes en dessus ainsi disposées : une près de chaque angle, et la dernière au milieu. Ecusson petit, triangulaire, ponctué, d'un jaune fauve comme les élytres, avec lesquelles il se confond presque. Ces dernières planes, allongées, un peu plus larges que le corselet, parallèles, coupées carrément à la base, arrondies au bout, fortement ponctuées, avec deux lignes élevées de chaque côté, qui prennent naissance à la base et disparaissent entièrement vers le deuxième tiers de leur longueur. Cuisses d'un vert doré à la naissance seulement, puis d'un bleu violâtre de même que les jambes, les tarse et l'abdomen. Ce dernier, qui est beaucoup plus brillant, a une impression fortement marquée de chaque côté des quatre premiers segments.

Cet insecte est unique dans ma collection ; il a été découvert en Colombie par M. Saint-Amand Rostaine.

5. COMEIES ARGUTULUS, Dej. — Viridi-æneus, punctatus. Elytris basi suturaque cupreis. Femoribus basi flavis. — Long. 0,012 1/2; larg. 0,003.

Distenia argutula, Dej., Catal.. 5^e édition, page 580.

Corps épais, allongé. Tête convexe, d'un vert foncé, finement ponctuée, avec une ligne enfoncée au milieu ; yeux cuivreux, assez saillants ; parties de la bouche d'un noir mat ; antennes fortes, pubescentes, plus longues d'un quart que le corps, d'un noir violet brillant, particulièrement sur les six premiers articles. Corselet de la couleur de la tête en dessus, violet en dessous, un peu plus long que large, inégal, fortement ponctué, coupé carrément à

la base et à l'extrémité, tuberculeux sur les côtés, avec quatre facettes arrondies et une ligne élevée au milieu, le tout très-brillant et disposé de la manière suivante : une facette près de chaque angle, et la ligne au centre. Ecusson d'un beau bleu, petit, triangulaire, creusé au milieu, arrondi au bout. Elytres convexes, parallèles, d'un vert foncé brillant, encadré de bleu, coupées carrément à la base, qui est d'un beau rouge de feu qui se prolonge en ligne très-étroite tout du long de la suture, arrondies à l'extrémité, et très-fortement ponctuées. Dessous du corps ponctué également, d'un vert brillant, les pattes exceptées, qui sont d'un vert foncé presque noir, avec les cuisses d'un jaune fauve dans le premier tiers de leur longueur seulement.

Cet insecte vient de Cayenne. Il faisait partie des Longicornes de la collection de M. Dejean, acquise par M. Aug. Chevrolat, qui a bien voulu me le communiquer. C'est à tort, selon moi, que le premier de ces entomologistes l'a placé dans le genre *Distenia*, dont il s'éloigne totalement, tant par la nature des antennes que par la forme des élytres, etc., etc.

4. COMETES ACUTIPENNIS, Buq. — Viridi-æneus, punctatus. Elytris acuminatis, basi fusco maculatis, sutura margineque violaceo-nitidis. Antennarum articulo primo viridi-æneo. — Long. 0,012 1/2; larg. 0,003.

Corps grêle, aplati, allongé. Tête convexe, d'un vert brillant, finement ponctuée, sans ligne enfoncée au milieu; yeux bruns, très-saillants; parties de la bouche noires; antennes grêles, de près du double plus longues que le corps, leur premier article d'un vert brillant; les suivants d'un vert foncé bleuâtre, presque noirs à partir du septième article; pubescentes en dessus, avec de longs poils en dessous, mais moins roides et plus épais que chez les espèces précédentes. Corselet de même couleur que la tête en dessus, plus foncé en dessous, un peu plus long que large, inégal, fortement ponctué, coupé carrément à la base et

à l'extrémité, tuberculeux sur les côtés, avec cinq facettes en dessus disposées de la manière suivante : une près de chaque angle, et la cinquième au centre. Ecusson d'un bleu verdâtre, petit, triangulaire, tronqué à l'extrémité, et ponctué. Elytres coupées carrément, et d'un jaune fauve à la base, terminées en pointe, fortement ponctuées, d'un beau vert au milieu, avec deux bandes d'un bleu violet situées, l'une le long de la bordure, et l'autre près de la suture, qui elle-même est d'un rouge pourpre, ainsi que le repli huméral. Pattes et dessous du corps d'un vert très-brillant.

Cet insecte, qui a été découvert à Cayenne par M. Leprieur, diffère de l'espèce précédente en ce qu'il est plus allongé, aplati, et surtout par la forme des élytres, qui sont acuminées, caractère qui ne se rencontre que chez lui seul ; il forme ainsi le passage entre le genre *Cometes* et le genre *Distenia*.

II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

Séance du 7 Avril 1851. — M. Duvernoy lit un Mémoire intitulé : *Mémoire sur les caractères ostéologiques des genres nouveaux ou des espèces nouvelles de Cétacés, vivants ou fossiles, dont les squelettes entiers, ou les têtes seulement, sont conservés dans les galeries d'anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle*. Nous donnons en entier le résumé que l'auteur lui-même a publié de ce travail.

Nouvelle classification de l'Ordre des Cétacés.

« Ordre XV. — *Cétacés* (1). — Les extrémités posté-

(1) C'est le dernier de la sous-classe des *Monodelphes*, dans ma méthode de classification des *Mammifères*. L'ordre XIII comprend les *Amphibies Quadrirèmes*, qui conservent quatre extrémités mo-

rieures manquent ; la queue est fortement développée en un cône allongé, à l'extrémité duquel se trouve une large nageoire horizontale, de nature fibro-cartilagineuse. Les extrémités antérieures sont plates, triangulaires, recouvertes par la peau, qui en forme une rame inflexible dans ses parties, que l'on ne distingue plus à l'extérieur. Les téguments manquent de poils libres ; ils sont doublés par une couche épaisse de substance huileuse. La respiration de l'air se fait, indépendamment de la déglutition, au moyen du larynx élevé en pyramide vers les orifices internes des narines ; celles-ci communiquent dans un double sac musculéux nommé *évent*, à cause de son orifice extérieur, percé dans le front ou sur le museau, par lequel l'animal rejette l'eau avalée, mêlée à l'air expiré. Les mamelles sont placées de chaque côté de la vulve. Il y a de trois à cinq estomacs. L'oreille externe est réduite à un petit orifice percé à quelque distance en arrière de l'œil.

« L'ordre des CÉTACÉS se divise en cinq familles.

« 1° Les DAUPHINS, qui ont les deux mâchoires armées, dans toute ou dans la plus grande partie de leur longueur, de dents coniques à sommet aigu ou obtus.

« 2° Les MONODONTES, qui n'ont qu'une seule dent alvéolaire, développée d'un côté en forme de défense, à la mâchoire supérieure.

« 3° Les HÉTÉRODONTES, qui n'ont qu'un petit nombre de dents développées et alvéolaires (une ou deux paires au plus) à la mâchoire inférieure seulement. Il peut exister, en outre, quelques dents rudimentaires, adhérentes aux gencives de l'une ou de l'autre mâchoire, ou de toutes les deux.

difiées en quatre rames : ce sont les *Phoques* et les *Morses* ; l'ordre XIV, les *Amphibies Trirèmes*, qui n'ont plus d'extrémité paire postérieure, comme les Cétacés, dont la queue est développée et porte une nageoire horizontale, qui ont des mamelles sur la poitrine, et se nourrissent exclusivement de végétaux. Ils manquent d'évent.

« 4° Les CACHALOTS, qui manquent de dents à la mâchoire supérieure, et dont les branches de la mâchoire inférieure, très-rapprochées dans la plus grande partie de leur longueur, sont armées chacune d'une rangée de fortes dents coniques, à peu près égales.

« 5° Les BALEINES, qui n'ont dans la bouche que des fanons ou des rangées de lames cornées, à bord libre et frangé, toutes attachées au palais.

« Famille des HÉTÉRODONTES. — Elle se composerait, dans l'état actuel de la science, de cinq genres vivants ou fossiles.

« 1^{er} Genre. HYPEROODON, Lacépède. *Chænodelphinus* et *Chænocetus*, Eschricht. — *Duo dentes conici, proclives in apice maxillæ inferioris. Duo dentes minores post primores, etiam in alveolâ infixi, sed membranâ gengivæ tecti. Ossibus narium et intermaxillaribus in basi rostri et in fronte imparibus.*

« Deux dents coniques développées à la dernière extrémité de la mâchoire inférieure, implantées dans les alvéoles, dirigées en avant. Immédiatement, derrière elles, on en trouve quelquefois deux autres beaucoup plus petites, également implantées dans les alvéoles, mais recouvertes par les gencives. Une rainure alvéolaire commence derrière ces dents et se prolonge dans l'étendue du premier tiers ou de la moitié du bord alvéolaire des branches mandibulaires. Il y a une rainure correspondante à la face inférieure et latérale des os maxillaires. Des dents rudimentaires aux deux mâchoires, fixées dans cette rainure à la peau des gencives. Les narines et les os intermaxillaires très-asymétriques.

« 1^{re} Espèce. *H. Baussardi*. H. de Baussard, Fr. Cuvier. — *H. Butzkopf*, Lacép. *H. Hunteri*, Gray. *Delphinus edentulus*, Schrëb. *Butzkopf*, Baüssard.

« *Ossa maxillaria in facie et fronte longitudinaliter maxime prominentia.*

« Deux saillies considérables verticales et longitudinales

des os maxillaires, à bord libre très-rugueux, s'inclinent rapidement en arrière et interceptent un espace étroit et profond dont les intermaxillaires forment le plancher. Ces proéminences, en élevant considérablement le front et en raccourcissant le rostre, donnent à cette espèce une physionomie particulière qui la fait reconnaître facilement.

« 2^e Espèce. *H. Gervaisii*, Nob. H. de Gervais. — *Ziphius cavirostris*, Gervais (*Zool. et Paléontolog. françaises*, pl. XXXIX, fig. 2 à 7).

« *Duo dentes conici, acuti, in angulo maxillæ inferioris. Ossium intermaxillarium superficie planâ, non excavatâ, multo latiore in dextro latere.*

« Deux dents développées à l'extrémité de la mâchoire inférieure, à pointe très-aiguë, inclinées en avant, comme leurs alvéoles ; des dents rudimentaires en arrière de celles-ci, et dans la rainure correspondante de la mâchoire supérieure, sans alvéoles et adhérentes seulement aux gencives. Les tubercules maxillaires de l'espèce précédente n'existent pas.

« L'Hyperoodon de Corse décrit par M. Doumet (*Rev. zoologique*, 1842, pl. I; fig. 2, page 207, et le *Delphinus Philippii*, Cocco (Erichson, *Arch.*, 1846, page 204, et pl. IV, fig. C) paraissent appartenir au même genre ; et celui-ci, du moins d'après la figure citée, à la première espèce.

« 2^e Genre. BERARDIUS, Nob. — *Quatuor dentes prominentes, in extremitate maxillæ inferioris, erecti, compressi, triangulares. Ossibus intermaxillaribus et narium paribus.*

« Deux fortes dents, de forme triangulaire, comprimées, implantées verticalement à l'extrémité de la mâchoire inférieure. Deux dents de même forme, moins grandes, un peu plus en arrière. Une rainure dentaire se prolonge de celles-ci, le long d'une partie du bord supérieur de chaque branche mandibulaire. Elle répond à une rainure avec une cannelure qui se voit au côté externe et inférieur des maxillaires. Ces os, les intermaxillaires, les nasaux et les narines sont symétriques. Les maxillaires ont un commen-

cement des grandes saillies verticales qui distinguent l'Hyperoodon de Baussard, chez lequel cependant tous les os que nous venons de nommer présentent une grande asymétrie et d'autres formes.

« Espèce type. *B. Arnuxii*. Berardien d'Arnoux, Nob.

« La tête qui a servi à caractériser ce genre provient d'un individu échoué sur la côte, dans le port d'Akaroa, presque île de Banks (Nouvelle-Zélande). Elle a été recueillie par *M. Arnoux*, chirurgien-major de la marine française, embarqué sur la corvette *le Rhin*, commandée par le capitaine Bérard. Ce fait explique les noms spécifique et générique donnés à ce Cétacé nouveau.

« 3^e Genre. MESODISSODON, Nob. — *Duo dentes conici, prominentes, in principio secundli tertiarli mandibulæ. Ossibus narium, maxillaribus et intermaxillaribus fere paribus.*

« Deux fortes dents, une de chaque côté, implantées verticalement au commencement du second tiers de chaque branche mandibulaire. Aucune dent à leur extrémité ni à la mâchoire supérieure, sauf celles qui pourraient exister à l'état rudimentaire et seulement attachées aux gencives. Les os du nez, les maxillaires et les intermaxillaires à peu près symétriques.

« 4^o Espèce. *M. Sowerbyi*, Nob. *Dioplodon Sowerbyi*, Gervais. *Physeter bidens*, Sowerby. *Delphinus* et *Heterodon Sowerbyi*, Desmarest. *Diodon Sowerbyi*, Jardine et Bell. *Ziphius Sowerbyi*, Gray.

« *Duo dentes prominentes, compressi, apice proclives, in maxillâ inferiore.*

« Dents mandibulaires implantées profondément dans leurs alvéoles; leur couronne est large, comprimée, arquée en avant et terminée en pointe. Une rainure dentaire, sans alvéole, dans la partie antérieure des mandibules qui précède ces dents; une autre rainure moins prononcée en arrière ne tarde pas à se perdre.

« La couronne, oblique en avant, vient se mettre au niveau du bord supérieur de la mandibule correspondante,

sensiblement moins élevée qu'en arrière de chaque dent.

« Les mandibules sont rapprochées et se touchent dans toute la partie antérieure aux dents, et ne commencent à s'écarter qu'à leur niveau.

« 2^e Espèce. *M. micropterum*, Nob. *Delphynorhynque microptère*, G. Cuv. et Fr. Cuv. *Dauphin de Dale*, Blainville (*Nouveau Bulletin des Sciences de la Société Philomatique*, septembre 1825).

« *Duo dentes prominentes in maxillâ inferiore, acuti, multo minores quam in M. Sowerbyi, retrorsum subarcuati.*

« Une dent conique arquée en arrière, très-pointue et très-petite relativement à l'autre espèce, implantée à 25 centimètres de l'extrémité de chaque mandibule. Une profonde rainure dentaire sillonne, en avant de cette dent, le bord supérieur de chaque mandibule et se prolonge en arrière ; on voit du côté droit quelques dents rudimentaires dans cette partie.

« Cette espèce est très-distincte de la précédente, avec laquelle on la confond généralement.

« 3^e Espèce. *M. densirostre*, Nob. *Ziphius densirostris*, Blainville.

« *Maxilla inferior maxime lata sub alveolâ dentis grandis, unici, in utroque latere et post eosdem dentes, ante quos, subito coarctata, minuitur.*

« Une très-forte alvéole au commencement du second tiers de chaque branche de la mâchoire inférieure. Celle-ci est extrêmement haute depuis le commencement de cette alvéole jusqu'au condyle. Son bord s'abaisse rapidement en avant de l'alvéole, et cette partie antérieure est grêle comparativement à la suivante (1).

« La seule tête connue de cette espèce a été envoyée au Muséum, en 1839, de la mer des Séchelles, par M. Leduc. M. de Blainville l'avait provisoirement nommée *densiros-*

(1) Les dents manquent dans notre exemplaire ; mais leur alvéole donne la mesure de leur volume, et jusqu'à un certain point de leur forme.

tris, à cause de l'épaisseur de son rostre ; mais il ne faudrait pas la confondre avec le *Delphinus densirostris* du même auteur, dont parle Desmarest, *Mammal.*, p. 522.

« 4^e Espèce. *M. longirostre*, Nob. *Ziphius longirostris*, Cuv. (*Ossements fossiles*, tome V, 1^{re} partie, pl. XVII, fig. 9 et 10). Van Beneden (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 1846, tome XIII, 1^{re} partie, p. 260).

« *Rostrum longum ; vomere ubique late apparente in facie superiori ; intermaxillaribus basi rostri subexcavatis ut et in cæteris speciebus hujus generis.*

« Le vomer visible dans toute la longueur du rostre, comme dans l'espèce précédente, mais plus épais. Les intermaxillaires, élargis à la base du rostre, ont le trou en entonnoir, qui distingue les espèces de ce genre. Dans le tiers antérieur du museau, ils n'en occupent guère que les côtés, et se voient à peine en dessus, tant le vomer est large et le museau comprimé.

« 4^e Genre. **CHONEZIPHIUS**, Nob. *Infundibulaire*. (Χώνη, *Infundibulum*.)

« *Intermaxillare dextrum, in basi rostri, sinistro multo majori. Utrumque excavatur in infundibulum ante parietem naris ejusdem lateris, multo majus dextrorsum quam sinistrorsum.*

« Les intermaxillaires, très-inégaux à la base du rostre, le droit étant beaucoup plus large que le gauche, y sont creusés d'une cavité en forme d'entonnoir, qui va en se rétrécissant d'arrière en avant. Ces mêmes os deviennent symétriques dans les premiers quatre cinquièmes du museau, se relèvent, se joignent et forment une large cannelure arrondie et cambrée, très-saillante, qui occupe en dessus presque toute l'extrémité du rostre.

« Espèce unique. *C. planirostris*, Nob. *Ziphius planirostris*, Cuv. (*Ossements fossiles*, tome V, 1^{re} partie, pl. XXVII, fig. 4, 5, 6 ; et fig. 7 et 8).

« 5^e Genre. **ZIPHIUS**, Cuv. — *Basi rostri late et profunde excavatâ. Intermaxillari dextro multo majore sinistro ; utro-*

que concavo. Naribus et ossibus nasi ad sinistrum latus dejectis.

« La cavité considérable de la base du rostre, au fond de laquelle les narines communiquent en arrière, et que le vomer borde en avant, forme le caractère de ce genre, le plus facile à saisir. Les intermaxillaires sont très-asy-métriques, à partir de la base du rostre jusqu'aux os du nez ; le droit étant beaucoup plus grand que le gauche. Leur bord externe est courbé en S dans ce trajet. Les narines et les os du nez sont également asymétriques et dé-jetés de droite à gauche.

« Espèce unique. *Z. cavirostris*, Cuv. (*Ossements fos-siles*, tome V, 1^{re} partie, page 550, pl. XXVII, fig. 5).

« Il est probable que l'évent était placé sur le milieu de la longueur du museau.

« La suite de ce travail sur l'*Ordre entier des Cétacés* pa-raîtra dans trois autres parties qui comprendront les genres et les espèces des autres familles dont le Muséum possède des squelettes, ou des têtes seulement, au sujet desquels j'aurai à présenter des observations nouvelles, propres à éclairer la science. »

Séance du 14 Avril. — MM. Aug. Duméril, Demarquay et Lecoqte adressent un second Mémoire pour faire suite à leurs *Recherches expérimentales sur les modifications imprimées à la température animale par l'introduction, dans l'é-conomie, de différents agents thérapeutiques*, et ayant pour titre : *Sur les évacuants (vomitifs et purgatifs)*. L'action des évacuants expérimentés est nette et précise. Le sulfate de cuivre produit un abaissement constant de température, qui peut aller jusqu'à 5°, 6, et cette action s'est prolongée dans un cas jusqu'à une durée de douze heures. L'éméti-que à faible dose (0 gr., 05 à 0 gr., 50 dans 50 gr. d'eau) élève la température ; mais, à haute dose, il l'abaisse, au contraire, rapidement : par exemple, de 2°, en deux heu-res. L'ipécacuanha paraît avoir une action inverse. Les purgatifs, huile de *croton tiglium*, gomme-gutte, coloquinte,

ont déterminé dans les deux ou trois premières heures un abaissement suivi d'une élévation d'environ 2°; cette élévation ne se produit pas quand la dose est assez forte pour amener la mort.

— M. Clément adresse une *Note pour servir aux recherches sur la respiration et la nutrition*. Il y rend compte d'expériences faites sur le sang des chevaux dans le but d'analyser le sang artériel et le sang veineux; il y joint un calcul propre à déterminer la rapidité de la circulation dans ces animaux.

— M. Guérin-Méneville soumet au jugement de l'Académie deux Mémoires, ayant pour titre : l'un,

Résultats scientifiques et pratiques obtenus de 1847 à 1850, relativement à l'étude des maladies des vers à soie, et des meilleurs moyens de perfectionner leurs races ou d'arrêter leur dégénérescence;

L'autre,

Note sur un procédé proposé par M. Rozetti, de Gènes, pour empêcher que nos récoltes d'huile d'olive ne soient anéanties tous les deux ou trois ans par le ver rongeur des olives.

« Le premier de ces Mémoires, dit l'auteur, présente les résultats de mes travaux scientifiques et pratiques sur l'éducation, l'amélioration des races et les maladies des vers à soie. Je montre que mes études intéressent en même temps la zoologie et la physiologie générales, au point de vue purement scientifique, et la sériciculture comme l'une de nos principales industries agricoles. Je donne un exposé rapide des progrès que ces travaux ont fait faire à ces questions, depuis quatre ans d'études et d'expériences, et j'établis que ces résultats, qui ne peuvent encore être définitifs, seraient totalement perdus si des expérimentations, préparées et continuées d'année en année, venaient à être interrompues.

« Le second Mémoire a été fait à l'occasion d'un travail de M. Rozetti adressé à M. le président de la République, qui l'a transmis au ministre de l'agriculture et du com-

merce, par lequel j'ai été invité à en faire l'objet d'un rapport.

« Dans mon Mémoire sur cette question, je présente l'état actuel de nos connaissances relativement à la mouche qui est cause de si grands désastres et qui menace de détruire nos récoltes et celles de l'Italie, cette année surtout. Je discute les idées de M. Rozetti, et je termine en montrant qu'il serait d'un grand intérêt de s'assurer de l'exactitude des observations de M. Rozetti, de bien étudier, avec les puissants moyens que la science met aujourd'hui à la disposition de l'agriculture, l'histoire naturelle de cette mouche des marcs d'olives, qui se développe dans les lavoirs et serait, suivant cet agriculteur, la source de l'infection des plantations d'oliviers, au moins dans les localités très-méridionales où cet arbre est à l'état de grande culture. »

Les deux Mémoires de M. Guérin-Méneville sont renvoyés à l'examen d'une commission composée de MM. Duméril, Serres, Geoffroy-Saint-Hilaire et Payen.

Séance du 21 Avril. — MM. P. Gratiolet et S. Cloëz adressent une *Note sur les propriétés vénéneuses de l'humeur lactescente que sécrètent les pustules cutanées de la Salamandre terrestre et du Crapaud commun.* Le titre même de cette Note en résume complètement les résultats. Dans des expériences positives, les auteurs ont constaté que l'humeur lactescente de la Salamandre terrestre est un poison énergique pour les oiseaux, Bruants, Pinsons, Verdiers, et même Tourterelles. Suivant eux, enfin, tous les oiseaux soumis à l'action de ce liquide ont eu des convulsions épileptiformes, et un grand nombre y ont succombé dans un temps qui a varié de trois à vingt minutes dans les circonstances ordinaires. Les mammifères, Cochons d'Inde, Souris, soumis aux mêmes expériences, ont eu des convulsions; mais ces convulsions n'ont pas été mortelles. Des expériences analogues faites avec le liquide des pustules cutanées du Crapaud ont montré qu'il pos-

sède le même pouvoir toxique à l'égard des oiseaux, mais sans déterminer de convulsions.

Séance du 28 Avril. — Aucune communication zoologique. GUÉRIN et FOCILLON.

III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

ON THE GENUS BRADYPUS. — SUR le genre *Bradypus* de Linné, par J. E. GRAY (*Proceed zool. Soc.* Mai, 1849, p. 65).

En examinant la collection des crânes de *Bradypus* conservés au British Museum, M. Gray a été conduit à croire que les espèces peuvent être divisées en trois groupes distincts, qui sont :

1° *Cholepus*, 2° *Bradypus*, 3° et *Arctopithecus*.

Le premier genre n'a qu'une espèce, l'ancien *Bradypus didactylus* des auteurs.

Le second en contient deux, le *Bradypus ornatus* des auteurs (*tridactylus* Lin.), et le *Bradypus affinis* Gray, espèce nouvelle, de l'Amérique intertropicale.

Le troisième contient cinq espèces, qui sont : *Arctop. gularis* Ruppell et *A. marmoratus* Gray (*Br. tridactylus Guyanensis* Blainv., Osteogr.), *A. Blainvillei* Gray (*Br. tridactylus brasiliensis* Blainv., Osteogr.), *A. flaccidus* Gray (*Br. tridactylus* Temm., Var., Desm., etc.), *A. problematicus* Gray, espèce nouvelle entièrement inconnue, qui habite le Para.

Le Mémoire est accompagné de deux planches représentant les crânes de ces espèces.

DESCRIPTION of the, etc. — Description de l'animal de la *Trigonia*, d'après une nouvelle dissection, par G. HUXLEY; avec une notice d'introduction par le professeur Edw. Forbes (*Proceed. zool. Soc. Lond.*, 1849, 15 mars, p. 50, Moll., pl. III).

Après avoir transcrit la description de cet animal don-

née par les naturalistes français, l'auteur en donne une description étendue zoologique et anatomique, et de bonnes figures.

Nous ne tenterons pas d'abrégé ce travail; qu'il nous suffise d'en signaler l'existence à nos abonnés, qui se le procureront s'ils ont quelques études à faire sur le même sujet.

DESCRIPTION of apparently, etc. — Description de quelques nouvelles espèces d'Aptères de la Nouvelle-Zélande, par M. Adam WHITE (*Proceedings of the zoological Society of London*, 1849, 9 janvier, p. 5).

M. White donne des descriptions, en anglais, des espèces suivantes :

Mygale (cteniza) *antipodum*, *hexops*; *Dolomedes lateralis*, *sagittiger*; *Attus Darwinii*; *Sphasus gracillipes*; *Epeira verrucosa*; *Tagenaria antipodiana*; *Dandridgia dysderoides*; *Phalangium Listeri*; *Chelifer pallipes*.

CARABE D'AGASSIZ, *Carabus Agassizi*, par BARTHÉLEMY.

Tel est le titre d'une petite notice de quatre pages in-8^o, publiée à Marseille, en 1850, par le savant directeur du Musée d'histoire naturelle de la ville, M. Barthélemy de la Pommeraye. C'est la description d'un Carabe fossile trouvé dans les plâtrières d'Aix, en Provence, et dont voici la diagnose :

Carabus Agassizi, Mas.; *niger*. Carabi cœlati magnitudine rugisque congener; labro producto; capite thoraceque punctis minutissimis impressis; striis longitudinalibus vix perspicuis, ad basim valdius distinctis; extus punctis rugosis, rugis latioribus, in series transversas dispositio medio instructis.

Nous avons vu ce fossile, unique jusqu'à ce jour dans les trouvailles d'Aix, et nous pensons, comme M. Barthélemy, qu'il appartient au genre Carabe. Du reste, l'auteur

a eu le soin de passer en revue, dans sa notice, tous les caractères visibles de ce précieux fossile, afin d'établir la place qu'il doit occuper dans la série zoologique.

Le *Carabus Agassizi* était noir, et avait beaucoup de rapports avec le *C. cælatus*; la longueur de l'individu découvert dans le gypse sédimentaire d'Aix est de quatre centimètres, de l'extrémité des palpes à celle du dernier anneau de l'abdomen. C'est un mâle, très-reconnaissable à la dilatation des quatre premiers articles de ses tarsi antérieurs.

Il est à désirer que M. Barthélemy ne s'arrête pas là, et qu'il nous fasse connaître les nombreux et remarquables insectes fossiles dont le Musée de Marseille a été enrichi par son zèle et par ses soins. Nous avons vu, dans cette riche collection, des quantités d'espèces très-bien conservées et appartenant à tous les ordres.

(G. M.)

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

Dans notre prochain numéro, nous publierons une note de M. E. Deville sur quatre espèces nouvelles d'Oiseaux provenant de l'expédition de M. Castelnau : *Conurus Widdellii*, *C. jugularis*, *C. Luciani* et *Cultrides Pucheranii*.

REMARQUE SUR L'OUVRAGE DES VERS CESTOÏDES OU ACOTYLES de M. J. VAN BENEDEŃ.

Dans le numéro de février 1854, se trouve un compte-rendu d'un ouvrage de M. J. Van Beneden, relatif à l'histoire anatomique et physiologique des vers cestoïdes. Dans cet ouvrage, le savant belge considère ces vers intestinaux comme composés d'autant d'individualités qu'il y a de segments; chaque segment est un animal complet et adulte. Une pareille doctrine est sans doute fort plau-

sible et probablement conforme à la vérité ; mais la justice veut qu'on rappelle les droits que peuvent avoir d'autres savants à la propriété de semblables idées. Or, dans le compte-rendu des leçons professées au Collège de France par M. Duvernoy en 1845-46 (Voyez *Revue zoologique*, 1846, page 90) se trouvent les mots suivants, faisant partie de la caractéristique du groupe des *Helminthophytes* établi par ce savant, et comprenant les *Cestoïdes* et les *Vers vésiculaires* : ils peuvent, le plus souvent, être considérés comme une agrégation d'individus articulés en série ou fixés à une vessie. Le nom même d'*Helminthophytes* a été créé par M. Duvernoy pour consacrer cette idée. Cette doctrine, d'ailleurs, est professée depuis longues années par ce savant dans tous ses cours. Enfin, il faut signaler, en terminant, un oubli important commis par M. Van Beneden dans la liste des auteurs qui ont traité des Vers cestoïdes. On n'y trouve ni le genre *Botrimone* établi en 1841 par M. Duvernoy, ni même le nom de cet auteur. (Voyez *Ann. des Sciences nat.*, 1841, et *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, novembre 1841.)

F***.

M. le docteur MANDILÈNY nous adresse la lettre suivante sur l'article de la Cétoine dorée que nous avons publié :

Paris, le 31 mars 1851.

Monsieur,

Je viens de lire, dans le premier numéro de votre *Revue et Magasin de Zoologie*, et dans le numéro 17 du 6 mars 1851 du *Moniteur agricole*, une notice sur la Cétoine dorée, et son emploi, en Russie, contre la rage. Cette notice, signée de votre nom, m'a d'autant plus intéressé, qu'ayant habité pendant vingt-cinq ans ce pays, j'ai eu à plusieurs reprises l'occasion d'entendre parler du traitement de la rage par la Cétoine dorée.

Comme jusqu'à présent la médecine ne possède aucun remède sûr contre cette affreuse maladie, il est utile de faire connaître et de répandre le plus possible les remèdes qui ont, dans diverses contrées, la réputation de guérir la rage, surtout quand l'emploi de ces remèdes est simple, facile et sans danger, comme celui que vous citez.

Tout ce que vous dites, monsieur, de l'administration de la Cétoine réduite en poudre, et donnée étendue sur une tartine de beurre, est parfaitement identique avec ce que j'ai appris en Russie sur ce sujet.

Ma femme a vu administrer ce remède, dans le gouvernement de Tchernigof, par un paysan qu'on avait envoyé chercher à deux ou trois cents werstes. Ce fait se passait en 1817, dans la famille Miloradowitch. Comme il n'y avait pas certitude que l'enfant auquel on a administré ce remède eût été mordu par un chien réellement enragé, on ne peut pas en conclure qu'il y a eu guérison, quoique l'enfant n'ait montré aucun symptôme de rage plus tard. Mais, ce qu'il faut constater, c'est la confiance générale de la population dans ce mode de traitement; confiance fondée sur des faits de guérison connus dans ces localités.

En 1838, ma femme se trouvait, dans le gouvernement de Saratof, chez un de nos amis, habitant à l'entrée de vastes steppes; la chaleur était excessive, et des cas de rage se sont montrés. Un paysan des environs fut appelé, et il administra sa poudre comme l'avait fait le paysan du gouvernement de Tchernigof; et, comme vous l'indiquez dans votre notice, aucun des sujets mordus, et qui ont pris ce remède, n'est devenu enragé.

Témoin de ces faits, ma femme demanda à ce paysan de lui céder quelques-uns de ces insectes. Il lui en remit neuf, que nous avons rapportés de Russie sans en connaître alors le nom; nous les avons conservés, dans l'intention d'en faire usage la première fois qu'un cas de rage se présenterait. Nous avons trouvé, l'an passé, des insectes sembla-

bles, quoiqu'un peu plus gros, sur les rosiers de notre jardin.

Que conclure de ces faits? Il serait peu logique d'en inférer que la Cétoine dorée est un spécifique certain contre la rage. Mais si, dans un pays où la rage est malheureusement très-fréquente, on a une si grande confiance dans l'efficacité de ce remède, il faut croire que, dans bien des cas, il a guéri; c'est au moins une forte présomption d'efficacité.

Cette raison nous paraît suffisante pour qu'on doive expérimenter ce remède le plus possible; en suivant le précepte : *melius remedium anceps quam nullum*. D'ailleurs, comment se sont formées notre matière médicale et notre thérapeutique, si ce n'est par l'observation et par des expériences nombreuses et bien faites?

Il n'est pas étonnant que ce remède, quoique très-employé et en grande réputation dans plusieurs provinces du midi de la Russie, ne soit pas plus étendu; cela tient à ce que les faits se passent le plus souvent ignorés dans le fond des campagnes, où la population est fort clair-semée, et où bien rarement des gens capables peuvent les observer. Là, comme ailleurs, pendant de longues années ceux qui employaient ce remède en faisaient un secret qu'ils gardaient dans leurs familles.

Dès mon retour à ma campagne, près Montargis, je m'empresserai, monsieur, de vous envoyer quelques-uns de ces insectes, que nous tenons du paysan même qui les emploie en Russie. D'un autre côté, je vais demander à mon ami habitant le gouvernement de Saratof de rassembler et de m'envoyer tous les faits isolés ou consignés dans les journaux, afin que je puisse vous en faire part.

Si vous pensez, monsieur, que cette lettre puisse intéresser le public, je vous autorise à la publier.

Recevez, etc.

Catalogue des Coléoptères de la collection de M. J.-B. GÉHIN,
pharmacien à Metz.

Premier fascicule de 22 pages in 8°, comprenant la famille des Cicindéliens. Les espèces possédées par l'auteur sont seules indiquées, mais tous les genres sont signalés; la synonymie est traitée avec soin, et M. Géhin a eu le bon esprit de réunir plusieurs prétendues espèces, qui sont de simples variétés : nous croyons pourtant qu'il a été trop loin, en regardant la *Cicindela sinuata* comme variété de la *C. trisignata*, et en réunissant la *C. imperialis* à la *C. littorea*.

Le texte est imprimé sur deux colonnes, dont l'une est en blanc, pour qu'on puisse facilement intercaler ou faire des annotations.

Pour se procurer ce Catalogue, il suffit d'adresser *franco* à M. Géhin quatre timbres-poste. On recevra l'exemplaire *franco* par le retour du courrier.

TABLE DES MATIÈRES DU N° 4.

PUCHERAN. — Caractères zoologiques des Mammifères aquatiques.	161
CH.-L. BONAPARTE. — Note sur les Tangaras.	168
HARTLAUB. — Pachycephala macrorhyncha.	181
D'ORBIGNY. — Nouveau genre de Coquille lamellibranche d'eau douce.	183
L. BUQUET. — Notice monographique sur le genre Cometes.	188
Académie des Sciences de Paris.	192
J.-E. GRAY. — Sur le genre Bradypus.	202
G. HUXLEY. — Description de l'animal de la Trigonía.	<i>ib.</i>
A. WHITE. — Nouvelles espèces d'Aptères.	203
BARTHÉLEMY. — Carabe d'Agassiz.	<i>ib.</i>
Remarque sur l'ouvrage des Vers cestoïdes de M. Van Beneden.	204
MANDILÉNY. — Cétoïne dorée.	205
J.-B. GÉHIN. — Catalogue des Coléoptères.	208

I. TRAVAUX INÉDITS.

NOTE sur quatre espèces nouvelles d'oiseaux provenant de l'expédition de M. Castelnau ; le *Conurus Weddellii*, *C. jugularis*, *C. Luciani* et *Cultrides Pucheranii* ; par M. E. DEVILLE.

1. *Conurus Weddellii* (Dev., Sp. nov.). — Bec épais, noir lustré ; front gris ; dessus de la tête et les joues tachetés de vert et de bleu. Tour de l'œil nu ; cou et poitrine d'un vert clair ; tout le reste du ventre, les flancs, les cuisses et la région anale d'un vert jaune clair. Dessus du dos et couvertures supérieures de l'aile d'un vert assez foncé, tirant sur le jaune brun ; dessous de l'aile et de la queue d'un brun noir. Première rémige supérieure d'un noir bleu ; 2°, 5°, 4°, 5° et 6° de même couleur, avec le limbe externe d'un vert clair ; les grandes tectrices externes des primaires de l'aile sont d'un bleu foncé noirâtre, et forment une petite tache allongée sur le milieu de l'aile. Dessus de la queue du même vert que le dos. Rectrices vertes dans les trois quarts de leur longueur, et bleu foncé à leurs extrémités ; la première seule est bleu foncé dans toute sa longueur. Tarses et doigts noirs.

Cette espèce vient du village de Pebas, sur le Haut-Amazone. Elle vit en troupe jusqu'à l'époque de la ponte, où elle se sépare alors pour vivre par couple.

Nous dédions cette nouvelle espèce à notre ami et compagnon M. le Dr Weddell.

2. *Conurus jugularis* (Dev., Sp. nov.). — Bec jaune, couleur générale d'un vert plus ou moins clair sur le ventre,

plus foncé sur le dos ; une tache orangée sous la gorge. Oeil d'un jaune clair. Rémiges d'un bleu foncé, plus clair sur le bord externe ; une petite tache allongée d'un jaune pâle sur le bord interne de l'aile et à la partie antérieure. Dessous de l'aile bleu.

Les deux rectrices médianes du même bleu que celui des ailes.

La femelle est exactement semblable au mâle.

Mêmes mœurs que la précédente.

Hab. la mission de Sarayacu et la rivière des Amazones.

5. *Conurus Lucianii* (Dev., Sp. nov.). — Bec noir ; tête et joues d'un beau rouge très-foncé ; oreilles d'un jaune roussâtre ; le cou, dans sa partie antérieure, latérale et postérieure, ainsi que la gorge et une partie du thorax, jusqu'à la naissance de la crête sternale, à plumes maillées de brun et de roux, donnant un aspect écaillé.

Dos d'un rouge marron clair.

Flancs, cuisses et croupion d'un vert jaunâtre.

Une grande tache d'un rouge marron sur l'abdomen, se prolongeant sur la région anale.

Ailes et grandes couvertures d'un vert foncé ; première rémige noire ; les autres bleu clair, avec le limbe interne et l'extrémité noirs.

Queue d'un rouge marron foncé en dessus et en dessous ; seulement, le bord interne de la partie supérieure des tectrices de la queue d'un vert clair.

Mêmes mœurs que les précédents.

Hab. la rivière des Amazones.

Cette espèce est très-voisine du *Conurus leucotis*, mais ne peut être confondue avec elle ; la coloration générale du *Conurus Lucianii* est plus foncée, et, de plus, il manque à la partie antérieure de l'aile la grande tache d'un rouge vif que porte le *Conurus leucotis*.

Nous dédions cette espèce à M. Charles-Lucien Bonaparte, et le prions d'accepter cette dédicace comme un

faible témoignage de notre admiration pour ses savants et utiles travaux ornithologiques.

4. *Cultrides Pucheranii* (Dev., Sp. nov.). — *Mâle adulte*. Bec en lame de couteau, d'un rouge carmin foncé dans presque toute sa longueur, d'un orangé clair à sa pointe. Tête surmontée d'une huppe d'un noir bleuâtre ; peau nue du tour de l'œil d'un beau rouge cramoisi en avant, bleu en arrière. Œil d'un beau jaune.

Partie antérieure du dos d'un vert métallique grisâtre ; le reste du dos, les couvertures de la queue, et les deux rectrices médianes de la queue, de couleur d'acier bruni, plus métalliques sur ces dernières.

Gorge d'un gris blanchâtre à sa partie supérieure, de même couleur inférieurement ; mais chaque plume est terminée par une bande noire donnant à la gorge un aspect écaillé, terminé par une écharpe noire. Ventre d'un roux canelle sur les côtés, plus pâle, et tournant au blanchâtre sur le milieu.

Couvertures des ailes d'un roux cuivré, à reflets métalliques ; les six premières rémiges d'un noir violet.

Croupion d'un brun noirâtre.

Queue, à l'exception des rectrices médianes, d'un vert cuivré.

Tarses gris. — Longueur totale, 25 c. — *Id.* de l'aile, 48 c. — *Id.* de la queue, 26 c. — *Id.* des tarses, 7 c.

Jeune âge. Dessus de la tête noir, les premières plumes près du bec grises.

Gorge et poitrine grises. Les plumes ne présentent pas encore de lignes noires à leur extrémité ; mais l'écharpe noire de la poitrine existe.

Flanc et croupion gris.

Ventre blanchâtre.

Reflet métallique des plumes du dos moins brillant.

Habite l'Ucayale et l'Amazone, où on lui donne le nom de *vanvana pischco*, et les Indiens yaguas celui de *minasitan*.

Mœurs. Cet oiseau vit par paires, dans les grands bois humides, où il niche, et couve lui-même ses œufs, qui sont généralement au nombre de deux; il est très-farouche, et son vol est très-léger.

C'est à M. le docteur Pucheran que l'on doit l'établissement du genre *Cultrides*. Dans une notice sur le genre *Coua*, qu'il fit en 1845 (*Revue zoologique*), il sépara, à juste raison, le *Coua* de Geoffroy (*Coccygus Geoffroyi*, Tem.) des vrais *Coua*, et en fit le genre *Cultrides*, admis aujourd'hui dans la science. C'est pourquoi nous dédions cette nouvelle espèce à M. le docteur Pucheran, aide de zoologie au Muséum de Paris, excellent observateur et auteur de différents travaux scientifiques très-intéressants.

Notre *C. Pucheranii* diffère du *C. Geoffroyi* en ce que les plumes de la gorge de ce dernier, au lieu de présenter une bande terminale pour chaque plume, montre, au contraire, une tache en V au milieu de cette dernière.

Ce qui nous engage à faire deux espèces, c'est la possession d'un jeune individu du *C. Geoffroyi*, également rapporté par nous, mais d'une localité différente.

Ce jeune individu a déjà, sur les plumes de la gorge, la tache noire en V faiblement marquée. Le bandeau noir de la poitrine existe.

Le dessus de la tête est gris roux, avec l'extrémité des plumes d'un noir vert; les couleurs métalliques sont plus violettes.

Les flancs et le croupion sont roux.

Il nous paraît, du reste, certain qu'il y a deux espèces bien distinctes par rapport même à la distance géographique qu'ils habitent.

Ainsi, l'espèce du *C. Geoffroyi*, qui a été rapporté la première fois en France par M. Auguste Saint-Hilaire, et qui était restée la seule connue jusqu'à notre voyage, est étiquetée comme venant du Brésil; et, effectivement, nous avons trouvé un jeune de cette espèce dans le Brésil, province de Goyaz, rivière de l'Araguay, et le *C. Pucheranii*,





Arpéphore trois bandes. (*a. trivinctus*). a. Dum.

dans l'Ucayale, près la rivière des Amazones; c'est-à-dire à quatre ou cinq cents lieues de là, et, de plus, séparé par des chaînes de montagnes.

NOTE sur un nouveau genre de la famille des Reptiles Iguaniens acrodontes, par M. A.-Aug. DUMÉRIL. (Planche 7.)

ARPÉPHORE (1) *Arpephorus*, A. Dum. — Museau terminé par un prolongement membraneux, comprimé, mince, plus long que la tête, en forme de sabre ou de faux à deux tranchants, dont le supérieur est légèrement concave et l'inférieur convexe; plus large à sa base, où il est entouré de quelques grandes écailles molles, qu'à sa pointe, qui se relève; queue comprimée, surmontée, dans toute sa longueur, d'une crête qui est moins haute sur le dos et sur le cou; tympan petit, mais apparent.

Telle est la diagnose que j'ai tout récemment donnée (2) de ce singulier Reptile.

Si, à l'aide du tableau synoptique contenu au tom. IV, p. 46, de l'*Erpétologie générale*, publiée par mon père et par Bibron, on cherche le rang qu'il doit occuper dans la famille des Iguaniens, on arrive, par l'examen de ses caractères, à reconnaître qu'il offre d'assez nombreuses analogies avec le genre Lophyre, à la suite duquel il doit être placé. Il ressemble également aux genres voisins, nommés Lyriocéphale et Cératophore, qui, l'un et l'autre, tirent leur caractère principal de la conformation de leur museau, surmonté, chez le premier, d'une protubérance molle, hémisphérique, et prolongée, chez le second, en une sorte de corne. Malgré cette similitude, plus apparente, il est vrai, que réelle, il existe entre ce dernier et

(1) de ἀρπη, faux, cimenterre, et de φαρδς, qui porte: à cause du prolongement fauciforme du museau.

(2) *Catalogue méthodique de la collection des Reptiles* du Muséum d'hist. nat. de Paris, 4^{re} livr. Avril, 1831, p. 92.

notre nouveau genre des différences qui s'opposent à toute confusion. M. Gray, qui a décrit et figuré (*Illustr. ind. zool. of general Hardwick*) le Cératophore, inconnu, jusqu'à présent, au Musée de Paris, dit, en effet, que le tympan est caché, la queue arrondie, sans carènes, ainsi que les plaques ventrales, et la corne du museau charnue, conique, fort courte, et recouverte de petites écailles.

Les détails suivants, en rendant ces différences encore plus évidentes, servent à compléter la description de l'Arpéphore, et, en particulier, de l'espèce unique dont ce genre se compose, et que j'ai nommée :

A. TROIS BANDES, *A. tricinclus*, A. Dum.

Teinte générale brune; sur le dos, trois larges bandes transversales d'un jaune vif.

De l'extrémité antérieure de la tête part le prolongement falciforme, qui est mince, membraneux, et non recouvert d'écailles. Sa base est entourée, comme une corolle dans son calice, par quatre écailles : la supérieure et l'inférieure sont pliées sur elles-mêmes, et la reçoivent dans l'écartement de leurs deux lames, qui, s'appliquant sur les faces latérales, y rejoignent, par leurs bords, une large écaille située de chaque côté.

Derrière la supérieure, il y en a trois petites, également anguleuses, dont le sommet, assez aigu, est tourné en haut. Elles subissent une diminution graduelle dans leur élévation, et sont suivies par une grande plaque offrant la forme d'une lame triangulaire à sommet supérieur, et appliquée, par sa base, sur la ligne médiane. Celle-ci porte, à partir de ce point jusqu'à la plaque occipitale, une rangée d'écailles plus grandes que les autres pièces de l'écailure de la tête, mais de plus en plus petites, et toutes surmontées d'un tubercule peu apparent. Une légère élévation analogue, mais moins considérable, se remarque sur presque toutes les autres plaques céphaliques, dont les dimensions sont à peu près égales entre elles.

Les carènes pointues des scutelles, qui occupent l'angle

du museau, depuis l'œil jusqu'à la narine, forment une petite crête dont les dentelures se portent en dehors.

Les écailles des parties supérieures du tronc sont sans carènes, presque quadrilatères, et disposées régulièrement en rangées transversales. Sous la gorge, elles sont tuberculeuses, et carénées sur la poitrine, sur le ventre, sur les membres, et particulièrement à leur face inférieure, et enfin sur la queue, où l'on voit, en dessous, un double rang d'épines.

Des trois bandes transversales jaunes des parties supérieures, la première, qui occupe la région sus-scapulaire, est la plus étroite et la moins longue ; les deux autres, au contraire, ont une largeur de 0 m., 01 environ, et descendent sur les flancs et sur le ventre, où elles se terminent, sans se rejoindre par leurs extrémités.

Longueur totale de l'animal, y compris le prolongement falciforme du museau, 0 m., 168 ; tête, 0 m., 049 ; son prolongement, 0 m., 024 ; tronc, 0 m., 045 ; queue, 0 m., 083.

Cet Iguanien, qui, au premier abord, diffère tant du plus grand nombre des Sauriens, a été acquis, il y a quelques années, par le Muséum d'histoire naturelle, comme originaire de Java. — Il était desséché et piqué dans une boîte, parmi des insectes ; un peu de retrait des téguments est résulté de cette dessiccation, qui est rendue moins apparente maintenant par l'immersion actuelle de l'animal dans l'alcool.

Bibron l'avait examiné, et la place qu'il lui désignait était bien voisine de celle qui lui est définitivement assignée. Il le regardait comme très-voisin des Istiures, qui ne précèdent que de deux rangs les Lophyres, à la suite desquels vient l'Arpéphore.

L'examen attentif de la production membraneuse qui prolonge le museau de ce Reptile donne la certitude, par sa forme si remarquable et par la disposition régulière des écailles dont sa base est entourée, qu'elle n'est ni un produit pathologique ni un corps étranger fixé par quelque

procédé particulier plus ou moins habilement déguisé, et dans le but de donner à l'animal un aspect étrange.

Je ne supposerais pas une semblable supercherie, si l'on ne savait déjà que les bateleurs qui exposent en public le serpent non venimeux dit Eryx javelot (*E. jaculus*) cherchent à le faire prendre pour un Céraste ou vipère cornue (*C. ægyptiacus*), dont la morsure est, à juste titre, très-redoutée mais qu'ils auraient apprivoisé. Dans cette intention, ils implantent, au-dessus de chaque œil, en manière de corne, un ongle d'oiseau ou de petit mammifère, comme, dans les fermes, on fixe quelquefois deux ergots sur la tête des coqs, quand, après les avoir chaponnés, on leur coupe la crête.

La collection du Muséum possède un de ces serpents où l'adhérence de la peau avec les cornes artificielles est très-bien établie.

Ici, rien de semblable n'existe ; il est positif que le prolongement du museau est une production naturelle.

Cette anomalie, au reste, n'est pas exclusive au genre Arpéphore : quelques autres Reptiles, presque tous fort rares dans les cabinets d'histoire naturelle, portent sur la tête des appendices mous ou cornés. Tels sont : le Céraste égyptien, le Crapaud cornu (*Ceratophrys* à bouclier), la Vipère hexacanthé, et l'Erpéton, décrit d'abord par Lacépède, et connu seulement par l'exemplaire unique du Musée de Paris (Schlegel, *Abbildung*, pl. 16, très-bonne figure). Chez ces différentes espèces, les prolongements sont au nombre de deux. D'autres, chez qui l'appendice est unique, offrent, avec l'animal dont il s'agit dans cette note, une analogie encore plus frappante : je veux parler du Cératophore déjà mentionné, et des serpents d'arbre nommés Langaha, et appartenant au genre Xiphorhinque, C. Dum. Le museau de ces derniers est terminé par un prolongement unique, à peu près triangulaire, pointu, couvert d'écailles, ressemblant, dans une espèce (*L. cristagalli*), à une sorte de crête de coq, et, dans la seconde

(*L. ensifera*, Schlegel, loc. cit., pl. 7 et 8, très-bonnes fig.), à une lame d'épée fort acérée.

Quelle peut être la signification physiologique de cette particularité d'organisation ? C'est ce qu'on ignore complètement. On ne sait pas davantage, à cause de la rareté des échantillons de toutes ces espèces, si elle est l'apanage spécial de l'un des sexes.

Pour en revenir à l'Arpéphore, il aurait été, ainsi qu'un certain nombre d'autres Reptiles encore inédits, décrit par Bibron, si tout ce que laissait d'ardeur à ce savant naturaliste la cruelle maladie qui depuis longtemps détruisait peu à peu ses forces, mais non son courage, n'avait été entièrement consacré au classement et à la description des Ophidiens : c'est au milieu de ce travail inachevé que la mort l'a surpris. Mon père continue cette laborieuse entreprise, à laquelle il veut bien m'associer pour une faible part, et il m'a confié, en outre, le soin de dresser un catalogue complet des richesses erpétologiques du Muséum. En passant minutieusement en revue tous les animaux dont la collection se compose, j'ai trouvé le Reptile dont je viens de tracer la description parmi les espèces nouvelles qu'elle renferme, et dont vingt-cinq sont déjà consignées dans la première livraison du Catalogue. Les autres y seront successivement enregistrées dans les livraisons suivantes.

DESCRIPTION d'une nouvelle espèce du genre Triton,
par M. BIANCONI, professeur d'histoire naturelle à l'Université de Bologne.

TRITON RANZANII, Bianc. — T. testa fusiformi subtrigona, transversim obscure sulcata est striata flavo-rufescente; anfractibus supernè angulatis, ultimo transversim subtriangulari ad angulos tuberculo lato instructo, latere sinistro bituberculato, dextro incravato; fauce postice aperta, columella nigro maculata, cauda recta longiuscula.

Coquille fusiforme, oblongue, subtrigone. Sa spire, composée de huit tours carénés dans le milieu, déclives et striés en dessus, rentrants en dessous; des tubercules déprimés, inégaux et inégalement disposés comme sur le dernier tour. Celui-ci plus grand que la spire, muni en arrière d'une forte carène arrondie qui se déroule transversalement en triangle; cette spire portant cinq forts tubercules, dont trois sur les trois angles du triangle, et deux sur le côté à gauche. Le côté à droite est dépourvu de tubercules, et il est profondément concave. La surface du dernier tour n'a point de tubercules; elle est seulement striée et sillonnée, avec des côtes disposées comme dans le *T. femorale*, mais presque pas saillantes. Bouche triangulaire, oblongue, sillonnée du côté droit, fortement anguleuse postérieurement. Bord droit, un peu dilaté et ondulé; canal tout-à-fait droit; columelle droite inférieurement, creusée et infléchie en arrière. La couleur du fond de la bouche est violâtre; des taches brunes, noirâtres, sont disséminées sur le bord; elles sont plus grandes sur la columelle que partout ailleurs. Lorsque la surface extérieure est dépouillée de son épiderme ou du drap marin filamenteux qui la recouvre elle est jaunâtre, avec de petites bandes brunâtres. — Habite le canal de Mosambique.

TESTACEA AFRICÆ insularis a Cl. VESCO collecta et ab
A. MORELET descripta.

- ✓ 1. *HELIX PHILYRINA*. — T. vitrinoidea, imperforata, carinata, pellucida, rufo-virescens, suprâ conoideo-depressa, tenuissimè decussata, plicis irregularibus impressa; subtùs turgidula, seriuscula. Anfr. 4 celeriter crescentes, ultimo magno, acutè carinato; spira parum elevata, apice subprominulo; apertura perobliqua, grandis, subtriangularis. Peristoma simplex, margine columellari arcuatim excavato. — Diam. 14 mill.; altit. 7 mill. — Hab. insulam Mauritius.
- ✓ 2. *H. VESCONIS*. — T. umbilicata, orbiculato-convexa, obli-

què costulato-striata, castanea, zonis 3 albido-rufis, strictis, cingulata; una suturalis, altera mediana, tertiâ aream umbilicarem circumscribente. Anfr. 5 sensim crescentes, ultimo basi convexo, anticè paululum deflexo. Apertura obliqua, ovalis, intui concolor. Peristoma vix incrassatum, margine externo subrecto, columellari reflexiusculo. — Diam. 30 mill.; altit. 20 mill. — Hab. ad Portum Leven insulæ Madagascariensis.

✓ 3. *H. RUSSEOLA*. — T. subperforata, subgloboso-depressa, tenuis, glabra, nitida, lætè cornea; anfr. 6 sensim crescentes, ultimo obsoletè angulato. Apertura lunaris; peristoma rectum, acutum, margine columellari supernè reflexiusculo, perforationem subtegente. — Diam. 44 mill.; altit. 7 mill. — Hab. in insulâ Mayotte freti Mozambicensis.

✓ 4. *H. NITELLA*. — T. subperforata, convexo-depressa, pellucida, levis, corneo-fulva, unicolor. Anfr. 5 1/2 convexiusculi, ultimo compresso, circâ perforationem paululum excavato; suturæ angustè marginatæ; apertura obliqua, lunato-ovalis; peristoma simplex, acutum. — Diam. 7 mill.; altit. 2 mill. 1/2. — Hab. insulam Mauritius.

Helici nitidæ affinis; umbilico lineari præcipuè differt.

✓ 5. *H. SEMICERINA*. — T. vix perforata, depressa, acutè carinata, costulato-striata, in junioribus speciminibus, corneo-flavescens, in adultis albida, spadiceo sæpius unifasciata, epidermide cerinâ, subtùs saturiore, aream umbilicalem latè circumscribente, vestita. Anfr. 6 planiusculi, sensim crescentes, ultimo ad basim tumido, medio excavato. Apertura subquadrangularis; peristoma præsertim ad perforationem incrassatum. — Diam. 46 mill.; altit. 40 mill. — Et var. *Turbinata*, anfractibus discretis. — Hab. insulam Mauritius. — *Delibata* collect. Her. — *Tenuis id.* var. junior.

✓ 6. *H. MAURITIANELLA*. — T. imperforata, tenuis, rufo-cornea, utrinque convexa, carinata, lineâ fuscâ plus minusve conspicuâ suprâ carinam. Spira brevis; anfr. 6 1/2 planulati, supernè arcuatim costulato-striati, minutissimè decussati, ultimo ad basim paululum excavato, granuloso. Apertura angulato-lunaris, intùs margaritacea. Peristoma acutum, margine columellari incrassato, roseo, cum altero callo tenui, nitido, juncto. — Diam. 15 mill.; altit. 8 mill. — Hab. cum præcedente.

✓ 7. *H. ODONTINA*. — T. imperforata, depressiuscula, cornea, subtiliter striata; spira vix elata; suturis impressis. Anfr. 6 con-

vexiusculi, ultimo basi excavato, foveam umbilicalem simulante. Apertura lunaris, margine externo simplici, recto; columellari reflexiusculo, subincrassato, dente valida munito.—Diam. 8 mill.; altit. 4 mill. — Hab. cum præcedente.

8. *ACHATINA SIMPULARIA*. — T. subulata, apice acutiuscula, longitudinaliter substriata, nitida, diaphana, corneo-cerea. Anfr. 8 $1\frac{1}{2}$ parùm convexi, ad suturas, stricte marginati; ultimus spirà paulò minor; columella subverticalis, truncata; apertura ovalis; peristoma simplex, acutum. — Longit. 15 mill.; diam. 5 mill.; longit. apert. 4 mill. $\frac{1}{2}$. — Hab. insulas Comores.

✓ 9. *PUPA INTERMEDIA*. — T. profundè rimata, oblongo-conica, obsoletè costulata, alba. Anfr. 8 parùm convexi, ultimo turgido; suturæ impressæ, submarginatæ; columella plicata, recedens; apertura irregularis; peristoma subincrassatum, reflexiusculum, margine columellari per dilatato, brevi, cùm externo callo tenui juncto. — Longit. 56 mill.; diam 19 mill. — Hab. ad Portum Leven Madagascariense.

Conf. *P. Grandis* pf. sed facillimè distinguitur.

✓ 10. *P. MINOR*.—T. umbilicata, ovata, solidula, nitida, obsoletè costulata, alba; spira conica, obtusa; anfr. 7 convexiusculi, ultimo turgidulo, magno, anticè subascendens; suturæ strictè marginatæ; columella simplex, verticalis; apertura semi ovalis; peristoma subincrassatum, breviter reflexum, marginibus callo tenui junctis, externo supernè sinuato. — Longit. 24 mill.; diam. 12 mill. — Hab. cum præcedente.

✓ 11. *AMPULLARIA INOPS*. — T. globuloidea, angustè perforata, irregulariter striata, sub lente decussata, sordidè virens, obscurè multifasciata; spira exerta; suturis profundis. Anfr. 5 convexi, supernè planulati. Apertura ovata, intùs margaritacea, latè fasciata, marginibus acutis, latere columellari crassiusculo. — Operculum crassum, testaceum, extùs epidermide virescente, lamelloso indutum. — Diam. 24 mill.; altit. 28 mill. — Hab. palustria ad orientem insulæ Madagascar.

12. *MELANIA AMENA*. — T. oblongo-conica, solida, decollata, nitida, virescens, strigis obsoletis irregulariter notata, sub lente minutis-imè decussata. Anfr. 5-6 convexiusculi, ultimo fascià latà castaneà interdùm zonà pallidiore marginatà infrà peripheriam circumdato. Apertura ovalis, livida, fascià perlucente. Labrum simplex, tenue, angulo supero incrassato, margine basali

parùm producto. — Longit. 4, 2, 3 mill. ; diam. 10 mill. — Hab. cum præcedente.

CATALOGUE des Carabiques recueillis par M. Bocandé dans la Guinée portugaise, avec la description sommaire des espèces nouvelles ; par M. de LAFERTÉ-SÉNECTÈRE — Suite. Voy, 1850, p. 256, 526, 588. — 1851, p. 81.

Les espèces de *Chlænius* que nous avons maintenant à passer en revue étant au nombre de 56, nous allons, pour plus de clarté, indiquer les divisions et les groupes auxquels ils appartiennent, en nous conformant au travail publié par nous sur ce genre.

PREMIÈRE DIVISION.

ÉLYTRES A TACHES JAUNES.

Premier Groupe. — *Corselet jaune ou bordé de jaune.*
Palpes grêles et allongés.

Chlænius jucundus. Dej. (Spec. V, 615. *Chl.* (*Callistus* apud Dejean) — *tripustulatus*, Dej. (Spec. V, 607). — Cet insecte avait été placé par M. Dejean dans le genre *Callistus*, dont il se rapproche, il est vrai, par la forme acuminée de ses palpes. Mais, en ayant égard à son faciès, à son corselet aplati, et surtout à la dent du menton, qui est creuse à l'extrémité, nous avons dû le ranger parmi les *Chlænius*, à côté du *venustulus*, Dej., avec lequel il a les rapports les plus intimes.

Deuxième Groupe. — *Corselet sans aucune coloration jaune.*
Espèces ayant plus d'une tache sur chaque élytre.

C. notabilis. — Cette espèce est très-voisine du *C. cruciatus*, Dej. ; mais elle en diffère par trois caractères constants : 1° la taille est plus grande ; 2° la ponctuation de la

tête et du corselet, très-serrée et médiocrement grosse dans le *cruciat*, est ici beaucoup plus grosse et moins serrée, tellement que la tête est presque lisse; 5° le dessin des élytres diffère constamment, en ce que la bordure jaune est beaucoup moins large; que la tache jaune latérale ne se confond pas avec cette bordure, mais se présente distinctement sous la forme d'une courte bande transversale, et que la tache postérieure est plus petite et plus encadrée de vert. M. Deyrolle nous avait déjà vendu, il y a quelques années, un exemplaire de cette espèce, recueilli au Sénégal par M. Vion. — Long. 11 mill.; larg. 4, 7 mill.

C. Dusaultii, Dufour (Spec. V, 619.)

C. gonioderus. — Espèce tout-à-fait nouvelle, et qu'on ne peut comparer à aucune espèce connue. Tête noire, brillante, finement ponctuée, même un peu lisse antérieurement; labre noir; antennes entièrement noires. Corselet noir, couvert d'une ponctuation très-confluente, qui le fait paraître chagriné, mais non pas terne, d'une forme toute particulière; c'est-à-dire que les côtés, dans la première moitié, sont arrondis en sens convexe, et que, dans la seconde moitié, ils sont échancrés en sens concave; d'où résulte nécessairement un angle latéral très-marqué au point de rencontre des deux courbes. Ce singulier corselet est, du reste, fortement transversal, échancré antérieurement, peu convexe sur le disque, et légèrement relevé en gouttière sur les bords. Les élytres sont noires, ternes, imperceptiblement pointillées, et couvertes d'une pubescence roussâtre très-fine et très-courte; elles sont d'une forme gracieuse, légèrement convexes, arrondies aux angles huméraux, légèrement dilatées sur les côtés, et un peu acuminées à l'extrémité; elles sont une fois et demie environ aussi longues que larges, et leur plus grande largeur correspond aux deux tiers de la longueur: les stries, assez profondes, sont peu distinctement ponctuées; le dessin présente: 1° au premier tiers des élytres, une

tache jaune latérale, triangulaire, distribuée sur les cinquième, sixième, septième et huitième côtes (comptées à partir de la suture); 2° un peu au-delà de la moitié, deux petites macules sur les quatrième et sixième côtes; 5° au-delà des trois quarts, trois macules sur les troisième, cinquième et septième côtes; enfin, tout au bout, une dernière petite macule au point de réunion de la troisième et de la cinquième côte (ce sont ces taches formées par le rapprochement de macules distinctes que nous avons appelées, dans notre classement des *Chlanius*, des taches déchiquetées); le dessous du corps est entièrement d'un noir foncé brillant, et les pattes d'un jaune orangé avec l'extrémité des cuisses et les tarsi noirâtres.

Il existe une variété entièrement noire, sans taches sur les élytres; et la preuve que ce n'est qu'une variété, c'est qu'en considérant attentivement certains individus moins complètement noirs, on aperçoit une petite teinte rougeâtre à l'emplacement de la tache latérale. — La taille est peu constante, et varie, pour la longueur, entre 42 et 46 mill.; et, pour la largeur, entre 5, 4, et 7, 5 mill.

C. obesus. — Encore une espèce toute nouvelle, et sans point de comparaison. Tête verte, brillante, peu ponctuée, presque lisse sur le disque. Labre, palpes et les deux premiers articles des antennes ferrugineux; le reste des antennes noirâtre; les yeux grands et fortement saillants. Corselet d'un vert plus foncé que la tête, et mélangé de reflets violets, couvert d'une ponctuation assez grosse, profonde et confluyente, fortement transversal, moitié plus large que long, arrondi sur les côtés, un peu rétréci en arrière, avec les angles postérieurs presque droits, la ligne médiane peu marquée, les impressions de la base assez sensibles. Les élytres, d'un vert foncé, sont couvertes d'une pubescence très-fine; elles ont des stries assez profondes et faiblement ponctuées; elles sont fortement convexes et fortement dilatées sur les côtés, avec les angles antérieurs assez marqués et un peu prolongés en avant,

par suite d'une légère échancrure de la base, très-arrondies postérieurement à partir du milieu, et très-faiblement atténuées à peu de distance de l'angle apical. Il n'y a pas de tache latérale antérieure, comme dans l'espèce précédente; mais, au-delà des trois quarts, on compte cinq petites macules jaunes très-irrégulièrement distribuées sur les troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième côtes; et, enfin, une petite tache linéaire anté-apicale sur la prolongation de la septième côte. Le dessous du corps est entièrement noir et les pattes entièrement testacées, avec les tarses plus foncés. — Long. de 12 à 14 mill.; larg. de 5 1/2 à 7 mill.

Les deux dernières espèces que nous venons de décrire sont précisément celles indiquées dans notre classement sous les lettres *c c* comme ayant les taches déchetées.

Troisième Groupe. — *Espèces n'ayant sur chaque élytre qu'une seule tache isolée, et ne se rattachant pas à une bordure apicale.*

C. zygogrammus. — Cette grande et belle espèce est citée dans notre classement comme étant la seule qui ait les taches placées si près de la suture, qu'elles paraissent n'en faire qu'une seule; de là, son nom de *zygogrammus*. Tête verte, brillante, finement pointillée; labre, palpes et antennes entièrement ferrugineuses. Corselet d'un vert plus foncé que la tête, abondamment couvert d'une ponctuation grossière et confluyente, légèrement transversal, très-arrondi sur les côtés, peu convexe et sensiblement relevé sur les bords, en gouttière; les angles postérieurs un peu obtus et arrondis au sommet; la ligne médiane et les impressions de la base très-marquées. Les élytres sont encore plus foncées que le corselet, presque noires, très-finement pointillées, et couvertes d'un duvet jaunâtre très-fin et très-court, couché à la surface; forme très-allongée, trois fois aussi longues que le corselet, subparallèles dans la première moitié, ovalaires dans la seconde, et peu con-

vexes. La tache unique, située à très-peu de distance de l'extrémité, est très-petite, en forme de cœur, et résulte, comme nous l'avons dit, de la réunion sur la suture des deux taches des élytres. Le dessous du corps est d'un noir foncé, à reflets bleuâtres, et les pattes entièrement testacées. — Long. 47 mill. ; larg. 7 mill.

C. oculatus, Fab. (Dej., Cat., 27). — M. Dejean, dans son Catalogue, indique cette espèce comme nouvelle pour sa collection. Nous ne pouvons pas être de son avis : nous pensons, au contraire, que l'espèce qu'il a décrite sous le nom de *myops* (Spec. V, 622) ne différerait nullement de celle qu'il a intercalée plus tard sous le nom d'*oculatus*, Fab. ; seulement, l'exemplaire de Guinée qui lui fut envoyé sous ce nom par M. Westermann s'est trouvé être une variété à tache petite et son bre assez différente de ses *C. myops* pour qu'il ait cru pouvoir conserver cette espèce et ne pas la réunir à l'espèce fabricienne. Les exemplaires abondamment recueillis par M. Bocandé sont identiquement semblables à ceux que M. Dejean a décrits sous le nom de *myops*.

C. aulicus. — Cette espèce, très-voisine du *cæcus*, Dej., en diffère essentiellement par la forme du corselet, dont les côtés sont régulièrement arrondis dans toute leur longueur, tandis que, chez le *cæcus*, ces côtés présentent une certaine bisinuosité par suite du rétrécissement de la partie postérieure. On remarque aussi que la gouttière qui règne tout autour du corselet, dans le *cæcus*, est beaucoup moins sensible et presque nulle dans notre espèce. On peut ajouter aussi que les élytres de l'*aulicus* sont un peu moins arrondies sur les côtés, et qu'elles sont plus métalliques et moins finement pointillées. Les taches, peu constantes dans leur forme, n'offrent point de différence ; il en est de même de la couleur des antennes et des pattes. — Long. 44 à 45 mill. ; larg. 4, 8 à 5, 2 mill.

La couleur de cette espèce est susceptible de tourner au

bleu violacé. Nous avons une variété qui présente cette teinte exceptionnelle.

C. cæcus, Dej. (Spec. V, 625.)

C. venator. — Après avoir considéré cet insecte comme une variété du *C. cæcus*, nous nous sommes décidé, après un nouvel examen, à le séparer complètement de cette espèce, dont il diffère par les caractères suivants : le corselet est plus étroit, plus allongé, plus convexe ; au lieu d'une large gouttière latérale s'étendant d'un angle à l'autre, la gouttière ici est à peu près nulle antérieurement, et n'est sensible qu'en approchant de l'angle postérieur, qui est à peine arrondi et très-déclive, ce qui n'a pas lieu dans le *cæcus*. Les élytres offrent aussi des différences sensibles : premièrement, elles sont d'un vert plus clair, couvertes d'une ponctuation plus fine, plus confluyente, avec les stries moins profondes et les côtes moins élevées ; ensuite elles sont plus plates, un peu plus étroites, surtout à la base, avec les angles huméraux plus arrondis ; elles sont, en un mot, plus régulièrement ovales. La forme de la tache, le dessous du corps et les pattes, n'offrent aucune différence ; la taille est la même. — Long. 44 mill. ; larg. 3 mill.

C. complicatus (Reiche, inédit). — C'est au *C. Boisduvalii* que nous comparerons cette espèce, qui en diffère par la couleur ferrugineuse des antennes, qui sont noires dans le *Boisduvalii* ; par la forme un peu plus courte du corselet, dont les angles postérieurs sont presque droits, et dont la ponctuation est plus fine et plus serrée ; enfin, par la forme des élytres, qui sont sensiblement plus courtes, plus larges, et plus finement pointillées. Quant aux taches, leur forme est la même ; elles sont seulement un peu plus étroites. Nous possédons deux exemplaires de cette espèce : celui qui nous vient de M. Bocandé, et un autre qui existait dans la collection de M. Reiche, sous le nom que nous lui avons conservé ; ce dernier avait été

récolté dans l'île Saint-Vincent, une des îles du Cap-Vert.
— Long. 42, 5 mill. ; larg. 5, 8 mill.

C. assecla. — Cette espèce, encore plus voisine du *C. Boisduvalii*, n'en diffère absolument que par la forme du corselet, qui est dans le genre de celui de l'*aulicus* Nobis, décrit ci-dessus ; c'est-à-dire régulièrement arrondi sur les côtés jusqu'à l'angle postérieur, sans rétrécissement cordiforme : il en résulte qu'il est sensiblement plus large à la base que celui du *Boisduvalii*, et qu'il a les angles postérieurs beaucoup plus arrondis. Les élytres sont un tant soit peu plus longues et plus parallèles ; mais la ponctuation et les taches n'offrent aucune différence. — Long. 44 mill. ; larg. 5 mill.

Quatrième Groupe. — *Une seule tache sur chaque élytre, prolongée postérieurement le long du bord apical.*

C. virgula. — Tête d'un vert brillant, lisse, et finement pointillée le long des yeux ; labre, palpes et antennes entièrement ferrugineux. Corselet d'un vert plus foncé que la tête, lisse et brillant, parsemé, surtout vers la base, de points enfoncés nullement confluent, d'un quart moins long que large, bombé sur le disque, arrondi sur les côtés, rétréci antérieurement, la plus grande largeur à peu de distance de la base ; échancré antérieurement, et même un peu postérieurement ; les angles postérieurs presque droits et très-légèrement arrondis au sommet ; la ligne médiane finement tracée ; les impressions de la base assez profondes. Elytres d'un vert très-foncé, moins abondamment ponctuées que celles des espèces précédentes, moins pubescentes, et conséquemment plus brillantes ; pas beaucoup plus larges que le corselet, et une fois et demie seulement aussi longues que larges, arrondies aux angles huméraux, arrondies aussi sur les côtés, dont la plus grande dilatation correspond assez exactement au milieu de la longueur ; ornées, vers les trois quarts, d'une tache orangée en forme de virgule, dont l'extrémité inférieure

se dirige vers l'angle apical, et présente une forme analogue à celle de la tache des *C. glabricollis*, *sagittarius* et *conformis*, espèces sénégaliennes avec lesquelles nous avons groupé celle-ci, bien que sa tache ne se prolonge pas jusqu'au bord apical. Dessous du corps d'un noir irisé de bleu; pattes entièrement ferrugineuses. — Long: 44 mill. 1/2 à 45 mill.; larg. 5, 5 à 5, 8 mill.

C. glabricollis, Dej. (Spec. V, 629). — L'exemplaire qui nous vient de M. Bocandé diffère du type par la couleur violacée du corselet et des élytres.

C. conformis, Dej. (Spec. V, 650).

Cinquième Groupe. — *Elytres sans apparence de cotes; les stries n'étant indiquées que par une suite de points très-fins.*

C. Brunetii (Buquet, inédit). — Très-curieuse espèce, qui constitue à elle seule notre cinquième groupe. — Tête, corselet et élytres d'un bleu foncé, brillant. La tête lisse, sans ponctuation; le labre très-court et roussâtre, ainsi que les trois premiers articles des antennes, qui sont noirâtres dans le reste de leur longueur. Le corselet couvert d'une ponctuation grosse, profonde et peu serrée, bombé sur le disque, un peu plus large que long, arrondi sur les côtés, qui se redressent un peu en approchant de la base, de manière que les angles postérieurs sont presque droits; ligne médiane très-fine; impressions basilaires suffisamment marquées. Elytres remarquables par l'absence complète de stries, et par conséquent de côtes. A la place des stries, on distingue à peine de petites lignes formées par une succession de petits points peu enfoncés et très-rapprochés. Le reste des élytres est parsemé, surtout antérieurement, de points un peu plus gros. Elles sont ornées d'une belle bande transversale d'un jaune orangé, qui les traverse aux trois quarts de la longueur, et qui remonte antérieurement, de chaque côté, jusqu'au premier tiers. Cette bande laisse apercevoir plus distinctement les lignes

de points qui remplacent les stries. La forme des élytres est postérieurement celle d'un ovale allongé parfaitement régulier; l'atténuation anté-apicale étant presque nulle, antérieurement elles sont subparallèles avec les angles huméraux très-arrondis; elles sont, en outre, remarquablement convexes, et environ une fois et demie aussi longues que larges. Le dessous du corselet et de la poitrine est d'un noir bleuâtre, et l'abdomen d'un brun légèrement ferrugineux. Les pattes sont ferrugineuses, avec les tarses obscurs. — Long. 40 mill. ; larg. 4 mill. 1/2.

Cette espèce existait déjà dans la collection de M. Buquet, sous le nom inédit que nous lui avons conservé.

(*La suite prochainement.*)

DESCRIPTION de plusieurs espèces de Myodaires dont les larves sont mineuses des feuilles de végétaux; par M. J.-B. DESVOIDY, D. M.

M. le colonel GOUREAU, qui a si dignement rempli les loisirs que lui permettait sa noble profession, vient de rendre à l'entomologie des services réels, et que je ne saurais trop préconiser. Il a ramené la science à sa hauteur primitive et à sa véritable destination, par l'étude des larves d'un grand nombre d'espèces appartenant à des familles diverses. Cette direction dans le travail peut seule conduire aux résultats désirés, qui sont, *la connaissance positive de l'espèce et les rapports de cette même espèce avec les autres êtres de la création.*

Je donne aujourd'hui le complément du travail de Réaumur, qui avait commencé l'étude des larves mineuses des feuilles de plusieurs végétaux, larves qui avaient produit des mouches appartenant à une tribu des *Pygoides*, et que Réaumur ne s'était pas appliqué à distinguer entre elles. Plus heureux que cet observateur, l'entomologiste actuel

peut définir ces espèces, les classer et les décrire d'une façon rigoureuse.

M. Goureau a eu l'extrême obligeance de me confier ces insectes; il m'en a permis la description et la publication. Je n'aurai à m'occuper que des espèces proprement dites, me gardant bien d'anticiper sur les belles observations que ce naturaliste vient de communiquer et de livrer à la Société Entomologique de France. La science ne tardera donc pas à jouir de ce nouveau bienfait.

G. PEGOMYE, PEGOMYA.

Pegomya, Rob.-Desv., Myodaires. — Macquart, Dipt., tom. II. — Meig., Dipt., tom. VII. — Antennes plus ou moins verticales, descendant presque à l'épistome; le premier article très-court; le second plus long; le troisième un peu plus long que le second, prismatique sur le mâle, et comprimé latéralement sur la femelle, avec le sommet arrondi. Chète paraissant nu, mais tomenteux, à une forte loupe; ses premiers articles très-courts, presque indistincts.

Yeux nus, presque contigus sur les mâles, distants sur les femelles; front très-étroit sur les mâles, et presque carré sur les femelles; frontaux colorés sur les femelles; face verticale; point de cils fasciaux; péristome presque carré, avec l'épistome coupé droit, et non saillant. Abdomen des mâles atténué; sourcils roides, plus développés. Le premier segment de l'abdomen offre de chaque côté un prolongement spiréiforme qui se dirige d'arrière en avant vers le métathorax. Cuillerons petits.

1. PEGOMYA ATRIPLICIA, Rob.-Desv. — *Mas.* Thorax fuscus, grisescens-lineatus et irroratus; abdomen griseus lineâ dorso-longitudinali punctorum fuscorum; frontalibus rubris; frontis lateribus, facieque albidis: primis antennarum articulis fulvivent rubris, ultimo nigro; cheti basi nigrâ, medio flavescens; palpi pallidè flavi, apice nigro; pedes testacei, tibiis anticis plus minus

fuscis, tarsis nigris; halteribus flavis; calyptis flavescens; alis plus minus subflavescens.

Femina. Frontalibus rubris; thorace fusca cinereo; abdomine testaceo, lineâ dorsali obscurè fusciscente; tibiis anticis flavis. — Long. 2 lignes 1/2.

Le mâle. Corselet brun, avec un duvet et des lignes gris-cendré, et parfois gris; abdomen brun-gris, avec une ligne dorso-longitudinale de points noirâtres plus ou moins apparents; anus jaunâtre; frontaux rouges, parfois bruns; côtés du front et face alvides; premiers articles des antennes rouges; le dernier article noir; base du chète noire, le milieu flavescens; palpes fauve pâle, avec le sommet noir; pattes jaunes; majeure partie des jambes antérieures brunes; tarsi noirs; balanciers jaunes; cuillerons jaunâtres ou alvides; ailes d'un clair flavescens.

La femelle. Frontaux d'un beau rouge, ou d'un rouge jaunâtre; corselet cendré; abdomen rougeâtre-testacé, avec une ligne dorso-longitudinale brun-obscur; tibias antérieurs jaunes; cuillerons blanchâtres.

Cette espèce vit sur l'arroche des jardins (*Atriplex hortensia*). Elle paraît se jeter de préférence sur la betterave, dont les feuilles offrent à sa larve un parenchyme plus épais et plus succulent.

C'est à tort que, dans la collection de M. Goureau, cette espèce est étiquetée *P. hycregami*, qui constitue une espèce différente.

2. P. GOURALDI, Rob.-Desv. — Simillima *P. atriplicis*; paulò minor; mas, femoribus tibiisque pallidè flavis, et sæpius pallidè subfuscis, aut fuscis.

Femina. Abdomine fusco-griseo; lineâ dorso-longitudinali punctorum fuscorum.

Semblable au *P. atriplicis*, un peu plus petit. Le mâle a les cuisses et les jambes jaune pâle, et le plus souvent pâles, et plus ou moins brunes. L'abdomen de la femelle est brun grisâtre, et non testacé, avec une ligne dorso-longitudinale de points maculiformes bruns.

C'est une espèce bien distincte que M. Gourreau a obtenu également de *larves mineuses des feuilles de l'Atriplex hortensis*.

3. *P. RUMICIS*, Rob.-Desv. — *Femina*. Thorax niger, cinereo-subfuscescente lineatus et irroratus; abdomen testaceum, lineola geminâ dorso-longitudinali punctulorum fuscorum; frontalibus fusco-fulvis; frontis lateribus albido-cinereis, facie albido-fulvescente; antennarum primis duobus articulis fulvis, ultimo nigro; palpis testaceo-fulvis; pedes flavi; tarsi nigris; halteribus flavis, calyptis subalbidis; alis sublimpidis, basi flavescente. — Long. 2 lignes 1/2.

La *femelle*. Corselet noir, rayé et saupoudré de cendré; abdomen testacé-fauve, avec une double ligne dorso-longitudinale de petits points allongés et bruns; région stématique brune; frontaux brun-rougeâtre; côtés du front brun-cendré; face albide; premier article des antennes fauve, avec le dernier noir; chète blanchâtre, avec la base noire; balanciers jaunes; cuillerons blanchâtres; ailes assez claires, avec la base flavescente.

M. Gourreau a obtenu, au mois de juillet, cette espèce, provenant d'une larve mineuse des feuilles du *Rumex acutus*.

Cette espèce, voisine de l'*Anthomyia germana*, Meig., n° 476, en diffère par la double ligne dorso-longitudinale brune sur l'abdomen.

L'*Anthomyia bicolor* de Wiedemann (Meig., n° 477) n'offre également qu'une seule ligne brune sur le dos de l'abdomen.

4. *P. ACETOSÆ*, Rob.-Desv. — *Mas*. Thorax fusco-cinereus; abdomine testaceo, primo segmento fusco; antennis palpisque nigris; frontis lateribus albidis; facie albido-flavescente; pedes flavo-fulvicantes, duobus femoribus anterioribus anticè brunneis; tarsi omnibus nigro-cinereis; halteribus flavis; calyptis flavescens; alis sublimpidis, basi flavescente.

Femina. Similis; abdominis primo segmento testacea, non fusco; frontis lateribus albido-cinereis. — Long. 2 lignes 1/2.

Le *mâle*. Corselet et écusson brun-cendré; abdomen tes-

tacé, avec le premier segment brun; frontaux fauves; antennes noires; chète plus noir à la base; côtés du front albides; face albide-rougeâtre; palpes noirs; pattes jaune-fauve, avec du brun sur le devant des deux cuisses antérieures; tarses brun-cendré; balanciers jaunes; cuillerons jaunâtres; ailes assez claires, avec la base un peu flavescente.

La *femelle*. Semblable; le premier segment de l'abdomen testacé, et non brun; côtés du front albide-cendré.

M. Goureau a obtenu, en avril, cette espèce, provenant de *larves mineuses* de l'oseille (*Rumex acetosa*).

G. ZABIE, ZABIA. — *Zabia*, Rob-Desv., Myod.

1. ZABIA LONGIPES (*Zabia longipes*, Rob.-Desv., Myod., page 600). — *Mas.* Thorax niger cinereo-fuscescente lineatus et irroratus; abdomen obsolete testaceum; frontalibus fuscis; frontis lateribus albidis; facie albido-fulvescente; antennis nigris; palpis testaceo-fulvis; pedes flavi, duobus femoribus anterioribus antice fuscis tarsis nigris; halteribus flavis; calyptis subalbidis; alis sublimpidis, basi subflavescente.

Femina. Similis; abdomine obsolete testaceo; frontalibus rubris; puncto stemmatico fusco; duobus femoribus anterioribus antice flavis, non brunico-is. — Long. 3 lignes.

Le *mâle*. Corselet noir, rayé et saupoudré de cendré brunâtre; abdomen testacé-fauve, avec un léger duvet albide; frontaux noirs; côtés du front albides; face albide-rougeâtre; premiers articles des antennes bruns, avec le dernier noir; palpes entièrement testacés; pattes jaunes, avec le devant des cuisses antérieures brun; tarses noirs; balanciers jaunes; cuillerons blancs ou blanchâtres; ailes assez claires, avec la base subflavescente.

La *femelle*. Semblable; pas de lignes brunes sur le dos de l'abdomen; frontaux fauves; région stemmatique brune; côtés du front albides cendrés; on ne distingue pas de brun sur le devant des deux cuisses antérieures;

balanciers jaunes ; cuillerons blancs ; ailes claires, avec la base flavescente.

M. Goureau a obtenu, au mois d'août, cette espèce, provenant de larves mineuses des feuilles de la patience (*Rumex patientia*).

Dans mon premier travail, je n'avais décrit que le mâle de cette espèce.

M. Goureau a étiqueté cette espèce *Anthomyia mitis*, Meig., qui a une ligne brune sur le milieu du dos de l'abdomen.

ANTHOMYDES.

Je vais donner l'exacte description de deux espèces d'Anthomydes que M. Goureau a obtenues de larves mineuses des feuilles des végétaux ; mais je prévins le lecteur que je continue de placer ces insectes dans mes genres primitivement établis, mon dernier travail sur ce sujet n'étant pas encore publié.

1. ANTHOMIA CÆPICOLA. — *Delia cæpicola*, Rob.-Desv. — *Femina*. Griseo-pulverulentes aut griseo-subflavescens, thorace lineis fuscis obscurioribus ; abdomine absque lineâ dorsali ; frontalibus anticè flavo-fulvilibus, posticè fuscis ; frontis lateribus griseo-flavescentibus ; facie griseo-cinereâ ; antennis, proboscides palpis, pedibus, nigris ; halteres flavidi ; calypta flavescens ; alæ flavescens.

Mas. Omnino similis ; griseo-subflavescens ; abdomine attenuato ; absolutè griseo-flavescente, vittâ dorsali nigrâ ; facie albidâ ; alis flavescens ; costâ exteriori ciliatâ, spinulâque validâ. — Long. 2 3/4 3 lignes.

La femelle. Corselet gris-pulvérulent, ou gris un peu flavescens, avec des lignes d'un brun obscur ; abdomen gris-pulvérulent, et sans ligne dorso-longitudinale brune ; frontaux jaune-fauve en devant, et bruns en arrière ; côtés du front gris-flavescent ; face gris-cendré ; antennes, trompes, palpes et pattes noirs ; balanciers jaunes ; cuillerons flavescens ; ailes flavescens ; sa côte extérieure est fortement ciliée, avec une épine assez forte.

Le mâle. Corselet gris-flavescent, très-obscurément rayé de brun; abdomen atténué, gris-flavescent, et avec une ligne dorso-longitudinale noire; yeux presque contigus; face albide; balanciers jaunes; cuillerons blanc-jaunâtre; ailes flavescentes.

M. Goureau a obtenu cet insecte de *larves mineuses* de l'échalotte (*Allium ascalonicum*).

Il l'a étiqueté *Anthomyia platura*, Meig., d'après la description de M. Macquart, qui écrit que cette même Anthomyie de Meigen n'a pas de ligne noire sur le dos de l'abdomen. Il peut se faire qu'on se trouve sur une espèce voisine; mais l'espèce décrite par Meigen, et surtout par Zetterstedt, est cendrée, avec une ligne dorsale noire sur l'abdomen (*vittâ dorsali nigrâ*), et avec les ailes hyalines. En outre, Zetterstedt dit formellement qu'elle n'a point d'épine à la côte extérieure de l'aile, côte qui est nue (*costa nuda spinulâ nullâ*); caractères qui ne permettent pas de confondre le véritable *Anthomyia platura* avec l'espèce que je viens de décrire, et qui est tout-à-fait voisine de mon *Delia agricola*, n° 5.

Il importe également de ne pas confondre cette espèce avec l'*A. cæpicola* de Meigen, qui est bien différente.

2. ANTHOMIA BRASSICÆ. — *Delia brassicæ*, Rob.-Desv. — An mas *Delicæ ripariæ*, Rob.-Desv., n° 2?

Cette espèce est une véritable Délie.

Mas. Thorax fusco-cinerascens, nigricante lineatus; abdomen dorso-griseo; lineâ longitudinali incisurisque segmentorum, atris; facie albidâ; antennis, proboscides palpis, pedibus, nigris; CHETO CONSPICUË TOMENTOSO; halteribus calyptisque flavis; alis fusco-umbrosis. — Long. 3 lignes.

Le mâle. Corselet brun-cendré, avec des lignes noirâtres; abdomen atténué, offrant en dessus quatre cases grises, avec une ligne dorso-longitudinale et le bord supérieur des segments noir; ventre brun-gris; face albide; antennes, trompes, palpes et pattes noirs; *chète manifeste*.

ment tomenteux; balanciers et cuillerons jaunes; ailes nébuleuses.

M. Goureau a obtenu cette espèce de larves mineuses du navet.

II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

Séance du 5 Mai 1851. — M. Ad. Chatin lit un Mémoire sur la présence de l'iode dans l'air, et l'absorption de ce corps dans l'acte de la respiration animale. De ces recherches il résulterait que 4,000 litres d'air, à Paris, renferment très-approximativement $\frac{1}{300}$ de milligramme d'iode. Or, comme en un jour un homme consomme 8,000 litres d'air, on voit que dans ce temps la surface pulmonaire serait en rapport avec $\frac{1}{250}$ de milligramme d'iode. L'auteur a voulu savoir si l'air expiré contenait moins d'iode que l'air inspiré; et il annonce que, d'après des observations faites sur lui, l'air expiré a perdu environ les $\frac{1}{5}$ de son iode, qu'il regarde comme ayant été absorbés.

Séance du 12 Mai. — M. Is. Geoffroy-Saint-Hilaire présente à l'Académie deux opuscules, l'un sur les monstruosités en général, l'autre sur la série animale. Dans ce dernier, l'auteur résume ses vues sur les Séries parallèles, sur les espèces, et sur la définition de celles-ci, qu'il fonde sur trois considérations principales : la possibilité de la distinction; la transmission naturelle et régulière des caractères; la stabilité et la permanence des types, égales à celle de l'état actuel du globe.

— M. Pucheran présente une esquisse sur la mammalogie du continent africain. Voici l'extrait donné par l'auteur :

« Sous le point de vue de sa mammalogie, le continent africain n'a point de faune spéciale : la grande majorité de ses genres a des représentants, soit en Asie, soit en Eu-

rope, et quelquefois simultanément dans ces deux parties de l'ancien monde.

« Les genres de Mammifères africains sont principalement caractérisés :

« 1° Par la grande extension de la distribution géographique de leurs espèces qu'on retrouve dans les diverses zones de ce continent : sous ce point de vue, l'Afrique se rapproche de l'Europe. Rien de semblable n'existe, au contraire, ni en Asie ni en Amérique ;

« 2° Par une tendance très-générale à des modifications dans les proportions des membres, soit que la paire postérieure se trouve affaissée (Hyènes, Protèle, Girafe, Eubale), soit que ce soit cette même paire qui l'emporte sur l'antérieure (Macroscélide, Hélamys, Dendromys). Ces inégalités de développement entraînent à leur suite la diminution ou l'atrophie d'un ou de plusieurs doigts, et, par suite, la prédominance, sur ce continent, d'espèces marcheuses, coureuses, sauteuses ; la rareté, au contraire, d'espèces nageuses ;

« 3° Par le grand développement des conques auditives, caractère déjà signalé pour les animaux des régions australes, en général, par M. de Blainville, et pour les Mammifères des déserts, par M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire ;

« 4° Par la teinte isabelle de leur pelage, fait devenu présentement classique en zoologie.

« On n'observe point, sur le continent africain, ces dégradations physiologiques qui, à un type d'organisation assez élevé dans la série, en substituent d'autres moins parfaitement organisés, ainsi que cela s'observe dans l'Amérique australe, par exemple, où les Insectivores, qui ont fait jusqu'ici totalement défaut, sont remplacés par les Edentés.

« Sous un point de vue plus spécial, l'Afrique peut se diviser en quatre zones :

« 1° La zone méditerranéenne, étendue depuis le rivage

marocain de l'Atlantique jusqu'à la frontière égyptienne de l'Abyssinie ;

« 2° La zone septentrionale du centre de l'Afrique, comprenant le Sénégal, la Nubie, et, pour certains types, l'Abyssinie ;

« 3° La zone méridionale du centre de l'Afrique, située au sud du Sénégal, et dont les limites, dans l'état actuel de la science, ne peuvent encore être nettement déterminées ;

« 4° La zone orientale, occupant toute la côte orientale de l'Afrique, depuis le Cap de Bonne-Espérance jusqu'au rivage abyssinien de la mer Rouge.

Chaque zone du continent africain paraît posséder un genre de Rongeurs qui lui est particulier. Il en est ainsi, pour le Cap, du genre *Hélamys* ; pour l'ouest, des genres *Aulacode*, *Cricétomys*, *Anomalure* ; pour l'est, du genre *Acomys* ; pour le nord, du genre *Cténodactyle*. Ce fait est particulier à l'Afrique. Nous ne connaissons rien de semblable dans les autres continents. »

— M. *Fermond* adresse un *Mémoire sur la conservation et la reproduction des Sangsues officinales et médicinales*. Dans un premier chapitre, l'auteur traite de la conservation des sangsues. Il donne une série de préceptes qui ne sauraient trouver place dans les limites de cette analyse. Puis il traite de la reproduction : les œufs éclosent après quarante jours à une bonne exposition ; la jeune sangsue est fort petite et toute blanche ; quelques mois après, elle se colore d'arrière en avant ; la coloration n'est complète qu'à un ou deux ans. L'auteur a cherché à traiter de leur nourriture ; mais il ne donne à ce sujet aucune indication précise. Il termine par d'utiles indications sur les poids en rapport avec les âges des sangsues propres à être livrées au commerce. Ce *Mémoire* nous semble avoir touché une des questions les plus utiles de la zoologie appliquée, et faire connaître des résultats dignes du plus haut intérêt.

— M. *Alliet* adresse une nouvelle Note sur l'effet de l'a-

gitation du sang considéré par rapport à la diminution qui en résulte dans les proportions de la fibrine.

Séance du 19 Mai. — Aucune communication zoologique.

Séance du 26 Mai. — M. Duméril lit un double Rapport sur deux Mémoires de M. Guérin-Méneville, l'un sur la muscardine, l'autre sur les vers rongeurs des olives. Voici ces deux rapports :

« Nous avons l'honneur de présenter à l'Académie deux Rapports distincts sur des Mémoires de M. Guérin-Méneville, pour l'examen desquels elle a nommé commissaires MM. Payen, Serres, Geoffroy-Saint-Hilaire et moi.

« Le premier de ces Mémoires a pour titre : *Résultats scientifiques et pratiques obtenus, de 1847 à 1851, sur les maladies des vers à soie et sur les meilleurs moyens de perfectionner leur race ou d'arrêter leur dégénérescence.*

« Nous ne nous arrêterons pas beaucoup sur les détails de ce Mémoire, qui est une véritable analyse, dans laquelle l'auteur expose ses curieuses et utiles observations sur l'origine et la propagation du *botrytis*, cause ou effet évident de la muscardine. Ce travail, qui a été déjà publié, au moins en grande partie, présente cependant quelques faits nouveaux et obtenus à l'aide d'expérimentations positives sur la nature de cette épizootie, dont le virus efficient a été inoculé et reproduit artificiellement par l'auteur, afin de démontrer la véritable cause du mal, et dans le but de parvenir à la découverte des moyens propres à s'opposer à sa propagation. Malgré les diverses et heureuses tentatives auxquelles M. Guérin s'est livré, il reconnaît lui-même, et c'est l'opinion de vos commissaires, qu'il y a encore quelques recherches nécessaires à faire sur cet important sujet.

« Après avoir répandu une vive lumière sur la question de la muscardine, sur sa nature et sur son mode de propagation, l'auteur a démontré que plusieurs circonstances peuvent servir à expliquer comment cette maladie a fait

quelquefois son irruption dans des établissements de magnaneries où cette industrie de l'éleve des chenilles venait de s'établir nouvellement. Il a reconnu la cause réelle de l'invasion du mal, soit dans le mode vicieux de l'alimentation de ces larves du mûrier, soit dans d'autres circonstances non hygiéniques dépendantes des locaux soumis aux influences notables et mobiles de l'atmosphère et aux actions variables et non prévues du calorique, de l'électricité, de l'hygrométrie. Il a prouvé que la matière morbide, qui en est la cause réelle et essentielle, se propage avec plus ou moins de facilité, comme un végétal parasite, au moyen de sporules qu'il a recueillies, et qu'il a pu comme semer sur un sol convenable, et reproduire par inoculation, non-seulement sur les larves, mais aussi sur les nymphes et même sur les insectes divers de cet ordre des Lépidoptères aux différentes époques de leur existence.

« Ces observations positives, bien constatées, si curieuses sous le point de vue de la science zoologique, et surtout si importantes pour l'industrie de la production de la soie, ont cependant encore besoin d'être poursuivies par des études persévérantes, mais qui ne peuvent être faites que sur les lieux, et dans des conditions favorables.

« M. Guérin-Ménéville, précédemment encouragé par le généreux concours de la Société nationale et centrale d'agriculture, par la Société agricole, qui a reconnu la grande portée de ses travaux, et même par quelques éducateurs instruits et zélés, et particulièrement par M. E. Robert, s'est décidé à partir cette année pour se rendre, à ses propres frais, dans les départements méridionaux de la France, afin de profiter de la saison de l'éducation des vers pour y continuer ses recherches et ne pas perdre le fruit des pénibles et constantes études auxquelles il se livre depuis quatre années.

« Ce savant entomologiste et habile dessinateur, dans le Mémoire qu'il adresse à l'Académie, réclame son appui pour l'aider dans ses dépenses, et rendre moins pesants

les sacrifices qu'il s'est déjà imposés dans l'intérêt de la science et de l'industrie. La commission, appréciant l'utilité de ses recherches, tout en approuvant la direction de ses travaux et le talent dont il a fait preuve, a l'honneur de vous proposer de renvoyer cette demande, qu'elle appuie, à l'appréciation de votre conseil d'administration, pour qu'il veuille bien examiner s'il ne pourrait pas se faire autoriser à affecter à cet utile emploi quelques-uns des fonds qu'il est dans l'intention du gouvernement d'accorder à des voyageurs instruits et aussi capables que M. Guérin d'être utiles à la science et à l'industrie agricole.»

« Le second Mémoire de M. Guérin-Méneville est une réponse à une Note écrite en italien, que M. le ministre de l'agriculture lui avait fait communiquer, en lui demandant un rapport spécial sur ce travail, dans lequel l'auteur, M. Rozetti, de Gênes, proposait un *procédé pour s'opposer aux ravages de certaines larves d'insectes qui, tous les deux ou trois ans, anéantissent la récolte des olives.*

« C'est pour satisfaire à cette demande que M. Guérin avait rédigé le Mémoire détaillé dont nous venons rendre compte à l'Académie.

« Ces sortes de vers rongeurs, comme on les désigne, sont des larves de mouches ou d'insectes d'un genre particulier qui attaquent les olives au moment même où, après la fécondation, ces fruits commencent à paraître. Chaque ver vit et se développe dans une galerie sinueuse qu'il se creuse dans la pulpe, dont il se nourrit, et qu'il élargit petit à petit, en prenant sa croissance. Beaucoup de ces fruits, ainsi attaqués, parviennent rarement, avec ceux qui sont sains, à leur complète maturité; la plupart cependant se trouvent recueillis avec ceux dont on veut extraire l'huile; mais, par leur mauvaise qualité, ils altèrent et diminuent considérablement les produits que les cultivateurs attendent de la cueillette.

« Malheureusement, celles de ces olives qui sont le plus altérées ne tombent pas avec les autres, et les germes vivants qu'elles contiennent ne sont pas écrasés et détruits par l'action du pressoir. Ces fruits, moins développés, à cause de l'altération intérieure qu'ils ont subie, sont plus adhérents aux branches ; ils y restent fixés pendant l'hiver, et les larves qu'ils recèlent, ainsi abritées et engourdies, y conservent la vie, pour ne subir leur dernière transformation, en une sorte de mouche, qu'au printemps de l'année suivante. C'est alors que ces insectes ailés se trouvent spécialement favorisés pour propager leur race, en introduisant leurs œufs dans les jeunes fruits à peine noués, et dont l'épiderme encore très-tendre est facile à pénétrer par l'organe dont les femelles sont pourvues.

« M. Guérin s'est parfaitement rendu compte de cette prévoyance infinie de la nature qui, en créant les races des animaux, a dû surveiller la conservation de l'espèce, mais qui cependant, par cette circonstance, est devenue si nuisible ou si préjudiciable aux intérêts des cultivateurs. En effet, M. Rozetti a fait connaître, par des observations constantes et répétées, que, dans plusieurs localités qu'il désigne, c'est principalement à la suite de l'année dont la récolte a été des plus abondantes, que les olives sont plus spécialement attaquées par le ver, et que même, dans quelques cas, leur produit s'est trouvé complètement annulé.

« On conçoit ce résultat ; car les arbres, épuisés, d'un côté, par les fruits nombreux qui sont parvenus à leur maturité, n'ont pu fournir, avec autant d'abondance, les sucs nécessaires à ceux qui, se développant tardivement, et pour ainsi dire retardataires, se trouvent retenus plus solidement sur les branches et conservent, par cela même, en état de vie, un très-grand nombre de ces larves dévastatrices. Celles-ci ne seront appelées à se métamorphoser qu'au renouvellement de la saison, époque justement la plus propice à la perpétuation de l'espèce. Ces insectes,

en effet, sont alors pourvus de moyens de transport facile dans l'espace. A l'aide des ailes dont ils sont munis, les sexes peuvent se rechercher et s'unir, et les femelles, après avoir été fécondées, peuvent aller déposer leurs œufs dans les très-jeunes rudiments des fruits, qui deviennent tout à la fois le réceptacle et la proie des vers rongeurs qu'ils recèlent, et qui s'y développent lentement et sans danger.

« Dans ces sortes d'années ingrates pour les cultivateurs, les olives, en petit nombre, se trouvent presque toutes piquées dans les mêmes contrées : elles semblent parvenir plus tôt à leur maturité ; aussi sont-elles récoltées et broyées avant la fin du mois de décembre. C'est une circonstance heureuse pour la culture, car elle fait ainsi périr presque tous les vers que contenaient ces fruits malades ; ce qui assure, jusqu'à un certain point, une récolte plus abondante pour l'année suivante, et même assez souvent pour deux années consécutives, si quelques autres insectes, de races moins bien connues, que M. Guérin se propose d'étudier, ne viennent point y mettre d'obstacles. On en signale de deux sortes, mais probablement par erreur ; comme nous le dirons dans la suite.

« Par l'étude de la première race, M. Guérin paraît avoir parfaitement reconnu la véritable cause du mal qu'elle produit, et, sur ce point, il est d'accord avec tous les cultivateurs instruits et bons observateurs. Il partage aussi les idées émises par M. Rozetti, qui a publié ses remarques en 1850, dans la *Gazette officielle de Gènes*.

« On sait que ce fléau est l'objet constant des plaintes des agriculteurs de la France méridionale, de l'Italie, du Piémont, des Deux-Siciles et de l'Espagne ; cependant, malgré le grand intérêt qui s'attache à la découverte de la vérité, on ne peut se dissimuler qu'il reste encore plusieurs faits à mieux observer, et certainement quelques erreurs importantes ou des préjugés à détruire.

« Quoique l'on se soit assuré que ces vers ou que les larves qui attaquent la pulpe des olives sont produites par

de très-petites espèces de Diptères, on a confondu ces insectes à deux ailes avec plusieurs autres mouches, et les cultivateurs sont encore aujourd'hui persuadés que ces petits êtres proviennent du marc des olives, après qu'il a été soumis à l'action de la presse et quand ces débris sont restés assez longtemps en tas putrides qui ont subi une véritable fermentation, et ils assurent les avoir vus sortir. C'est, nous le pensons, une erreur : les mouches dont il est question sont très-probablement différentes de celles qui se nourrissent dans la pulpe. Cependant, cette opinion erronée des cultivateurs a été adoptée par M. Bozetti, qui la relate dans son Mémoire. Il en admet l'identité, sauf, dit-il, la couleur et la grosseur, les larves qu'on observe dans le marc étant d'une teinte roussâtre et de moitié plus grosses que celles qui vivent dans la pulpe, et qui sont blanches. Il ajoute même que, pour s'assurer de ce fait, il avait pris soin de recueillir des mouches qui sortaient d'un tonneau contenant du marc fermenté ; que ces mouches furent placées par lui dans un bocal renfermant un rameau d'olivier couvert de fruits, qu'il regardait comme intacts, et qu'il avait vu ces insectes venir déposer leurs œufs sur ces olives ; qu'après avoir gardé soigneusement ces fruits, il s'est assuré qu'il en était sorti des mouches.

« Cette expérimentation, qui semble avoir été faite de bonne foi, avec de grandes précautions, et dont les résultats ont été adoptés par M. Gené, professeur de zoologie et membre de l'Académie des Sciences de Turin, semble cependant à vos commissaires avoir besoin d'être répétée et confirmée par un entomologiste très-exercé et connaissant bien les espèces. Il est difficile de supposer que des larves, appelées primitivement à se nourrir de la pulpe végétante de l'olive, aient pu survivre et continuer de se développer dans le marc fermenté, surtout après avoir été soumises à la plus violente compression, toujours nécessaire pour l'extraction de l'huile. Cette supposition semble plus in-

vraisemblable encore, lorsqu'on se rappelle aussi que ces larves qui vivent dans le marc sont, de fait, de moitié plus grosses et d'une autre couleur que les vers rongeurs de la pulpe, et enfin que les insectes parfaits qui en proviennent sont aussi d'une taille double de celle des mouches qui sortent directement de la pulpe.

« Tous les naturalistes savent que la plupart des insectes de l'ordre des Diptères proviennent de larves semblables entre elles ; qu'elles sont caractérisées par l'absence absolue des membres, et par la coarctation de leurs nymphes informes devenues immobiles dans l'enveloppe coriace qui les recouvre. Ils savent aussi que la plupart des Diptères, même les plus différents par leur organisation, sont tellement semblables, en apparence, pour les formes, que le vulgaire considère constamment, comme appartenant à une même espèce, des insectes de genres différents : tels sont, par exemple, la mouche domestique de nos cuisines, dont la bouche est une trompe charnue, et les stomoxes, qui ont un suçoir corné, armé de lancettes avec lesquelles ils entament la peau de l'homme et des chevaux pour en pomper le sang, dont ils se repaissent.

« Les hommes les plus instruits ne sont pas, malheureusement, toujours maîtres des circonstances propres à les éclairer sur les faits qui les intéressent le plus ; ils ne trouvent pas des occasions favorables, ni le temps suffisant pour les observer jour par jour, les suivre et les faire représenter avec tous les détails nécessaires. Ainsi, pour les insectes qui font le sujet de ce Mémoire, nous n'avons pas une très-bonne représentation, exécutée d'après le vivant, de ce petit être si nuisible, quoiqu'il ait été décrit et figuré, mais tout-à-fait desséché et racorni (1), dans les ouvrages de Rossi et d'Antoine Coquebert (2).

(1) Fauna etrusca, tome II, page 517, n° 1533.

(2) Illustratio insectorum, etc., tome II, page 413, tab. XXIV, fig. 16.

« Les auteurs systématiques, en l'indiquant par une phrase très-courte, ont rangé cette espèce dans des genres différents, sous les noms de *Tephrites*, d'*Oscine* et de *Dacus*. Réaumur (1) a fait plusieurs observations sur quelques espèces du même genre qui se trouvent dans les fruits de certaines cerises, des bigarreaux, des framboises, et dans les jeunes citrons d'Espagne. Il a parlé de l'instrument, admirablement construit, qui est destiné à servir tout à la fois de poinçon acéré, de pondeur et de gorgeret dilatateur qui perce, introduit et fait pénétrer l'œuf sous l'épiderme; ces détails, il est vrai, ont été fournis par l'examen de l'organe dans une espèce voisine. Ceux qu'il donne sont très-intéressants; mais il a soin d'ajouter : « Il est difficile de bien voir la composition d'une partie si petite, et d'ailleurs je n'ai pas eu à ma disposition un assez grand nombre de mouches auxquelles elle est propre, pour être en état d'examiner cet instrument assez à mon gré. »

« Pour les cultivateurs, il devient très-important de déterminer si réellement les mouches qui éclosent dans le marc fermenté peuvent reproduire l'insecte qui ronge les olives. Une autre erreur paraît avoir fait confondre avec l'insecte nuisible des larves différentes qui pénètrent dans le noyau ligneux et en détruisent l'amande. Celles-ci deviennent probablement des Coléoptères; mais leur histoire n'est pas connue. On sait seulement que ces larves ont leur bouche autrement construite; qu'elles portent les rudiments de six pattes, et que leur métamorphose est tout-à-fait différente de celle des Diptères. Enfin, tout porte à croire qu'il se développe dans ces mêmes pulpes de l'olive une autre larve qui est peut-être elle-même une parasite appelée à détruire l'une des deux races que nous venons d'indiquer.

(1) Mémoires pour servir à l'histoire des Insectes, tome III, pl. XLV et XLVI, fig. 12, 13, 14.

« Voilà donc trois sujets de recherches à faire pour l'avancement de la science, de l'agriculture et de l'industrie ; mais elles ne peuvent être fructueusement entreprises que par un naturaliste, observateur patient et dessinateur habile. Il a paru à la commission chargée de vous présenter un rapport sur le Mémoire précédent que les mêmes conclusions pourraient vous être présentées pour vous demander, comme nous avons l'honneur de le faire, que M. Guérin-Méneville soit chargé de cette importante mission, qu'il pourrait remplir en même temps que la première, puisque ces études peuvent avoir lieu dans les mêmes contrées. »

Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

— MM. Aug. Duméril, Demarquay et Lecoïnte adressent un troisième Mémoire de leurs *recherches expérimentales sur les modifications imprimées à la température animale par l'introduction, dans l'économie, de différents agents thérapeutiques*. Ce troisième Mémoire traite de l'action des *sédatifs* et des *altérants*. Parmi les premiers, la digitale et la digitaline ont donné, sauf les accidents toxiques trop promptement intervenus, une élévation constante de température. Parmi les seconds, les auteurs ont expérimenté l'iode, l'iodure de potassium, l'acide arsénieux, le deutochlorure et le protochlorure de mercure.

GUÉRIN-MÉNEVILLE et AD. FOCILLON.

III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

NOTICE sur les Sauriens du kimméridge-clay de Saint-Sauveur en Puisaye ; par M. ROBINEAU-DESVOIDY.

Le kimméridge-clay offre un grand développement dans le département de l'Yonne, qu'il traverse dans sa totalité, se portant de l'Aube à la Nièvre. Ses argiles lui permettent une végétation un peu plus active que celle du

coral-rag, sur lequel il repose directement. Une bonne partie des vignes de l'ancien Auxerrois est plantée sur ce terrain.

Dans la contrée située entre l'Yonne et la Loire, ces argiles kimmériennes sont recouvertes par le terrain néocomien, ou par une longue dune de sables. On ne saurait donc confondre cette formation avec celles qui l'environnent.

Ce terrain, très-coquillier en certains endroits, perd ordinairement ce privilège, parce que sa composition intime, en devenant trop serrée et trop compacte, a détruit la continuité des débris animaux, ou du moins n'en a plus conservé que quelques empreintes. Il faut s'adresser de préférence aux argiles, si l'on veut tenter des recherches paléontologiques.

Dans le canton de Saint-Sauveur en Puisaye, ce terrain est depuis plusieurs années soumis à mes explorations, ainsi qu'à celles de plusieurs amis de la science. Des résultats avantageux ne se sont pas fait attendre.

Parmi les débris et les vestiges de ces anciennes créations, on y a rencontré en plusieurs localités des restes évidents de ces grands Sauriens que la science n'a encore livrés à notre admiration que depuis un petit nombre d'années.

Je mets sous vos yeux une bonne partie de ces fossiles, qui consistent en une dent de *Mosasaure* et en plusieurs vertèbres d'*Ichthyosaure*, de *Plésiosaure* et de *Mégalo-aure*; vous pouvez même considérer un humérus d'*Ichthyosaure* plus puissant que ceux que l'on possède dans les collections, et même que ceux des espèces décrites par les divers paléontologues.

Ces ossements fossiles ont été rigoureusement déterminés sous le rapport des genres auxquels ils appartiennent. Je ne saurais en dire autant en ce qui concerne les espèces.

Ces ossements ont-ils appartenu à des espèces vivantes

déjà depuis une longue série de siècles aux époques oxfordiennes et coraliennes? ou ces mêmes espèces furent-elles propres à la formation kimmérienne? Je pencherais volontiers vers cette dernière opinion; mais aucun fait concluant ne me donne le droit de l'ériger en principe. Il faut donc attendre de nouveaux matériaux.

Mais si je ne puis tirer aucune induction certaine sous ce rapport, je serai plus heureux dans l'application de ces ossements à l'état actuel de la science.

Les derniers oryctographes ont décrit une foule de Sauriens rencontrés dans l'oxford-clay et le coral-rag. Le silence le plus absolu règne sur ces animaux pour les formations ultérieures. M. Pictet vient même de publier (tom. IV, p. 579) que le coral-rag n'a déjà plus d'Ichthyosaures.

D'une autre part, ce même auteur (page 590) désigne le genre *Mosasaure* comme ne commençant à apparaître que dans la période crétacée.

J'ai l'honneur de mettre sous vos yeux des os de Mosasaure, de Mégalosaure, d'Ichthyosaure et de Plésiosaure trouvés dans le kimméridge clay.

La constatation de ce fait remplit donc une lacune dans la science. Maintenant, nous suivons la nature dans la production et la mutation successive de ses créations éruptologiques. Nous avons la certitude qu'elle n'a connu ni repos ni interruption dans la série périodique de ces reptiles monstres. Nous reulons la disparition des Ichthyosaures, des Plésiosaures et des Mégalosaures, en même temps que nous avançons l'apparition des Mosasaures. Les diverses formations zoologiques se trouvent ainsi reliées les unes avec les autres.

Je ne terminerai pas cette courte notice sans fixer votre attention sur le fait d'Ichthyosaures, de Plésiosaures, de Mégalosaures et de Mosasaures rencontrés ensemble sur le même terrain et dans les mêmes localités. Les Ichthyosaures et les Plésiosaures étaient des reptiles marins; mais

les Mégalosaures et les Mosasaures vivaient à terre. Comment expliquer cette réunion de leurs débris sur le même point du sol? Je laisse à d'autres naturalistes plus habiles que moi l'honneur de résoudre cette question.

JOURNAL de Conchyliologie publié sous la direction de
M. P. DE LA SAUSSAYE. — N° 5. — Septembre 1850.

Supplément au MÉMOIRE sur le G. ACTÉON d'Oken, par M. Souleyet. — Le but de ce supplément est de compléter la partie historique et bibliographique du travail de M. Souleyet. Il revient, en terminant, sur quelques points de l'anatomie de l'Actéon qui ont fait le sujet de discussions trop célèbres.

OBSERVATIONS sur les G. LOPHOCERCUS et LOBIGER, par M. Souleyet. — Ces deux genres ont été établis par M. Krohn (Ann. des Sc. nat., 1847, 5^e série, tome 7, p. 52). Il a, depuis, donné du G. *Lophocercus* une description qui ne laisse que quelques lacunes sous le rapport anatomique; M. Souleyet s'est proposé de les combler. Il décrit d'abord l'expansion sémi-discoïde que le pied envoie de chaque côté recouvrir une partie de la coquille; et l'arête saillante que leurs prolongements forment sur le prolongement du pied qui s'étend si loin derrière l'animal. L'auteur examine ensuite les diverses parties de la tête: deux tentacules auriformes tout en avant; derrière chacun d'eux, un petit œil sessile; à la base du tentacule droit, et en dehors, l'orifice génital mâle. En dessous de la tête, une fente buccale, longitudinale, bien distincte du pied. Le pied est nettement séparé de ses expansions latérales, et porte en avant un sillon marginal. Une coquille très-analogue à celle des Bullées recouvre la masse viscérale, où l'on voit successivement une cavité branchiale semblable à celle des Bulles, ouverte à la moitié postérieure du bord droit de la coquille, et renfermant une seule branchie dont

M. Krohn a fait bien connaître la structure. Le cœur est en avant, vers la fin du premier tiers de la branchie, dans une poche spéciale, sorte de péricarde. L'appareil digestif présente une masse buccale énorme, composée d'une première partie à parois épaisses et musculaires que M. Souleyet considère comme une sorte de trompe exsertile, et d'une seconde masse plus petite et plus profonde qui contient la langue, conduit dans l'œsophage, et par conséquent est la véritable cavité buccale. Deux glandes salivaires sont annexées à la bouche. Un œsophage grêle, après avoir franchi le collier nerveux, s'étend jusqu'à la masse hépatique, et s'y enfonce pour aller joindre l'estomac, mais en formant un cœcum aussi grand que l'estomac lui-même. Ce cœcum ou *diverticulum* présente des espèces de follicules rudimentaires, et est peut-être l'analogue du gésier de l'Actéon et des Calliopées. L'estomac est un renflement cylindrique d'un diamètre peu différent de celui de l'œsophage, et se continue en un intestin court qui va s'ouvrir directement à l'entrée de la cavité branchiale, vers l'extrémité postérieure de son bord inférieur. On observe, comme annexes du canal digestif, deux glandes salivaires disposées en cœcums multiples; un foie considérable versant ses produits dans l'estomac. L'appareil générateur se compose d'un ovaire muni d'un oviducte délié, qui se dilate ensuite; en une matrice qui vient s'ouvrir à la partie antérieure du bord inférieur de la cavité branchiale à l'extrémité d'un tubercule saillant. Près de son orifice s'y insèrent deux vésicules d'inégale longueur. La verge est située à la partie cervicale de l'animal, et représente un tube charnu ouvert à la base du tentacule droit. L'auteur n'a pu d'ailleurs préciser les rapports du canal en rapport avec cette verge, ni trouver le testicule; il pense que c'est une organisation analogue à celle des Bulles et des Bullées. Le système nerveux est composé de sept ganglions pressés autour de l'œsophage, et de deux petits gan-

glians buccaux. Les Mollusques dont il s'agit habitent la Méditerranée.

Quant au genre *Lobiger*, M. Souleyet n'a pu en avoir que la coquille, dont il donne la description : coquille cartilagineuse, très-mince, d'un blanc transparent ; ovale-oblongue, convexe, très-finement striée en long, à sommet involvé ; ouverture plus haute que le sommet, deux fois plus longue que large, versante aux deux extrémités ; lèvre externe étendue en dessus du sommet et arrondie supérieurement, où elle se continue avec la lèvre interne, qui est réfléchie sur l'avant dernier tour. Il ajoute quelques détails sur l'animal tel que l'a fait connaître M. Krohn, et termine par une appréciation des rapports zoologiques des deux mollusques en question. D'après la considération de la forme du pied, de la disposition des organes générateurs et des organes de la respiration, les G. *Lophocercus* et *Lobiger* se rangeraient auprès des Aphysiens et des Acères, et, en tous cas, ils appartiennent incontestablement au groupe des Tectibranches.

NOTICE sur les genres DIPLODONTA et SACCHIA, par M. H. Mitre, chirurgien-major de la marine. L'auteur y donne d'intéressants détails sur l'animal des Diplodontes et sur la coquille elle-même, et trouve dans le double feuillet branchial, dans l'existence des palpes labiaux, enfin dans les deux dents bifides de la charnière, et quelques autres caractères de la coquille, des raisons suffisantes pour justifier l'établissement proposé par M. Brown, en 1855, du genre *Diplodonta*, démembré du genre *Lucine*, de Bruguière. Il formule donc les caractères de ce genre d'après ses observations, et mentionne les six espèces qui le constituent : *Diplodonta rotundata* Brown, *trigonula* Brown, *apicalis* Philippi, *Brasiliensis* Mitre, *dilatata* Brown (fossile), *lupinus* Brown (fossile). Après quelques considérations sur le G. *Sacchia* de M. Philippi, l'auteur mentionne les espèces qui y rentrent : *S. elliptica* Philippi, *ovata* Philippi, *inversa* Philippi (fossile). Pour lui, ces

deux genres, parfaitement caractérisés, se rapprochent des *Ongulines*, et devraient, avec ce genre, former une petite famille des *Ongulines* qu'il propose d'établir. La place de cette famille demanderait à être déterminée d'après de plus amples renseignements.

DESCRIPTION d'un nouveau genre de coquilles univalves, par M. Souleyet. G. CALCARELLA : *Animal ignotum; testa subglobosa, cornea, pellucida, valdè tricarinata : carinis distantibus, cristato-dentatis; dentibus trianguloacutis, regularibus; anfractibus tribus, supra planis; spira bicarinata, apice mamillato; apertura triangularis, intus semi-lunaris, incrassata; labro trisinoso; spinis triangularibus, acutis; columella incrassata, sinuosa, medio antice convexa; operculum?* — Ce genre se rapprocherait surtout du genre *Trichotropis* de Sowerby. L'espèce unique de ce nouveau genre s'appellerait *C. spinosa*; elle provient des mers du Sud, a 5 millimètres de largeur au dernier tour, et 4 millimètres de hauteur.

RECHERCHES sur les mœurs des Tarets, par M. L. Laurent, docteur ès-sciences, etc. — Si nous parvenons, dit l'auteur, à prouver que les Tarets ne pondent pas d'œufs et n'éjaculent pas de sperme, à quoi peut servir le projet de tuer dans l'eau les spermatozoïdes qui doivent féconder les œufs desquels doivent naître les Tarets? Nous pensons exactement comme l'auteur. Toute la question est donc là : parvient-il à le prouver? J'adresserai d'abord à sa démonstration, dont je sens assez l'importance pour désirer qu'elle soit aussi frappante que possible, le reproche d'être diffuse et perdue dans de trop nombreuses digressions. Sans donc m'arrêter à une introduction historique et dogmatique un peu étrangère à la question, j'arrive de suite à son *exposé des recherches sur les mœurs des Tarets*. L'auteur y traite cinq points : 1° l'introduction des Tarets dans les bois; 2° leur nutrition; 3° leur propagation; 4° leur viabilité; 5° la connexité de leurs dégâts avec les autres causes de destruction. L'article publié aujourd'hui

d'hui ne traite encore que le premier point. L'auteur y établit d'abord, d'après ses observations, que les Tarets attaquent les bois par l'action térébrante des deux valves de la coquille fonctionnant comme une rape. Quant à la présence d'un suc acide, il n'a pas cru pouvoir la vérifier, mais elle coïnciderait avec le procédé mécanique. Un second fait important, c'est que les Tarets extraits des bois, quel que soit leur âge, ne peuvent plus y rentrer. L'auteur, qui déclare n'avoir jamais vu les œufs pondus au-dehors, a observé avec grand soin les larves expulsées par l'un des siphons de la mère, et il lui a fallu suivre pas à pas les mœurs de ces jeunes larves pour voir l'introduction dans le bois. Là se placent d'intéressants détails sur les formes et les habitudes des jeunes Tarets; puis arrive une description très-curieuse des procédés d'introduction du jeune animal. J'attendrai la suite des recherches de M. Laurent pour examiner toutes les conséquences qu'elles peuvent avoir, et les erreurs qu'elles accusent peut-être chez quelques-uns de ses devanciers.

Suite du MÉMOIRE sur le G. NÉRITE, par M. Récluz. — Nous y trouvons les descriptions des *Neritina Basterotii* (foss.), *N. Nouletii* (foss.), *N. Levesquei* (foss.), *N. arata* (foss.). Puis vient l'histoire du sous-genre NÉRITE (*Nerita* Lamarck), suivie d'un catalogue des Nérites divisées en 5 tribus, comptant 66 Nérites vivantes et 17 fossiles.

DESCRIPTION d'un nouveau genre de coquilles bivalves nommé MYLLITE (*Myllita*), par MM. Al. d'Orbigny et C. Récluz. — G. MYLLITA: *Animal ignotum; testa œquivalvis, œquilateralis, libera, suborbicularis. Apices minimi, oppositi. Cardo in valvula sinistra dentibus cardinalibus binis parvulis, inœqualibus, parallelis, cum lateralibus triangularibus, simplicibus, validis; in dextra cardinali unico; lateralibusque medio bifidis pro apposis. Ligamenta duo, externum fibrosum, lineare, centrale, breviusculum, internum cartilagineum, robustum, in fossula lineari ab apice ad anticam partem dentis lateralis postici oblique excurrente affixum.*

Impressiones musculares æquales, orbiculares. Excavatio palliaris postica cumque sinu palliari exacte triangularibus. — Esp. M. Deshayesii : Testa suborbicularis, radianter plicata; plicis validis, medianis superne convergentibus, lateralibus basim sensim elevatis, superioribus spiniformibus, umbonibus lævigatis, corrosulis; marginibus valvarum inciso-crenatis, interstitiis rotundatis. — Hab. Nouvelle-Hollande. — Dimensions : haut. 44 millim. ; long. 45 ; épais. 7 à 8.

Ce genre se rapproche des Erycines et des Arthémides.

ARTICLE de Terminologie, par M. Récluz : Tentacules (*Tentacula* ; pl. de *Tentaculum*, s. m., dérivé, dit l'auteur, de *Tendo*, je tends, parce qu'ils sont ordinairement tendus). J'avoue que les règles de l'étymologie, de la latinité, m'avaient toujours jusqu'ici fait rapporter l'origine du mot *Tentaculum* au verbe latin *Tentare*, toucher, explorer en touchant; et j'avoue encore que la dérivation indiquée par M. Récluz, et la singulière raison qu'il en donne ne m'ont point ébranlé le moins du monde dans mon opinion. Au reste, je dis volontiers avec Martine :

Qu'il vienne de Chaillot, d'Auteuil, ou de Pontoise,
Cela ne me fait rien.

Et l'article n'y perd rien de sa valeur scientifique.

DESCRIPTION de quelques espèces de coquilles terrestres fossiles de Sansan, par l'abbé D. Dupuy. — Cette description offre un intérêt particulier, en ce qu'elle fait connaître les premières espèces fossiles appartenant aux genres *Limace* et *Testacelle*. — LIMAX LARTETII : *Testa ovato-oblonga, anticè sat profunde emarginata, supra convexa, concentrice valide ovata et irregulariter striata; centro anterioris sito; subtus irregulariter rugosa et in medio subconcava; margine sinistro in medio retusiusculo, dextrorso obtuso. — Long. 4-6 millim. ; larg. 2-4. — TESTACELLA LARTETII : Testa ovato-auriformis, antice latior, postice angustior, supra convexa, irregulariter et sat profunde striata; spiræ rudimento exserto et reliquâ testulâ sensim separato, apice acu-*

*tiusculo aperturâ amplissimâ profundâ, cochleata antennis rotundatâ, posterius angustatâ et quasi angulatâ, margine externo vix subacuto, columellari rotundato nec depresso. — Long. 6 millim.; larg. 5; alt. 2. — Les autres espèces sont : *Helix Sansamiensis*, *H. pulchella*, *H. costata*, dont les deux dernières existent à l'état vivant; *Clausilia? Lartetii*, *Pupa Lartetii*, *P. antivertigo*, encore vivante; *P. Nouletiana*, *P. Iratiana*, *P. Blainvilleana*, *Carychium minimum*, encore vivante.*

DEUX NOUVELLES ESPÈCES de coquilles trouvées par M. W. Clark (Magazine of natural history de M. Jardine, décembre, 1849). Ce sont le *Skenea Culleriana*, et le *Fusas Branscombi*, trouvées toutes deux sur la côte de Devon, à Exmouth.

DE LA CHASSE aux Limaçons sous les Tropiques, par M. Arthur Morelet.

DES COLLECTIONS en histoire naturelle, et notamment en conchyliologie, par M. P. de la Saussaye.

TABLEAU méthodique et descriptif des Mollusques terrestres et d'eau douce de l'Agenais, par M. J.-B. Cassies. — Analyse par M. P. de la Saussaye.

AD. FOCILLON.

ERRATUM. — Dans le n° 4, pl. 5, fig. 2, lisez *flavipennis* Buq., au lieu de *fluvipennis* Bug.

TABLE DES MATIÈRES DU N° 3.

E. DEVILLE. — Quatre espèces nouvelles d'oiseaux.	209
A. AUG. DUMÉRIL. — Nouveau genre de la famille des Reptiles Luanienis acrolontes.	213
BIANCONI. — Nouvelle espèce du genre Triton.	217
A. MORELET. — Testacea Africae.	218
LAFERTÉ. — Carabiques de la Guinée portugaise.	221
J.-B. DESVOIDY. — Myodaires.	229
Académie des Sciences de Paris.	256
ROBINEAU-DESVOIDY. — Notice sur les Sauriens.	247
AD. FOCILLON. — Journal de Conchyliologie.	250

I. TRAVAUX INÉDITS.

DESCRIPTIONS d'espèces nouvelles, rares ou peu connues, d'oiseaux du Gabon (Afrique occidentale); par MM. Jules et Edouard VERREAUX.

Les vrais caractères de l'espèce du Touraco qui a servi de type à Linné pour établir son *Cuculus persa* ont été jusqu'à présent méconnus. Aucun auteur, sans exception, n'a su se garantir d'erreur; car tous ont confondu deux espèces en une, comme le démontrent suffisamment les diagnoses spécifiques suivantes, que nous devons à l'obligeance de M. Ch.-L. Bonaparte, à qui nous avons communiqué nos individus. C'est grâce à nos précieuses dépouilles qu'il a pu relever cette erreur pour ainsi dire traditionnelle à laquelle il n'avait pu lui-même échapper dans son *Conspectus*.

TURACUS PERSA, Ch. Bonap. — *Cuculus persa*, Linn., Edw. B., f. 7, ex Afr. occ.

Minor; cristà viridi, margine extremo rufo; superciliis vix ullis.

Bec plus haut que large, à arête comprimée, à bords des deux mandibules dentelés, échancrés à la pointe, rouges à la base, de couleur orange à l'extrémité; front à plumes comprimées et d'un vert uniforme; sourcils verts, très-légèrement frangés d'un blanc à peine visible; plumes du vertex longues, formant une huppe non comprimée, comme dans le *Turacus albo-cristatus*, Strickland, vertes, et toutes terminées de rouge, cette couleur étant séparée du vert par une petite raie transversale noire, mais peu

visible ; occiput, région oculaire et parotique, joues, menton, gorge, cou, ainsi que le dos, d'un vert uniforme plus foncé et à reflets bleu pourpré derrière le cou ; à la région antérieure de l'œil, une très-petite tache noire en avant de la peau nue qui entoure l'œil, et qui paraît avoir été rouge ; à la région inférieure, un large trait de plumes d'un blanc soyeux s'étend jusqu'en dessus de la région parotique ; croupion à plumes soyeuses noir bleu à reflets ; poitrine, abdomen, flancs, cuisses et région anale, d'un vert plus foncé et plus sombre, à reflets bleu pourpré sur les flancs ; queue longue et arrondie ; tectrices supérieures larges, d'un bleu d'acier, à reflets verts ; inférieures soyeuses, d'un noir bleu à reflets ; rectrices bleu d'acier à reflets verts, fortement nuancées de bleu violacé à leur partie inférieure ; ailes moyennes, à sixième rémige la plus longue ; tectrices supérieures bleu violacé ; tectrices inférieures vert noirâtre fuligineux ; rémiges primaires rouges, bordées et terminées de noir ; secondaires de même couleur, à l'exception de celles plus rapprochées du corps, qui sont d'un bleu violacé à leur partie inférieure ; tarses, doigts et ongles noirâtres. — Longueur totale du bec, 2 cent. 8 millim. *Id.* de la queue, 48 cent. *Id.* des tarses, 4 cent. 2 mill.

TURACUS PURPUREUS, Bonap. — *Corythaix purpureus*, Cuv. — *C. Buffoni*, Jard. — *Opæthus americanus*, Shaw. — *O. Buffoni*, Vieill. — *O. senegalensis*, Sw. — *Spelectos persa*, Wagl., B. of west afr. 1, tab. 21, ex Afr. occ.

Major, cristá totá viridi, semicirculari, parcè compressà.

Bec comme dans le *Turacus persa*, à mandibules dentelées, et paraissant avoir été rouges ; front à plumes longues, recouvrant les narines et formant une large huppe d'un vert uniforme ; sourcils, vertex, occiput, régions oculaire et parotique, joues, menton, gorge, cou et poitrine, de la même couleur : une petite tache blanche, suivie d'une noire, à la partie antérieure de la région oculaire ; un trait blanc, à peine visible, à la partie inférieure ; tour

de l'œil nu et papilleux, de couleur rouge; dos violet pourpré; croupion de même couleur, mais à plumes soyeuses; abdomen, flancs, cuisses et région anale, d'un noir fuligineux, nuancé de vert sur les flancs; queue longue, ample, arrondie; tectrices supérieures d'un violet sériceux; inférieures d'un noir fuligineux; rectrices violet pourpré en dessus, bleu d'acier en dessous; ailes moyennes, amples, à cinquième et sixième rémiges les plus longues; tectrices supérieures d'un violet pourpré; inférieures changeant du vert au noirâtre; rémiges primaires, en dessus rouges, bordées et terminées de violet pourpré, en dessous rouges et noires; secondaires de même couleur, en dessus, que les primaires, excepté les plus rapprochées du corps, qui sont d'un violet pourpré; en dessous, comme les primaires; tarses, doigts et ongles, noirâtres; le doigt du milieu beaucoup plus long que les autres. — Longueur totale du bec, 2 cent. 6 millim. *Id.* de la queue, 20 cent. *Id.* des tarses, 4 cent. 2 millim.

Nous avons reçu cette espèce du Gabon, où elle est assez abondante parmi les grands bois; elle se rencontre assez souvent par petites bandes de huit à dix, se nourrit principalement de baies. Son cri est plaintif.

Cet oiseau ressemble entièrement à celui du Sénégal. Nous n'avons observé aucune différence entre les sexes ni avec les individus rapportés du Sénégal.

La distinction des deux espèces avait été indiquée, avec d'excellents détails, par M. C.-O. Gorgon, chirurgien militaire anglais, dans des notes sur des oiseaux recueillis par lui sur la côte occidentale d'Afrique, dans l'expédition anglaise du Niger, dont les résultats furent publiés en 1848, et ont été depuis reproduits dans les *Contributions ornithologiques* de sir W. Jardine, 1849.

CHALCITES SMARAGDINEUS, Swains., Nat. libr. p. 491.
— *Chrysococcyx smaragdineus*, Bonap., Consp. av., pag. 405, sp. 4.

Mâle. Bec assez long, voûté, plus large que haut à la

base, noirâtre ; toute la face et la tête, menton, gorge, cou, dos, croupion, poitrine et partie supérieure des rectrices, d'un vert métallique des plus brillants, à plumes squammeuses sur le front ; abdomen, flancs, cuisses, région anale et tectrices inférieures d'un jaune vif sans taches ; queue longue, étagée, en dessous, d'un vert noirâtre, rayée et terminée de blanc, à l'exception des quatre médianes ; ailes longues, pointues, à troisième rémige la plus longue ; tectrices supérieures d'un vert métallique brillant ; tectrices inférieures d'un jaune pâle ; rémiges vert métallique brillant dans leur partie supérieure, les secondaires seules d'un jaune pâle terminé de noirâtre ; tarses légèrement emplumés, d'une teinte plombée, de même que les doigts ; ongles crochus et noirâtres. — Longueur totale du bec, 2 cent. 2 millim. *Id.* de la queue, 2 cent. 2 millim. *Id.* des tarses, 1 cent. 7 millim.

Femelle. Tout le corps, en dessus et en dessous, d'un brun cuivré plus ou moins roussâtre, rayé de fauve et tirant sur le jaune à l'abdomen ; les rectrices médianes d'un brun cuivré, les suivantes fortement lavées de rouge brun avec des taches vert cuivré, les trois latérales de chaque côté blanches, tachées de vert cuivré foncé, et terminées de blanc.

La seule différence qui existe entre cet oiseau du Gabon et celui du Sénégal consiste dans la longueur de la queue, qui est plus courte dans le premier.

Cette espèce n'arrive au Gabon que vers le printemps, pour disparaître avant l'hiver. Elle se nourrit principalement de larves et de chenilles qu'elle recherche parmi le feuillage épais des grands arbres, où elle se tient presque toujours cachée, étant d'un naturel très-méfiant.

TRACHYPHONUS LURPURATUS, J. et Ed. Verreaux. Ex Afr. occ., Gabon.

Niger, uropygio concolore ; subtus plumis apice sulphureis ; sincipite, superciliisque protractis purpureo badiis ; gula, juguloque nigro-purpurascens, plumis acuminatis apice albis ; vittâ

pectorali rubrà; tectricibus alarum minoribus corpore proximioribus candidis; rostro flavo; pedibus nigris.

Bec plus haut que large, voûté, jaune; front, sourcils et vertex rouge pourpré, avec quelques soies rigides et noires à la base; occiput à plumes écailleuses d'un noir luisant; région oculaire nue, paraissant avoir été jaune; joues à plumes échancrées vers leur extrémité, d'un brun rouge pourpre, terminées d'un blanc argenté; région parotique de même couleur, mais le pourpre plus abondant; occiput, derrière du cou et tout le dessus du corps d'un noir luisant, à plumes écailleuses au bas du cou et sur le dos, et un peu plus ternes sur le croupion; poitrine traversée par une bande rouge assez étroite; les plumes composant cette bande noires à leur base, puis rouges, et terminées de jaune soufré; abdomen, flancs, cuisses et région anale, de cette dernière couleur, chaque plume également noirâtre à sa base; queue assez longue, arrondie, composée de dix rectrices noires; ailes courtes, amples, à cinquième, sixième et septième rémiges les plus longues; petites tectrices supérieures noires, mais blanches à leur base, laissant apparaître une tache blanche assez grande sur chacune d'elles; rémiges noires; tarses et doigts plombés; ongles légèrement courbés, bruns. — Longueur totale du bec, 5 cent. *Id.* de la queue, 10 cent. *Id.* des ailes, 10 cent. 8 millim. *Id.* des tarses, 2 cent. 7 millim. *Id.* du doigt externe, 2 cent.; de l'interne, 1 cent. 5 millim. *Id.* du doigt postérieur externe, 1 cent. 6 millim.; de l'interne, 8 millim. *Id.* de l'ongle antérieurement, 8 millim.; intérieurement, 5 millim. *Id.* de l'ongle postérieurement, 1 cent. 7 millim.; intérieurement, 8 millim.

Cette description a été prise sur un sujet très-adulte, et indiqué comme mâle. Dans un second, qui faisait partie du même envoi, le front et le sourcil prolongé sur les parties latérales du cou, et d'un rouge pourpre, étaient plus clairs, et les couvertures supérieures caudales avaient une petite bordure jaune soufre.

Cette espèce fréquente les grands bois, où elle vit par petites troupes, et se nourrit d'insectes.

BARBATULA ATROFLAVA, Bonap. — *Bucco atroflavus*, Blumemb. — *Erythronotus*, Cuv. — *Megalaima atroflava*, Sparm. act. succ. XVIII, f. 9. — Ex Afr. occ., Guineâ.

Nigro-coracina; subtus viridi-flavâ; loris albidis; genis flavo tri-lineatis; alis fuscis, flavo variis; uropygio coccineo.

Bec de moyenne longueur, plus haut que large, garni à sa base de soies nombreuses, longues et rigides, s'étendant aux trois quarts du bec, d'un noir plombé; front blanc jaunâtre, suivi de noir; sourcils jaune soufre, naissant au-devant de l'œil et aboutissant à une autre ligne jaune qui se trouve derrière et borde la partie supérieure de la région parotique; vertex, occiput, derrière du cou, partie antérieure de la région parotique et joues d'un noir luisant; celles-ci bordées supérieurement d'une bande jaune qui va se joindre à la précédente; menton jaune soufré; gorge, devant du cou, dessous du corps et dos jaune olive; croupion d'un beau rouge; queue courte et arrondie; tectrices supérieures noires, inférieures olive; rectrices noires, les latérales bordées d'olive; ailes moyennes, les troisième, quatrième et cinquième rémiges les plus longues; petites tectrices moyennes supérieures et scapulaires noires; les moyennes jaune olive; tectrices inférieures blanchâtres; rémiges primaires d'un brun noirâtre, blanchâtre sur la plus grande partie des barbes internes; les secondaires brun noirâtre bordées de jaune olive dans leur première partie, blanchâtres dans le reste; tarses et doigts plombés; ongles bruns. — Longueur totale du bec, 2 cent. *Id.* de la queue, 3 cent. 5 millim.

Cette espèce fréquente les grands bois, où elle se nourrit d'insectes, principalement de larves, qu'elle recherche sous les écorces.

BARBATULA FLAVIMENTUM, J. et Ed. Verreaux. Ex Afr. occ.

Minima; nigro-virens; subtus virens, mento flavo; capistro,

loris et genarum vittis flavis; alis nigro flavo-variis; uropygio flavo-aurantio.

Bec plus court que la tête, garni à sa base de nombreuses soies noires s'étendant aux trois quarts de sa longueur, noirâtre; front jaune pâle, puis noir glacé de vert; sourcils jaunes; vertex, occiput, derrière du cou et dos noir, glacé de vert; freins et menton jaune pâle; joues noires; région parotique noire, bordée de jaune pâle sur les parties supérieure et postérieure, mais bordée d'un peu de blanc au-dessous; gorge, cou, et tout le dessous du corps gris, fortement nuancé de jaune olivâtre, un peu plus pâle à la région anale; queue courte et arrondie; rectrices noirâtres dans le haut, gris brunâtre vers le bout, légèrement bordées de jaune doré; ailes grandes, amples, à quatrième et cinquième rémiges les plus longues; tectrices supérieures noires, bordées de jaune d'ocre; inférieures blanchâtres; rémiges noirâtres, les secondaires bordées de jaune d'ocre et de vert; tarsi et doigts plombés; les deux doigts externes les plus longs, le pouce très-petit; ongles légèrement crochus, bruns. — Longueur totale du bec, 1 cent. 55 millim. *Id.* de la queue, 2 cent. 4 millim. *Id.* des tarsi, 1 cent. 5 millim.

Cet individu, dont nous ignorons le sexe, mais qui paraissait très-adulte, a été tué dans les grands bois, où il chassait aux insectes.

BARBATULA LEUCOLAIMA, J. et Ed. Verreaux. Ex Afr. occ.

Minor: nigro-coracina; subtus flavida anticè albâ; genis-albo-vittatis; alis nigris, flavo variis; uropygio flavissimè viridi.

Bec un peu plus court que la tête, déprimé à sa base, garni de soies noires qui atteignent presque à l'extrémité, noir; front blanc; vertex, occiput, derrière du cou et dos noirs; sourcils blancs, s'étendant jusqu'en arrière de la région parotique et descendant sur les côtés du cou; région oculaire parotique et joues noires, celles-ci entourées de blanc; menton, gorge et cou blancs, cette couleur

passant au gris sur la poitrine, et au jaune lavé de gris tout le reste du dessous du corps ; croupion jaune soufré ; queue moyenne, arrondie ; tectrices supérieures noires, les inférieures d'un gris olivâtre ; rectrices noirâtres, les latérales légèrement bordées de jaune ; ailes assez longues, à troisième, quatrième, cinquième et sixième rémiges les plus longues ; tectrices supérieures noires, les moyennes frangées et terminées de jaune olive ; tectrices inférieures blanches ; rémiges primaires noirâtres, bordées d'olivâtre à leur partie supérieure ; les secondaires de même couleur et bordées d'olivâtre et de jaune olive, leur partie inférieure blanchâtre ; tarses et doigts plombés ; les deux doigts externes les plus longs, le pouce très-petit ; ongles assez longs et crochus, noirâtres. — Longueur totale du bec, 1 cent. 7 millim. *Id.* de la queue, 2 cent. 7 millim. *Id.* des tarses, 1 cent. 5 millim.

Cette description a été prise sur un sujet paraissant parfaitement adulte, mais dont nous ignorons le sexe ; nous l'avons comparé à un autre individu provenant du Sénégal, qui n'offrait aucune différence.

HALCYON (CANCROPHAGA) BADIA, J. et Ed. Verreaux. Ex Afr. occ.

Rufo-badia ; subtus alba ; uropygio, speculo alarum caudaque cæruleis ; rostro rubro ; pedibus cinereis.

Bec rouge, aussi large que haut, à carène peu marquée ; mandibule supérieure tranchante et à bords rentrants ; mandibule inférieure renflée, fortement retroussée en dessous ; front, tête, joues et tout le dessous du corps roux brun, à l'exception du croupion, qui est d'un vert aigue-marine des plus vif et des plus luisant ; en dessous blancs, les flancs exceptés, qui sont roux brun ; queue moyenne, légèrement arrondie ; couvertures supérieures noires, inférieures blanches ; rectrices en dessus vert aigue-marine, terminées de noir, en dessous noires ; ailes assez allongées, amples, à troisième, quatrième et cinquième rémiges les plus longues ; rémiges primaires en dessus noires,

en dessous blanches à la base, noires dans le reste; secondaires noires en dessus, mais plus de la moitié des barbes externes d'un vert aigue-marine plus terne que le reste, formant une grande tache en miroir lorsque l'aile est fermée; en dessous, blanches à leur base et noires dans le reste; tarses, doigts et ongles brun rougeâtre et sale; le doigt externe soudé dans la moitié de sa longueur; les ongles très-longs, comprimés, et fortement crochus. — Longueur totale du bec, 5 cent. *Id.* de la queue, 5 cent. 5 millim. *Id.* des ailes, 9 cent. 5 millim. *Id.* des tarses, 4 cent. 2 millim. *Id.* du doigt externe. 4 cent. 5 millim.; du médian, 4 cent. 5 millim.; de l'interne, 4 cent. *Id.* du pouce, 7 millim.

Cette espèce est fort rare dans les forêts du Gabon, où elle chasse aux insectes. On ne la rencontre qu'isolée.

HALCYON CINEREIFRONS (CANCROPHAGA), Bonap. — *Alcedo cinereifrons*, Vieill. — *Halcydon torquata*, Sw., Gal. des Ois., tab. 187. Ex Afr. occ.

A. *Cancrophaga Senegalensi*, statura major et pectore cœruleo distinctissima; maxillâ pedibusque rubris, mandibulâ nigrâ.

Bec long, fort, plus haut que large, à mandibule supérieure rouge, noire à sa base près de la commissure, et brune à l'extrémité; mandibule inférieure noire; front, sourcils, vertex et occiput gris, glacé de vert plus ou moins foncé; région oculaire antérieure et postérieure noire; région oculaire inférieure jaune; région parotique, cou, poitrine, croupion vert aigue-marine, cette dernière partie recouverte par les longues plumes noires des scapulaires; menton, gorge et tout le dessous du corps, à l'exception de la poitrine, blanc, glacé d'aigue-marine sur les flancs; queue moyenne, arrondie; tectrices supérieures vert aigue-marine plus foncé; inférieures blanches, glacées de la même couleur; rectrices vert aigue-marine foncé en dessus, noires en dessous; ailes assez longues, amples, la quatrième rémige la plus longue; tectrices supérieures d'un noir profond; inférieures blanches, avec une grande

tache noire; rémiges supérieures noires, bordées de vert aigue-marine foncé, terminées de noir; inférieures noirâtres, et blanches à la base; tarses et doigts rouges; ongles bruns. — Longueur totale du bec, 6 cent. 4 millim. *Id.* de la queue, 7 cent.

Cette description a été prise sur un sujet très-adulte indiqué comme mâle : sa coloration générale était plus vive que sur les sujets venant ordinairement du Sénégal. Comme les autres, il se nourrit d'insectes.

HALCYON (*Cancrophaga*) SENEGALENSIS, Bonap. — *Alcedo senegalensis*, Lin. — *Ipsida senegalensis major*, Br. — *Dacelo senegalensis*, Less., pl. col., 594, Zool. ill., f. 27. Ex Afr. occ.

Minor : maxillâ rubrà ; mandibulâ pedibusque nigris.

Bec long, robuste, à mandibule supérieure rouge, brune à sa pointe et sur une partie de sa longueur; mandibule inférieure noire; front blanchâtre sur les côtés, gris brun sur le reste; sourcils grisâtres; vertex, occiput et derrière du cou gris brun, celui-ci plus foncé et glacé de vert; région oculaire antérieure noirâtre; inférieure, postérieure jaune, et région parotique grisâtres; menton blanc; gorge et devant du cou blanc grisâtre; dos et croupion vert aigue-marine foncé, cette couleur cachée sur le dos par les longues plumes vert brun sale des scapulaires; poitrine d'un gris blanc vermiculé, glacé de vert; ventre blanchâtre; flancs gris blanc vermiculés de brun; cuisses et région anale blanches; queue moyenne, arrondie; couvertures supérieures vert aigue-marine très-foncé à leur partie supérieure, terminées de noir, noirâtres à leur partie inférieure; ailes assez longues, amples, à troisième rémige la plus longue; tectrices supérieures noires, les inférieures blanches, avec une petite tache noire sur les grandes; rémiges primaires, en dessus, noires, et vert aigue-marine à la base; en dessous, blanches à la base, noires sur le reste; secondaires vert aigue-marine en dessus, blanches en dessous, et terminées de noir; tarses, doigts et ongles noirs.

Notre description a été prise sur un jeune mâle qui ne nous a offert aucune différence tranchée avec les individus provenant du Sénégal.

Cette espèce fréquente les bois, où elle se nourrit principalement d'insectes.

ALCEDO QUADRIBRACHYS, Temm. Ex Afr. occ.

Cyanea, plumis capitis nigro-arcuatis ; subtus fulvo-castanea, gula albicante ; pectoris lateribus cyaneis ; remigibus fuscis ; rectricibus nigro-azureis ; rostro nigro, pedibus rubris.

Bec noir, long, plus haut que large, à carène très-vive, terminé de blanchâtre ; front, sourcils, vertex et occiput d'un bleu foncé, rayé transversalement de couleur plus foncée noirâtre ; région oculaire, joues et région parotique blancs ; freins jaunâtres ; menton et gorge blanc sale ; derrière du cou, dos, croupion et rectrices bleus, cette couleur se montrant plus claire et plus luisante sur le dos ; tout le corps, en dessous, à partir de la gorge, roux canelle ; côtés du cou bleus, avec une tache d'un blanc fauve ; queue courte, arrondie ; ailes moyennes, à deuxième et troisième rémiges les plus longues ; tectrices supérieures bleu foncé, plus clair vers le bout ; inférieures roux canelle ; rémiges, en dessus, noir bleu foncé ; en dessous, brunes ; tarses et doigts rougeâtres ; ongles bruns. — Longueur totale du bec, 3 cent. 4 millim. *Id.* de la queue, 5 cent. 5 millim. *Id.* des ailes, 8 cent.

Cette espèce se nourrit de poissons, qu'elle pêche en plongeant comme fait notre Martin-pêcheur.

La femelle ne diffère du mâle que par la base de la mandibule inférieure, qui est rougeâtre.

Le jeune diffère par sa taille, un peu moindre ; par toute la partie supérieure du dos et le croupion, d'un vert bleu, ainsi que par la coloration de la poitrine, dans la base des plumes, toutes étant, comme dans l'adulte, d'un blanc pur à la base, puis rousses, se trouve terminée de bleu, ou, pour mieux dire, d'un glacé bleu qui laisse entrevoir

le roux; le bleu des autres parties du corps est un peu plus foncé que dans l'adulte.

ALCEDO LEUCOGASTRA, Fraser.

Bec long, plus haut que large, rouge; front, vertex et occiput bleus, rayé de bleu plus foncé; les parties latérales du front d'un roux vif, ainsi que les sourcils, les côtés du cou, dont le milieu porte une tache blanche, les régions oculaire et parotique, les joues, les côtés de la poitrine et les flancs; derrière du cou bleu foncé, glacé de bleu plus clair; le dos et le croupion d'un beau bleu brillant; tout le dessous du corps blanc au milieu; queue courte, arrondie; rectrices d'un noir bleu en dessus, noires en dessous; ailes courtes, à troisième rémige la plus longue, bordées de roux; rémiges primaires noires; secondaires noires, lavées de bleu foncé; tarses, doigts et ongles rouges. — Longueur totale du bec, 5 cent. 8 millim. *Id.* de la queue, 2 cent. 5 millim. *Id.* des ailes, 5 cent. 5 millim.

Cette espèce fréquente les rivières, où elle pêche les petits poissons.

MEROPS BICOLOR, Daudin. — *Malabaricus*, Shaw., Ann. Mus. II, tab. 52. — 4. N. misc., tab. 74. — Levaill., Guép., tab. 5. — Vieill., Gal. Ois., tab. 186. — Ex Afr. occ. Angola, Gabon.

Cinereo-fuscus; subtus coccineus; taniâ oculari nigrâ; vittâ mandibulari albâ.

Bec noir, légèrement arqué; front, tête et tout le dessus du corps gris foncé, à l'exception du croupion, qui porte une teinte rosée; région oculaire noire; joues blanches; en dessous, d'un beau rose; les flancs lavés de brun, et les cuisses brunes; queue légèrement fourchue; les rectrices, en dessus, rouge brun, à tiges noires, échan-crées vers leur extrémité; en dessous, brun noirâtre, à tiges brunes; les deux médianes longues et pointues; ailes longues, pointues, la première rémige la plus longue; petites tectrices supérieures gris brun foncé; moyennes, d'un brun beaucoup plus clair; scapulaires lavées de rouge;

petites tectrices inférieures brun noirâtre, les grandes d'un brun rougeâtre; rémiges primaires noires en dessus, gris foncé, terminées de noir, échancrées à leur extrémité, les plus rapprochées du corps d'un gris glacé de vert; en dessous, gris noirâtre; tarses et doigts brun clair; ongles noirs, courbés, crochus et très-acérés. (*Mâle très-adulte.*) — Longueur totale du bec, 4 cent. 5 millim. *Id.* de la queue, 9 cent. *Id.* des rectrices médianes, 12 cent. *Id.* des ailes, 14 cent. *Id.* des tarses, 1 cent. 5 millim. *Id.* du doigt médian, 1 cent. 4 millim.; de l'externe, 1 cent. 5 millim.; de l'interne, 1 cent.; du pouce, 5 millim. *Id.* de l'ongle médian, 6 millim. 1/2; de l'externe, 5 millim.; de l'interne, 4 millim.; du pouce, 4 millim.

Cette espèce fréquente les grands bois, où elle se retire par petites bandes pour y passer la nuit. Comme toutes ses congénères, c'est au vol qu'elle saisit les insectes qui servent à sa nourriture; elle fait son nid dans des trous qu'elle creuse ou qu'elle trouve tout faits le long des berges. Il n'existe aucune différence entre les sexes; le jeune est d'un rose plus pâle.

MELLITOPHAGUS CYANIPECTUS, J. et Ed. Verreaux. l. x Afr. occ. Gabon. — *Similis M.* Lafresn., Guérin. — *Lefeburei*, O. Des Murs. — *Erythropterus*, Ruppell.

Sed valdè minor, fasciâ pectorali, multò latiore: abdomine flavo nec castaneo-cinnamomeo; caudâ aequali et pectore latè cyaneo a *M. erythroptero* diversus.

Bec plus long que la tête, déprimé vers la base, noir, garni de quelques poils moins rigides à la base de la commissure; tête et tout le dessus du corps d'un vert-pré plus clair et avec une légère teinte blanche sur les sourcils; régions oculaire et parotique noires; joues jaunes, bordées de blanc; menton et gorge jaune vif, devant du cou recouvert d'une large plaque d'un bleu foncé; poitrine ornée d'une plaque roux marron; tout le reste du dessous du corps d'un vert jaunâtre; queue carrée, ample; les cinq rectrices de chaque côté, en dessus, canelle

claire, à partir de leur base jusqu'aux deux tiers de leur longueur, traversées par un ruban noir et terminées de blanchâtre; ailes longues, à troisième rémige la plus longue; scapulaires vert-pré, avec une nuance de bleu; rectrices inférieures fauves; rémiges primaires, en dessus, vert olivâtre, terminées de brun noirâtre; en dessous, brunes et fauves; secondaires, en dessus, canelle, puis noires et terminées de gris olive; en dessous, fauves; tarses, doigts et ongles bruns. — Longueur totale du bec, 5 cent. 2 millim. *Id.* de la queue, 6 cent. *Id.* de l'aile, 9 cent. *Id.* des tarses, 8 cent. *Id.* du doigt externe, 4 cent.; du médian, 4 cent. 4 millim.; de l'interne, 8 millim.; du pouce, 6 millim. *Id.* de l'ongle externe, 4 millim.; du médian, 5 millim.; de l'interne, 5 millim. 1/2; du pouce, 5 millim.

La femelle ne diffère que par le bleu moins vif, le demi-coillier marron, moins large; la partie inférieure plus verdâtre, et toutes les parties supérieures plus lavées de bleu.

Cette espèce fréquente les lieux marécageux, où elle vit par petites troupes. Se nourrit d'insectes qu'elle saisit au vol.

EURYSTOMUS AFRA, Bonap. — *Coracias afra*, Lath. — *Colaris afra*, Cuv. — *purpurascens*, Wagl. — *Eurystomus purpurascens*, Dum. — *rubescens*, Vieill., Swains. — *afra*, Steph., Levaill., Parad., tab. 55; Shaw., Nat. misc., tab 401.

Bec jaune; tête, joues, menton, gorge et cou roux violacé, le violet plus vif sous les sourcils; derrière du cou, dos et croupion roux, fortement lavé de vert sur cette dernière partie; poitrine, ventre et flancs violets; cuisses et région anale d'un vert pâle; queue assez longue, échan-crée; couvertures supérieures d'un vert bleu, les inférieures d'un vert clair; rectrices, en dessus, vertes, largement terminées de bleu foncé; les médianes d'un vert bleu également foncé; en dessous, d'un vert chair, et noirâtre

vers l'extrémité ; ailes longues, à seconde rémige la plus longue, le pourtour de l'aile bleu ; tectrices supérieures rousses ; inférieures mélangées de violet et de vert clair ; rémiges primaires, en dessus, bleues, bordées de vert bleu et terminées de noirâtre ; en dessous, vert brun, terminées de noirâtre ; secondaires échancrées en dessus, d'un bleu foncé ; en dessous, d'un vert sale, toutes terminées de noirâtre ; tarses et doigts bruns ; ongles noirâtres. — Longueur totale du bec, 5 cent. 6 millim. *Id.* de la queue, 10 cent. *Id.* de l'aile, 18 cent. *Id.* des tarses, 1 cent. 8 millim.

Cette description a été prise sur un sujet mâle adulte. On remarquait sur la gorge une plume d'un blanc lavé de vert pâle. Cette coloration n'est-elle qu'accidentelle, ou le jeune a-t-il cette nuance sur la gorge ?

Nous ne trouvons, entre cet oiseau et un individu du Sénégal que nous avons sous les yeux, d'autre différence que dans la dimension des ailes et de la queue ; ainsi, dans ce dernier, les ailes ont 17 centimètres, et la queue en a 9.

IXOS ASHANTEUS, Bonap. Ex Afr. occ.

Fusco-cinereus ; capite nigricante ; abdomine sordidè albo ; crisso flavido.

Bec moyen, voûté, à mandibule supérieure légèrement échancrée, noir, et garni de quelques soies rigides à la base ; tête et corps, en dessus, bruns ; en dessous, d'un brun un peu plus clair ; abdomen, cuisses et région anale blancs ; freins noirâtres ; queue plutôt longue, arrondie ; ailes assez allongées, amples, à quatrième et cinquième rémiges les plus longues ; tarses, doigts et ongles noirs. — Longueur totale du bec, 2 cent. 4 millim. *Id.* de la queue, 8 cent. *Id.* des ailes, 9 cent. 3 millim.

Cette espèce se rapproche beaucoup de celle de la Nubie égyptienne, connue sous le nom d'*Irsinoé*. Cependant, la tête est moins brune, ou plutôt moins foncée que dans cette dernière espèce. Notre oiseau fréquente les grands

bois, où il se nourrit d'insectes et de baies. On en rencontre, le plus souvent, plusieurs ensemble.

(La suite prochainement.)

ETUDES SUR les types peu connus du Musée de Paris, par M. le Docteur PUCHERAN. — Cinquième article. (*Echassiers.*)

C'est à regret que nous nous voyons forcé de mettre un certain intervalle entre la publication des divers articles consacrés à l'étude des types ornithologiques du Musée de Paris. Mais ces délais sont nécessairement inhérents à la nature d'un tel travail, travail qui oblige celui qui s'en occupe à scruter d'une manière suivie et attentive toutes les descriptions spécifiques données par les auteurs, afin d'émettre un jugement le moins erroné possible sur les déterminations de ses devanciers. Cette marche est peut-être lente, mais elle est sûre; en la suivant, tout notre désir est de contribuer à établir le système ornithologique sur des bases plus durables et plus solides. Dans ce but, nous avons successivement passé en revue les Rapaces diurnes et nocturnes, ainsi que les Palmipèdes. Le présent travail va présenter le résultat de nos observations relatives aux Echassiers, et nous suivrons, pour eux, la direction que nous avons déjà suivie pour les divers ordres de la classe des oiseaux dont il vient d'être question.

A. Types de M. Cuvier.

Le premier dont nous ayons à nous occuper, c'est *Ois torquata*, espèce indiquée, mais non décrite dans le *Règne animal* (1), et à laquelle M. Lesson (2) n'a consacré que quelques lignes. Les types sont deux individus mâles et

(1) 2^e édit, vol. I, page 499, note 1.

(2) Trait. d'Ornith., page 528.

un troisième femelle, tous les trois originaires de l'Afrique australe, et provenant du voyage de Delalande. Le mâle est noirâtre foncé sur le dessus de la tête jusqu'au niveau de la partie postérieure de l'œil; à cette plaque noire en succède une seconde d'un gris cendré, qui se termine inférieurement à une tache noire, ayant la forme d'un triangle renversé, et qui occupe la partie supérieure de l'arrière du cou. Une bande verticale blanche, et tout-à-fait latérale, sépare cette tache d'une seconde, douée de la même couleur, mais de forme pentagonale, qui occupe le haut du devant du cou, au-dessous du menton, qui est d'un blanc lavé de fauve. Une tache longitudinale d'un cendré foncé occupe le dessous de l'œil; mais le sourcil et les autres parties latérales de la tête sont fauve clair. Deux couleurs occupent le cou; sa partie postérieure et la portion voisine de la région latérale sont rousses; le reste est d'un cendré bleuâtre clair, qui se termine en s'élargissant sur le milieu fauve roux du thorax, dont certaines plumes latérales offrent le pointillé noir ondulé si fréquent dans les Outardes. Le reste des parties inférieures est blanc, faiblement lavé de fauve. Sur les parties supérieures, tout l'espace interalaire offre, sur un fond de coloration noire, des zig-zags et des points d'un blanc fauve. C'est le même dessin qui occupe le dessus des rémiges secondaires; mais ici il forme de grands espaces quadrangulaires, séparés les uns des autres par des bandes transversales noires. Une disposition semblable est présentée par les couvertures caudales supérieures et les rectrices médianes; mais, sur ces parties, c'est plutôt le fond de coloration qui est roux. Quant aux rectrices latérales, elles portent avant leur extrême pointe une grande tache transversale noire; au-dessus s'en trouve une seconde, pointillée de noir sur un fond fauve, principalement en dedans. Le reste de la penne, isolé de cette avant-dernière tache par un petit liseré noir, est roux en dehors, fauve en dedans: dans cette dernière partie, les points noirs se mani-

festent et se condensent vers le liseré terminal, au-dessus duquel ils forment une petite tache. Les rémiges primaires sont presque en totalité noires et bordées de fauve en dedans dans leur moitié supérieure; à leur face inférieure, le fauve descend d'autant plus bas que la rémige est plus externe. Les couvertures alaires supérieures sont formées de plumes rousses pointillées de noir : comme leurs extrémités sont à peu près unicolores, il en résulte sur l'aile une bande oblique de la même couleur. Les couvertures alaires inférieures sont blanchâtres; pour les caudales inférieures, c'est un blanc lavé de roux, et leurs extrémités sont rousses, mais très-peu pointillées de roux. La partie nue des jambes et les tarses sont jaunâtres : cette couleur est plus foncée sur les écailles des doigts. Les ongles sont couleur de corne. Le bec est noirâtre en dessus, à la mandibule supérieure, et à l'inférieure seulement à l'extrémité. La femelle diffère du mâle, 1° par une taille moindre; 2° par le mode de coloration du dessus de la tête, qui, au lieu d'être noire, est transversalement pointillée de fauve clair; 3° par la moindre étendue de la tache noire de l'arrière du cou; 4° par l'absence de la tache noire de l'avant de cette même région, qui, au lieu d'être d'un cendré bleuâtre clair, est d'un roux transversalement piqueté de points noirâtres.

Les dimensions du plus grand de nos mâles sont les suivantes : Longueur du bout du bec à l'extrémité de la queue (prise directement), 49 cent. — *Id.* de la queue (mesurée en dessous), 45 c. — *Id.* du tarse, 9 c. — *Id.* du doigt médius (l'ongle y compris), 55 millim. — *Id.* du bec (en suivant la courbure), 52 millim.

Cette Outarde nous semble devoir constituer une espèce. M. G.-R. Gray l'a bien à tort considérée comme synonyme d'*Otis Vigorsii*, Sw. (*Otis scolopacea*, Temm.), dont elle se sépare par les teintes plus uniformément rousses de son plumage. Ses rapports sont plus intimes avec l'*Otis*

Rhaad, tel que M. Ruppell (1) l'a récemment déterminé; mais, chez ce dernier type, les écailles, qui forment, en avant, le réseau des tarses, ont plus de grandeur et d'étendue.

2° *Otis gularis*. — C'est un jeune mâle d'*Otis aurita*, Lath., ainsi que l'a déjà dit M. Lesson (2), et que l'a admis M. Gray. Nous ne voyons, par cela même, nul motif d'entrer à son sujet dans aucun détail.

3° *Rallus bicolor*. — C'est, comme l'a déjà encore dit M. Lesson (3), et comme l'a admis M. Gray, *Gallinula caesia*, Spix (4); il nous semble seulement que le nom donné par Spix doit constituer un synonyme et céder la place à celui de M. Cuvier.

4° *Rallus gularis*. — Nous avons déjà ailleurs (5) fait connaître cette espèce, qui est olivâtre en dessus, flammé-chée de noirâtre, cette couleur occupant le centre de la plume. Une large tache blanche couvre, à partir du menton, la partie inférieure du cou. Le dessus de la tête et la zone médiane du dessus du cou sont de couleur vert très-foncé, un peu lavé de rougeâtre. Le lorum, les soureils, les côtés du cou, le thorax, l'abdomen, jusqu'à l'insertion des membres et à leur intervalle de séparation, sont rouge bai. Le reste du dessous du corps est d'un vert olive très-foncé. On y voit quelques petites bandes transversales blanches; ces bandes sont fauves sur les plumes qui couvrent la jambe. Les couvertures caudales inférieures sont colorées comme le dessous du corps, les plus terminales sont d'un blanc fauve. Les plumes alaires sont noires en dessus comme en dessous; leurs couvertures inférieures

(1) Museum Senckenbergianum, zweiter Band, p. 230.

(2) Zoologie du voyage de M. Bélanger aux Indes orientales, p. 278.

(3) Traité d'Ornith., page 536.

(4) Avium Brasiliensium species novæ, pl. 95.

(5) Rev. Zool., 1845, p. 278.

sont fasciées transversalement de blanc. Les pattes sont couleur de corne.

Le type de cette description est un de ceux de M. Cuvier. Originaire de l'île Maurice, il a été donné à notre collection nationale par M. Mathieu. Une note que nous trouvons sous le plateau nous apprend que cet individu, trouvé dans un bassin d'eau douce, a l'iris couleur de feu, la base du bec rose, surtout à la partie inférieure, et qu'il a de la peine à voler.

Les dimensions sont les suivantes : Longueur du bout du bec à l'extrémité de la queue (prise directement, le bec étant tourné en haut), 265 millim. — *Id.* de la queue (mesurée en dessous), 5 cent. — *Id.* du tarse, 45 millim. — *Id.* du doigt médius (l'ongle y compris), 48 millim. — *Id.* du bec (en suivant la courbure), 57 millim.

Ce Rale habite également l'île de Madagascar. Un individu envoyé par M. Bernies diffère du précédent par la teinte plus claire des parties dorsales, par moins de taches noires sur ces régions, et par la teinte plus foncée des couleurs rouges. Tout le dessus du cou est rouge, aussi bien que le haut de la tête. De nouvelles observations sont nécessaires pour savoir si ces différences sont le résultat de variations locales ou de variations individuelles. Mais, quoi qu'il en soit, il nous semble impossible de séparer génériquement cette espèce des *Rallus philippensis* et *striatus*, et d'en faire un *Eulabeornis*, comme l'a récemment proposé M. Gray.

5° *Rallus lineatus*. — Cette espèce, établie d'après un individu originaire de Manille et donné par M. Dussumier, en novembre 1820, et dont M. Lesson (1) a esquissé la caractéristique en quelques lignes frappantes d'exactitude et de vérité, ne diffère pas, ainsi du reste que M. Gray l'a admis, d'*Eulabeornis torquatus* (*Rallus torquatus*, L.).

6° *Rallus pectoralis*. — Ce Rale, une des plus petites

(1) Loc. cit., page 536, n° 44.

espèces du genre, est blanc sur le menton, gris cendré sur la gorge, les côtés du cou et la moitié antérieure de l'abdomen, dont la moitié postérieure est noire, fasciée de blanc. La tête est flamméchée de noir et de roux ; un sourcil roux part de la base du bec, et, passant au-dessus de l'œil, vient aboutir à une tache de la même couleur qui se trouve occuper le dessus du cou. La région dorsale est noire, flamméchée de vert olive. Les rémiges sont, en dessus, d'un brun un peu olive, et noirâtres en dessous, ainsi que leurs couvertures inférieures ; les couvertures supérieures sont noires et pointillées de blanc. Cet individu, provenant de l'expédition aux terres australes de Péron et Lesueur, mesure 164 millim. du bout du bec à la base de la queue, qui n'existe plus. Le bec, grêle, effilé, plus long que la tête, a 37 millim. de longueur. Le tarse a 27 millim. d'étendue ; le doigt médius (l'ongle y compris), 35 millim.

La même espèce (nous pourrions dire le même individu) a été décrite (1) sous ce même nom de *Rale à poitrine grise* (*Rallus pectoralis*), dans le texte des planches coloriées, sur le verso de la page renfermant la diagnose du *Rallus exilis*. Mais c'est une espèce tout-à-fait différente que M. Gould a figurée (2) sous le même nom, dans son magnifique ouvrage sur l'ornithologie de la Nouvelle-Hollande. Nous ajouterons que *Rallus Lewinii*, Swainson, dont

(1) Voici la description de M. Temminck :

« La gorge est blanchâtre ; côtés, devant du cou et poitrine d'un cendré pur ; au-dessus des yeux, un large sourcil qui aboutit sur la nuque à une grande tache de cette couleur (*M. Temminck oublie malheureusement de nous faire connaître la couleur, soit de la tache, soit du sourcil*) ; sur le sommet de la tête, des mèches noires ; dos d'un noir profond, mais chaque plume bordée d'olivâtre clair ; ailes cendrées, variées d'olivâtre et marquées de taches blanches ; queue nulle ; ventre, flancs et abdomen d'un noir rayé de fines bandes blanches ; bec et pieds bruns. — Longueur, à peu près 6 pouces. — Cette espèce vient, dit-on, de l'Océanie. »

(2) Aust. Birds, liv. XXIV.

une figure est ensuite (1) donnée par le même zoologiste, constitue tout simplement un double emploi du *Rallus pectoralis*, Cuv., Temm. Malheureusement, M. Gray a suivi trop fidèlement la fausse voie dans laquelle M. Gould s'était engagé; de sorte que toutes nos rectifications sont applicables à ses déterminations.

7° *Rallus Novæ-Hollandiæ*. — Ce Rale, qui, comme le précédent, provient de l'expédition de Péron et Lesueur, appartient, par la forme de son bec, au groupe d'espèces qui avoisinent le *Rallus pusillus*. Il est vert olive, flamméché de noir sur la tête, le dessus du cou, le dos et les couvertures caudales supérieures; dans ces deux dernières régions, il est, en outre, parsemé de petites taches blanches, répandues sur les bords de chaque plume, dont le centre est occupé par la flammèche noire. Le menton, le dessous du cou, la partie médiane du thorax sont gris cendré. Les parties thoraciques latérales sont plus lavées de vert olive et fasciées de blanc; des bandes de la même couleur sillonnent transversalement toute la région abdominale, dont le fond de couleur est noirâtre, avec une teinte plus rousse sur le milieu. Les ailes sont brunes en dessus, noirâtres en dessous; leur rachis est supérieurement un peu jaunâtre. Les couvertures alaires supérieures sont colorées comme le dos, mais douées d'une teinte plus rousse que celle des plumes dorsales; elles sont, en outre, dépourvues de la flammèche centrale noire qui se voit sur celles-ci. A l'extrémité des couvertures caudales inférieures, colorées comme l'abdomen, se voient quelques plumes blanches.

Les dimensions sont les suivantes : Longueur du bout du bec à l'extrémité de la queue (prise directement), 182 millim. — *Id.* du tarse, 25 millim. — *Id.* du doigt médius (l'ongle y compris), 32 millim. — *Id.* du bec (en suivant la courbure), 22 millim.

(1) Loc. cit., liv. XXXIII.

Cette espèce était bien nouvelle, lorsqu'elle a reçu de M. Cuvier la dénomination que nous venons de faire connaître. Depuis cette époque, elle a été décrite et figurée par M. Gould (1), sous le nom de *Porzana fluminea*, qui, constituant un double emploi, doit, par cela même, commencer, pour ce type, la liste des synonymes.

8° *Rallus castaneus*. — Ce type, indiqué comme originaire du Brésil, et provenant d'un échange fait par le Musée de Paris avec M. Laugier, en avril 1824, est remarquable par son uniformité de coloration. Il est brun foncé sur le dessus de la tête et du cou, avec un peu de roux vif sur les lorums, d'un roux terne sur la queue, ses couvertures supérieures et la région dorsale : cette teinte s'éclaircit et devient plus vive sur les couvertures alaires supérieures. Le menton est blanc dans une fort petite étendue, et ce blanc devient bientôt lavé de roux clair, couleur dominante et unique du dessous du cou, du thorax, de l'abdomen et des couvertures caudales inférieures. Les rémiges sont, en dessus, brunes, et bordées d'un liseré extérieur plus clair ; en dessous, elles sont noirâtres : les couvertures alaires inférieures offrent cette dernière teinte. Le bec, qui, par sa forme, se rapproche de celui de *Rallus fuscus*, L., est brun sur le dos de la mandibule supérieure, jaune verdâtre à la pointe et sur les bords. La mandibule inférieure est, en entier, jaune verdâtre. Le tarse et les doigts sont couleur de corne, les ongles colorés comme le dessous du bec.

Les dimensions de cet individu, qui présente, dans l'état de décomposition de ses plumes dorsales, un caractère vraiment bien particularisé, sont les suivantes : Longueur du bout du bec à l'extrémité de la queue (le lien passant sur le dos), 225 millim. — *Id.* de la queue (mesurée en dessous), 5 cent. — *Id.* du tarse, 55 millim. — *Id.* du doigt

(1) Australian Birds, livraison X.

médus (l'ongle y compris), 57 millim. — *Id.* du bec (en suivant la courbure), 27 millim.

Ce Rale constitue bien une espèce, et nous avons peine à nous expliquer comment M. Lesson (1), trop fidèlement suivi en cela par M. Gray, a pu, le rattachant à la planche 755 de Buffon, la considérer comme ne différant pas du *Rallus Cayennensis* de Gmelin (2). Le Rale marron n'est doué en aucune façon des couleurs vert olive de ce dernier type; il est, en outre, totalement dépourvu des deux taches qu'il porte, et dont l'une, blanche, occupe les côtés de la face; l'autre, rousse; le dessus de la tête.

9° *Charadrius nivifrons*. — Ce Pluvier, qui, par sa taille, est semblable aux *C. hiaticula* et *C. cantianus*, est d'un gris brun, à bords des plumes plus clairs sur la région dorsale. Une grande tache d'un blanc pur et de forme triangulaire s'étend depuis la base du bec jusqu'au bord postérieur de l'œil; elle est suivie d'une bande transversale de couleur brun noirâtre; le reste de la tête est brun. Quelques petits traits bruns remplissent l'espace compris entre le bec et l'œil. Les côtés de la tête sont blancs; on voit seulement une petite tache noirâtre, peu nettement dessinée, au niveau de l'extrémité postérieure de la grande plaque brune du dessus de la tête, dont les plumes se foncent et deviennent plus noirâtres à leur terminaison la plus postérieure, simulant ainsi un commencement de collier dans cette région. Un collier blanc occupe le dessus du cou. Le menton, le dessous du cou, le thorax, l'abdomen, les couvertures alaires et caudales inférieures sont d'un blanc très-pur. Les cinq premières rémiges sont noirâtres à leur face externe; les autres ont du blanc sur cette face jusqu'à un pouce environ de leur extrémité. Elles sont brunes à leur face interne et liserées de blanc sur leur partie médiane. En dessous, elles sont d'un gris blan-

(1) Loc. cit., page 537.

(2) Syst. nat., I, page 718.

châtre ; toutes, du reste, en dessus comme en dessous, ont le rachis blanc et leurs pointes noirâtres. Les couvertures alaires supérieures sont, les plus internes, de la couleur du dos ; celles qui leur succèdent en dehors deviennent plus noirâtres extérieurement, et sont terminées de blanc, de façon à esquisser une petite bande oblique de cette dernière couleur. Les plus extérieures, enfin, et celles qui occupent le fouet de l'aile, sont noirâtres, liserées de blanc à leurs pointes. Les rectrices les plus extérieures sont blanches, les médianes noirâtres, les intermédiaires blanches en entier, sauf une tache noirâtre qu'elles portent avant leur pointe, et qui est surtout étendue en dedans. Le bec est noir, le tarse gris verdâtre, les doigts de cette dernière couleur, mais plus foncée ; les ongles noirs.

Les dimensions de l'individu que nous venons de décrire sont les suivantes : Longueur du bout du bec à l'extrémité de la queue (le lien passant sur le dos), 487 millim. — *Id.* de la queue (mesurée en dessous), 6 cent. — *Id.* du tarse, 26 millim. — *Id.* du doigt médius (l'ongle y compris), 24 millim. — *Id.* du bec (en suivant la courbure), 2 cent.

Cette espèce est originaire du Cap de Bonne-Espérance ; les deux exemplaires types proviennent du voyage du célèbre Delalande. La couleur uniformément blanche de leurs parties inférieures ne permet, suivant nous, de les comparer qu'aux *C. ruficapillus* et *C. pecuarius*. Mais les points de contact cessent bien vite lorsqu'on met le premier de ces Pluviers en présence du *C. nivifrons* ; quant au second, les teintes roussâtres qui occupent sa région thoracique sont de nature à annihiler bien vite toute fusion. En revanche, je crois être dans le vrai, en disant que le *C. leucopolius*, de Wagler, assimilé par Wagler lui-même au *C. marginatus* de Vieillot, constitue tout simplement un double emploi du *C. nivifrons*. Comme Wagler indique que sa description a été faite dans le Musée de Paris, il est même probable que ses types sont les

mêmes que ceux de M. Cuvier. Le renseignement d'habitat que Wagler donne nous semble, en effet, en faire complètement foi.

Cette espèce, d'après ce que je vois dans les notes de M. Jules Verreaux, est commune dans toute la colonie du Cap, où elle vit par troupes, principalement sur les bords de la mer. Elle se nourrit d'insectes et de vers marins. Les colons la nomment *Strand louter*, nom qu'ils donnent indistinctement à tous les oiseaux de rivage. Elle niche sur le sable, pond trois œufs, et c'est en octobre qu'on trouve les jeunes.

40° *Charadrius fuscus*. — Ce nom était autrefois appliqué, dans le Musée de Paris, au *C. Geoffroyi*, Wagl. (*C. Leschenaulti*, Less.). Nous nous bornons, puisque l'erreur se trouve maintenant rectifiée, à confirmer, à ce sujet, l'assertion de M. Lesson.

41° *Charadrius ruficollis*. — Suivant M. Schlégel (1), cette dénomination, attribuée à M. Cuvier, est appliquée dans plusieurs collections à l'espèce décrite par M. Temminck (2) sous le nom de *C. pyrrothorax*. La seule détermination y relative que je trouve dans nos renseignements écrits sous les plateaux est celle de *Pluvier à poitrine rousse*, sans trace aucune de traduction latine. Il y avait autrefois sur l'étiquette, si mes souvenirs sont fidèles, *Pluvier à poitrine rouge*. Or, ce nom est donné à un individu originaire des îles Mariannes (MM. Quoy et Gaimard, Voyage de l'*Uranie*), l'un des types du *C. cirrhepidesmos*, Wagl. (*C. sanguineus*, Less.) (3). J'ai, dès-lors, essayé de voir jusqu'à quel point la description de M. Temminck s'appliquait à celui de nos individus qui paraît être le plus adulte, et j'ai trouvé une concordance extrême, sauf pour ce qui est relatif aux bandes de la tête. Ainsi, la bande

(1) Revue critique des oiseaux d'Europe, 2^e partie, p. 95.

(2) Manuel d'Ornithologie, 2^e édit., 5^e, 4^e part., page 357.

(3) Systema avium. G. Charadrius, spec. 18.

frontale blanche est plus large que celle d'un marron noirâtre qui, au lieu de couvrir le front, ne commence qu'à la base du bec. Je dois avouer, au reste, que le type en question est bien loin d'être en bon état. Mais il m'a semblé utile de faire part des conjectures que j'ai formées au sujet de cette espèce, que, suivant M. Schlégel (1), Wagler aurait confondue avec le *C. Geoffroyi*.

(La suite prochainement.)

RECHERCHES sur les caractères anatomiques des dépendances de la peau chez les animaux articulés, par M. HOLLARD, doct. méd. et sc. (Planche 8.)

La surface d'un très-grand nombre de plantes et d'animaux est plus ou moins couverte de productions additionnelles qui étendent et varient les relations de ces êtres avec le monde extérieur. Chez les plantes, ce sont des poils de diverses sortes ou de petites écailles qui représentent toujours, quelle que soit la simplicité ou la complication de leurs formes, des prolongements du système cellulaire de l'épiderme (2). Les productions en apparence analogues des animaux, les poils, les plumes, certaines écailles, les dents, ont-elles la même origine, et méritent-elles aussi la dénomination de formations épidermiques donnée à la plupart d'entre elles?

Les travaux des anatomistes ont répondu depuis longtemps à cette question, pour ce qui concerne les animaux supérieurs; et si, dans le type qui domine la série animale, la nature des produits pileux, cornés, etc., permet de leur conserver l'épithète d'*épidermiques*; si l'épiderme se prolonge même sur leur surface, leur mode de production établit, en échange, une profonde différence entre

(1) Loc. cit., *id.*, *id.*

(2) Pl. 8, fig. 1.

ces formations appendiculaires et celles qu'on peut leur comparer dans le règne végétal. On sait, en effet, que le poil du mammifère, comme la plume de l'oiseau, au lieu de prolonger simplement l'épiderme voisin, émanent d'un petit sac ou follicule dans lequel ils se forment et restent implantés. Il y a tout au moins, dans ce mode d'origine, substitution d'une fonction spéciale à un simple acte d'extension végétative. Ce dernier procédé, qui suffisait, dans le règne organique inférieur, à fournir les revêtements additionnels de la surface, ne suffit plus chez le mammifère et chez l'oiseau ; en un mot, chez les vertébrés pourvus des parties dont il s'agit ici.

Mais cette différence, indice d'un progrès, comme tout fait de spécialisation, se retrouve-t-elle plus bas, dans le type des animaux articulés, par exemple, qui nous offre aussi un système de productions analogues à celles que nous venons de comparer dans les deux règnes ? Beaucoup d'Entomozoaires sont plus ou moins revêtus de poils ; un certain nombre d'entre eux sont couverts de squammules qui, à l'instar des poils, ne tiennent à la peau que par une de leurs extrémités. Ces poils, ces écailles ne sont-ils que des végétations épidermiques, comme leurs analogues du règne végétal ? ou bien procèdent-ils d'organes spéciaux analogues aux follicules de nos poils ou des plumes ? Telle est la première question que je me suis appliqué à étudier, en reprenant à nouveau l'examen anatomique général des dépendances de la peau. Sa solution nous dira si la différence que je rappelais tout à l'heure entre le poil végétal et le poil du mammifère est une différence générale ou seulement un fait qui se rattache au progrès de l'animalité parvenue à son type le plus élevé.

Si nous commençons par consulter les anatomistes comparateurs sur la nature et l'origine des poils et des écailles des animaux articulés, voici ce que nous disent les plus éminents d'entre eux :

Selon Cuvier, « les poils des Insectes paraissent être une

continuité de l'épiderme, car ils tombent, avec la surpeau, dans la mue, et il en paraît d'autres, aussitôt, qui sont même plus longs que les premiers (1). »

M. de Blainville s'exprime de la manière suivante dans ses *Principes d'Anatomie comparée*, p. 60 : « Quant au système pileux, je ne pense pas qu'il existe jamais (dans les Entomozoaires); il se trouve, il est vrai, bien souvent des prolongements extérieurs, piliformes, mais il me paraît indubitable que ce sont des prolongements du derme lui-même et de l'épiderme. »

M. le professeur Henle, si avantageusement connu par ses savantes études histologiques, nous dit, dans son *Traité d'Anatomie générale* (2) : « Chez les Insectes, les Annelides, et autres animaux sans vertèbres, on trouve des formations rameuses qui ressemblent à des poils, mais qui sont beaucoup plus simples dans l'intérieur. Ce ne sont peut-être que de simples prolongements de cellules, et alors elles n'auraient qu'une simple analogie extérieure avec les poils des animaux supérieurs. »

Voilà donc trois anatomistes d'une grande autorité qui établissent successivement, et d'une manière explicite, une différence fondamentale entre le mode d'origine des poils des vertébrés et celui des formations analogues des invertébrés, indiquant, au contraire, implicitement une similitude aussi complète que possible entre ces dernières formations et les poils des plantes. Cette différence et ce rapprochement demandaient à être confirmés ou infirmés par des observations précises.

Evidemment le premier point à éclaircir est celui qui concerne le rapport d'origine du poil de l'invertébré avec

(1) En parlant des squammules des Lépidoptères et d'autres hexapodes, l'illustre zoologiste se borne à les définir des *plaques cornées*, sans parler de leurs rapports d'origine avec le tégument. (*Leçons d'anatomie comparée*, 2^e édit., t. III, p. 668.

(2) Page 552 de la traduction française, par Jourdan.

le tégument. Les poils et les productions analogues, que nous retrouvons dans le type des animaux articulés, sont-ils de simples prolongements épidermiques, ou sont-ils implantés dans des sacs folliculiformes? Telle est la question.

Le fait de l'implantation a été signalé depuis longtemps pour les écailles des Lépidoptères. Réaumur en parle, mais sans en donner une idée très-précise (1). Lyonnet l'indique à son tour, et attache une grande importance au pédicule de la squamme, qui, pour lui, continue la membrane moyenne de celle-ci, et transmet les sucres nourriciers de l'aile (2). La plupart des auteurs, passant rapidement sur ce détail, se bornent à dire que les poils et les écailles des Insectes et des autres Entomozoaires sont reçus dans des fossettes particulières (3) ou dans des espèces de gaines (4). Ces gaines ont été étudiées et décrites, chez les Lépidoptères, par M. Bernard Deschamps, auquel nous devons le travail le plus complet qui ait été fait sur les écailles de ces insectes (5). L'auteur croit s'être assuré que les *tubes squammulifères* (c'est ainsi qu'il nomme les gaines d'insertion placées, en général, sur l'aile, parallèlement ou un peu obliquement à la surface de celle-ci) s'attachent à elle par les bords d'une ouverture ovale à laquelle correspondrait une autre ouverture percée dans le pédicule de l'écaille. M. Deschamps signale ensuite quelques-unes des différences que présente la forme de ces tubes et celle des pédicules; il indique enfin une aire plus opaque que les autres parties de l'aile à l'endroit qui porte les tubes,

(1) Mémoires; t. I, p. 204.

(2) Recherches sur l'Anatomie et les métamorphoses des différentes sortes d'insectes, p. 414 (ouvr. posth.), 4°. Paris, 1852.

(3) « In besondere Gruben. » *Lehrbuch der Zootomie* von R. Wagner; 2° Theil, von Frey und Leuckart. Leipsig, 1843, p. 6.

(4) F. Dujardin (Manuel de l'observateur au microscope).

(5) Recherches microscopiques sur l'organisation des ailes des Lépidoptères; in *Ann. des Sc. nat.*, 2° série, tom. III. 1835.

aire régulière, et qui empêche souvent de distinguer la trachée de ces points-là.

Enfin, dans ces derniers temps, M. Lavallo, étudiant le test des Crustacés décapodes, a insisté sur ce fait, que les poils de ces articulés prennent naissance au-dessous de la couche épidermique, et que la cavité dont ils sont creusés, atteignant quelquefois leur base, semble venir se mettre en communication avec les canaux qui traversent le test (1).

Les travaux que je viens de citer établissent donc déjà, pour quelques animaux articulés, le fait de l'implantation des poils et des écailles (qui ne sont ici que des poils modifiés), contrairement à l'opinion qui faisait dériver ces parties de l'épiderme ou du derme, à titre de simples prolongements ou végétations. Mais ces observations pouvaient ne paraître ni assez nombreuses pour conclure à la nature des dépendances de la peau dans le type entier, ni assez complètes pour autoriser l'assimilation des cavités d'implantation de ces petits organes au bulbe producteur d'un poil de mammifère ou d'une plume d'oiseau. C'est pourquoi, reprenant ces études, les étendant à l'ensemble sérial des animaux articulés, et cherchant, dans un grand nombre de faits, ceux qui pouvaient nous éclairer le mieux sur la nature des loges d'implantation, j'ai essayé de compléter les données que nous possédions déjà à cet égard. Voici les faits auxquels je suis arrivé sur ce premier point :

L'implantation est constante, depuis les Annélides sétigères jusqu'aux Insectes les plus élevés. Mais le pédicule, d'une part, la cavité qui le reçoit, de l'autre, m'ont offert des différences dont je dois compte au débat, et dont quelques-unes sont de nature à nous conduire plus loin qu'on n'avait été jusqu'à présent. En indiquant ces différences, je ne négligerai pas celles qui nous donnent les caractères de structure des poils et des squammes des animaux articulés ; car elles ont aussi leur importance pour

(1) Ann. des Sc. nat., 3^e série, tom. VII. 1847.

la question qui nous occupe, et pour l'anatomie comparée générale des dépendances de la peau.

ANNÉLIDES.

J'ai dû choisir les espèces les plus transparentes de la classe des vers chétopodes, pour étudier les soies dont ceux-ci sont munis. J'ai observé avec soin les poils que l'on rencontre chez les Naïds, ceux en particulier de la *Naïd proboscidea*, petite espèce commune dans les eaux stagnantes. Ici, nous trouvons deux sortes de soies : les unes latérales, droites, plus ou moins longues ; les autres inférieures, en crochet, et assez courtes. Les unes et les autres sont transparentes, d'apparence parfaitement homogène, et leur base d'implantation, nettement limitée, s'enfonce dans la peau, sans qu'on aperçoive autour d'elle l'indice d'un organe producteur bulboïde ; seulement, les soies latérales présentent cette particularité, qu'elles sont insérées par faisceaux dans les parois de petites bourses formées chacune par une rentrée de la peau. Chaque bourse donne attache à plusieurs soies d'inégale longueur, dont les plus petites y sont même entièrement renfermées, atteignant ou dépassant à peine l'orifice par leur extrémité libre. Un faisceau spécial de fibres charnues, détaché des espaces intermédiaires de la peau, vient passer au-dessous du petit sac, s'y appuie, et le met en mouvement par ses contractions. Ainsi, transparence homogène de la substance des soies, limitation très-nette de leur extrémité basilaire, enfoncement de cette extrémité atténuée ou non dans l'épaisseur de la peau, suivant une direction oblique au plan de celle-ci, en voilà suffisamment pour prouver que nous n'avons pas affaire ici à de simples prolongements épidermiques, mais à des productions analogues aux véritables poils, bien qu'à la vérité nous ne voyions pas se dessiner encore les formes d'un follicule distinct. Les soies des Néréides m'ont offert, sous ce rapport, le même caractère que celles des Naïdes (fig. 4).

CRUSTACÉS.

Il ne peut être question ici des organes sétiformes qui abondent à l'extrémité du corps et des membres d'un grand nombre de Crustacés inférieurs, et qui font l'office de branchies; ce ne sont pas là des soies, des poils, mais des subdivisions appendiculaires qui participent de l'organisation des parties qui les portent jusqu'à être articulées sur et comme celles-ci. En échange, nous trouvons de véritables poils, et très-souvent des poils plumeux chez un grand nombre de Décapodes.

M. Lavalley, qui a étudié ceux de quelques espèces de cette classe, et notamment ceux d'une espèce du genre *Lupa*, de Leach, a reconnu, comme je l'ai dit, non-seulement l'implantation du poil au-dessous de l'épiderme, mais la correspondance de chaque poil avec une lacune canaliforme qui traverse la couche calcaire du test.

J'ai constaté dans notre Crabe commun (*Cancer mœnas*, Lin.) l'exactitude des observations de M. Lavalley; j'ai vu, comme lui, le canal médullaire du poil, la matière qui le remplit, la prolongation de cette étroite cavité jusqu'à la base de celui-ci, la lacune plus large qui la prolonge dans l'épaisseur du test, et qui croise et interrompt les lignes parallèles dessinées dans le tissu environnant. Mais j'ai reconnu quelque chose de plus complet encore: c'est que les canaux du test, qui correspondent aux poils, sont occupés par des revêtements membraneux qui viennent embrasser la base de ceux-ci, et constituent des sacs folliculiformes terminés inférieurement en pointe de cône, et paraissant recevoir, par là, un système nourricier dont les débris sont faciles à reconnaître dans la plupart des préparations (fig. 2).

ARACHNIDES.

Les poils, tant simples que plumeux, des Octopodes dé-

butent par un pédicule qui s'implante dans une petite ouverture renflée à son pourtour. Ici, le pédicule est atténué, et la cavité bulboïde dans laquelle il est reçu indique un très-petit sac occupant l'épaisseur de la peau ; je n'ai pas encore réussi à voir son système nourricier. Parmi les espèces que j'ai observées, je citerai l'*Acarus aquaticus* de Lin. (1), et l'*Epeira cucurbitana*.

INSECTES.

Tous les Insectes que j'ai étudiés m'ont également offert le fait d'une cavité d'implantation pour les productions, d'ailleurs très-variées, qui se rattachent au tégument de ces articulés. Poils simples ou barbés, poils à un seul ou à plusieurs éléments creux, écailles, tous commencent par un pédicule distinct, tantôt atténué, tantôt, au contraire, renflé en tête. J'ai figuré les poils, les écailles et des cavités d'implantation empruntés aux divers ordres de cette classe. Tout en m'en référant à la planche ci-jointe, je dois ajouter ici quelques détails sur les faits les plus complets que j'aye eu l'occasion d'observer.

Les écailles des Lépidoptères me paraissent constituées par des espèces de petites trachées placées parallèlement sur un même plan, entre deux feuilletts épidermiques. Couvertes, le plus souvent, de granulations colorées, elles laissent voir, dans les cas où ces granulations sont plus rares, des stries transversales distinctes sur chacun des petits tubes composants ; et l'immersion de ces écailles dans un liquide fait pénétrer celui-ci dans ces mêmes tubes en colonnes d'inégale hauteur, qui démontrent nettement et la nature et l'indépendance de ces éléments de structure. Sans insister ici, comme je pourrai le faire dans un autre travail, sur cette composition des squammes de Lépidoptères, et pour passer à ce qui nous intéresse plus spécialement aujourd'hui, j'ajouterai que les tubes qui

(1) *Limnochares holosericea* de Latr.

sont le plus directement dans la prolongation du pédicule se continuent dans celui-ci et finissent par se perdre dans sa partie terminale, qui n'en laisse plus apercevoir de trace, et qui est d'une transparence homogène. Deux lignes également transparentes prolongent cette partie terminale, en remontant sur les côtés du pédicule, vers les parties latérales de l'écaille. Ces lignes indiquent-elles une voie de communication entre les éléments tubuleux de ces régions et le pédicule? Je n'oserais l'assurer.

De petites bourses, dont la forme reproduit assez bien celles d'ailleurs variées des pédicules, existent, comme on le sait, aux deux surfaces de l'aile pour recevoir ceux-ci, et se disposent, en séries transversales, sur des lignes renflées qui forment des dessins peut-être caractéristiques pour chaque genre, comme le sont les veinures principales de l'aile.

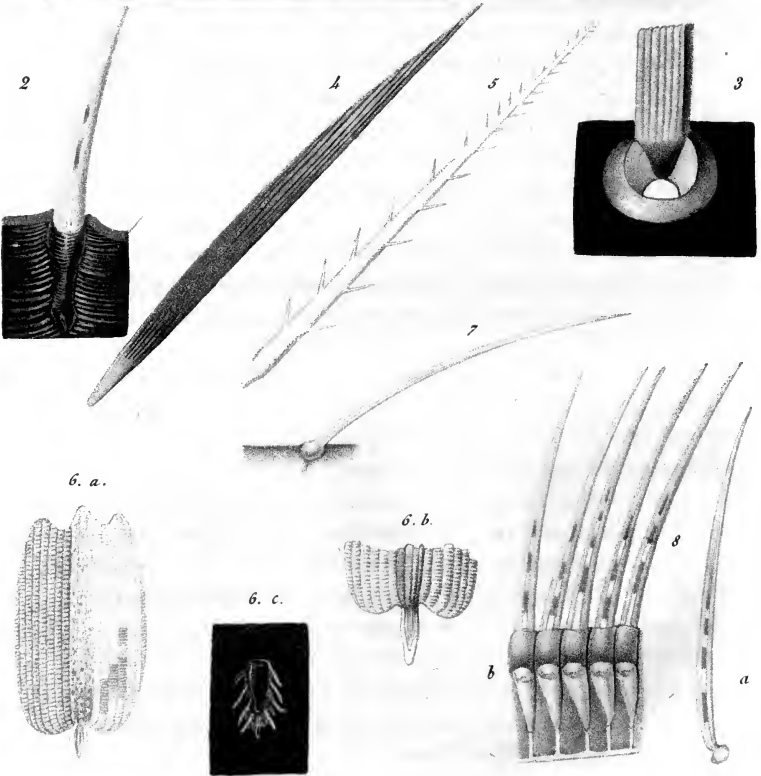
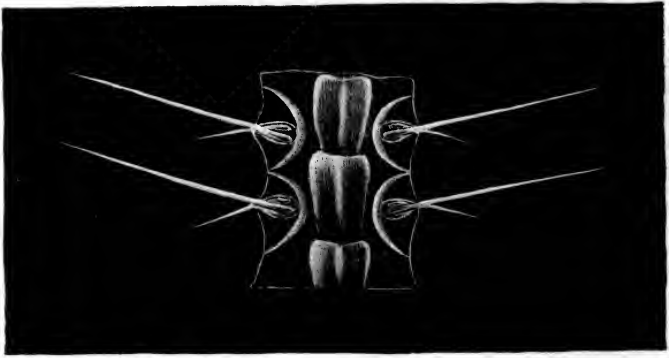
Je ne puis partager la manière de voir de M. Bernard Deschamps sur les rapports de ces capsules squammifères avec l'aile qui les porte. Cet observateur les croit toujours attachées par les bords d'une sorte de boutonnière ovale qui occuperait une partie de leur longueur. Je n'ai pas réussi à me convaincre, je ne dis pas de toute apparence, mais de la réalité de cette ouverture unique; mais voici ce que j'ai vu, et ce qu'il est très-facile de constater. Chaque capsule est entourée d'une aire plus opaque que le fond de l'aile (fait que M. Bernard Deschamps a indiqué et même figuré). Or, cette aire est sillonnée par des *tractus* sinueux, représentant des espèces de canaux qui partiraient des côtés et du fond de l'espace occupé par la capsule, et paraissent constituer un système radiculaire ou nourricier à l'usage de celle-ci (fig. 6 c). Quoi qu'il en soit, il est évident que les écailles des Lépidoptères ont des follicules très-bien constitués.

Au nombre des autres insectes chez lesquels j'ai rencontré ces follicules avec un développement remarquable, je citerai les *Nautonectes*, parmi les Hémiptères, et les *Di-*

tisques, parmi les Coléoptères. Les soies, qui élargissent, par leur double rangée, les tarsi postérieurs des Ditisques, sont longues, renflées en tête inférieurement, canaliculées jusqu'à cette extrémité, qui est percée d'un trou. Le canal se montre occupé, de distance en distance, par une matière transparente, peut-être une espèce de moelle fluide. Ces soies sont d'abord assujéties par une disposition particulière du tégument, qui se relève en forme d'étui autour de chacune d'elles. Mais leur extrémité, en forme de tête, est reçue dans un sac membraneux, conique, sous-tégumentaire. Ce sac, véritable follicule, présente à son fond l'insertion d'un filament nettement dessiné, comme le serait un filet nerveux, et qui va se rattacher à angle droit à un cordon placé près de là, et courant dans la direction du tarse (fig. 8).

Il serait facile de multiplier, soit pour les insectes, soit pour les animaux articulés en général, les descriptions et les détails que peut fournir l'étude anatomique des dépendances tégumentaires. Mais je crois avoir donné assez d'exemples de ces productions observées à tous les degrés du type et dans tous les ordres d'insectes, comme le témoigne la planche ci-jointe, pour me permettre dès à présent une conclusion générale sur le point d'anatomie dont il est question ici. On a vu que les poils et les écailles tégumentaires des animaux articulés sont, à la vérité, comme ceux des plantes des organes creux, c'est-à-dire canaliculés, à un ou plusieurs éléments; que leurs cavités intérieures sont ou vides ou remplies de sucs qui se concrètent facilement, différence qui semble se rattacher à celle du séjour tantôt aérien, tantôt aquatique. Jusqu'ici ce pourraient être de simples cellules modifiées. Mais d'abord remarquons que ces poils, quand ils offrent des barbes, ne sont jamais creux au-delà de l'axe, ces dernières paraissant être pleines. Puis le tissu cellulaire épidermique, dans les cas où il semble se prolonger, sous forme de poil ou d'épine, comme cela se voit, entre au-

1



Caractères anatomiques des dépendances de la peau chez les animaux articulés.

tres, chez les *Sauterelles*, etc., etc., ne fait, en réalité, que recouvrir, en l'accompagnant, une production spéciale, qui prend racine beaucoup plus bas que cette couche superficielle. Enfin, nettement limités par leur base d'implantation, revêtant la forme d'un pédicule étroit ou d'un renflement, les poils et les écailles des Entomozoaires sont toujours reçus dans de petits sacs; et, chez un certain nombre d'espèces, on voit facilement que ces sacs, véritables follicules, reçoivent, par leur fond, ou des trachées ou des filets nerveux, peut-être, chez les espèces à système vasculaire, des canaux nourriciers. Nous voilà donc bien loin des poils épidermiques de la plante, et bien près des poils bulboïdes des Mammifères et des plumes des Oiseaux, y compris les modifications de forme, de structure, d'organisation qui se rapportent à la différence des séjours et des fonctions plus ou moins relatives à la protection, à la statique, peut-être même à la sensation générale.

En conséquence, s'il existe dans le règne animal des productions assimilables, par la simplicité de leur origine, au système pileux des plantes, ce n'est plus dans les animaux articulés, c'est seulement dans les types inférieurs du règne, qu'il faudra les chercher.

Explication de la planche 8.

Fig. 1. Segment de la *Nais proboscistea* montrant les soies latérales insérées dans leurs bourses, et les faisceaux charnus en forme d'arcs qui passent sous ces bourses.

Fig. 2. Poil du tarse du *Cancer moenas*, avec sa base percée et enfoncée au-dessous de l'épiderme, puis embrassée par le sac bulboïde qui traverse tout le test calcaire.

Fig. 3. Fragment d'un poil de la *Mouche domestique*, et sa cavité d'insertion percée à son fond. Ce poil, à base atténuée, est dessiné de stries longitudinales qui indiquent plusieurs éléments tubulaires (trachées?) juxta-posés.

Fig. 4. Poil de la grosse *Mouche à viande* (*Musc. vomitaria*) offrant la même structure.

Fig. 5. Poil épineux de l'*Apis mellifica*, type commun chez les Hyménoptères.

Fig. 6. a. Écaille du grand Papillon du chou (Pap. brassicæ). Sur la partie obscure, des granulations nombreuses, accumulées surtout à la région médiane, masquent ou altèrent le dessin des stries transversales. Sur la partie claire, ces stries plus à découvert, et quelques tubes en partie remplis de liquide infiltré. — *b.* Fragment d'une écaille du *Vanesse grande Tortue* (*P. polychloros*), montrant : 1° par la ligne de brisure l'indépendance des tubes composants ; 2° la continuation des tubes de la région médiane dans le pédicule ; 3° les deux lignes latérales qui semblent mettre en communication la partie commune et transparente du pédicule avec les régions latérales de l'écaille. — *c.* Capsule d'insertion entourée de son aire de support et de ses prolongements radiciformes.

Fig. 7. Poil du *Nautonecte glauque*. Un filet nettement dessiné vient aboutir au fond de sa capsule d'insertion.

Fig. 8. Poils du tarse postérieur du *Ditiscus marginatus*. — *a.* Poil isolé, et l'indice de la matière médullaire. — *b.* Une série avec le système d'implantation, les sacs folliculiformes, et les filets qui s'y distribuent.

II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

Séance du 2 Juin 1854. — M. Valenciennes est venu faire connaître à l'Académie l'exposé des tentatives faites pour acclimater en France plusieurs poissons des eaux douces de l'Allemagne. C'est une grande et belle question au point de vue de l'utilité publique et des ressources de production de certaines contrées, que l'empoissonnement de nos rivières, et l'acclimatation dans nos eaux douces de poissons étrangers tels que ceux dont l'Angleterre et l'Alle-

magne ont su s'enrichir depuis longtemps. Les efforts tentés en France, dans ces derniers temps, ont éveillé la sollicitude d'un savant ministre, M. Dumas; une commission fut nommée par lui dans le but de régulariser, de diriger et de continuer ces louables tentatives. Nous sommes heureux de voir que, contrairement à l'usage de plus d'une commission, celle-ci a cru devoir s'occuper activement de la question qui lui était confiée, et débute par une entreprise hardie, heureusement conçue, et jusqu'ici assez heureusement exécutée. Le ministre actuel de l'agriculture et du commerce, M. Buffet, s'y est montré favorable, et a chargé M. Valenciennes d'aller en Allemagne, et de rapporter en France des individus assez gros, d'espèces variées, afin d'en essayer ensuite la reproduction, soit par des méthodes de fécondation artificielles, connues depuis longtemps, soit par la propagation naturelle du frai. Ce voyage a été exécuté; des expériences ont été tentées sur les lieux pour déterminer les précautions à prendre pour le transport des diverses espèces, et, grâce à l'empressement éclairé et bienveillant des savants allemands et des diverses administrations, particulièrement celle du chemin de fer, le voyage s'est heureusement effectué, et notre ambassadeur zoologique est arrivé avec un nombre satisfaisant d'individus en bonne santé. Ils se rapportent à quatre espèces très-estimées en Allemagne. Ce sont d'abord le *Perca lucioperca* de Bloch et de Linné; *Sauder*, *Saudel* et *Saudat*, du littoral de la Baltique, *Schil*, des riverains du Danube autrichien : c'est le plus difficile à transporter; il n'avait pas encore passé le Rhin. M. Valenciennes en a amené huit vivants. En second lieu vient le *Silurus glanis*, Wels, des Allemands; le savant voyageur en a déposé dix-sept dans le grand bassin du Jardin des Plantes : l'un d'eux a 4 m., 20 de long, et pèse 40 kilogrammes. Puis la *Lotte allemande* (*Gadus lotta*, Block); il en existe douze de 70 à 80 centimètres de long, et du poids de 5 à 4 kilogrammes. Enfin, l'*Alaudt Ciprinus jases*, Bloch,

dont le même bassin possède onze exemplaires vivants. Tels sont les produits de cet important voyage. La commission va placer ces précieux individus dans des réservoirs d'eau de Seine, où elle aura toute facilité de faire les expériences nécessaires à leur reproduction.

M. *Valenciennes* signale, en terminant, un fait curieux, c'est l'expulsion de ténias observée chez ces poissons sous l'influence du mouvement du chemin de fer. Le changement d'eau a produit, chez un grand nombre de Lottes, et surtout d'Alandt, une maladie de la peau très-singulière, et dont le savant académicien signale les principaux symptômes.

M. *Coste*, membre de la commission, annonce qu'elle a visité les eaux de Versailles, et choisi des bassins très-convenables pour de si importants essais. Il signale l'utilité de tenter des essais analogues sur le *Gourami* de l'Inde, que l'on pourrait facilement rapporter de l'Ile-de-France, où il se reproduit très-facilement, et vit à l'état de domesticité.

— M. le docteur *Mori*, de Pisé, fait connaître, par une lettre de M. *Bruci*, un procédé de fabrication de *plaques destinées à maintenir en position les préparations anatomiques conservées dans l'alcool*. L'auteur établit d'abord, ce que nous lui accordons de grand cœur, qu'aucun des moyens actuels d'exposition des pièces d'anatomie délicate ne se prête à une véritable conservation. Sur l'invitation de M. *Savi*, directeur du cabinet d'histoire naturelle de l'Université de Pise, M. *Mori*, après des recherches nombreuses, est arrivé au procédé suivant : Il prend une tablette d'ivoire de grandeur convenable, et la plonge dans l'acide hydrochlorique étendu, jusqu'à ce qu'une épine de catcus la pénètre facilement. Il la retire aussitôt, et lave à l'eau pure avec immersion pendant quelque temps ; puis, pour colorer la plaque, il la met dans une dissolution de deutochlorure de mercure, 12 grains dans 6 onces d'eau distillée. Après 18 à 20 heures, on la re-

tire, et on la plonge dans l'acide hydrosulfurique liquide. Le sulfure de mercure qui se forme dans la trame même de l'ivoire donne à la tablette une coloration noire permanente. Quand cette coloration est uniforme, on retire la tablette, on lave à l'eau pure, et elle peut être immédiatement employée.

— M. *Constant Prévost* communique une lettre de M. *Lartet* annonçant des découvertes d'ossements fossiles faites récemment à Sansan. Bien que fort intéressantes, elles se rapportent toutes à des espèces déjà connues.

— M. *Duvernoy* donne aussi communication d'une lettre de M. *Laurillard*, relative aux fouilles qu'il dirige dans les mêmes localités, d'après les instructions de l'administration du Muséum, et aux résultats nombreux et intéressants qu'elles ont déjà fournis.

Séance du 9 Juin. — M. *Brown-Séguard* présente une *Note sur la persistance de la vie dans les membres atteints de la rigidité qu'on appelle cadavérique*. L'auteur, dans trois séries d'expériences, a constaté que, sous l'influence de la circulation rétablie dans les vaisseaux des membres rigides, l'excitabilité des nerfs et des muscles, la sensibilité et les mouvements volontaires se rétablissent après même vingt minutes de rigidité. Voici les conclusions de cette Note, digne de l'attention des physiologistes : 1° Les muscles atteints de cette rigidité qu'on trouve chez les cadavres ne sont pas des muscles morts, et, s'ils n'ont plus la vie *en acte*, ils ont encore la faculté de vivre ; 2° des nerfs moteurs et sensitifs, dans des membres où le sang ne circule plus, ayant perdu tout pouvoir de réagir suivant leurs aptitudes spéciales lorsqu'on les excite, sont capables de réacquérir des aptitudes par l'action du sang ; 3° malgré une durée de dix à vingt minutes de la rigidité *post mortem* ou *cadavérique* dans les membres des Mammifères, ces membres peuvent cesser d'être roides, redevenir irritables et retrouver, en outre, la sensibilité et les mouvements volontaires.

— M. *Bouglival* présente une Note sur des ossements de *Guanches* apportés par lui de Tenériffe en 1842, et provenant en grande partie de fouilles qu'il avait dirigées lui-même.

Séance du 16 Juin. — Aucune communication zoologique.

Séance du 25 Juin. — M. *Brown-Séguard* lit des *Recherches sur le rétablissement de l'irritabilité musculaire chez un supplicié*. Cette note est le compte rendu d'une expérience extrêmement curieuse faisant suite à la communication lue quinze jours avant par l'auteur. Sans pouvoir donner ici les détails de cette intéressante expérimentation, nous dirons qu'elle lui a donné lieu de confirmer sur l'homme tous les résultats observés chez les animaux.

— M. *Blondlot* présente, sous le titre *Inutilité de la bile dans la digestion proprement dite*, un Mémoire complémentaire à son *Essai sur les fonctions du foie*. Dans ce Mémoire, l'auteur espère démontrer la nature excrémentitielle de la bile par une expérience que M. de Blainville, si nous ne nous trompons, avait déjà tentée. Il a établi, chez deux chiens, des fistules de la vésicule biliaire, avec oblitération du canal cholédoque, de manière à amener toute la bile au-dehors. L'un des chiens a vécu cinq années dans cet état avec une parfaite santé, et la dissection a cependant montré qu'aucune goutte de bile ne pouvait parvenir dans l'intestin.

Séance du 30 Juin. — M. *Leymerie* décrit une mâchoire inférieure d'*Anthracotherium magnum* découverte à Moissac.

GUÉRIN-MÉNEVILLE et AD. FOCILLON.

III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

ON THE LORINE genus of Parrots, *Electus*, etc. ; by Ch.-L. BONAPARTE, prince of Canino (from the Proc. of the Zool. Soc. of Lond., 1849).

Dans cet article de quelques pages seulement, M. Ch.-L. Bonaparte, après avoir indiqué les deux espèces connues du genre *Electus*, en décrit une magnifique, qu'il appelle *E. cornelia*, la dédie à madame Schlégel, épouse du célèbre naturaliste. Voici la phrase diagnostique de cet oiseau : *Coccineus; dorso, alis caudaque purpureo-fuscescentibus; margine alarum remigibusque apice cyaneis; tectricibus inferioribus rubro cyaneoque variis; abdomine, crisso et caudæ apice, rubris concoloribus.*

Des Moluques ; probablement de Céram.

Cet opuscule est accompagné d'une belle planche coloriée, représentant l'oiseau à moitié de grandeur naturelle, et d'après un individu vivant qui se trouve au jardin zoologique d'Amsterdam.

Dans une note, M. Ch.-L. Bonaparte donne quelques détails sur les richesses du musée de Leyde, qu'il met au premier rang des musées européens moins par le nombre des espèces que par la belle conservation des individus et la réunion des âges, des sexes, des localités, qui permet de voir sûrement si telle espèce est bonne ou mauvaise. L'auteur cite, parmi les raretés de cette collection, une nouvelle espèce d'Eléphant (*Elephas Sumatranus*, Temm.), créée sur un squelette, et intermédiaire entre l'indien et l'africain ; elle détruit les caractères au moyen desquels on a voulu séparer des Eléphants le genre *Loxodon*. Le nombre des paires de fausses côtes est de 14, une de moins que chez l'*africanus*, une de plus que chez l'*indicus* ; celui des vertèbres dorsales est de 20, au lieu de 19 et 21 ; d'un autre côté, cette espèce a 4 vertèbres au sacrum, comme l'*africanus*, et 54 caudales, comme l'*indicus*.

M. Ch.-L. Bonaparte mentionne encore, parmi les oiseaux, l'*Agelastes meleagrides*, Temm.; parmi les reptiles, un nouveau genre de Vipères, *Chloræchis*, Schlégel, et un nouveau genre de Batrachiens, *Myiobatrachus paradoxus*, Schlégel, de la Nouvelle-Hollande. Les espèces précédentes proviennent des Moluques.

En félicitant la Hollande du beau musée de Leyde, objet de l'admiration des savants, qu'il nous soit permis de regretter que la France, avec ses immenses ressources, ne puisse pas offrir dans le Jardin des Plantes de Paris le premier établissement de l'Europe et un centre d'études et d'émulation pour les nombreux naturalistes de notre patrie.

L. FAIRMAIRE.

BIJDRAGE tot de Kennis der gymnognathen van den indischen archipel; door D^r P. BLEEKER. (Overgonemen uit het XXIV Iste Deel der Verh. van het Batav. Gen. van Kunsten en Wetenschappen.) Batavia, 1850.—In-4°, Batavia, 1851.

Ce travail est précédé d'une introduction en hollandais; vient ensuite un *Conspectus specierum analyticus*, dans lequel les caractères essentiels de 15 *Tetraodon*, 4 *Diodon* et 4 *Triodon*. Enfin, les caractères plus détaillés de ces 15 espèces sont donnés avec plus de détails en latin et en hollandais.

Dans un autre Mémoire, M. Bleeker traite de la même manière les genres *Belone*, *Hemiramphus*, *Exocoetus*, *Pan-chax*.

NOTICE SUR UN NOUVEAU NÉMERTIEN de la côte d'Ostende, par M. VAN BENEDEEN, de l'Académie royale de Belgique (Bulletins de l'Académie royale de Belgique, n° 4, tome XVIII).

Il s'agit d'un petit vers de couleur orangée observé par

le naturaliste belge, dès 1847, et étudié par lui en 1849, sous le nom provisoire de *Chloridella*, quand il fut mis à même de constater que le même animal était déjà décrit dans un Mémoire de M. Schmidt, agrégé à l'Université de Iéna, publié sous le titre de *Neue Beiträge zur Naturgeschichte der Würmer*. Iéna, 1848. Ce jeune savant l'avait observé aux îles Féroé, et lui avait imposé le nom de *Dinophilus vorticoïdes*. M. Van Beneden, après avoir confirmé la plupart des observations de M. Schmidt, a pu y ajouter plusieurs faits assez importants.

Sous une peau assez résistante, limitant un corps extrêmement contractile, et couverte de cils vibratiles, il décrit un appareil digestif complet, composé d'un œsophage, d'un estomac cylindrique allongé, et d'un intestin droit aboutissant à un anus très-difficile à voir, mais que trahit l'expulsion des infusoires que l'on distingue dans la cavité digestive. Près du bord antérieur du corps existent deux yeux allongés colorés en noir. Les sexes sont séparés ; les testicules consistent en deux poches symétriques ovales, remplies de spermatozoïdes. L'auteur n'a pu constater leur orifice extérieur. Les ovaires sont constitués par deux sacs qui se remplissent plus ou moins d'œufs, et dont M. Van Beneden a vu l'orifice, situé en avant de l'anus, pondre des œufs orangés comme le corps de la mère, et d'un volume considérable. Tels sont les points mis en lumière par M. Van Beneden, et ces résultats iront s'ajouter aux travaux de Rathke, Frey et Leuckaert, de Quatrefages. Schultze, Kölliker, Schmidt, pour compléter et rectifier l'histoire encore obscure des Némertiens.

AD. FOCILLON.

SUR deux larves d'ECHINODERMES de la côte d'Ostende, par M. VAN BENEDEN (Bulletins de l'Académie royale de Belgique, n° 6, tome XVII).

L'histoire des métamorphoses si bizarres des Echino-

dermes a attiré depuis quelques temps l'attention de tous les naturalistes : Sars, Koren, Danielssen, Krohn, J. Müller, Desor, l'ont successivement enrichie des faits les plus curieux. M. Van Beneden a eu lieu d'observer, en 1849, deux nouvelles formes, l'une se rapprochant des *Pluteus* ou des *Ophiures*, l'autre observée à Helsingor par M. J. Müller, et décrite par lui sous le nom de *Bipinnaria* (*Über die Larven und die Metamorphose der echino dermum zweite abhandlung*. Berlin, 1849). L'auteur fait connaître ces larves par une description minutieuse et de bonnes figures : je ne puis même essayer d'analyser ces détails nombreux des formes transitoires de ces êtres singuliers; j'aime mieux renvoyer les naturalistes au travail de M. Van Beneden et à celui de M. J. Müller dont j'ai donné le titre.

AD. FOCILLON.

NOTICIAS SOBRE, etc. — Notice sur les larves des *Agapanthia*, pour servir à l'histoire de ce genre; par le docteur M.-P. GRAELLS, membre de l'Académie des Sciences de Madrid. (Extrait des Mémoires de cette Académie.) 1850.

Cette Note, d'une dizaine de pages, donne des détails très-circonstanciés et intéressants sur les larves des *Agapanthia*: une jolie planche coloriée nous montre l'intérieur des *Onopordon*; qu'elles rongent, et dans lequel s'opèrent leurs métamorphoses. C'est l'*Agapantha irrorata* sur laquelle M. Graëlls a fait ses observations. Cet insecte est assez commun aux environs de Madrid; sa larve est apode, et offre un aspect très-différent de celui des Longicornes déjà observés dans cet état: les seuls genres avec lesquels on peut lui trouver de la ressemblance sont les *Parmena* et les *Calamobius*, qui vivent aussi dans l'intérieur des tiges de plusieurs plantes herbacées.

Nous désirons que notre zélé collègue nous fasse con-

naître de la même manière les larves encore inconnues de plusieurs insectes qui se trouvent en Espagne, et dont la connaissance, si intéressante sous le rapport des mœurs, est d'une grande utilité pour faire trouver des rapprochements ou des dissemblances entre les différentes familles.

LÉON FAIRMAIRE.

INSECTA SAUNDERSIANA, etc. — Description des insectes inédits de la collection de M. W.-W. SAUNDERS. — Londres, 1850.

La riche collection de M. W.-W. Saunders renferme une grande quantité d'espèces rares et inédites, dont cet entomologiste dispose avec une rare libéralité. La brochure qui nous occupe renferme la première partie des Diptères de cette collection, et se compose des Xylophages et des Tabaniens; les figures sont dessinées par le remarquable crayon de M. Westwood, et le texte est dû au travail de M. F. Walker, si connu pour ses travaux sur les Chalcidites. Parmi les Xylophages, 6 nouveaux genres sont établis : *Inopus*, *Phycus*, *Dimassus*, *Dialysis*, *Cyclotelus*, *Nonacris*. Parmi les Tabaniens, le genre *Pangonia* est partagé en 15 nouvelles subdivisions qui facilitent le classement de ce genre nombreux, mais qui ne doivent pas être, au moins pour la majeure partie, élevés au rang de véritables coupes génériques : 65 nouvelles espèces de *Tabanus* sont décrites; un seul nouveau genre, *Scepsis*, est créé; ce nom devra être changé, à cause du genre *Lepsis*, qui existe déjà dans les Muscides.

Cette première partie fait désirer que la seconde paraisse bientôt, et que M. W.-W. Saunders continue à nous faire connaître ses richesses, en suivant le même plan.

LÉON FAIRMAIRE.

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

Vente de la collection d'ambre gris laissée par Ch. BÉRENDT, de Königsberg.

Nous devons signaler à l'attention des entomologistes une collection importante qui est à vendre en ce moment à Königsberg, C'est la collection d'ambre gris et des débris organisés trouvés dans cette matière, laissée par feu Charles Bérendt, qui y avait consacré tous ses soins. Sa mort laisse inachevé un travail important : la première partie du premier volume a paru à Berlin, en 1845, sous le titre de *Organische reste un Bernsterne*; la seconde est sous presse, et le deuxième volume doit suivre immédiatement.

Cette collection se compose de 550 échantillons pour la formation du succin; autant de végétaux; 590 échantillons de Crustacés, Myriapodes, Arachnides; de 650 Coléoptères, 64 Orthoptères, 228 Nevroptères, 226 Hémiptères, 4,120 Diptères, 515 Hyménoptères, 58 Microlépidoptères, et 12 Chenilles. La collection comprend, en tout, 4,216 échantillons bien conservés. D'après le vœu de M. Bérendt, elle doit être cédée de préférence à un établissement scientifique.

TABLE DES MATIÈRES DU N° 6.

JULES et EDOUARD VERREAUX. — Oiseaux du Gabon.	257
PUCHERAN. — Types peu connus du Musée de Paris.	272
HOLLARD. — Recherches sur les caractères anatomiques des dépendances de la peau.	283
Académie des Sciences de Paris.	294
BONAPARTE. — On the Lorine genus of Parrots.	299
P. BLEEKER. — Bijdrage tot de Kennis der gymnognathen van den indischen archipel.	300
VAN BENEDEN. — Némertien de la côte d'Ostende.	ib.
— Echinodermes.	301
M.-P. GRAELLS. — Larves des Agapanthia.	302
SAUNDERS. — Insectes inédits.	303
CH. BÉRENDT. — Collection d'ambre gris.	304



Lebrun sc.

N. Rémond imp.

Alcedo Verreauxii.

I. TRAVAUX INÉDITS.

DESCRIPTION d'une nouvelle espèce de Martin-pêcheur,
par M. J. DE LA BERGE (planche 9).

Alcedo Verreauxii. — Supra nigro-cyaneus, cæruleo-maculatus, subtus cinnamomeus; genis rufis purpuraceo-variegatis; fronte nigro; rostro pedibusque rubris. — Hab. Bornéo.

Le front et le tour du bec noirs; lorums roux clair; vertex et occiput bleu d'outre-mer foncé, chaque plume barrée de bleu de cobalt vif aux trois quarts de sa longueur; joues, régions post-oculaires, parties latérales du cou, roux canelle, lavé de pourpre violacé; de la région parotique s'échappe un faisceau de plumes à barbules allongées blanches, très-légèrement lavées de roux doré; dos et croupion recouverts de plumes à barbules allongées, lisses et brillantes, d'un bleu de cobalt vif légèrement glacé, sur le croupion, de quelques reflets d'aigue-marine.

Le menton blanc, lavé de roux doré; thorax et abdomen roux canelle vif, plus intense sur les flancs. Couvertures supérieures alaires petites, bleu noir; moyennes, bleu foncé, chaque plume ponctuée, à la pointe, de bleu d'outre-mer vif; scapulaires bleu foncé, lavé de bleu clair; couvertures inférieures roux canelle.

Premières rémiges noires en dessus, gris lavé de roux en dessous; deuxièmes, en dessus, noires au centre, bordées de bleu d'outre-mer à la partie externe, et de roux aux barbules internes.

Rectrices noires en dessus, grises en dessous. Couvertu-

res caudales supérieures, bleu de cobalt brillant; inférieures, rousses.

Bec rougeâtre, probablement rouge sur le vivant, lavé de brun à la mandibule supérieure.

Pieds roux.

Cette belle espèce, qui a été rapportée de Bornéo par M. S. Müller, est dédiée à M. Jules Verreaux : très-voisine de l'*Alcedo Meninting*, d'Horsfield, elle s'en distingue, cependant, par la coloration rousse des joues et du bec, et par des différences de taille que des mesures comparatives feront reconnaître.

A. VERREAUXII. A. MENINTING.

Bec (de la commissure à la pointe),	46 m. m.	52 m. m.
Hauteur du menton,	8	8
Largeur aux narines,	5	5
Ailes,	66	64
Rémiges les plus longues,	troisième,	deuxième,
Queue,	34 m. m.	28 m. m.
Tarses,	7	

Novembre 1850.

DESCRIPTIONS d'espèces nouvelles, rares ou peu connues, d'oiseaux du Gabon (Afrique occidentale); par MM. Jules et Edouard VERREAUX. — Voy. p. 257.

Genus IXONOTUS.

Plumæ uropygii rachide robustissimo. Alæ rotundatæ: remigum primâ robustissimâ; secundâ longitudine nonæ; tertiâ sextam æquante; quartâ et quintâ omnium longissimis. Cauda æqualis. Pedes brevissimi. Rostrum breve, gracile, compressum, subincurvum.

IXONOTUS GUTTATUS, J. et Ed. Verreaux. Ex Afr. occ.

Brunneo-olivaceus, subtus candidus; tectricum rectricumque secundariarum apicibus latè albis; rectricibus lateralibus candidis.

Bec plus haut que large, légèrement voûté et à peine denté, à mandibules légèrement rentrées, brun, garni de quelques soies rigides à sa base; front à plumes assez serrées, comme écailleuses, d'un gris cendré, un peu plus foncées sur les bords; sourcils blanc grisâtre, c'est-à-dire que le milieu de chaque plume est blanc; vertex et occiput gris foncé; région oculaire blanche, chaque plume de la partie postérieure bordée de brun terreux; joues blanches, à plumes écailleuses; région parotique brun terreux, avec des stries longitudinales blanches; tout le dessous du corps, depuis le menton jusqu'à la région anale, blanc; les plumes du derrière du cou et du dos assez longues, grisâtres à leur base, et d'un brun olivâtre sur le reste; celles du croupion très-longues, soyeuses et décomposées à leur extrémité, mais offrant les mêmes caractères que chez les *Ceblepyris*; chaque plume grisâtre, puis noire, et terminée de blanc sale; ailes longues, amples, les quatrième et cinquième rémiges les plus longues; tectrices supérieures brun olive tachées de blanc; rémiges primaires de la même couleur, et bordées de blanc seulement en dessous; tarses et doigts plombés, l'externe plus long que l'interne, le pouce le plus fort; ongles bruns et crochus. — Longueur totale du bec, 1 cent. 8 millim. *Id.* de la queue, 7 cent. 5 millim. *Id.* des ailes, 9 cent. *Id.* des tarses, 2 cent.

Nous ignorons le sexe de cet oiseau, qui provient de l'intérieur du Gabon, où il fréquente les grands bois et se nourrit d'insectes.

PRATINCOLA SALAX, J. et Ed. Verreaux. Ex Afr. occ., Gabon.

Nigerrima; uropygio, collari interrupto, maculâ alarum magnâ internâ, abdomineque albis; pectore castaneo.

Bec plus large que haut, noir; tête, cou et dos noirs, à l'exception de la partie latérale du cou, qui est blanche, de même que la région abdominale et anale; croupion également blanc, à plumes lâches, à base noirâtre; poi-

trine d'un roux vif; flancs blancs; cuisses noires; queue moyenne, légèrement arrondie; tectrices blanches; rectrices noires, légèrement bordées de blanc à leur extrémité; ailes moyennes, les quatrième, cinquième et sixième rémiges les plus longues; petites tectrices supérieures et scapulaires noires, moyennes blanches; grandes tectrices supérieures noires et blanches, les petites seulement noires; rémiges noires, bordées de blanc; tarses, doigts et ongles noirs. — Longueur totale du bec, 4 cent. 5 millim. *Id.* de la queue, 5 cent. 4 millim. *Id.* des ailes, 6 cent. 4 millim.

Cette espèce se trouve dans les plaines buissonnières des alentours du Gabon, et se nourrit de petits insectes. On ne la rencontre que par paire; mais nous ignorons la différence qui existe entre les sexes.

HYLIOTA VIOLACEA, J. et Ed. Verreaux. Ex Afr. occ.

Violaceo-nigrâ; subtùs albo-rufescens; maculâ alarum albâ; alis longissimis; remigum primâ brevissimâ; secundâ quintam æquante, tertia et quarta omnium longissimis.

Bec assez long, déprimé à sa base, à partir de la commissure, plus haut que large sur le reste de sa longueur, et garni de quelques soies; mandibule supérieure blanchâtre à la base, noire dans le reste, et dentée, mandibule inférieure de même couleur; tête, face, et tout le dessus du corps, d'un noir violacé, de même que les cuisses; joues, menton, gorge et dessous du corps blanc jaunâtre; croupion à plumes assez longues et moelleuses; queue allongée, carrée, noire; ailes longues, amples, à troisième, quatrième et cinquième rémiges les plus longues; tectrices supérieures et scapulaires noir violacé, les moyennes marquées d'une grande tache blanche; rémiges noir violacé; tarses et doigts plombés, le doigt externe un peu plus long que l'interne; ongles noirâtres, assez crochus, celui du pouce le plus fort. — Longueur totale du bec, 4 cent. 7 millim. *Id.* de la queue, 5 cent. *Id.* des tarses, 4 cent. 8 millim.

Cette espèce fréquente les grands bois de l'intérieur, où elle se nourrit d'insectes.

PLATYSTERA LEUCOPYGIALIS, Fraser.

Mâle. Bec déprimé, plus large que haut, noir aux deux mandibules, crochu et garni de soies à la base; l'œil entouré d'un bourrelet circulaire charnu et rouge; tête, cou et dos noirs; sourcils, joues, menton, gorge, une espèce de demi-collier à la partie latérale du cou, dos, croupion et tout le dessous du corps, blancs; les plumes du croupion et de l'abdomen longues et soyeuses; queue courte, un peu arrondie, noire; chaque rectrice latérale légèrement bordée de blanc; ailes moyennes, amples, à quatrième rémige la plus longue; petites et grandes tectrices inférieures blanches, ces dernières bordées extérieurement de noir; rémiges noires, bordées de blanc à leur base; tarses, doigts et ongles noir brun. — Longueur totale de la queue, 2 cent. 2 millim. *Id.* des ailes, 5 cent. 6 millim.

Cette description est celle du mâle adulte, que n'a pas connu Fraser. Cet observateur a pris pour le mâle de l'espèce la femelle adulte, et il a fait de la jeune femelle son espèce *Platystera castanea*; c'est pour compléter cette démonstration, que nous donnons la diagnose et la synonymie suivante :

Platystera leucopygialis, mas, et *Platystera castanea*, fœm., Fraser. Ex Afr. occ.

Mas. Coracino-nigra; gulâ, semitorque, abdomine, crissoque candidis.

Fœm. Castaneo-cinnamomea: pileo fusco-cinereo; caudâ nigra; gulâ abdomineque albis.

Bec noir; front, sourcils, vertex et occiput bruns; joues, région parotique, derrière du cou et dos, roux; croupion roux gris; tout le dessous du corps blanc; les plumes de la poitrine et des flancs, qui sont gris, longues et soyeuses; queue courte, un peu arrondie; tectrices supérieures noires; rectrices noires, les latérales légèrement bordées de

blanc ; ailes moyennes, amples, à quatrième, cinquième et sixième rémiges les plus longues ; tectrices supérieures et scapulaires rousses ; rémiges brunes, frangées de roussâtre ; tarses, doigts et ongles bruns. — Longueur totale de la queue, 2 cent. 2 millim. *Id.* des ailes, 5 cent. 6 mill.

Cette espèce fréquente les grands bois, où elle vit par paire, et se nourrit d'insectes, principalement de mouches.

MUSCIPATA MELANOASTRA, Swainson.

Plumbea ; pileo chalybeo-nigro ; dorso, alis, crisso, caudaque cinnamomeo-rufis ; remigibus fuscis ; rostro nigro ; pedibus fuscis.

Bec assez long, plus large que haut, de couleur plombée ; plumes du front dirigées en avant, d'un noir cendré ; sourcils, vertex, occiput d'un noir d'acier bruni ; région oculaire antérieure d'un noir cendré ; le reste de la face et du corps d'un gris cendré, à l'exception du dos, qui est d'un roux canelle, et de la région anale, qui prend une légère teinte rousse ; queue longue, arrondie, roux canelle ; ailes longues, amples, à quatrième et cinquième rémiges les plus longues ; tectrices roux canelle en dessus, gris roussâtre en dessous ; rémiges primaires brun roussâtre, les secondaires roux canelle ; tarses et doigts plombés ; ongles noirâtres. — Longueur totale du bec, 2 cent. 2 millim. *Id.* de la queue, 7 cent. 6 millim. *Id.* des tarses, 4 cent. 5 millim.

Cette espèce se tient dans les grands bois, se nourrit d'insectes qu'elle saisit principalement au vol.

ATTICORA MELBINA, J. et Ed. Verreaux.

Suprà brunnea ; tergo alis caudaque nigro fuliginosè cœruleis ; subtùs alba.

Bec très-petit, comprimé vers le bout, à bords rentrés et à mandibule échancrée, noir ; narines, percées en avant de la membrane, très-ouvertes ; tête et corps, en dessus, bruns ; joues, menton et tout le dessous du corps, blancs ; dos d'un noir bleu lavé de brun ; région oculaire antérieure noire ; queue longue, profondément fourchue,

brune, lavée de noir bleu ; ailes longues, atteignant jusqu'au bout de la seconde rectrice, à première rémige la plus longue ; tectrices supérieures et rémiges d'un noir bleu lavé de brun ; tarses nus et bruns, ainsi que les doigts et les ongles ; les doigts latéraux d'égale longueur, mais l'ongle interne plus long, celui du milieu aussi long que celui du pouce ; tous peu courbés. — Longueur totale du bec, 4 cent. *Id.* de la queue, 7 cent. 5 millim., à partir de la rectrice externe, et 4 cent. au milieu. *Id.* des tarses, 4 cent. 2 millim.

Cette description a été prise sur un sujet adulte, mais dont nous ne connaissons pas le sexe.

DICROURUS CORACINUS, J. et Ed. Verreaux.

Similis *D. musico* ; sed pauló minor et totus nigro-coracinus ; alis caudáque splendentibus, nec opacis.

Bec moyen, plus haut que large, aux deux mandibules échanquées, garni à sa base de soies nombreuses, et noir ; tête et corps en entier d'un noir de velours, à l'exception de la queue, des couvertures alaires et des rémiges, qui sont d'un noir lustré ; les plumes du front dirigées en avant et veloutées ; celles du vertex écailleuses ; queue assez longue, fourchue, composée de douze rectrices ; ailes longues, amples, à quatrième rémige la plus longue ; tarses courts ; ongles crochus. — Longueur totale du bec, 2 cent. 7 millim. *Id.* de la queue, 40 cent. 5 millim., mesure prise sur les plumes latérales. *Id.* des ailes, 42 cent. *Id.* des tarses, 4 cent. 7 millim. *Id.* du doigt externe, 1 cent. 4 millim. ; du médian, 4 cent. 5 millim. ; de l'interne, 4 cent. *Id.* du pouce, 4 cent. 4 millim. *Id.* de l'ongle externe, 5 millim. ; du médian, 7 millim. ; de l'interne, 5 millim. *Id.* du pouce, 7 millim.

Cette espèce fréquente les grands bois, et se nourrit d'insectes. Elle se rapproche un peu du *D. musicus* de Levaillant, mais s'en distingue facilement par sa coloration, beaucoup plus métallique, ainsi que par sa taille, qui est inférieure.

Genus HOPALOPHUS.

Rostrum culmine basi depresso, dilatato-rotundato, apice extremo profundè emarginato, subadunco.

Alæ rotundatæ; remigum primâ brevissimâ, secundâ breviorè quàm decima, quartâ, quintâ et sextâ omnium longissimis.

Cauda brevis, subæqualis.

Pedes robusti.

HOPALOPHUS MELANÔLEUCUS, J. et Ed. Verreaux. Ex Afr. occ.

Nigro-coracinus : plumis uropygii longissimis, densissimis, corpore subtus tectricibusque alarum inferioribus albis.

Bec de couleur plombée, avec quelques soies rigides à la base ; tête et tout le corps, en dessus, noir, à l'exception du croupion, qui est recouvert de plumes longues et très-soyeuses blanches ; barbes internes des rémiges bordées de blanc ; en dessous, totalement blanc ; tarses et doigts plombés ; ongles noirâtres. — Longueur totale du bec, 2 cent. 8 millim. *Id.* de la queue, 7 cent. *Id.* des ailes, 9 cent. *Id.* des tarses, 2 cent. 7 millim. *Id.* du doigt externe, 7 millim. ; du médian, 4 cent. 5 millim. ; de l'interne, 9 millim. *Id.* du pouce, 4 cent. *Id.* de l'ongle externe, 4 millim. ; du médian, 6 millim. 1/2 ; de l'interne, 5 millim. *Id.* du pouce, 6 millim.

Cette espèce fréquente les grands bois, où elle se nourrit d'insectes. Par tous les caractères de son plumage, elle se rapproche beaucoup du *Lanius cubla*, Shaw, et du *Malaconotus mollissimus*, Swainson ; mais elle s'en distingue facilement, lorsqu'on regarde la largeur du bec, qui rappelle la forme de celui de certaines espèces d'*Ocypterus*.

LANIUS SMITHII, G.-R. Gray. — *Collurio Smithii*, Fraser, Proc. zo. soc., 1845, p. 46. Ex Afr. occ., Guinée.

Niger ; uropygio albo-cinereo ; speculo alarum, scapularibus, remigum secundariarum apice, rectricum à medio, corporeque subtus albis.

Similis *Coll. collaris*; sed minor, rostro minore, colore nigro-coracino, nec opaco.

Bec élevé, comprimé sur les côtés, très-courbé, noir, une forte échancrure à la mandibule supérieure; tête et tout le corps en dessus d'un noir luisant, à l'exception du croupion, qui est d'un gris blanchâtre; joues et tout le dessous du corps blancs; queue longue, très-étagée; les quatre rectrices externes de chaque côté légèrement terminées de blanc; ailes moyennes, les quatrième et cinquième rémiges les plus longues; les scapulaires blanches; les rémiges primaires traversées par un miroir blanc, les secondaires terminées seulement par un liseré de même couleur; tarses et doigts plombés; ongles noirs. — Longueur totale du bec, 2 cent., à partir de la commissure. *Id.* de la queue, 44 cent. *Id.* des ailes, 9 cent. *Id.* des tarses, 2 cent. 5 millim. *Id.* du doigt externe, 1 cent.; du médian, 4 cent. 5 millim.; de l'interne, 4 cent. *Id.* du pouce, 4 cent. *Id.* de l'ongle externe, 4 millim.; du médian, 7 millim.; de l'interne, 5 millim. *Id.* du pouce, 6 millim.

Cette espèce fréquente les plaines buissonneuses, où elle vit par paires, et se nourrit d'insectes et même de petits reptiles.

Elle a beaucoup de ressemblance avec le *Lanius Arnouldii*; mais elle s'en distingue facilement par son bec plus fort, par sa queue moins longue, et surtout par le noir plus lustré de la partie supérieure. Elle tient, pour ainsi dire, le milieu entre l'*Arnouldii* et le *collaris*.

La femelle ne diffère du mâle que par la teinte rousse qui colore les flancs.

Ces trois espèces pourraient former ensemble un petit sous-genre.

CINNYRIS STANGERII, Bonap. — *Nectarinia stangerii*, Jard. — *Cinnyris angolensis*, Lesson.

Bec de moyenne longueur, légèrement courbé, aigu, noir; front et angle de l'aile d'un noir de velours; vertex

d'un vert métallique bordé de bleu violacé, et terminé par des plumes d'un violet très-éclatant; région oculaire inférieure et joues vert métallique pur; menton et gorge du même vert, mais nuancé de jaune; devant du cou également vert métallique, ce vert terminé par quelques plumes d'un violet métallique, bordées d'un rouge violet encore plus brillant; tout le reste du corps d'un brun séricéux; queue assez longue, légèrement échancrée au centre; ailes longues, amples, à troisième, quatrième et cinquième rémiges les plus longues; tarses, doigts et ongles noirs. — Longueur totale du bec, 2 cent. 2 millim. *Id.* de la queue, 4 cent. 4 millim. *Id.* des ailes, 6 cent. 5 millim.

Habite les grands bois, et recherche parmi les fleurs les petits insectes qui servent à sa nourriture.

CINNYRIS JOHANNÆ, J. et Ed. Verreaux. Ex Afr. occ.

Aureo-smaragdina; gulâ smaragdina; pectore amethystino; abdomine sanguineo; alis, caudâ, lateribus crissoque nigris; penicillo plumarum elongatarum utrinque pectorali flavissimo; rostro elongato, valdè curvato.

Fam. Minor, fusco-olivacea; subtùs flavida (abdomine flavidiore) nigro-striata.

Bec long, arqué, aigu, noir; plumage supérieur, depuis le front jusqu'au bas du croupion, d'un vert doré brillant et très-vif, à reflets plus ou moins métalliques et lustré de noir à l'angle de l'œil; menton et gorge du même vert doré; devant du cou d'un violet foncé du plus bel éclat; poitrine et ventre d'un rouge sanguin à reflets pourprés, avec un bouquet de plumes de jaune vif de chaque côté de la poitrine; flancs noirâtres, mélangés de rouge sanguin à reflets pourprés; cuisses et région anale noires; queue légèrement arrondie, d'un noir de velours; ailes longues, amples, à quatrième rémige la plus longue, de même couleur; tarses, doigts et ongles noirs. — Longueur totale du bec, 3 cent. 4 millim. *Id.* de la queue, 4 cent. *Id.* des tarses, 4 cent. 6 millim. *Id.* du doigt externe, 8 mil-

lim.; du médian, 4 cent. 4 millim.; de l'interne, 7 cent. *Id.* du pouce, 8 millim.

Femelle. En dessus, brun olive; régions oculaire et parotique jaunâtres; en dessous, d'un blanc jaunâtre flammé de brun olive.

Cette espèce fréquente les grands bois, où elle se nourrit d'insectes qu'elle recherche dans le calice des fleurs.

Dédiée à madame Ed. Verreaux, en témoignage d'estime et d'amitié.

CINNYRIS FULIGINOSA, Bonap. — *Certhia fuliginosa et maculata*, Shaw. — *Nectarinia fuliginosa*, Gray, Vieillot, Ois. dor., tab. 20, 21. Jard., Nect., f. 14.

Bec long, légèrement courbé, aigu, noir; front, joues, menton, gorge, devant du cou et couvertures sus-caudales violet foncé, à reflets métalliques; tout le reste du corps d'un brun terreux plus ou moins fumé; un bouquet de plumes jaunes de chaque côté de la poitrine; queue assez longue, légèrement échancrée; ailes allongées, amples, à troisième et quatrième rémiges les plus longues; tarses, doigts et ongles noirs. — Longueur totale de la queue, 4 cent. 6 millim. *Id.* des ailes, 6 cent. 8 millim.

Cette description a été prise sur plusieurs sujets mâles qui n'offraient aucune différence entre eux, et qui ressemblaient en tout à ceux rapportés du Sénégal. Comme toutes ses congénères, cette espèce se nourrit de petits insectes qu'elle recherche plus particulièrement dans le calice des fleurs.

CINNYRIS CHLOROPYGIA, Bonap. — *Nectarinia chloropygia*, Jard., Illustr., Orn. n. s. t. 50. — Nect., t. 5.

Bec assez long, peu courbé, aigu, noir; front, tête, joues, menton et gorge, vert doré; cou, dos et croupion, de même couleur, mais d'une teinte plus verte; thorax rouge, avec un bouquet de plumes jaunes de chaque côté; abdomen en partie rouge, puis brun olive; flancs, cuisse et région anale de cette dernière couleur; queue assez longue, arrondie, d'un noir bleu; ailes assez longues,

amples, à quatrième rémige la plus longue ; rémiges noires ; tarses, doigts et ongles noirs.

Cette description a été prise sur un assez grand nombre d'individus mâles qui n'offraient aucune différence entre eux. Du reste, ils nous ont paru ressembler en tout aux sujets provenant du Sénégal ; seulement, jusqu'à présent, nous ne connaissons pas encore la femelle, que nous supposons être d'une teinte olive, d'après les rapports que l'espèce offre avec certaines espèces du sud de l'Afrique, entre autres le *chalybea* et l'*afra*. — Longueur totale du bec, 2 cent. 1 millim. *Id.* de la queue, 4 cent. *Id.* des ailes, 5 cent. 4 millim.

Comme ses congénères, cette espèce se nourrit d'insectes, et fréquente les buissons.

CINNYRIS SUPERBA, Vieillot. — *sanguinea*, Lesson. — *Nectarinia superba*, Gray, Ois. dor., tab. 22.

Aureo-smaragdina, capite beryllino, gulâ juguloque cœruleo amethystinis ; abdomine fusco-rubro ; alis, caudâ, lateribus, crissoque nigris ; rostro elongato, curvo.

Junior Olivacea ; subtus virens, crisso fulvescente.

Bec long, courbé, noir ; front, sourcils, vertex et occiput vert bleu très-brillant ; région oculaire vert cuivré, à reflets pourprés, l'angle de l'œil noir de velours ; joues, menton, gorge, cou, tout le dessus du corps et poitrine d'un violet pourpré du plus bel éclat, changeant en bleu ; côtés du cou vert cuivré ; abdomen et flancs rouge sanguin foncé ; cuisses et région anale noires ; queue moyenne, légèrement arrondie ; tectrices assez longues, recouvrant la moitié de la queue, d'un vert cuivré ; rectrices noires ; ailes longues, amples, à quatrième rémige la plus longue ; petites tectrices et scapulaires vert cuivré, les moyennes rémiges noires ; tarses, doigts et ongles noirs. — Longueur totale du bec, 5 cent. 4 millim. *Id.* de la queue, 4 cent. 7 millim. *Id.* des ailes, 7 cent. 4 millim.

Jeune mâle. Front olive ; un trait jaune peu marqué se prolongeant de chaque côté en forme de sourcils ; angle de

l'œil noirâtre, du reste vert olive, à l'exception des joues, du menton et de la gorge, d'un jaune pâle. Plus d'une circonstance indique que l'individu que nous décrivons, tout en ayant l'ensemble de la coloration d'une femelle, est cependant un jeune mâle; il existe sur le dos une plume d'un vert doré très-brillant; quelques plumes de la poitrine ont une teinte sanguine vers leur extrémité. Il est donc prouvé, ainsi que nous l'avons observé il y a près de trente ans, que les plumes à reflets métalliques, chez ces oiseaux et chez beaucoup d'autres, changent de coloration et même de nature, sans tomber.

Cette espèce fréquente les grands bois, où elle recherche dans le calice des fleurs les petits insectes qui servent à sa nourriture.

(*La suite prochainement.*)

ESSAI d'une monographie du genre *Picucule* (Buffon), *Dendrocolaptes* (Hermann, Illiger), devenu aujourd'hui la sous-famille DENDROCOLAPTINÆ (Gray, *Genera of Birds*), de la famille CErTHIADÆ de Swains.; par F. DE LAFRESNAYE.
— Suite. Voy. 1850, p. 95, 145, 275, 369, 417, 588. — 1851. — 145.

Avant d'entamer notre deuxième section (les Dendrocolaptinés depressirostres), nous voulons faire part à nos lecteurs d'une erreur de synonymie que nous croyons avoir commise, en donnant dans la Revue, 1850, p. 148, pour synonyme du *D. squamatus* de Lichtenstein le *D. Wagleri* de Spix.

Un Picucule que nous avons vu dans la collection de M. Baillon d'Abbeville, étiqueté *D. squamatus*, et qui nous a paru différer du nôtre, nous a fait revoir, à notre retour, notre article du *Picolaptes squamatus* (Revue, page 148) et sa synonymie. Lichtenstein, tant dans sa monographie du genre *Dendrocolaptes* que dans ses *Doubles du Mu-*

sée de Berlin, décrit ainsi son *D. squamatus* : « *D. rostro subarcuato, compresso, attenuato, acuto, pallido; gula albâ, pectore abdomine, crissoque squamato-guttatis.* — Long. 8". San-Paulo. »

On voit que cette description est beaucoup trop succincte pour que l'on puisse, à son aide, déterminer d'une manière certaine telle ou telle espèce dans cette famille inextricable des Picucules. Cependant, cette particularité de taches à forme d'écaillés ne se retrouvant que chez très-peu de *Picolaptes*, et sa description entière, quoique insuffisante, allant très-bien au *D. Wagleri* que nous possédons, et de la détermination duquel nous sommes sûrs, nous avons pensé que les deux descriptions étaient synonymes, et avons adopté le nom de *squamatus* comme plus ancien. Nous avouons, toutefois, que nous étions un peu étonnés que Lichtenstein, dans sa courte description, n'eût pas indiqué la nuance rousse et non canelle de la queue du *D. Wagleri*, non plus que des petites taches ferrugineuses si peu apparentes de sa tête et de son cou. Nous avons donc reconnu que si notre description, faite sur les individus de notre collection, cadre parfaitement avec celle du *Wagleri*, de Spix, il n'en est pas tout-à-fait de même pour le *squamatus*, dont nous ne possédions pas d'exemplaires, et que nous avons cru, d'après sa courte description, synonyme du *Wagleri*. L'exemplaire de M. Baillon, intitulé *squamatus*, allant bien à la description, sauf un peu moins de taille, et nous ayant été inconnu jusqu'alors, nous invitons nos lecteurs à regarder notre description du *squamatus* (Rev., 1850, p. 148), comme étant celle du *Wagleri*, tandis que celle du *squamatus* est la suivante :

12°. PICOLAPTES SQUAMATUS, Lichtenstein, *Monogr.* du genre *Dendrocolaptes*, et *Doubles* du Musée de Berlin, pag. 17, n° 152.

« P. supra olivaceo-brunneus, pileo toto nuchâque fusco-nigris; corum plumis totis in medio flammulâ pallide-ochraceâ nigro-

marginatâ, maculatis; his flammulis non ultra dorsum supremum apparentibus; capitis lateribus, loris, vittâ superciliari, gulâ totâ, pectore, abdomineque albidis vix ochraceo tinctis; earum plumis totis, gulâ exceptâ, fusco-nigro marginatis; caudâ saturatiùs cinnamomeo brunneâ; rostro valde compresso, elongato, arcuato, albido-flavescente, mandibulâ superâ parum rufescente. — Long. tota, 49 cent. (ave arte farcto); alæ plicatæ, 10 cent.; caudæ, 8 cent.; rostri a fronte, 3 cent. — Habitat in Brasiliâ. »

On peut, si l'on veut, et pour s'assurer de l'identité, comparer cette diagnose avec celle de Spix citée ci-dessus. Cette espèce, qui offre beaucoup de rapports avec les *Picolaptes lineaticeps*, Nob, et *Wagleri* de Spix, diffère du premier par sa gorge blanche, et non rousse; par les taches du dessus de la tête et de la nuque, de forme plus ovalaire et non en stries étroites; par son bec, un peu plus long et plus arqué, et parce que toutes les plumes du dessous, depuis le bas du cou jusqu'aux dernières sous-caudales, sont plus nettement bordées de noirâtre. Elle diffère du *Wagleri* de Spix en ce que ses parties supérieures sont d'une nuance plus sombre et moins rousse, et que sa queue, au lieu d'être de cette dernière couleur, caractère particulier, pour ainsi dire, au seul *Wagleri*, est d'un brun canelle intense, comme chez toutes les autres espèces. Elle en diffère encore en ce que les taches claires qui couvrent sa tête et le haut de son dos sont lacrymi-formes, de couleur pâle bien tranchée, sur un fond noirâtre; tandis que chez le *Wagleri* (presque exceptionnellement encore parmi les *picolaptes*) elles sont fort petites, de couleur roussâtre, non circonscrites à leur pourtour, et se détachant peu du fond de la coloration; visibles sur la coiffe seulement, et disparaissant sur la nuque. La bordure des taches squamiformes du ventre est également d'un noir moins décidé, et plutôt noirâtre. Nous ne pouvons affirmer d'une manière certaine que l'oiseau que nous venons de décrire soit bien positivement le *squamatus* de Lichtenstein, dont la description est beaucoup trop

succincte ; mais c'est, de tous ceux que nous avons décrit jusqu'ici, celui à qui elle va le mieux.

Nous allons maintenant passer à la section des Dendrocolaptinés dépressirostres, dont les caractères sont :

Sectio 2. DENDROCOLAPTINÆ DEPRESSIROSTRES.

« Species staturâ magnâ aut mediocri, non minutâ insignes ; earum rostro basi parum depresso et de supra viso, post nares usque ad apicem non compresso, illius lateribus non arcum intus utrinque curvatum sed lineam rectissimam formantibus ; alis pro mole longioribus pedibusque debilioribus quam in speciebus primæ sectionis ; ptilosi in magnis speciebus maculis crebris pallidis variegato, in minoribus autem fere concolore, maculis raris parum conspicuis adperso. »

Genus DENDROCOPS, Swainson.

« Rostrum elongatum, fere rectum et quadrangulare, illius lateribus fere rectilineatis ; illius basi latiore quam altiore, mandibulæ superæ extimo apice abrupte deflexo, aliquandiu emarginato. »

Après avoir cru devoir adopter le genre *Dendrocincla* de M. Gray comme le second de notre section des dépressirostres, et comme nous l'avions annoncé précédemment, nous pensons aujourd'hui qu'il est mieux d'y renoncer et de réunir les espèces qu'il renfermait avec celles du genre *Dendrocops*, Swainson, plus ancien que lui, ne trouvant pas d'ailleurs de caractères génériques distincts entre elles, et regardant les deux genres comme synonymes ; tous deux, en effet, ont pour caractères un bec presque droit, déprimé à sa base au-dessus des narines, et plus large que haut en cette partie, avec ses côtes rectilignes, et nullement rentrants en arc concave ; la mandibule supérieure subitement fléchie à sa pointe au-dessus de l'inférieure, et légèrement échancrée chez les grandes espèces ; et enfin des pattes beaucoup plus faibles et des ailes plus longues que chez les espèces de la première section.

1^o. DENDROCOPS CAYENNENSIS, Nob. — *Gracula cayen-*

ensis, Gmelin. — *G. scandens*, Lat. — Le *Picucule*, Buff., Enl., 621. — Le *Grimpare picucule*, Vaill., *Promérops et Guép.*, pl. 26. — *Dend. cayennensis*, Licht.

Levaillant est le premier auteur qui ait décrit et figuré le *Dendrocops cayennensis* dans son plumage d'adulte. Jusque-là, Latham, Gmelin, Buffon, Vieillot, Lichtenstein et les auteurs modernes, ne l'avaient décrit que sous son plumage de jeune âge. Voici la description de l'adulte tel que nous le possédons et que Levaillant l'a décrit et figuré dans son ouvrage intitulé *Promérops et Guépriers*, pl 26.

Dendrocops cayennensis, Nob. — *Grimpar picucule*, Vaill. (avis adulta). *D. validus*, Tschudi, *Fauna Peruana*, p. 242, et pl. 21, f. 2?

« *D. supra rufo-brunneus, pilei, colli superi et lateralis nu-
chæque plumis totis in medio pallido-ochraceo stricte lineatis;
dorsalibus autem transverse et parum conspicue fusco apice mar-
ginatis; remigibus primariis intus, secundariis totis reatricibusque
intense rufo-cinnamomeis; subtus dorsi concolor, gutturis et colli
antici plumis totis ochraceo-pallidis, punctis fuscis irregulariter a
latere marginatis; illis thoracis in medio angustius pallido-stria-
tis et magis regulariter fusco limbatis; thorace imo, abdomine
anoque pallide-rufis, fusco-nigro transverse squammatis; rostro
fusco-brunneo, fere recto, pro mole latiore, basi parum depresso,
supra leviter arcuato, apice parum emarginato, et pallescente,
infra parum ascendente; pedibus plumbeis. — Longit. tota (ave
arte faretto), 29 cent.; alæ plicatæ, 14 cent 5/4; caudæ, 13 cent.;
rostri a fronte, 9 cent. 3/4. — Habitat in Cayenna, Brasiliâ, Pe-
ruviâ et in Boliviâ (d'Orbigny). »*

Junior avis differt pileo, collo supero nuçhæque non pallido lineatis sed transverse rufo fuscoque quasi squamatis; gutture sordide grisescente, collo antico thoraceque non pallido striatis sed cum toto abdomine rufescentibus, transverse et curvatim fusco fasciatis; hisque fasciis ab subcaudales evanescentibus. Ita et hoc juniore ptilosi indutus, *Dendrocops cayennensis* a pleribusque auctoribus descriptus fuit.

Cette espèce, la plus grande de toutes celles de notre division des dépressirostres, est, en dessus, d'un brun un peu olivâtre plus foncé sur la tête et la nuque. Sur ces

parties les plumes ont dans leur milieu une strie longitudinale presque linéaire, d'un ochreux pâle; elle est un peu plus large sur celles des côtés de la tête et du cou; les plumes du dos sont traversées de bandes courtes, noirâtres, peu marquées, en forme de hachures; les rémiges et les rectrices sont, suivant l'usage, d'un brun canelle très-vif; la gorge et le devant du cou sont presque entièrement d'un ochreux pâle, mais chaque plume est irrégulièrement bordée sur ses côtés de points noirâtres, ce qui leur donne l'air de bandes claires rapprochées, à bords latéraux déchiquetés; sur la poitrine, ces bandes se rétrécissent beaucoup en forme de stries longitudinales régulières, à peine ponctuées latéralement; mais elles disparaissent au bas de la poitrine, qui, ainsi que tout l'abdomen et les sous-caudales, est d'une teinte roussâtre traversée de bandes en festons rapprochées et noirâtres.

Un second individu, que nous soupçonnons femelle et plus adulte encore que le premier, en diffère par une taille et surtout par des pattes un peu plus faibles; par la couleur de son dos, moins rembrunie et plus olivâtre; par les stries pâles de sa coiffe, moins linéaires, s'élargissant un peu à leur extrémité, et se prolongeant sur le dos en forme de ligne très-étroite, tandis que, sur cette partie, les festons noirs ont disparu; toutes les nuances de ses parties inférieures sont un peu plus claires. Son bec est un peu plus étroit, tout noir, et plus droit en dessus. Malgré toutes ces légères différences de détail, cet individu nous présentant, dans son ensemble et dans la longueur de ses ailes et de sa queue (longueur remarquable chez le *cayennensis*), des rapports intimes avec lui, nous n'hésitons pas à le regarder comme identique, comme femelle, vu ses proportions un peu moindres, et comme plus adulte que notre premier individu. que nous regardons comme mâle, et même que celui décrit et figuré par Levaillant, puisque chez lui les stries claires longitudinales supérieures ont remplacé les festons transversaux noirâtres non-seulement

sur la tête et le cou, mais encore sur le dos ; que les flammettes de la gorge et de la poitrine ne sont presque pas bordées de points noirs, et que le ventre est d'une nuance rousse plus claire.

Nous possédons, en outre, deux autres individus que nous regardons, ainsi que Levaillant, comme les jeunes de cette espèce, et dont la livrée est celle sous laquelle tous les auteurs ont décrit le *cayennensis*. Ils diffèrent de l'adulte en ce qu'au lieu d'avoir sur la tête, le cou et la nuque, des taches linéaires et longitudinales de couleur claire, elles en ont de transversales de couleur noirâtre et en festons avec le milieu des plumes roussâtre; en ce que leur gorge est de couleur grisâtre un peu variée, mais sans maculatures distinctes, et que leur cou et poitrine sont couverts, comme tout leur ventre, de bandes noirâtres en festons sur un fond roussâtre, ces bandes disparaissant, toutefois, sur l'anus et les sous-caudales.

C'est sous ce plumage que Buffon, Latham et Gmelin ont décrit leur *Picucule* ou leur *Gracula cayennensis* et *scandens*, et que plus tard Spix, Lichtenstein et autres, ont décrit le *Dendrocolaptes cayennensis*. Vieillot (*Encycl. et Nouv. Dict.*, vol. 26, p. 115), après une très-médiocre description de cette espèce, dit : « La femelle a des couleurs moins foncées, et les taches qui, dans le mâle, sont longitudinales et transversales, sont oblongues sur son plumage. » Il semblerait que Vieillot, par ces paroles, aurait eu connaissance de deux livrées chez cette espèce, et qu'il aurait regardé comme des sexes différents ce qui n'était que des variétés de plumage résultant de différents âges.

Levaillant nous paraît donc le premier auteur qui ait reconnu que le plumage sous lequel le *Dend. cayennensis* avait été décrit jusqu'à lui n'était que celui du jeune âge, et qui l'ait décrit et figuré sous celui d'adulte.

Si nous avons donné à cette espèce pour synonyme, avec un point d'interrogation, toutefois, le *Dendrocolaptes validus*, Tschudi (*Faune du Pérou*), c'est parce que nous

avons été frappé de leurs rapports, tant dans la description que dans la figure qui l'accompagne, et parce que nous avons la certitude que le *cayennensis* se trouve en Bolivie et au Pérou; car M. d'Orbigny en a rapporté de jeunes de cette première contrée, que nous avons reconnus dans nos travaux de collaboration avec lui, et M. Castelnau en a rapporté de la seconde (des jeunes aussi) que nous avons également vus. Il est donc très-possible que MM. Tschudi et Cabanis, ne connaissant du *cayennensis* que la livrée de jeune âge sous laquelle il a été tant de fois décrit, et n'ayant pas sous les yeux la description et la figure de l'adulte par Levaillant, aient regardé comme espèce distincte et nouvelle l'individu adulte de cette espèce. Ce qui nous porte encore à le croire, c'est que ces auteurs, dans leur catalogue de toutes les espèces péruviennes à eux connues, ne citent point le *cayennensis*, quoique nous ayons acquis la certitude que deux fois il a été rapporté du Pérou.

Quelle que soit la force de nos présomptions sur l'identité des deux prétendues espèces, nous allons néanmoins citer ponctuellement la description de MM. Tschudi et Cabanis, laissant à nos lecteurs le soin d'apprécier le rapprochement que nous avons cru devoir en faire.

2°. DEND. VALIDUS, Tschudi, *Fauna Peruana*, p. 242, pl. 21, f. 2.

« D. supra ex olivaceo fuscus, striis albicantibus longitudinalibus et maculis nigris ornatus, superciliis testaceis; crisso intense rufo; caudâ ferrugineo-fuscâ; subtus ochraceus striis transversalibus nigris notatus; gulâ testaceâ, pectore olivaceo, plumis in medio striâ longitudinali albicante lata utrinque anguste nigro notatis. »

Après cette diagnose latine, l'auteur en fait une description plus détaillée en allemand, dont voici la traduction :

Les plumes de la tête sont d'un brun olive foncé; leurs tiges sont d'un jaune pâle plus ou moins large, entouré d'une bordure noirâtre. La même disposition se trouve sur la nuque et sur le haut du dos, où la tige est un peu

plus étroite et la teinte des plumes un peu plus foncée. Sur le bas du dos, on remarque des bandes transverses noires et très-peu marquées; la queue et ses couvertures sont d'une couleur rouille très-vive; les plumes des ailes et les autres plumes d'un brun rougeâtre: les premières deviennent vers leur extrémité verdâtres; la queue est d'un brun rouge très-foncé.

Le gosier est d'un jaune pâle vers la poitrine; les plumes ont une raie sur la tige, large et claire, qui est bordée de deux lignes noires avec la frange brun olive.

La poitrine et le ventre sont d'un brun pâle, avec de nombreuses bandes étroites et noires. Les flancs et l'anus sont un peu plus foncés. — Long. 11 pouces 6 lignes; du bec, 1 pouce 5 à 7 lignes (mesuré avec le pied allemand).

Voici maintenant les descriptions de deux espèces nouvelles d'après Such, tirées du *Zool. Journal*, et qui, d'après ces descriptions même, nous paraissent évidemment devoir prendre place dans cette deuxième section.

5°. DEND. CRASSIROSTRIS, Such, *Descrip. of new. spec. of birds, Zool. journal.*

« D. fusco-rufus, subtùs pallidior, fusco fasciatus; capite nigrescente, collo pectoreque albo lineatis; gulâ albâ; remigibus, uropygio rectricibusque rufis; rostro nigro, crasso, longo, paululum incurvato.

« Capitis plumæ nigrescentes, in medio albo lineatæ, regione parotica albidâ; maculâ sub rictu nigrâ, albo notata; remiges rufæ, apice fusco, subtùs pallidiores, tectrices inferiores albidæ, fusco fasciatæ. Abdominis latera fusco-rufa. Rostrum pedesque nigri. — Longit. corporis a fronte ad caudam, 10; alæ a carpo ad remigem quartam, 5 3/10; caudæ, 5 1/2; rostri ad frontem, 1 9/10. »

4°. DEND. FORTIROSTRIS, Such, *Descrip. of new. spec. of birds, Zool. journal.*

« D. fusco-rufus, subtùs pallidior, fusco fasciatus; capite, dorso, ptilisque albolineatis; gulâ albidâ, fusco variegatâ; remigibus

uropygio tectricibusque rufis; rostro nigro, forti, sublongo, paululum incurvato.

« Capitis plumæ nigrescentes in medio albolineatæ; striâ superciliari angusta albâ; regione parotica nigrâ, albolineatâ; gulâ albidâ prope pectus maculis fuscis parce notatâ; remiges rufæ, apice fuscæ, tectrices inferioribus albido-rufæ fusco fasciatæ. Abdominis latera parce albido-lineata. Rostrum nigrum; pedes graciliores, subpallidi. — Longit. 8 7/10; alæ plicatæ, 4 17/20; rostri ad frontem, 1 1/4 ad rictum, 1 7/10. »

Après ces deux descriptions, Such ajoute qu'il ne trouve aucune description de ces deux espèces dans la monographie de Lichtenstein. La première, dit-il, semble voisine du *D. longirostris*, Illig.; mais le bec diffère de couleur et de forme. La deuxième l'est du *D. cayennensis*; mais ses bandes dorsales transverses le distinguent suffisamment du mien.

Où nous nous trompons fort, ou cette seconde espèce ne serait autre que le *D. platyrostris* de Spix, dont nous allons donner de suite la description. Ce qui nous le ferait présumer surtout, c'est que, outre la description, qui y va fort bien, Such dit qu'elle est voisine du *D. cayennensis*, dont elle diffère néanmoins par l'absence de bandes dorsales; et c'est positivement ce que l'on remarque chez le *D. platyrostris*. Il ajoute qu'il n'a point trouvé cette description dans la monographie de Lichtenstein; celle du *platyrostris* n'y est pas effectivement, cette espèce n'ayant été décrite et figurée que plus tard par Spix, après son voyage au Brésil.

5°. DENDROCOPS PLATYROSTRIS, Swainson, *Class. of birds.* — *Dendrocolaptes platyrostris*, Spix, *Voy. au Brésil*, pl. 89. — *D. melanoceps*, Less., *Rev. Zool.*, 1840, p. 269, et *Supplément à Buffon*, p. 283.

« D. supra olivaceo-brunneus, pileo nigrescente, uropygio imo ferrugineo, pilei, colli superi et lateralis, nuchæ dorsique superi plumis in medio striâ stramineo-albâ, super dorsum lineare notatis; alæ olivaceo-brunneæ remigibus tertiariis cinnamomeis; caudâ saturate cinnamomeâ, superciliis albis nigro variegatis; rē-

gione parotica nigrâ albovariegatâ; subtùs pallide olivaceo-brunescens, gulâ totâ albâ, hâc albitudine ad pectus in strias latas lateraliter fusco-punctatas desinente; his striis sensim ad ventrem angustioribus; ventre medio, ano et subcaudalibus albescentibus, fasciis crebris nigro-fascis et fere rectis notatis; rostrum huic *D. cayennensis* persimile nigrum, apice paululum emarginato et pallescente pedes graciles plumbei; alæ tectrices inferæ uti in *D. cayennense* pallide; ochraceæ, fusco limbatæ. — Longit. tota (ave arte farcto), 27 cent.; alæ plicatæ, 12 cent.; caudæ, 11 cent. 1/2; rostri a fronte, 3 cent. 1/3. — Habitat in Brasiliâ, in sylvis Rio de Janeiro.»

Cette espèce, qui au premier abord offre beaucoup de rapports avec le *D. cayennensis*, est, en dessus, d'un brun olive, se teignant légèrement de roux sur le croupion, et ne devenant entièrement roux canelle que sur les dernières tectrices caudales, qui ont leurs tiges plus pâles et ferrugineuses.

Le dessus de la tête est noirâtre, passant, vers la nuque, à la teinte du dos. Toutes les plumes de ces parties ont dans leur milieu une strie ou flammette d'un blanc légèrement ochreux, qui devient capillaire sur le dos; les ailes sont d'un brun olive, et ne présentent la teinte canelle que sur les dernières rémiges dorsales et à l'intérieur des primaires; la queue est d'un brun canelle foncé; un assez large sourcil blanc, finement réticulé de noirâtre, surmonte l'œil; les joues présentent à peu près la même coloration.

Le dessous de l'oiseau est de la couleur du dos, mais d'une nuance beaucoup plus pâle; le milieu du ventre, de l'abdomen, et les sous-caudales, sont presque blancs, traversés de bandes noirâtres rapprochées et presque droites, qui ne remontent pas jusque sur les flancs; la gorge et tout le devant du cou sont d'un blanc presque pur et à peine teinté d'ochreux pâle; ce blanc se termine au bas du cou par de larges flammettes de la même couleur, et ponctuées de noirâtre sur leurs côtés; elles deviennent elles-mêmes beaucoup plus étroites, et perdent leur ponc-

tuation sur la poitrine, et se prolongent sur le fond uniforme des flancs; le milieu du ventre, l'anus et les sous-caudales, sont d'un blanc très-légèrement roussâtre, traversé de nombreuses bandes noirâtres presque droites et rapprochées; les pattes sont grêles; le bec, absolument de même forme et dimension que chez le *D. cayeunensis*, est noirâtre, avec la fine pointe blanchâtre et très-légèrement échancrée.

Cette espèce, malgré ses rapports avec le *D. cayennensis*, s'en distingue facilement par la moindre dimension de ses ailes et de sa queue; car, quoique de même taille à peu près, ses ailes, ployées, n'ont que 42 centimètres de longueur; elles en ont 45 1/2 chez le *cayennensis*. Sa queue en a 14 1/2; elle en a 15 chez le *cayennensis*. Sa couleur supérieure est plus olivâtre, nuance qui continue sur le croupion, et ne devient ferrugineuse que sur les tectrices caudales, qui ont leurs tiges d'un ferrugineux clair, tandis que chez le *D. cayennensis* toutes les plumes du croupion sont déjà d'un brun canelle. Chez elle, il n'y a pas apparence de ces bandes noirâtres qui traversent le dos du *cayennensis*. La nuance claire des stries de la tête, du cou, de la poitrine et des flancs, et celle de la gorge et du devant du cou, ainsi que des sourcils et du milieu de l'abdomen, au lieu d'être d'un roux pâle comme chez le *cayennensis*, est ici presque blanc pur; les bandes noires ventrales n'occupent que la partie médiane de l'abdomen; elles sont presque droites et très-rapprochées, sur un fond blanchâtre; elles occupent toute la largeur du ventre, sont plus espacées et squamiformes sur un fond roussâtre chez le *cayennensis*.

6°. DENDROCOPS TYRANNINUS, Nob.

« D. supra olivaceo-brunneus fere unicolor, pilei nuchæque plumis in medio vix conspicue pallidiore striatis; alis caudæque saturatius ferrugineo-cinnamomeis; illis pro mole longissimis; subtus dorsi concolor, gutture maculisque colli antici, pectoris, mediique abdominis parum conspicuis; pallide rufescentibus;

subcaudalibus cinnamomeis; rostrum elongatum, rectissimum, apice tantummodo curvatum et uncinatum, nigrum, huic tyrannorum persimile; pedes plumbei debiliores. — Longit tota (ave arte farcto), 25 cent.; alæ a carpo, 15 cent. 1/2; caudæ, 12 cent.; rostri a fronte, 3. — Habitat Santa-Fé de Bogota.»

Cette espèce, que nous plaçons ici par ordre de taille à la suite des *D. cayennensis* et *platyrostris*, offre un type de coloration différent du leur, ainsi que toutes celles qui vont suivre. Au premier abord, elle paraît unicolore en dessus, et à peine distingue-t-on sur la coiffe et la nuque des taches un peu plus claires occupant longitudinalement le milieu des plumes. Les ailes et la queue sont d'un brun canelle, comme chez la plupart des espèces.

Le dessous est de la même teinte brun olive que le dos; mais la gorge est d'un gris à peine roussâtre, et sur les tiges des plumes du devant du cou, de la poitrine et du milieu de l'abdomen, se voient encore des flammettes roussâtres claires non bordées et assez peu apparentes. Les sous-caudales, ainsi que les sus-caudales, sont ferrugineuses. Le pli de l'aile et ses couvertures inférieures sont d'un roux clair et vif; le bec est allongé, droit, tendu, de couleur noire, crochu à son extrémité, offrant assez de rapports avec celui des tyrans du genre *Dasycephala*. Chez cette espèce, les ailes et la queue sont très-développées, et les pattes très-grêles.

(La suite prochainement.)

CATALOGUE des Mollusques vivants de la Champagne méridionale, par MM. J. RAY et H. DROUET.

Aujourd'hui, plus que jamais, la conchyliologie compte de nombreux adeptes : depuis cinquante ans environ, cette science a fait d'immenses progrès, grâce aux travaux des savants modernes. Mais jamais les Mollusques terrestres et fluviatiles n'ont été étudiés comme ils le sont depuis vingt ans.

La géologie, en effet, trouve un puissant auxiliaire dans la connaissance de ces animaux, et l'on n'aura de véritables lumières sur les couches fossiles qui composent l'écorce du globe que par des notions exactes sur l'histoire des espèces vivantes. Aussi, comme l'a dit quelque part *M. de Férussac*, « liés intimement avec l'histoire de la formation de notre globe, l'on observera davantage des êtres qui, malgré la petitesse et la fragilité de leurs dépouilles, forment des montagnes imposantes, et fournissent leur part des matériaux qui composent la terre. »

Sans doute les coquilles terrestres et d'eau douce n'occupent qu'une faible place dans la grande échelle zoologique; mais l'observateur éloigné de la mer se contente des êtres qui l'entourent : il s'intéresse davantage aux animaux qui vivent non loin de lui, et place sa jouissance dans la connaissance approfondie d'un cercle limité de sujets, plutôt que dans celle superficielle d'un plus grand nombre.

La partie de l'ancienne province de Champagne dont nous voulons esquisser la Faune malacologique se trouve à peu près comprise entre $47^{\circ} 50'$ et $48^{\circ} 45'$ de latitude septentrionale, et entre 1° et 5° de longitude orientale.

Le nord et l'ouest, vastes plaines crayeuses, sont les points les plus pauvres de cette région : il y a quelques années, on ne rencontrait, dans cette partie de la Champagne, que des terres ingrates, et la plupart incultes. Aujourd'hui, grâce aux travaux d'agriculteurs intelligents, la face du territoire a quelque peu changé : de belles céréales couvrent, en plusieurs endroits, la plaine; et des plantations d'arbres verts, des garennes de marseaux, égalaient çà et là les larges vallons et les collines peu sensibles de cette zone crayeuse. Quoi qu'il en soit, le sol est généralement maigre et peu fertile; exceptons cependant les vallées des rivières, recouvertes d'alluvion moderne, où la végétation est des plus riches.

Étages inférieurs du terrain crétacé et alluvions des

mers d'une autre époque, le greensand et le terrain néocomien forment une zone à peu près parallèle à l'assise précédente, du nord-est au sud-ouest. Une multitude de ruisseaux, de sources et de fontaines, l'arrosent en tout sens, et des étangs nombreux répandent partout la vie et la fécondité. Nos plus belles forêts se groupent sur ce sol, riche en fossiles.

Enfin, si l'on descend davantage vers le sud-est de la Champagne, on voit les vallées se resserrer sensiblement, et, sur les coteaux qui les encaissent, croissent des vignobles renommés : c'est le terrain jurassique. Là encore on rencontre fréquemment de vastes forêts de chênes. C'est dans cette zone qu'apparaissent les points les plus élevés de toute notre région : les sommités du plateau de Langres (chaîne de la Côte-d'Or) atteignent 500 mètres de hauteur.

La géographie zoologique de la France est une tâche longue et difficile, à laquelle tout naturaliste doit s'efforcer d'apporter des matériaux : nous souhaitons ardemment que cet essai sur la malacologie d'une contrée jusqu'alors inexplorée ne lui soit pas absolument inutile.

Nous avons aussi pensé pouvoir être de quelque utilité aux amateurs de conchyliologie, en faisant précéder notre Catalogue d'une liste bibliographique des ouvrages spéciaux à la malacologie de la France qui sont venus à notre connaissance. Dans cette liste, très-incomplète sans doute, nous n'avons pas fait figurer les traités généraux, tels que l'*Encyclopédie méthodique*, les ouvrages de Lamarck, Férussac, Potiez et Michaud, etc., ni plusieurs Mémoires anatomiques qui, bien que sortis de plumes françaises, nous ont paru ne pas rentrer dans le plan que nous nous sommes tracé.

Nous ne terminerons pas sans rendre à M. l'abbé Dupuy, d'Auch, la part qui lui revient dans ce Prodrôme. Nous devons dire que nos relations avec le savant auteur de l'*Histoire naturelle des Mollusques terrestres et d'eau*

douce qui vivent en France, et les dons qu'il a bien voulu faire à nos collections, nous ont été du plus grand secours pour la détermination des espèces de ce Catalogue.

Troyes, 50 juin 1851.

BIBLIOGRAPHIE MALACOLOGIQUE DE LA FRANCE,

ou Liste des principaux ouvrages traitant spécialement de la conchyliologie terrestre et d'eau douce de ce pays.

Aleron. (Bulletin de la Soc. philom. de Perpignan, 1857, p. 91.

Aleron. Le Guide du voyageur en Roussillon, 1842.

Blainville (de). Mollusques de la Faune française. Paris, 1828 et suiv., 520 pages et 42 pl. col. in-8, dont 10 de coq. ter. et fluv. — Ouvrage interrompu.

Bouchard-Chantereaux. Catalogue des Mollusques terrestres et fluviatiles observés à l'état vivant dans le Pas-de-Calais. Boulogne, 1858, in-8, 1 pl. n.

Bouillet. Catalogue des Mollusques terrestres et fluviatiles vivants du département du Puy-de-Dôme. (Annales de l'Auvergne, 1852.)

Bouillet. Catalogue des espèces et variétés de Mollusques terrestres et fluviatiles observés jusqu'à ce jour à l'état vivant dans la haute et la Basse-Auvergne; suivi du Catalogue des espèces fossiles. Clermont-Ferrand, 1856, in-8.

Brard. Histoire des coquilles terrestres et fluviatiles qui vivent aux environs de Paris. — Paris, 1815, in-12, 10 pl. col.

Boubée. Collection des coquilles terrestres et fluviatiles du midi de la France. (Bulletin d'hist. nat. de France, 1855.)

Brécy. Extrait d'un Mémoire sur l'ancyle épineux (*A spina-rosæ*, Drap.), lu à la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen. (Actes de la Soc. linn. Bord., t. 10, p. 86. Août, 1857, 1 pl.)

Buvignier. Catalogue des Mollusques du département de la Meuse. (Act. Soc. philom. de Verdun, 1840, p. 217 à 228.)

Collard des Cherres. Catalogue des Testacés terrestres et fluviatiles des environs de Brest et de Quimper. (Bulletin Soc. linn. Bord., t. 4, p. 91. 1^{er} juillet 1829.)

Draparnaud. Tableau des Mollusques terrestres et fluviatiles de la France. Montpellier et Paris, an IX, in-8 de 116 pages. — Ouvrage commençant à devenir très-rare en France, et peu connu des étrangers.

Draparnaud. Histoire naturelle des Mollusques terrestres et fluviatiles de la France. Paris, 1805, in-4 de 164 pages, 15 pl. n. — Commence à devenir rare.

Dupuy (l'abbé). Essai sur les Mollusques terrestres et fluviatiles, et leurs coquilles vivantes et fossiles du département du Gers. Paris, 1845, in-8, 1 pl. n.

Dupuy (l'abbé). Histoire naturelle des Mollusques terrestres et d'eau douce qui vivent en France. Auch, 1847-185. 2 vol. in-4, pl. n. — En cours de publication.

Dupuy (l'abbé). Catalogus extramarinorum Galliae Testaceorum, in opere cui titulus *Histoire naturelle des Mollusques terrestres et d'eau douce qui vivent en France descriptorum*. 15 février 1849, 4 pages in-4.

Férussac. Essai d'une méthode conchyliologique appliquée aux Mollusques fluviatiles et terrestres, d'après la considération de l'animal et de son test; nouvelle édition, augmentée d'une synonymie des espèces les plus remarquables, d'une table de concordance systématique de celles qui ont été décrites par Geoffroy, Poiret et Draparnaud, avec Müller et Linné, et terminée par un Catalogue d'espèces observées en divers lieux de France. Paris, 1807, in-8 de 142 p. — Ouvrage peu connu de beaucoup de naturalistes, et pourtant très-utile à consulter.

Férussac. Mémoires géologiques sur les terrains formés sous l'eau douce par les débris fossiles des Mollusques

vivant sur la terre ou dans l'eau non salée. Paris, 1814, in-4.

Fournel. Faune de la Moselle, 1^{re} partie : Vertébrés et Mollusques. Metz, 1856, in-12.

Gassies. Tableau méthodique et descriptif des Mollusques terrestres et d'eau douce de l'Agennais. Paris, 1849, in-8, 4 pl. grav. et col.

Geoffroy. Traité sommaire des coquilles, tant fluviatiles que terrestres, qui se trouvent aux environs de Paris. — Paris, 1767, in-12 de 145 pages. — Devient rare.

Gervais. Liste des Mollusques terrestres et fluviatiles de France. (*Patria*, art. Zoologie, p. 578. Paris, 1847.)

Godron. Catalogue des Mollusques de la Meurthe. Nancy, 18.., gr. in-8 de 4 pages. (Statistique de la Meurthe.)

Goupil. Histoire des Mollusques terrestres et fluviatiles observés dans le département de la Sarthe. Le Mans, 1855, in-12, 2 pl. col.

Gras (Albin). Description des Mollusques fluviatiles et terrestres du département de l'Isère. Grenoble, 1840, in-8, 6 pl. n.

Grateloup. Tableau méthodique des Mollusques terrestres et fluviatiles vivants observés dans l'arrondissement de Dax, pour servir à la statistique du département des Landes. (*Bull. Soc. linn. Bordeaux*, t. 5, 1829, 1 pl.)

Holandre. Mollusques ou coquilles terrestres et fluviatiles des environs de Metz. — Metz, 1856, in-18.

Joba. Catalogue des Mollusques terrestres et fluviatiles des environs de la Moselle. Metz, 1844, in-8, 1 pl. n.

Joba. Supplément au Catalogue des Mollusques terrestres et fluviatiles du département de la Moselle. Metz, 1851, in-8.

Marcel de Serres. Essai pour servir à l'histoire des animaux du midi de la France, et particulièrement du département de l'Hérault. Montpellier, 1822, in-4.

Mauduyt. Tableau indicatif et descriptif des Mollusques

terrestres et fluviatiles de la Vienne. Poitiers, 1838, in-12, 2 pl. n.

Maulny. Mollusques de la Sarthe (?).

Mermet. Histoire des Mollusques terrestres et fluviatiles vivant dans les Pyrénées-Occidentales. Pau, 1843, in-8.

Michaud. Description de plusieurs espèces nouvelles de coquilles vivantes. (Act. Soc. linn. Bord., t. 5, p. 260. 51 décembre 1829, fig.)

Michaud. Complément de l'histoire naturelle des Mollusques de la France, de Draparnaud. Verdun, 1851, in-4, 5 pl. n.

Michaud. Notice sur les Mollusques terrestres et fluviatiles recueillis à Alger par M. Rozet, capitaine d'état-major. (Ann. Soc. d'hist. nat. de Strasbourg.)

Michaud. Réponse au Mémoire sur l'Ancyle épineux, de M. Brécy. (Act. Soc. linn. Bord.)

Millet. Mollusques terrestres et fluviatiles, observés dans le département de Maine-et-Loire. Angers, 1815, in-12 de 82 pages. — Cet excellent ouvrage est le premier traité local qui ait paru après Draparnaud.

Millet. Tableau méthodique des Mollusques terrestres et fluviatiles vivants, observés dans le département de Maine-et-Loire. Bordeaux, 1855, in-8 de 50 pages.

Millet. Description de plusieurs espèces nouvelles de Mollusques de France. (Magasin de Zoologie, 1845. 2 pl. color.)

Millet. Description de deux nouvelles espèces du genre Anodonte. (Mém. Soc. d'agr., sc. et arts, d'Angers; 5^e livr. du 1^{er} vol., p. 241. 1853, 1 pl. n.)

Moquin-Tandon. Mémoire sur quelques Mollusques terrestres et fluviatiles nouveaux pour la Faune des environs de Toulouse. — Toulouse, 1^{er} mai 1842; broch. in-8.

Moquin-Tandon. Histoire naturelle des Mollusques terrestres et fluviatiles de la France. 4 vol. in-8, et atlas de 25 pl. grav. et col. — Annoncé depuis deux ans comme sous presse.

Moulins (Ch. des). Catalogue des Mollusques terrestres et fluviatiles du département de la Gironde. (Bull. Soc. linn. Bord., t. 2, p. 59. 4 novembre 1827.)

Moulins (Ch. des). Description d'une nouvelle espèce de *Paludine* vivante du Périgord. (Act. Soc. linn. Bord., t. 2, p. 26. 15 septembre 1827, 1 pl.)

Moulins (Ch. des). Supplément au Catalogue des Mollusques de la Gironde. (Bull. Soc. linn. Bord., t. 5. 4^{er} septembre 1829.)

Moulins (Ch. des). Description d'une nouvelle espèce vivante de *Pupa* du Périgord. (Act. Soc. linn. Bord., t. 4, p. 158. 20 juin 1830, 1 pl.)

Moulins (Ch. des). Mémoire sur cette question : Le genre *Planorbe* est-il dextre ou sénestre ? (Act. Soc. Linn. Bord., t. 4, p. 275. Décembre 1830, 1 pl.)

Moulins (Ch. des). Description d'une nouvelle espèce d'*Unio* vivante du Périgord. (Act. Soc. linn. Bord., t. 6, p. 20. 15 octobre 1832, 1 pl.)

Moulins (Ch. des). Description de quelques Mollusques terrestres et fluviatiles de France nouveaux ou peu connus. (Act. Soc. linn. Bord., t. 7, p. 142. 50 mai 1835, 2 planches.)

Normand. (?)

Noulet. Précis analytique de l'histoire naturelle des Mollusques terrestres et fluviatiles qui vivent dans le bassin sous-pyrénéen. Toulouse, 1834, in-8.

Payraudeau. Catalogue descriptif et méthodique des Annelides et Mollusques de l'île de Corse. Paris, 1826, in-8. 8 pl. — Commence à devenir rare.

Picard. Catalogue des Mollusques terrestres et fluviatiles de. (?)

Poiret. Coquilles fluviatiles et terrestres observées dans le département de l'Aisne et aux environs de Paris. — Paris, an IX, in-12 de 119 pages. — Devient assez rare.

Puton. Essai sur les Mollusques terrestres et fluviatiles des Vosges. Epinal, 1847, in-8.

Ray et Drouët. Notice sur deux espèces nouvelles pour le genre Anodonte. Paris, 1848-49, in-8, 3 pl. n.

Requien. Catalogue des coquilles de l'île de Corse. Avignon, 1848, in-8.

Reyniès (Paul de). Lettre à M. Moquin-Tandon sur quelques Mollusques terrestres et fluviatiles. Toulouse, 1844, demi-feuille in-8, 1 pl.

Saint-Simon (de). Miscellanées malacologiques, première décade. Toulouse, 1848, in-8.

Terver. Catalogue des Mollusques terrestres et fluviatiles observés dans les possessions françaises au nord de l'Afrique. Paris, 1859, in-8, 4 pl. n.

Wartel. Mémoire sur les Limaçons terrestres de l'Artois, pour servir à l'histoire naturelle de cette province. Arras, 1768, in-12. — Rare.

CATALOGUE DES MOLLUSQUES VIVANTS

DE LA CHAMPAGNE MÉRIDIONALE.

Classe 1^{re}. **GASTÉROPODES**, Cuv.

Ordre 1^{er}. PULMOBRANCHES, Blainy.

§ 1^{er}. *Inoperculés.*

A. Terrestres.

Famille 1^{re}. LIMACIENS, Lam.

Premier Genre. ARION. — *Arion*, Fér.

1. *A. rufus*, Linn. — Hab. les champs humides, les jardins et les bois. — C. C. partout.

2. *A. ater*, Drap. — Hab. les bois et les plantations très-humides. — Troyes, Nogent, Clairvaux. A. C.

3. *A. subfuscus*, Drap. — Hab. les jardins, les champs et les collines, sous les pierres. — Montgueux, Bar-sur-Seine, Nogent. C.

4. *A. fuscatus*, Fér. — Hab. les environs de Troyes, le long des vieux murs humides. A. R.

5. *A. hortensis*, Fér. — Cette espèce, à mœurs nocturnes, habite les jardins et les vignes des environs de Tonnerre et de Troyes. C.

6. *A. tenellus*, Müll. — Hab. les mousses des forêts d'Orient et d'Aumont; on le trouve, même pendant tout l'hiver, entre les feuilles mortes. C.

Deuxième Genre. LIMACE. — *Limax*, Linn.

7. *L. bilobatus*, Féruss. (?).

L. nigricans; clypeo parçè granuloso, anticè bilobato; dorso valdè carinato, utrinque fascia intersecta succinea; ore succineo. Planum inferius utrinque nigricans, area media longitudinali succinea; apertura laterali postica. — Long. 70 mill.; lat. 10 mill. — Hab. in nemorosis.

La taille et la couleur de cette espèce remarquable sont celles d'un petit *A. ater*; elle s'en distingue aisément par son manteau, fortement bilobé antérieurement; sa cavité branchiale, située à la partie postérieure; sa bouche orangée, sa forte carène jaunâtre; la couleur safranée de son pied tranchant au milieu du plan locomoteur, qui est noirâtre, est aussi très-remarquable.

Hab. les plantations humides et ombragées. — Bar-sur-Aube. R. R.

8. *L. maximus*, Linn. (*L. cinereus*, Drap). — Hab. dans les jardins et les champs, sous les bois pourris. C. C.

9. *L. variegatus*, Drap. — Hab. les caves et les murs des puits. — Troyes, Bar-sur-Seine. C.

10. *L. marginatus*, Drap. — Hab. les bois et les côtes, sous la mousse. — Bar-sur-Seine, les Riceys. A. R.

11. *L. sylvaticus*, Drap. — Hab. les forêts d'Orient et d'Aumont, les bois de Bar-sur-Seine. A. R.

42. *L. agrestis*, Linn. — Hab. les champs, les jardins, les bois, sous les pierres. — Redoutée des jardiniers, qui la connaissent sous le nom de *Loche*. C. C.

Famille II. LIMaçONS, Fér.

Troisième Genre. VITRINE. — *Vitrina*, Drap.

43. *V. pellucida*, Müll. — Hab. les bois et les côtes, sous les mousses humides et sous les pierres; pendant le jour, elle ne sort que quand il pleut. — Bar-sur-Seine, les Riceys, Tonnerre, forêts d'Orient et d'Aumont. A. C.

44. *V. beryllina*, C. Pfeiff. — Hab. les bois des côtes jurassiques, entre Bar-sur-Aube et Langres. R. R.

45. *V. elongata*, Drap. — Habite la forêt d'Orient. (*M. Bourguignat.*) R. R.

Quatrième Genre. AMBRETTE. — *Succinea*, Drap.

46. *S. putris*, Linn. (*S. amphibia*, Drap.). — Hab. le bord des eaux, sur les joncs et les roseaux. — C. C. partout.

47. *S. Pfeifferi*, Rossm. — Hab., avec la précédente, sur les plantes submergées. — Troyes, Langres, Tonnerre. C.

48. *S. longiscata*, Morel. — Même station. — Troyes (marais de Villechétif, bois de Fouchy), Nogent. R.

49. *S. oblonga*, Drap. — Hab. les lieux marécageux, sur le tronc et au pied des saules. — Environs de Troyes, forêt d'Orient, Langres. A. R.

20. *S. arenaria*, Bouch. — Même station que la précédente. Forêt d'Orient, environs de Troyes. R.

21. *S. abbreviata*, Morel. — Hab. les prés humides, au pied des arbres. — Troyes (le Pré-aux-Moines), Bar-sur-Aube. R. R.

Cette espèce n'avait encore été observée qu'en Portu-

gal. Nos échantillons sont en tout point identiques avec la figure et la description de M. Morelet (Mollusques du Portugal, p. 54).

Cinquième Genre. HÉLICE. — *Helix*, Drap.

Premier Groupe. *Coquille conique.*

22. *H. fulva*, Müll. — Hab. les bois et les lieux humides, sous les écorces détachées. — Forêts d'Orient et d'Aumont, Troyes (marais de Villechétif). A. R.

Deuxième Groupe. *Coquille globuleuse ombiliquée.*

23. *H. aculeata*, Müll. — Hab. les forêts, sous les écorces tombées à terre. — Forêt d'Orient. R. R.

24. *H. rupestris*, Drap. — Hab. les côtes des terrains jurassiques, sous les pierres. — Bar-sur-Seine, Tonnerre. A. C.

23. *H. fruticum*, Müll. — Hab. les haies et les broussailles de toute la Champagne méridionale. C.

26. *H. strigella*, Drap. — Hab. les lieux frais et ombragés, sur les arbustes. — Troyes (marais de Villechétif), Nogent. R. R.

Il est rare de rencontrer cette coquille parfaitement terminée.

Troisième Groupe. *Coquille globuleuse perforée.*

27. *H. pomatia*, Linn. — Hab. les vignes, les champs, les jardins et les bois. — C. C. dans notre région, où elle fait l'objet d'un commerce assez étendu comme aliment. — Connue sous le nom d'*Escargot*.

28. *H. arbustorum*, Linn. — Hab. les prairies et les plantations de la vallée de l'Aube; jamais nous ne l'avons trouvée dans la vallée de la Seine. A. C.

Quatrième Groupe. *Coquille globuleuse imperforée.*

28 bis. *H. cincta*, Müll.

Il convient de modifier ici tout ce qui a été dit, en France, sur l'habitat de l'*H. cincta*. Souvent, par correspondance et dans des ouvrages dignes de foi, cette espèce a été indiquée comme vivant aux environs de Tonnerre : nous devons dire que nous ne l'y avons jamais rencontrée. On sait d'ailleurs que c'est une Hélice particulière aux contrées méridionales de l'Europe, qui, là où elle vit, remplace l'*H. pomatia*. Nos recherches pendant plusieurs années, nos excursions toujours infructueuses à ce sujet, dans le midi du département de l'Aube, et le nord de l'Yonne, ne nous laissent plus aucun doute à cet égard : nous n'avons jamais vu que l'*H. pomatia* en abondance.

Au reste, M. Michaud, qui le premier indiqua la *cincta* comme vivant aux environs de Tonnerre, et auquel nous avons écrit à ce sujet, semble émettre quelques doutes sur la localité, qu'il ne peut préciser ; et il ajoute que ce n'est peut-être qu'une variété qu'il a recueillie.

A propos de cette question, nous avons encore écrit à M. Cotteau, d'Auxerre. Cet amateur distingué, qui recueille avec zèle les Mollusques de l'Yonne, n'a jamais rencontré dans son département l'espèce qui nous occupe.

29. *H. aspersa*, Müll. — Hab. les champs et les jardins. — C. C. à Troyes, Nogent et Tonnerre. — R. à Langres.

Cette espèce n'est pas recherchée, comme aliment, dans nos contrées, où l'on préfère l'*H. pomatia*.

50. *H. nemoralis*, Linn. — Hab. les bois et les haies. — C. C. dans toute notre région.

51. *H. hortensis*, Müll. — Hab. les jardins, les champs et les vignes. C. C.

On rencontre fréquemment une variété à bouche noirâtre, comme celle de l'*H. nemoralis*. C'est probablement cette variété qui a fait penser à quelques auteurs que ces deux espèces n'en formaient qu'une. On sait d'ailleurs que la distinction des deux espèces repose sur d'autres bases que la coloration du péristome.

Cinquième Groupe. *Coquille subdéprimée ombiliquée.*

52. *H. ericetorum*, Müll. — Hab. les pelouses sèches, les friches et les champs. C. C.

55. *H. striata*, Drap. — Hab. les pelouses arides, au pied des haies. — Environs de Troyes, Joigny, Langres, etc. C.

54. *H. intersecta*, Poir. — Hab. les pelouses des coteaux tertiaires. — Villenauxe (blocs erratiques du grès de Fontainebleau). R. R.

55. *H. candidula*, Stud. (*H. striata*, var. Drap.). — Hab. les champs, les côtes de toute notre région, sur les plantes basses. C. C.

56. *H. costulata*, Ziegl. — Hab. les coteaux, sur les plantes sèches, et au pied des sapins. — Bar-sur-Seine, Tonnerre, Langres, Arcis. A. R.

57. *H. rufescens*, Penn. (*H. glabella*, Drap.). — Hab. les lieux frais et les jardins, sur les fraisiers. — Langres, Bar-sur-Seine. A. C.

58. *H. plebeïa*, Drap. — Hab. les lieux ombragés de toute la région. C.

59. *H. hispida*, Linn. — Hab. les endroits frais, au pied des arbres et sous les pierres. C.

Sixième Groupe. *Coquille subdéprimée perforée.*

40. *H. sericea*, Müll. — Hab. les lieux humides, sous les pierres. — Environs de Troyes, Nogent. R.

41. *H. incarnata*, Müll. — Hab. les bois. — Forêt d'Orient; Langres. R.

42. *H. carthusiana*, Müll. (*H. carthusianella*, Drap.). — Hab. les haies épaisses, et sur les herbes des prairies. C. C.

45. *H. rufilabris*, Jeffr. (*H. carthusianella*, var. *B*, Drap.). — Hab. les prairies et les haies. — Troyes (le Pré-aux-Moines), Vendevre. A. R.

Septième Groupe. *Coquille aplatie, à péristome réfléchi.*

44. *H. lapicida*, Linn. — Hab. les côtes, sous les pierres, et les bois montueux. — Bar-sur-Seine, Villenauxe, Tonnerre, Langres. C.

45. *H. obvoluta*, Müll. — Hab. les bois, sous les écorces en débris. — Forêt d'Orient, Bar-sur-Seine, Langres. R.

46. *H. pulchella*, Müll. — Hab. les lieux humides et marécageux, sous l'écorce des arbres. A. C.

47. *H. costata*, Müll. — (*H. pulchella*, var. *B.* Drap.). — Hab. sous les pierres et entre les écorces. — Tonnerre, Langres, Troyes. A. C.

Huitième Groupe. *Coquille aplatie, à péristome simple.*

48. *H. rotundata*, Müll. — Hab. les côtes, les bois, sous les pierres et la mousse. C.

49. *H. lucida*, Drap. — Hab. les lieux humides, les jardins, les broussailles, et sous les végétaux en débris. C.

50. *H. cellaria*, Müll. — Hab. les bois, sous les broussailles pourries. — Forêt d'Orient, Bar-sur-Seine, Tonnerre. A. R.

51. *H. nitens*, Mich. — Hab. les bois et les côtes, sous la mousse. — Environs de Troyes, Bar-sur-Seine, Langres. A. C.

52. *H. nitidosa*, Fér. — Hab. les bois, sous les feuilles mortes. — Arcis, les Riceys. R.

53. *H. radiatula*, Ald. (*H. nitidula*, var. *B.* Drap.). — Hab. les côtes et les bois, sous les mousses. — Troyes (côte de Montgueux), Bar-sur-Seine, Vendevre. R. R.

54. *H. nitida*, Müll. — Hab. les lieux humides, dans les feuilles mortes. C.

55. *H. pygmaea*, Drap. — Hab. les bois, sous l'écorce des arbres, et dans les feuilles mortes. — Forêt d'Orient, Brienne, Vitry-le-Français. R.

56. *H. crystallina*, Müll. — Hab. les lieux marécageux et les haies humides du midi de la Champagne. C.

57. *H. hyalina*, Fér. — Hab. les bois, dans les végétaux en détrit. — Vendeuvre (*M. Bourguignat*). R. R.

Sixième Genre. BULIME. — *Bulimus*, Brug.

58. *B. obscurus*, Müll. — Hab. les bois et les côtes de toutes nos contrées, sur l'écorce des arbres, et sous les pierres. A. C.

59. *B. montanus*, Drap. — Hab. les bois montagneux, au pied des arbres et sous les rochers. — Environs de Langres. R. R.

Septième Genre. ZUE. — *Zua*, Leach.

60. *Z. lubrica*, Müll. — Hab. ordinairement les localités ombragées, sous la mousse; quelquefois les hauteurs, sous les pierres. C.

Huitième Genre. AGATHINE. — *Achatina*, Lam.

61. *A. acicula*, Müll. — Hab. au pied des haies, dans les mousses humides. — Troyes, Arcis, Langres, Tonnerre. A. C.

Neuvième Genre. MAILLOT. — *Pupa*, Drap.

Premier Groupe. *Coquille cylindrico-obtuse*.

A. Coquille dextre.

62. *P. doliolum*, Brug. — Hab. les bois, au pied des vieux arbres. — Les Riceys (bois de Thouan). R. R.

63. *P. umbilicata*, Drap. — Hab. les côtes, sous la mousse et les pierres, par groupes nombreux. — C. C. dans tout le terrain jurassique.

64. *P. muscorum*, Linn. (*P. marginata*, Drap.). — Hab. les lieux élevés, sous les pierres et dans la mousse. — C. C. dans toutes les formations géologiques.

65. *P. bigranata*, Rossm. — Hab. les côtes et les friches, sous les pierres. — Bar-sur-Seine, Tonnerre. A. R.

66. *P. inornata*, Mich. — Hab. les bois. — Environs de Troyes (alluvion de Villechétif). R. R.

67. *P. edentula*, Drap. — Hab. les bois. — Troyes (alluvion des marais de Villechétif). R. R.

68. *P. minutissima*, Hartm. (*P. muscorum*, Drap.). — Hab. les bois, sous les pierres, et dans la mousse. — Troyes, Arcis, Nogent. — R. à l'état vivant; A. C. dans l'alluvion.

69. *P. antivertigo*, Drap. — Hab. les bois. — Environs de Troyes. R. R.

70. *P. pygmæa*, Drap. — Hab. les bois, dans la mousse et les feuilles mortes. — Environs de Troyes. — A. C. dans les alluvions.

B. Coquille sénestre.

71. *P. Venetzii*, Fér. (*Vertigo nana*, Mich. — Hab. les mousses des bois. — Troyes (alluvion de Villechétif). R. R.

72. *P. pusilla*, Müll. (*P. vertigo*, Drap.). — Hab. les lieux humides. — Troyes (alluvion de Villechétif). R. R.

Deuxième Groupe. Coquille cylindrico-conique.

A. Coquille dextre.

75. *P. secale*, Drap. — Hab. les côtes jurassiques, sous les pierres et le long des arbres. Bar-sur-Seine, Langres, Tonnerre. C. C.

74. *P. avenacea*, Brug. (*P. avena*, Drap.). — Hab. les montagnes des environs de Langres, et celles du département de l'Yonne, dans les rochers. A. C.

75. *P. tridens*, Müll. — Hab. les bois et les côtes. — Nogent, Bar-sur-Seine, Tonnerre. A. R.

B. Coquille sénestre.

76. *P. quadridens*, Müll. — Hab. les côtes, dans les rochers (terrain jurassique). — Langres. A. R.

(La suite prochainement.)

CATALOGUE des Carabiques recueillis par M. Bocandé dans la Guinée portugaise, avec la description sommaire des espèces nouvelles; par M. de LAFERTÉ-SÉNECTÈRE — Suite. Voy, 1850, p. 256, 526, 588. — 1851, p. 81, 221.

SECONDE DIVISION.

ÉLYTRES N'AYANT QU'UNE BORDURE JAUNE.

Sixième Groupe. — *Elytres à côtes assez élevées, lisses, non pointillées. Corselet peu allongé, rectangulaire.*

Chlœnius subsulcatus, Dej. (Spec. V, 642).

Septième Groupe. — *Elytres comme dans le groupe précédent. Corselet oblong, quelquefois un peu cordiforme.*

C. sellatus, Dej. (Spec. V, 658). — Les deux exemplaires qui nous viennent de M. Bocandé n'ont pas la couleur bleuâtre indiquée dans la description du *Species*. Elles sont d'un beau vert foncé, et ont à peine quelques reflets violacés: ils sont aussi plus grands que l'ancien exemplaire de la collection Dejean, et atteignent 17 millimètres, tandis que celui-ci n'en a pas plus de 15. Nous les considérons comme le type de l'espèce dont l'individu décrit par M. Dejean ne serait qu'une variété.

C. denticulatus, Dej. (Spec. V, 659). — L'exemplaire de la Guinée portugaise que nous possédons diffère sensiblement du type de l'espèce par la moindre largeur de la bordure des élytres, qui ne dépasse pas le huitième intervalle des stries, tandis que, dans les individus typiques, cette bordure couvre entièrement le septième, et entame même le sixième intervalle. Malgré cette différence de dessin, toutes les formes étant semblables d'ailleurs, nous ne croyons pas qu'il soit possible de voir dans cet exemplaire autre chose qu'une variété du *denticulatus*.

C. melancholicus. — C'est au *C. cylindricollis*, espèce du

Cap, que nous comparerons cet insecte, qui en est très-voisin. Tête et corselet d'un vert métallique lisse et brillant; corselet étroit, oblong, et fortement convexe. Élytres allongées, convexes, subparallèles, régulièrement ovales postérieurement, sans apparence d'atténuation anté-apicale, et entourées d'une étroite bordure jaune, tels sont les caractères communs à notre insecte et au *cylindricollis*. Ce qui les distingue, c'est que le corselet du *melancholicus*, encore plus étroit que celui du *cylindricollis*, n'est pas plus large que la tête, et qu'il existe à la base, entre les deux impressions longitudinales, une dépression transversale très-marquée qui n'existe pas dans l'autre espèce. Comparaison faite des élytres, celles du *melancholicus* sont un peu plus étroites, beaucoup plus brillantes, beaucoup plus convexes, moins arrondies aux angles huméraux, et la bordure jaune, encore moins large, ne dépasse pas même postérieurement la dernière côte, tandis que la huitième, dans l'autre espèce, est entamée à moitié par la bordure. Le dessous du corps et les pattes n'offrent aucune différence. — Long. 45 mill. : larg. 4, 8 mill.

C. anthracoderus. — Cette espèce doit son nom à l'éclat de son corselet, dont les reflets de feu sont comparables à ceux de l'escarboucle. Cette belle espèce, très-voisine des deux précédentes et du *sulcipennis* de Nubie, se distingue entre toutes non-seulement par l'éclat de son corselet, mais encore par la forme allongée, convexe et subcordiforme de cette partie du corps, dont les côtés sont légèrement bisinués; de telle sorte qu'arrondis dans les trois quarts de leur longueur, ils finissent par se diriger à angle droit sur la base; la ligne médiane est finement, mais profondément gravée; les impressions basilaires consistent en deux sillons profonds non parallèles, mais obliquant un peu de l'angle postérieur vers le centre du disque; la base est précédée, comme dans le *melancholicus*, d'une dépression transversale très-marquée. Les élytres ne diffèrent pas, pour la forme, de celles de cette espèce; mais la bordure

jaune est beaucoup plus large, et couvre entièrement la huitième côte. Aucune différence dans la couleur des pattes et du dessous du corps; toujours des pattes ferrugineuses et un abdomen noirâtre. Les élytres du mâle paraissent plus brillantes que celles de la femelle. — Long. de 44 à 45 mill.; larg. de 4 1/2 à 5 mill.

Huitième Groupe. — *Elytres à côtes plates ternes et pointillées; grande taille.*

C. senegalensis, Dej. (Spec. V, 635). — Aucune différence entre les exemplaires de M. Bocandé et ceux que M. Dumoulin avait rapportés du Sénégal.

(La suite prochainement.)

DESCRIPTION de deux Coléoptères nouveaux de Venezuela,
par M. LÉON FAIRMAIRE.

1. HYPERANTHA (Pæcilonota) HÆMORRHOA. — Elongata, antice latior, flava, elytris tertia parte postica rubescente, plaga magna transversali in medio prothoracis nigro-ænea, capite æneo, subtus prosterno luteo, prothoracis lateribus, mesothorace et abdomine æneis, griseo parce pilosis, abdominis segmentis 2^o, 3^o, 4^o medio et lateribus flavo guttatis.

Allongée, large en avant, diminuant peu à peu de largeur jusqu'à l'extrémité des élytres, bords presque droits. Tête bronzée, avec une forte impression anguleuse, couverte de poils assez longs. Corselet plus large que les élytres, dont il embrasse la base, jaune, très-finement ponctué, finement pubescent; au milieu, une tache oblongue transversale, plus rapprochée du bord antérieur, d'un noir bronzé; la teinte du corselet est plus claire que celle des élytres. Ecusson pentagonal, un peu plus long que large, légèrement échancré sur les côtés qui touchent la base. Elytres à stries finement ponctuées; intervalles inégalement relevés vers la base, plus saillants et plus étroits vers l'extrémité; couleur jaune un peu sale, le tiers pos-

térieur d'un vermillon un peu carminé, remontant le long des bords externes, et se fondant avec le jaune; extrémité des élytres arrondie, chacune se terminant par six pointes, les deux voisines de la suture assez fortes, la plus haute très-petite; la deuxième est quelquefois bifide. Dessous et pattes bronzés; prosternum jaune, avec les côtés même du prothorax bronzés; sur les deuxième, troisième, quatrième segments de l'abdomen, on voit au milieu une tache jaune, et sur les côtés une autre plus petite.

Cette espèce se place entre le *laticollis* C. G., et le *Langsdorfi* Klug.

2. ALURNUS OCTOPUNCTATUS. — Niger, elytris fere lævigatis, pallidè flavis, sutura margineque anguste nigris, maculis utrinque 4 nigris, postica transversali, paulo post medium posita.

D'un noir presque mat. Corselet finement ponctué, couvert, ainsi que la tête, d'une fine pubescence grisâtre. Écusson triangulaire lisse, un peu creusé vers l'extrémité. Elytres lisses, à ponctuation très-fine; suture et bords externes finement marginés de noir, cette couleur n'atteignant ni l'écusson ni les épaules; sur chaque élytre, quatre taches noires, la plus petite allongée près l'écusson; la deuxième, à peu près carrée, sur l'épaule; la troisième, en arrière, formant, avec les deux premières, un triangle presque équilatéral; la quatrième, un peu en arrière du milieu, assez grande, transversale.

Cette jolie espèce appartient à M. Buquet; elle vient se placer à côté de l'*A. Langsbergei* Sallé.

Cette dernière espèce présente quelques variétés dans la couleur du corselet: ainsi, chez quelques-uns, il est entièrement rouge; parfois, au contraire, il est noir, avec les côtés seulement rouges.

L'*Arescus caudatus* Sallé varie à l'infini: l'unique individu trouvé par notre zélé voyageur est rouge, avec le corselet, les appendices des élytres et deux taches noirs. Voici les variétés que nous remarquons sur quelques in-

dividus de cette rare espèce que nous avons sous les yeux :

1° Elytres rouges, même dessin que le précédent, plus une large tache scutellaire noire.

2° A peu près le même dessin, sur un fond jaune ; la bande du milieu s'élargit et se joint à la tache scutellaire.

3° Entièrement rougeâtre, l'écusson quelquefois noir, les élytres avec deux, quatre ou six taches noires. Cette variété paraît moins rare que le type.

Enfin, dans une dernière variété, les élytres sont noires, avec une tache scutellaire rouge ; c'est l'*Hispa monoceros* d'Olivier (tome VI, p. 760, pl. 4, f. 5). Il faudra donc donner à notre espèce le nom d'*Arescus monoceros* Olivier. Le dessin n'est pas très-exact, les appendices postérieurs des élytres sont peu marqués ; mais c'est bien l'insecte décrit par M. Sallé. C'est aussi à tort qu'Olivier lui donne pour patrie la côte d'Angole.

II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

Séance du 7 Juillet 1851. — M. J. Béclard lit un *Mémoire pour servir à l'histoire de l'absorption et de la nutrition*. L'auteur, en terminant son Mémoire, expose dans les termes suivants les conclusions auxquelles il a été conduit :

« 1° Toutes les fois que deux liquides peuvent se mélanger en tout ou en partie, le mélange se fait alors même qu'on interpose entre eux une membrane organique.

« 2° Le mélange des liquides se fait en vertu d'une force moléculaire qui n'est pas la même pour chacun d'eux.

« Lorsque deux liquides se trouvent librement en présence, la pesanteur qui maintient invariablement l'équi-

libre ne permet pas de constater la part inégale que chacun d'eux prend au mélange.

« L'interposition d'une membrane entre deux liquides qui peuvent se mélanger met en évidence l'inégalité de force attractive des deux liquides.

« 5° La force attractive des liquides paraît varier comme leurs chaleurs spécifiques.

« Dans les phénomènes d'endosmose, les liquides qui ont la chaleur spécifique la plus grande marchent vers ceux qui l'ont plus petite. En d'autres termes, les liquides qui ont la chaleur spécifique la plus petite attirent ceux qui l'ont plus grande, avec plus d'énergie qu'ils ne sont attirés par eux.

« S'il m'était permis de généraliser le phénomène, je dirais : la force en vertu de laquelle les molécules liquides s'attirent est en raison inverse de leur chaleur de constitution.

« 4° Ce qui est vrai pour les liquides l'est aussi pour les gaz, en les prenant sous le même volume et la même pression.

« 5° Les mouvements d'endosmose peuvent donc être considérés comme des phénomènes moléculaires de chaleur latente.

« 6° Ceci explique pourquoi l'eau, qui de tous les liquides a la chaleur spécifique la plus considérable, s'endosmose vers tous les liquides ; pourquoi l'hydratation des liquides détermine ou change la direction du courant ; pourquoi les animaux soumis au renouvellement perpétuel de matière perdent continuellement de l'eau par les sécrétions urinaires, cutanées et pulmonaires, pour mettre l'économie en mesure de recevoir dans son sein les matériaux dissous de la nutrition et de la chaleur.

« Ces divers points seront développés dans la seconde partie de ce travail. »

—M. *Bouglival*, qui avait présenté, dans une précédente séance, un Mémoire sur des ossements de *Guanches* rappor-

tés par lui des Canaries, annonce qu'il vient de recevoir de nouveaux débris humains provenant, comme les premiers, de fouilles faites à Ténériffe sous sa direction. Il annonce, en même temps, l'intention de déposer entre les mains des commissaires une pièce prouvant que les Canaries ont été peuplées par des Phéniciens sujets de Carthage.

— M. A. Pomel communique de nouvelles observations sur la structure des pieds dans les animaux de la famille des *Anoplotherium*, et dans les genres *Hycemoschus*. Il divise d'abord les *Anoplotherium* en deux groupes, l'un didactyle avec rudiments sésamoïdes des doigts latéraux : *A. commune* G. Cuv., *A. Duvernoy* Pom. ; l'autre tridactyle par développement de l'index divergent en dedans : *A. platypus* Pom., *A. Laurillardii* Pom., *A. Cuvieri* Pom., *A. secundarium* G. Cuv. Les *Xiphodon* n'ont que deux doigts libres, mais ils sont allongés comme chez les Ruminants ; le radius porte, à la face interne, des tubérosités ou apophyses qui ont dû se trouver en contact avec la peau dans une partie où celle-ci portait une callosité. Les *Dichobune* et certains *Cænotherium* ont quatre doigts libres, les latéraux étant plus grêles et plus courts, et tous les os du carpe et du tarse libres. Il propose le nouveau genre *Hygogulus* pour un type de *Cænotherium*, où le scaphoïde et le cuboïde sont soudés, ainsi que les métatarsiens, entre eux ; il y comprend le *C. laticurvatum*, *C. commune* Brav., *C. elegans*, *C. metopius*, *C. gracile*, *C. collotarsus*. Le *Hycemoschus* a le métacarpe divisé en deux os libres ; le métatarse les a soudés par approche, le scaphoïde, le cuboïde et le cunéiforme sont également soudés. D'après cela, l'auteur regarde le *Dicrocerus crassus* Lart., non comme un cerf, mais un *Hycemoschus* qu'il nomme *H. Larteti*. M. Pomel voit, dans tous ces faits, des transitions naturelles entre les Ruminants et les Suilliens.

— M. P. Gervais adresse une *Note sur le Ptenodon*, suivie de remarques sur les autres espèces éteintes de Carni-

vores que l'on a observées en France. L'auteur, après avoir rappelé l'histoire du genre *Pterodon* établi par de Blainville sur un fragment regardé par G. Cuvier comme provenant d'un Thylacyne, déclare adopter la détermination de de Blainville, et le nom proposé par lui de *Pt. parisiensis*. Il complète la description comparative du système dentaire des *Hyænodon* et des *Pterodon* à l'aide de nouveaux fragments provenant du département de Vaucluse. Il termine par un relevé des Carnivores fossiles actuellement connus en France, avec l'indication des gisements d'où ils proviennent.

Séance du 14 Juillet. — Aucune communication zoologique.

Séance du 24 Juillet. — M. Monins, délégué par la ville de Blois, présente un silex dans la cavité duquel aurait été trouvé un crapaud vivant, qui accompagne le minéral. Cette curieuse trouvaille a été faite le 23 juin dernier, chez M. Baston, à Blois, à vingt mètres au-dessous du sol. Une commission a été nommée par l'Académie pour examiner ce fait peu vraisemblable, mais trop souvent mis en avant, et revu sous toutes les formes, pour ne pas mériter l'attention des savants, et être dénué de tout fondement.

Séance du 28 Juillet. — M. de Quatrefages lit un *Mémoire sur les organes et les fonctions de la respiration chez les Annélides proprement dites*. Voici le résumé qu'il en donne lui-même :

« 1° La respiration est d'abord générale et entièrement cutanée (*Lombrinère, Lysidice, Hésione*, etc.).

« 2° Elle reste cutanée, mais se concentre sur quelques anneaux du corps (*Chétoptère*).

« 3° Elle se localise sur certains points de chaque anneau sans que la structure de ces points soit sensiblement modifiée (*Néréides*, etc.).

« 4° Le premier degré de spécialisation de l'organe respiratoire se montre sous la forme d'un simple cul-de-sac ou d'une ampoule (*Glycère*, etc.)

« 5° Les branchies se caractérisent de plus en plus par la formation d'un canal en communication avec des lacunes plus ou moins vastes.

« 6° Ces branchies vraies peuvent être distribuées tout le long du corps (*Eunice sanguine*).

« 7° Elles peuvent être concentrées sur un certain nombre d'anneaux placés vers le milieu du corps (*Eunice de Bell*, *Arénicole*, etc.).

« 8° Elles peuvent se réunir vers l'extrémité antérieure du corps, et n'occuper qu'un petit nombre d'anneaux (*Térébelle*, *Pectinaire*, etc.).

« 9° Elles peuvent se placer tout-à-fait à l'extrémité antérieure du corps, et ne plus former qu'un double panache (*Sabelle*, *Serpule*, etc.).

« 10° La respiration du liquide de la cavité générale s'exerce comme celle du sang lui-même, tantôt par la peau seule, tantôt, mais bien plus rarement, par des organes spéciaux. »

— M. G. Colin communique des expériences sur la sécrétion pancréatique du cheval, du porc et du mouton. Le résultat général de ces expériences est de constater une grande uniformité de propriétés et de caractères dans ce liquide chez tous les animaux où la science l'a étudié.

— M. le docteur Semanas, à propos d'une récente communication de M. Blondlot sur l'inutilité de la bile dans la digestion, adresse un *Mémoire sur les fonctions du foie pendant la digestion, et sur les usages de la bile pour l'albumine digestive*. L'auteur combat les conclusions tirées par M. Blondlot des expériences qu'il a faites, en s'appuyant sur ce qu'elles ne sont concluantes que pour la bile de la vésicule et du canal hépatique, et il formule ainsi ses propres opinions :

« 1° La digestion proprement dite, c'est-à-dire abstraction faite des actes relatifs à la réunion des matériaux alimentaires, se compose de deux temps principaux, qui

sont : *a* la digestion intestinale ou nutritive; *b* la digestion hépatique ou sécrétoire.

« 2° *b* la digestion hépatique ou sécrétoire (qui est la seule dont nous nous soyons occupé ici) comprend la préparation et l'absorption des matériaux albumineux.

« 3° La préparation des matériaux albumineux (charriés au préalable par la veine porte) s'exécute au sein du foie par la bile que ces matériaux y rencontrent, laquelle se mélange avec eux et les alcalinise en vue de leur absorption digestive.

« 4° L'absorption digestive des matériaux albumineux s'exécute au sein du foie par le moyen des lymphatiques hépatiques.

« 5° Il suit de là que le foie peut être dit l'organe digestif des matériaux albumineux, et la bile (dont le rôle principal est, par conséquent, dans le foie et non hors du foie) le dissolvant alcalinisateur de l'albumine digestive.

« 6° Enfin, les conduits hépatiques et cystique sont les évacuants de la bile excrémentitielle, et très-probablement aussi les instruments d'économie de l'albumine et de la bile non excrémentitielle. »

— MM. *Falguière* et *Ch. Cotelle*, manufacturiers à Bordeaux, annoncent l'intention de faire des essais sur la soie mentionnée dans une communication récente de M. Guyon, comme destinée peut-être à être utilisée un jour par l'industrie.

M. *Duméril* fait remarquer, à cette occasion, qu'il suffit de connaître la manière dont sont produites les bourses soyeuses dont il est ici question, pour ne pas partager les espérances de M. Guyon. L'insecte qui les produit est bien connu; ce sont les larves ou les chenilles du Bombyce nommé la Processionnaire du Pin (*Pityocampa*); et les bourses, qui servent d'habitation commune à un grand nombre de ces chenilles, sont formées de fils qui s'entrecroisent d'une manière à peu près inextricable, parce qu'ils ont été superposés simultanément.

III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

CONSPECTUS GENERUM AVIUM, auctore Carolo-Luciano BONAPARTE (sectio secunda).

C'est une œuvre bien sérieuse, une tentative bien digne d'éloges, que celle à laquelle nous allons consacrer ces quelques pages d'analyse. L'ornithologie a fait tant de progrès depuis plus de trente années, les espèces et les genres se sont tellement multipliés, qu'il a souvent paru impossible aux zoologistes les plus renommés par leur érudition de pouvoir tracer un tableau, même succinct, de toutes les observations différentielles qui forment le domaine de cette science. La nomenclature elle-même, longtemps livrée à l'arbitraire individuel, n'a été soumise à des principes un peu uniformes que dans ces dernières années; et, dans la nécessité où ils se sont trouvés de n'admettre comme définitions que les dénominations les plus anciennes, les ornithologistes se sont vus obligés de recourir à des sources quelquefois généralement ignorées. L'œuvre d'ensemble a vu dès-lors ses difficultés s'augmenter, et ceux qui l'ont tenté méritent toute notre reconnaissance; car le désir d'être utile a dû être leur premier mobile. MM. G.-R. Gray et Charles-Lucien Bonaparte ont récemment entrepris une tâche aussi aride. Le grand travail de M. G.-R. Gray est présentement terminé, et rend tous les jours des services sans nombre à la science. Dans le *Conspectus generum avium*, dont notre savant confrère, M. de Lafresnaye, a récemment donné une savante analyse, la partie relative aux oiseaux de proie et aux Passereaux, a seule jusqu'ici été publiée. C'est sur les résultats énoncés dans cette section, et qui nous semblent le plus empreints d'originalité et d'esprit de progrès, que nous allons porter notre attention.

Disons d'abord quelques mots de la classification. Nulle

difficulté ne pouvait s'élever sur l'admission, comme ordre, des oiseaux de proie ; mais, en ce qui concerne leur localisation, l'uniformité est bien loin d'être aussi grande parmi les ornithologistes, les uns, à l'exemple de Linné et de Cuvier, les mettant en tête de la série ornithologique, les autres, comme Illiger et M. de Blainville, les faisant précéder des Perroquets.

C'est à cette dernière opinion que se rallie notre illustre zoologiste, M. Ch.-L. Bonaparte, dont la classification générale des oiseaux porte vivement l'empreinte des principes qui ont dirigé soit Illiger, soit M. de Blainville. Dans le *Synopsis mammalium et avium*, Illiger a toujours mis en première ligne les différences et les analogies offertes par l'appareil locomoteur ; de là, dans son système mammalogique, le rapprochement si intime des Marsupiaux et des Primates récemment reproduit par M. Ogilby ; dans son système ornithologique, celui des Cathartes et des Gallinacés. Examinées dans leurs détails, ces deux classifications d'Illiger sont logiques et rationnelles, quand on prend pour guide le principe que nous venons d'exposer. Ce principe mis de côté, ces deux classifications, surtout celle des Mammifères, deviennent inexplicables. Il en est de même pour M. de Blainville, qui, dans quelques circonstances seulement, dans le fractionnement de l'ordre des Cétacés, par exemple, n'a dévié de la ligne de son principe que sous l'influence de son idée favorite de la série continue des êtres créés. De son côté, M. Ch.-L. Bonaparte, attachant une aussi grande importance à la structure du pied, divise les oiseaux en deux grandes sous-classes, réunissant d'une part, sous le nom d'*Insessores*, les Rapaces, les Passereaux et les Colombiens ; et, d'autre part, sous le nom de *Grallatores*, les Gallinacés proprement dits, les Echassiers et les Palmipèdes. Nous ne devons pas nous étonner que dès-lors l'arrangement systématique de la classe des oiseaux doive, suivant ce zoologiste, débiter par les Psittaciens. Dans cette circonstance, cependant, il est

assez difficile de s'expliquer l'isolement des autres Zygodactyles ; mais les faits si connus, et qui sont relatifs à l'intelligence parfois bien bénévolement accordée aux Perroquets, ont, sans nul doute, grandement contribué à leur faire donner la place privilégiée qu'ils occupent.

Dans les Passereaux, la tendance de l'observateur à réunir les tribus se manifeste d'une manière tout aussi tranchée. Toutes ces divisions de *Fissirostres*, *Ténuirostres*, *Dentirostres*, *Conirostres*, que Cuvier avait créées, que M. G.-R. Gray a récemment encore reproduites, se trouvent ne plus occuper de place que dans l'histoire de la science ornithologique. M. Ch.-L. Bonaparte délaisse les analogies et les différences fournies par les formes du bec, si fréquemment indicatrices des habitudes alimentaires de l'oiseau, et s'appuie, comme M. Cabanis, sur les recherches si intéressantes faites en Allemagne (Nitzsch, J. Müller), sur la structure musculaire du larynx inférieur des Passereaux. De là, la grande division de cet ordre en *Oscines* et en *Volucres* : les premiers doués d'un organe chanteur mis en mouvement par un appareil multi-musculaire ; les seconds, chez lesquels une seule paire de muscles sert à l'accomplissement des fonctions vocales. Par suite de cette base divisionnelle, les diverses tribus admises par Cuvier et ses approbateurs se trouvent fractionnées, quoique, dans certaines circonstances, le rapprochement des familles se trouve opéré de la même façon que dans la partie ornithologique du *Règne animal*. Ainsi, si les *Pitta*, les *Psaris*, les *Tyrannus*, les *Thamnophilus*, les *Myiothera*, se trouvent séparés des *Turdus*, *Lanius*, *Muscicapa*, que Cuvier comprenait dans les *Dentirostres*, les *Picus*, *Cuculus*, *Leptosomus*, *Bucco*, *Trogon*, se trouvent, en revanche, à côté les uns des autres. Il en est de même des *Irisor* et des *Upupa*, des *Icterus*, *Ploceus* et *Fringilla*. Comme Cuvier, enfin, M. Ch.-L. Bonaparte fait un Passereau du genre *Menura*.

Tels sont quelques-uns des résultats auxquels on arrive

par l'application de la base différentielle que nous avons énoncée plus haut. Présentement, cette base elle-même nous semble offrir un inconvénient bien supérieur à celui qui nous est présenté par le caractère indicateur de la forme du bec. Elle est, en effet, essentiellement anatomique, et, par cela même, fort peu susceptible de se manifester extérieurement par des modifications appréciables à l'œil nu, ainsi que cela est indispensable en zoologie. Deux espèces fort semblables étant données, et données pour la première fois, mais de pays différents, un zoologiste, quelque exercé, quelque habile qu'il soit, ne pourra jamais espérer l'exactitude de la détermination générique qu'il aura faite. M. Cabanis, au reste, paraît si bien avoir eu conscience de cette insuffisance du principe en question, qu'il a essayé de faire coïncider les résultats qu'en fournit l'application avec ceux qui se déduisent de l'examen de la structure des tarses.

Mais, quelques insuffisantes que soient en ce moment, pour la distinction des Passereaux en tribus, les différences de composition de leur organe vocal, ce mode de recherches n'en fournit pas moins à l'ornithologie des observations d'importance majeure, et ces observations, à leur tour, ne peuvent manquer d'exercer une certaine influence sur l'établissement des familles et des genres. Nous voyons ici, en effet, se manifester encore d'une manière irréfutable une application de la grande loi de Buffon sur la spécialité des types habitant les régions australes des deux continents. On savait déjà que certaines familles américaines se distinguent de leurs analogues de l'ancien continent par l'absence de la penne bâtarde de l'aile. Il en est ainsi des *Ictéridés*, comparés aux *Plocéidés*; des *Sylvicolinés*, par rapport aux *Sylvinés*. Mais la grande fréquence des *Volucres* sur le continent américain, la rareté des *Oscines*, est un fait d'autant plus digne d'intérêt, que la modification qui la détermine est une modification anatomique, et, par cela même, hors de l'influence directe des

influences extérieures. Sous ce point de vue, par conséquent, l'Amérique méridionale offre, dans ses Passereaux, ce même caractère de dégradation et d'infériorité qui est particulier à tant de genres de Mammifères qui lui sont spéciaux, et même aux races humaines qui l'habitent. L'auteur du *Conspectus* a su habilement mettre à profit, pour la classification, toutes ces analogies d'habitat. Aussi, dans la tribu des *Volucres*, la famille des *Cotinginæ* est-elle suivie des *Todidæ*, *Myiotheridæ*, *Dendrocolaptidæ*, *Anabatidæ*. Par ce mode de groupement, M. Ch.-L. Bonaparte se rattache à notre tradition française, et ses travaux, en multipliant les parallélismes entre les Passereaux de l'ancien monde et ceux du nouveau, préparent le moment où les genres analogues des deux continents pourront être classés d'après le mode si heureusement et si habilement employé par M. Geoffroy-Saint-Hilaire fils, pour les Primates des deux mondes.

Dans la distinction des espèces et des genres, M. Ch.-L. Bonaparte s'est de même appuyé initialement sur les données fournies par la géographie zoologique, justifiant ainsi le principe qu'il a émis ailleurs, que la géographie est le flambeau de la zoologie. Si deux types d'une même partie d'un continent n'habitent point la même zone, l'auteur n'hésite pas à les considérer comme spécifiquement différents. A plus forte raison prononce-t-il avec certitude et conviction, lorsqu'il s'agit d'espèces du nouveau monde analogues à celles de l'ancien; et, dans la revue critique du travail si consciencieux de M. le docteur Degland sur l'ornithologie européenne, l'auteur a donné de nombreuses preuves du peu de sympathie que trouve dans son esprit l'addition à la Faune de nos pays des espèces d'oiseaux de l'Amérique du Nord que les ornithologistes modernes y ont ajoutés. Dans d'autres circonstances, le groupement des genres est uniquement déterminé par leur communauté d'habitat: ainsi, les deux genres *Neomorpha* et *Philesturnus* se trouvent réunis ensemble, ori-

ginaires qu'ils sont, l'un et l'autre, de la Nouvelle-Zélande.

Que dirons-nous maintenant sur cette grande multiplicité de genres, puisque leur nombre atteint le chiffre de 1,075? Ne sont-ils pas un peu trop facilement fondés sur les caractères différentiels de la ptilose, un de ces traits extérieurs de l'oiseau auquel l'âge, et quelquefois le sexe, font subir des variations si connues? Et cependant on ne peut s'empêcher de convenir que, dans une foule de circonstances, les rapprochements génériques, ainsi établis, sont frappants d'exactitude et de vérité. Quant aux dénominations génériques qui ont été choisies, le mode nous en semble parfois bien vicieux; car il arrive quelquefois qu'un nom générique, qui est simplement synonyme d'un autre, se trouve, contrairement à ce que l'histoire de la science nous apprend, appliqué à un autre ensemble d'espèces différentes, quoique voisines. Nous eussions préféré voir surgir cinquante dénominations nouvelles; elles eussent chargé la mémoire, mais n'eussent point prêté à la confusion.

Dans tout ce qui précède, nous nous sommes principalement attaché à l'exposé des principes scientifiques de l'auteur. C'est avec intention et réflexion que nous l'avons fait. Dans l'œuvre que nous analysons, il n'y a, en effet, aucun exposé des vues d'ensemble qui ont été les mobiles des groupements et des divisions. Or, en zoologie, tout travail de classification s'opère sous l'influence de principes qui, trop fréquemment tenus dans l'ombre par leur auteur, rendent quelquefois incompréhensible le résultat définitif des efforts qu'il tente dans la voie du progrès. Nous désirions montrer, en outre, que, dans le *Conspectus avium*, il y avait autre chose qu'un catalogue d'espèces, qu'il y avait des idées, et que, s'il n'était pas toujours rationnel de les approuver d'ensemble, leur adoption partielle, de même que les déductions qu'elles peuvent déterminer, n'en donnent pas moins lieu à des conséquences pleines d'intérêt et d'avenir pour la science. On a bien

souvent comparé la science à un édifice : dans la construction de la science, comme dans celle de l'édifice, aucun des matériaux employés ne doit être négligé ou mis à l'écart, parce que chacun d'entre eux doit contribuer à la solidité de l'œuvre.

Abordons maintenant l'exposé analytique des détails. On ne peut nier qu'il ne soit complet, et bien complet. Toute la série des espèces, depuis Linné et Brisson jusqu'aux ornithologistes les plus modernes, s'y trouve déroulée. Tous les travaux les plus récents de MM. Hodgson, Blyth, si tristement enfouis dans les journaux scientifiques des possessions anglaises dans l'Inde; ceux publiés aux Etats-Unis par MM. Cassin, Gambel, Cabot, encore si peu connus en France, pourront désormais être appréciés à leur juste valeur. Beaucoup d'espèces nouvelles, toujours distinguées par une phrase latine dans laquelle l'exactitude s'allie à la concision, viennent encore compléter cette liste. Les divers musées de l'Europe que M. Ch.-L. Bonaparte a visité, dans le but de rendre son travail plus parfait, ont tous fourni leur contingent à cet ensemble de richesses totalement inédites jusqu'ici. Faut-il dire que, pour la rédaction de la seconde section du *Conspectus*, le Musée de Paris a montré de nouveau, et comme toujours, cette libéralité qui, en 1827, excitait l'enthousiasme de Wagler; aussi tous les détails donnés par M. Ch.-L. Bonaparte sur les types de MM. Cuvier, Vieillot et Lesson, méritent-ils toute la confiance des ornithologistes, et nous aurons, sans nul doute, fort peu de chose à ajouter aux renseignements qui s'y trouvent donnés. La synonymie, à son tour, y a été traitée avec un soin infini, et nous avons pu nous convaincre nous-même de la scrupuleuse attention qui a présidé à toutes les recherches de l'auteur. Il en résulte l'énonciation de résultats bien imprévus : c'est ainsi que, dans le genre *Estrelda*, trois espèces de Vieillot (*Fringilla Perreini*, *Fringilla subflava*, *Fringilla Dufresnii*) ont dû substi-

tuer leurs noms à ceux donnés par MM. Temminck et Swainson : il en est, en outre, résulté la rectification de trois erreurs commises par M. G.-R. Gray. Ajoutons, à la louange de l'auteur, que toute sa critique ne se traduit jamais que par des points d'exclamation. On ne peut, il faut en convenir, être plus bienveillant. Si une espèce paraît douteuse, ou que l'absence de documents suffisants ne permette pas de l'admettre dans le système, le nom qu'elle porte est rappelé ; de sorte que l'on a d'ensemble, à leur égard, un tableau des *desiderata* de l'ornithologie actuelle. C'est sur ce tableau que les contemporains et leurs successeurs doivent, le plus souvent possible, jeter les yeux ; car, avant d'augmenter nos richesses, il nous semble nécessaire d'établir un contrôle exact de celles que nous possédons.

Nous nous considérerions comme vraiment coupables, si nous passions sous silence les phrases explicatives des dédicaces. C'est en elles qu'on voit éclater tout ce que le cœur de l'auteur renferme d'enthousiasme pour le grand et pour le beau. Ainsi, une foi profonde dans la réalisation possible de l'idéal nous semble vivement étinceler dans les quelques lignes consacrées au *Diphyllodes republica*. Ailleurs, comme pour *Trochidus Ludovicæ*, *T. Geoffroyi*, *Coua Reynaudi*, la flatterie semblera peut-être dominante à certains lecteurs ; et, cependant, jamais flatterie n'a été plus vraie.

En définitive, le *Conspectus avium* détermine et fixe, pour la première moitié du dix-neuvième siècle, l'état actuel de l'Ornithologie. Pour tout homme de science, le voilà devenu un livre nécessaire, indispensable ; c'est un éloge que bien peu d'œuvres ont sérieusement mérité, depuis le *Règne animal* de Cuvier. Personne ne désire plus ardemment que nous le voir arriver à sa terminaison. Nous espérons même que ce travail d'ensemble ne sera point le dernier de l'auteur, et qu'après les Oiseaux il s'occupera, dans le même but, des Mammifères, des Reptiles et des

Poissons, de façon à nous donner d'une manière complète le *Système* des vertébrés. Tel est le vœu que nous nous permettons d'émettre; et puisse-t-il être bientôt réalisé!

PUCHERAN, D. M. P.

DESCRIPTIONS of north American, etc. — Descriptions de Coléoptères de l'Amérique du Nord, provenant principalement de la collection de M. J.-L. Le Conte; par S.-S. HALDEMAN. (Extrait du *Journ. Acad. nat. sc. Philad.*, 1848.)

Sous ce titre, M. Haldeman donne la description d'un assez grand nombre de Coléoptères inédits de l'Amérique du Nord, et quelques remarques sur les espèces voisines, ainsi que sur la synonymie.

Cephaloon Newm., *Ent. mag.*, V. — *C. lepturoides* Newm. est l'*Iclinodes lepturoides* Dej. — *C. varians*, n. sp.

Asclera. — *A. lateralis* Mels. — *elegans* Dej. — *A. signaticollis* Hald. — *A. puncticollis* Say. — *maculicollis* Dej. — *A. ruficollis* Say. — *carinata* Newm. — *A. notoxoides* F. — *A. thoracica* F.

Euglenes Wesw. — *Xylophilus* Bon. — *E. fasciatus* Mels. — *E. signatus* Hald.

Melandrya. — *striata* Say. — *costata* Dej.? — *assimilis*? Sturm. — *M. labiata* Say. — *americana* Dej.? — *impressa* Sturm? — *M. excavata* Hald., n. sp.

Orchesia. — Un caractère remarquable de ce genre, au moins chez l'*O. gracilis* Mels., c'est la pectination oblique du côté postérieur des épines tarsales.

Dircoea. — *D. quadrimaculata* Say (*serropalpus*). — *D. americana* Dj. — *D. servicea*, n. sp.

Serropalpus. — *S. substriatus*, n. sp. — *S. obsoletus*, n. sp.

Phaiona, n. g. — Ce nouveau genre est créé pour la *Melandrya umbrina* Mels. ou *Steropes murinus* Dej.

Hallomenus. — *H. luridus*, n. sp. — *H. niger*, n. sp.

Calasia. — Nouveau genre, voisin des *Orchesia*, créé pour l'*O. sericea* Mels.

Scraptia. — *S. lutea*, *biimpressa*, *americana*, *rugosa*, *flavicolis*, *pusilla*, 6 n. sp.

Anaspis. — *A. flavicollis*, n. sp.

Platydema. — *P. basalis*, *analis*, *laevipes*, *laevis*, *clypeatus*, n. sp. — *P. ruficollis* Lafr. Br. — *Neomida sanguinicornis* Mels.

Aphodius. — *A. fimetarius*. — *nodifrons* Randall. — *A. pinguis*, *laevigatus*, *denticulatus*, *lutulentus*, *corvinus*, *metallicus*, *curtus*, *spretus*, *spretulus*. — *A. aterrimus* Mels. — *A. tuberculatus* Fab.

Oxyomus. — *O. abditus*, n. sp.

Rhyssenus. — *R. scaber*, n. sp.

Psammodius. — *P. aegialioides*, n. sp.

Trichopteryx. — *T. fuscipennis*, *rotundatus*, *discolor*, *abrupta*, *aspera*, n. sp.

Ptenidium. — *P. terminale*, n. sp.

Toutes ces descriptions sont faites avec soin, et permettent de reconnaître facilement les insectes.

LÉON FAIRMAIRE.

NOTICE ON THE DISCOVERY, etc. — Notice sur la découverte d'une Libellule et d'une nouvelle espèce de *Lepidoptera* dans le lias supérieur, près Cheltenham, par le R. BRODIE. (Extrait du *Quarterly Journal of the Geolog. Soc. London*, 1849.)

M. Brodie, qui a publié une *Histoire des insectes fossiles des roches secondaires de l'Angleterre*, fait connaître un

nouveau névroptère fossile dont il forme le sous-genre *Heterophlebia*, et qu'il nomme *dislocata*. Il place ce sous-genre parmi les Libellules, en faisant remarquer qu'il ressemble au genre *Diplax*. La belle empreinte qui a servi pour la description de cet insecte provient du lias supérieur de Dumbleton, à douze milles de Cheltenham. Une planche, dessinée par M. Westwood, représente l'empreinte de cette Libellule, et différents dessins d'ailes pour servir de termes de comparaisons. Quant au *Leptolepis* annoncé, il n'en est pas question.

LÉON FAIRMAIRE.

ON THE trichoglossim genus of Parrots *Eos*, etc. — Sur le genre de Perroquets *Eos*, avec la description de deux espèces nouvelles ; par M. Ch.-L. BONAPARTE. (Extrait des *Proceed. of the Zool. Soc. Lond.*, 1850.)

Dans ce travail de quelques pages, M. Ch.-L. Bonaparte fait connaître deux espèces nouvelles et magnifiques du genre *Eos*, de la sous-famille des *Triglossinæ*. Ce genre renfermait déjà 5 espèces : *E. indica* Gm., *E. rubra* Gm., *E. guebiensis* Wagl., *E. riciniata* Bechst., et *E. cyanostriata* Gray, toutes des îles Moluques. Les deux *Eos* nouveaux sont : *E. cyanogenia*. *Rubra*, *macula magna periophthalmica cyanea*, *humeris ex toto*, *remigibus elongatis reatricibusque magna ex parte*, *nigris* ; — *E. semilarvata*. *Coccinea*, *vitta agula ultra oculos*, *macula utrinque scapulari*, *crissoque cyaneis* ; *remigibus brevibus reatricibusque apice tantum nigris*. Deux belles planches coloriées représentent ces superbes oiseaux.

M. Bonaparte, dans une note jointe au travail précédent, donne les phrases diagnostiques de 2 espèces nouvelles de *Psittacodis* des musées de Leyde et d'Amsterdam : *P. in-*

termedius. Minor, iliis rubris, margine alarum rubro, cauda apice subconcolori; — *P. Westermanni. Minor, iliis concoloribus, margine alarum cœruleo, cauda apice subconcolori.*

Une troisième planche représente le *Chalcopsitta rubiginosa*, des Moluques, musée de Leyde : *Purpureo-badia, capite obscuriore; subtus fasciolata, plumis singulis lunula mediana et apicali nigricante; remigibus tectricibusque virescentibus; cauda apicem versùs gradatim lutescente.* Cette espèce, avec le *Platycercus ater* Gray et l'*Eos scintillata* Temminck, forme un nouveau genre appartenant aux *Trichoglossinæ*, et offrant en même temps de grandes affinités non-seulement avec les *Lorinæ*, mais avec les *Platycercinæ*.

EDMOND FAIRMAIRE.

PEAR INSECTS. — Insectes du poirier.

Sous ce titre, M. Westwood a publié dans *the Gardener's Magazine of Botany's*, avril 1850, quelques notes sur divers insectes qui font du tort aux poiriers, tels que : *Zenzera cœculi*, *Psylla pyri*, *Lelandria œthiops*, *Opostega scitella* et *Pædisca angustiorana*. Une jolie planche coloriée, faite avec l'habileté si connue de M. Westwood, accompagne ce travail intéressant, et représente les larves ainsi que les ravages des espèces dont il est parlé.

Dans une précédente livraison du même ouvrage, M. Westwood a traité, avec le même succès, les insectes du rosier, savoir : *Cetonia aurata*, *Tortrix rosana*, *Spilonota aquana*, *Rhodites rosæ*, *Aylax Brandtii* et *Cladius difformis*. Une planche coloriée représente aussi tous ces insectes, ainsi que la gale du rosier appelée Bédéguar.

LÉON FAIRMAIRE.

IV. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Supplementary, etc. — Observations supplémentaires sur la structure des Belemnites et des Belemnoteuthis; par M. G.-A. Mantell. — Londres, 1850. Brochure in-4°. (Extrait du même recueil.)

Rapport à la Société de Biologie par la commission chargée d'examiner les communications de M. Souleyet relatives à la question désignée sous le nom de *Phlébentérisme*, par M. le docteur Ch. Robin, rapporteur. In-8° de 132 p. — Paris, 1851. Baillière, libraire, rue Hautefeuille, 19.

Coup d'œil sur les ossements fossiles des Mammifères qui se trouvent dans le Wurtemberg; par M. G. Gager. — Breslau et Bonn, 1850, in-4°.

Berichtigung. — Rectification d'un passage de Cuvier, concernant un crâne de Narwal, du Cabinet d'histoire naturelle de Stuttgart. — *Vergleichende.* — Exposé comparatif des défauts de conformation dans la pince de l'Ecrevisse commune et celle d'un Crabe de Surinam, *Cancer uca*, Lin.; par M. B. Jager. Brochure in-8°.

TABLE DES MATIÈRES DU N° 7.

DE LA BERGE. — Nouvelle espèce de Martin-pêcheur.	305
JULES et EDOUARD VERREAUX. — Oiseaux du Gabon.	306
LAFRESNAYE. — Suite de la monographie du genre Picucule.	317
J. RAY et H. DROUET. — Catalogue des Mollusques vivants de la Champagne méridionale.	329
LAFERTÉ. — Catalogue des Carabiques de la Guinée portugaise.	346
LÉON FAIRMAIRE. — Coléoptères nouveaux de Venezuela.	348
Académie des Sciences de Paris.	350
PUCHERAN. — Types peu connus du Musée de Paris.	356
HALDEMAN. — Coléoptères de l'Amérique du Nord.	364
BRODIE. — Découverte d'une Libellule.	365
BONAPARTE. — Genre de Perroquets Eos.	366
WESTWOOD. — Insectes du poirier.	367
Bulletin bibliographique.	368



I. TRAVAUX INÉDITS.

ÉTUDES sur les types peu connus du Musée de Paris, par M. le Docteur PUCHERAN. — Cinquième article. (*Echassiers.*) — Voy. p. 272.

42° *Totanus speculiferus*. — Cette espèce, dont M. Cuvier a dit quelques mots (1), est originaire de l'Amérique septentrionale. Un gris brun assez clair couvre le dessus de la tête, le dessus et les côtés du cou. Cette couleur est plus foncée sur les plumes dorsales, qui toutes offrent à leur centre une ligne longitudinale noirâtre ; sur le croupion, cette teinte est encore plus sombre. La gorge, le milieu du cou, le reste des parties inférieures sont d'un blanchâtre lavé de fauve. Les ailes, noires sur leur tiers le plus inférieur, portent une grande tache blanche qui occupe leur région médiane dans toute son étendue ; la première rémige seule a du noirâtre, en dehors, à ce niveau. En dessous, les mêmes couleurs se manifestent, le noir extrême est seulement beaucoup moins foncé. Les couvertures supérieures du fouet de l'aile sont blanchâtres, un peu maculées de gris, et, s'étendant en dedans sur cette région, forment une bande oblique de même couleur. Les couvertures situées au-dessous de cette ligne sont noires. Les couvertures alaires inférieures sont d'un noirâtre foncé, un peu maculé de blanc. Parmi les rectrices,

(1) Règne animal, 2^e édit., vol. I, page 531, en note : « Ajoutez aux Chevaliers ordinaires, *Tot. speculiferus*, assez semblable au *semipalmatus*, mais plus haut sur jambes, à bec plus long et à pieds ordinaires, etc. »

dont les couvertures supérieures sont blanches, avec quelques bandes terminales brunes, les trois plus extérieures sont blanches, avec quelques maculatures brunes près de leur extrémité; les autres sont brunes dans leur moitié terminale, et offrent, là, sur leurs deux bords, quelques fragments de bandes alternativement brunes et blanches. Le bec, de la base duquel part, à droite et à gauche, une bande blanche qui va en avant de l'œil, est noir à sa pointe, noir rougeâtre dans le reste de son étendue. Le tarse et les doigts sont noir verdâtre; les ongles sont noirs.

Cette espèce se distingue, par la longueur de son bec, du *Totanus semipalmatus*, Tem.

Les dimensions du seul individu que possède le Musée de Paris sont les suivantes : Longueur du bout du bec à l'extrémité de la queue (prise directement, le bec étant fortement tourné à droite), 55 cent. — *Id.* de la queue (mesurée en dessous), 8 cent. — *Id.* du tarse, 75 millim. — *Id.* du doigt médium (l'ongle y compris), 41 millim. — *Id.* du bec (en suivant la courbure), 66 millim.

45° *Tringa brevipes*. — Le type que Vieillot a également décrit sous le nom de *Totanus brevipes*, et qui est originaire de Timor (Maugé), est généralement gris sur toutes les parties supérieures. Quelques-unes des plumes dorsales et les couvertures alaires supérieures sont liserées de blanchâtre à leurs extrémités; on voit quelques bandes de cette couleur sur les couvertures caudales supérieures. La gorge est blanchâtre, ainsi que la partie médiane de l'abdomen et la presque totalité des couvertures caudales inférieures. Des lunules brunes varient cette couleur blanche sur quelques-unes des plumes latérales de cette dernière région, sur le thorax et les côtés de l'abdomen. Les rémiges sont noirâtres en dessus, plutôt grises en dessous; leurs couvertures, dans ce dernier sens, sont noirâtres, avec quelques lunules blanchâtres. Les rectrices, colorées en dessous, comme les ailes le sont à leur face inférieure, les rectrices sont, en dessus, de la couleur du dos. Le bec,

de la base duquel partent deux bandes, l'une supérieure blanche, allant au-dessus de l'œil; l'autre, brun foncé, s'arrêtant à l'angle antérieur de ce dernier organe; le bec est assez fort, et brun rougeâtre; les tarses et les doigts sont gris olivâtre.

Les dimensions sont les suivantes : Longueur du bout du bec à l'extrémité de la queue (prise directement, la tête tournée à droite), 244 millim. — *Id.* de la queue (mesurée en dessous), 75 millim. — *Id.* du tarse, 53 millim. — *Id.* du doigt médius (l'ongle y compris), 51 millim. — *Id.* du bec (en suivant la courbure), 59 millim.

Nous laissons à cet individu, originaire de Timor, double type de Vieillot et de Cuvier, la dénomination de *Totanus brevipes*. Mais il nous paraît juste d'en séparer, à l'exemple de M. Lesson (1), l'individu originaire d'Oualan (MM. Garnot et Lesson), que M. Cuvier en avait rapproché. Cet individu est plus noir, plus foncé en dessus, et a la poitrine d'un gris cendré clair. Le jeune (Mariannes; MM. Quoy et Gaimard) est largement bariolé, dans toutes ses parties inférieures, de bandes transversales blanches et noirâtres.

14° *Numenius virgatus* (2). — Cette espèce, douée d'une grande taille, est établie d'après deux individus envoyés du Cap de Bonne-Espérance, par Delalande, en 1820. Le fond du plumage est blanchâtre sur le devant du cou, et, s'éclaircissant ensuite, devient de plus en plus blanc, à mesure que l'on se rapproche de l'arrière du corps. Des petites flammèches noirâtres occupent le centre des plumes cervicales; elles deviennent plus espacées sur le thorax, et encore plus sur l'abdomen, où elles offrent une extrémité plus large. Elles sont en très-petite quantité sur les couvertures caudales inférieures. Dans les parties supérieures, ces flammèches sont très-multipliées sur les

(1) Supplément aux œuvres de Buffon, p. 244. — 1847.

(2) Règne animal, 2^e édition, tome I, page 521, note 2.

plumes cervicales, grises dans le reste de leur étendue ; sur le milieu du dos, les plumes sont noires, bordées de blanchâtre dans toute leur étendue. Les couvertures alaires, tout en étant bordées de même, offrent, sur les deux faces de leur rachis, quelques petites bandes transversales blanchâtres. Le croupion est blanc, flamméché de noirâtre ; il en est de même des couvertures caudales supérieures, dont quelques taches, de cette dernière couleur, occupent transversalement les côtés du rachis. Les rémiges, à rachis blanc, sont noires dans la majeure partie de leur étendue, sauf quelques bandes transversales blanches qui se voient à leur face interne, dont elles sont bien loin d'occuper toute l'étendue. En dessous, le fond de coloration est gris sur les ailes ; leurs couvertures inférieures sont blanches, avec de nombreuses taches noirâtres en dehors. Les rectrices sont toutes fasciées de noirâtre et de gris bleu. Cette dernière couleur devient de plus en plus blanche, à mesure que l'on se rapproche des plus extérieures. En dessous, le noirâtre devient très-clair, et est plutôt gris brun ; le reste est comme en dessus. La gorge et le menton sont presque uniformément blancs. Sur le dessus de la tête, les flammèches centrales des plumes sont plus larges ; quelques plumes blanches vont jusqu'en avant, simulant, d'une manière vague, une bande antéro-postérieure. Le bec est brun rougeâtre dans toute sa partie supérieure, ainsi que dans la moitié antérieure de l'inférieure, dont le reste est jaunâtre. Les tarses et les doigts sont noirs ; les ongles de la couleur du bec.

Notre individu présente les dimensions suivantes : Longueur du bout du bec à l'extrémité de la queue (le lien passant sur le dos), 646 millim. — *Id.* de la queue (mesurée en dessous), 44 cent. — *Id.* du tarse, 8 cent. — *Id.* du doigt médius (l'ongle y compris), 54 millim. — *Id.* du bec (en suivant la courbure), 465 millim.

Cette espèce est-elle vraiment réelle ? les caractères qu'elle présente sont-ils assez distinctifs pour permettre

de l'isoler? C'est ce qu'il m'est, pour le moment, impossible d'assurer, n'ayant pu en faire une comparaison suivie avec le *Numenius arcuatus*, d'Europe : tout ce que je puis assurer, c'est que, d'après M. Jules Verreaux, les traits de la diagnose que je viens d'esquisser sont bien constants. M. Cuvier, au reste, cite en synonymie la planche enluminée de Buffon, qui porte le numéro 498, et d'après laquelle Gmelin a établi le *Scolopax madagascariensis*. Nous croyons vivement à l'exactitude de cette dernière citation ; lorsqu'elle sera acceptée, la dénomination de M. Cuvier constituera dès-lors tout simplement un synonyme.

45° *Numenius lineatus* (1). — Le Courlis à mèches étroites de l'Inde a les rapports les plus intimes avec celui du Cap. Il s'en distingue : 1° par un noir plus foncé et plus uniforme sur la région médio-dorsale ; 2° par la teinte plus uniformément blanche de ses rectrices ; 3° par plus de longueur dans les flammèches de ses régions thoracique et abdominale, ce qui fait que ces parties sont plus tachetées. Le tarse et le bec sont seulement un peu plus longs. C'est, par conséquent, une espèce qui, de même que la précédente, a besoin d'être de nouveau attentivement étudiée et examinée.

46° *Ibis nudifrons*. — Cette espèce est la même que celle décrite, sous le même nom, par Spix et Wagler. Le type est un individu envoyé du Brésil par M. Auguste de Saint-Hilaire en 1822.

47° *Ibis molucca* (2). — Cet Ibis est indiqué comme originaire des Moluques ; il a été donné à notre collection nationale par Labillardière. La tête et les deux tiers supérieurs du cou sont noirs et dénués de plumes. Le dos, le

(1) Règne animal, 2^e édit., vol. 1, p. 521, note 2.

(2) Règne animal, 2^e édit., vol. 1, p. 520, note 1. « Il y a aux Moluques une espèce voisine, à bec plus long, à couvertures moins effilées, en partie variées de blanc ; à plumes du haut de la poitrine longues et pointues (*Ibis Molucca*, Cuv.), etc.

thorax, l'abdomen, les rectrices et rémiges, sont en entier blancs; une tache d'un vert foncé à reflets occupe l'extrémité de ces dernières. Les plumes du haut du thorax et du bas du cou sont longues, effilées, et toujours blanches. Les rémiges secondaires sont d'un bleu violet, et variées de blanc; la plus interne, fort peu décomposée, est en entier blanche, et mouchetée de noir violacé. Le bec est d'un noir un peu rougeâtre à sa base, en haut comme en bas, les pattes verdâtres, les doigts bruns. Enfin, on retrouve sur l'arrière du cou, dans sa partie supérieure, ainsi que sur la tête, des écailles transversales, et de couleur jaunâtre. La taille diffère peu de celles des *Ibis religiosa* et *Macei*, qui ne peuvent se confondre avec notre *Ibis molucca*, par suite de l'absence sur leur cou des plumes lancéolées, dont il a été question plus haut.

Cet Ibis, que M. Lesson (1) a confondu avec l'*Ibis leucon*, fusion acceptée par M. Gray, ne diffère pas spécifiquement de celui que M. Gould (2) a récemment figuré sous le nom d'*Ibis strictipennis*. La dénomination de M. Cuvier doit, par cela même, être préférée à cette dernière.

18° *Ardea bilineata*. — Ce Heron, noir sur la tête, est noirâtre sur toutes ses parties supérieures. Le menton est blanc, suivi de deux grandes taches jaunes qui descendent, pendant un certain espace, le long des côtés du cou. Le devant du cou est marron, flammé de blanc. Les ailes sont noires, ainsi que la queue. Taille à peine supérieure à celle du Crabier (*Ardea comata*, Gm.), etc. Nos deux types sont originaires de Java (Labillardière).

Cette espèce, que Wagler (3) rapproche d'*Ardea cinnamomea*, ne nous paraît pas différer d'*Ardea flavicollis*, Lath (4). Notre exemplaire décrit plus haut est même plus

(1) Traité d'ornith., p. 568.

(2) Aust. Birds, liv. XVII.

(3) Syst. av. sp. 59.

(4) Ind. ornith., p. 701, n° 87.

adulte que celui figuré dans les *Illustrations de Zoologie indienne*, par MM. Hardwicke et Gray (1).

19° *Ardea australis*. — Cet individu, provenant du voyage de Péron et Lesueur, ressemble totalement au précédent, par le mode de coloration de sa région cervicale antérieure ; mais toutes les plumes du dessus de sa tête et de son cou, toutes celles du dos et des couvertures alaires supérieures sont liserées de fauve roux. Aussi sommes-nous persuadé que cette espèce, que M. Gray a rapproché, avec doute cependant, de *Botaurus poiciloptilus*, et que M. Gould (2) a rapporté, avec doute également, à son *Botaurus australis*, est tout simplement un jeune d'*Ardea flavicollis*.

20° *Ardea melanoptera*. — Ce Héron, devenu, dans le travail de M. Lesson (3), *Ardea melanophis*, Cuv.; dans l'Appendix de M. Gray, *Ardea melanotis*, Cuv., ne diffère pas d'*Ardea sinensis*, Gmel. (*Ardea lepida*, Horsf., Wagl.).

21° *Ardea atra*. — Sous ce nom, qui pour la première fois voit maintenant la lumière, M. Cuvier a dénommé un individu apporté des îles Mariannes par MM. Quoy et Gaimard, et dont M. Lesson (4) fait également mention sous le nom d'*Ardea jugularis*, espèce avec laquelle il avait été confondu dans le Musée de Paris. Cet individu correspond, de tous points, à la description que M. Lichtenstein (5) a récemment donnée, d'après Forster, de l'*Ardea jugularis*, quant à ce qui concerne l'ensemble des couleurs, celles de la gorge et l'état d'allongement des plumes occipitales et jugulaires. Forster ne signale cependant pas les plumes dorsales, qui se trouvent dans le même cas que ces dernières. M. Lesson (6) a été, à ce sujet, plus complet ; aussi

(1) Part. 1, pl. 66, fig. 2.

(2) Aust. Birds, liv. XXX.

(3) Loc. cit., p. 573.

(4) Ib. id., p. 574.

(5) Forsteri, Descript. anim., p. 172.

(6) Supplément aux œuvres de Buffon, p. 241. — 1847.

nous empressons-nous de signaler ces différences d'importance majeure pour la distinction des espèces.

22° *Ardea nivea*. — Je trouve, sous ce nom, un individu envoyé de Pondichéry par Leschenault, en 1818, et qui est en entier de couleur blanche. Les plumes du bas du cou sont seules effilées et décomposées : rien de semblable ne s'aperçoit sur le dos. Les tarses et les pieds sont noirs ; le bec est jaune, noircissant sur la partie médiane de l'extrémité de la mandibule supérieure. Le bec ne mesure que 67 millim. ; la longueur totale, directement prise (tête tournée à gauche), est de 46 cent. La brièveté du bec rapproche cette espèce d'*Ardea egrettoïdes* ; mais l'absence des plumes effilées sur la région dorsale indique évidemment un individu jeune.

25° *Platalea nivea*. — La création de cette espèce par M. Cuvier est le résultat des observations anatomiques dont M. Baillon lui avait donné communication, observations relatives à la disposition du tube trachéal, totalement dépourvu de courbure. Sous le plateau d'un de nos types, appartenant au sexe mâle, je trouve signalée l'existence d'une semblable particularité. Plus récemment, M. Temminck (1) nous a appris, toujours d'après M. Baillon, que la circonvolution de la trachée n'existe que dans le temps des amours, et lorsque la tête est ornée de sa longue huppe ; ce qui se voit également dans la femelle, à cette époque de l'année. Un tel fait mérite de ne point être perdu de vue, car il est tout-à-fait insolite en physiologie ; si nous le signalons, c'est parce que ni M. Schlégel, dans sa *Revue critique des Oiseaux d'Europe*, ni M. Degland, dans son travail plus récent sur l'Ornithologie européenne, ne nous paraissent avoir porté sur lui l'attention qu'il nous semble mériter.

24° *Platalea nudifrons*. — Ce type spécifique nous semble présentement trop bien connu pour que nous en don-

(1) Temm., Man. d'ornith., 2° édit., 3^e, 4^e part., p. 388.

nions une description. D'après une note que je trouve dans les manuscrits de M. Jules Verreaux, cette Spatule est assez rare dans les environs du Cap : son naturel est farouche, et elle va par petites troupes de quatre ou cinq. Aucune différence n'existe dans les deux sexes ; le bec a seulement paru à M. Verreaux un peu plus allongé dans le mâle (1).

(1) Quelqu'attention que j'aie porté dans mes recherches, quatre espèces m'ont jusqu'ici totalement échappé. De ces quatre, l'une, le Rale à dos tacheté, *Gallinula pæcilonotus*, Mus. de Paris (Less., Trait. d'ornith., p. 538) ne se trouve malheureusement connue que par son habitat ; car M. Lesson l'indique comme étant originaire des Antilles. Quant aux trois autres (*Charadrius fuscus*, *Ardea timoriensis*, *Ardea lactea*), voici les détails qui nous sont fournis sur elles :

1° *C. fuscus*, Cuv. — *C. nebulosus*, Lesson. — Dans son Manuel d'ornithologie, vol. II, p. 315, M. Lesson en fait un Pluvier, dans son Traité d'ornithologie, p. 542, un Vanneau. « Les couleurs de son plumage sont, dit-il, assez uniformes ; le front, les joues, le cou et la poitrine, sont d'un gris roux uni, passant au blanchâtre sous la gorge, et plus foncé de gris sur la tête ; le dos, les ailes et le dessus de la queue, sont bruns ; les pennes externes de la queue sont blanches, ainsi que les couvertures inférieures ; le ventre et les flancs sont blancs, tachés de roux vers les cuisses ; le bec et les pieds sont noirs.

« Ce Pluvier, qui habite le Brésil, a été apporté au Muséum par MM. Quoy et Gaimard (Man. d'ornith., vol. II. p. 315). »

2° *Ardea timoriensis*. — « Blanc ; bec corné ; tarses grêles, noirs ; narines courtes. De Timor (Lesueur). » Less. (Traité d'ornith., p. 575). Tout ce que je puis ajouter, d'après une note écrite sous le plateau d'*Ardea nivea*, par M. le professeur Valenciennes, c'est que la taille était plus grande que dans cette dernière espèce.

3° *Ardea lactea*. — « Nous ne lui trouvons, dit M. Lesson (Traité d'ornith., p. 575), aucun caractère distinctif d'avec l'espèce de Lesueur. — De Cayenne. »

DESCRIPTION de quelques coquilles fossiles remarquables de la République de la Nouvelle-Grenade, par M. AL-CIDE D'ORBIGNY. (Planche 40.)

Il y a bientôt neuf années, qu'ayant été chargé, par M. Alexandre Brongniart, de décrire une collection de coquilles fossiles recueillies à la Nouvelle - Grenade par M. Boussingault, nous avons conclu, d'après l'ensemble de la Faune, que ces fossiles devaient dépendre de l'époque néocomienne, si bien développée en France et en Angleterre (1). Bien que notre opinion fût contraire à ce qu'avait d'abord pensé M. Brongniart, l'illustre géologue voulut bien, cependant, dans un rapport fait à l'Académie des Sciences, adopter toutes nos conclusions, basées sur une comparaison minutieuse de tous les faits. Nous avons, en effet, reconnu qu'indépendamment des caractères généraux de la Faune fossile de Colombie, qui rapportait l'ensemble à l'étage néocomien, nous avons alors, pour nous confirmer dans cette opinion, la présence de cinq espèces identiques avec des espèces de cette époque géologique en France : les *Natica prælonga*, *Acteon affinis*, *Cardium peregrinum*, *Trigoniella longa*, et *Ostrea Couloni*.

Depuis cette époque, les savantes communications de M. le colonel Joachin Acosta nous ont permis d'augmenter de beaucoup les preuves d'identité d'époque entre ces fossiles de Colombie et ceux de notre France, que nous n'avons cessé un seul instant d'explorer. C'est ainsi qu'aujourd'hui il serait impossible de ne pas reconnaître cette identité, non-seulement par la composition générique de l'ensemble, par l'ensemble des formes spécifiques analogues, mais encore par le nombre de plus en plus grand d'espèces identiques. C'est ainsi que le nombre de cinq, que nous connaissions en 1842, s'élève aujourd'hui à dix-

(1) *Coquilles et Echinodermes fossiles de Colombie* (Nouvelle-Grenade), recueillis de 1821 à 1833 par M. Boussingault.

huit. Ces nouvelles espèces, identiques entre la France et la Nouvelle-Grenade, à l'époque de l'étage néocomien, sont les suivantes :

Ammonites thetys, d'Orb., 1840. *Paléont. française*, pl. 59, f. 9.

A. Dumasianus, d'Orb. *Fossiles de Colombie*, pl. 2 (*A. pulchellus*).

A. Didayanus, d'Orb. *Paléont.*, pl. 108.

A. Castellanensis, d'Orb. *Paléont.*, pl. 25.

A. galeatus, Ruch. *Fossiles de Colombie*, pl. 2.

A. Bogotensis, Forber. *Prodrome* 2, p. 99, n° 593.

A. Vandeckii, d'Orb., 1847. *Prodrome de paléont.* 2, p. 99, n° 602

Toxoceras nodosus, d'Orb., 1847. *Prodrome de paléont.* 2, p. 101, n° 642.

Natica Bogotena, d'Orb., 1847. *Prodrome de paléont.* 2, p. 104, n° 674.

Rostellaria Americana, d'Orb., 1842. *Fossiles de Colombie*, pl. 5, f. 5.

Leda scapha, d'Orb., 1847. *Paléont. française*, pl. 167.

Arca Gabrielis, d'Orb., 1845. *Paléont.*, pl. 510.

Ostrea Boussingaultii, d'Orb., 1843. *Paléont.*, pl. 468.

Ce nombre de 18 espèces identiques entre la Colombie et la France ne prouve pas seulement une contemporanéité d'époque, mais encore elle est une preuve évidente que les mers crétaées de cette époque devaient communiquer directement entre elles, de la Nouvelle-Grenade jusqu'en France; car il représente, dans l'état actuel de nos connaissances, plus de vingt-cinq pour cent de l'ensemble.

Nous venons encore de recevoir tout récemment de M. Acosta quelques espèces des mêmes lieux qui viennent de nouveau corroborer toutes les conclusions précédentes. Voici, du reste, la description et les figures de ces espèces, au nombre de trois seulement, dont deux surtout ont beaucoup d'importance géologique.

TURRILITES ACOSTÆ, d'Orb., 1851 (pl 40, fig. 4, 2).

Coquille turriculée. Spire sénestre, conique, composée de tours convexes, saillants, non anguleux, en contact les uns avec les autres, sans se recouvrir ; tous ornés en long, sur la partie saillante, de quatre rangées de gros tubercules tronqués, qui annoncent, par cette même troncation, qu'ils devaient être terminés par une pointe lorsque la coquille existait. De chaque tubercule part une large côte qui se continue en dedans de l'ombilic. Ombilic très-étroit. Bouche ovale, comprimée.

Rapports et différences. Par ses quatre rangées longitudinales de tubercules, cette espèce se rapproche beaucoup du *Turrilites Bergeri*, dont elle se distingue néanmoins par ses tours convexes également partout, et non anguleux ; par l'ombilic, infiniment plus étroit ; par les rangées de tubercules, bien plus grossis, qui ne forment pas des digues transversales. Ce sont, en effet, deux espèces très-distinctes.

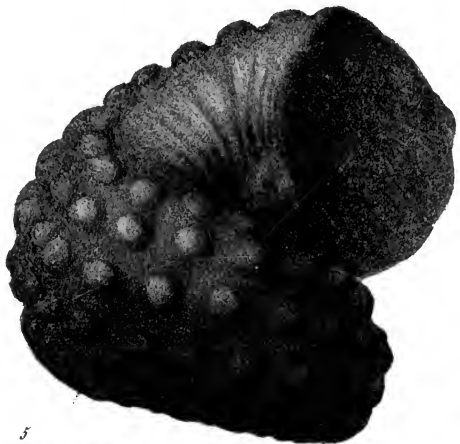
Localité. M. le colonel Acosta a rencontré cette curieuse espèce dans la province de Velez, à la Nouvelle-Grenade.

La présence d'une Turrilite dans les terrains crétacés de la Nouvelle-Grenade n'est pas seulement un fait isolé, se rattachant à la découverte d'une espèce nouvelle, mais elle est encore d'une immense importance géologique dans la question d'âge stratigraphique des fossiles de ces régions. Quelques personnes ont douté que les couches qui les renferment soient réellement crétacées, et pensaient, d'après la superposition sur des roches anciennes, qu'elles pouvaient être bien antérieures à cette époque. On sait que toutes les Turrilites allongées sont jusqu'à présent spéciales aux terrains crétacés en France. La présence d'une Turrilite de cette même forme dans les couches fossilifères de la Nouvelle-Grenade, où nous avons déjà signalé tant de formes crétacées, serait une preuve de plus que ces couches dépendent bien certainement des terrains crétacés, comme nous l'avons dit depuis longtemps.

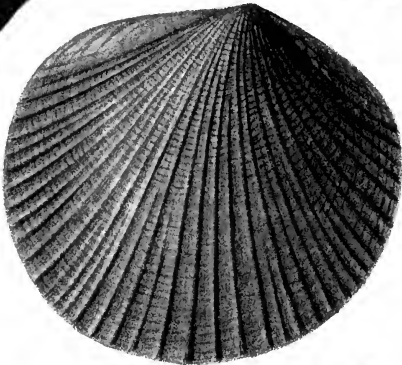
3



1



5



4



2



Coquilles Fossiles de la République
de la Nouvelle Grenade.



CRASSATELLA SOLITA, d'Orb., 1851 (pl. 10, fig. 5, 4).

Dimensions. Longueur, 80 millimètres. Par rapport à la longueur : largeur, $\frac{50}{100}$; épaisseur, $\frac{30}{100}$; longueur du côté anal, $\frac{82}{100}$; angle apical, 150° .

Coquille oblongue, comprimée, ornée, sur toute la région anale, de côtes rayonnantes inégales, divergentes, sur la région buccale, de côtes obliques, arquées par en bas, et comme ondulées. Au point où ces deux séries de côtes se réunissent, vis-à-vis du crochet, elles représentent une ligne irrégulière de chevrons brisés. Des deux côtés, très-inégaux, le côté anal est infiniment plus long, d'une largeur presque égale, et tronqué obliquement à son extrémité. Le côté buccal est très-court, étroit.

Rapports et différences. La seule espèce fossile qui montre de grands rapports avec celle-ci est la *Crassatella Robinaldina*, de l'étage néocomien de France. On voit, en effet, ressortir, dans ces deux espèces, un caractère unique très-remarquable, celui d'avoir des côtes à chevrons brisés près des crochets, des côtes rayonnantes en avant, des côtes arquées ondulées en arrière. Quand on voit ce caractère singulier se rencontrer seulement chez une espèce de l'étage néocomien, en France, et sur une espèce de la Nouvelle-Grenade, que nous croyons aussi de l'époque néocomienne, il viendra certainement encore prouver cette analogie que nous avons reconnue, quand il n'y a pas identité, entre les espèces de France et de l'Amérique. Cette analogie ne sera plus, dès-lors, un fait isolé pour cette espèce, mais une nouvelle preuve de la contemporanéité parfaite d'âge entre les fossiles des deux contrées. Cette espèce américaine, malgré son analogie, se distingue de la *Crassatella Robinaldina* par une plus grande taille et par ses côtes infiniment plus grosses sur la région anale.

Localité. M. Acosta l'a recueillie dans la province de Velez, république de la Nouvelle-Grenade.

PECTEN BOGOTINUS, d'Orb., 1851 (pl. 10, fig. 5).

Dimension. 60 millimètres.

Coquille ovale, presque ronde, déprimée, ornée d'environ 15 côtes régulières, simples, entre lesquelles, suivant l'âge, il en naît une d'abord, puis une seconde entre cette nouvelle et l'ancienne, ce qui forme, au maximum d'accroissement, trois nouvelles côtes entre chaque côte primordiale. Toutes ces côtes simples, non interrompues, plus étroites que leurs intervalles, sont pourtant, ainsi que cet intervalle, marqués d'ondulations concentriques d'autant plus prononcées qu'elles sont rapprochées du crochet. Les oreilles paraissent être inégales et lisses.

La description qui précède est faite sur un moule intérieur un peu incomplet; néanmoins, nous avons la certitude que l'espèce nouvelle est différente de toutes celles que nous connaissons.

Localité. M. Acosta l'a découverte à Tuluni (Nouvelle-Grenade).

Explication des figures de la planche 10.

Fig. 1. Un tour de grandeur naturelle de la *Turritites Acostaë*.

Fig. 2. Le même, vu en dessus.

Fig. 3. *Crassatella solita* de grandeur naturelle vue de côté.

Fig. 4. La même, vue du côté des crochets.

Fig. 5. *Pecten bogotinus*, d'Orb. de grandeur naturelle.

Paris, le 15 janvier 1851.

CATALOGUE des Mollusques vivants de la Champagne méridionale, par MM. J. RAY et H. DROUET. — Suite et fin. (Voir p. 529.)

Dixième Genre. BALÉE. — *Balœa*, Leach.

77. *B. fragilis*, Drap. — Hab. les lieux ombragés, sur les saules, où elle vit par groupes. — Troyes, Bar-sur-Aube, Nogent. A. C.

Onzième Genre. CLAUSILIE. — *Clausilia*, Drap.

78. *C. laminata*, Mont. (*C. bidens*, Drap.). — Hab. les

bois et les lieux frais, sur le tronc des arbres. C. C.

79. *C. ventricosa*, Drap. — Hab. les bois, au pied des vieux chênes. — Forêts d'Aumont et d'Orient, Langres. R.

80. *C. lineolata*, Held. — Hab. les forêts des environs de Langres. R.

81. *C. Rolphii*, Leach. — Hab. les forêts, sous les bois en détritns.—Forêts d'Orient et d'Aumont, Langres. A. R.

82. *C. obtusa*, C. Pfeiff. — Hab. les bois, au pied des arbres. — Clairvaux, Langres. R.

85. *C. plicatula*, Drap. — Hab. les bois et sur les murs. — Langres. R.

84. *C. nigricans*, Jeffr. (*C. rugosa*, var. *B*, Drap.). — Hab. les lieux ombragés, sur l'écorce des arbres, et les coteaux, parmi les pierres. C. C.

85. *C. Reboudii*, Dup. — Hab. les bois, au pied des arbres. — Forêt d'Orient, bois des environs de Bar-sur-Seine. A. R.

86. *C. gracilis*, C. Pfeiff. — Hab. les bois et les côtes, sur l'écorce des arbres. — Bar-sur-Seine, Langres, Tonnerre. A. R.

87. *C. parvula*, Stud. — Hab. les bois, les haies, les vieilles murailles. C. C.

Famille III. AURICULES, Fér.

Douzième Genre. CARYCHIE. — *Carychium*, Müll.

88. *C. minimum*, Müll. — Hab. les lieux marécageux, sous les troncs humides. — C. dans toute la région.

B. Aquatiques.

Famille IV. LYMNÉENS, Lam.

Treizième Genre. PLANORBE. — *Planorbis*, Guett.

Premier Groupe. *Coquille sans carène.*

89. *P. corneus*, Linn. — Hab. les eaux stagnantes, les fossés marécageux. C. C.

90. *P. contortus*, Linn. — Hab. les eaux stagnantes. A. C.

91. *P. albus*, Müll. (*P. hispidus*, Drap.). — Hab. les rivières et les ruisseaux, sur les pierres. — Troyes, Bar-sur-Aube. A. C.

92. *P. spirorbis*, Linn. — Hab. les eaux stagnantes. — Troyes. R. R.

Deuxième Groupe. *Coquille subcarénée.*

93. *P. leucostoma*, Mill. — Hab. les eaux stagnantes, sur les plantes. — Environs de Troyes, Langres. A. C.

94. *P. Perezii*, Graëlls. — Hab. les fossés des petits bois. — Troyes (bois de Fouchy et de Saint-Julien). A. R.

95. *P. septemgyratus*, Rossm. — Hab. les marécages. — Cette espèce, très-voisine du *P. leucostoma*, Mill., nous a été envoyée du département de l'Yonne par M. Cotteau, d'Auxerre. R.

Troisième Groupe. *Coquille carénée.*

96. *P. vortex*, Linn. (*P. compressus*, Mich.). — Hab. les fossés et les mares, parmi les lentilles d'eau. C. C.

97. *P. carinatus*, Müll. — Hab. les marais et les petits ruisseaux. — Tonnerre, Troyes, Bar-sur-Seine, etc. C.

98. *P. complanatus*, Linn. (*P. marginatus*, Drap.). — Hab. les eaux stagnantes de toute la Champagne. C. C.

99. *P. nitidus*, Müll. — Hab. les ruisseaux tranquilles, sur les conferves. — Environs de Troyes, Vendeuvre (fontaine de la Roche-Taillée). A. R.

100. *P. fontanus*, Lightf. (*P. complanatus*, Drap.). — Hab. les petits ruisseaux d'eau courante. — Troyes, Tonnerre et Langres. A. C.

101. *P. nautiléus*, Linn. (*P. imbricatus* et *cristatus*, Drap.). — Hab. les fontaines stagnantes. — C. à Vendeuvre ; R. à Troyes.

Quatorzième Genre. *PHYSE.* — *Physsa*, Drap.

A. Spire courte.

102. *P. fontinalis*, Linn. — Hab. les ruisseaux et les fontaines, sur les plantes aquatiques. A. C.

B. Spire élancée.

105. *P. hypnorum*, Linn. — Hab. les rivières et les ruisseaux, sur les plantes. C.

Quinzième Genre. AMPHIPÉPLÉE. — *Amphipeplea*, Nills.

104. *A. glutinosa*, Müll. — Cette espèce curieuse habite les rivières et les canaux. — Les dérivations de la Seine, et le canal, à Troyes. A. C.

Seizième Genre. LIMNÉE, *Linnæa*, Lam.

A. Hauteur de l'ouverture excédant la moitié de la hauteur totale de la coquille.

105. *L. stagnalis*, Linn. — Hab. toutes les eaux stagnantes. C. C.

106. *L. auricularia*, Linn. — Hab. les rivières, sur les pierres et les plantes. C.

107. *L. ovata*, Drap. — Hab. les rivières et les marais. C.

108. *L. intermedia*, Fér. (*L. ovata*, var. *B*, Drap.). — Hab. les fossés de dérivation et les marais. — Environs de Troyes, Tonnerre, Langres. A. C.

109. *L. peregrina*, Gmel. — Hab. les fontaines stagnantes. — C. à Vendevy.

110. *L. marginata*, Mich. — Hab. les eaux stagnantes. — Troyes (bois de Fouchy). A. R.

B. Hauteur de l'ouverture moindre que la moitié de la hauteur totale de la coquille.

111. *L. palustris*, Drap. — Hab. les fossés, les noues et les marais. C. C.

112. *L. minuta*, Drap. — Hab. les ruisseaux et les fossés inondés en hiver. C. C.

115. *L. truncatula*, Müll. (*L. minuta*, var. *C*, Drap.?). — Hab. les petits ruisseaux et les sources. — Troyes, Barsur-Seine, Langres. A. C.

Famille V. ANCYLOIDÉS, Fitz.

Dix-septième Genre. ANCYLE. — *Ancylus*, Geoffr.

414. *A. fluviatilis*, Müll. — Hab. les rivières, sur les pierres et les plantes. — La Seine, l'Aube, la Marne, etc. C. C.

415. *A. Fabrei*, Dup. — Hab. les ruisseaux et les fontaines. — Vendevre. A. R.

416. *A. deperditus*, Ziegl. — Hab. les rivières et les sources. — La Marne, à Langres; Bar-sur-Seine (la Sainte-Fontaine), Vendevre. A. R.

417. *A. lacustris*, Linn. — Hab. les marais, sur les joncs. — Troyes, Bar-sur-Aube, Langres. A. C.

On peut se procurer cette fragile espèce, ainsi que plusieurs autres Pulmobranches aquatiques et terrestres de petite taille, sur les tuyaux des phryganes.

§ II. Operculés.

Famille VI. CYCLOSTOMACÉS, Menke.

Dix-huitième Genre. CYCLOSTOME. — *Cyclostoma*, Lam.

418. *C. elegans*, Müll. — Hab. les coteaux, le chevet des vignes et les lisières des bois. C. C.

Dix-neuvième Genre. POMATIAS. — *Pomatias*, Stud.

419. *P. obscurum*, Drap. — Hab. les côtes et les bois de notre terrain jurassique, sur les arbres et dans la mousse. — Bar-sur-Seine, Bar-sur-Aube, Tonnerre. C. C.

420. *P. maculatum*, Drap. — Hab. avec le précédent. — Un peu moins abondant, mais pourtant très-commun.

Ordre II. PECTINIBRANCHES, Cuv.

Famille VII. PÉRISTOMIENS, Lam.

Vingtième Genre. PALUDINE. — *Paludina*, Gray.

421. *P. vivipara*, Linn. — Hab. les noues et les ma-

rais, au milieu des herbes. — Environs de Nogent-sur-Seine. A. C.

422. *P. achatina*, Lam. — Hab. les rivières, au milieu des plantes submergées. — La Seine, au-dessous de Troyes; l'Yonne, à Joigny. A. R.

Vingt-unième Genre. BITHINIE. — *Bithinia*, Gray.

425. *B. tentaculata*, Linn. (*Cyclostoma impurum*, Drap.). — Hab. les rivières et les eaux stagnantes. C. C.

424. *B. viridis*, Drap. — Hab. par groupes nombreux sur les pierres des sources et des fontaines. — Bar-sur-Seine, Nogent, Bar-sur-Aube. C.

425. *B. Ferussina*, des Moul. — Hab. les fontaines, à Vendevre; les ruisseaux de Fouchy, à Troyes. R. R.

426. *B. vitrea*, Drap. — Hab. . . . ? — Alluvion de la Seine, à Troyes; de l'Aube, à Arcis. R. R.

Nous ne l'avons pas encore rencontrée vivante.

Vingt-deuxième Genre. VALVÉE. — *Valvata*, Müll.

427. *V. piscinalis*, Müll. (*Cyclostoma obtusum*, Drap.). — Hab. les rivières et les ruisseaux. C.

428. *V. spirorbis*, Drap. — Hab. les marécages et les noues, à Nogent. R. R.

429. *V. cristata*, Müll. (*V. planorbis*, Drap.). — Hab. les eaux stagnantes, les fossés marécageux. A. C.

Famille VIII. NÉRITACÉS, Lam.

Vingt-troisième genre. NÉRITINE. — *Neritina*, Lam.

450. *N. fluviatilis*, Müll. — Hab. tous nos fleuves et toutes nos rivières, attachée aux pierres. C. C.

Classe II. **ACÉPHALES**, Cuv.

Ordre des LAMELLIBRANCHES, Cuv.

Famille IX. NAYADES, Lam.

Vingt-quatrième Genre. ANODONTE. — *Anodonta*, Drap.

Groupe A.

451. *A. cygnea*, Linn. — Hab. les anses des rivières, les canaux et les bassins. — Troyes (canal du Château-des-Cours), Lusigny (étangs de Larivours). R.

Le type de cette espèce semble peu connu en France. La plupart des échantillons que nous avons reçus sous ce nom n'étaient autres que des *A. ventricosa* et *cellensis*.

452. *A. ventricosa*, C. Pfeiff. — Hab. les canaux, les viviers et les rivières bourbeuses. — Troyes, Bar-sur-Aube, Nogent, etc. C. C.

453. *A. cellensis*, Schröt. — Hab. les rivières et les marais. — Les bras de la Seine, les marais de Villechétif. C.

454. *A. oblonga*, Mill. — Hab. les ruisseaux et les rivières tranquilles des environs de Troyes. C.

Groupe B.

455. *A. Dupuyi*, Ray et Dr. — Hab. les vieux canaux et les viviers ombragés. — Troyes (canal de Notre-Dame-des-Prés), Bar-sur-Aube, Villemereuil. C.

456. *A. ponderosa*, C. Pfeiff. — Hab. les étangs et les eaux vaseuses. — Troyes (canal des Cours). R.

457. *A. subpondrosa*, Dup. — Hab. les étangs. — Villemereuil, près Troyes. A. R.

Groupe C.

458. *A. piscinalis*, Nills. — Hab. les viviers et les réservoirs. — Environs de Troyes et de Langres. A. R.

459. *A. Milletii*, Ray et Dr. — Hab. les canaux et les viviers. — Réservoir de Montabert, alimenté par la Rance, à douze kilomètres S.-E. de Troyes. R.

Groupe D.

440. *A. anatina*, Linn. — Hab. les rivières et les eaux peu courantes. — La Seine et ses dérivations ; la Barse, l'Aube, la Marne. A. C.

441. *A. Rujii*, Dup. — Hab. les petites rivières des environs de Troyes et d'Auxerre. C. C.

442. *A. coarctata*, Pot. et Mich. — Hab. les rivières et leurs petits affluents. — Les bras de la Seine, à Troyes ; l'Ouce, à Bar sur-Seine ; la Laignes, aux Riceys. R.

Vingt-cinquième Genre. MULETTE. — *Unio*, Retz.

Groupe A.

443. *U. sinuatus*, Lam. (*U. margaritifera*, Drap.). — Hab. les anses profondes et les bas-fonds de la Seine et de l'Aube, où il est difficile de la pêcher. R.

444. *U. littoralis*, Drap. — Hab. les rivières de toute la Champagne. C. C.

445. *U. subtetragonus*, Mich. — Cette espèce, très-voisine de la précédente, habite les rivières. A. C.

Groupe B.

446. *U. pictorum*, Linn. (*U. Deshayesii*, Mich.). — Hab. les rivières très-bourbeuses, les étangs, les canaux et les viviers de toute notre région. C.

447. *U. arcuatus*, Bouch, — Hab. la Seine, à Nogent R. R.

448. *U. Requierii*, Mich. — Hab. les fleuves, les rivières et leurs affluents. C. C.

Cette espèce a souvent été confondue avec l'*U. pictorum*, Linn.

449. *U. Turtonii*, Payr. — Hab. les ruisseaux bourbeux des environs de Troyes. A. R.

450. *U. tumidus*, Retz. (*U. rostrata*, Mich.). — Hab. les rivières. — La Seine, à Nogent ; l'Yonne, à Auxerre. R.

Groupe C.

451. *U. batavus*, Lam. (*U. pictorum*, var. *B*, Drap.). — Hab. la plupart de nos rivières. C. C.

452. *U. Drouëtii*, Dup. — Hab. les canaux et les bras secondaires des rivières. — Troyes (canal du Château-des-Cours, et petits affluents de la Seine). A. R.

Cette espèce se retrouve sur plusieurs points de la France, notamment dans la Nièvre.

453. *U. mancus*, de Blainv. — Hab. les rivières de notre terrain jurassique. A. C.

454. *U. amnicus*, Ziegl. — Hab. les fleuves et les rivières de la Champagne méridionale. C.

Famille X. DRÉISSÉNADÉES, Gray.

Vingt-sixième Genre. DRÉISSÈNE. — *Dreissena*, Van Ben.

455. *D. polymorpha*, Pallas.

Cette intéressante espèce, introduite dans nos fleuves par la navigation commerciale, s'agglomère autour des pierres, dans les conferves, où elle se maintient au moyen de son byssus. — C. à Paris; R. dans la Seine supérieure.

Famille XI. CYCLADES, Fér.

Vingt-septième Genre. CYCLADE. — *Cyclas*, Brug.

456. *C. rivicola*, Lam. (*C. cornea*, Drap.). — Hab. les rivières, dans la vase. — La Seine, à Nogent; l'Yonne, à Joigny. R.

457. *C. cornea*, Linn. (*C. rivalis*, var. *A*, Drap.). — Hab. les canaux et les marais. C.

458. *C. rivalis*, Müll. (*C. rivalis*, var. *B*, Drap.). — Hab. les rivières et les ruisseaux. C.

459. *C. nucleus*, Stud. — Hab. les marais de Villechétif, près Troyes. R.

460. *C. lacustris*, Linn. — Hab. les mares, les fossés, les eaux fangeuses. — Troyes, Vendevre, Tonnerre. A. R.

461. *C. caliculata*, Drap. — Hab. les eaux tranquilles

et ombragées, à fond vaseux, de toute notre région. C.

Vingt-huitième Genre. PISIDIE. — *Pisidium*, Pfeiff.

A. Coquille oblique.

162. *P. amnicum*. Müll. (*Cyclas palustris*, Drap.). — Hab. les rivières, dans la vase. C.

163. *P. australe*, Phil. — Hab. les fontaines dormantes. — Vendevre. A. R.

164. *P. cinereum*, Alder — Hab. les marais et les fontaines, dans la vase. — Troyes, Vendevre. A. C.

165. *P. Henslowianum*, Jenyns. — Hab. les ruisseaux, dans la vase. — Troyes (bras secondaires de la Seine). R. R.

Nous avons également reçu des environs d'Auxerre, par les soins de M. Cotteau, cette belle espèce, encore peu connue en France.

166. *P. nitidum*, Jenyns. — Hab. les fossés vaseux des environs de Troyes. A. R.

B. Coquille subarrondie.

167. *P. obtusale*, C. Pfeiff. (*Cyclas fontinalis*, var. Drap.). — Hab. les fossés marécageux des environs de Troyes et de Vendevre. A. C.

168. *P. fontinale*, Drap. — Hab. les sources et les fontaines. — Bar-sur-Seine. R.

169. *P. pulchellum*, Jenyns. — Hab. les fontaines et les sources. — Bar-sur-Seine (puits d'un jardin). R. R.

DESCRIPTION d'Agromyzes et de Phytomyzes écloses chez M. le colonel Goureau, par M. ROBINEAU-DESVOIDY.

Depuis quelques années, l'attention de l'entomologie semble prendre plaisir à se porter sur l'étude des mouches, étude aussi variée et aussi intéressante dans ses recherches qu'utile et infinie dans ses résultats.

Les tribus, qui vivent dans les différentes classes d'insectes, commencent d'être connues : on est en plein progrès, et l'on peut déjà soupçonner l'époque prochaine des principales difficultés surmontées. La France tient le premier rang parmi les observateurs de cette catégorie.

La France occupe encore la première place parmi les naturalistes qui s'occupent des *racés vivant dans les végétaux*. M. le colonel Goureau vient de conquérir de nouveaux droits à notre reconnaissance pour ses habiles recherches sur ces petites Myodaires dont les larves vivent et croissent en minant le parenchyme des feuilles végétales qui les nourrit.

Il vient d'ouvrir une vaste carrière qu'il saura parcourir avec autant de succès que de persévérance. Grâce à lui, nous pouvons maintenant envisager l'immensité de l'horizon qui se développe devant nos yeux. Nous possédons des données certaines sur la marche de la nature dans la production de ces *êtres infimes* ; nous apprécions leur rôle sur la scène du monde, où la science, à son tour, va les introduire.

Il appartient à M. Goureau de nous décrire leurs travaux, leurs instincts, leurs métamorphoses. Il a fait plus, il a obtenu leurs ennemis, il en a écrit l'histoire. Voilà la vraie science. Il m'a permis d'étudier et de décrire ces petites mouches : qu'il me soit pareillement permis de lui en exprimer ici ma sincère gratitude.

J.-B. R.-D.

Nota. Comme je n'ai pas encore publié la grande division des *Micromydes*, j'omettrai de suivre le plan que je me suis imposé ; je laisse les choses dans l'état où les travaux de Fallen, de Meigen, de M. Macquart et de M. Zetterstedt nous les ont transmises.

1. *AGROMYZA MACQUARTI*, Gour.—*Oscinis Macquarti*, Gour. M. S. — *Mas* et *femina*. Thorax niger aut subnitens, aut subcinereus, lineâ humerali testaceâ semper distinctâ in *feminâ*, septis obsolete in *mare* ; scutello nigro ; abdomen dorso nigro,

incisuris segmentorum flavis; oviductû *feminae* exserto, nigro; abdominis lateribus flavis; vertex flavus, lineâ media latiori nigra; caput flavo-aurantiacum, regione stemmatica flavâ, ocellis nigris; antennis, proboscides palpis, flavis; femora et tibiae brunnicosa, brunneo-pallescentis, brunneo-flavescentia, genubus flavis, tavis brunneis, brunneo-pallidis; halteres flavi; alae subhyalinae, nervis flavescentibus. — Long. 4 1/2 ligne.

Mâle et femelle. Corselet noir, parfois un peu luisant, parfois un peu cendré, avec une ligne humérale testacée, toujours marquée sur la *femelle*, et qui peut ne pas exister sur le mâle; abdomen noir sur le dos, avec le bord postérieur des segments annelé de jaune; oviducte de la *femelle* plus long que le dernier segment, saillant, et noir luisant; côtés de l'abdomen jaunes; ventre jaune, avec une large ligne médiane noire; tête jaune doré; région stemmatique jaune, avec les ocelles noirs; antennes, palpes et trompe jaunes; milieu de la face noirâtre; cuisses et tibias bruns, brun pâle, brun jaunâtre, avec les genoux jaunes; tarsi brunâtres, brun jaunâtre; balanciers jaunes; ailes assez claires, avec les nervures flavescentes.

Cette espèce est éclosée chez M. Goureau, de larves mineuses des feuilles du bouillon-blanc (*Verbascum thapsus*).

J'ignore pourquoi ce naturaliste en a fait un *Oscinis*.

2. *AGROMYZA IRÆOS*, Rob.-Desv. — *Mas et femina.* Corpus totum nigrum, atrum; proboscide, halteribusque flavis; genubus flavescentibus; alis hyalinis. — Long. 2/3 de ligne.

Mâle et femelle. Corps entièrement noir; trompe et balanciers d'un beau jaune; genoux flavescents; ailes claires.

Cette espèce est éclosée, au mois d'avril, chez M. Goureau, de larves mineuses des feuilles de l'*Iris pseudo-acorus*.

On ne saurait la confondre avec l'*Agr. nana* de Meigen, qui a le corselet cendré, ou couleur de plomb (*plumbeus*, Meig.; *cinereus*, Zetterst.), avec les balanciers blancs.

3. *AGR. MEDICAGINIS*, Rob.-Desv. — *Mas et femina.* Nigra, nitida; thorace subopaco; fronte rubro-ferrugineâ; proboscide

pallidè ferrugineâ ; femoribus nigris aut brunneis ; tibiis tarsisque piceis aut pallidè ferrugineis. — Long. 3/4 de ligne.

Mâle et femelle. Corps noir luisant, avec le corselet un peu plus opaque ; frontaux rouge ferrugineux ; trompe d'un ferrugineux pâle ; cuisses noires ou brunes ; tibias et tarses ferrugineux pâle, ou couleur de poix ; balanciers blancs ; ailes claires.

Cette espèce est éclosé, au mois d'août, chez M. Goureau, de larves mineuses des feuilles de la luzerne (*Medicago sativa*).

C'est à tort que M. Goureau l'a rapportée à l'*Agr. nigripes* de Meigen ; elle appartiendrait plutôt à l'*Agr. morosa* de cet auteur ; mais elle constitue une espèce particulière.

4. AGR. MAURA, Meig., tom. VII, n° 95. — *Femina*. Tota atra nitida ; antennis, proboscide, halteribus, pedibus, alarum nervis, atris ; alis hyalinis. — Long. 4 ligne.

Femelle. Tout le corps noir luisant ; antennes, trompe, balanciers et pattes noirs ; ailes hyalines, avec les nervures noires.

Cette espèce est éclosé, au mois de mai, chez M. Goureau, de larves mineuses des feuilles du *Crepis biennis*.

Je ne mets nullement en doute que cet insecte soit le véritable *Agr. maura* de Meigen.

5. AGR. PUSILIA, Meig., n° 60. — *Mas et femina*. Thorax flavus. dorso sternoque nigro-nitidis, scutello flavo, nigro bipunctato ; abdomen dorso nigro, incisuris segmentorum flaveolis plus minus conspicuis ; ventre flavo ; caput flavum, verticis puncto nigro ; antennis aurantiis ; proboscide, palpisque, pallidè flavis ; halteres flavocentes ; femora flava, tibiis, tarsisque plus minus subbrunneis ; alæ hyalæ, nervis perspicuis ; quarto longitudinali in ipso alæ apice terminato. — Long. 2/3 de ligne.

Mâle et femelle. Corselet jaune, avec le dos et le dessous de la poitrine noir luisant ; écusson jaune, avec deux points latéraux noirs ; abdomen noir sur le dos, avec les incisions segmentaires d'un jaune plus ou moins prononcé ; ventre jaune ; tête jaune, avec un point noir sur le vertex ;

antennes d'un jaune orangé; trompe et palpes jaunes; cuisses jaunes; jambes et tarsi plus ou moins brunâtres; bouton des balanciers jaunes; ailes claires, avec les nervures bien marquées; la quatrième nervure longitudinale finissant dans le sommet même de l'aile.

Cette espèce est éclosée, au mois d'août, chez M. Goureau, de larves mineuses de l'euphorbe tithymale (*Euphorbia cyparissias*).

C'est le véritable *Agr. pusilla* de Meigen; Zetterstedt a tenté de le rapporter à l'*Agr. scutellata* de Fallen et de Meigen, dont le corselet n'est pas jaune sur les côtés.

A. La quatrième nervure longitudinale implantée contre le sommet de l'aile.

* *Front noir.*

1. PHYTOMYZA AQUIFOLII, Gour. — An *Ph. obscurella*? Fall. — Meig., n° 6? et Zetterst., n° 2? — *Mas* et *femina*. Nigra. substrata, obscure cinerascens, ano margine antico albescens in *mas*; oviductu in *femina* abbreviato, atro; caput, antennæ palpisque atra; proboscis flava; pedes brunneo-pallidi, aut pallentes, aut brunnei, genibus flavescens; halteribus flavis; alæ hyalinae, vix subfuscescentes, tribus nervis longitudinalibus exterioribus magis conspicuis. — Long. 112 ligne.

Mâle et femelle. Corps noir un peu luisant et obscurément cendré; le bord antérieur de l'anus blanc sur le mâle; oviducte de la femelle assez court et noir; tête, antennes et palpes noirs; trompe jaune; pattes brun pâle, pâles, avec les genoux au moins flavescents; balanciers jaunâtres; ailes hyalines, avec les trois nervures longitudinales extérieures plus marquées.

Cette espèce est éclosée, au mois de mai, chez M. Goureau, de larves mineuses des feuillés du houx (*Ilex aquifolium*).

Cette espèce a les plus grands rapports avec le *Phyt. obscurella* de Fallen et de Meigen, si ce n'est pas elle-même; mais elle a la trompe et les balanciers jaunes, au

lieu de les avoir blancs : en outre, elle est de plus forte taille.

2. PH. LONICERÆ, Rob.-Desv. — *Mas et femina*. Atra, nitida; ultimi segmenti margine apicali in *mas* albido; oviductû in *femina* atro, nitido; caput, antennæ, palpique, atra; faciei lateribus, peristomate, proboscide, halteribusque albis; orbita oculorum subflavescente; pedes pallidi, pallidè fusciscentes, femoribus interdum fuscis; alæ hyalinæ, nervo quarto longitudinali minimè conspicuo; segmentorum incisuris interdum albo-obscuris. — Long. $4\frac{1}{2}$ à $2\frac{2}{5}$ de ligne.

Mâle et femelle. Corps noir, luisant, non cendré; bord postérieur du dernier segment abdominal blanc sur le mâle; oviducte de la femelle peu allongé et noirâtre; tête, antennes et palpes noirs; côtés de la face, péristome, trompe et balanciers, blancs; pourtour extérieur des yeux blanc jaunâtre; pattes pâles, ou brun pâle; les cuisses souvent brunes; ailes hyalines; la quatrième nervure longitudinale la moins marquée.

Cette espèce est éclosé, au mois de juin, chez M. Goureau, de larves mineuses des feuilles du chevrefeuille à fruits blancs cultivé dans les jardins.

Il est certain que sur quelques individus, soit mâles, soit femelles, les insertions segmentaires de l'abdomen sont d'un blanc obscur.

M. Goureau l'avait étiquetée *Ph. atra?* Meig; mais ce dernier auteur ne parle point de pattes pâles, qui, sur la sienne, doivent être noires.

3. PH. PRIMULÆ, Rob.-Desv. — *Mas et femina*. Nigra, vix subnitens; abdominis quinti segmenti margine apicali albido; caput nigrum; antennis atris; pedes nigri, genubus flavescentibus; halteres albo-flavescentes; alæ hyalinæ. — Long. $2\frac{2}{5}$ de ligne.

Mâle et femelle. Corselet noir, à peine un peu luisant; écusson noir; abdomen noir, avec le bord postérieur du cinquième segment blanchâtre; oviducte de la femelle un peu saillant, noir et lisse; tête noire; pourtour des yeux

blanc jaunâtre ; antennes noires ; pattes noires, avec les genoux jaunes ; balanciers blanc jaunâtre ; ailes diaphanes, irisées ; la seconde et la troisième nervure longitudinales sont plus marquées que la quatrième, qui finit contre le sommet, et non dans le sommet de l'aile.

Cette espèce est éclosé, au mois de juillet, chez M. Goureau, de larves mineuses des feuilles de la primevère à grandes fleurs (*Primula grandiflora*).

Elle diffère du *Ph. obscurella*, Fall., Meig., par la fascie blanche du cinquième segment de l'abdomen, et par le pourtour blanchâtre des yeux. Je serai observer, en passant, que le *Ph. nigra*, Meig. n'est peut-être que le *Ph. obscurella* primitif de Fallen, dont il ne serait qu'une variété à genoux flavescents.

4. PII. AQUILEGIÆ, Rob.-Desv. — *Ph. minuscula*, Gour. — *Mas* et *femina*. Nigro, subnitens ; *mas*, incisuris abdominis omnibus albis ; *femina*, solo quinti segmenti margine apicali albo ; *mas*, ano rotundo, nigro ; *femina*, oviductu brevi atro ; orbita oculorum, peristomateque, cinereo-albidis ; frons fuscus regione stemmatica nigra ; antennis, palpisque, atris ; proboscide et halteribus, albidis ; pedes pallidis, piceo pallidi, piceo-brunnescentes, femoribus interdum brunneis ; alæ hyalinæ. — Long. 415 à 412 ligne.

Mâle et femelle. Corps noir, assez luisant ; le bord postérieur de tous les segments de l'abdomen blancs sur le mâle ; sur la femelle, le bord postérieur du cinquième segment seul est blanc ; anus du mâle noir ; oviducte de la femelle peu saillant, et noir ; front brun ; pourtour extérieur des yeux blancs ou blanc cendré ; impression stématique ; antennes et palpes noirs ; trompe blanche ; pattes couleur de poix, ou brun de poix, ou pâles, souvent avec les cuisses brunes ; balanciers blancs ; ailes hyalines ; la quatrième nervure longitudinale se terminant contre le sommet, et non dans le sommet même de l'aile.

Cette espèce est éclosé, au mois d'août, chez M. Goureau, de larves mineuses des feuilles de l'ancolie vulgaire (*Aquilegia vulgaris*).

Cette espèce doit être voisine du *Ph. atomaria* de Zetterstedt, qui est plus cendrée, et n'offre pas d'incisions abdominales albes; elle en diffère encore davantage par la disposition de la quatrième nervure des ailes.

5. PH. THAPSI, Rob.-Desv. — *Femina*. Nigra, subnitens; abdomen ultimi segmenti margine apicali albo-lineatulo; oviductu atro; caput nigrum, orbita oculorum albescente; pedes pallescentes; halteres albi; alæ limpidae, nervo quarto longitudinali minus perspicuis. — Long. 4/2 ligne.

Femelle. Corps noir luisant; le bord postérieur du dernier segment de l'abdomen liseré de blanc; oviducte noir; tête noire, avec le pourtour extérieur des yeux blanc; trompe blanchâtre; pattes brun pâle; balanciers blancs; ailes claires; la quatrième nervure longitudinale un peu moins marquée.

Cette espèce est éclosée, chez M. Goureau, de larves mineuses des feuilles du *Verbascum thapsus*, bouillon-blanc.

Le *Ph. atra*, Meig, a les pattes noires; le *Ph. obscurella*, du même auteur, a les pattes noires, avec les genoux blanchâtres.

** Front jaune.

6. PH. XYLOSTEI, Rob.-Desv. — *Mas et femina*. Nigricans, obscure cinerascens; penultimi segmenti abdominalis solitò margine postico flavo; oviductu *feminæ* non exserta; nigro atro; fronte aurantiacà; impressione stemmaticà nigra; facie flavo-subaurulentà; proboscide, palpisque flavis; pedes in benè adultis brunnei, genibus flavescentibus; pedes sæpiùs pallidè flavescentes; coxis jam brunneis, jam flavescentibus; tibiis, tarsisque, jam flavescentibus, jam brunneis; halteribus citrinis; alæ hyalinæ, nervis conspicuis fuscis. — Long. 4/2 à 2/3 de ligne.

Mâle et femelle. Corselet et écusson noirs, obscurément cendrés; le bord postérieur du cinquième segment abdominal jaune ou flavescent, principalement sur la femelle; il est rare que le bord postérieur des autres segments soit un peu plus clair; oviducte de la femelle non saillant, noir, et à peine de la longueur du dernier segment; front

jaune orangé, avec la région stématique noire ou brune; face d'un jaune orangé un peu moins prononcé; base des antennes jaune orangé, avec le dernier article noir; trompe et palpes jaunes; pattes brunes ou noirâtres sur les individus âgés, avec les genoux jaunâtres; mais elles sont ordinairement jaunâtre pâle; parfois les cuisses sont brunes; d'autres fois, et c'est le plus grand nombre des cas, elles sont pâle jaunâtre; balanciers d'un beau jaune citron; cuillerons à peine rudimentaires; ailes hyalines, avec les nervures brunes et bien marquées.

Cette espèce est éclosé, aux mois de mars et d'avril, chez M. Goureau, de *larves mineuses* des feuilles du *Lonicera xylosteum*.

M. Goureau lui avait imposé le nom de *Ph. agrilina*.

Cet entomologiste en avait obtenu une quinzaine d'individus parfaitement semblables, à l'exception de la coloration. Cette différence provenait de la prompte mort de ces individus, qui n'avaient pu prendre leur entier développement.

On ne confondra point cette espèce avec le *Ph. obscurella*, Fallen, n° 8, qui a la tête noire, d'après le témoignage positif de Zetterstedt, qui avait sous les yeux les exemplaires originaux de son ami et compatriote.

7. PH. LAPPÆ, Gour. — *Mas et femina*. Thorax dorso fusco aut nigricante, scutello concolore, pleuris pallidis, aut pallidè flavescens; abdomen fuscum, aut nigrum, incisuris segmentorum pallidè flavis; oviductâ in *feminâ* nigro; fronte mellinâ; facie albidè-flavescente; antennis palpisque obsoletè nigris; pedes pallidi, pallidè flavescens; femoribus interdùm obscurè flavescens; halteribus flavo-albidis; alis limpidis. — Long. 1 1/4 à 1 2/3 de ligne.

Mâle et femelle. Corcelet brun ou noirâtre sur le dos, ainsi que l'écusson; ses côtés sont testacé pâle; abdomen brun ou noirâtre, avec le sommet des segments pâle; oviducte de la *femelle* noir; front jaune, avec l'impression stématique noire; face jaune, ou jaune pâle; antennes

et palpes entièrement noirs; pattes pâles, jaune pâle; les cuisses sont parfois d'un brun un peu obscur; balanciers jaune albidé; ailes claires.

Cette espèce est éclosé, aux mois d'avril et d'octobre, chez M. Goureau, de larves mineuses des feuilles de la bardanne (*Archium lappa*).

Elle est tout-à-fait voisine du *Ph. lateralis* de Meigen (et non de Fallen), qui a les côtés du corselet jaunâtres; mais notre espèce n'a pas les pattes noires.

8. PH. SONCHI, Rob.-Desv. — *Ph. lateralis*? Meig., n° 9. — *Mas nigricans*, obscurè cinerascens; thoracis lineâ humerali latiore albidâ, cum punctulo nigro antico; abdominis incisuris flavis; ano nigro; fronte, facies proboscide, flavis; antennis, palpis, nigris; halteres flavi; alæ hyalinæ, irizantes, nervis subperspicuis. — Long. 1 ligne.

Mâle. Corselet et écusson noirs, obscurément saupoudrés de cendré; une large bande humérale blanche, avec un petit point noir à sa partie antérieure; abdomen noir ou noirâtre, avec le bord postérieur des segments flavescents; anus noir; front et face d'un beau jaune; impression stemmatique noire; antennes entièrement noires; trompe jaune; palpes noirs; pattes noires, avec les genoux jaunes; balanciers jaunes; ailes tout-à-fait hyalines.

Cette espèce est éclosé, au mois de mai, chez M. Goureau, d'une larve mineuse des feuilles du laiteron (*Sonchus oleraceus*). L'on n'a obtenu qu'un mâle.

Ce doit être le véritable *Ph. lateralis* de Meigen, n° 9, qui n'est pas celui de Fallen. J'ai dû changer le nom imposé par le naturaliste allemand, et conserver celui de l'entomologiste suédois pour ses véritables individus.

9. PH. SPONDYLII, Rob.-Desv. — *Mas et femina*. Thorax niger; aut nigricans, dorso interdum cinerascens, lineâ humerali pallidâ, aut pallido-flavescente; abdomen nigrum, incisuris olivâ subalbidis; oviductû in *femina* atro; fronte mellina; facie flavescente; proboscide flavâ; antennis palpisque obsolete nigris; pedes pallidi, fusco-pallidè, fuscis, genubus flavis; halteres albidoflavescents; alæ hyalinæ. — Long. 5/4 de ligne.

Male et femelle. Corselet noir ou noirâtre, parfois saupoudré de cendré sur le dos, avec une petite ligne humérale blanche ou testacée; abdomen noir ou noirâtre, ordinairement avec un liseré blanchâtre au bord apical des segments; ce même sommet peut être entièrement noir, surtout chez la *femelle*, dont l'oviducte est noir et luisant; front jaune; face jaunâtre; trompe flave; antennes et palpes entièrement noirs; pattes pâles, d'un brun pâle, parfois brunes, avec les genoux jaunes; balanciers blancs, ou plutôt blanc jaunâtre; ailes claires.

Cette espèce est éclosée, au mois de juillet, chez M. Goureau, de *larves mineuses* des feuilles de l'*Heracleum spondylium*, la Berce.

Dans la collection de cet entomologiste, elle était étiquetée *Ph. nigra*, Meig.

** La quatrième nervure longitudinale finissant dans le sommet même de l'aile.

10. PH. RANUNCULI, Rob.-Desv. — *Mas et femina.* Tota flava; in utroque sexu thoracis dorso fusco tri-lineato, punctoque pleurarum, brunescens; metathorace posticè atro; oviductu feminae trigono atro; ultimo antennarum articulo nigro; palpi nigri; pedes flavi, tarsi plus minus fusco-variis; halteribus flavis; alis hyalinis; nervus longitudinalis quartus in ipso alae apice terminatus. — Long. 1 ligne.

Mâle et femelle. Corselet jaune, avec trois lignes brun cendré sur le dos, et une tache brune contre l'insertion des pattes intermédiaires; métathorax noir; abdomen jaune; une tache trigone noire sur l'oviducte de la *femelle*; tête jaune, avec la région stématique noire; antennes jaunes, avec le dernier article noir; palpes noirs; pattes jaunes, avec un peu de brun aux tarsi; balanciers jaunes; ailes hyalines; la quatrième nervure longitudinale finissant dans le sommet de l'aile.

Cette espèce est éclosée, au mois de juin, chez M. Goureau, de *larves mineuses* des feuilles du *Ranunculus acris*.

M. Goureau l'avait étiquetée *Ph. flava*, Meig.; mais la tache brune sur les côtés du corselet, et la quatrième nervure longitudinale implantée dans le sommet même de l'aile, nous indiquent une espèce différente; car Meigen n'eût pas manqué d'indiquer cette tache latérale du corselet.

11. PH. SCOLOPENDRI, Rob.-Desv. — *Femina*. Flava thoracis dorso, tribusque pleurarum punctis maculif rmbus, metathoraceque, nigris; scutelli marginibus obscurè umbrosis; abdomen quatuor fasciis brunneis; oviductà atro, apice truncato; caput flavum, stemmaticâ regione nigrâ; proboscide palpisque, flavis; antennis flavis, ultimo articulo nigro; pedes flavi, tibiis posterioribus cum tarsis brunescensibus; halteribus flavis; alis limpidis, pellucidis, irrizantibus.

Mas. Similis; abdominis fasciis manifestioribus; scutelli margine flavo. — Nervo quarto longitudinali in ipso alæ apice terminato. — Long. 1 2/3 à 2 lignes.

La femelle. Jaune, avec le dos du corselet brun ou noir; trois points maculiformes noirs sur ses côtés; métathorax noir; pourtour de l'écusson brunâtre; oviducte saillant, noir, tronqué au sommet; tête jaune, ainsi que la trompe et les palpes; région stemmatique noire; antennes jaunes, avec le dernier article noir; le derrière de la tête noir, ou noirâtre; pattes jaunes, avec un peu de brun obscur aux tibias postérieurs et à leurs tarses; balanciers jaunes; ailes diaphanes, irisées; la quatrième nervure longitudinale terminée dans le sommet de l'aile.

Mâle. Semblable; les fascies brunes de l'abdomen un peu plus prononcées; on ne distingue pas de brun au pourtour de l'écusson.

Cette espèce est éclosée, au mois de septembre, chez M. Goureau, de larves mineuses des feuilles de la scolopendre.

C'est tout-à-fait à tort que, dans la collection de M. Goureau, elle porte le nom de *Ph. elegans*, Meig.

12. PH. GENICULATA, Macq. — *Ph. geniculata*, Macq., Dipt., II, n° 18. Zetterstedt, Dipt. skand.; n° 23, var. a. — *Mas*. et

femina. Nigro cinerea; quinti segmenti abdominalis apice flavescente in *femina* rarius in *mari*; oviductû atro; frons flavo, regione stemmaticâ nigra; facie, proboscideque, flavis; antennis, palpis, obsolete atris; pedes nigri; genubus flavis; halteres flavi; alæ hyalinæ: nervo quarto longitudinali in apice alæ terminato. — Long. 3/4 à 1 ligne.

Male et femelle. Corselet noir cendré, ou brun cendré; abdomen brun cendré, avec le bord apical du cinquième segment jaune sur les *femelles*, et plus rarement sur les mâles; oviducte noir; tête jaune, avec la région stemmatique noire; face jaune; trompe jaune; antennes et palpes absolument noirs; pattes noires, avec les genoux jaunes; balanciers jaunes; ailes hyalines, avec la quatrième nervure longitudinale ouverte dans le sommet de l'aile.

Cette espèce est éclosée, au mois de juin, chez M. Goureau, de larves mineuses d'un grand nombre de végétaux herbacés de nos jardins, tels que le *Tropæolum capucinum*, le *Pisum sativum*, le *Crambe maritime*, le *Papaver orientale*, le *Matricaria officinalis*, le *Cheiranthus cheiri*, végétaux dont les feuilles sont à parenchyme épais. Nous présumons que les plantes radiées sont sa nourriture primitive.

M. Goureau l'avait étiquetée *Ph. hortulana*.

C'est le véritable *Ph. geniculata*, var. *a* (abdomen sans bandes transverses jaunes) de Zetterstedt, n° 25. Nous présumons également que c'est le *Ph. geniculata* de M. Macquart, trop brièvement décrit par son auteur.

13. PH. LATERALIS, Fall. — *Ph. lateralis*, Fall., n° 2. — *Mas et femina*. Thorax et scutellum nigricantia, obscurè cinerea, immaculata; abdomen incisuris angustis, incisurâ quinti segmenti latiores flaveolis; oviductû *femina* parvo atro; capite albidè-flavo; fronte flavâ; regione stemmaticâ fuscâ; antennis atris; proboscide albâ; palpis nigris? pedes nigri, genubus flavis; coxis in *femina* interdum flavis; halteres flavi; alæ hyalinæ; nervo quarto longitudinali in apice terminato. — Long. 1 ligne.

Mâle et femelle. Corselet noir, obscurément saupoudré

de cendré, ainsi que l'écusson ; ils sont sans tache ; abdomen noirâtre, avec les incisions étroitement jaunes, celle du cinquième segment étant la plus large : les individus morts n'offrent pas de ligne jaune sur les côtés ; souvent cet abdomen paraît être entièrement noir sur les mâles ; oviducte de la femelle court et noir ; tête blanc jaunâtre ; front jaune ; région stemmatique brune ; antennes noires ; trompe jaune ; palpes noirs ? pattes noires, avec les genoux jaunes ; le devant des hanches peut être flave sur la femelle ; balanciers jaunes ; ailes hyalines ; la quatrième nervure longitudinale finissant dans le sommet de l'aile.

Cette espèce est éclosé, au mois de juin, chez M. Goureau, de larves mineuses des feuilles du laitron (*Sonchus oleraceus*) et de la grande marguerite (*Leucanthemum chrysanthemum*). Le manuscrit de cet auteur porte que, durant la vie, cette espèce offre une ligne jaune sur les côtés de l'abdomen, ce qui me décide à la rapporter au *Ph. lateralis* de Fallen.

14. PH. PLANTAGINIS, Rob.-Desv. — *Mas et femina*. Nigra, aut nigricans, thoracis dorso vix subcinerascens ; in *femina* quinti segmenti abdominalis margine postico albido-flavo ; oviductu atro et lævi ; in *mare* abdomen quinque fasciis luteis ; caput, proboscis, palpi, flava ; antennæ basi flavæ ; articulo ultimo nigro ; pedes nigri ; genubus flavis aut subflavis, trochanteribus omnibus, femoribusque anterioribus anticè flavescens ; halteres flavi ; alæ limpidæ, pellucidæ, nervis secundo et tertio longitudinalibus distinctioribus ; nervo quarto in ipso alæ apice terminato. — Long. 1½ à 2⅓ de ligne.

Mâle et femelle. Corselet noir, n'offrant qu'un très-léger duvet cendré ; écusson noir ; abdomen noir, avec le bord postérieur du cinquième segment blanc jaunâtre sur la femelle ; sur le mâle, le bord postérieur de chaque segment est étroitement jaune ; oviducte de la femelle noir et lisse ; tête, trompe et palpes flaves ; antennes jaunes à la base, avec le dernier article noir ; pattes noires, avec les genoux

flavescents ; tous les trochanters et les deux cuisses antérieures jaunes sur le devant ; balanciers jaunes ; ailes claires ; la seconde et la troisième nervure longitudinale plus marquées ; la quatrième terminée dans le sommet même de l'aile.

Cette espèce est éclosé, au mois de septembre, chez M. Gourreau, de larves mineuses des feuilles du *Plantago lanceolata*.

M. Gourreau m'avait fait l'honneur de me la dédier, sous le nom de *Ph. Robinaldi*.

Paris, 2 mars 1854.

II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

Séance du 4 Août 1854. — M. Duméril, au nom d'une commission composée de MM. E. de Beaumont, Flourens, Milne-Edwards et Duméril, lit un Rapport sur un crapaud trouvé vivant dans la cavité d'un gros silex où il paraît avoir séjourné pendant longtemps. Il s'agit de la communication faite par M. Monins, au nom de la Société des Sciences et Lettres de Blois. Le rapporteur commence par déclarer que la commission est hors d'état d'expliquer le fait, et expose seulement ce qu'elle a vu, en même temps qu'elle analyse ce qui en a été dit. Nous ferons succinctement connaître les principales circonstances de cette singulière observation.

Près de la station du chemin de fer de Blois, au lieu dit le *Pressoir-Blanc*, M. Baston, propriétaire, faisait retirer des terres d'un puits auquel il désirait faire donner plus de profondeur. A quelques mètres du puits existe un ravin où coule l'eau d'un étang qui ne tarit jamais. Le niveau de cette eau est de deux mètres supérieur à celui de l'eau du puits. En tirant une masse de graviers humides,

argileux, contenant de gros cailloux arrondis, l'un d'eux, frappé par un manœuvre, se fendit en deux portions presque égales. D'une cavité située à son centre, on vit s'échapper un gros crapaud; les ouvriers témoins du fait le saisirent, et l'y replacèrent. C'est le 23 juin 1851 que fut faite cette découverte. Le rapporteur analyse ensuite les faits consignés par la commission de la Société des Sciences et Lettres de Blois, et fait connaître le résultat de l'examen auquel s'est livrée la commission de l'Académie. L'animal appartient à l'espèce *Bufo calamita*; il se blottit de lui-même dans le trou où l'on assure l'avoir trouvé: aucune voie de communication avec l'extérieur n'a pu être constatée; mais peut-être la fracture du silex est-elle ancienne. Du reste, l'examen de la pièce n'a pu être complet, parce qu'elle n'était qu'à titre de dépôt entre les mains de la commission; aussi le rapport est-il une simple communication sur ce sujet curieux, et ne propose-t-il aucune conclusion à l'approbation de l'Académie. Le rapport se termine par une liste des principaux faits analogues que l'on trouve dans les ouvrages, avec les noms des auteurs.

M. *Magendie* adresse quelques observations sur le point capital de la question, qui était, dit-il, de constater la réclusion réelle du crapaud dans le silex. Ce fait ne lui paraît pas suffisamment établi. Il aurait aussi désiré qu'on examinât l'animal lui-même, son estomac, ses intestins, etc.

M. *Serres* fait des remarques dans le même sens, et pense que ce fait doit être enregistré dans la science avec tous les doutes qu'il peut soulever.

— M. *H. Holland* lit un extrait d'une *Monographie de la famille des Balistoïdes*. Après avoir rappelé que, dans un précédent travail, il a proposé de séparer des *Ganoïdes* de M. Agassiz tous les *Branchiostèges* d'Artemi, et d'en former l'ordre des *Echinoïdes*, il annonce que, se proposant d'étudier successivement les familles de cet ordre, il commence par celle des *Balistoïdes*, qu'il regarde comme une véri-

table tête de série. Il réunit les *Atutères* de Cuvier à ses Monacanthes, et reconnaît ainsi trois genres seulement dans la famille dont il s'agit : 1° *Triacanthé*, 2° *Baliste*, 3° *Monacanthé*. Trois espèces de *Triacanthé*, qu'il a trouvées dans la collection du Muséum, ont reçu de lui les noms de *Tr. brevisrostris*, *angustus* et *longirostris*. Vingt neuf espèces représentent, dans nos collections, le genre *Baliste*, et les squammes de la région scapulaire fournissent un caractère qui les distingue en deux sections : la première renfermant 9 espèces à squammure de la région scapulaire semblable à celle des régions voisines; la seconde, où cette squammure forme un petit système distinct, présente 6 types passant des formes les plus ramassées aux plus allongées, et représentées par les *B. caprisceus*, *ringens*, *frenatus*, *bursa*, *lineatus* et *assasi*.

— M. *Blondlot* présente des nouvelles recherches chimiques sur la nature et l'origine du principe acide qui domine dans le suc gastrique.

— M. *Guérin Méneville* adresse une copie certifiée du procès-verbal de la commission nommée le 12 juin 1851, par arrêté du préfet des Basses-Alpes, pour vérifier l'état des magnaneries de Sainte-Tulle et de Rousset, et constater les résultats des procédés qu'il a employés cette année pour arrêter les ravages de la muscardine, maladie qui fait périr les vers à soie au moment où ils vont donner leur produit.

Ce document, que nous donnerons en entier dans notre prochain numéro, est renvoyé à la commission nommée pour les précédentes communications de l'auteur sur la même question.

— M. *de Perron* soumet au jugement de l'Académie un Mémoire faisant suite à un travail qu'il a précédemment publié sous le titre de *Système complètement neuf de classification du règne animal*.

Ce travail est renvoyé à l'examen d'une commission

composée de MM. Duméril, Isid. Geoffroy-Saint-Hilaire, et Valenciennes.

Séance du 44 Août. — M. Léon Dufour adresse une Note sur le parasitisme. Voici l'extrait qu'en a donné l'auteur :

« Le parasitisme semble une loi de la nature, tant il est répandu dans le monde vivant. Cette existence, imposée par la création à d'autres existences, est en même temps une loi de pondération, d'antagonisme, de répression et de garantie pour le maintien des harmonies naturelles. L'étude scrupuleuse des animaux articulés, en particulier celle des Insectes, nous offre en profusion les prodiges du parasitisme, soit qu'une loupe attentive explore le tégument des animaux, soit que la science du scalpel vienne sonder les profondeurs de l'organisme....

« J'ai déjà eu l'honneur de présenter à l'Académie l'histoire d'un frêle moucheron, d'une *Cécidomie* qui, en piquant les enveloppes florales du bouillon-blanc, y détermine une irritation nutritive de tissu, une hypertrophie végétale, une *galle* en un mot, berceau de ses enfants. Mais, de par la loi du parasitisme, le domicile de ceux-ci est envahi par deux usurpateurs qui ont mission de réprimer la trop grande multiplication de la *Cécidomie*.

« L'un de ces usurpateurs est un Hyménoptère du genre *Misocampe* ; il a deviné, dans cette galle hermétiquement fermée, la présence de la paisible larve de la *Cécidomie*. Au moyen d'un invisible oviducte, il inocule un œuf dans ses entrailles. De cet œuf éclôt un ver rongeur destiné à s'alimenter des tissus vivants de sa victime. Celle-ci, quoique portant dans le sein ce germe de destruction, continue à dévorer la substance sécrétée par les parois de sa galle, et le travail d'assimilation est devenu plus actif par la consommation du parasite imposé. Quand vient l'heure de la métamorphose, les matériaux pour le complément de ce grand œuvre manquent à la larve de la *Cécidomie*, tandis que la larve du *Misocampe* redouble d'énergie nutritive

pour assurer sa transformation, qui s'accomplit sur le cadavre de sa victime.

« Le second usurpateur de la galle appartient encore aux Hyménoptères; c'est un *Eulophe*. Ce n'est plus cette fois, d'ailleurs, un ver unique, mais un troupeau de dix à douze larves affamées qui consomment l'aliment de la Cécidomie, et conséquemment celui de son parasite le *Misocampe*.

« Exposons maintenant un autre genre de parasitisme, celui de larves se nourrissant dans le corps d'insectes parfaits vivants, et voyons comment, captives dans une prison sans communication avec l'air extérieur, elles peuvent respirer.

« Par la dissection dans l'eau, ces larves parasites se détachent ordinairement et tombent isolées. Tout ce que les verres amplifiants peuvent constater alors à travers la pellicularité du tégument, c'est l'existence de trachées ramifiées, par conséquent la circulation de l'air pénétrant tous les tissus. Le nœud du problème était donc dans le mode d'inhalation de cet air avec la condition d'une prison hermétiquement fermée, d'un vide positif comme celui, par exemple, qui existe dans la cavité abdominale de l'homme plus ou moins remplie par les viscères contenus. La vivisection à sec et d'heureux hasards du scalpel m'ont enfin révélé le mystère.

« En 1827, je publiai l'histoire et l'iconographie des métamorphoses d'une Muscine, l'*Ocyptera bicolor*, dont la larve vit dans l'abdomen d'une punaise des bois, du *Pentatoma punctipennis*. Ce n'est point dans l'intérieur des viscères qu'elle passe sa vie de larve; elle se trouve toujours en dehors du canal digestif, et se nourrit aux dépens du tissu adipeux ou autres tissus du Pentatome. Je m'assurai qu'à la faveur d'un long siphon caudal submembraneux, terminé par une double agrafe, elle s'était approprié un des stigmates de son hôte. Par cette usurpation

organique, elle procédait à l'exercice facile et complet de l'acte respiratoire.

« Dix ans plus tard, je faisais connaître la larve d'un Diptère d'espèce encore indéterminée, parasite de la cavité abdominale de l'*Andrena aterrima* vivante. Cette larve n'avait point, comme la précédente, volé un stigmate à son locataire. Mais, ô ressources infinies du Créateur, elle avait greffé, par une opération toute mystérieuse, ses propres stigmates sur une des deux grandes utricules trachéennes situées, dans l'Andrène comme dans beaucoup d'autres Hyménoptères, à la base de l'abdomen. Ainsi, non-seulement l'Andrène alimente des produits de sa nutrition la larve qu'un décret immuable lui a infligée, mais elle est chargée de respirer pour elle, de lui fournir dans ses amples réservoirs aërières tout l'air atmosphérique nécessaire à sa respiration.

« Nous arrivons, de merveille en merveille, à l'exemple récent d'un parasitisme dont les circonstances semblent fabuleuses.

« Dans l'été de 1850, j'avais piqué dans une boîte plusieurs individus vivants d'un Charançon qui vit sur les sommités de nos pins, le *Brachyderes lusitanicus*. Dès le lendemain, je trouvai dans la boîte de petites chrysalides ou pupes provenant, sans nul doute, du corps de ces Charançons. Je reconnus sans peine que ces pupes, que le vulgaire aurait prises pour des graines d'un marron vif, étaient le berceau, le maillot d'un Diptère de l'immense famille des Mouches. J'eus la satisfaction, toujours nouvelle pour ma vieille expérience, d'assister, après un petit nombre de jours, à l'éclosion d'une jolie petite mouche nouvelle à livrée différente suivant les sexes. Je m'empressai de publier ce double fait, et la mouche fut baptisée *Hyalomyia dispar*. Ce n'était là que les deux tiers de l'histoire des métamorphoses de celle-ci. Il manquait, pour le complément de cette triple vie que résume un seul et même type, la phase initiale, celle de larve. J'en ajour-

nai la constatation à l'année suivante. J'ai pu réaliser cet espoir. Je n'ai point à décrire cette larve de 5 millimètres environ de longueur. Je me bornerai à exposer, au point de vue du parasitisme, un fait d'usurpation organique des plus intéressants. Ainsi que celle de l'Ocyptère précitée, elle vit en dehors des viscères de la digestion, dans une cavité sans air et sans issue. Dans la vivisection d'un Charançon, j'eus le rare bonheur de trouver en même temps deux larves de la Hyalomie. L'une, détachée, libre, avait deux stigmates postérieurs tubuleux, saillants, abouchés aux deux trachées latérales : c'en était assez pour me convaincre qu'elle avait un appareil complet de respiration. L'autre demeura fixée, et je pus constater, sans qu'il me restât le plus léger doute, l'emprunt, l'usurpation d'un stigmate du Charançon. Il n'y avait pas ici, comme dans l'Ocyptère, un tube caudal et souple; elle était sessile, et son adhérence semblait le résultat d'une greffe par approche, d'une sorte d'*organoplastie*. Les deux stigmates tubuleux et microscopiques de la larve correspondaient justement au pertuis de la bouche respiratoire de son hôte, et puisaient ainsi directement l'air atmosphérique.

« Qu'on se figure l'agitation, la patience, les manœuvres habiles de la vive Hyalomie, lorsque, pressée par une gestation à terme, elle vole aux sommités des pins pour imposer ses œufs aux stigmates du Charançon ! Jugez des difficultés de cette ponte à la volée par la structure, la construction cuirassée de ce dernier Coléoptère. Quoique d'assez grande taille, il est privé d'ailes; ses élytres, soudées et dures, s'unissent par une contiguité linéaire imperceptible, à la paroi tout aussi dure des demi-anneaux du ventre. Quelle acuité de vue, quel entraînement d'inspiration maternelle poussent irrésistiblement la mouche à chercher le défaut de la cuirasse, à profiter de l'instant fugitif où le stigmate du Charançon entre en exercice pour lui implanter un œuf avec la prestesse de la pensée ! Mais croit-on que cet œuf est simplement pondu, déposé dans

le stigmate usurpé? Il faut qu'il y soit fixé, collé par une humeur gommeuse, et j'ai prouvé qu'il existait, à cet effet, à l'oviducte des Diptères une *glande sébifique*. Sans cette précaution, l'œuf serait exposé à se déplacer pendant le jeu incessant de la respiration du Charançon.

« Mais est-ce là tout ce qui se passe de phénomènes dans cette double destinée entomologique? Non. Lorsque la larve parasite a fait son temps de croissance, elle est appelée à subir sa métamorphose en chrysalide. Aucun sursis n'est permis; elle se décolle du pourtour du stigmate emprunté, se contracte, se ramasse sur elle-même; sa peau rompt ses adhérences organiques; sa blancheur, sa pellucidité passent au fauve vif et opaque. Elle n'est plus qu'une coque, l'enveloppe d'une nymphe, image emmailottée et mystérieuse de la future mouche. C'est cette forme de chrysalide qui prend le nom de *pupe*.

« J'ai dit plus haut que la prison vivante de la larve était sans air et sans issue. Comment s'effectue donc la sortie au dehors de ces pupes que j'ai si fréquemment trouvées dans mes boîtes à Charançons? Hélas! cette espèce d'accouchement artificiel ou forcé, cette délivrance si anormale coûtent la vie au Charançon. Après son décollement, sa chute, la larve, obéissant à une mission instinctive, va sans doute déchirer au bout de l'abdomen la paroi supérieure ou membraneuse de celui-ci. Elle s'engage dans cette brèche, et y consomme sa transfiguration en *pupe*. La maturité de cette dernière éveille d'obscurs mouvements dans la nymphe incluse, en même temps qu'elle provoque, par sa titillation, les efforts expulsifs du Charançon. Enfin, la *pupe* se produit au grand jour. Elle ne tarde pas à se fendre, s'érailler, s'ouvrir par la région thoracique, et l'agile Hyalomie s'élançe dans les airs. »

— M. Duvernoy fait hommage à l'Académie d'un exemplaire de ses *Fragments sur les organes de génération de divers animaux*.

— M. Lewy présente un *Exposé des observations qu'il a faites dans la Nouvelle-Grenade* :

« Lorsque, en 1847, dit-il, je fus désigné par le gouvernement de la Nouvelle-Grenade pour occuper la place de professeur de chimie et de métallurgie à l'Institut des Sciences de Bogota, l'Académie me fit l'honneur de me donner des instructions destinées à rendre plus utile aux sciences le séjour que je comptais faire dans l'Amérique du Sud. Je viens aujourd'hui rendre compte à l'Académie des principaux résultats de ce voyage, auquel elle a bien voulu témoigner quelque intérêt. »

Après avoir rendu compte de ses travaux sur la physique du globe, sur le *cédron*, qui sera une importante acquisition pour la thérapeutique, il continue ainsi :

« Les excursions que j'ai entreprises dans l'intérieur de la Nouvelle-Grenade ont eu pour but de former de nombreuses collections des objets d'histoire naturelle sur lesquels l'Académie avait bien voulu appeler mon attention avant mon départ. Tous ces objets sont maintenant au Muséum d'histoire naturelle. J'ai cherché, autant que possible, à représenter dans ces collections toutes les classes de productions naturelles de la Nouvelle Grenade ; les zoologistes, les botanistes, les minéralogistes et les géologues y trouveront, j'ose l'espérer, des sujets dignes de leur attention. Sans entrer dans l'énumération de tous les objets qui en font partie, je crois néanmoins devoir signaler à l'attention de l'Académie ceux que je considère comme les plus importants.

« Dans le règne animal, je citerai surtout la collection des Oiseaux, composée de près de trois cents espèces, dont plusieurs sont représentées par de nombreux individus ; la collection presque complète des Poissons de la Magdalena et de ses principaux affluents ; une collection très-nombreuse d'Insectes, des crânes d'Indiens, etc. La collection conchyliologique, composée de coquilles terrestres et de coquilles marines, offre, je crois, plusieurs espèces in-

téressantes. J'appellerai aussi l'attention de l'Académie sur les coquilles fossiles, parmi lesquelles je citerai les Ammonites du terrain calcaire carbonifère de Muso et des environs de la ville de Velez, dont les rues sont littéralement pavées avec des Ammonites et d'autres espèces de coquilles fossiles. Je citerai également des Caïmans que j'ai rapportés vivants, et enfin un grand nombre d'ossements fossiles de Mastodonte qui offriront, je l'espère, un très-grand intérêt à la paléontologie.

« Je termine cet exposé de recherches auxquelles je me suis livré pendant mon voyage dans l'Amérique méridionale, en priant l'Académie de faire examiner les différentes collections que j'ai rapportées; heureux si l'ensemble des résultats de mon voyage répond à la confiance que l'Académie m'a témoignée! »

Une commission, composée de MM. Duméril, Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, Ad. Brongniart, Elie de Beaumont, Milne-Edwards, Dufrenoy, Valenciennes, est invitée à examiner les collections rapportées par M. Lewy, et à en faire l'objet d'un rapport à l'Académie.

— M. Loyer présente un Mémoire intitulé : *Théorie de la vision*. L'auteur n'a considéré, dans cette Note, qu'une seule des questions qui peuvent se rattacher à ce titre, celle qui a rapport au renversement de l'image formée au fond de l'œil. On sait que, parmi les personnes qui ont porté leur attention sur ce phénomène, quelques-unes se sont demandé comment il se faisait que nous ne voyons pas les objets renversés. M. Loyer établit que, malgré le croisement qui se fait des rayons lumineux dans l'appareil optique de l'œil, nous apprécions convenablement la direction de chaque rayon, et qu'ainsi toutes les fois que ces rayons marchent en ligne droite (ne sont pas déviés dans leur route comme dans le cas où ils passent d'un milieu dans un autre doué de propriétés réfringentes différentes), nous avons une idée juste de la position relative des points lumineux qui viennent se peindre sur notre rétine. Nous

disons se peindre, mais d'ailleurs, comme l'observe M. Loyer, la formation d'une image sur la rétine n'est qu'une circonstance accidentelle, et l'on conçoit très-bien une disposition de la rétine qui la rendrait impropre à servir de miroir sans qu'elle devînt, pour cela, impropre à la vision.

Séance du 18 Août. — M. Payerne présente des *Observations tendant à démontrer que, dans les ascensions sur les hautes montagnes, la lassitude et l'anhélation éprouvées par la plupart des explorateurs n'ont pas pour cause une insuffisance d'oxygène dans l'air respiré.*

Ce travail est renvoyé à l'examen de MM. Magendie, Pouillet et Regnault.

— M. Bouglival adresse un tableau représentant la fouille d'une grotte de Ténériffe dans laquelle ont été recueillis des *crânes de Guanches*, et un cadre renfermant divers débris trouvés dans la même grotte, notamment une portion de linceul qui lui semble offrir des indications importantes sur l'origine du peuple guanche.

Séance du 25 Août. — Rien sur la zoologie.

III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

NOTE sur un Crustacé parasite nouveau, avec l'énumération des espèces de cette classe qu'on observe sur les poissons du littoral de Belgique; par M. VAN BENEDEN.
— Lue à la séance du 5 avril 1851 de l'Académie des Sciences de Bruxelles.

Il y a quelques années, M. Nordmann annonçait que les mâles des Lernéides vivent en parasites sur leurs femelles; que celles-ci ont, dans quelques espèces, jusqu'à cent fois le volume de leurs mâles; que ceux-ci, malgré l'énorme différence que l'on observe dans les femelles, sont tous semblables entre eux, et qu'ils sont générale-

ment accrochés à la base des tubes ovifères. M. Van Beneden, dans la présente Note, dit que ses observations s'accordent pleinement avec celles de M. Nordmann. Dans une nouvelle espèce de Lernéonème, dont il donne la description sous le nom de *L. musteli*, parce qu'il l'a trouvée sur le *Mustelus vulgaris*, il a découvert le mâle, et il a trouvé que, s'il présente les caractères communs à ce sexe, il diffère toutefois plus des autres que ceux-ci ne diffèrent entre eux.

M. Van Beneden donne ensuite une description étendue des deux sexes de la *Lerneonema musteli*, qui forme la cinquième espèce du genre; puis il indique les espèces de Crustacés parasites, au nombre de 52, dont 8 nouvelles, qui font partie de la Faune du littoral belge.

(G. M.)

IV. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

On Dinornis. — Sur le Dinornis, partie 4, contenant la restitution du pied de ce genre et du Pallaptéryx avec une description du sternum du Pallaptéryx et de celui de l'Aptornis; par M. Rich. Owen. Broch. in 4°. (Extr. des Trans. de la Soc. Zool., vol. IV, part. 4.)

TABLE DES MATIÈRES DU N° 8.

PUCHERAN. — Types peu connus du Musée de Paris.	369
ALCIDE D'ORBIGNY. — Coquilles fossiles.	378
J. RAY et H. DROUET. — Catalogue des Mollusques vivants de la Champagne méridionale.	382
ROBINEAU-DESVOIDY. — Description d'Agromyzes et de Phytomyzes écloses chez M. Goureau.	391
Académie des Sciences de Paris.	405
VAN BENEDEN. — Crustacé parasite.	415
Bulletin bibliographique.	416

I. TRAVAUX INÉDITS.

DESCRIPTIONS d'espèces nouvelles, rares ou peu connues, d'oiseaux du Gabon (Afrique occidentale); par MM. Jules et Edouard VERREAUX. — Voir p. 257 et 306.

ANTHREPTES AURANTIUM, J. et Ed. Verreaux. Ex Afr. occid.

Viridi-aurea, dorso, uropygioque æneo-amethystinis; subtus sordidè albida, mento amethyssimo; maculâ hinc indè pectorali aurantia; rostro gracillimo.

Bec court, peu courbé, aigu, brun; front et tout le dessus du corps, jusqu'au bas du croupion, d'un vert doré brillant à reflets bleus; chaque plume du front noire à sa base; régions oculaire et parotique et joues d'un bleu violacé; thorax blanchâtre lavé de fauve, avec une touffe de plumes d'un orangé vif sur les parties latérales; tout le reste du dessous du corps blanchâtre plus ou moins lavé de grisâtre; queue légèrement arrondie, d'un bleu violacé fauve; ailes longues, amples, à cinquième rémige la plus longue, noirâtres; tarses, doigts et ongles bruns. — Longueur totale du bec, 2 cent. *Id.* de la queue, 5 cent. *Id.* des ailes, 6 cent. 5 mill. *Id.* des tarses, 2 cent. *Id.* du doigt externe, 8 mill.; du médian, 4 cent. 2 mill.; de l'interne, 7 mill. 1/2; du pouce, 7 mill. *Id.* de l'ongle externe, 5 mill.; du médian, 5 mill.; de l'interne, 4 mill.; du pouce, 5 mill.

Cette belle espèce fréquente les grands bois, et se nourrit d'insectes.

LAMPROCOLIUS PURPUREICEPS, J. et Ed. Verreaux. Ex Afr. occ.

Medius; splendide æneo-viridis; alis subcœrulantibus; capite, jugulaque violaceis; remigibus rectricibusque aureo-nigris.

Bec plus court que la tête, légèrement échancré aux deux mandibules, noir; front, tout le dessus et tout le dessous du corps d'un beau violet pourpré; les plumes de la gorge écailleuses et plus brillantes; queue légèrement échancrée, les tectrices changeant, avec la lumière, en vert d'acier; ailes longues, amples, à troisième et quatrième rémiges les plus longues; rémiges couleur d'acier bruni plus foncé vers le bout; tarses, doigts et ongles noirs. — Longueur totale du bec, 2 cent. 2 mill. *Id.* de la queue, 6 cent. 7 mill. *Id.* des ailes, 44 cent. *Id.* des tarses, 2 cent. 2 mill. *Id.* du doigt externe, 4 cent. 5 mill.; du médian, 4 cent. 7 mill.; de l'interne, 4 cent.; du pouce, 4 cent. *Id.* de l'ongle externe, 4 mill.; du médian, 5 mill.; de l'interne, 4 mill.; du pouce, 5 mill.

Cette espèce vit par petites troupes, fréquente les plaines buissonneuses, et se nourrit de baies et d'insectes.

LAMPROCOLIUS CHRYSOTIS, Bonap., Consp. av., p. 415, sp. 5. — *Lamprotornis chrysonotis*, Sw., B. of West. af. 4, f. 6. Ex Afr. occ.

Viridi-æneus; subtus cœruleo-violaceus; maculâ colli utrinquè aurea: alis nigro punctatis.

Bec moyen, plus haut que large, noir; front à plumes veloutées noires, à reflets verts; tout le dessus du corps d'un vert à reflets métalliques, empruntant, par place, une teinte plus ou moins bleuâtre; angle de l'œil d'un noir de velours; région oculaire inférieure d'un bleu métallique à reflets pourpres et verts, de même que les joues; région parotique du même bleu, suivi d'une tache de cuivre rouge et pourpre du plus bel éclat; menton, gorge, dessous du cou et poitrine d'un violet pourpré; abdomen et flancs d'une teinte rouge cuivrée et pourpre

violette du plus bel éclat, suivi de vert bleu ; cuisses et région anale d'un vert métallique à reflets bleuâtres ; queue assez ample, arrondie ; tectrices supérieures d'un vert glacé de bleu et comme gaufré ou moiré, paraissant d'un noir de velours, selon les effets de la lumière ; rectrices d'un noir bleu velouté sur la plus grande partie de leur longueur, et terminées d'un vert bleu moiré, comme sur les tectrices ; ailes assez longues, amples, à quatrième rémige la plus longue ; petites tectrices supérieures d'un vert changeant en bleu, avec une tache noir de velours au centre de chacune d'elles ; les moyennes d'un vert velouté suivi d'une autre rangée de taches noir de velours ; scapulaires d'un vert bleuâtre ; rémiges de cette dernière couleur, traversées par une large bande d'un noir de velours, suivie d'une teinte de violet pourpré ; tarses, doigts et ongles noirs. — Longueur totale du bec, 5 cent. 4 millim. *Id.* de la queue, 12 cent. *Id.* des ailes, 15 cent. *Id.* des tarses, 5 cent. 5 millim.

Cette description repose sur deux sujets mâles très-adultes, provenant de l'intérieur du Gabon, où l'espèce vit par petites troupes ; elle se nourrit de baies et d'insectes. La femelle, qui faisait partie du même envoi, ne différait que par sa taille moindre. Après les avoir comparés avec plusieurs sujets du Sénégal, nous n'avons trouvé aucune différence.

SYCOBIUS MALIMBUS, Bonap. — *Malimbus cristatus*, fœm., Vieillot. — *Textor malimbus*, Temm. — *Fringilla tatrix*, Licht. — *Sycobius rubricollis*, Sw. — *Ploceus malimbus*, Mus. Berol., Ois. chant., t. 45. Ex Afr. occ., Congo, ins. Fernando-Po.

Nigerrimus, pileo cerviceque coccineis.

Bec fort, robuste, noir ; front, sourcils, vertex, occiput, derrière et côtés du cou, rouges ; tout le reste du corps, sans exception, d'un noir profond ; queue carrée ; ailes amples, à quatrième rémige la plus longue ; tarses et

doigts noirs. — Longueur totale du bec, 2 cent. 4 millim. *Id.* de la queue, 6 cent. *Id.* des ailes, 9 cent. 6 millim. *Id.* des tarses, 2 cent. 2 millim. *Id.* du doigt externe, 1 cent. 5 millim.; du médian, 1 cent. 7 millim.; de l'interne, 1 cent. 1 millim.; du pouce, 1 cent. 1 millim. *Id.* de l'ongle externe, 5 millim.; du médian, 8 millim.; de l'interne, 5 millim.; du pouce, 9 millim.

Fréquente les grands bois, où il se nourrit de baies.

NIGRITA CANICAPILLA, Strickl. Ex Afr. occ.

Canescens, verticis lateribus uropygioque albicantibus; fronte, genis, gulâ, corporeque subtus nigerrimis; alis nigris, tectricibus maculâ apicali albâ.

Bec assez long, voûté, à bords de la mandibule supérieure dilatés vers la base et rentrés sur le reste de sa longueur, noir; tout le dessus du corps variant du gris blanc au gris ardoise; front et tout le corps, en dessous, noir; une bande d'un gris blanc passe au-dessus du noir qui entoure l'œil, pour y former comme un sourcil, et s'élargit en descendant de chaque côté du cou; queue de longueur moyenne, un peu arrondie, noire; couvertures supérieures d'un gris noirâtre terminé de cendré; ailes assez longues, à troisième, quatrième et cinquième rémiges les plus longues; petites couvertures supérieures et scapulaires noires, tachées de blanc, passant au gris ardoisé sur les scapulaires; rémiges noires, les secondaires plus rapprochées du corps terminées d'une tache blanche; tarses, doigts et ongles noirâtres; le doigt externe le plus court.

Nous ignorons complètement les mœurs de cette espèce, si rare dans les collections.

Longueur totale du bec, 1 cent. 5 millim. *Id.* de la queue, 4 cent. *Id.* des ailes, 7 cent. *Id.* des tarses, 1 cent. 5 millim.

NIGRITA LUTEIFRONS, J. et Ed. Verreaux. Ex Afr. occ., Gabon.

Minima; plumbeo-canescens, uropygio concolore; fronte stra-

mineo-lutescente ; genis, gulâ, corpore subtùs, alis, caudâque nigerrimis. Rostrum nigerrimum ; pedes cornei.

Bec assez court, plus haut que large, à bords rentrés, noir ; front et sourcils d'un jaune pâle légèrement nuancé de gris ; vertex et occiput gris cendré ; tout le reste de la tête et tout le dessous du corps noir ; dessus du corps d'un gris cendré plus ou moins clair ; queue moyenne, arrondie, noire ; ailes moyennes, à quatrième et cinquième rémiges les plus longues, noires ; tarses, doigts et ongles brun clair. — Longueur totale du bec, 4 cent. 2 millim. *Id.* de la queue, 4 cent. *Id.* des tarses, 4 cent. 5 millim. — Le doigt externe plus long que l'interne.

Nous ignorons les mœurs de cette nouvelle et rare espèce.

ESTREDA ATRICAPILLA, J. et Ed. Verreaux. Ex Afr. occ., Gabon.

Minima ; cinerea nigricante undulata ; subtùs cinerea immaculata, gulâ albicante, crisso nigrescente ; uropygio, lateribusque latissimè coccineis ; pileo, cauda, rostro, pedibusque nigris.

Bec court, plus haut que large ; mandibule supérieure noire, inférieure de même couleur, avec une petite plaque jaunâtre ; front, sourcils, vertex et occiput noirs ; régions oculaire et parotique, joues, menton, gorge et cou d'un gris cendré plus ou moins foncé ; plumes du dos rayées de noir et de gris ardoisé ; croupion, flancs, et parties latérales de la poitrine, rouges ; poitrine gris cendré ; abdomen, cuisses et région anale noirs ; queue assez longue, étagée, noire ; ailes moyennes, à deuxième, troisième et quatrième rémiges les plus longues ; tectrices supérieures rayées de noir et de gris ardoisé ; rémiges noires ; tarses et doigts plombés ; ongles bruns. — Longueur totale du bec, 4 cent. *Id.* de la queue, 4 cent. *Id.* des ailes, 4 cent. 6 millim.

Cette jolie petite espèce fréquente les plaines buissonnières, où elle se nourrit de semences.

VINAGO NUDIROSTRIS, Sw.

Similis, Vin. calvæ, sed valdè minor; olivaceo-viridis; capite flavidiore; caudâ griseo-cærulante.

Bec moyen, assez crochu; mandibule supérieure dénudée, entamant les plumes du front, très-déprimée, rouge, la partie cornée d'un cendré bleu; mandibule inférieure rouge à sa base, terminée d'un cendré bleu; tête et corps en entier d'un vert olive plus ou moins nuancé de gris en dessus et de jaune en dessous; derrière du cou gris foncé, avec une teinte olive; cuisses d'un jaune pur; chaque plume de la région anale vert olive, bordée de jaune pâle et de blanchâtre; queue moyenne, carrée; tectrices inférieures rousses; rectrices, en dessus, gris foncé, bordées et terminées de vert olive; en dessous, noires, largement terminées de gris blanc; ailes longues, à première et deuxième rémiges les plus longues; petites tectrices supérieures vert olive foncé suivi d'une tache violacée; moyennes vert olive foncé, bordées de jaune pâle formant deux bandes transversales, dont la première plus étroite; rémiges noires, légèrement bordées de jaune pâle sur une partie de leur longueur; tarses emplumés jusqu'à moitié de leur longueur seulement en avant, la partie dénudée paraissant avoir été rouge orange, de même que les doigts; ongles forts et crochus, de couleur cornée. — Longueur totale du bec, à partir de la commissure, 2 cent. *Id.* du front, 2 cent. 4 mill. *Id.* de la queue, 8 cent. *Id.* des ailes, 45 cent. *Id.* des tarses, 2 cent. *Id.* du doigt externe, 2 cent. 4 millim.; du médian, 2 cent. 2 millim.; de l'interne, 1 cent. 5 millim.; du pouce, 1 cent. 4 millim. *Id.* de l'ongle externe, 6 millim.; du médian, 7 millim.; de l'interne, 6 millim.; du pouce, 8 millim.

La femelle ne diffère que par les teintes plus pâles de la tête et de la partie antérieure du corps, et par sa taille un peu inférieure.

VINAGO ABYSSINICA, Cuv.

Bec fort; narines très-rapprochées de la partie cornée; mandibule supérieure dénudée à sa base, et cette partie

bleuâtre, en partie cornée blanchâtre ; front, sourcils, vertex, occiput, régions oculaire et parotique, joues, menton, gorge et cou gris olive ; dos et croupion olive, nuancés de gris ; poitrine gris olive ; ventre et flancs jaune vif ; cuisses blanchâtres ; région anale gris olive, chaque plume bordée de blanchâtre ; queue moyenne, arrondie ; tectrices olive nuancé de gris en dessus ; en dessous, rousses, terminées de blanchâtre ; rectrices, en dessus, gris foncé plus clair vers le bout ; en dessous, noirâtres sur plus de la moitié de leur longueur, et terminées de gris blanc ; ailes longues, pointues, à deuxième rémige la plus longue ; petites tectrices supérieures de couleur vineuse lavée de gris ; moyennes de couleur vineuse, puis noirâtres, bordées de jaune, formant une bande transversale ; scapulaires olive nuancé de gris ; rémiges primaires brunes, légèrement liserées de blanchâtre et de vert clair ; secondaires noirâtres, bordées de jaune sur leurs barbes externes ; tarsi emplumés sur la moitié de leur longueur en avant seulement, de couleur jaune orange, de même que les doigts ; ongles cornés, assez forts, et légèrement crochus.

L'espèce ne paraît différer en rien des individus du Sénégal et de l'Abyssinie.

Longueur totale du bec, 2 cent. 4 millim. *Id.* de la queue, 44 cent.

VINAGO CALVA, Temminck. Port-Natal.

Majör ; flavo-viridis ; capite virescente ; cervice griseo-cærulescente ; subtus pallidè virens ; abdomine tibisque flavissimis ; tectricibus caudæ inferioribus albo-viridi castaneoque variis ; remigibus nigris ; humeris vinaceis ; tectricibus fuscis, margine externo flavidis ; rectricibus lateralibus basi nigris, apice albidis.

Bec aussi haut que large à la base, moins dénudé que dans le *V. nudirostris*, fort, paraissant avoir été d'un orange vif ; à la base, la partie cornée d'un blanc bleuâtre ; tête et corps en entier d'un vert olive fortement teinté de gris, à l'exception du dos et du croupion, nuancés de jaune, et

du milieu de l'abdomen, d'un jaune vif; cuisses de cette dernière couleur; plumes de la région anale d'un vert olive foncé, et bordées latéralement de blanc et de jaune; queue moyenne, légèrement arrondie; les rectrices médianes plus longues que les latérales d'environ un centimètre; toutes, en dessus, d'un vert olive nuancé de jaune, surtout sur les médianes, et terminées de blanc jaunâtre en dessous, noires sur plus de la moitié de leur longueur, et terminées de blanchâtre; tectrices inférieures, les plus longues, rousses, terminées de blanchâtre; les autres vert olive, terminées par la même teinte; ailes allongées, à deuxième rémige la plus longue; petites tectrices supérieures d'un gris vineux; moyennes vert olive fortement nuancé de jaune, puis grises, bordées chacune d'un liseré jaune, et formant ainsi deux bandes transversales; tectrices inférieures grises; rémiges noires, légèrement liserées de jaunâtre et d'olive sur une partie de leur longueur; tarses emplumés sur une grande partie de leur longueur en avant seulement, de couleur orange de même que les doigts; ongles forts, crochus. — Longueur totale du bec depuis la commissure, 2 cent. 2 millim. *Id.* de la partie cornée seulement, 1 cent. 5 millim. *Id.* de la queue, 11 cent. *Id.* des ailes, 18 cent. *Id.* des tarses, 2 cent. 4 millim. *Id.* du doigt externe, 2 cent. 5 millim.; du médian, 2 cent. 9 millim.; de l'interne, 1 cent. 8 millim.; du pouce, 1 cent. 5 millim. *Id.* de l'ongle externe, 6 millim.; du médian, 8 millim.; de l'interne, 7 millim.; du pouce, 9 mill.

La femelle ne diffère que par sa taille, qui est un peu inférieure, et par sa coloration, qui n'est pas aussi vive. Dans cette espèce, la nudité ne s'étend pas autant que dans le *V. nudirostris* de Swainson, et ses narines sont plus rapprochées de la partie cornée.

Nous terminons notre article par cette espèce, encore assez rare dans les collections d'Europe, et dont nous avons en notre possession des exemplaires d'une fraîcheur remarquable.

DESCRIPTION d'un genre nouveau de Coléoptères de France de la famille des Rhynchocéphales (Curculionites); par M. Victor DE MOTCHOULSKY (1).

Genre COTASTER, Nobis. (Pl. 44, fig. 1, 2.)

Antennes allongées, pas plus courtes que la tête et la trompe; celle-ci néanmoins deux fois plus longue que la tête, arquée, un peu élargie et déprimée vers l'extrémité. Front avec une fovéole longitudinale. Yeux très-petits, arrondis. Corselet étranglé antérieurement, presque carré postérieurement. Ecusson invisible. Elytres ovales; épaules indistinctes. Pygidium couvert par les élytres. Pieds médiocres, coxes antérieures distantes; cuisses antérieures très-faiblement renflées; jambes armées d'un grand crochet au bout; tarses courts et assez larges, à quatre articles.

La seule espèce que Schonherr a connue de ce genre, le *Phlæophagus uncipes*, dont le type se trouve dans la collection de M. Chevrolat, vient d'Italie, et avait été placée, par le savant suédois, dans le genre *Phlæophagus*, quoique la forme extérieure de cet insecte diffère complètement des autres espèces de ce genre, et lui semble se rapprocher beaucoup plus des *Styphlus*. Il paraît que l'insertion des jambes antérieures était la cause principale qui faisait séparer cet insecte des *Styphlus* pour le mettre dans les *Phlæophagus*; mais, comme ce dernier genre possède un écusson distinct, et que le *P. uncipes*, au contraire, en est dépourvu, il n'y a aucune raison de l'y conserver.

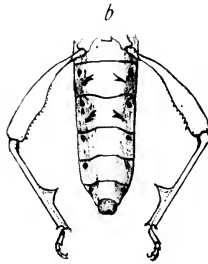
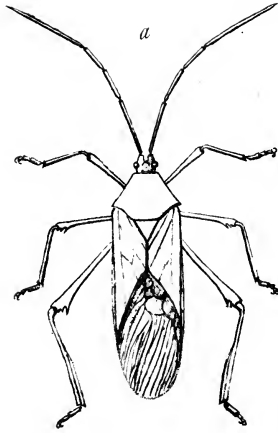
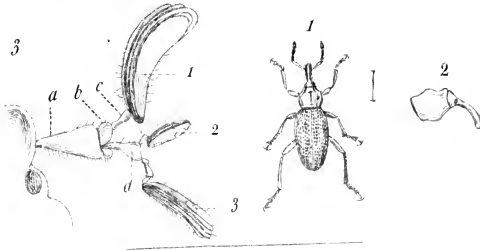
Je crois que l'insecte en question, conjointement avec une seconde espèce que je vais décrire, pourra former un genre distinct, que j'ai nommé *Cotaster*, et dont je viens de désigner les caractères plus haut. Sa place serait dans le groupe des *Dryophorides*, qui peut-être se trouveraient

(1) Note lue à la Société Entomologique de France, dans sa séance du 13 novembre 1850.

plus naturellement à la suite des *Styphlus*, constituant une transition assez convenable aux *Tanyrhynchus* et *Myorhinus*. — Le rapprochement des hanches postérieures n'est pas un caractère suffisamment tranché, pour pouvoir à lui seul motiver des séparations aussi peu naturelles. Quant aux tarsi pentamères du genre *Dryophorus*, c'est une des anomalies qui, dans l'état actuel de la science, n'est plus un obstacle pour rapprocher les genres qui présentent d'autres affinités. En remettant le groupe des *Dryophorides* à une autre place, on aura le grand avantage de voir les *Phlæophagus*, et généralement les *Cossonides*, à côté des *Hylurgus*, avec lesquels ils ont les plus grands rapports, tant par leur forme extérieure que par leur manière de vivre.

COTASTER LITTORALIS, Nobis. — Oblongus, depressiusculus, glaber, nitidus, rufo-ferrugineus, oculis nigro-ferrugineis; thorace antice abrupte constricto, leviter tricarinato, valide sparsim punctato; elytris oblongo-ovatis, profundo foveolato-striatis, interstitiis punctis minoribus impressis. — Long. 4 mill.; larg. 1 mill. 114.

D'un roux faiblement brunâtre, unicolore, à l'exception des yeux et du bord antérieur du corselet, ordinairement plus foncés. Trompe de la longueur de la tête et du corselet, allongée, courbée, et ponctuée, comme la tête, de gros points très-serrés; celle-ci assez convexe, avec une impression à la base de la trompe, et une fovéole au front. Corselet plus long que large, déprimé, avec un enfoncement transversal à la base, étranglé antérieurement, et à côtes presque parallèles. Sur la partie antérieure, on voit trois petites carènes longitudinales, dont les latérales forment des petits arcs concentriques qui se perdent vers le milieu du corselet. Elytres régulièrement ovales, aplanées, et marquées chacune de six rangées de gros points ou fovéoles, ce qui fait ressortir tous les intervalles en petites côtes élevées. Dessous du corps déprimé, et parsemé de gros points imprimés, tous peu serrés. Au milieu



1. 2. *Cotaster littoralis* Motschoulski
3. *Monstruosité* chez le Hanneton
a. *Mictis metallicus* ♂ b. *idem* ♀

des deux premiers segments de l'abdomen, qui sont soudés et très-larges, il y a une cavité peu profonde. Jambes antérieures et intermédiaires armées au bout d'un crochet fort et courbé.

Cette espèce est deux fois plus grande que le *C. unciipes*, et s'en distingue facilement par la forme du corselet et son corps lisse. Elle se trouve sur les bords de la mer, aux environs de Marseille, dans les débris et les *fucus* rejetés.

CATALOGUE des Carabiques recueillis par M. Bocandé dans la Guinée portugaise, avec la description sommaire des espèces nouvelles ; par M. de LAFERTÉ-SÉNECTÈRE — Suite. Voy, 1850, p. 256, 526, 588. — 1851, p. 81, 221, 346.

TROISIÈME DIVISION.

ÉLYTRES SANS TACHE NI BORDURE JAUNE.

Onzième Groupe. — *Labre échancré.*

Chlœnius elongatus (Reiche, inédit). — Très-grande espèce, d'un beau vert plus foncé sur les élytres que sur les parties antérieures ; la tête lisse et brillante sur le disque, légèrement ponctuée et ridée auprès des yeux ; labre ferrugineux. Corselet lisse et brillant, parsemé de points enfoncés, assez convexe antérieurement, faiblement transversal ; les côtés arrondis antérieurement, rectilignes postérieurement, et se dirigeant obliquement vers la base, dont les angles sont légèrement obtus ; ligne médiane très-marquée, les impressions basilaires très-profondes, et formant deux fossettes oblongues. Les élytres d'un vert foncé terne, non pointillées, mais fortement striées, sans ponctuation distincte au fond des stries, de forme très-allongée, une fois et deux tiers environ aussi longues que larges, assez convexes, subparallèles sur les côtés, arron-

dies postérieurement, mais pas régulièrement ovalaires, à cause de l'atténuation ou échancrure anté-apicale, qui est assez sensible. Dessous du corps d'un noir bleuâtre. Pattes entièrement ferrugineuses, avec les tarses plus foncés. — Long. de 22 à 25 mill.; larg. de 8 à 9 mill.

C. columbinus (Spec. V, 666). — Une légère différence distingue les exemplaires de M. Bocandé de ceux provenant du Sénégal qui existaient dans la collection Dejean. Ces derniers avaient le corselet verdâtre; ceux de la Guinée portugaise ont le corselet d'un bleu violet comme les élytres.

C. saginatus. — Espèce nouvelle bien distincte, et remarquable par sa forme large et convexe. — Tête d'un vert brillant, ponctuée seulement à sa partie postérieure; labre ferrugineux, profondément bifide, à lobes divergents; antennes noirâtres, avec les trois premiers articles seulement ferrugineux. Corselet vert, à reflets cuivreux sur le disque, assez brillant, malgré la ponctuation dont il est couvert, sensiblement transversal, échancré antérieurement, les côtés légèrement arrondis d'un angle à l'autre, et relevés un peu en gouttière; les angles postérieurs presque droits. Les élytres noires, et ne paraissant verdâtres que sur les côtés; stries profondes, distinctement ponctuées; les côtes intermédiaires assez sensibles et très-finement pointillées. Elytres de moitié plus larges que le corselet, assez convexes, surtout dans la femelle, arrondies aux angles huméraux, légèrement arrondies sur les côtés, et même postérieurement, avec une faible atténuation tout-à-fait apicale. Dessous du corps d'un noir bleuâtre; pattes entièrement d'un jauné ferrugineux. — Long. 47 mill.; larg. 7, 2 mill.

C. lucidicollis. — Charmante espèce nouvelle, remarquable par l'éclat métallique de son corselet. — Tête verte, très-lisse et très-brillante, à reflets cuivreux; labre bifide, à lobes allongés légèrement divergents; antennes entièrement ferrugineuses, le troisième article un peu plus fon-

cé. Corselet vert, extrêmement lisse et étincelant, à reflets cuivreux qui le font paraître entièrement rougeâtre, parsemé de points très-rares, faiblement transversal, aplati à la base, et convexe seulement vers la partie antérieure du disque, échancré antérieurement, et même un peu postérieurement, arrondi sur les côtés jusqu'à la base, dont les angles sont à peu près droits; ligne médiane bien marquée, impressions basilaires consistant chacune en un sillon longitudinal un peu oblique profondément creusé. Elytres d'un vert bronzé brillant antérieurement, et terne à la partie postérieure, couvertes de stries finement ponctuées, avec les côtes légèrement saillantes dans la première moitié, et plates dans la seconde; les troisième, cinquième et septième laissant apercevoir chacune cinq à six points enfoncés à distance les uns des autres, de forme régulièrement ovulaire, surtout postérieurement, plates sur le disque, médiocrement allongées, n'étant guère qu'une fois et demie aussi longues que larges. Dessous du corps d'un noir bleuâtre; pattes entièrement d'un rouge ferrugineux vif. Nous avons vu, chez M. Deyrolle, une variété de cette espèce noirâtre, sans reflets cuivreux sur le corselet. — Long. de 15 à 15 mill. ; larg. de 5, 8 à 6, 5 mill.

C. palpalis. — Ainsi nommé à cause de ses palpes, dont le dernier article est légèrement triangulaire, ce qui nous a fait hésiter si nous ne le placerions pas près des *Epomis*, dans notre genre *Tomochilus*. — Tête et corselet d'un beau vert métallique très-brillant, sans ponctuation apparente. Le labre très-court, échancré jusqu'à l'épistome; les antennes noirâtres, avec le premier article seul ferrugineux. Le corselet, de même forme que celui du *Lucidicollis*, s'en distingue par un sillon latéral profond, intercalé entre l'impression basilaire et le bord externe, sillon qui s'unit postérieurement à cette impression, et qui se prolonge antérieurement en forme de gouttière, jusqu'à l'angle antérieur. La forme et la ponctuation des élytres sont exactement les mêmes que dans l'espèce précédente;

il n'y a de différence que dans la couleur, qui est ici d'un vert bleuâtre foncé, sans reflets cuivreux. Il faut convenir, cependant, qu'elles sont aussi un peu moins larges. Les pattes et le dessous du corps comme dans les deux espèces précédentes. — Long. 15 mill.; larg. 5, 5 mill.

Douzième Groupe. — *Labre non échancré, Elytres glabres.*

C. splendidus, Dej. (Spec. V, 652). — Les exemplaires recueillis par M. Bocandé sont moins brillants que ceux recueillis au Sénégal. Les élytres sont presque entièrement noirâtres, avec la bordure seule d'un vert émeraude.

C. opulentus (Dupont, inédit). — Cette magnifique espèce est excessivement voisine du *splendidus*. Elle a la même taille, la même couleur; elle est également glabre et brillante, mais elle s'en distingue facilement par la forme du corselet. Celui du *splendidus* est régulièrement arrondi sur les côtés, avec les angles postérieurs sensiblement obtus. Dans l'*opulentus*, au contraire, les côtés du corselet, arrondis jusqu'au-delà des trois quarts, se redressent à peu de distance de la base, et tombent perpendiculairement sur elle, de manière que les angles postérieurs sont droits. Les élytres présentent aussi une légère différence: les cinq premières côtes, y compris celle de la suture, sont noirâtres, avec le fond des stries vert, tandis que, dans le *splendidus*, les trois premières côtes seulement ont une teinte noirâtre. Nous remarquons aussi que les stries sont moins distinctement ponctuées; le dessous du corps est d'un brun ferrugineux, les pattes et antennes roussâtres, le labre roussâtre aussi, et très-légèrement échancré. — Long. 17 mill.; larg. 6 mill.

C. glabratus, Dej. (Spec. V, 655). — Cette espèce, commune au Sénégal, paraît être rare dans la Guinée portugaise. L'unique individu qui nous est échu en partage diffère du type par la teinte noirâtre des élytres.

Treizième Groupe. — *Elytres plus ou moins pubescentes,*
Espèces non entièrement noires.

C. meticulosus. — Cette espèce, de la taille du *velutinus*, a la tête verte antérieurement, et noirâtre à sa partie postérieure. Le corselet est d'un noir assez brillant, avec les côtés verdâtres, surtout antérieurement. Il est à peu près carré, un peu transversal, légèrement arrondi sur les côtés, avec les angles postérieurs presque droits; il est médiocrement convexe, et couvert de points enfoncés non confluents; la ligne médiane et les impressions longitudinales de la base sont finement marquées. Les élytres sont noires, peu brillantes, entièrement couvertes d'une ponctuation très-fine et d'une pubescence peu adhérente; elles présentent des stries assez profondes, mais peu distinctement ponctuées; elles sont un peu plus larges que le corselet, et environ deux fois et demie aussi longues, trisinuées à la base, avec les angles huméraux faisant saillie en avant; les côtés parallèles et arrondis postérieurement, avec une très-légère échancrure anté-apicale. Le dessous du corps est d'un noir bleuâtre, et couvert de gros points enfoncés, même sur le prosternum. Les pattes sont d'un rouge ferrugineux plus clair sur les cuisses, plus foncé sur les tibias et les tarses. Les antennes sont brunes, avec le premier article seul ferrugineux comme le labre. — Long. 45 à 17 mill.; larg. 6, 5 à 7, 2 mill.

C. morosus. — Cette espèce, de la taille et de la couleur de la précédente, s'en distingue par les caractères suivants: la tête est entièrement verte. Le corselet, plus verdâtre, est couvert d'une ponctuation plus fine et plus serrée, ce qui le fait paraître plus terne; il est un peu plus large et plus exactement carré postérieurement. Les élytres sont également noires, mais plus ternes, à cause de la finesse de leur ponctuation; les stries sont moins profondes, et laissent apercevoir une ponctuation plus distincte; leur forme est à peu près la même, elles sont seulement

un peu plus larges et encore plus aplaties. Le dessous du corps est de la même couleur, les pattes aussi ; mais la ponctuation des sternums et de l'abdomen est beaucoup moins grosse et moins profonde. — Long. 16 à 17 mill. ; larg. 6, 5 à 7, 4 mill.

C. obtusus, Dej. (Spec. V, 654).

Dix-huitième Groupe. — *Corselet cordiforme*. *Elytres allongées subparallèles*.

C. sollicitus. — C'est la seule espèce africaine qui appartient à ce groupe, où elle vient se placer à côté de deux espèces nouvelles du nord de l'Inde, de même taille et de même forme. La tête est d'un beau vert, lisse et brillante, peu ponctuée, avec le labre, les palpes et les antennes d'un rouge ferrugineux. Le corselet, de même couleur, également brillant, est à peu près aussi long que large, et fortement cordiforme, c'est-à-dire bisinué sur les côtés, qui sont très-arrondis jusqu'aux trois quarts, et qui se redressent ensuite brusquement jusqu'à la base sur laquelle ils tombent en formant des angles postérieurs presque droits : nous disons *presque*, parce que la bisinuosité des côtés est telle, que la portion la plus étroite du corselet n'est pas précisément à la base, mais un tant soit peu avant la base ; ce corselet, en un mot, est un peu dans le genre de ceux des espèces africaines de notre septième groupe, telles que les *C. cylindricollis* et *anthracoderus* ; il est parsemé, comme eux, de gros points enfoncés ; seulement, il est beaucoup plus rétréci, et presque étranglé postérieurement. Les élytres sont plus d'une fois et demie aussi larges et plus de deux fois et demie aussi longues que le corselet ; elles sont assez convexes, étroites et subparallèles, comme dans toutes les espèces de ce groupe, très-arrondies antérieurement, sans angle huméral apparent, et très-arrondies postérieurement, sans apparence d'échancrure anté-apicale. Elles sont lisses et glabres, sans vestige de ponctuation ni sur les côtes, qui sont assez éle-

vées, ni au fond des stries; leur couleur est d'un noir un peu verdâtre, et leur rebord inférieur n'est nullement teint de jaune, ce qui exclut cette espèce de notre septième groupe. Les pattes sont entièrement d'un jaune testacé vif. Tout le dessous du corps est noir, lisse, brillant, et peu abondamment ponctué. — Long. 45 mill.; larg. 6 millim.

Dix-neuvième Groupe. — *Espèces anormales par leur taille élevée, et en même temps par la saillie de toutes les côtes des élytres.*

C. nigrinus, Dej. (Spec. II, 527). — M. Bocandé a été assez heureux pour recueillir un certain nombre d'individus de cette grande et belle espèce, qui bien probablement n'appartient pas au genre *Chlœnius*, mais que nous avons dû y laisser provisoirement, faute de caractères satisfaisants pour l'en détacher.

Cette espèce termine la longue série des *Chlœnius* recueillis par M. Bocandé : ils sont au nombre de 57, et atteindraient le chiffre de 44, si on y comprenait ceux appartenant aux genres nouveaux *Omalotrichus*, *Alystocerus* et *Hoplogenus*. Dans ce nombre, 48 espèces sont entièrement nouvelles pour notre collection.

(*La suite prochainement.*)

NOTE sur une monstruosité observée sur le *Hanneton vulgaire*; par M. LERBOULLET, D. M., professeur à la Faculté des Sciences de Strasbourg. (Pl. 44, fig. 5.)

Les monstruosité, sans être précisément très-rare chez les animaux articulés, et en particulier chez les insectes, ne sont pas cependant tellement communes qu'il devienne inutile de les décrire quand on a l'occasion d'en rencontrer. Cette réflexion m'a déterminé à faire connaître une anomalie assez curieuse que j'ai observée l'année dernière

sur un Hanneton femelle, anomalie qui consiste dans l'existence de trois antennes du côté droit. Je joins à cette Note un dessin représentant la pièce en question, qui est conservée dans la collection du Musée de Strasbourg.

L'antenne du côté gauche est normale; la massue antennaire de ce côté a 4 millimètres de longueur, et se compose de sept feuillets.

L'antenne droite a son premier article (*a* fig. 5, pl. 11) plus long et plus large que la même pièce du côté gauche. Cet article s'élargit à son extrémité, et présente en cet endroit deux fossettes dans lesquelles s'articulent deux autres pièces, l'une simple et l'autre double, c'est-à-dire trois tiges antennaires terminées, chacune, par une massue feuilletée.

La première de ces deux pièces, ou la tige antennaire simple (n° 1), se compose d'un premier article court et globuleux (*b*) appliqué contre l'articulation; d'un deuxième article allongé (*c*), semblable, pour sa forme, au pénultième article des antennes normales; et d'une massue antennaire feuilletée, formée de sept lamelles qui mesurent 5 millimètres de longueur: ces lamelles sont donc un peu plus courtes que celles de l'antenne normale. La pièce entière est coudée et inclinée vers le bas; elle me paraît représenter l'antenne normale.

La deuxième pièce, supportée par l'article basilaire *a*, est composée d'un premier article (*d*) qui joue lui-même le rôle d'article basilaire, relativement aux deux autres tiges antennaires, et qui représente, par conséquent, l'article *a* de l'antenne générale. Ce premier article est implanté au-dessus de la petite pièce globuleuse *b*; il est élargi à son extrémité, et sa forme est la même que celle de l'article basilaire primitif *a*; comme lui aussi, il présente deux surfaces articulaires: l'une, dirigée en bas, porte la seconde antenne (n° 2); l'autre, inclinée vers le haut, sert d'articulation à la troisième antenne.

La deuxième antenne (n° 2), ou première antenne sup-

plémentaire, est formée de deux pièces, savoir : un article allongé, semblable, pour sa forme, à la pièce *c* de l'antenne primitive, et la massue antennaire ; celle-ci est composée de sept lamelles ; elle n'a que 1 millimètre 1/2 de longueur.

La troisième antenne (n° 3) est composée, comme la précédente, d'un article allongé et de la massue antennaire ; celle-ci mesure 2 millim. 1/2 ; elle est formée de sept feuillets, comme les précédentes.

Ainsi, en résumé, l'antenne droite se compose de pièces qui sont la répétition les unes des autres : d'une première antenne normale, d'une seconde antenne greffée en quelque sorte sur la première, et d'une troisième greffée sur la seconde ; seulement celle-ci est dépourvue de son article basilaire.

On pourrait aussi dire, à cause de la ressemblance des deux pièces terminales (n° 2 et 3), que l'antenne primitive porte une antenne surnuméraire bifurquée.

Pensant que cette anomalie avait déjà été observée et décrite, j'ai fait quelques recherches à ce sujet ; mais, parmi les nombreux cas de monstruosité que j'ai trouvés consignés dans divers Mémoires, je n'en ai pas rencontré de pareil à celui que je viens de relater.

Le professeur Asmuss, de Dorpat, a réuni, dans une intéressante Dissertation (1), tous les cas de monstruosité qui ont été observés sur les Coléoptères. Parmi les monstruosité par excès, il range les parties doubles des pattes, les parties triples des pattes, et les parties surnuméraires des antennes. Ce dernier groupe ne renferme que trois observations : celle de Seringe, sur l'*Helops cœruleus* ; celle de Doumerc, sur le *Carabus auratus*, et celle de M. Bassi, sur l'*Athous hirtus*. Aucun de ces trois cas, extraits des *Annales de la Société Entomologique de France*, ne ressemble au nôtre.

(1) *Monstrositates coleopterorum*. Rigæ et Dorpati, 1835, in-8.

Je n'ai rien trouvé non plus dans le riche et précieux recueil que je viens de citer. Ce recueil renferme, toutefois, plusieurs cas de monstruosité consistant dans la multiplication d'un même appendice. Telle est, par exemple, l'observation de M. Doumerc sur un Hanneçon qui avait la première patte antérieure droite remplacée par trois jambes munies de leur tarse, et insérées sur une cuisse commune (*Ann. de la Soc. Entom.*, 1854, t. III, p. 175, et pl. 4, fig. 1). Telle est encore celle publiée par M. Bassi, sur un *Rhizotrogus castaneus* qui avait deux pattes surnuméraires insérées sur la hanche antérieure droite. (*Ibid.*, p. 175, et pl. VII. A.) On pourrait encore y joindre le cas décrit par M. Buquet, dans lequel on voit trois pattes antérieures du côté droit implantées sur un même trochanter, chez un Buprestide, le *Cyphonota Buquetii* (*Revue Zool.*, 1840, p. 255); celui de M. Lucas, se rapportant au *Colymbetes coriaceus*, dont l'antenne droite était bifurquée (*Ann. de la Soc. Entom.*, 2^e série, t. I, p. 55, et pl. 4, n^o III); l'observation de M. Buquet sur le *Jalodis Clouei*, qui avait aussi l'antenne droite bifurquée (*Ibid.*, p. 97, pl. 4, n^o III), et sans doute plusieurs autres encore. — Mais, parmi ces diverses anomalies, je n'en trouve aucune, je le répète, qui soit semblable à celle que je viens de décrire.

M. Bassi, dans le Mémoire que j'ai cité plus haut (*Ann. de la Soc. Entom.*, t. III, p. 575), cherchant à se rendre compte du mode de production de ces monstruosité par excès, admet qu'il s'opère, à l'époque du développement, une sorte de division ou de scission dans les muscles et dans les nerfs du membre qui doit devenir monstrueux, et que c'est cette division qui provoque la formation d'appendices surnuméraires (p. 576 et 577). Cette explication, en partie partagée par M. Asmuss, ne saurait être adoptée. En effet, lorsque les membres se forment, dans les animaux articulés, les fibres musculaires dont les faisceaux rempliront plus tard l'intérieur des articles de ces membres n'existent pas encore; il n'y a, jusque-là, que des

cellules organiques. En d'autres termes, les appendices locomoteurs apparaissent de très-bonne heure, avant les muscles; dès-lors, on ne saurait invoquer la division de ces derniers comme cause de la monstruosité. D'un autre côté, dans cette hypothèse, il semble que la réunion des pièces provenant de la division de la pièce primitive ne devrait pas dépasser le volume de cette dernière; or, il est loin d'en être ainsi, puisque chacune des divisions est presque égale en grosseur à la pièce primitive elle-même.

Sans prétendre vouloir établir une théorie du mode de production des anomalies dans les articulés, je ferai remarquer que, chez ces animaux, l'apparition des appendices se fait par une sorte de *pousse* ou de bourgeonnement soumis à des lois déterminées pour chaque espèce, et qui se manifeste, à une époque donnée du développement, sur des points déterminés de la surface du corps. C'est cette grande loi du développement centrifuge ou périphérique qui règle le nombre d'articles dont les antennes ou les pattes seront composées, et qui détermine la forme de chacun des articles comme la forme générale du membre. Or, le développement des parties ne peut se faire qu'aux dépens du suc nourricier; c'est le sang qui contient tous les éléments primordiaux des organes, ou, pour être plus exact, qui fournit les matériaux de ces derniers. Que l'on suppose maintenant que, par une cause quelconque, il y ait dans une partie surabondance de liquide nourricier, il pourra en résulter une hypertrophie de l'organe; mais, comme celui-ci n'a pas encore terminé son évolution, la même partie se répète plusieurs fois, et avec les mêmes formes, à cause de la loi primitive qui préside au développement de chaque pièce, véritable *nisus formativus* qui semble couler chaque organe dans un moule que l'on pourrait appeler *spécifique*, puisqu'il est toujours le même pour la même espèce, et ne convient qu'à elle. Ainsi, par exemple, dans le cas rapporté plus haut, le premier article de l'antenne anormale est plus

gros que la même pièce de l'antenne normale. Il y a donc eu excès de nutrition dans cette partie ; on peut donc supposer qu'en raison même de cet excès de nutrition il s'est formé plusieurs tiges antennaires semblables entre elles.

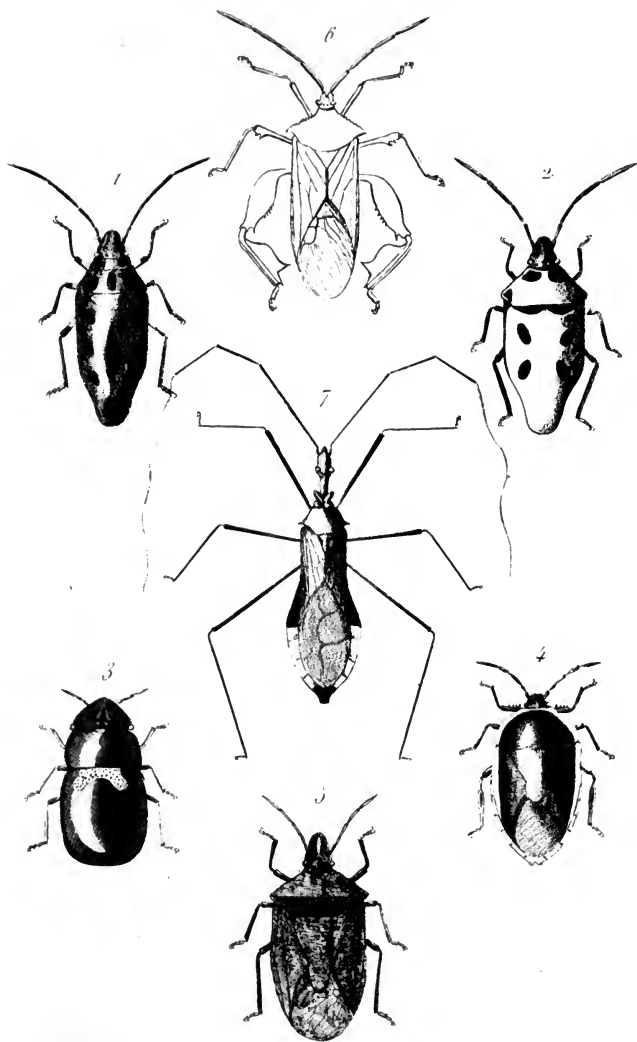
Je crois donc que, dans les monstruosité par excès, il y a, non pas division des organes, mais bien production d'organes nouveaux surajoutés à l'organe primitif, ou, ce qui revient au même, répétition du même organe sur un point du corps où cet organe devait exister seul. Cette multiplication reconnaît pour cause un dérangement dans la loi de formation des appendices du corps, dérangement produit peut-être par des influences locales que nous ne pouvons comprendre, dans l'état actuel de nos connaissances, mais que les études embryogéniques nous dévoileront peut-être un jour.

Je terminerai par une dernière remarque : c'est que l'antenne anormale, sur notre Hanneton, existe du côté droit comme dans la plupart des cas de monstruosité par multiplication de parties qui ont été observés jusqu'à ce jour chez les Coléoptères.

HÉMIPTÈRES nouveaux, provenant du Gabon ; décrits par M. V. SIGNORET.

1. CALLIPHARA, Germar. — *Nigricornis*, Mihi. (Pl. 42, fig. 4.)

Cet insecte ressemble beaucoup au *C. nobilis* de Fab. ; mais comme il existe beaucoup d'Hémiptères auxquels on peut donner cette dénomination, nous renvoyons à la figure 46 de Wolff, dont il diffère par l'absence du caractère propre aux *Calliphara*, je veux parler du sillon ventral, ce qui pourrait permettre peut-être d'en former une division à part, ou de retrancher le genre *Calliphara*, en le réunissant au *Callidea* ; car mon insecte, qui ressemble à la *C. nobilis*, avec laquelle je le compare, serait un véritable *Callidea*. Cependant, l'autorité seule de l'auteur de



1 *Calliphara nigricornis*

3 *Heterocerates sellatus*

5 *Phyllocephala striata*

2. *Calleida 9 maculata.*

4. *Aspongopus limbatus.*

6. *Mictis tuberculosus.*

7. *Pristhesancus lateralis.*

ce groupe me retient, et, laissant subsister ce genre, j'y ajouterai l'espèce nouvelle, en en donnant la description suivante :

Long. 0,025 : mâle et femelle. — Variable pour la couleur : tantôt vert métallique, tantôt bleuâtre presque noir, comme la *nobilis* ; ponctuation, et, par suite, pubescence grisâtre beaucoup plus serrée. Tête moins forte, avec le lobe médian entièrement noir. Bec atteignant seulement le premier segment de l'abdomen, et noir. Antennes mutilées, et que nous n'avons figurées entières que par analogie, les trois premiers articles étant de même forme que dans celles de la *nobilis*, mais en différant par le premier article entièrement noir. Prothorax bleuâtre, moins allongé, plus large, avec cinq taches noires, deux antérieures et trois postérieures, la médiane postérieure se continuant quelquefois sur la partie antérieure du prothorax, entre les deux antérieures. Ecusson présentant huit taches noires, trois latérales et deux médianes, dont une au milieu du disque et l'autre au sommet. Abdomen bleuâtre, avec la base de chaque segment largement noire, et une tache médiane entière qui interrompt le bord noir des premier et second segments, et n'existant que près du bord apical des troisième et quatrième segments. Pattes avec les fémurs comme dans la *nobilis*, mais l'anneau noir du genou beaucoup plus large.

Comme on le voit, il est facile de distinguer ces deux espèces : absence du sillon ventral et de la nuance jaune rougeâtre qui borde toutes les sutures ; de plus, le premier article des antennes est entièrement noir, tandis que dans la *nobilis* il est jaune à son insertion, et quelquefois même en entier.

2. *CALLIDEA*, Laporte. — *Novemmaculata*, Mihi. (Pl. 12, fig. 2.)

Long. 0,020 à 0,022 : mâle et femelle. — D'un jaune brunâtre en dessus, avec des macules d'un noir bleuâtre ; vert en dessous, avec des macules d'un rouge vermillon ;

il se rapproche du *Javana*, Germ. ou *atricapilla*, Guer., et du *baro* de Fab. ou *Eucor pallens*, Am. et Serv. Tête d'un noir bleuâtre, quelquefois verdâtre ; rostre atteignant tout au plus le premier segment abdominal. Antennes entièrement noires. Prothorax avec quatre taches, deux antérieures et deux humérales ; tous les bords noir bleuâtre. Ecusson avec cinq taches, quatre discoïdales et une large à la base, échancrée dans son milieu. Abdomen verdâtre, avec des taches d'un rouge vermillon au-dessus de chaque stigmate, celle du cinquième segment le contournant pour atteindre le bord postérieur, et se réunissant quelquefois avec celle du côté opposé. Pattes entièrement d'un noir cuivré.

Cet Hémiptère appartiendrait aux *Amaripses*, Am. et Serv., si ce genre pouvait exister ; mais il me semble impossible de le conserver, ce genre étant formé sur un individu du *T. baro* de Fabricius, présentant une anomalie. Cette espèce est évidemment la même que celle décrite sous le nom de *pallens* (1) par ces messieurs, et il est impossible de ne pas reconnaître l'espèce Fabricienne ; on n'a, du reste, qu'à comparer les deux descriptions. Quant à l'anomalie que je signale, et qui sert de caractère de genre pour MM. Amiot et Serville, je n'en doute nullement, possédant plusieurs exemplaires de la *C. baro*, dont deux seraient, à cause de la longueur du rostre, des EUCORYSSES PALLENS, l'un me provenant de la collection de M. Serville (2), et l'autre de ma propre collection. Mes autres individus, *baro* véritable, ont le rostre ne dépassant pas le premier segment abdominal ; il est donc à regretter que M. Amiot ait créé un genre sur un seul individu.

(1) *Eucoryssens pallens*, Am. et Serv. — Suites à Buffon (Roret), page 31, pl. 1, f. 4.

(2) Je profite de la circonstance pour annoncer que j'ai acquis, dans ces derniers temps, la collection de M. Serville, et que je me ferai un plaisir de la communiquer à ceux que cela pourrait intéresser.

5. SPHÆROCORIS, Burmeister. — *Distinctus*, Mihi.

Long. 0,008 : mâle et femelle. — Ressemble beaucoup à l'*annulus*, Fab., mais bien plus petit. La différence entre ces deux espèces est difficile à indiquer, et cependant celle-ci a un aspect si différent, qu'on peut la distinguer de suite. Le fond de l'insecte est d'un jaune plus foncé et d'une seule nuance ; les taches ne sont pas entourées de jaune plus clair, comme dans l'*annulus* et l'*ocellatus* de Klug. Les lignes noires sont plus développées ; celle de la partie antérieure du prothorax est continue, et atteint les angles postérieurs ; entre cette ligne et le bord, il en existe une autre plus petite ; de plus, au lieu des sutures de la tête, qui, dans les espèces connues, sont noires, on remarque une véritable tache qui occupe la partie postérieure de la tête, et s'étend jusqu'au milieu du lobe médian. L'abdomen est d'un brun jaunâtre.

4. HOTEA, Amiot et Serville. — *Vicinum*, Mihi.

Long. 0,010 : mâle et femelle. — Comme l'espèce précédente, il est difficile, par une description, de faire saisir la différence qui existe entre cette espèce et l'*Hotea triangulum*, Am. et Serv. Plus petit qu'eux, avec des nuances moins tranchées, il serait au *triangulum* ce que ce dernier est à l'*apicale*, Hope. Cependant, un caractère bien tranché vient ici à notre aide, et peut le faire reconnaître facilement, c'est la disposition des segments abdominaux dans les deux espèces citées : les segments postérieurs s'avancent en repoussant les antérieurs ; ainsi, le cinquième, qui est très-grand, a une forme triangulaire dont le sommet s'étend tout près de la base de l'abdomen, en repoussant devant lui le quatrième et le troisième. Cette rentrée des segments les uns dans les autres est beaucoup moins prononcée dans notre espèce, et s'arrête au troisième. Les bords inférieurs, dans le premier et le second segments, sont droits à la partie médiane, et sont, dirons-nous, entiers, tandis que, dans les autres espèces, ils sont plus ou moins échancrés. Les trois derniers articles des

antennes sont plus noirs, ainsi que les deux derniers du bec. La disposition concentrique des lignes noires que l'on observe sur le *triangulum* n'existe pas ici; de plus, à peine si l'on observe les taches du sommet de l'écusson, qui ne sont indiquées ici que par une nuance plus faible; disons aussi, pour compléter la description, que les angles prothoraciques sont moins épineux.

5. HETEROCRATES, Amiot et Serville. — *Sellatus*, Mihi. (Pl. 42, fig. 5.)

Long. 0,015 : femelle. — Noir bronzé, avec quelques petites macules jaunâtres à peine visibles, et disséminées sur la tête et près du bord postérieur de l'écusson, avec une large tache à sa base. Se rapproche de l'*H. coracinus*, White, ainsi que de l'*Aphanopneuma biloba*, Westwood (*Transaction Ent. Lond.*, 1847, pl. 48, fig. 2).

Tête large, arrondie en avant, et très-aplatie; les lobes latéraux en recouvrement l'un sur l'autre à l'extrémité, et ayant pris un grand développement au-delà du médian, qui est très-petit; ponctuation très-serrée et comme irradiée du centre à la circonférence. A la base de l'écusson, on remarque une large tache en forme un peu de croissant, et d'un jaune rougeâtre avec quelques points noirs. Bec, premiers articles des antennes, et pattes rouges.

6. PENTATOMA, Olivier. — *Spinosa*, Mihi.

Long. 0,010 : femelle. — De même grandeur que la *spha-celata*, Fab., mais moins allongée, plus arrondie et plus ramassée; brun marron très-ponctué en dessus. Antennes, pattes, et des bandes abdominales jaunes. Tête arrondie en avant, un peu aplatie, les lobes latéraux se rejoignant au-delà du médian; bec atteignant les pattes intermédiaires et sans les dépasser. Prothorax ayant les bords latéraux arrondis et quelques stries transverses, ainsi que l'écusson, qui est très-grand, et atteint les deux tiers de l'abdomen; le sommet est jaune. Abdomen brun marron, ayant de chaque côté une bande jaune; bords jaunes. Sur

les cuisses antérieures, on observe une double série d'épines.

7. *PENTATOMA maculata*, Mihi.

Long. 0,015 : mâle et femelle. — Très-voisine de la *rufiventre*. Germ. ; s'en distingue facilement par les angles thoraciques très-aigus et par les séries des macules abdominales, qui sont simples ici, tandis qu'elles sont multiples dans l'espèce citée ; brune, bordée de rougeâtre en dessus ; rouge, avec des macules noires en dessous. Tête petite, brune au milieu, rougeâtre sur les bords ; bec rougeâtre à la base, brun noirâtre au sommet. Antennes brunes, avec le premier article rougeâtre ; les premier, deuxième, troisième et cinquième égaux, le quatrième le plus long. Prothorax court, avec les angles postérieurs ayant une épine très-aiguë dirigée en avant, et qui disparaît quelquefois ; les bords latéraux et l'épine rouges. Ecusson et élytres bruns, le bord de celles-ci rouge ; membrane noire, avec huit à neuf nervures. Dessous de l'abdomen rouge, avec des macules noires, comme dans la *rufiventre* ; seulement, il y en a moins. Sur la ligne médiane, une double série à la base de chaque segment, une série près du sommet entre ces derniers et les stigmates, qui sont aussi noirs, et une autre série au bord près de la base de chaque segment ; en tout, huit séries, quatre de chaque côté ; quelquefois celle du bord manque. Dans la *rufiventre*, la série entre la médiane et les stigmates se trouve composée de deux taches sur chaque segment, une à la base, et l'autre au sommet ; les stigmates se trouvent accompagnés de deux petites taches, et, de plus, sur la ligne médiane il y a une autre série près du sommet de chaque segment. La *rufiventre* possède sur chaque segment quinze taches, les trois médianes quelquefois confondues ensemble, et, dans la *maculata*, il n'y en a que huit ; de plus, la tache des cuisses de la *rufiventre* manque dans mon espèce.

J'ai eu des individus de la Guinée portugaise identiques ; mais la coloration est plus claire.

8. *PENTATOMA bipartita*, Mihi.

Long. 0,015 ; larg. 0,010 : mâle et femelle. — Cette espèce, voisine des précédentes, est plus ramassée, presque arrondie, d'un vert métallique à reflet bleuâtre en dessus, et rouge en dessous, avec des macules vertes. Tête assez allongée, divisée en deux par sa coloration, dont le sommet est rouge et la portion basilaire vert bleuâtre ; bec atteignant la base de l'abdomen, rouge à sa base, les trois derniers articles noirs. Antennes noires, excepté l'article basilaire, qui est rouge, le quatrième le plus long. Prothorax court, finement ponctué, ainsi que l'écusson, avec quelques rides transverses ; bords arrondis, angles huméraux mousses ; une ligne un peu élevée dans son milieu. Poitrine d'un vert bleuâtre. Abdomen bleu indigo en dessus, rouge en dessous, avec sept séries de macules d'un bleu indigo, une au milieu, composée de taches doubles, et trois de chaque côté. Pattes noires, avec les trochanters et les genoux rouges.

Cette espèce, remarquable par sa coloration, d'un vert métallique, qui suffirait à la distinguer des précédentes, en diffère surtout par sa forme moins allongée et plus circulaire ; de plus par le dessous du corps divisé en deux portions, la poitrine bleu verdâtre, et l'abdomen rouge, maculé de noir ; tandis que, dans la *rufiventre* et la *maculata*, la poitrine est de même coloration que l'abdomen.

9. *MORMIDEA*, Amiot et Serville. — *Maculipes*, Mihi.

Long. 0,007 à 0,008 : mâle et femelle. — Voisine de la *debellator*, Fab., et de la *tomentiventris*, Germ. Jaune, avec un grand nombre de points enfoncés bruns. Abdomen jaune, avec trois bandes noires, une médiane et deux latérales. Tête presque carrée, avec l'extrémité arrondie ; bec jaune, avec les deux derniers articles bruns. Antennes jaunâtres. Prothorax court, les angles postérieurs noirs et épineux, les côtés plus clairs. Ecusson atteignant les deux

tiers de l'abdomen, avec trois macules blanches à sa base et un faible filet jaune au sommet. Abdomen très-bombé, jaune en dessous, avec deux bandes latérales et une médiane très-large d'un brun marron. Pattes jaunes. On remarque deux petites macules noires vers le sommet de la cuisse.

10. **ASPONGOPUS**, Laporte. — *Limbatas*, Mihi. (Pl. 42, fig. 4.)

Long. 0,012 : mâle. — Brun bordé de jaune. Cuisses antérieures multi-épineuses. Jambes postérieures dilatées au milieu. Se rapproche du *nigroviolaceus*, Pal. Beauv. Tête petite, un peu échancrée, à lobes latéraux arrondis, entièrement d'un brun cuivreux en dessus; yeux proéminents; bec et dessous de la tête jaunes. Antennes de cinq articles, premier et deuxième égaux et les plus petits, troisième, quatrième et cinquième, d'égale longueur, plus grands; les quatrième et cinquième aplatis et dilatés, le quatrième avec un sillon au milieu. Prothorax plus large que long, à bords arrondis, finement rugueux, avec quelques stries transverses, brun cuivreux avec les bords latéraux et le bord antérieur jaunes. Ecusson petit, à sommet arrondi, finement rugueux et strié. Elytres presque lisses, avec la ligne d'insertion de la membrane à peine distincte; huit à neuf nervures; bords latéraux jaunes. Ailes avec la plus grande portion basilaire d'un rouge brique, et le sommet d'un noir violet. Abdomen rouge en dessus, les bords dépassant légèrement les élytres et jaunes, ce qui complète la bordure dont est entouré l'insecte, hormis la tête. Dessous noirâtre, avec son milieu et les bords jaunes. Pattes, toutes les cuisses jaunes, noirâtres près du genou. Tibias et tarses entièrement noirs. Les cuisses antérieures sont armées de quatre épines très-fortes, et de quelques petites; sur les autres cuisses, on n'en observe que deux petites. Tibias postérieurs très-dilatés, avec une légère excavation dans leur milieu.

11. PHYLLOCEPHALA, Laporte. — *Striata*, Mihi. (Pl. 12, fig. 5.)

Long. 0,023 : mâle. — Jaune brunâtre, avec des lignes ondulées noires. Tête avec les lobes latéraux très-développés, dépassant de moitié le médian, et laissant entre eux un espace vide ; ces lobes sont inclinés de dehors en dedans, de manière à former gouttière, légèrement striés transversalement, et bordés de noir ; bec court, dépassant à peine les pattes antérieures. Antennes brunes, ne dépassant pas la longueur du prothorax. Le premier article est le plus petit ; les deuxième, troisième, quatrième, d'égale longueur, le cinquième le plus long. Prothorax bombé, plus large que long, divisé en deux portions par une ligne élevée noire. On voit sur celui-ci, ainsi que sur l'écusson, qui est très-grand, et sur les élytres, dont la membrane est d'un jaune plus clair, un grand nombre de lignes ondulées et noires, dont l'intervalle est finement ponctué. Abdomen et pattes brunes.

12. PHYLLOCEPHALA *distincta*, Mihi.

Long. 0,023 : femelle. — Très-voisine de la précédente, dont elle ne diffère que par les lobes latéraux de la tête beaucoup plus courts, sans intervalles entre eux, et le semmet de la tête plus arrondi ; par le prothorax plus court, mais surtout par la côte ou bord externe des élytres, qui est lisse dans la précédente, tandis qu'ici elle se trouve formée de tubercules blancs avec les intervalles noirs. La couleur de l'insecte est d'un jaune plus uniforme, avec une ponctuation plus petite, ce qui fait paraître l'insecte beaucoup plus lisse.

13. PHYLLOCEPHALA *vicina*, Mihi.

Long. 0,020 : femelle. — Se rapproche des précédentes, mais plus étroite, et d'un brun marron uniforme, laissant à peine apercevoir la trace des lignes ondulées. Côté externe des élytres comme dans la *striata*, ainsi que les lobes latéraux de la tête ; mais ceux-ci plus étroits, et finissant

plus en pointe. Les bords du prothorax moins dentelés, et les angles postérieurs de ceux-ci plus anguleux.

14. *MICTIS*, Leach. — *Metallicus*, Mihi. (Pl. 41, fig. a et b.)

Long. 0,050 : mâle et femelle. — Un des *Mictis* les plus remarquables par son élégance. Nous retrouvons, dans cette espèce, les nuances métalliques de quelques *Anisocelis*, nuances assez communes dans les Coléoptères, mais rares dans les Hémiptères, et surtout dans le genre *Mictis*, dont presque toutes les espèces sont brunes.

Celui-ci est, en dessus, d'un noir violacé, parsemé d'une ponctuation assez forte, dont le fond est d'un beau vert métallique à reflet variable, tantôt doré, argenté et bleuâtre. Dessous du corps rouge. Tête rouge antérieurement, et noir violet postérieurement, sans ponctuation; bec rouge, n'atteignant pas les jambes intermédiaires. Antennes presque aussi longues que le corps et noires; le quatrième article le plus long, puis les premier, deuxième et troisième courts, égalant à eux deux le quatrième. Prothorax trapézoïde, à bords latéraux droits, à angles postérieurs aigus, striés transversalement, ainsi que l'écusson, et présentant tous deux, ainsi que les élytres, la ponctuation à reflet métallique; membrane très-grande, à nervures très-nombreuses, et d'un noir violacé. Abdomen rouge en dessus et en dessous, plus étroit dans les mâles, et présentant quatre tubercules épineux, deux sur les deux premiers segments. L'abdomen, plus large dans les femelles, est mutique (fig. b). Pattes assez grêles, les cuisses un peu épaissies vers le genou, et les postérieures du mâle très-fortes, épineuses intérieurement, les quatre antérieures du mâle et les six de la femelle présentant deux tubercules épineux près l'articulation tibiale. Tibias aplatis, les postérieurs du mâle présentant une forte dent au côté interne, suivie d'une expansion plus large. Dessous des pattes, genoux et tarses rouges, le dessus brunâtre.

15. *MICTIS tuberculosus*, Mihi. (Pl. 42, fig. 6.)

Long. 0,025 à 26 : mâle. — Insecte de forme ramassée, entièrement noir, excepté les tarse, qui sont jaunes, tuberculeux, et ponctués sur toute la surface. Tête petite, à antennes courtes et noires, les premier et quatrième articles d'égale longueur ; les deuxième et troisième plus petits. Prothorax à bords latéraux denticulés, et à bord postérieur circulaire. Ecusson petit, et présentant, ainsi que le prothorax et les élytres, un grand nombre de tubérosités, avec une ponctuation très-serrée dans les intervalles ; membrane assez grande et d'un noir brillant. Pattes entièrement noires, excepté les tarse ; cuisses postérieures très-épaissies, et présentant une série d'épines au côté interne ; les quatre antérieures fusiformes, et présentant deux épines près du genou. Tibias grêles, excepté les postérieurs qui sont largement dilatés en folioles, brusquement coupés vers leur extrémité, qui est épineuse et formant un angle rentrant presque droit.

46. PRISTHESANCUS, Amiot et Serville. — *Quadridens*, Fabr. (Pl. 12, fig. 7.)

Long. 0,028 : mâle ; 0,025 : femelle. — Ayant eu l'occasion de faire un voyage à Londres, pendant l'impression de cet opuscule, il m'a été permis d'admirer les belles collections anglaises, et en particulier celle de Banks, composée des types d'un grand nombre d'espèces décrites par Fabricius, et j'y ai trouvé l'insecte que je figure sous le nom de *Pristhesancus lateralis*. Je prie donc le lecteur de remplacer ce nom par celui de *quadridens* de Fabricius ; car mon insecte est bien le même, comme il est facile de le reconnaître en lisant la description que Fabricius donne de son *Reduvius quadridens*, dans son *Entomologia systematica*, t. 4, p. 200, n° 25.

II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

Séance du 1^{er} Septembre 1851. — M. Magendie présente, au nom de M. le ministre de la guerre, le troisième volume des *Mémoires et observations sur l'hygiène et la médecine vétérinaire militaire*.

Cet ouvrage, publié aux frais du gouvernement, est rédigé par la *Commission d'hygiène hippique* instituée par l'administration de la guerre, et présidée par M. Magendie.

— M. Clavel lit un Mémoire intitulé : *De la part que prennent les muscles de l'œil aux phénomènes de la vision*. — Ce travail est renvoyé à l'examen de MM. Magendie, Babinet et Velpeau.

— M. Helmholtz adresse une deuxième *Note sur la vitesse de propagation de l'agent nerveux*.

— M. Thury adresse une *Notice sur un petit embryon humain qui offrait quelques particularités remarquables*.

La pièce qui fait l'objet de cette description était conservée depuis environ vingt jours dans l'alcool, lorsqu'elle fut soumise à l'examen de M. Thury, qui jugea, d'après le volume de l'œuf et le développement de ses diverses parties, qu'il pouvait s'être écoulé à peu près six semaines entre le moment de la conception et celui de l'expulsion. Plusieurs figures aident à l'intelligence du texte.

Ce travail est renvoyé à l'examen de MM. Serres, Geoffroy-Saint-Hilaire et Velpeau.

Séance du 8 Septembre. — M. Rosetti, de Gênes, adresse la lettre suivante :

« Monsieur le président, quand j'ai eu l'honneur d'adresser à M. le président de la République mon travail sur les *insectes qui font un grand tort à l'olive en France et en Italie*, et mon procédé de destruction de ce fléau de l'huile,

ce travail a été renvoyé à M. Guérin-Méneville, qui a fait un rapport à mon sujet, et qui, sans approuver toutes mes idées, a conclu à ce qu'un examen soit fait des faits que j'avais observés.

« Depuis, j'ai appris que le rapport de M. Guérin-Méneville avait été l'objet d'un travail d'une commission nommée dans l'illustre Académie des Sciences; j'ai vu le rapport, dont les conclusions ont été approuvées et votées par l'Académie; et, comme ces conclusions portaient que M. Guérin-Méneville serait envoyé à Gênes pour vérifier mes observations, j'attendais avec confiance ce savant, et j'avais tout disposé pour lui montrer, dans le moins de temps possible, tous les faits avancés dans mon Mémoire.

« J'ai donc été très-douloureusement affecté, quand j'ai appris, par un petit mot de M. Guérin-Méneville, daté de Milan, qu'il n'avait reçu aucune mission de l'Académie pour venir à Gênes; qu'il était à Milan au compte des éducateurs et fileurs de Manosque, et non de l'Académie des Sciences, qui avait voté son envoi parmi nous, et qu'il ne pouvait venir à Gênes.

« L'occasion aurait cependant été excellente pour étudier mes procédés de destruction de ces insectes nuisibles à l'huile. J'avais retardé mon voyage à Londres pour attendre M. Guérin-Méneville, et il aurait pu voir les ravages de la mouche, qui est très-commune cette année, et va nous faire un grand mal.

« Si le fléau ne sévit pas d'une manière aussi forte l'année prochaine, il existera cependant encore, car nous l'avons malheureusement presque tous les ans ici. Peut-être serez-vous disposé à nous venir en aide; car je ne puis croire que le corps qui est composé des premiers savants du monde civilisé reste indifférent à nos souffrances, et refuse d'aider les pauvres agriculteurs en les favorisant du résultat des magnifiques études de ses membres. C'est en faisant du bien, que la science doit se manifester; et qui peut faire plus de bien que des hommes savants qui donnent

tout leur temps à la recherche de la vérité pour la science ?

« Pardonnez à un étranger qui n'a pour tout mérite que son zèle et son dévouement pour le progrès de l'agriculture, et croyez-le, etc.

« *P. S.* Le temps propre pour faire la susdite vérification serait dans le mois de novembre prochain, époque à laquelle je serai à Gênes, et je serais bien honoré de pouvoir jouir de la visite du susdit M. Guérin-Méneville. »

M. *Duméril* rappelle que la commission nommée pour examiner le Mémoire de M. Rosetti, et le Rapport fait à son sujet par M. Guérin-Méneville, a proposé à l'Académie de charger ce naturaliste d'aller à Gênes étudier cette importante question chez M. Rosetti même; que cette proposition a été adoptée par l'Académie, et renvoyée à la commission administrative. Il ignore les causes qui ont empêché de donner suite à ce vote.

La lettre de M. Rosetti est renvoyée à la commission qui a fait le Rapport du 24 mai 1854 sur le travail de M. Guérin-Méneville.

Séance du 15 Septembre. — M. *Decaisne* présente, au nom de M. Valenciennes, une écrevisse vivante recueillie dans les eaux douces de Gisors, et dont le test est entièrement rouge, comme celui d'une écrevisse après la cuisson. Sa couleur n'offre rien de commun avec la couleur rouge laque dont se colorent les pattes mâchoires des écrevisses pendant le printemps, au moment de la ponte. C'est un fait général et bien connu, que le test de tous les Crustacés devient rouge par l'action de la chaleur à 100 degrés. Les uns, comme beaucoup de Brachyures et de Macroures (Crabes, Ecrevisses), deviennent d'un beau rouge vermillon; d'autres, comme le Bouquet (*Palæmon*), comme les Crangons, passent au rose vif ou pâle. L'action du suc gastrique des Poissons produit les mêmes changements de coloration sur le test des nombreux petits Crustacés qui fourmillent dans les touffes de varces.

— M. *Guérin-Méneville* présente plusieurs plantes trou-

vées par lui en Italie, en Provence, et près de Paris, qui sont couvertes de cryptogames appartenant aux genres *Oïdium* et *Erisiphe*. Il rappelle qu'il a présenté à l'Académie, dans sa séance du 27 septembre 1850, des observations qu'il avait faites, en 1848 et 1849, sur un *Oïdium* au moins très-voisin de celui qui attaque les vignes, si ce n'est pas la même espèce, qu'il a trouvé en quantités immenses sur les sainfoins du Midi de la France, dans des champs plantés de vignes, et que celles-ci n'étaient nullement atteintes de cette affection.

Dans un moment où la maladie qui attaque nos vignes, depuis deux ou trois ans, commence à se montrer dans la grande culture, en France, en Piémont et en Italie, il est de la plus haute importance de bien s'entendre sur l'espèce de cryptogame que l'on considère comme la cause de ce fléau. Les botanistes s'en occupent avec une grande sollicitude; ils cherchent à bien fixer les caractères des nombreuses espèces admises ou proposées dans le genre *Oïdium*. Dans des êtres aussi inférieurs, ces caractères sont très-peu tranchés: on a cru les trouver dans la forme variée des sporules; mais M. Guérin-Méneville pense qu'il faut se tenir en garde contre ce caractère, car il a vu que, sur le même sujet, les sporules varient beaucoup de forme. Il croit qu'il y a bien moins d'espèces qu'on ne le pense dans le genre *Oïdium*, et il soumet ses doutes aux savants qui s'occupent spécialement de cryptogamie.

S'il était admis que l'*Oïdium Tuckeri* et l'*Oïdium erisiphoides* ne forment qu'une seule et même espèce, par exemple, comment expliquerait-on que sa présence sur les sainfoins de la Provence, en 1848 et 1849, n'ait pas communiqué de suite le mal aux vignobles dans lesquels ces prairies artificielles se trouvaient?

La Note de M. Guérin-Méneville est accompagnée de dessins très-exacts, exécutés à l'aide de la chambre claire adaptée au microscope, et représentant les diverses formes des sporules et des fragments de cloisons des stypes de

L'*Oïdium crisiphoides* de Fries, observé en Provence sur le sainfoin ; en Italie, sur diverses plantes des champs ; et, à Paris, sur le sainfoin et le senneçon. Il est évident que l'*Oïdium* de ces diverses plantes appartient à la même espèce.

La Note, les dessins et les échantillons déposés par M. Guérin-Méneville sont renvoyés à l'examen de MM. de Jussieu et Brongniart.

— M. *Rayer* communique l'extrait d'une lettre de M. le docteur *Lesauvage*, concernant la castration des vaches. Dans l'espace d'une vingtaine d'années, M. Desbans, vétérinaire, qui exerce dans le département du Calvados, a pratiqué cette opération sur une centaine de vaches, et n'en a perdu qu'une seule. Suivant M. Desbans, la castration serait spécialement applicable aux vaches *taurélières*, nom sous lequel on désigne les vaches atteintes d'une sorte de fureur utérine qui rend ces animaux inaptes à la conception, à la production du lait et à l'engraissement. Après l'enlèvement des ovaires, les vaches cessent d'être agitées et engraisent rapidement.

D'après le même observateur, la castration, conseillée dans le but d'obtenir un rendement plus considérable de lait et la prolongation de la sécrétion laiteuse au-delà du terme ordinaire, aurait, au contraire, pour résultat une diminution de cette sécrétion coïncidant avec un engraissement proportionnel de la vache.

Renvoi à la commission chargée de l'examen de diverses communications de M. Charlier et de M. Prangé sur la même question.

— M. *Mauvais* communique le passage suivant d'une lettre que lui a écrite M. *Seguin aîné*, à l'occasion des communications récentes sur le crapaud de Blois.

« Ayant lu, vers l'année 1822, dans la *Bibliothèque britannique*, publiée à cette époque par M. le professeur Pictet, de Genève, que l'on avait trouvé des crapauds vivants dans des creux d'arbres et dans des roches de diverses natures, je voulus expérimenter le fait par moi-

même, et je plaçai une dizaine de ces animaux, les uns dans des vases de terre de 15 à 20 centimètres de hauteur, d'autres dans des débris d'arrosoirs en ferblanc, en les enveloppant de plâtre gâché très-dur. Plusieurs d'entre eux ne se prêtèrent pas à cette opération, firent des mouvements pour se débarrasser, et je vis le bout de leurs pattes ou de leur museau sortir du plâtre, que je recouvris le mieux que je pus.

« Au bout de quelques mois, je visitai tous les vases ; quelques-uns répandaient une odeur putride. Je brisai le plâtre, et trouvai les crapauds morts ; mais, en ayant trouvé un vivant, je résolus de conserver les autres pendant un assez grand nombre d'années.

« L'opinion dans la maison est qu'ils y restèrent dix ans ; au bout de ce temps présumé, mais qui n'a pas été moins de cinq à six ans, je rompis le plâtre, qui était très-dur, et je trouvai dans un des pots un crapaud en parfait état de santé : le plâtre était exactement moulé sur lui, et il en remplissait toute la cavité. Au moment où je brisai le plâtre, il s'élança pour sortir de son étroite prison ; mais il fut retenu par une de ses pattes, qui restait engagée. Je brisai cette partie du plâtre, et l'animal s'élança à terre, et reprit ses mouvements habituels comme s'il n'y avait eu aucune interruption dans son mode d'existence.

« Ce fait a eu pour témoins un grand nombre de personnes de la maison, mes frères, des ouvriers, et, je crois, M. le docteur Desgrand ; mais je n'en ai malheureusement trouvé aucun détail ni même aucune mention sur le registre d'expériences que je tenais alors ; mais je puis parfaitement garantir le fait, qui pourrait au besoin être régulièrement certifié par ceux qui en ont été les témoins. »

Séance du 22 Septembre. — M. Robineau-Desvoidy présente un *Mémoire sur la maladie de la vigne et sur celle de la pomme de terre*. Voici un extrait de ce travail :

« § I. *Maladie de la vigne et du raisin.* — J'assistais au congrès scientifique qui vient d'être tenu dans la ville

d'Orléans, et je faisais partie de la section des sciences naturelles. Lundi dernier, le docteur Chauveton apporta des tiges de vigne malade qu'il avait étudiées au point de vue de leur production cryptogamique, et il établit avoir depuis plusieurs années observé sur le raisin l'*Oïdium Tuckeri*, nouvellement décrit par M. Berkeley. M. Chauveton regardait avec raison cette Mudécinée comme le produit de la maladie du végétal.

« L'aspect maladif des tiges, des feuilles et des grappes exposées me rappela aussitôt que naguère j'avais rencontré les mêmes altérations sur les feuilles de l'orme, du charme, du chêne et de l'érable. J'annonçai que je connaissais l'origine de cette affection, dont l'auteur devait appartenir au règne animal. Ayant alors considéré attentivement les feuilles et les tiges apportées par le docteur Chauveton, je n'eus pas de peine à constater que la maladie est due aux piqûres d'un Acaridien.

« Les plus récents observateurs n'ont étudié que la production cryptogamique, à qui l'on fait jouer la totalité du rôle. Elle seule figure encore dans les communications faites ou envoyées à la dernière séance de l'Institut. On l'a étudiée comme étant la maladie elle-même; on a pris le résultat pour la cause : erreur assez commune dans les investigations sur les choses de la nature.

« L'auteur de cette désastreuse maladie, je le répète, est un animal, un être que l'œil le plus exercé et le plus subtil distingue avec peine, mais que le secours de la loupe démontre avec la dernière évidence. On ne distingue d'abord qu'un petit corps immobile, rougeâtre ou jaune-orangé, et ne paraissant remplir aucune des conditions ordinaires de la vie. En effet, il reste le plus souvent en place, et il est rare, durant le jour, de le surprendre en locomotion. Avec son suçoir, il a perforé ou déchiré l'écorce végétale, et il en tire, par la succion, le liquide destiné à sa nourriture et à son accroissement. Le microscope y fait distinguer huit pattes, une tête en forme de rostre,

une sorte de corselet et un abdomen. On le reconnaît de suite pour un individu appartenant à la grande famille des Acaridiens, famille qui semble n'avoir été créée que pour le désespoir des autres animaux, que pour la souffrance d'un grand nombre de végétaux. Au mois d'août et au mois de septembre, ces Mites, qui ont eu le temps d'éclorre, de croître et de multiplier, attaquent sans relâche et sans répit les tiges et les feuilles de la vigne, criblent le cortex d'un nombre infini de petites piqûres qui ont pour effet de vicier les liquides chargés désormais de porter une sorte de virus ou d'empoisonnement aux diverses régions du végétal. La tige prend insensiblement une teinte obscure qui devient plus ou moins brune, jusqu'à ce qu'enfin sa totalité soit atteinte et comme frappée de mortification. Si les piqûres ont eu lieu sur les nervures de la feuille, celle-ci, pareillement altérée dans ses principes nourriciers, témoigne bientôt de sa souffrance par la sécheresse et par le crispement de ses cellules. Cette feuille offre alors un port et une couleur qui font à l'instant prononcer sur son état maladif.

« Notre Acaridien se tient de préférence sous les grosses nervures des feuilles. Mais, sur la tige, on doit le chercher au nœud d'enfourchement de la feuille avec la tige, où il vit en société, et sans cesse occupé à son œuvre terrible. Il ne faut pas trop le chercher sur les parties déjà noircies, qui ne sont plus propres à sa subsistance ; car il escalade successivement, comme autant d'étages, les divers nœuds de la tige ; il tend toujours à monter, délaissant le lieu altéré pour un autre lieu plus favorable à sa subsistance. A la rencontre de deux nervures, sur les feuilles, il n'est pas rare de trouver une foule de corpuscules blancs que le microscope montre être les dépouilles des mues successives de cette Mite, depuis longtemps reconnue et décrite par Linné. Voici, en effet, ce qu'on lit dans l'*Encyclopédie méthodique*, au mot *Mite*, à propos des espèces qui vivent sur les végétaux :

« Linné a observé que ces Mites se trouvent en nombre
 « prodigieux sur les feuilles des plantes exotiques de plu-
 « sieurs espèces qu'on élève dans les serres, et qu'elles font
 « souvent périr. Elles sont des plus petites, à peine visi-
 « bles, ressemblant à une piqûre d'épingle ou à un point.
 « On en trouve toujours, dans leur société, de plus ou
 « moins grandes, suivant leurs âges différents. »

« Linné a donc parfaitement connu cet Acaridien et ses ravages. C'est encore lui qui en a donné la meilleure, la plus exacte et la plus brève description : « *ACARUS rubi- cundo-hyalinus, abdomine utrinque maculâ fuscâ*. Mite à « corps à la fois rouge et transparent (1), avec une tache « brune de chaque côté de l'abdomen. »

« M. Delaire, jardinier en chef du Jardin des Plantes d'Orléans, m'a fait voir et m'a remis l'Acarus décrit par Linné. Cet Acarus attaque une foule de végétaux exotiques, et fait le désespoir des jardiniers. Il abonde sur les feuilles du bananier et sur celles des colocasies. Sur le bananier, il se loge principalement sous les nervures transversales des feuilles, et il imprime un aspect particulier aux régions qu'il habite. Sur les larges feuilles du *Colocasia odora*, il établit divers campements; il y vit en sociétés distinctes et réparties isolément sur une même feuille. Chaque campement est manifesté par un espace malade,

(1) Les Mites de la vigne à l'état complet ont le dessus du corps rouge, rougeâtre ou d'un jaune-orangé, tandis que le dessous, avec la tête rostriforme et les pattes, est transparent ou diaphane; plusieurs rangées de cils sont régulièrement implantées sur le dos. M. Raspail, dans son *Traité de la santé et de la maladie* (tome I, pages 364-367, tableau 6, figures 18-11), a fait une étude spéciale de *cet Acaridien qui vit sur les feuilles de la vigne*; il en a donné une excellente description, ainsi que du mal qu'il engendre, lorsque ces individus ne se sont pas multipliés à l'excès. M. Raspail n'a pas pu se prononcer sur la maladie régnante de la vigne, parce qu'il ne l'a observée qu'à l'état normal, et jamais à l'état épidémique.

froncé, plus sec et plus blanchâtre que le reste ; c'est l'aspect de la vigne malade. On voit que les sucres nourriciers ont été soustraits au végétal pour la nourriture des membres de la colonie.

« La Mite rencontrée sur ces divers végétaux ne paraît différer en rien de celle qui vit sur la vigne. Cette Mite du Jardin d'Orléans est celle décrite par Linné ; je ne pense pas qu'il soit possible d'en douter.

« Si maintenant nous portons les regards sur ce qui se passe de nos jours, nous voyons que la maladie de la vigne a d'abord été observée dans les serres d'Angleterre, où l'on cultive cette plante dans l'intention d'obtenir son fruit. Le cri d'alarme jeté par les jardiniers de ce pays fut bientôt répété par ceux de France ; à cette heure, l'Italie, la France méridionale, les environs d'Orléans et de Paris sont atteints. On ignore où le mal s'arrêtera.

« Je ne terminerai point cet article sans dire que les œufs de cette Mite sont ronds et diaphanes ; l'animal, au sortir de l'œuf, est transparent, albide, blanc-verdâtre : à la suite de ses mues successives, il passe au blanc pâlisant, au blanc-jaunâtre, au jaunâtre, au blanc-rougeâtre ; enfin, au rougeâtre et au rouge. Dans son jeune âge, on le rencontre en nombreuses troupes sur les tiges et sur les feuilles, où il laisse ses diverses robes, qui affectent l'apparence d'une poussière floconneuse et blanche. Alors, il est assez difficile à reconnaître ; il faut une forte loupe. Sous l'influence d'un rayon de soleil, on parvient à distinguer ses légions parfois innombrables. Ce sont des corps globuleux, munis de six pattes, et qui se meuvent volontiers ; peu à peu ces petits corps deviennent plus gros, plus allongés ; ils complètent le nombre de leurs pattes : petit à petit leur abdomen se colore en rouge. Leur quantité devient aussi moins considérable, parce que les larves d'une Myodaire ou d'une Ichneumonide en ont détruit la majeure partie. Les individus qui restent s'attachent aux

aisselles de la tige et des pétioles, ainsi qu'au bas des nervures, sur la face postérieure des feuilles.

« Près de cette espèce, qu'il me soit permis d'en signaler une autre, l'*Acarus caldiorum*, Nob. (Mite des serres) : ANIMAL : *Rubicundum, capite pedibusque hyalinis; dorso regulariter ciligero.* — OVUM : *Orbiculare, hyalinum.* — ÆTAS PUERILIS ET JUVENILIS : *Minimum; orbiculare; hyalino-albicans, hyalino-viridescens, hyalino flavescens, paulatim rubescens.*

« Je donne à cette espèce, observée et décrite par Linné, le nom de *Mite des serres*, parce qu'elle est commune sur les végétaux exotiques qu'on y cultive. Je ne l'ai pas encore rencontrée sur nos végétaux indigènes. Cette ennemie semble donc avoir été importée du Nouveau-Monde.

« Linné et M. Raspail l'ont confondue avec l'*Acarus telosus*, ou le *Tisserand d'automne* de Geoffroy, qui vit sur les feuilles du tilleul.

§ II. *Maladie de la pomme de terre.* — Dans la journée de jeudi, je me suis transporté au bel établissement horticole de M. Dauverse, à l'effet d'y étudier la pomme de terre, et de m'assurer si sa désastreuse maladie ne reconnaissait pas la même cause que celle de la vigne.

« M. Dauverse me conduisit sur un emplacement où plusieurs variétés de pomme de terre étaient cultivées. Je me trouvai ainsi dans les conditions les plus favorables pour l'étude.

« Quelques-unes de ces variétés étaient entièrement frappées, et leurs tiges mortes gisaient sur le sol; d'autres étaient en voie de pleine décomposition; d'autres n'étaient encore que faiblement attaquées; d'autres enfin paraissaient tout-à-fait saines. Tout se réunissait pour me faire arriver promptement à la vérité et pour me conduire à la certitude du fait désiré.

« Il me fut impossible de trouver aucune Mite sur les variétés détruites (1). Mais les individus des variétés où le

(1) Dans une excursion au Jardin des Plantes d'Orléans, j'ai

mal commençait à sévir avec intensité m'eurent bientôt fourni l'indication que je cherchais. A la face inférieure ou postérieure des feuilles malades, je rencontrai des milliers de Mites aux divers âges de leur existence. Ces animaux sont plus rares sur les tiges, qui, le plus souvent, en sont complètement dépourvues. Les feuilles, domiciles de la Mite, offrent la même langueur, la même flétrissure, le même crispement que les feuilles malades de la vigne. Elles sont pareillement tapissées par un tissu byssoïde blanchâtre, avec des *Oïdium* analogues à ceux de la vigne, s'ils ne sont pas identiques. La tige malade offre aussi les mêmes macules que celle de la vigne.

« L'étude de ces Mites de la pomme de terre est très-facile. On peut les étudier sur la feuille même, où, comme je l'ai annoncé, elles vivent en sociétés nombreuses et dans les formes propres à chaque âge. Elles attaquent la feuille de préférence à la tige ; elles commencent habituellement par les feuilles inférieures, dont elles mordillent et râpent le cortex, ainsi qu'on s'en assure à la loupe et même à l'œil nu. L'excessive multiplicité de leurs piqûres, et peut-être aussi la sécrétion de quelque suc venimeux, engendrent l'aspect maculiforme, signe caractéristique de cette maladie ; bientôt l'affection se transmet à la tige, qui la porte dans les autres parties, et jusqu'aux tubercules. C'est la même marche, ce sont les mêmes phénomènes, avec les mêmes résultats que pour la maladie de la vigne.

« Sur la pomme de terre, la destruction paraît être plus prompte ; car j'ai vu des champs entiers où cette plante avait totalement succombé en trois jours. Le nombre presque infini des Mites et leur mode rapide de multiplication rendent raison de cette soudaine mortification.

reconnu l'existence des Mites sur une cinquantaine de végétaux, appartenant, pour la plupart, à des familles différentes. Je crois pouvoir avancer que les espèces de Mites varient selon les séries botaniques. L'Entomologie est peut-être appelée à un travail qui ne sera pas sans difficultés sérieuses.

« Si la pomme de terre est en voie de développer son fruit, celui-ci cesse son accroissement, se flétrit, et tombe. Si la fleur vient à s'ouvrir sous cette funeste influence, elle n'est point complète sous le rapport des organes de la fécondation, et bientôt elle tombe aussi. Dans la plupart des cas, le pédicule floral ne se développe point.

« La maladie, transportée au tubercule, s'y annonce par un point plus mou, et que le contact de l'air fait bientôt brunir. C'est un sphacèle, une véritable décomposition putride qui s'élargit chaque jour et qui finit, comme sur le raisin, par la dissolution complète de l'individu, ainsi que tout le monde a pu s'en assurer. Mais les tissus organiques ou parenchymateux sont seuls frappés : on sait que la fécule seule reste saine.

« C'est au mois d'août que cette terrible maladie manifeste ses premiers ravages, et qu'elle tend à prendre des développements qui conduisent à une destruction certaine. Ce mois et celui de septembre sont aussi l'époque où la Mite, qui probablement vivait dès les premières feuilles, a le plus multiplié ses générations. Est-ce une condition de la saison ? Est-ce une condition du développement de la plante, qui devra surtout être frappée dans ses organes de fructification ?

« Peut-être la prompte ablation des tiges de la pomme de terre offrirait-elle un moyen de sauver les tubercules, si on la pratiquait aussitôt qu'on signale l'invasion du fléau. L'expérience seule pourra prononcer sur l'efficacité ou la non-efficacité de cette mesure.

« *Acarus solanorum*, Nob. (Mite des solanums). — ANIMAL : *Subalbidum, albido-virescens, interdum flavescens, rarius subrubescens; dorso regulariter ciligero; duobus punctis interioribus fuscis.* — OVUM : *Orbiculare, hyalinum.* — ÆTAS PUERILIS ET JUVENILIS : *Minimum; suborbiculare; hyalinum, dein albicans, albido-virescens.* — *Habitat in foliis plantarum generis Solani.*

« Je fais choix du nom de *Mite des solanums*, parce que je crois cette Mite différente de la Mite du tilleul ; autrement, elle devrait reprendre le nom d'*Acarus telosus* (Mite tisserand), qui lui avait été imposé à l'époque où la production cryptogamique, dont elle occasionne le développement, était prise pour un composé de fils et de filaments d'Aranéide. Aux environs de Paris, on la désigne sous le nom de PETITE GRISE. M. Raspail la rapporte à son *Acarus foliorum*. Cet auteur n'admet qu'une seule espèce pour toute la végétation ; idée que mon esprit se refuse d'admettre, car il me paraît difficile de ne voir qu'une seule espèce dans la Mite du tilleul et dans la Mite du noisetier.

« Disons en terminant que l'habitant des villes peut aisément étudier notre *Mite des solanums* dans ses développements et ses ravages, sur les *convolvulus* et les *ipomœa*, dont il tapisse le devant de ses fenêtres. »

— M. Guérin-Méneville écrit, à l'occasion de l'intéressante Notice de M. Valenciennes sur les écrevisses colorées en rouge, qu'il a eu l'occasion d'observer un fait analogue il y a près de dix ans. Il a possédé une écrevisse vivante, qui était d'un beau bleu de ciel, et il en a donné la figure dans son *Iconographie du règne animal de Cuvier*, Crustacés, pl. 49. fig. 2, et texte, p. 44. Cette écrevisse, que M. Guérin-Méneville considère comme atteinte d'une maladie analogue à l'albinisme, lui avait été envoyée de Bourg par M. Fournier de Pescay, colonel du 5^e régiment d'infanterie légère. Elle a vécu assez longtemps dans un grand bocal plein d'eau ; et, lorsqu'après sa mort elle a été mise dans l'alcool, elle s'est colorée en rouge comme à l'ordinaire.

Séance du 29 Septembre. — M. Valenciennes, au nom d'une commission composée de MM. Geoffroy-Saint-Hilaire, Ad. Brongniart, Elie de Beaumont, Dufrenoy, Milne-Edwards et lui, lit un *Rapport sur les collections faites à la Nouvelle-Grenade par M. B. Lewy*.

En 1847, au moment de quitter l'Europe, M. Lewy reçut des instructions détaillées de l'Académie afin d'utiliser pour l'histoire naturelle le séjour qu'il allait faire dans la Nouvelle-Grenade. M. Lewy, savant chimiste, auteur de nombreux et utiles travaux, ne pouvait manquer de remplir dignement la mission qu'il avait sollicitée; aussi il a formé de nombreuses et riches collections qui ont toutes été déposées au Muséum d'histoire naturelle, et vont augmenter les collections nationales d'un nombre considérable d'espèces nouvelles et intéressantes.

M. Lewy a rapporté de beaux et nombreux matériaux pour la géologie, la minéralogie, la botanique et la zoologie. Nous allons passer en revue ces derniers, qui entrent seuls dans le cadre de notre recueil.

Les Oiseaux forment deux cent quatre-vingt-six espèces. Parmi elles, plusieurs sont représentées par dix, quinze, vingt individus. Jamais nous n'avons reçu, dit M. Geoffroy-Saint-Hilaire, une si belle suite d'Oiseaux-Mouche et de Colibris. Ces séries sont encore aujourd'hui fort importantes, malgré tout ce que nous possédons de la Faune de la Nouvelle-Grenade.

M. Duméril signale plusieurs Reptiles intéressants et une nouvelle espèce, le *Podocnemis Lewyanus*, qu'il décrit et figure dans son bel ouvrage sur l'erpétologie.

Les Poissons fournissent des espèces d'un grand intérêt, telles que le *Capitan* (genre *Eremophilus*, Humb.), le *Guapucha*, si bien étudié par Humboldt; un *Siluroïde*, long de 20 centimètres au plus, qui fait périr le crocodile et qui est connu, à cause de cela, sous le nom de *El mata cayman*.

Les récoltes d'Insectes ne sont pas moins intéressantes. Les collections du Muséum sont enrichies d'espèces connues qui leur manquaient, et la science entomologique aura à en faire connaître un assez grand nombre qui sont nouvelles.

Les Mollusques fournissent aussi de belles espèces, et ont été l'objet d'observations utiles. M. Lewy ne s'est pas borné à collecter les coquilles, mais il a aussi pris les Mollusques qui les construisent, et, en étudiant leurs habitudes, il a suivi leurs pontes, et a rapporté les œufs des Bulimes qui vivent sur le grand plateau de Bogota.

Le savant voyageur n'a pas non plus négligé les restes fossiles d'animaux que l'on trouve dans les divers terrains de la Nouvelle-Grenade, et ses collections en sont très-riches.

On voit, par ce trop rapide exposé, que M. Lewy a pris fort au sérieux les instructions qu'il avait reçues de l'Académie, et qu'il les a suivies avec un grand succès; aussi la commission a-t-elle formulé les conclusions suivantes :

« Comme l'Académie, pour des travaux de ce genre, ne peut pas voter d'insertion dans ses Mémoires, ce qui est la marque la plus complète d'approbation, et la noble récompense que M. Lewy ambitionnerait, la commission propose de décider, après les éloges et les remerciements accordés pour la manière dont M. Lewy a rempli sa mission scientifique, l'envoi du Rapport à M. le ministre de l'Instruction publique, afin de faire connaître et de constater que les résultats du voyage de M. Lewy ont une véritable importance scientifique. »

TABLE DES MATIÈRES DU N° 9.

JULES et EDOUARD VERREAUX. — Oiseaux du Gabon.	417
VICTOR DE MOTCHOULSKY. — Coléoptère de France.	425
LAFERTÉ. — Catalogue des Carabiques de la Guinée portugaise.	427
LEREBoulLET. — Monstruosité observée sur le Hanneton.	435
V. SIGNORET. — Hémiptères nouveaux du Gabon.	438
Académie des Sciences de Paris.	449



I. TRAVAUX INÉDITS.

ESSAI d'une monographie du genre *Picucule* (Buffon), *Dendrocolaptes* (Hermann, Illiger), devenu aujourd'hui la sous-famille DENDROCOLAPTINÆ (Gray, *Genera of Birds*), de la famille CERTHIADÆ de Swains. ; par F. DE LAFRESNAYE. — Suite. Voy. 1850, p. 95, 145, 275, 569, 417, 588. — 1851. — 145, 517.

7°. DENDROCOPS TURDINUS, Licht., *Monogr. du genre Dendrocolaptes*, n° 7, et *Cat. des doubles du Mus. de Berlin*, n° 150.

« D. supra olivaceo-brunneus, fere unicolor, uropygio parum rufescente, tectricibus caudæ superis ferrugineis; pilei plumis in medio pallidiore vix conspicuè striatis; subtùs paulo pallidior, gutture grisescente, alis caudæque cinnamomeis; rostro recto, cultrato, livido, gonyde albâ. — Longit tota (ave arte farcto), 20 cent. 1/2; alæ plicatæ, 10 cent.; caudæ, 9 cent.; rostri a fronte, 2 cent. 1/3. — Habitat in Brasiliâ, Bahiâ. »

Cette espèce, voisine de la précédente par son système de plumage presque unicolore, a, comme elle, sur la tête des stries d'une teinte plus pâle et peu apparentes. Le brun olivâtre du dos prend une teinte un peu roussâtre sur le croupion, et ferrugineuse sur les suscaudales. Les rémiges secondaires sont d'un ferrugineux olivâtre, et la queue est, suivant l'usage, d'un brun canelle intense. Tout le dessous est de la couleur du dos, mais plus pâle et sans maculatures. La gorge est d'un gris roussâtre pâle. Le bec, de couleur livide en dessus, a sa mandibule inférieure blanche, et ce dernier caractère la fait aisément distinguer de notre *tyranninus*, d'ailleurs notablement plus grand,

et de plusieurs autres espèces voisines. La mandibule supérieure est légèrement infléchie à son extrémité, et l'inférieure suit un peu cette inflexion.

8°. D. FUMIGATUS, Licht., *Monogr.* n° 8. — *Grimpart enfumé*, Levaill., *Promérops et Guêpiers*, pl. 28. — *Dend. fuliginosus*, Vieill., *Dict.*, vol. 26, p. 117.

« D. rostro recto, apice deflexo, valido, nigro, vittâ utrinque duplici supra et infra oculos pallidâ; capite corporeque immaculatis. — Longit. 8 pouces. — Habitat in Cayenna. »

Telle est la diagnose de Lichtenstein.

Cette espèce, d'après Levaillant, serait remarquable, entr'autres caractères, par deux bandes de couleur roux clair de chaque côté de la tête, l'une au-dessus, l'autre au-dessous de l'œil. Elle a le bec noir, blanchissant vers la pointe, terminé par un petit crochet; la gorge roussâtre; tout le dessous d'un brun roussâtre, diminuant de vigueur vers le ventre; les pieds sont plombés. Elle habite Cayenne, selon Levaillant.

9°. D. ATRIROSTRIS, Nob., *Synops avium Amer.*, 2° part., p. 12, et d'Orbigny, *Voy.*, pl. 54, f. 1.

« D. supra totus brunneo-olivaceus, fere unicolor, tectricibus caudæ superis rufo-ferrugineis, alis caudâque cinnamomeis; pileo unicolore aut striis angustis paulo pallidioribus vix conspicue notato; vittâ superciliari aut potius post-oculari pallide rufâ; subtus dorso concolor, gutture, colloque antico parum grisescentibus, pallido ita ut caput vix conspicue striolatis; rostro atro, recto, apice sensim curvato, uncinato et pallescente; subcaudalibus apice ferrugineis; tarsis digitisque debilioribus. — Longit. tota (ave arte faretto), 20 cent.; alæ plicatæ, 10 cent. 1/2; caudæ, 9 cent. 1/2. — Habitat in Boliviâ, Guarayos d'Orbigny et in Colombiâ. »

Nous avons été longtemps incertain si nous ne devons point rapporter cette espèce bolivienne à la précédente (le *Grimpart enfumé* de Levaillant, de Cayenne); une seule particularité de coloration, jointe à la diversité d'habitat (Cayenne et le Pérou), nous a fait douter de leur identité.

C'est que Levaillant, et, après lui, Lichtenstein, décrivent le Grimpart enfumé comme ayant de chaque côté de la tête deux bandes claires, l'une au-dessus et l'autre au-dessous de l'œil, tandis que notre *atirostris* de Bolivie et de Colombie n'en a positivement qu'une, et plutôt post-oculaire que sur-oculaire.

40°. D. MERULA, Licht., *Monogr.* — *Mém. de l'Acad. de Berlin*, 1818, n° 17, p. 208.

« D. long. 7 pouces $1\frac{1}{2}$ rostro recto, compresso, brevi, apice deflexo nigrescente, gonyde albâ, corpore toto obscure guajacino, gulâ albâ. — Habitat in Cayenna. »

Telle est la diagnose du docteur Lichtenstein ; en voici une plus étendue que nous avons été à même de faire sur un individu rapporté au Musée par l'expédition Castelnau.

« D. totus unicolor ; supra fusco-brunneus, alis, uropygio caudâque saturate cinnamomeis ; subtus olivaceo-brunneus, gutture albicante, abdomine crissoque viride cinnamomeis ; rostro recto, parum apice curvato, maxillâ nigrâ, mandibulâ albâ aut flavescente, pedibus nigris, debilibus. — Longit. tota, 20 cent. $1\frac{1}{2}$; alæ plicatæ, 10 cent. $1\frac{1}{3}$. — Habitat loco dicto *les Missions de Sarayacu*, ad summum Amazon. »

Cette espèce, voisine, par sa coloration, des quatre précédentes, en diffère un peu par son bec plus étroit, quadrangulaire ; par l'absence totale de taches roux clair sur la tête et le devant du corps, et par la tache blanc sale qui couvre chez elle toute la partie gutturale.

44°. D. MERULOIDES, Nob.

Cette espèce, extrêmement voisine du *Dend. merula*, n'en diffère que parce qu'elle n'a pas, comme lui, la gorge blanche. Son croupion n'est que roussâtre, et non roux canelle, comme chez le *merula* ; il en est de même pour la nuance de l'abdomen et de l'anus, et aussi de la queue, qui est d'un canelle plus foncé chez le *merula*. Le bec est, du reste, semblable de forme, tout droit, et pres-

que quadrangulaire. Elle a été rapportée de la côte ferme par M. Beuperthuys.

Tel était le nombre des espèces à nous connues, lorsque nous adressâmes, il y a plus de six mois, à M. Guérin le texte de cette dernière partie. Pendant ce long retard dans son impression, M. T.-C. Eyton, Esq. a publié, dans les *Contributions to Ornithology*, 1851, part. 4, qui vient de paraître, la description de trois espèces nouvelles de Picucules et d'un nouveau genre des *Dendrocolaptinæ* (le genre *Dendrexetastes*, Eyton).

Nous donnons, sous forme de supplément à notre travail, les descriptions de ces trois espèces et du genre, copiées sur celles même de l'auteur, nous réservant de les intercaler au milieu des nôtres, dans leur ordre respectif, dans une table générale des espèces que nous donnerons dans le prochain numéro, ainsi que leur traduction en français.

« **DENDROCOLAPTES MULTISTRIGATUS**, Eyton. — D. rostro parùm arcuato valdè depresso cultrato; gulâ, maculis triangularibus capitis vittâque postoculari, flavo, rufis; singulis pennis pectoris latè, colloque superiore angustè medio eodem colore strigatis; abdomine pectoreque imo flavo-rufis singulis pennis quatuor striis angustis atris et transversis notatis; illis pectore atro marginatis; dorso brunneo-olivaceo, inferiore parte uropygio remigibus rectricibusque latè cinnamomeo rufis his apicibus brunneo viridi vix tinctis; rostro mandibulâ superiore atro inferiore ad basin corneo. — Long. corp. 10. 5; rost. 1. 6; tars. 1. (pouces anglais).

This species of *Dendrocolaptes* approaches nearer to *D. platyrostris*, Spix, in the form of the bill than to any other species, but has it more slender, not so broad at the base, but at the same time more depressed. The specimen from which the above description is taken is in Lord Derby's Museum at Knowsley.

« **PICOLAPTES VALIDIROSTRIS**, Eyton. — P. rostro valido, ar-

cuato, cultrato, ad basin palidè brunneo; capite brunneo-atro, pennis singulis in medio rufo-flavo latè strigulatis et nigro-fusco fimbriatis, striis colli mediis saturâ inter illos capitis et dorsi; gula genisque sordidè albis; pectore abdomineque pennis in medio parte eodem coloris fusco leviter fimbriatis; uropygio remigibus reatricibusque latè cinnamomeo-rufis, remigibus externis apicibus brunneis viridi parcè tinctis; pedibus brunneo-corneis. — Long. corp. 8. 5; rost. fron. 1. 5; tars., 9; alæ, 4. 5.

The above may be easily distinguished from the other species of *Picolaptes*, by the greater length and strength of the bill. The specimen is in the Knowsley Museum.

« *PICOLAPTES ATRIPES*, Eyton. — P. præcedente similis sed pennis medio parte latè albis nigro fimbriatis, rostro brevior et gracillior, et pedibus atris. — Long. corp. 8. 5; rost. fron., 1. 5; tars., 9; alæ, 4. 7. 1/2.

This species approaches very nearly to the preceding one, but may be at once distinguished from it by the superior length of the wing, the slenderness of the bill, the black or very dark brown feet, and by the centre of the feathers being pure white instead of dirty white. A specimen is in Lord Derby's Museum and another in my own.

Il est facile de reconnaître que la première de ces trois espèces fait partie de notre deuxième section, les *Dendrocolaptinées dépressirostres*, et suivra immédiatement, sous le numéro 5° (*bis*), la description de notre 5° *Dendrocops platyrostris*, 1851, p. 526, dont elle paraît différer par une taille et un bec surtout plus allongés, par une teinte inférieure d'un roux jaunâtre et non blanchâtre, et par des stries ventrales noirâtres plus nombreuses et plus étroites, etc., etc.

La seconde, *Picolaptes validirostris*, offre des rapports dans la force de son bec et sa coloration avec notre *Picolaptes Souleyeti*; et la troisième, le *Picolaptes atripes*, en offre, par sa maculature blanche, avec le *Picolaptes leucogaster* de Swainson; mais ces deux dernières ont le bec plus long que nos deux espèces décrites.

« DENDREXETASTES, n. g. *Generic Character*. — Rostrum validum, arcuatum, parùm cultratum, haud altior quam latum, naribus magnis vix ovalibus.

« Pedes tarsique validi, cauda duabus rectricibus mediis longissimis.

« DENDREXETASTES CAPITOIDES, Eyton. — D. capite, dorso abdomineque brunneis, pectore, gulâ colloque posteriore, pennis medio parte latè albis, atris, dein brunneo fimbriatis, gulâque brunneo solummodo fimbriatâ; uropygio, rectricibus remigibusque latè rufo-cinnamomeis illis apicibus brunneo-viridi exteriore latere præpillatis. — Long. corp. 9; rost. fron., 1. 2; tars., 11; ala, 4.

« From the form of the bill in this curious genus it might at first sight be supposed to be related to the *Capitonniæ*; but being destitute of bristles at the base of the bill, and also the toes being placed, three in front and one behind, point out its true position to be among the *Dendrocolap-tinæ*. It also agrees with the latter family in the structure of the tail and in the style of the plumage. The specimen from which the above description is taken is in the Knowsley Museum, and was purchased from Mr. Leadbeater, the locality in unknown. »

SUR deux nouvelles espèces de Tyrans d'Amérique,
par M. F. DE LAFRESNAYE.

Au milieu des nombreuses espèces de Tyrans qui peuplent les deux Amériques, il en est deux remarquables par leur taille et leur conformité de coloration, mais en même temps par la grande différence dans la forme de leur bec; Ce sont : 1^o le *Bienteveo* ou *Puitanga* d'Azara, ou le *Lanius sulphuratus* de Gmelin, enl. 249, sous le nom de *Geay à ventre jaune, de Cayenne*, et dont la Bécarde à ventre jaune, enl. 296, qui n'a pas de jaune sur le milieu de la tête, nous paraît être le jeune âge, espèce à bec droit, robuste, comprimé, crochu à l'extrémité. 2^o le *Nei-nei* d'Azara, enl.

242, appelé par Vieillot le *Bentaveo lanius pitangua*, à tort, puisque c'est au premier qu'appartient ce nom de pays, selon Azara, qui les a très-bien distingués dans ses deux descriptions. Celui-ci se distingue, au premier abord, du premier par un bec singulièrement élargi, déprimé, arqué en dessus, et ayant un peu la forme d'un bateau renversé. Dans ces derniers temps, ces deux espèces sont devenues les types de deux genres nouveaux. On a formé, avec la première, le genre *Saurophagus*, et, avec la seconde, celui de *Megastoma*, ou *Scaphorhynchus*, Swainson.

Il est certain que l'Amérique possède des groupes d'oiseaux dont les espèces ont une telle similitude de coloration, qu'au premier abord il est difficile de ne pas les confondre, et que ce n'est qu'après une scrupuleuse observation qu'on parvient à reconnaître les petites différences qui, se retrouvant néanmoins chez tous les individus d'une même localité, en constituent réellement des espèces distinctes, c'est ce que nous remarquons dans le groupe des Bécards, dans celui des Picucules, et enfin dans celui des Tyrans, dont nous nous occupons maintenant. C'est ainsi qu'en observant dernièrement plusieurs Tyrans de Colombie, qu'au premier abord nous croyions être le *Saurophagus sulphuratus*, mais dont les ailes et la queue avaient plus de roux, nous avons fini, après une scrupuleuse comparaison, par reconnaître entre elles des différences notables qui, jointes à la diversité des localités, ne nous ont plus laissé de doutes sur la distinction spécifique de cette espèce colombienne, dont voici la description :

« SAUROPHAGUS RUFIPENNIS, Lafr. — S. suprâ umbrinus, pileo nigro, cristato, cristâ in medio ranunculaceâ; vittâ superciliari a fronte ad nucham pileum totum cingente, albâ; remigibus totis a basi rufis, tertiâ parte apicali tantummodo nigro-fuscis, extûs rufo marginatis; rectricibus totis intûs rufis, extus nigro-fuscis, rufo marginatis; duabus mediis tantummodo intûs et extus fuscis rufo marginatis; subtûs uti apud *Saurophagum sulphuratum* totus citrinus, gulâ albâ. — Longit. tota, 22 cent. (ave

arte faretto); alæ plicatæ, 12 cent. 1/2; caudæ; 9 cent. — Habitat in Colombiâ, Caracas. »

Lorsqu'on rapproche cet oiseau du *Saurophagus sulphuratus*, on est frappé de leur grande analogie de formes et presque de coloration; cependant, notre *rufipennis* se distingue de l'espèce type par ses rémiges primaires entièrement rousses jusqu'aux deux tiers de leur longueur; par les secondaires, qui le sont également sur toute leur partie interne et sur leur bord extérieur, n'ayant de noir que leur partie médiane le long de leurs tiges, et leurs grandes et moyennes couvertures étant marquées de même; il s'en distingue encore par ses rectrices rousses sur tout leur côté interne et sur leur bord externe, n'ayant de noirâtre qu'une bande longitudinale médiane le long de la tige. Le fond de la couleur supérieure est moins olive, et tire davantage sur la nuance terreuse. Quant à la forme, elle est pour ainsi dire la même; le *rufipennis* a cependant les pattes plus faibles, tout en ayant les ailes au moins aussi longues.

Les deux individus que nous possédons de cette espèce viennent de Caracas. L'espèce paraît se trouver dans toute la Colombie, et y remplacer le *sulphuratus* de Cayenne et du Brésil.

Nous possédons deux *Saurophagus* de Chuquisaca, en Bolivie, presque entièrement semblables au *sulphuratus*, quant à la coloration, mais sensiblement plus grands dans toutes leurs proportions: ainsi leurs ailes, ployées, ont plus de 13 centimètres de longueur, tandis que, chez le *sulphuratus*, elles n'en ont que 12. Leur queue a 9 centimètres 1/2; elle n'en a que 8 1/2 chez le premier: de plus, la couleur jaune de leurs parties inférieures est d'un jaune plus blanchâtre; un de ces deux individus a non-seulement toutes les rémiges, sauf l'extrémité des primaires et leurs tectrices, bordées de roux, comme chez le *sulphuratus*, mais ses rectrices le sont également et réguliè-

rement, et le dessus de sa tête est tout noir, sans apparence de jaune à la base des plumes.

Ces deux caractères nous paraissent indiquer le jeune âge chez cet individu. Nous pensons, du reste, que ces deux individus ne constituent pas, comme le *rufipennis*, une espèce distincte du *sulphuratus*, mais plutôt une variété de taille, ou race plus grande et particulière à la Bolivie.

Le second Tyran, dont nous avons reconnu la distinction spécifique, est le *Scaphorhynchus Mexicanus*, Nob.

« S. supra grisescente-olivaceus, remigibus primariis et secundariis nigro-fuscis, basi subtiliter rufescente marginatis, tertiariis pallidioribus; rectricibus fuscis, subtilissime et vix conspicue rufescente fimbriatis; pileo capitisque lateribus nigris, fronte a grisescente, vittâ latâ superciliari a fronte ad nucham extensâ albidâ; verticis plumis basi pulchrè luteis, apice nigris; subtus sulphurascente flavus, gulâ totâ albidâ; rostrum nigrum, magnum, elongatum, sed minus dilatatum quam in *Scaphorhyncho pitangua*, Gmelin (*Bentaveo*, Buff., enl. 212). — Longit. tota in exuvia ave, 25 cent.; alæ plicatæ, 15 cent.; caudæ, 9 cent. 1/2; rostri a fronte, 3 cent.; illius latitudo, 1 cent. 1/2. — Habitat Mexico. »

Cette espèce, qui offre les plus grands rapports avec le *Nei-nei* d'Azara, ou *Bentaveo* de Buffon, col. 212, s'en distingue cependant par sa coloration supérieure d'un olive grisâtre, et non d'un olive brunâtre; par celle des parties inférieures, d'un jaune plus pâle et plus teinté de soufré; par la forme de son bec, évidemment plus étroit, plus parallélogrammique; par sa taille plus grande, ses ailes ployées ayant 15 centimètres de longueur au lieu de 12; sa queue, 9 1/2 au lieu de 8 1/2, et néanmoins son bec n'étant pas plus long, mais étant bien plus étroit et moins dilaté.

Nous possédons un second individu entièrement semblable de forme et de coloration, et du Mexique comme

lui, mais dont les plumes du vertex, au lieu d'être, comme les siennes, d'un beau jaune jonquille à leur base, sont d'un roux vif en cette partie, offrant cependant vers l'occiput quelques plumes jaunes.

Nous possédons, en outre, quatre *Scaphorhynchus*, que nous regardons comme le *Bentaveo* de Buffon, dont trois entièrement semblables entre eux de forme et de coloration, et dont l'un a ses plumes verticales d'un beau jaune; l'autre les a rousses, tandis que le troisième les a presque toutes noires. La seule différence que présente ce dernier consiste dans un peu plus de brièveté et d'étroitesse du bec.

Le quatrième, qui nous paraît évidemment un jeune, a la plus grande partie des plumes noirâtres du dos bordées de roussâtre; ses pennes alaires et caudales, et leurs tectrices supérieures sont aussi, dans tout leur pourtour, de la même teinte. Le noir de la coiffe est moins prononcé que chez les trois autres, et chaque plume en est terminée de roussâtre sans qu'il y ait à leur base vestige de couleur jaune ou rousse, comme chez les deux premiers individus. Quant à la coloration des parties inférieures, elle est tout-à-fait semblable.

Cette diversité de coloration à la base des plumes du vertex, chez plusieurs individus de ces deux espèces, qui d'ailleurs ne nous en ont présenté aucune autre dans le reste de leur plumage, nous a fait présumer fortement qu'elle est due à la différence de sexe et d'âge, et non à celle d'espèces, comme l'a cru Swainson, qui en a indiqué trois sous les noms de *Megastoma flaviceps*, *ruficeps* et *atriceps*. Or, nous avons la certitude que les jeunes, encore revêtus de leurs premières plumes à bordures rousses, ont toujours la coiffe noire, avec les plumes terminées de roussâtre, comme nous l'avons remarqué chez notre quatrième individu du *Scaphorhynchus pitangua*, ce que nous avons encore reconnu chez un jeune du *Saurophagus sulphuratus*, espèce si voisine. Nous ne nous sommes pas bor-

né à l'observation des quatre individus de notre collection, nous l'avons étendue sur dix ou douze autres venant tant du Brésil que de Cayenne, et même de Colombie. Parmi tous ces exemplaires, dont les uns ont la base des plumes du vertex d'un jaune citron ou jonquille, les autres d'un roux canelle, nous n'avons pu trouver aucun autre caractère différentiel, et même chez les individus à coiffe toute noire en apparence, si on relève fortement les plumes du vertex et du front, on s'aperçoit que leur extrême base près du crâne est déjà colorée en jaune citron.

Que peut-on augurer de tout cela, si ce n'est que ces deux couleurs jonquille ou roux canelle, qui se montrent indifféremment sur des individus à plumage d'ailleurs semblable, et paraissant le plumage d'adulte, ne peuvent indiquer que la différence de sexe, tandis que la coiffe, toute noire en apparence, de quelques-uns, mais dont l'extrême base est jaune citron, pouvait être, chez eux, la première livrée après celle du nid, livrée où l'oiseau n'aurait encore à l'extrême base de ses plumes frontales qu'une tache jaune citron qui, dans les mues suivantes, prendrait plus d'extension et une nuance plus franche ne présentant plus alors de noir qu'à l'extrémité des plumes.

Nous pensons donc que les deux espèces de *Scaphorhynchus* désignées par Swainson sous les noms de *Megastoma flaviceps* et *ruficeps* ne sont que les deux sexes d'une même espèce, probablement l'espèce commune et anciennement connue sous les noms de *Pitangua-guacu*, Margrave, *Nei-nei*, Azara, *Bentaveo*, Buffon, et *Tyrannus carinivorus*, Vieillot, puisque nous trouvons cette distinction de couleurs chez des individus brésiliens et cayennais entièrement semblables d'ailleurs, et que nous l'avons remarquée également chez deux individus de notre *Scaphorhynchus mexicanus*, qui ne nous ont présenté aucune autre différence entre eux ; et, quant à son *Megastoma atriceps*,

nous sommes très-porté à croire que c'est encore le même oiseau à sa première livrée après celle du nid.

Du reste, cette opinion de ne voir, dans les individus à huppe jaune et ceux à huppe rousse, qu'une seule espèce, n'est pas nouvelle, car elle remonte à Marcgrave, qui, dans son *Histoire du Brésil*, publiée en 1648, disait, en parlant de son *Pitangua-guacu*, « qu'entre ces oiseaux les uns avaient une tache orangée au sommet de la tête, les autres une jaune, » ce qui est cité par Buffon à l'article de son *Bentaveo*, pl. enl. 212.

On connaît depuis longtemps les deux figures des planches enluminées de Buffon désignées, l'une sous le nom de *Bécarde à ventre jaune*, n° 296, et l'autre sous celui de *Geay à ventre jaune de Cayenne*, n° 249. Latham et Gmelin ont également adopté, comme espèces distinctes, ces deux oiseaux, en leur donnant deux noms latins différents. Vieillot, au contraire, a pensé que c'était une erreur, et qu'ils représentaient une seule espèce, qu'il a eu tort de nommer *Tyrannus magnanimus*, puisque déjà elle en portait plusieurs, et entre autres celui de *sulphuratus*. Nous sommes entièrement de son avis, quant à l'identité de ces deux figures ; nous pensons seulement que, de ces deux oiseaux de Cayenne, celui de la planche 296, sous le nom de *Bécarde à ventre jaune*, qui y est représenté et décrit avec le dessus de la tête tout noir, sans jaune au milieu, est le jeune, tandis que celui de la planche 249, sous le nom de *Geay à ventre jaune de Cayenne*, et qui a une tache jaune sur le milieu de la tête, serait un mâle ou femelle adultes. C'est d'autant plus probable, qu'on n'a point reconnu depuis, à Cayenne, une seconde espèce aussi voisine de taille et de coloration du *Saurophagus sulphuratus*.

MÉLANGES ORNITHOLOGIQUES. — Sur une nouvelle espèce de Todier (*Todus*), par M. F. DE LAFRESNAYE.

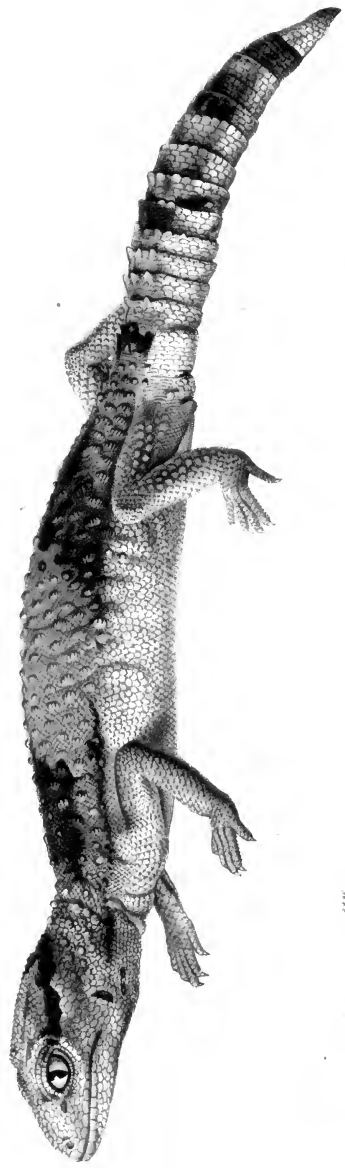
Lorsque, dans la Revue de 1847, nous fîmes l'énumération des diverses espèces de Todiers connues jusqu'alors, et dont la plupart avaient été confondues sous le nom primitif de Todier vert (*Todus viridis*), dénomination qui n'appartient qu'à la seule espèce de la Jamaïque, fort distincte de toutes les autres, et la première qui ait été décrite sous ce nom par Browne, dans son *Histoire de la Jamaïque en 1756* ; dans cette notice, disons-nous, et à l'article de notre *Todus dominicensis*, nous observions que le *Todus subulatus* de Gould, indiqué par cet auteur comme étant aussi de Saint-Domingue, et qui était entièrement conforme à notre *dominicensis* par sa taille, la largeur, la longueur et la denticulation de son bec, et sa coloration générale, n'en différant que par la pointe acuminée et non obtuse de ce bec, ne nous paraissait pas, d'après ce seul caractère, devoir constituer une espèce distincte, mais plutôt une variété, étant surtout propre à la même île.

Depuis lors, une nouvelle espèce, originaire aussi de Saint-Domingue, et distincte de ces deux-ci, en a été rapportée dernièrement avec le *dominicensis*, et nous a prouvé que, puisque cette île renfermait, à notre connaissance, deux espèces évidemment distinctes, le *dominicensis* et cette dernière, elle pouvait bien également en renfermer trois, et que le *subulatus*, qui en est aussi originaire, pouvait bien dès-lors, malgré sa grande analogie avec le *dominicensis*, constituer cette troisième espèce. Il résulterait donc de cette découverte récente qu'au lieu de quatre espèces que nous avions indiquées en 1847, et qui viennent de l'être également, en 1850, par le prince de Canino, dans son *Conspectus avium* ; il y en aurait réellement six de connues aujourd'hui, dont une, l'espèce type de la Jamaïque, trois de Saint-Domingue, une du Mexique, et une de Cuba et Porto-Rico.

Nous allons décrire cette nouvelle espèce, renvoyant, pour les cinq autres, à notre article de la Revue, 1847, p. 326.

TODUS ANGUSTIROSTRIS. — « T. supra totus prasino-viridis; subtus albus, gulâ ut rite pulchrè rubro purpurinâ, utrinque vittâ mystacali albâ marginatâ, pectoris collique lateribus cinereis, hypochondriis vividè roseis; subcaudalibus anoque citrinis; rostro debili, angusto, supra nigro, infra luteo-albescente. — Long, totâ in exuviâ ave, 10 cent.; rostri a fronte, 1 cent. 1/2. — Habit. in Sancti-Dominicensis insulâ. »

Cette petite espèce, la plus petite peut-être des six, égale à peine en grandeur le *Todus multicolor*. Elle s'en distingue au premier coup-d'œil, ainsi que de toutes les autres, par l'étroitesse de son bec, noir en dessus, d'un blanc jaunâtre en dessous, obtus à sa pointe. Il n'est point finement denticulé sur ses bords, comme chez le *dominicensis* et le *subulatus*; et, en cela, il se rapproche du *viridis*, du *multicolor* et du *mexicanus*. — Il a toutes ses parties supérieures du même vert que ses cinq congénères. — La partie gulaire est également d'un beau rouge pourpré, avec l'extrémité des plumes frangée de blanc soyeux; mais cette sorte de hausse-col est plus large chez lui que chez le *viridis* et le *multicolor*, et égal à celui du *dominicensis* et du *subulatus*. Son bec, qui n'est pas plus long que celui du *multicolor*, est évidemment plus étroit et plus parallélogrammique, et en diffère encore par la couleur noire de sa mandibule supérieure. Une bande étroite blanche sépare également, de chaque côté, le rouge de la gorge du vert des côtés de la tête, et est terminée, au-dessous des oreilles, par une tache grise, au lieu de l'être par une bleue, comme chez le *multicolor*, et le haut de la poitrine, au-dessus de la bande cendrée pectorale, est d'un blanc pur, comme tout le ventre, depuis cette bande jusqu'à l'anus. Ce blanc n'est point teinté de rosâtre ni d'aucune autre nuance; les côtés de la poitrine seulement sont d'un gris



Stenodactylus caudicinctus, A. Duméril.

Bocourt, pinx.

Paris, Lith. Binocau.

Vaillant, lith.

assez clair, et les flancs sont d'un beau rose vif. Les sous-caudales sont jaune citron,

Cette espèce a été recueillie en Amérique, par M. Salé, et vient de Saint-Domingue, ainsi que le *dominicensis*, qu'il m'a également envoyé.

Nous nous faisons ici un plaisir de citer M. Salé, dont les voyages au Mexique, en Colombie et dans les Antilles, ont été très-fructueux pour l'ornithologie, car ils ont déjà procuré à la science un certain nombre d'espèces nouvelles que nous avons décrites et nommées dans la Revue.

NOTE sur une nouvelle espèce de Reptile de la famille des Geckotiens, et appartenant au genre Sténodactyle (STÉNO-DACTYLE QUEUE-CERCLÉE. *Stenodactylus caudicinctus*, par M. A. Duméril. (Planche 15.)

A l'époque où le tome III de l'*Erpétologie générale* de mon père et de Bibron fut publié (1836), le genre Sténodactyle, fondé par Fitzinger, ne comprenait qu'une espèce, le Sténodactyle tacheté, ou Ascalabote Sténodactyle de Lichtenstein, lequel avait reçu d'abord de M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, dans la *Description des Reptiles de l'Égypte*, le nom d'Agame ponctué; puis, plus tard, de M. Audouin, dans les *Suppléments* à cet ouvrage, celui de *Trapelus* de Savigny. Dans ces dernières années cependant, on a trouvé d'autres Sauriens appartenant à cette même famille si distincte et si remarquable des Geckotiens, et qui doivent prendre rang dans le genre dont il s'agit. Leurs doigts, en effet, ainsi que le porte sa diagnose, sont cylindriques, pointus au bout, à bords dentelés et à face inférieure granuleuse.

Le *Catalogue méthodique de la collection des Reptiles du Musée d'histoire naturelle* de Paris, dressé par mon père et par moi, mentionne non-seulement l'ancienne espèce, mais deux nouvelles récemment inscrites sur les re-

gistres de la science, et une autre, jusqu'alors inédite, que cette Note, avec la planche qui l'accompagne, a pour objet de faire connaître.

Pour atteindre plus complètement ce but, je crois utile de rappeler quelques détails relatifs au genre lui-même, et de signaler rapidement les particularités propres à distinguer chacune des espèces qu'il comprend.

Le caractère le plus apparent des Geckotiens consistant dans l'élargissement des doigts, dont la face inférieure est garnie de lames transversales entoilées, les *Gymnodactyles* et les *Sténodactyles*, qui n'ont pas les doigts dilatés, sembleraient, au premier abord, devoir être éloignés de cette famille. Ils ne peuvent cependant pas en être détachés, en raison de l'analogie extrême que tout l'ensemble de leur organisation établit entre eux et les autres genres.

Entre ces *Gymnodactyles* et ces *Sténodactyles* qui forment, en quelque sorte, une division à part, à cause de la conformation de leurs pattes, la confusion est impossible.

Chez les premiers, les doigts sont grêles, à bords nus et lisses, et couverts, en dessous, de petites lames écailleuses imbriquées ; tandis que, chez les autres, ils sont garnis de chaque côté de fines dentelures, et sont granuleux à leur face inférieure.

En raison même de cette particularité, la progression sur les surfaces lisses doit être beaucoup moins facile aux *Sténodactyles* qu'aux autres *Geckotiens*, si ce n'est même impossible, puisqu'ils n'ont pas, comme ceux-ci, les pattes munies en dessous de lames imbriquées qui, s'appliquant exactement sur la surface des corps même les plus polis, y adhèrent avec solidité. Ils ne peuvent donc pas, comme eux, courir rapidement sur tous les plans et dans toutes les directions, et même sous les feuilles des arbres.

Les détails fournis par M. Smith sur les mœurs du *Sténodactyle* babillard, qu'il a le premier fait connaître, semblent indiquer que des doigts ainsi armés sur les côtés

permettent à l'animal de trouver un refuge plus facile sous le sol que sur les arbres ; car ce naturaliste nous apprend que l'espèce dont il a donné la description se cache habituellement dans le sable, « Le Sténodactyle babillard, dit-il, habite les contrées sablonneuses de l'Afrique australe ; il vit en troupes, et se loge dans de petits terriers presque perpendiculaires, dont il ne sort probablement que pendant la nuit, pour chercher sa nourriture : pendant le jour, on ne voit jamais que sa tête hors du trou. »

Nous ne connaissons pas le genre de vie des autres espèces ; mais, comme elles se rencontrent dans les contrées les plus chaudes du continent africain, où les sables sont abondants, on peut leur supposer des mœurs semblables. Cette supposition, d'ailleurs, acquiert une grande apparence de réalité, quand on vient à comparer les habitudes, malheureusement trop peu connues, des Reptiles avec les modifications que leurs organes du mouvement subissent en raison même de ces habitudes.

Ainsi, la grande famille des Lacertiens ou Autosaures, c'est-à-dire des Lézards proprement dits, se divisent en deux groupes. Les uns, pour ne parler ici que des particularités relatives à leur manière de vivre, grimpent habituellement sur les arbustes, sur les buissons, sur les haies et sur les murailles qui entourent nos habitations. Les autres, au contraire, ne quittent pas le sol sablonneux ; on les y voit courir avec une extrême vélocité, et s'y enfoncer rapidement, et sans difficulté. Or, les premiers ont les doigts parfaitement lisses en dessous et sur les côtés ; aussi ont-ils reçu, dans l'*Erpétologie génér.*, le nom de Léiodactyles, tandis que la dénomination de Pristidactyles a été donnée aux seconds parce que presque tous ont les faces latérales des doigts dentelées : ainsi s'explique leur séjour habituel dans les contrées où le sol est léger et facile à remuer.

S'il était nécessaire de donner quelques preuves de cette corrélation entre l'*habitat* et la structure des doigts, il suf-

frait de prendre au hasard, en quelque sorte, deux ou trois exemples dans l'ouvrage de mon père et de Bibron.

A la page 256 du tome V, on lit que Dugès, en parlant du Psammodrome d'Edwards (Lacertien pristidactyle), dont le nom veut dire qu'il court sur le sable, s'exprime ainsi : « Il est très-commun dans les environs de Montpellier, sur la plage, entre les étangs et la mer ; il s'y creuse, au pied d'une touffe de jones, un trou peu profond et cylindroïde vers lequel il s'élançe, avec la rapidité d'un trait, à l'imminence du danger. »

Dans une autre famille de Sauriens, celle des Scincoïdiens, des habitudes analogues sont propres aux individus rangés dans l'espèce dite Scinque des Officines. M. Alexandre Lefebvre, qui a fait un long séjour dans les contrées voisines du Nil, a donné à ce sujet les détails suivants : « Cet animal, dit-il, court avec une certaine vitesse, et, quand il est menacé, il s'enfonce dans le sable avec une rapidité singulière, et s'y creuse, en peu d'instant, un terrier de plusieurs pieds de profondeur. » (*Erpét. génér.*, t. V, p. 570.) Cette particularité, si remarquable dans les mœurs de l'espèce dont il s'agit, résulte évidemment de la conformation des doigts, qui, exceptionnellement à ce qu'on observe dans la famille des Scinques, sont aplatis et à bords dentelés en scie.

Parmi les Iguaniens, enfin, un seul genre ressemble, sous le rapport qui nous occupe, aux Reptiles qui viennent d'être cités : c'est celui des Phrynocéphales, dont les doigts portent des dentelures sur leurs faces latérales ; et, comme on pourrait le supposer d'après ce seul caractère, les espèces qu'il renferme sont arénicoles, et ne se rencontrent que dans les déserts de la Russie d'Asie.

Les Reptiles, au reste, ne sont pas les seuls animaux dont le genre de vie démontre que des pattes dentelées sur leurs bords caractérisent ceux qui, d'ordinaire, cherchent leur retraite sous le sol.

Dans les Insectes fouisseurs, les jambes antérieures s'é-

largissent à leur extrémité ; leur bord extérieur devient tranchant, et présente un nombre de dents variable.

On peut, à ce point de vue, citer le plus grand nombre des Scarabées et, en particulier, les Géotrupes, dont toutes les jambes sont aplaties, tranchantes, et dentelées en dehors ; aussi creusent-ils la terre sous les bouses et les matières excrémentielles des Ruminants et des Solipèdes, pour y entraîner des portions de ces matières au milieu desquelles ils déposent leurs œufs. (C. Duméril, *Dict. des sc. nat.*, t. XVIII, p. 446.)

Parmi les Orthoptères, le groupe des espèces qui, dans la famille des Grylloïdes ou Grylliformes, fouillent le sol, offre, au plus haut degré de développement, cette curieuse disposition. Elle est surtout remarquable chez la Courtilière, ou Taupe-Grillon, si redoutable par ses ravages sous les terres cultivées. Ses jambes antérieures sont excessivement larges, épaisses, triangulaires, et portent deux ou quatre énormes dents presque égales et perpendiculaires qui leur donnent quelque ressemblance avec les pieds de devant de la Taupe.

Si enfin ce n'était pas forcer un peu les analogies, peut-être pourrait-on, avec raison, comprendre également ce Mammifère dans la série des exemples que je viens de rappeler. Tout, dans ces pattes robustes, et dans la disposition des ongles qui les garnissent, à leur face externe, comme d'une sorte de scie à dents pointues, ne démontre-t-il pas que ce petit carnassier est destiné, par sa structure, à creuser le sol et à passer sa vie tout entière dans les galeries souterraines qu'il se construit avec tant d'habileté.

Lâissant maintenant de côté ces considérations relatives aux modifications que la structure de quelques-uns des organes du mouvement entraîne toujours dans la manière de vivre des animaux, nous revenons à l'étude du genre Sténodactyle, et nous voyons que les 4 espèces dont il se compose sont : le Sténodactyle tacheté (*guttatus*,

Cuvier), le Sténodactyle Mauritanique (*Mauritanicus*, Guichenot), le Sténodactyle babillard (*garrulus*, Smith), et le Sténodactyle queue-cerclée (*caudi-cinctus*, A. Duméril).

Entre la première et la seconde, dont la description et la figure ont été données par M. Guichenot, dans l'*Explorat. scientif. de l'Algérie*, Rept., p. 5, pl. 4, fig. 4, l'analogie est très-marquée, comme ce naturaliste le reconnaît lui-même. Il y a bien, dans la conformation générale, quelques différences qui ont été relevées avec soin dans notre *Catalogue*, mais c'est surtout au système de coloration qu'il faut avoir recours, pour établir la distinction.

Le Sténodactyle babillard diffère d'abord des deux précédents par les couleurs orangée et rouge-brun, dont ses téguments sont ornés, ainsi que le rapporte le *Catalogue*, d'après les indications fournies par M. Smith (*Illustr. of the Zool. of south Africa*, Appendix, p. 6). Ces nuances brillantes sont malheureusement altérées par l'action de l'alcool sur le sujet unique dont le Muséum doit la possession à MM. Verreaux frères. Un autre caractère lui est tout-à-fait spécial : il se tire de la forme de la tête, qui, à sa région postérieure, est beaucoup plus large que le cou, dont la peau est lâche, et peut se gonfler à la volonté de l'animal.

La dernière espèce, qui n'avait point encore été décrite par les naturalistes français ou étrangers, est le Sténodactyle queue-cerclée. J'en ai donné la diagnose (*Catal. méth. de la collect. des Reptiles du Mus. d'hist. nat. de Paris*, p. 48), dans les termes suivants :

STÉNOACTYLE QUEUE-CERCLÉE (*caudi-cinctus*, A. Dum.).
Tubercules nombreux et ovalaires, semés avec régularité au milieu de la granulation générale des parties supérieures, réunis 3 à 5, un gros et deux plus petits sur les parties latérales du dos et du cou, et isolés sur la ligne médiane ; queue robuste, entourée, dans toute sa longueur, de larges anneaux très-réguliers, sur la face supérieure desquels les tubercules, augmentant de volume, prennent la forme

de petits cônes à sommet un peu obtus : cette armature, qui rappelle celle des Fouette-queue, est surtout apparente dans son tiers moyen.

Aux indications qui précèdent, on peut en ajouter quelques autres, pour compléter la description.

Ainsi, le revêtement écailleux des régions inférieures est très-différent de ce qui se voit en dessus, car les pièces dont il se compose ne sont pas entremêlées d'écailles tuberculeuses et saillantes ; elles sont hexagonales, mais à angles si peu saillants, qu'elles paraissent presque circulaires, et sur le ventre, où leur diamètre est un peu moindre que sur les flancs, elles sont légèrement imbriquées.

De chaque côté de la plaque rostrale, qui est dilatée en travers, et dont le bord supérieur est un peu ondulé, il y a douze labiales. La mentonnière a la forme d'un triangle dont le sommet, dirigé en arrière, est enclavé entre deux plaques hexagonales, suivies l'une et l'autre, le long des branches de la mâchoire inférieure, de plaques semblables, bientôt confondues avec celles du pavé granuliforme de la région sous-gulaire.

Ce qui, en définitive, distingue surtout ce curieux Saurien de ses congénères, c'est l'aspect particulier de ses téguments. Un des caractères généraux des Geckotiens consiste, il est vrai, dans la présence d'écailles tuberculeuses, à pointes anguleuses ou mousses, au milieu des écailles granuleuses et égales dont la peau est revêtue ; mais, parmi les Sténodactyles, celui-ci est le seul qui offre ce mélange d'écailles plates et d'écailles saillantes.

Cette espèce diffère, en outre, des trois autres d'une façon très-notable par ses grandes dimensions. Sa longueur totale, qui est de 0 m., 455, est presque le double de la taille des autres Sténodactyles.

Son système de coloration, enfin, est très-remarquable, et mérite d'être décrit en détail.

La teinte générale est un brun-grisâtre, tirant sur la couleur lilas, orné, en dessus, de trois grandes taches d'un

brun violacé. La première, en forme de fer à cheval, commence, de chaque côté, derrière l'œil, et s'arrondit sur l'occiput. La deuxième, à peu près quadrilatère, couvre les épaules, et la troisième a la forme d'un large triangle dont la base concave se termine, en avant, par deux prolongements pointus qui remontent sur les flancs, et son sommet, très-aigu, s'arrête, sur la ligne médiane, au niveau de la naissance des membres postérieurs. Sur la queue, il y a quatre demi-anneaux de la même nuance que les taches, et le dernier se confond, en partie, avec le troisième.

La couleur est partout, en dessous, d'un brun grisâtre uniforme.

Le Muséum ne possède qu'un seul échantillon de cette espèce. Il est originaire du Sénégal, et dans un très-bon état de conservation.

OBSERVATIONS sur la perforation des roches par les Mollusques du genre *Pholas*, par M. AUCAPITAINE, de la Rochelle.

Frappé de l'idée, malheureusement trop vraie, émise par M. Récluz, que le Mémoire de M. Fleuriau de Bellevue était trop peu connu (*Rev. Zool.*, 1847), nous avons l'intention de donner une seconde édition de ce Mémoire, en l'augmentant des faits acquis depuis à la science, et de nos propres observations. Près de quitter les côtes de l'Océan, et, par là, détourné de cette publication, nous avons voulu cependant émettre nos idées, formées sur une longue observation, encouragé par la bienveillance de deux savants bien connus sur cette matière, MM. Fleuriau de Bellevue et d'Orbigny père.

Dans son Mémoire, M. Récluz réclame, avec raison, contre l'établissement de noms nouveaux créés malgré l'autorité du savant de la Rochelle. Nous ne pouvons aujourd'hui

d'hui que partager l'opinion de ce savant conchyliologiste, et regretter que des genres, basés sur de bons caractères, aient été méconnus. Il serait impossible maintenant que les noms génériques universellement répandus dans la nomenclature fussent changés sans amener de grandes perturbations dans la science ; aussi éloignons-nous cette question, pour faire simplement connaître la Note que nous ne voulions point laisser dans nos cartons.

Ce genre *Pholas* est un de ceux qui ont le plus attiré l'attention des zoologistes, par son habitude de perforer les pierres. MM. Fleuriau de Bellevue (1), d'Orbigny père, Deshayes, en attribuaient l'action à un acide sécrété par l'animal, quand dernièrement M. Caillaud, de Nantes, nous communiqua le résultat de ses observations, qu'il fit insérer dans le journal de M. Petit quelque temps après. Suivant ce naturaliste, ce n'est point par l'acide que perforent les Mollusques, mais par une rotation continue analogue à celle d'une tarière ; il s'appuyait sur ce fait, que la loge de l'animal porte les traces de ce travail, et qu'il peut lui-même, par ce mouvement mécanique, perforer profondément des pierres. Loin de contester l'observation de ce savant, nous voulons seulement en diminuer la portée. M. Petit de la Saussaye nous ayant engagé à examiner le fait, nous nous sommes occupé de rechercher des coquilles perforantes ; et, à la suite de longues pérégrinations sur le littoral du golfe de Gascogne, nous avons acquis la certitude que les Mollusques du genre *Pholas* sécrétaient un acide que nous croyons phosphorescent, au moyen duquel ils attaquent la pierre, et que, par un mou-

(1) Nous ne parlons pas du Mémoire de Lafaille, parce que ce naturaliste, dans un Mémoire fort ancien, publié dans les Actes de l'ancienne Académie de la Rochelle, ne considérait point la question sous le point de vue qui nous occupe. Il croyait que les *Pholas* entraient dans la vase connue sous le nom de *broe*, et que cette vase se pétrifiait, ce qui expliquait, selon lui, l'habitat des *Pholas* dans la pierre.

vement rotateur, ils détachaient lentement les fragments corrodés par l'acide, qu'ils rejettent ensuite avec les déjections aqueuses de leurs tubes. Nous avons, comme M. Caillaud, observé les stries décortiquées qui se trouvent à la base de la loge tubuliforme, et nous venons de les retrouver dans les lumachelles de Champchardon (pointe N.-O. de l'île de Ré), employées comme pavage à la Rochelle : il eût été réellement impossible que les Mollusques pussent, à l'aide de leur seul mouvement rotateur, perforer cette roche, que des ouvriers ont peine à tailler avec des outils en fer. Autour des loges ainsi creusées (à un pouce environ), on remarque quelquefois une bande bleuâtre (1) qui, nous le croyons avec M. Fleuriau de Bellevue, est la trace de l'acide; nous n'avons pu, jusqu'à présent, en faire l'analyse. Nous nous contenterons de répéter que *c'est à l'action combinée d'un acide et d'un mouvement mécanique que les Pholades creusent leurs demeures*. Ajoutons que, de tous les perforants, ce mode ne s'applique qu'aux genres *Pholas* et *Gastrochaena*, et point du tout aux Vénérupes, Vénus, etc., qui, par la forme de leurs loges, ne peuvent exécuter aucun mouvement. Nous allons continuer ces observations sur les côtes d'Afrique, et nous prions MM. les conchyliologistes de nous transmettre leurs observations et les points qui leur paraissent peu clairs; nous nous empresserons d'en profiter sur les lieux, et de leur en communiquer les résultats.

II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

Séance du 6 Octobre 1854. — M. Geoffroy-Saint-Hilaire lit un travail ayant pour titre : *Sur la distribution géogra-*

(1) Dans des blocs énormes, fort éloignés du contact de la vase qui eût pu les colorer ou nous faire croire qu'elle s'y était injectée.

phique des Primates. Dans ce travail se manifeste la haute portée de l'esprit généralisateur du zoologiste, combinée avec la sagesse des aperçus, tous basés sur des faits positifs bien observés. C'est en classant les riches collections du Muséum, en présence de la belle série de Primates qu'elle contient, que M. I. Geoffroy-Saint-Hilaire a pu arriver à exécuter ce beau travail d'ensemble, pour lequel il a été obligé de consulter et d'apprécier une foule d'ouvrages sur les Mammifères. Citons quelques passages de ce travail, dont les limites de notre recueil ne nous permettent pas de donner la totalité. L'auteur commence ainsi :

« Les deux grandes familles naturelles qui, avec le Tarsier et l'Aye-Aye, composent l'ordre des Primates ou Quadrumanes, les Singes et les Lémuridés, si remarquables par leur organisation, voisine encore de celle de l'homme, ne le sont pas moins au point de vue de leur distribution à la surface du globe. Buffon l'a fait voir pour les Singes, dès 1766, et mon père, pour les Lémuridés, en 1796 et dans les années suivantes; et, depuis, toutes les découvertes des voyageurs, toutes les observations ultérieures des zoologistes, ont à la fois confirmé les résultats annoncés, et ajouté à l'intérêt qu'ils présentaient déjà. »

Résumant d'abord l'état de la science en ce qui concerne la distribution géographique des Singes, l'auteur montre qu'à l'époque où Buffon écrivait ses deux admirables volumes sur les Singes, la paléontologie n'existait pas : c'est lui-même, mais bien plus tard, qui devait, dans sa vieillesse, tracer les premières lignes de la science créée depuis par Cuvier. Buffon ne pouvait donc pas même se poser cette question : La concordance entre la classification zoologique des Singes par *sections principales* ou tribus, et leur distribution géographique par *grands continents*, date-t-elle seulement de l'époque zoologique actuelle, ou bien, en remontant le cours des temps, de semblables considérations sont-elles applicables aux Singes antédiluviens? Assurément la découverte de débris fossiles prove-

nant de la première famille des Mammifères est trop récente encore, et les matériaux recueillis sont encore trop peu nombreux, pour qu'on puisse admettre, sans réserves, la seconde de ces hypothèses; mais, du moins, tous les faits connus lui sont complètement favorables.

« Ainsi, en résumé, dans la période tertiaire, comme aujourd'hui, des Simiens; et surtout des Cynopithéciens, dans le grand continent dont l'Europe fait partie; des Cébiens et des Hapaliens dans le continent américain. Les types spécifiques ou même génériques ne sont plus les mêmes; mais ils rentrent dans les mêmes tribus, et ces tribus se montrent semblablement distribuées.

L'auteur donne la preuve de cette concordance des divisions et subdivisions zoologiques et géographiques. « Ainsi, ajoute-t-il, à chaque division zoologique, de quelque degré qu'elle soit, correspond une division géographique. La grande famille des Singes, prise dans son ensemble, a pour patrie les contrées chaudes des deux continents; chaque tribu, un de ces continents; chaque genre, une partie du monde; chaque espèce, une région de cette partie du monde. »

M. Geoffroy-Saint-Hilaire signale ensuite de semblables rapports entre la classification et la distribution à la surface du globe des Lémuridés, dont la plupart des types n'existent qu'à Madagascar, et sont presque aussi nombreux et aussi variés que les Singes sur le continent africain. Les Makis et les genres voisins sont, à Madagascar, avec l'Aye-Aye, les représentants de l'ordre des Primates. « Mais à cette remarque plusieurs autres peuvent être ajoutées, et vont nous montrer que la distribution géographique des Lémuridés donne lieu à des considérations fort analogues à celles qui précèdent. Seulement, la comparaison ne doit pas être établie ici, comme pour les Singes, entre notre continent et l'Amérique, partie du monde où n'existe pas un seul Lémuridé, mais entre notre continent et Madagascar. On voit déjà que si cette contrée, si-

tuée à soixante myriamètres seulement de la côte de Mozambique, n'est, pour le géographe, que la plus grande des îles africaines, elle tient, aux yeux du zoologiste, une place bien plus importante dans la carte du globe; elle est presque, au sud-est de l'Afrique, ce qu'est la Nouvelle-Hollande au sud-est de l'Asie; elle est presque, malgré son étendue relativement si restreinte, comparable à un petit continent, ou mieux peut-être aux restes d'un continent qui aurait été en partie submergé.

« Venons à la comparaison des genres. C'est en vain qu'on eût cherché autrefois à déduire de leur étude une généralité intéressante : ils n'étaient alors ni assez exactement définis, ni renfermés dans leurs limites naturelles. Ils le sont depuis la création du genre *Microcèbe* par mon père, du genre *Avahi* par M. Jourdan, et du genre *Pérodicte* par M. Bennett. Ces groupes admis, et ils ne peuvent pas ne pas l'être, on voit aussitôt que, parmi les Lémuridés, chaque genre a pour patrie exclusive, ou une partie du monde, ou Madagascar. A l'Asie appartiennent les *Loris* et les *Nycticèbes*; à l'Afrique, les *Galagos* et les *Pérodicques*; à Madagascar, tous les autres Lémuridés. Le résultat auquel on arrive ici est tout-à-fait analogue à celui que nous avons obtenu par la comparaison des divers genres de Singes, et il n'est ni moins net ni moins digne d'intérêt.

« Voici donc, dans la seconde comme dans la première famille, une concordance remarquable entre la distribution géographique et la classification zoologique; concordance qui se déduit également de la comparaison des espèces, de celle des genres, de celle des groupes supérieurs. Et si, en ce qui concerne ceux-ci, le résultat que nous avons obtenu n'a pas tout-à-fait, chez les Lémuridés, la même netteté et la même précision que chez les Singes, il est permis de penser que cette différence s'évanouira le jour où les premiers seront aussi bien connus que le sont aujourd'hui les seconds.

« Il resterait à discuter la concordance que nous venons d'établir, à rechercher à quelle cause elle peut se rattacher, quelles conséquences on peut en déduire. Je ne le ferai pas ici; il faudrait, pour le faire utilement, rapprocher les faits exposés plus haut des faits analogues, et aussi des faits d'une signification fort différente en apparence, qui résulteraient de semblables comparaisons suivies dans un grand nombre de familles; travail difficile et complexe dont j'espère pouvoir présenter bientôt d'autres parties, en attendant que j'en résume l'ensemble dans mon *Histoire naturelle générale du règne organique*. »

— M. E. Blanchard lit un Mémoire ayant pour titre : *De la circulation du sang et de la nutrition chez les Insectes*.

Dans ce travail, l'auteur commence par rappeler que depuis longtemps on sait que les vers à soie nourris avec des feuilles saupoudrées de matières colorantes produisent des cocons colorés. Il ajoute que le professeur Alessandrini, ayant trouvé les trachées colorées en bleu dans des vers qui avaient mangé des feuilles saupoudrées d'indigo, en parla au congrès de Gênes, et que M. Bassi, de Milan, chargé de vérifier ce fait, avait obtenu le même résultat, mais avait observé que la couleur ne se trouvait pas dans l'intérieur des tubes respiratoires, mais bien entre les membranes constituant leurs parois.

M. Blanchard, trouvant à ces recherches une grande importance, en ce qu'il regarde leurs résultats comme propres à démontrer sa théorie de la circulation pérित्रachéale, les a répétées sur divers insectes à l'état de larves, et il a vu que la coloration des trachées avait toujours lieu, tandis que les viscères et les muscles conservaient leur couleur naturelle. Il en tire les conclusions suivantes :

« Ainsi, le passage du fluide nourricier dans l'épaisseur des parois des tubes respiratoires, comme tout le trajet circulatoire, tel que je l'avais constaté au moyen d'injections pratiquées soit par le vaisseau dorsal, soit par l'une des grandes cavités où afflue le sang, devient aussi évident

que possible, puisque c'est le sang lui-même, chez l'insecte plein de vie, qui, chargé de matière colorée, rend les faits palpables à tous les yeux.

« On voit que les observations suivies par ces procédés d'alimentation ne pourront plus bientôt laisser le moindre doute sur la marche du sang chez les insectes ; car aucune démonstration peut-être ne rendra les faits plus évidents que celle fournie par les expériences que je viens d'indiquer. On voit clairement que les matières propres à la nutrition passent dans le sang contenu dans la cavité abdominale en transsudant au travers des parois de l'intestin. Au travers des téguments des larves de *Mélolonthes*, dont le sang s'est chargé de substance colorée, on reconnaît sans peine que le liquide nourricier baigne les viscères, que de chaque côté du corps il existe un courant assez nettement circonscrit, et que le sang retourne au cœur en suivant les canaux transversaux que j'ai décrits précédemment et qui règnent dans les rainures formées par la jonction des anneaux, où ils sont limités par une certaine quantité de tissu cellulaire. Et ici j'ai pu reconnaître que ces canaux sont en communication avec la chambre péri-cardique, d'où le sang rentre dans le cœur, comme chez les *Arachnides*, comme chez les *Crustacés*.

« Lorsque j'ai entrepris ces nouvelles recherches, la saison avancée ne m'a pas permis de me procurer les insectes les plus favorables pour la démonstration ; je compte donc revenir sur cette question, quand j'aurai pu porter mes investigations sur les plus grosses espèces d'insectes, et surtout sur des larves parfaitement transparentes. Je crois que les animaux employés pour ces recherches m'ont permis de reconnaître tous les faits avec une entière certitude, mais je pense aussi pouvoir encore en offrir à tous les yeux une démonstration plus parfaitement évidente. »

Nous aurions désiré que M. Blanchard s'expliquât sur la coloration de la matière soyeuse, qui fait exception à ce qui a lieu chez les autres organes des larves puisqu'ils

conservent leur couleur naturelle. Pourquoi le fluide nourricier coloré n'a-t-il d'action que sur la soie?

— MM. Budge et Waller présentent des *Recherches sur le système nerveux*. Première partie : *Action de la partie cervicale du nerf grand sympathique et d'une portion de la moelle épinière sur la dilatation de la pupille.*

Ce travail est renvoyé à l'examen de MM. Magendie, Flourens et Pouillet.

— M. Lereboullet adresse une *Note sur les variétés rouge et bleue de l'Ecrevissé fluviale.*

Il fait savoir que ces variétés existent dans plusieurs cours d'eau de la vallée du Rhin, et il en signale une troisième d'un vert sale et terne, d'une taille plus petite, que les pêcheurs regardent comme de mauvaise qualité, et qu'ils désignent par le nom d'Ecrevissé d'égoût, dénomination inexacte, puisqu'on la trouve dans les eaux courantes avec les Ecrevisses ordinaires. M. Lereboullet a remarqué constamment que les branchies de cette variété sont couvertes d'une grande quantité de branchiobdelles. Il a aussi trouvé ces parasites, mais en moins grande quantité, sur les variétés rouge et bleue, et il se demande si leur présence, qui enlève aux Ecrevisses une bonne partie de leur fluide nourricier, et rend leur respiration incomplète, n'est pas pour quelque chose dans l'altération que présente leur couleur.

Il arrive ensuite à des considérations d'anatomie microscopique très-intéressantes, pour chercher à expliquer les différences de couleur que ces variétés présentent, et les effets de divers réactifs, et de la cuisson, et il donne enfin la description d'une nouvelle espèce.

« Je terminerai cette Note en signalant une espèce nouvelle d'Ecrevissé qui vit dans nos eaux, et que nos pêcheurs appellent *Stein krebs* (Ecrevissé des pierres). Elle est distincte des *Astacus saxatilis* et *A. tristis* de M. Herich-Schaffer (Faune d'Allemagne), et se caractérise surtout par ses longues et fortes antennes, qui dépassent la

longueur du corps ; par le volume remarquable de ses pinces, couvertes de grosses granulations noirâtres ; par son rostre court, dont la pointe dépasse à peine l'extrémité de l'article basilaire des antennes externes, et qui est privé de la crête dentée que présente le rostre de l'espèce commune ; enfin, par la couleur grisâtre de son corps, tandis que le premier segment de l'abdomen et certaines régions des pinces sont d'un vert foncé. Je me réserve de décrire prochainement cette espèce plus en détail. »

— M. Focillon adresse, sous forme de lettre à M. Valenciennes, des observations *Sur les couleurs du test des Crustacés*.

« Ces observations, dit-il, font partie d'un Mémoire encore inédit *Sur la structure et les fonctions de la peau chez les animaux annelés*, Mémoire dont j'ai eu l'honneur de lire à l'Académie, le 14 novembre 1850, un extrait qui a été inséré dans les *Comptes rendus*, tome XXXI, page 670.

« Si vous voulez prendre la peine de relire dans ce Mémoire le résumé de mes observations sur la coloration des Crustacés, vous y verrez que je représente cette coloration comme résultant, chez presque tous, du mélange de deux substances, l'une plus ou moins abondante, rouge-écarlate, l'autre cristallisée, bleue chez l'Écrevisse, le Homard, le Carcin-Ménade, etc., jaune-citron chez la Langouste, etc. Cette substance cristalline se détruisant par la chaleur et les acides, et se dissolvant dans l'alcool, ces corps rendent les Crustacés sur lesquels ils agissent rouges ou roses, suivant la quantité de leur pigment rouge ; de là résulte l'action du suc gastrique, que vous avez eu l'occasion de signaler, et qui rentre dans l'énoncé général que j'ai donné au sujet des corps acides. Si un état maladif de la peau, ou toute autre chose, gêne ou empêche la production de l'un ou l'autre des deux pigments, on aura tantôt les variétés rouges que vous avez fait connaître, tantôt des variétés de la couleur du pigment cristallin, telles que les variétés bleu de ciel de l'Écrevisse ordinaire. Cette cou-

leur est même celle que prend l'Ecrevisse immédiatement après la mue, parce que les cellules génératrices du pigment rouge ne sont pas encore arrivées à leur complet développement dans le nouvel épiderme, n'ont pas encore répandu leurs corpuscules colorants, et le pigment cristallin existe seul ou presque seul. Mais, à mesure que le pigment rouge intervient, l'animal prend sa couleur définitive, pour ne la perdre que par la réaction des corps destructeurs du pigment cristallisé.

« J'ajouterai même que cette réaction peut avoir lieu sans tuer l'animal, et l'action des acides affaiblis rend les Ecrevisses rouges sans les faire périr. »

— M. *Lecœur* signale l'Emploi du chloroforme pour faciliter, dans certains cas, des recherches micrographiques.

« M'occupant depuis assez longtemps, dit-il, de micrographie, et éprouvant de grandes difficultés à fixer les animaux sous le champ du microscope, j'y suis arrivé par un moyen nouveau, qui consiste à soumettre ces animaux à l'action du chloroforme, à l'aide d'une petite éponge ou d'un petit morceau de papier mis sur le verre où ces animaux sont examinés. J'ai en ce moment des infusoires qui, à un grossissement ordinaire (200 diamètres), présentent environ 6 centimètres de long sur 4 de large; ce sont, je crois, des Vorticelles. Sous l'influence du chloroforme, leur mouvement est complètement changé, puis survient le repos complet; en enlevant le chloroforme, tout rentre dans l'état où se trouvaient précédemment les animaux. »

— M. *Vallot* écrit qu'il avait signalé, dans les Mémoires de l'Académie de Dijon (articles sur l'Ichthyologie française), la variété rouge d'Ecrevisses, et que, quant à la question des Crapauds trouvés vivants dans des pierres, il en avait fait l'objet d'un Mémoire qui fut, en 1824, couronné par la Société linnéenne de Paris.

Séance du 20 Octobre. — M. *Clavel* lit un Mémoire Sur les fonctions des muscles obliques de l'œil. Ce travail est renvoyé à la commission précédemment nommée pour exa-

ruiner les communications de l'auteur sur le même sujet.

Il en est de même d'un grand travail de MM. Aug. Dumeril, Demarquay et Lecoïnte, intitulé : *Recherches expérimentales sur les modifications imprimées à la température animale par l'introduction, dans l'économie, de différents agents thérapeutiques.*

— M. le docteur Robouam lit un Mémoire ayant pour titre : *Quelques faits pouvant servir à élucider l'étiologie de la maladie spéciale de plusieurs végétaux.*

Déjà, l'an dernier, M. Robouam avait cherché, dans plusieurs Mémoires lus aux Sociétés d'agriculture et de médecine, à établir l'identité de la maladie de la pomme de terre, de la vigne et d'autres végétaux, et il avait été conduit, par l'analogie des altérations, à admettre l'identité de la cause, qu'il attribuait à un Myzoxile auquel il donnait le nom de *Coccus radicum.*

Le travail actuel est bien plus complet que les précédents ; mais M. Robouam est moins affirmatif, quoique ses conclusions soient pareilles. Cette fois, il commence par présenter des faits nombreux, comme un médecin qui a recueilli des observations au lit du malade. Il est conduit à étudier : 1° les lésions du canal médullaire ; 2° celles de l'écorce et des feuilles ; 3° celles des racines, organes encore peu explorés. Il montre que ces altérations sont généralement produites par une soustraction et une viciation des sucS nourriciers, opérées par des insectes qui amènent constamment l'apparition de phénomènes morbides pouvant être rattachés à un même cadre nosologique, et s'accompagnant presque toujours de divers cryptogames. Il en accuse surtout les Aphidiens, les Acariens et les *Coccus.*

Il fait remarquer que les insectes et les cryptogames existent presque toujours ensemble, et, traitant la question en médecin, il se demande : Ces productions cryptogamiques sont-elles, comme le bouton de la petite vérole, le principe morbide résumant la maladie et pouvant la re-

produire? Sont-elles des productions anormales se greffant sur les végétaux, vivant à leurs dépens, et les altérant? ou bien ne sont-elles qu'une des formes rudimentaires des insectes, ainsi que l'ont pensé plusieurs bons esprits, pour l'*Aredo*, l'*Erisyphe* et l'*Erineum*, cryptogames très-simples, occupant la dernière place dans l'échelle des végétaux.

Il dit un mot du traitement, qu'il croit possible, efficace et peu dispendieux. Il appelle le concours de tous les hommes instruits, pour faire l'histoire de ces insectes, si nombreux, si malfaisants, si peu connus, et si difficiles à étudier. Il dit à ce sujet : « Lacune regrettable pour les sciences, désastreuse pour l'agriculture, qui, au contraire, si elle était convenablement remplie, pourrait peut-être devenir pour l'industrie une source nouvelle de travail et de bien-être. » Pour tâcher d'arriver à ce but, M. Robouam nous a engagé à étudier et à déterminer les nombreux insectes qu'il observe à diverses périodes de leur existence, ce que nous avons accepté de grand cœur. Il est fâcheux que nous ne puissions pas consacrer tout notre temps à l'étude des nombreux matériaux qu'a rassemblés M. Robouam, dont les vues, tout-à-fait nouvelles et philosophiques, rentrent dans la pathologie générale, voie qui peut conduire aux résultats les plus importants pour la pathologie végétale, et par conséquent pour l'agriculture. Déjà M. Robouam nous a donné l'occasion d'observer des faits entomologiques nouveaux, et qui feront le sujet de communications ultérieures à l'Académie.

— MM. Waller et Budge adressent des *Observations sur la partie intercrânienne du nerf sympathique, et sur l'influence qu'exercent les troisième, quatrième, cinquième et sixième paires sur les mouvements de l'iris*. Ce travail est renvoyé à la commission nommée pour la précédente communication de cet auteur.

— M. Bourguignon adresse des *Observations Sur l'Acarus mâle de la gale de l'homme*.

Le mâle de l'*Acarus scabiei* a pour caractères distinctifs son volume, qui ne dépasse pas $\frac{2}{10}$ de millimètre, un organe sexuel très-développé, et placé, comme chez les autres Acares, entre les pattes postérieures ; les épimères des pattes postérieures soudés à leur naissance, et de rares appendices cornés sur la face dorsale. La femelle, indépendamment de l'absence des organes sexuels mâles, a les épimères des pattes postérieures séparés, un long poil à la dernière paire des pattes postérieures, au lieu d'un ambulacre que porte le mâle ; enfin, de nombreux appendices cornés sur le dos.

L'*Acarus* mâle a la petitesse et l'agilité d'une jeune larve ; il s'enfouit sous l'épiderme pendant vingt-quatre ou quarante-huit heures, sans faire de sillons proprement dits, et, comme je l'ai toujours cherché dans les sillons, il n'est pas surprenant qu'il m'ait été jusqu'à ce jour impossible de le rencontrer. La femelle, à la période de la ponte, trace seule les sillons sur lesquels est basé le diagnostic de la gale ; les larves et les femelles, à la période de l'accouplement, font des sillons à peine visibles ; enfin, le mâle se fouille, sous l'épiderme, un gîte invisible à l'œil nu, qu'il abandonne pour aller à la recherche des femelles.

Ces nouvelles observations démontrent que, quand la contagion s'opère par la transmission d'un ou plusieurs mâles, seuls de leur sexe, le sillon ou le caractère essentiel de la maladie fait défaut ; elles rendent compte aussi des difficultés que rencontre journellement le praticien dans le diagnostic et le traitement de certaines maladies de peau, transmises par contagion, et qui pourtant ne pouvaient être à ses yeux de nature psorique.

Séance du 27 Octobre. — M. Flourens lit une *Note sur le point vital de la moelle allongée.*

« M. Alvaro Reynoso, dans la communication importante qu'il a faite, lundi dernier, à l'Académie, me cite de la manière suivante :

« M. Flourens a trouvé qu'il y a une partie, très-circoscrite, de la moelle allongée, qui est le véritable siège de la respiration. Ce point commence immédiatement au-dessus de l'origine de la huitième paire, et sa limite inférieure est à trois lignes à peu près au-dessous de cette origine (1). »

« Je profite de l'occasion que m'offre cette citation de M. Reynoso pour définir, avec une précision nouvelle, le point de la moelle allongée que j'appelle le *point*, le *nœud vital*, le *point premier moteur du mécanisme respiratoire*.

« Je disais, dans un Mémoire présenté à l'Académie en 1827, que ce point avait *trois lignes* à peine d'étendue ; et je croyais alors beaucoup dire (2).

« Je puis dire aujourd'hui beaucoup plus : il a à peine *une ligne*.

« J'ai fait représenter sur deux figures de cerveaux, l'une d'un cerveau de chien, l'autre d'un cerveau de lapin, les deux limites, supérieure et inférieure, du *point vital*, telles que me les donnent mes dernières expériences.

« La limite supérieure passe sur le *trou borgne* ; la limite inférieure passe sur le point de jonction des *pyramides postérieures* : entre ces deux limites est le *point vital* ; et, de l'une de ces limites à l'autre, il y a à peine *une ligne*.

« Je fais souvent l'expérience, en procédant par des sections transversales.

« Si la section passe en avant du *trou borgne*, les mouvements respiratoires du thorax subsistent.

« Si la section passe en arrière du point de jonction des *pyramides*, les mouvements respiratoires de la face (le mouvement des narines et le bâillement) subsistent.

« Si la section passe sur la pointe du V de *substance*

(1) Compte rendu, séance du 20 octobre 1851, page 416.

(2) Voyez mes *Recherches expérimentales sur les propriétés et les fonctions du système nerveux*, page 204 (2^e édition).

grise, inscrit dans le V des *pyramides* ou le *bec de plume* (1), les mouvements respiratoires du thorax et de la face sont abolis sur-le-champ et tout ensemble.

« Je fais souvent aussi l'expérience d'une autre manière.

« Je me sers d'un petit emporte-pièce dont l'ouverture a à peine un millimètre de diamètre.

« Je plonge cet emporte-pièce dans la moelle allongée, en ayant bien soin que l'ouverture de l'instrument réponde au V de *substance grise*, et l'embrasse. J'isole ainsi, tout d'un coup, le *point vital* du reste de la moelle allongée, des *pyramides*, des *corps restiformes*, etc. (2); et, tout d'un coup, les mouvements respiratoires du tronc et les mouvements respiratoires de la face sont abolis.

« J'ai fait représenter, sur les deux figures de cerveaux qui sont sous les yeux de l'Académie, un petit cercle qui embrasse la pointe du V de *substance grise*.

« Ce petit cercle marque à la fois et la véritable *place*, et la véritable *étendue* du *point vital*.

« On voit que ce *point*, premier moteur du mécanisme respiratoire, et *nœud vital* du système nerveux (car tout ce qui, du système nerveux, reste attaché à ce *point*, vit, et tout

(1) « Constamment, dit M. Cruveiller, dans son *Traité d'Anatomie* (tome IV, page 238, 2^e édition), on rencontre un petit V de substance cornée, inscrit dans le V qui résulte de la bifurcation du bulbe. »

(2) M. Longet a fait une expérience très-conforme à celle-ci. « J'ai pu, dit-il, diviser, détruire à ce niveau (au niveau marqué par M. Flourens), les *pyramides* et le *corps restiforme*, et voir la respiration persister : au contraire, la destruction isolée du faisceau intermédiaire a produit la suspension instantanée de la respiration. » (*Traité de Physiologie*, tome II, page 206.) On voit, sur les figures qui sont sous les yeux de l'Académie, que le cercle qui circonscrit et isole la pointe du V de *substance grise*, est compris lui-même entre les *pyramides*, et que, par conséquent, ni les *pyramides*, ni, à plus forte raison, les *corps restiformes*, ne sont pour rien dans le phénomène.

ce qu'on en sépare meurt), n'est, ainsi que je l'ai répété bien des fois, pas plus gros que la tête d'une épingle.

C'est donc d'un *point* qui n'est pas plus gros qu'une tête d'épingle, que dépend la *vie du système nerveux*, la *vie de l'animal* par conséquent, en un seul mot, la *vie*.

« Les physiologistes m'ont souvent demandé de leur indiquer par un terme anatomique la place précise du *point* que je nomme le *point vital*.

« Je leur répons : la place du *point vital* est la place marquée par la *pointe du V de substance grise* (1). »

— M. Duméril, au nom d'une commission, propose à l'Académie d'accepter l'offre que lui fait M. Bourguignon d'une planche nouvelle qu'il a fait graver et imprimer à ses frais, pour compléter son Mémoire sur l'*Acarus* de la gale, imprimé dans les Mémoires de l'Académie, savants étrangers.

III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

BULLETINS de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, tome XVII, part 1 et 2, 1850 ; et tome XVIII, part. 1, 1851.

Ces Bulletins, rédigés par MM. les secrétaires des diverses classes de l'Académie, forment chaque année un fort volume in-8° plein de Mémoires et de documents d'un haut intérêt. Voici ce qui a rapport à la zoologie dans la classe des sciences :

Séance du 5 Janvier 1850. — Sur le nain Jean Hanne-ma, dit l'amiral Tromp ; par M. Quetelet (t. IX, pag. 15).

Séance du 9 Février. — Recherches sur la Faune littorale de Belgique. Les vers cestoïdes considérés sous le rap-

(1) Sur le cerveau du chien, l'origine du nerf *pneumo-gastrique* est 5 millimètres au-dessus du *point vital*. Sur le cerveau du lapin, l'origine du nerf *pneumo-gastrique* est 3 millimètres au-dessus du *point vital*.

port physiologique, embryogénique, et zoologique; par M. *Van Beneden* (p. 102).

Séance du 6 Avril. — Sur un nain belge, par M. *Quetelet* (p. 544).

Séance du 1^{er} Juin. — Sur deux larves d'Echinodermes de la côte d'Ostende, par M. *J. Van Beneden* (p. 508).

Séance du 50 Novembre. — M. *Van Beneden* lit un rapport sur deux Notes de M. d'Udekem : 1^o sur une nouvelle espèce de Flosculaire; 2^o sur le système circulatoire de la Lacinulaire sociale.

Séance du 4 Janvier 1854. — Note sur la famille des Récurvirostridées (t. XVIII, p. 5), par M. *de Selys-Longchamps*.

Notice sur un nouveau Némertien de la côte d'Ostende, par M. *Van Beneden* (p. 45).

Quelques altérations de la peau (Ichthiose, Mucédinées et tumeurs épidermiques) chez les oiseaux; par M. *Gluge* (p. 24).

Note sur le système circulatoire de la Lacinulaire sociale, par M. *J. d'Udekem* (p. 59).

Note sur une nouvelle espèce de Flosculaire, par M. *J. d'Udekem* (p. 48).

Séance du 1^{er} Février. — Rapport de M. *de Koninck* sur le Mémoire de M. *Bousquet*, ayant pour titre : Description des Entromotracsés fossiles des terrains tertiaires de la France et de la Belgique.

Séance du 5 Avril. — Note sur un Crustacé parasite nouveau, avec l'énumération des espèces de cette classe qu'on observe sur les poissons du littoral de Belgique, par M. *Van Beneden* (p. 286).

Séance du 7 Mai. — Sur un nouveau Némertien de la côte d'Ostende, genre *Dinophilus* (Extrait d'une lettre de M. de Quatrefages à M. *Van Beneden*) (p. 569).

Séance du 14 Juin. — Rapport sur une Notice de M. *Poelman*, intitulé : Description des organes de la génération chez le *Macropus Benettii* femelle; par M. *Van Beneden* (p. 579).

Description des organes de la génération chez le *Macropus Bennettii* femelle, par M. Poelman (p. 595).

MAUNDER'S TREASURY, etc. — *Trésor d'histoire naturelle*, ou Dictionnaire populaire de la nature animée, édité par Samuel MAUNDER; 2^e édition, fort vol. in-12. — Londres, 1849. Longman, libraire.

Ce volume, de 812 pages, renferme 900 gravures sur bois représentant des animaux d'une manière exacte et souvent fort heureuse. Les articles ne contiennent de la science proprement dite que ce qu'il faut strictement pour caractériser en peu de mots l'animal dont il s'agit; mais on n'a rien omis d'important ni d'intéressant pour ce qui concerne les mœurs, l'utilité ou la nocivité. L'entomologie est due principalement à M. Ad. White, aide naturaliste au Muséum britannique; et il suffit de citer ce nom, pour montrer que cette partie du livre ne laisse rien à désirer. C'est le même savant qui a dirigé le choix et l'exécution des nombreuses gravures qui illustrent ce joli livre. Le texte est très-net, quoique très-serré; il est imprimé sur deux colonnes, est très-compact, et renferme une masse de renseignements utiles et intéressants pour toutes les classes de la société.

Ce volume, commençant par un tableau complet de la classification des animaux, est terminé par un petit Traité de taxidermie et de préparation pour tous les animaux, et par un glossaire des termes les plus usités en histoire naturelle. C'est, en résumé, un excellent ouvrage, destiné à initier les gens du monde à la connaissance des nombreux animaux qui peuplent le globe, et surtout de leurs mœurs, qui offrent tant de faits admirables et trop peu connus du grand nombre. Nous pensons que ce Dictionnaire contribuera puissamment à populariser la zoologie en Angleterre, et à former des naturalistes dans la géné-

ration qui nous suit. Ajoutons que, pour rendre ce livre réellement populaire, M. Maunder en a fixé le prix à 40 schellings, ce qui est remarquablement bon marché, quand on considère la quantité d'impression et de figures contenues dans ce petit volume très-compact, qui renferme réellement la matière de 5 à 6 volumes ordinaires.

(G. M.)

CATALOGUE DES HYMÉNOPTÈRES de la Grande-Bretagne conservés dans la collection du Musée britannique (*Aculeata*); par M. Frederic SMITH. 4 vol. in-12. Londres, 1854.

C'est un petit volume de 454 pages, qui contient la liste synonymique de tous les Hyménoptères porte-aiguillons observés jusqu'à ce jour en Angleterre, et la description d'un certain nombre d'espèces nouvelles.

M. J.-E. Gray ne pouvait confier ce travail à des mains plus habiles; car M. Smith joint à une profonde connaissance de cet ordre si intéressant d'insectes un talent remarquable comme dessinateur et graveur d'histoire naturelle. Nous avons eu l'honneur de faire la connaissance de M. Smith cette automne; nous avons vu ses riches collections d'Hyménoptères, ses travaux consciencieux sur ces insectes, et, comme nous nous occupons nous-même, avec beaucoup de prédilection, de l'histoire naturelle de cet ordre, nous sommes en mesure d'apprécier et de juger les travaux de M. Smith, et nous pouvons dire qu'ils sont aussi parfaits que consciencieux.

M. Smith a suivi la classification générale de Latreille, en rangeant ses Hyménoptères porte-aiguillons en quatre tribus, les *Hétérogynes*, les *Fouisseurs*, les *Diploptères* et les *Mellifères*. Il a placé les *Chrysidides* à la fin, comme formant un groupe de parasites. A la fin du volume, il y a un appendix contenant des rectifications et des descrip-

tions d'espèces nouvelles ou peu connues, et le tout est complété par une table alphabétique très-bien faite.

Chaque genre et chaque indication d'espèce est suivi de sa synonymie complète. Il y a d'abord le nom latin et le nom anglais de l'espèce; puis vient la synonymie, et enfin l'habitat. Nous trouvons, à la page 5 de notre exemplaire, aux genres *Myrmecina* et *Stenamma*, une indication manuscrite de M. Smith, indiquant qu'il regarde ces deux genres comme formés avec des mâles de *Myrmica*. La synonymie de quelques espèces, et surtout dans le genre *Bombus*, a dû coûter un travail prodigieux à M. Smith; car on voit qu'il est parvenu à reconnaître l'identité d'un grand nombre d'espèces nominales publiées par des entomologistes de divers pays. Pour arriver à reconnaître cette identité, il a dû rassembler des séries immenses d'individus, afin de trouver tous les passages entre les fausses espèces qu'il s'agissait de rapporter à un type. Nous avons vu ces séries, et nous avons reconnu, avec plaisir, l'exactitude des rapprochements que fait M. Smith.

Dans l'Appendice, on trouve quelques additions et rectifications de synonymie, des descriptions d'espèces peu connues, décrites dans des recueils rares ou d'espèces tout-à-fait nouvelles. Ainsi, par exemple, la *Formica domestica*, publiée isolément par Shuckard, et figurant à la page 5, est décrite en détail à la page 449 de l'Appendice. On y trouve la description des nouvelles espèces suivantes: *Myrmica simillima*, *Pompilus acuminatus*, *Trypoxylon attenuata*, *Crabro scutellaris*, et *Andrena simillima*, décrites pour la première fois.

Ce travail, formant un guide certain pour les entomologistes qui veulent observer les espèces de l'Angleterre, sera consulté avec beaucoup de fruit par ceux du continent, sur lequel toutes ou presque toutes les espèces anglaises se trouvent. C'est un excellent modèle à suivre, pour un travail semblable sur les Hyménoptères en général, ou sur ceux d'une contrée en particulier, et nous féli-

citons beaucoup M. Smith de l'avoir composé, et M. Gray d'en avoir provoqué et facilité l'exécution.

(G. M.)

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

LISTE des publications du Muséum britannique.

(Zoologie.)

Pendant un court séjour que nous venons de faire à Londres, nous avons visité avec un vif intérêt les collections zoologiques du Musée britannique, et plus spécialement celles des animaux articulés, et nous avons reconnu que ces collections sont magnifiques, autant sous le point de vue scientifique que sous celui de la beauté des individus et de leur bon arrangement. On peut dire qu'aujourd'hui le Musée britannique est peut-être le mieux arrangé de l'Europe ; et ce beau résultat est dû à l'activité et à la persévérance de son savant directeur, M. J.-E. Gray, à qui la zoologie doit tant de beaux et utiles travaux.

M. Gray, voulant arriver aussi promptement que possible à rendre les collections zoologiques du Musée britannique utiles aux savants qui désirent faire des travaux sérieux, a pensé que le meilleur moyen était de les classer avec grand soin. Il a compris qu'un Musée public n'était pas la propriété de quelques hommes privilégiés, mais que les objets qu'il contient appartiennent à tous les citoyens qui contribuent pour leur acquisition et pour les émoluments des conservateurs. Il a compris aussi qu'une pareille collection devait, comme les bibliothèques publiques, être toujours à la disposition de tous, et que son premier devoir était de commencer par la bien classer et par en dresser le catalogue.

Pour arriver à ce résultat, M. Gray a pris, selon nous, le meilleur moyen possible. Il a commencé à donner l'exemple du travail et de l'activité, en se rendant à son

bureau tous les jours avec la plus grande exactitude, comme le font tous les fonctionnaires de nos administrations. Il a appelé auprès de lui les zoologistes les plus instruits ; il a donné à chacun un groupe à classer et à cataloguer ; et c'est ainsi qu'avec l'aide de son second, M. Adam White, entomologiste plein de savoir et de zèle, il est parvenu, en peu d'années, à faire classer ces immenses collections et à composer leurs catalogues synonymiques raisonnés et descriptifs.

Tous les objets qui arrivent au Muséum sont d'abord inscrits sur un catalogue manuscrit, ou registre d'entrées, qui porte leur nom ou une indication pour les faire reconnaître, leur localité et le nombre d'exemplaires reçus. Une petite paillette mise sous les individus, et renvoyant à ce catalogue préparatoire, permet d'y recourir facilement.

Nous avons remarqué que ce travail, tout d'administration, et purement mécanique, devait absorber une grande partie du temps des assistants qui le font. Nous croyons qu'il serait peut-être possible de réserver l'intelligence et le temps de ces savants pour des travaux plus scientifiques, en faisant faire cette inscription d'entrée des objets à des employés inférieurs. Une dépense peu importante pourvoirait à cet objet. Les registres de ce catalogue partent de 1838, époque où commence l'administration de M. Gray, et ils sont tenus au courant, jusqu'à ce jour, avec une régularité exemplaire.

Du reste, depuis le chef jusqu'au plus modeste employé, tout le monde est à son poste depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures du soir. Tout travailleur qui a quelque objet à étudier est sûr de trouver le directeur et son personnel ; une course faite au Muséum britannique pour une recherche quelconque n'est jamais une course inutile, et les zoologistes qui veulent entreprendre des travaux monographiques sont sûrs de trouver dans ces collections nationales et publiques tous les objets, soit classés et numérotés, avec leur synonymie, soit au moins placés

dans leurs groupes, s'ils sont nouveaux et si les catalogues de ces groupes ne sont pas encore terminés.

M. Gray, pour rendre les catalogues des collections zoologiques plus portatifs et plus usuels, les a fait éditer dans le format in-42.

Voici l'indication de ceux de ces catalogues qui ont déjà paru, et qui sont sous presse :

1. *Liste des Mammifères.*
2. *Catalogue des Mammifères.* Part. 1^{re}, 1845.
3. — *des Cétacés*, avec 8 lithographies.
4. — *des Phocidæ.*
5. — *des Ruminants* (sous presse).
6. *Liste des Oiseaux.* Part. 1^{re}, Raptorial. — 2. Passeres fissirostres. — 3. Gallinæ, Grallæ et Anseres.
7. *Catalogue des Reptiles.* Part. 1^{re}, Tortues, Crocodiles et Amphisbeniens. — 2. Lézards. — 3. Serpents. — 4. Amphibies, Batraciens.
8. *Liste des squelettes.*
9. *Catalogue des Poissons cartilagineux*, avec 2 planches.
10. — *des Mollusques.* Part. 1^{re}, Céphalopodes. — 2. Ptéropodes. 3. Bivalves (Placentadæ et Anomiadæ).
11. *Liste des Crustacés.*
12. — *des Myriapodes.*
13. *Nomenclature des Coléoptères.* Part. 1^{re}, Cetoniadæ. — 2. Hydrocanthari. — 3. Buprestidæ. — 4. Cleridæ.
14. *Liste des Hémiptères.* Part. 1^{re}, Cicadaïres. — 2. Punaises, avec 11 planches.
15. *Liste des Hyménoptères.* Part. 1^{re} et 2^e, Chalcididæ.
16. *Aculeata d'Angleterre.*
17. *Liste des Lépidoptères.* Part. 1^{re}, Papilionidæ. — 2. Ericinidæ. — 3. App. aux Papilionidæ.
18. *Liste des Diptères.* Part. 1^{re}, 2^e, 3^e. 4^e.
19. — *des Radiaires d'Angleterre.* Part. 2^e, Eponges.

Nous regrettons de n'avoir pas eu le temps d'examiner chacun de ces catalogues à loisir, afin de pouvoir faire connaître les noms de leurs auteurs, et de donner quel-

ques détails sur leur composition, comme nous le faisons aujourd'hui pour le catalogue des Hyménoptères d'Angleterre, part. IV (*Aculata*), que son savant auteur, M. Frederic Smith, vient de nous adresser. Nous y reviendrons aussitôt que nous aurons pu les étudier convenablement. Tout ce que nous savons, pour le moment, c'est qu'ils ont été rédigés par MM. J.-Ed. Gray, G.-R. Gray, Adam White, Walker, J. Dallas, Fred. Smith, et feu Doubleday, dont l'Entomologie déplore la mort prématurée.

(G. M.)

MONSTRUOSITÉ observée sur le *Hanneton vulgaire*.

Dans notre numéro précédent, nous avons publié un article très-intéressant de M. Lereboullet, sur une monstruosité de l'antenne du côté droit d'un *Melolontha vulgaris*, consistant dans l'existence de trois antennes. En consultant nos notes pour un autre travail, nous voyons que ce même fait a été observé en 1849 par M. Wesmael, qui en a publié une figure presque identique à celle donnée par M. Lereboullet, dans les Bulletins de l'Académie des Sciences de Bruxelles, tome 16, 2^e part., p. 582 (figure dans le texte). M. Wesmael se livre, à cette occasion, à des considérations physiologiques sur la cause de ces monstruosité; il cite tous les cas semblables publiés avant lui, et parle d'un auteur que M. Lereboullet n'a pas connu, le professeur Romano, qui a fait connaître une monstruosité analogue observée sur le *Dendarus hybridus*, et qui a publié, à cette occasion, des réflexions intéressantes sur les causes de la monstruosité.

(G. M.)

Dans la 28^e session de l'Association britannique pour l'avancement des sciences, tenue à Ipswich, en juillet 1851, plusieurs savants ont fait des communications paléontologiques très-intéressantes. L'espace nous manque pour les

analyser convenablement ; mais nous croyons bien faire en les indiquant par leurs titres, afin d'avertir les zoologistes, qui pourront recourir aux recueils anglais, s'ils ont quelque travail à faire sur ces sujets.

1° Sur de nouveaux Mammifères de la formation éocène d'eau douce de Hardwell-Hantz ; par M. *Owen*.

2° Sur les dimensions probables du grand Requin (*Carcharias megalodon*) du Red-Crag ; par M. *Bowerbank*.

3° Sur les Echinodermes du Crag ; par M. *E. Forbes*.

4° Sur la découverte faite par le docteur Overweg de roches dévoniennes dans le nord de l'Afrique ; par M. *E. Forbes*.

5° Sur les débris d'un oiseau gigantesque de l'Argile de Londres à Sheppy ; par M. *Bowerbank*.

6° Sur les Ptérodactyles de la craie ; par M. *Bowerbank*.

7° Sur les Fossiles siluriens du Canada ; par M. *J.-W. Salter*.

Dans une des dernières séances de la Société Entomologique de France, M. *Delahaye*, peintre d'histoire naturelle très-habile, a présenté les premières livraisons d'un ouvrage qu'il vient d'entreprendre, sous le titre d'*Iconographie des Lépidoptères* ou *Papillon de France*. Ces figures, d'une exactitude remarquable, ont attiré l'attention des membres de la Société par leur beauté, la pureté de leur coloris, et par le mode tout nouveau de leur exécution. M. *Delahaye* est arrivé à appliquer la lithochromie de la manière la plus heureuse, et de façon à pouvoir faire un véritable tour de force, en donnant les livraisons de son *Iconographie* à un prix vraiment fabuleux de bon marché. En effet, chaque livraison, de trois planches in-8°, coloriées, n'est que du prix de 4 franc.

Nous reviendrons sur cette belle et économique publication dans un prochain numéro. Nous donnons aujourd'hui le prospectus de cet ouvrage, édité par M. *Arthur-Bertrand*, rue Hautefeuille, 24.

Un de nos abonnés possède un exemplaire complet (y compris le 6^e volume) du *Magasin d'Entomologie* d'Illiger, et désirerait l'échanger contre un ou plusieurs ouvrages de Zoologie générale, d'Anatomie comparée, ou mieux, d'Entomologie.

On sait que le 6^e volume de ce recueil est une des plus grandes raretés bibliographiques, car l'édition en a été brûlée dans un incendie avant sa mise en vente. Il n'existe donc de ce volume que quelques exemplaires remis à l'auteur, et qu'il a distribués à des amis.

Cet exemplaire complet d'Illiger, d'une valeur d'au moins cent francs, serait déposé au bureau de la *Revue Zoologique*, si des offres étaient faites. — Ecrire franco, rue des Beaux-Arts, 4.

ERRATA DU N° 9.

Page 440, ligne 2, Eucor; lisez Eucorysses. — Ligne 14, Amarypses; lisez Eucorysses. — Ligne 30, Eucoryssens; lisez Eucorysses.

Page 443. *Pentatoma maculata*, Mihi; changer le nom de *maculata* en celui de *pugillator*, Fab., cette espèce étant bien celle de Fabricius, ainsi que j'ai pu m'en assurer en examinant la collection de Banks.

Page 444, ligne 25, maculata; lisez pugillator.

Page 446, l'avant-dernière ligne, striate; lisez striata.

Page 447, ligne 28, (fig. b; lisez fig. a, planche 11). — Changer les lignes a mictis met. fem. b, id. mâle. Planche 12, lisez pristesancus quadridens, Fab., au lieu de *lateralis*.

TABLE DES MATIÈRES DU N° 10.

LAFRESNAYE. — Suite de la monographie du genre Picucule.	465
— Tyrans de l'Amérique.	470
— Nouvelle espèce de Todier.	477
A. DUMÉRIL. — <i>Stenodactylus caudi-cinctus</i> .	479
AUCAPITAINE. — Perforation par les Pholas.	486
Académie des Sciences de Paris.	488
Bulletins de Bruxelles.	502
Trésor d'histoire naturelle.	504
Hyménoptères de la Grande-Bretagne.	505
Catalogues du British museum.	507
Monstruosité du Hanneton.	510
Association britannique.	ib.
Lépidoptères de France.	511

I. TRAVAUX INÉDITS.

DESCRIPTION d'espèces nouvelles d'oiseaux du Gabon (côte occidentale d'Afrique), par Jules et Ed. VERREAUX.

Dendrobates Gabonensis — Front, sourcils et dos vert-olive foncé, la base des plumes gris enfumé sur la dernière partie; vertex et occiput rouges; régions oculaire et parotique, joues, menton, cou, et tout le dessous du corps, d'un jaunâtre sale, varié de brun, c'est-à-dire le brun bordant chaque plume: ces deux couleurs, par leur mélange, formant une espèce de col derrière le cou; tectrices caudales supérieures vert-olive avec une teinte jaune, inférieures jaunes, barrées de brun; rectrices, en dessus, brunes, comme barrées de brun plus foncé et bordées d'olive, à côtes d'un brun mordoré; en dessous, d'un olive foncé, en partie barrées de jaune sur les barbes internes; tectrices supérieures alaires et scapulaires vert-olive foncé; tectrices inférieures blanchâtres, rayées de brun noirâtre; rémiges primaires, en dessus, bordées d'olive, avec trois espèces de bandes sur les barbes externes; en dessous, brun noirâtre, avec des taches blanchâtres sur les barbes internes; bec couleur de corne, bleuâtre seulement à la base de la mandibule inférieure; tarses et doigts bleuâtres; ongles couleur de corne. — Longueur totale, 12 cent. *Id.* de l'aile fermée, 8 cent. *Id.* de la queue, 4 cent.

Cette description a été prise sur un sujet mâle adulte qui fut tué dans les grands bois, où il cherchait dans les trous des larves et des insectes.

Hyphantornis Grayi. — Front, vertex, occiput, face, et tout le dessous du corps, jaune d'or ; tache à la région oculaire antérieure, menton, gorge, et devant du cou, noirs ; derrière du cou, dos et croupion, d'un noir brun, avec une teinte olive à cette dernière partie ; tectrices caudales supérieures d'un noir brun, lavé de jaune olive ; inférieures jaunes ; rectrices de couleur olive ; tectrices alaires supérieures et scapulaires d'un noir brun ; inférieures jaunes ; rémiges brun noirâtre, bordé d'olive ; bec noir ; tarses et doigts bruns. — Longueur totale, 45 cent. 1/2. *Id.* de l'aile fermée, 7 cent. 1/2.

Notre description repose sur un sujet mâle très-adulte qui fut tué sur la lisière d'un grand bois. Son estomac était garni de semences de diverses plantes.

Nous nous faisons un plaisir de dédier cette rare espèce à M. George-Robert Gray, comme un témoignage de notre estime.

Columba Malherbii. — En entier d'un joli gris cendré passant, en dessus, au violet pourpré le plus vif, surtout derrière le cou et sur le dos, où cette couleur prend des reflets métalliques passant du noir vert au pourpre violet foncé et au vert brillant, suivant les incidences de la lumière. Bec plombé, avec la partie cornée d'un jaune vif ; tarses et doigts paraissant avoir été d'un beau jaune ; ongles d'un brun pâle. — Longueur totale, 24 cent. *Id.* de l'aile fermée, 47 cent. *Id.* de la queue, 40 cent. *Id.* des tarses, 2 cent.

Cette description a été prise sur un sujet très-adulte, mais dont nous ignorons le sexe. Il diffère de l'espèce décrite à la fin du *Voyage de Delegorgue* (vol. 2, p. 615) premièrement par la taille, qui est de 6 centimètres moindre, et par le blanc imitant la fiente d'oiseau, qu'il signale comme étant le caractère du mâle, tandis qu'il donne à la femelle du brun roux fondu d'améthyste qui se trouve sur la tête. Au reste, voici la description qu'il en donne :

Tourterelle souillée (*Columba Delegorguei*). Mâle. —

Cette Colombe habite les bois de la baie de Port-Natal, où elle est d'une extrême rareté ; elle y vit isolément : je l'y tuai en juin. Sa longueur, de l'extrémité du bec à celle de la queue, est de 50 centimètres ; les plumes externes sont légèrement plus courtes que les internes. La couleur générale du plumage est un gris ardoisé foncé, fondu de pourpre bruni, en exceptant les plumes de la queue et des ailes, lesquelles noircissent légèrement. La base du cou, vers l'occiput, est peinte d'un blanc imitant la fiente d'oiseau de manière à tromper l'œil de plus d'un observateur ; et, tant aux abords, tant devant que derrière, depuis les yeux jusqu'à la poitrine, une belle teinte à reflets métalliques distingue cette modeste Colombe. Cette teinte est une fusion d'émeraude, d'améthyste et de pourpre ; elle est telle qu'un vert doré, pourpré, mêlé tout à la fois de rouge et de vert ; ce qui ne l'empêche pas d'être sous une inclinaison purement d'un vert doré, tandis qu'elle devient, sous l'autre, comme une brillante améthyste. Le bec est noir de sa base à son milieu ; l'extrémité, à partir du renflement, est jaune ; les pieds sont également jaunes. La femelle diffère du mâle par sa tête, d'un brun roux fondu d'améthyste, et par l'absence totale de blanc vers la naissance du cou.

Ajoutons que notre *Columba Malherbii* est très-rare au Gabon, où elle fréquente l'intérieur des grands bois ; qu'elle se nourrit de baies, et qu'on n'en rencontre jamais que deux ensemble, sans doute les deux sexes.

Nous la dédions à M. Malherbe, de Metz, déjà si avantageusement connu par ses nombreuses publications, et comme un témoignage de notre estime et de notre sincère amitié.

Coturnix Adansonii. Mâle. — En dessus, gris plombé, mélangé de brunâtre sur le front, les sourcils, le vertex et l'occiput ; seulement, le brun est plus visible sur ces deux dernières parties, et quelques plumes ont la côte blanchâtre, et quelques autres ont une tache brun noirâtre de

chaque côté ; joues blanches, encadrées d'un noir formant liseré au-dessous des yeux, et allant rejoindre un plastron de même couleur qui couvre le menton et la gorge ; le croupion garni de plumes longues, d'un gris plombé plus ou moins lavé de gris bleuâtre, le rachis des plumes luisant et grisâtre ; en dessous, gris bleu et roux, surtout aux parties latérales, où cette dernière couleur se trouve agréablement variée par la coloration gris bleu du rachis des plumes ; cuisses et région anale d'un gris brun, plombé sur cette dernière partie ; queue d'un gris bleu ; tectrices alaires supérieures rousses, les scapulaires ornées d'une ligne blanche au centre ; petites tectrices inférieures d'un gris brun pâle, les grandes blanches ; rémiges brun pâle ; celles des secondaires le plus rapprochées du corps rousses en dessus, avec le rachis bleu ; d'un brun pâle en dessous ; bec brun noirâtre ; tarses et doigts jaunâtres ; ongles d'un brun jaunâtre. — Longueur totale, 42 cent. *Id.* de l'aile fermée, 7 cent. 4/2.

Femelle : en dessus, d'un brun roussâtre, écaillé de fauve sur le vertex, mélangé de noirâtre sur le dos, avec une ligne blanche au milieu de chaque plume ; tête et dessous du corps d'un fauve pâle, sans plaque noire au menton ni à la gorge ; chaque plume du thorax, de l'abdomen et des flancs bordée d'une espèce de demi-cercle brun noirâtre.

Cette charmante espèce, que nous dédions à la mémoire d'Adanson, se rapproche un peu de l'*Excalfactoria* pour la masse de ses couleurs ; mais elle s'en distingue non-seulement par sa taille, un peu plus forte, mais encore par le bec, qui tient plutôt des *Synoicus* de l'Australie.

On la trouve dans les plaines buissonnières, par paire, et elle n'émigre pas. Sa nourriture consiste en semences de diverses espèces.

OBSERVATIONS sur les métamorphoses de la *Lachnæa vicina*, Lacord. ; par M. H. LUCAS (1).

Dans un Mémoire qui a été inséré dans le premier trimestre de 1851, p. 29, des Annales de la Société Entomologique, et qui a paru en avril, j'ai fait connaître les transformations de la *Titubæa (Clythra) octosignata* de Fabricius. J'aurais désiré en même temps représenter la larve et la nymphe de cette espèce, dont les descriptions ont été faites pendant mon séjour à Médéah; et, si ces figures n'ont point été données, c'est que je croyais pouvoir rapporter, encore vivantes, à Paris, des larves et des nymphes de cette *Titubæa*, dont les transformations étaient inconnues. Les métamorphoses du petit coléoptère que je vais consigner dans ce second travail, et dont j'ai fait figurer, sur le vivant, la larve et la nymphe, appartiennent à un insecte de la famille des Clythrides, et qui est désigné par M. Lacordaire sous le nom de *Lachnæa vicina*, Lacord., *Monographie des Coléoptères subpentamères*, de la famille des Phytophages, tom. 2, p. 175, n° 5, 1848. Dans une course que je fis, en mars 1850, dans la vallée du Mazafran, et sur le plateau où est situé le village de Douaouda, à peu de distance de Coléah, je trouvai, en soulevant de grosses pierres, quelques fourreaux de la *Lachnæa vicina*, Lacord., dont les uns étaient fermés et les autres se traînaient péniblement dans les anfractuosités de la pierre sous laquelle ils se tenaient à l'abri. C'est dans des lieux assez humides, et toujours isolément, que j'ai rencontré ces fourreaux; ce qui me ferait supposer que ces larves vivent seules, contrairement à ce qui a lieu pour celles de la *Titubæa (Clythra) octosignata* de Fabricius; car c'est toujours dans des fourmillières que j'ai trouvé ces larves singulières. Lors de mon premier séjour en Algérie, pendant les années

(1) Ce Mémoire a été lu à la Société Entomologique de France, dans la séance du 13 août 1851.

1840, 1841 et 1842, je me rappelle avoir déjà rencontré aux environs d'Oran, particulièrement sur le versant Est du Djebel Santa-Cruz, ainsi que dans les ravins du Djebel Santon, ces habitations remarquables que j'avais rapportées à Paris, mais auxquelles je n'avais pas cru devoir attacher une bien grande importance, n'ayant pu obtenir aucune éclosion. Cette fois-ci, j'ai été plus heureux, et, en visitant les boîtes dans lesquelles j'avais placé ces fourreaux, je fus agréablement surpris de rencontrer dans une d'elles deux individus à l'état parfait (mâle et femelle) de la *Lachnæa vicina*, Lacord. C'est dans le courant de décembre 1850 que la nymphe se changea en insecte parfait, éclosion excessivement hâtive, et que j'attribue à la température élevée dans laquelle j'avais placé les quelques nymphes que j'avais à ma disposition. Dans mon premier travail, j'ai dit que c'était quelquefois par la partie antérieure que l'insecte parfait sortait de son habitation, contrairement à tout ce qui avait été dit par les entomologistes qui ont étudié ces fourreaux singuliers, car l'éclosion a ordinairement lieu par la partie postérieure. En émettant cette opinion, que j'ai avancée, au reste, avec la plus grande réserve, j'ai dit que cette éclosion anormale par la partie antérieure était probablement due au peu de repos dans lequel j'avais laissé ces larves, que j'avais emportées avec moi de Médéah à Boghar, et de cette dernière localité à Alger. En effet, les fourreaux de la *Lachnæa vicina* que j'avais pris en mars dans la vallée du Mazafran, et que j'avais laissés à Alger jusqu'en juillet, mois dans lequel ces larves avaient fermé leurs fourreaux, viennent en quelque sorte confirmer l'opinion que j'avais émise. En étudiant les fourreaux de cette espèce qui avaient été laissés dans le plus grand repos, j'ai remarqué que c'était bien par la partie postérieure, ou le gros bout, que l'animal parfait était sorti, c'est-à-dire par la partie opposée à celle par laquelle la larve montre sa tête et ses pattes lorsqu'elle traîne son fourreau, et que je désigne sous le nom de

partie antérieure. Ce n'est donc, comme je l'ai déjà dit plus haut, qu'au peu de repos dans lequel ont vécu les larves de la *Titubæa octosignata*, qu'il faut attribuer cette éclosion par sa partie antérieure, éclosion que l'on peut considérer comme insolite, si toutefois elle a eu lieu ainsi.

De la larve. — Elle est longue de 10 millimètres, et sa largeur égale environ 5 millimètres 1/2 à 4 millimètres; elle est allongée, à peu près cylindrique, avec la partie postérieure fortement recourbée en arc de cercle. La tête, de consistance cornée, est à peu près circulaire, d'un brun rougeâtre, et couverte de points assez forts, arrondis et peu serrés; son diamètre est tel, qu'elle ferme complètement l'entrée du fourreau lorsque le propriétaire de cette habitation est inquiet, ou qu'il s'y tient tranquillement retiré; elle est très-plane, déprimée même, et vers son milieu elle présente un sillon demi-circulaire assez profondément accusé; sur les parties latérales, elle présente quelques poils roussâtres, allongés et assez distants les uns des autres; antérieurement, elle est profondément échancrée, avec le bord de cette échancrure revêtu de poils roussâtres très-courts et assez lisses: c'est probablement derrière cette échancrure que se trouve située la lèvre supérieure, qui m'a semblée soudée ou faisant corps avec la partie antérieure de la tête. De chaque côté de cette échancrure, mais plus postérieurement, les bords de la tête sont légèrement relevés, et forment une saillie ou avance assez prononcée; c'est au-dessous de cette saillie que l'on aperçoit une petite concavité assez profonde creusée dans le sens longitudinal, et dans laquelle viennent se loger les antennes; celles-ci sont courtes, et paraissent insérées à la partie antérieure de la cavité dans laquelle elles viennent se placer; elles sont composées de trois articles de couleur roussâtre, dont le premier est très-gros, court; le suivant, ou le second, est plus allongé, et, lorsque ces organes sont en mouvement, cet article semble s'emboîter dans le premier

de manière à disparaître entièrement ; quant au troisième, il est bien moins allongé, et terminé en pointe obtuse à son extrémité : celle-ci supporte une soie roide, assez allongée ; des poils très-courts, testacés, placés çà et là, hérissent ces organes ainsi que le bord de la concavité dans laquelle ils viennent se placer. Les mandibules, d'un noir brillant, trianguliformes, un peu plus longues que larges, sont courtes, assez robustes, et sensiblement tronquées à leur extrémité ; à leur bord interne, elles m'ont paru faiblement bilobées. Il est aussi à remarquer que l'espace qui existe entre le bord interne et la saillie longitudinale que présentent les mandibules à leur face externe est représenté par une concavité qui m'a semblé bien moins profonde que dans la *Titubœa octosignata*. Les mâchoires roussâtres, plus longues que larges, paraissent soudées à la lèvre inférieure ; et, lorsque ces organes sont mis en mouvement par l'acte de la mastication, il n'y a guère que leur partie antérieure qui soit mobile ; antérieurement, elles sont fortement tronquées, et de chaque côté de leur bord interne on aperçoit un petit palpe composé de trois articles, qui sont d'un roux testacé ; le premier article est très-court, assez large, non mobile ; le suivant ou le second est un peu plus allongé, et m'a semblé soudé au premier article ; quant au troisième, qui est aussi long que les articles précédents réunis, il est grêle, et lorsque les mâchoires sont mises en mouvement par les fonctions de la mastication, il n'y a guère que ce troisième article qui soit mobile ; la lèvre inférieure, beaucoup plus longue que large, est d'un roux testacé, avec sa partie antérieure sensiblement tronquée ; cette pièce donne naissance à deux palpes très-petits, courts, composés chacun de deux articles, situés sur un petit tubercule rétractile, et qui est mis en mouvement lorsque les mâchoires sont mues par la mastication. Le premier segment, ou celui qui doit former le thorax, est, comme la tête, de consistance cornée ; mais il est d'un brun roussâtre beaucoup plus clair, très-

finement chagriné, avec les bords latéraux, antérieur et postérieur, testacés; des poils clairement semés, assez courts, testacés, hérissent çà et là le premier segment. Entre ce segment et celui qui doit former le thorax, on aperçoit de chaque côté un intervalle membraneux, au milieu duquel est située la première paire de stigmates, qui est noirâtre, et dont les bords sont de consistance cornée; les autres segments sont testacés et fortement plissés. Il en est de même pour ceux qui constituent l'abdomen: ils sont au nombre de neuf, et se contractent au moindre attouchement; ceux qui occupent la partie médiane, ou les cinquième, sixième et septième, sont fortement gibbeux et recourbés sur eux-mêmes de manière à former une courbe très-prononcée; quant aux derniers segments, ils forment, par leur position, une espèce d'ancre ou de crochet destiné à retenir la larve dans son fourreau, et à mettre à la portée des organes buccaux les matériaux nécessaires pour la construction du fourreau dans lequel cette larve subit toutes les métamorphoses; sur les parties latérales, qui sont fortement gibbeuses et plissées, il existe une espèce de bourrelet formé de tubercules très-saillants rendus très-mobiles par les mouvements des segments abdominaux, et sur lesquels on aperçoit la position occupée par les stigmates: ceux-ci sont roussâtres, de couleur cornée, et semblables à ceux qui existent entre le prothorax et le mésothorax. Je ferai aussi remarquer qu'à travers le derme, qui est très-mince, on aperçoit, par transparence, les mouvements du vaisseau dorsal, qui est légèrement violacé. Les pattes sont grêles et allongées; les troisième et deuxième pattes sont les plus longues; quant à la première, elle est la plus courte; les divers articles qui composent ces organes sont comprimés, d'un rouge testacé, avec le cinquième d'un brun rougeâtre et hérissé de poils épineux de cette couleur; quant à l'ongle, il est court, très-aigu. Je ferai aussi observer que

des poils roussâtres, assez allongés, peu serrés, placés çà et là, hérissent les segments abdominaux.

De la nymphe. — Elle est longue de 44 millimètres environ sur 5 millimètres 1/2 de large. Elle est d'un jaune clair, couleur qui tourne au brun lorsque cette nymphe est sur le point de se changer en insecte parfait. La tête est lisse, convexe entre les yeux, et assez fortement déprimée transversalement dans le voisinage où viennent s'insérer les antennes; à sa partie antérieure, elle est assez saillante, légèrement carénée, avec le bord de cette carène légèrement spinuleux. Les yeux sont d'un jaune orangé, couleur qui tourne au brun foncé peu de temps avant le changement en insecte parfait. Les palpes labiaux et maxillaires, ainsi que les autres organes de la manducation, sont d'un d'un jaune clair. Les antennes, de même couleur que les organes de la manducation, placées de chaque côté transversalement, c'est-à-dire entre les yeux et les mandibules, longent le thorax en passant sous ses bords latéraux, de manière que les derniers articles de ces organes atteignent les élytres, sur lesquelles ils semblent trouver un point d'appui. Le thorax est d'un jaune clair, avec les pattes légèrement teintées de jaune rouge; il est lisse, à l'exception cependant de son bord antérieur, qui est spinuleux. Entre le prothorax et le mésothorax, on aperçoit un espace assez grand, qui, dans l'insecte parfait, est représenté par une membrane très-fine: c'est dans cet espace, qui est membraneux, que se trouve située, chez la nymphe, la première paire de stigmates. Le mésothorax, finement ridé transversalement, est d'un jaune testacé, avec la première paire d'ailes et les élytres auxquelles il donne naissance fortement plissées longitudinalement; ces organes sont d'un jaune foncé. Le métathorax, de même couleur que le mésothorax, est lisse, et présente de chaque côté deux sillons longitudinaux, dont celui situé du côté interne est semi-transversal; cet organe supporte la seconde paire d'ailes qui se trouve au trois quarts

cachée par les élytres. Les pattes sont d'un jaune clair avant les première et deuxième paires placées sur les élytres, repliées sur elles-mêmes de manière que les articles des tarsi occupent longitudinalement la région sternale ; quant à la troisième paire, les fémurs et les tibias sont cachés par les ailes, et il n'y a que les articles des tarsi qui, placés sur les sixième, septième et huitième segments, constatent la présence de cette troisième paire de pattes. Les segments abdominaux, d'un jaune foncé en dessus, plus clairs en dessous, ne présentent rien de remarquable, si ce n'est que les troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième et neuvième segments présentent en dessus des épines très-prononcées. Il est aussi à noter que le septième segment est très-relevé à sa partie postérieure, de manière à former une protubérance épineuse : cette disposition du septième segment sert probablement de point d'appui à l'insecte parfait pour sortir et se débarrasser des langes qui l'enveloppent, et pour briser la partie postérieure du fourreau ; quant au dernier segment, il est armé en dessus de trois épines, dont la postérieure est un peu plus prononcée. Sur les parties latérales de l'abdomen, on aperçoit une suite de tubercules saillants qui forment de chaque côté une espèce de saillie ou bourrelet : c'est dans l'intervalle qui existe entre chacun de ces tubercules ou saillies que sont situés les organes de la respiration, ou les stigmates que l'on voit seulement par transparence.

Du fourreau. — Il est long de 44 millimètres, et sa largeur égale environ 6 millimètres. Il est d'un brun légèrement roussâtre ou d'un gris cendré, et quelquefois presque entièrement de cette dernière couleur. Ce peu de constance des couleurs dans la teinte de ce fourreau est due, je crois, au terrain sur lequel ces larves se tiennent, et surtout à leur genre de nourriture. Sur cinq ou six fourreaux de cette espèce que j'ai pu me procurer, je n'en ai jamais vu deux semblables, et comme couleur et comme

grandeur. A sa partie inférieure, il n'offre pas de bande longitudinale, comme celui de la *Titubæa octosignata*; au contraire, cette partie est un peu plus claire, et présente, dans le sens de sa longueur, une carène finement accusée. Quoique sa partie antérieure soit aussi moins coupée en biseau, cependant elle est plus avancée supérieurement qu'inférieurement : de chaque côté de ses parties latérales, en dessus, il est lisse, et ne présente pas ces côtes transversales que l'on voit sur le fourreau de la *Titubæa octosignata*; seulement, on aperçoit sur la région dorsale quelques petites saillies en forme de chevron généralement peu marquées, et qui diminuent de longueur au fur et à mesure qu'elles atteignent la partie postérieure; celle-ci est arrondie, plus forte que la partie opposée, et présente de chaque côté une petite saillie tuberculiforme assez sensiblement prononcée; il est glabre, et entièrement couvert de petits grains de sable qui donnent à ce fourreau un aspect chagriné; il est très-légèrement courbé, surtout vers sa partie antérieure, qui est fermée par un opercule ou couvercle arrondi, lorsque l'habitant de cette retraite singulière est sur le point de se métamorphoser. Cet opercule, formé, comme le fourreau, de matières excrémentielles et de grains de sable, est beaucoup plus convexe que celui de la *Titubæa octosignata*; de plus, on distingue facilement à la loupe, de même que sur le fourreau, les diverses couches assez régulièrement disposées qui composent l'opercule et le fourreau. Comme l'habitation de la *Titubæa octosignata*, ce fourreau est formé des excréments de la larve, qui sont convertis ensuite, par la dessiccation, en une substance d'un gris roussâtre très-résistante, et par conséquent bien moins friable que celle de la *Titubæa octosignata*. Ayant brisé un de ces fourreaux, afin d'examiner quelle était la construction intérieure, j'ai remarqué que les parois en étaient lisses, et ne présentaient aucune saillie ni rugosité, comme cela se remarque à l'extérieur. J'ai examiné aussi avec beaucoup de soins la par-

tie postérieure de ces fourreaux, et je n'ai rien vu à l'extrémité, ni extérieurement ni intérieurement, qui pût démontrer d'une manière manifeste que ces singulières habitations ont pour base une partie de l'œuf, ce qui cependant a ordinairement lieu pour les Cryptocéphalides et les Clythres.

De l'insecte parfait. — C'est en décembre 1830 que j'ai obtenu des individus parfaits de la *Lachnæa vicina* qui a été décrite par M. Lacordaire dans le tome II de sa *Monographie des Coléoptères subpentamères*, de la famille des Phytophages, mais qui n'avait pas encore été figurée. Afin de compléter l'histoire de cette espèce de Clythride, je l'ai représentée, et, de plus, j'ai cru devoir accompagner cette figure de la description qui en a été faite par M. Lacordaire.

Lachnæa vicina, Lacord. (Monogr. des Coléopt. subpent. de la famille des Phytophages, tom. 2, p. 173, n° 3, 1848).

L. sat elongata, nigro-cærulea aut virescens, griseo-villosa, fronte impressa densè strigata, antennis validioribus, prothorace subtiliter punctulato vagèque impresso; elytris glabris, rufis, sat crebrè punctulatis, singulo punctis tribus æqualibus (uno humerali, duobus infrà medium transversim digestis), nigris.

Mas. Subcylindricus, prothorace elytris nonnihil latiore, pedibus anticis longissimis. — Long. 4 à 6; larg. 1 3/4 2 1/2 lin.

Var. *A.* Elytris luteo-ochraceis, punctis tribus nigris minutis.

Var. *B.* Elytris flavo-testaceis, singulo punctis tribus ferè deletis.

Fœm. Oblongo-cylindrica, capite minori, prothorace elytris haud latiore, pedibus brevioribus. — Long. 3 3/4, 5; lat. 1 1/2, 2 lin.

Var. *C.* Elytris flavo-rufis. *mas. fœm.*

Var. *D.* Elytrorum punctis inæqualibus, humerali majori.

Var. *E.* Duplo, imo triplo minor, tarsis anticis maris brevioribus. — Long. 2 3/4, 3 1/4; lat. 1 1/4, 1 1/2 lin.

Lachnæa vicina, Dej., Cat., p. 442 (1837).

Mâle. Les plus grands exemplaires surpassent, sous le rapport de la taille, ceux de la *L. paradoxa*, et sont plus

allongés et d'un faciès plus robuste ; mais elle varie à cet égard, comme cette espèce, dont elle est très-voisine, pour ce qui concerne les formes et les couleurs. Sa couleur générale et sa pubescence sont absolument les mêmes. Les yeux sont plus grands et plus allongés, les antennes sensiblement plus robustes ; le prothorax est un peu moins largement rebordé, surtout près des angles antérieurs. Les élytres sont d'un rouge de brique vif, parfois même un peu sanguin, et ont chacune trois points médians arrondis, égaux, d'un noir un peu bleuâtre : l'un huméral, les deux autres disposés transversalement au-dessous du milieu. Quant aux pattes, les antérieures sont encore plus obliques que chez la *L. paradoxa*, et présentent quelques différences essentielles : le premier article de leurs tarsi est moins grêle et un peu déprimé en dessus ; le deuxième est d'un quart plus allongé, et se rétrécit beaucoup moins rapidement à la base ; le troisième est également plus grand, mais aussi fortement bilobé.

Ce sexe m'a offert les deux variétés suivantes :

Var. *A.* Elytres d'un beau jaune de terre de Sienne clair et mat ; leurs trois points noirs très-petits ; l'interne des deux post-médians divisé en deux.

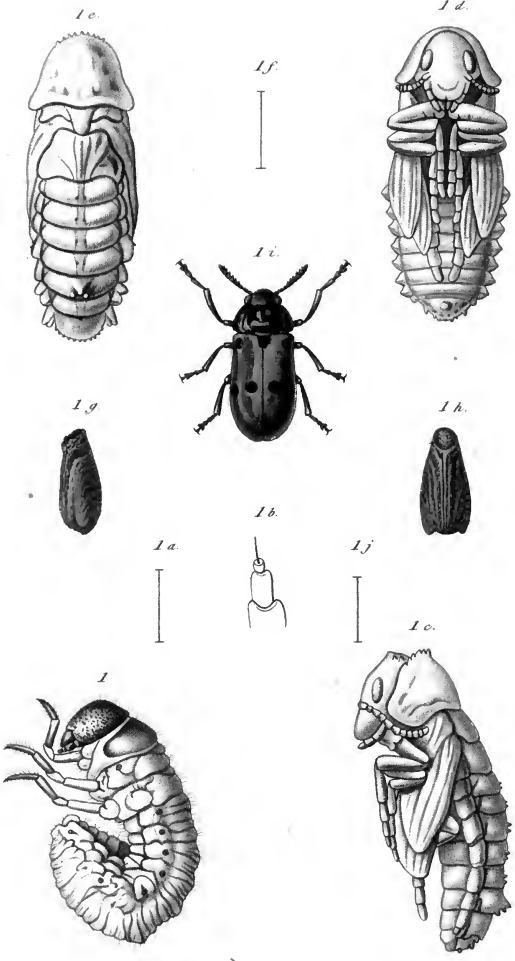
Var. *B.* Elytres d'un fauve testacé parfois un peu livide, leurs points noirs presque effacés ; il y a tous les passages entre elle et le type.

Femelle. Je ne lui trouve aucune différence appréciable avec celle de la *paradoxa* ; sans le dessin des élytres, il serait impossible de l'en distinguer.

Les deux sexes ont en commun les deux variétés suivantes :

Var. *C.* Elytres d'un rouge fauve plus clair que chez les exemplaires normaux ; elle n'est pas rare.

Var. *D.* J'y comprends les exemplaires dont les points noirs des élytres sont de grosseur inégale ; le plus souvent l'huméral l'emporte sur les deux autres ; le plus petit est ordinairement l'externe des deux post-médians.



Métamorphoses de la Lachnæa vicina. Lacord.

Cette espèce habite l'est et l'ouest de l'Algérie, particulièrement les environs d'Alger et d'Oran. Suivant M. Lacordaire, cette *Lachnæa* se montrerait aussi dans les parties méridionales de l'Espagne.

Explication des figures de la planche 44.

1. Larve de la *Lachnæa vicina*, Lacord., vue de profil. — 1 a. La grandeur naturelle. — 1 b. Une antenne grossie. — 1 c. La nymphe vue de profil. — 1 d. La même, vue en dessous. — 1 e. La même, vue en dessus. — 1 f. La grandeur naturelle. — 1 g. Le fourreau de grandeur naturelle, vu de profil. — 1 h. Le même, vu en dessous. — 1 i. *Lachnæa vicina* grossie. — 1 j. La grandeur naturelle.

DESCRIPTION de sept Coléoptères nouveaux provenant du Midi de l'Europe et du Maroc, par M. Léon FAIRMAIRE (1).

1. AMAUROS, nov. g. (*Pselaphii*), — Caput cœcum, utrinque tuberculo acuto armatum. Antennæ 11 articulatæ, articulo ultimo crasso. Tarsi filiformes, articulo 1^o longiore : ungues simplices. — Hoc genus *Euplectos* sequi mihi videtur.

Species unica. A. *Aubei*. Long. 3 mill. — Totus testaceo-rufus, nitidus, pilis griseo-fulvis sparsus ; capite magno, utrinque supra carinato ; prothorace angusto, basi et apice coarctato, postice leviter trifoveolato ; elytris abdominis dimidiam partem tegentibus. — Sicilia.

2. PAUSSUS FAVIERI. Long. 2 mill. 1/2. — Omnium minimus, totus testaceo-rufus pilis longis indutus ; antennarum articulo secundo crasso, trigono, ultimo maximo, inflato intus leviter serrulato ; prothorace angusto, elongato, medio valde coarctato, et transversim sulcato ; elytris parallelis ; abdomine nigro-piceo, pygidio fortiter punctato. — Marocco.

3. HARMINIUS, nov. g. (*Eucnemides*). — Coxæ posteriores fe-

(1) Des descriptions étendues et des figures de ces insectes paraîtront dans les Annales de la Société Entomologique de France.

morum basin tantum obtegentes. Tarsi simplices, graciles. Antennæ liberæ, elongatæ, serratæ, articulis secundo, tertioque minutis, æqualibus.

Genus *Hypocælo* affine, pedibus tarsisque gracilibus, et antennarum articulo tertio distinguendum.

H. castaneus. Long. 42 mill. — Totus castaneus, pube brevi flavo-grisea indutus, capite, scutello prothoraceque dense punctatis; elytris punctato striatis, interstitiis planis densè punctatis. — Sicilia.

4. *GEOTRUPES TYPHÆOIDES*. Long. 24 mill. — Niger, nitidus, vertice antice acuto, in dente minuto prominente, prothorace tripinoso, spinis lateralibus elongatis, gracilibus, medio dentatis; elytris punctato-striatis. — Marocco.

G. Typhæo valdè affinis, sed verticis forma, spinarum longitudine et corpore supra deplanato distinguendus.

5. *CRYPTICUS VIATICUS*. Long. 5 mill. 1/2. — Planiusculus, oblongus, piceo-brunneus. Satis nitidus, prothorace elytris paulo latiore cum capite dense ac tenuiter punctato, margine postico utrinque puncto impresso; scutello triangulâri, tenuissimè punctulato; elytris apicem versùs attenuatis, sat fortiter crenulato striatis. — Hispania.

6. *PURPURICENUS FERRUGINEUS*. Long. 40 mill. — Ater, prothorace brevi, valde rugoso, utrinque obsolete dentato; elytris pallide ferrugineo-testaceis, macula communi nigra, postice dilatata, antice hastata. — Hispania.

7. *CASSIDA NIGRICEPS*. Long. 5 mill. — Viridis, fere hemisphærica, elytris irregulariter punctatis, subtùs flava, capite nigro, antennis flavidis, suprà fuscis, pedibus flavo-viridibus. — Hispania.

NOTE sur le résultat le plus important des études séricicoles faites avec le concours de M. Eugène ROBERT, à la magnanerie expérimentale de Sainte-Tulle (Basses-Alpes). — Extrait du Journal d'observations scientifiques et pratiques de la campagne de 1854, par M. F.-E. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

En attendant qu'il me soit possible de terminer la rédaction d'un Mémoire sur mes travaux séricicoles de cette

année, je viens donner aux lecteurs de la *Revue Zoologique* un document officiel constatant la réussite d'expériences pratiques et scientifiques, faites sur une grande échelle, pour désinfecter les magnaneries dans lesquelles la *muscardine* fait manquer chaque année la récolte.

On sait trop que cette maladie est un fléau pour la sériciculture de tous les pays, et qu'elle fait perdre annuellement des millions à la France. Les congrès scientifiques, les conseils généraux des départements, les Sociétés savantes, le conseil général de l'agriculture et du commerce, la chambre de commerce de Lyon, et un grand nombre de fileurs, de négociants en soies et d'éducateurs, ont émis des vœux, ont fait entendre des plaintes, et ont adressé des pétitions pour demander des travaux sérieux sur cet important sujet.

Depuis cinq ans, je me suis rendu, chaque printemps, dans le midi de la France, chez l'un des éducateurs les plus distingués, M. Eugène Robert, si connu par son zèle pour la sériciculture et par les services qu'il a rendus à cette belle branche de l'agriculture française. J'y ai fait, avec lui, des expériences autres que de ces études de cabinet et de laboratoire exécutées à Paris, très-importantes d'ailleurs sous le point de vue scientifique, mais qui, ne pouvant conquérir la confiance des agriculteurs, demeurent stériles pour les progrès de la pratique. Au commencement, le ministère de l'agriculture et du commerce a concouru aux frais de ces travaux ; mais, dans ces dernières années, des impossibilités financières l'ayant empêché de me continuer cette mission, il a fallu, pour ne pas perdre le fruit des études commencées, que les Sociétés d'agriculture et séricicole de Paris, et MM. Eugène Robert et C^e, prissent des mesures pour m'aider à les continuer.

On va voir, par la lecture du Rapport suivant, fait à M. le préfet des Basses-Alpes, en exécution d'un arrêté de ce magistrat, et rédigé avec autant de talent que d'impartialité par M. Paillard, sous-préfet de l'arrondissement

dans lequel ont été faites *publiquement* mes expériences, que les Sociétés savantes et les agriculteurs qui m'ont si généreusement soutenu dans mes travaux ont fait une chose utile à l'industrie de la soie, à cette branche de notre agriculture qui rapporte au pays presque autant que l'industrie chevaline, si largement et si justement soutenue par l'Etat.

Procès-verbal de la Commission nommée le 12 juin 1851 par M. le préfet des Basses-Alpes.

L'an mil huit cent cinquante et un, et le seize juin, à dix heures du matin, la commission instituée par l'arrêté de M. le préfet des Basses-Alpes, en date du douze du même mois, pour vérifier l'état des magnaneries de Sainte-Tulle et de Rousset, et constater les résultats des procédés employés par MM. Guérin-Méneville et Eugène Robert, dans le but d'arrêter les ravages de la muscardine, s'est réunie à Sainte-Tulle, dans la magnanerie de M. E. Robert, où elle a été reçue par ce dernier et par M. Guérin-Méneville.

Étaient présents MM. *Raibaud Lange*, directeur de la ferme-école de Paillerols ; *Elzéard Arbaud*, filateur de soie à Manosque ; *Descosse aîné*, filateur à Forcalquier ; *Damase Arbaud*, ancien maire de Manosque ; *Dauvergne*, docteur en médecine à Manosque, et *Alphonse Paillard*, sous-préfet, président.

Après avoir entendu les explications de MM. Guérin-Méneville et Eugène Robert, la commission a formulé comme il suit le but et la marche de ses opérations.

La muscardine sporadique, dans l'état de la science, est une maladie du ver à soie, une terminaison naturelle de son existence, qu'il est impossible de prévenir d'une manière absolue.

Elle n'est, d'ailleurs, une source de préjudice grave pour le cultivateur que, lorsqu'ayant éclaté dans une magnanerie, elle y laisse des germes d'infection qui, à la cam-

pagne suivante, moissonnent une partie de l'éducation, d'année en année deviennent plus funestes, et obligent souvent le propriétaire à renoncer à son industrie.

Le procédé de M. Guérin-Méneville, consistant en une fumigation dont il se réserve, plus tard, de faire connaître la nature (1), aurait pour effet d'interrompre la transmission de la muscardine dans les mêmes locaux d'une année à l'autre; de pénétrer sûrement, presque sans frais, avec une facilité de moyens à la portée du plus humble cultivateur, dans les plus étroites fissures, dans les derniers recoins des appartements infectés; d'y aller chercher le *Botrytis* qui recèle le germe de l'épidémie muscardinique, d'en éteindre la vitalité, et de le réduire à l'état de corps inerte, en sorte que l'éducation nouvelle s'opère comme dans un établissement neuf.

M. Guérin se propose d'agir directement, par le même procédé, sur la graine du ver à soie, mais ses expériences, sous ce rapport, ne sont pas assez avancées pour être soumises à la commission.

Le but du procédé de MM. Guérin-Méneville et Eugène Robert, c'est-à-dire la destruction de la reproduction de l'épidémie muscardinique dans les mêmes locaux, d'une année à l'autre, étant bien définie, la commission décide :

Qu'elle visitera les magnaneries de Ste-Tulle et de Rousset, appartenant à M. Edouard Arbaud, et qu'elle constatera l'état actuel de la récolte; qu'elle s'entourera de renseignements sur l'état des lieux et les ravages qui y ont été causés par la muscardine dans les années précédentes;

Qu'elle établira également, pour servir de points de comparaison, l'état des magnaneries existantes dans le vil-

(1) La description de ce procédé est dans un paquet cacheté, dont l'Académie des Sciences a bien voulu accepter le dépôt dans sa séance du 25 mai 1850. Je désire qu'il y soit encore conservé jusqu'à ce que j'aie pu faire d'autres expériences en grand dans les ateliers désignés par la commission et, si je le puis, dans d'autres départements.

lage de Sainte-Tulle et dans le domaine de Rousset, et qui n'ont point été soumises au procédé désinfecteur à étudier;

Qu'enfin, elle indiquera, pour l'année prochaine, les expériences de nature à permettre d'asseoir un jugement définitif sur la méthode de M. Guérin-Méneville.

La commission a procédé successivement à la visite, à Sainte-Tulle, de la magnanerie de M. Eugène Robert et des éducations de madame veuve Robert et du sieur J. Coutet, cultivateur, qui n'ont point eu recours au procédé désinfecteur; à Rousset, de la magnanerie gérée par MM. E. Robert et C^o, et des magnaneries des fermiers de M. Ed. Arbaud, conduites par la méthode ordinaire. Voici les faits qu'elle a constatés :

A Sainte-Tulle, la magnanerie de M. E. Robert, dans laquelle la récolte s'est élevée à 584 k. 4 h., ne présente aucun cas apparent de muscardine, même sporadique. Jusqu'ici elle avait été constamment, depuis sa création, plus ou moins ravagée par cette maladie (1).

Chez le sieur J. Coutet, dont la maison est précisément en face de la magnanerie de M. E. Robert, et dont les élèves commençaient à peine à monter, un quart des vers à soie avaient déjà été jetés par les fenêtres; et, pendant les quelques minutes que la commission a passées près des claies, d'instant en instant ses membres ramassaient quelques-uns de ces animaux frappés de la contagion. La récolte a dû être nulle ou misérable.

La vaste magnanerie de madame veuve Robert, située à une centaine de pas de celle de M. E. Robert, était fermée; mais les débris de bruyères et de feuilles, chargés d'un monceau de vers muscardinés, qui se trouvaient entassés en dehors, au bas des fenêtres de l'établissement, indiquaient assez l'état de la récolte. Madame veuve Ro-

(1) La magnanerie de Ste-Tulle avait toujours présenté des cas de muscardine plus ou moins nombreux, suivant les années, mais qui n'avaient que rarement porté un préjudice notable aux récoltes. (G. M.)

bert, sur 22 onces (550 gr.) de graines, n'a, en effet, obtenu qu'un produit de 25 à 50 kilogr. de cocons.

La commission n'a pu pénétrer chez les autres éducateurs de Sainte-Tulle; mais, par les renseignements obtenus, il est resté évident qu'aucun n'avait bien réussi, et que des éducations considérables avaient échoué complètement. C'est ainsi que le sieur Laurent Reille, fermier de madame veuve Robert, aurait été obligé de la jeter entièrement aux fumiers, et que celles de MM. Pontès, Miane et Gustave Giraudon, auraient été réduites à des proportions insignifiantes.

A Rousset, la magnanerie gérée par MM. Eugène Robert et C^o se compose de deux ateliers réunis, où la récolte de 1845 à 1850 était, par suite des ravages de la muscardine, descendue de 500 kilogr. de cocons pour 20 onces (500 gr.) à 106 kilogr., chiffre du rendement de 1850.

Le produit net de cette année a été de 456 kilogr. 5 hect. Différence : 550 kilogr. 5 hect. (1).

Les moyens préservatifs employés pour s'opposer au retour de l'épidémie sont : la désinfection des ateliers par le procédé de M. Guérin-Méneville, le renouvellement du carrelage, le blanchiment des murs (2), le changement des

(1) L'atelier étant infecté de gros rats qui ont continuellement mangé des vers et des cocons, et le décoconnage ne s'étant effectué que quatre jours après le temps voulu, pour attendre la commission, on peut estimer que ces deux causes ont diminué le rendement réel de plus de 100 kilogr. (G. M.)

(2) Nous observerons que ces réparations ont été plutôt nuisibles qu'utiles, puisqu'elles ont été faites au dernier moment, et qu'il a fallu placer les vers dans cet atelier lorsque les maçons y travaillaient encore. L'humidité occasionnée par ces maçonneries a été excessive pendant plus de la moitié de l'éducation. Je l'avais tellement prévu, que ce n'est qu'avec la plus grande peine que je me suis décidé à entreprendre cette éducation dans de si mauvaises conditions. Du reste, la partie la plus dangereuse de l'atelier, le plafond en planches non rabotées, point le plus propre à conserver les sporules muscardiniques, est resté tel

agrès ; enfin, l'exacte observation des règles de l'hygiène.

La montée était presque entièrement terminée, lors de la visite de la commission (1). Les cocons présentaient un aspect des plus satisfaisant : la commission a remarqué, dans une partie du grand atelier, quelques vers qui avaient succombé à la muscardine sans l'avoir propagée.

Au nom de ses collègues, M. le président s'est fait un devoir d'exprimer au contre-maître principal, Marguerite Vidal, de l'Ardèche, à laquelle MM. Eugène Robert et C^o ont confié la conduite et la surveillance de cette éducation, les éloges qui sont dus à cette habile et infatigable ouvrière, pour le zèle et l'intelligence dont elle a fait preuve, et qui doivent servir de modèle aux contre-maîtres de nos magnaneries.

Les éducations dirigées aux premier et deuxième étages du château, et dans les deux fermes qui en dépendent, par les fermiers de M. Ed. Arbaud, les sieurs Draille, Guys et Pascal, qui n'ont point eu recours au procédé désinfecteur de MM. Guérin-Méneville et Eugène Robert, sont moins avancées, et présentent, avec la magnanerie précédente, un contraste affligeant.

A la porte des sieurs Guys et Pascal, se trouvent accumulés, comme chez madame veuve Robert, des monceaux de feuilles et de vers blancs et poudreux. Dans les ateliers surveillés par le sieur Draille, le mal est moins grand, mais la muscardine sévit, et paraît n'être qu'à son début.

Les résultats sont, en effet, venus, depuis, confirmer les craintes de la commission. Voici, pour 17 onces de graines,

qu'il était pendant les éducations des années précédentes. — Des réparations beaucoup plus complètes, y compris la construction d'un plafond, n'ont pas empêché la magnanerie de la veuve Robert d'être entièrement ravagée par la muscardine. (G. M.)

(1) Il y a erreur ici : les vers de Rousset ont monté les 7 et 8 juillet, et la commission est venue le 16. On a décoconné les 17 et 18, on a porté les cocons à Manosque le 19, et ils n'ont été pesés que dans la soirée de ce jour. (G. M.)

quels ont été les résultats obtenus par les fermiers de M. Edouard Arbaud :

Draille,	10 onces	(250 gr.)	Produit,	80 kilogr.
Guys,	5	(125)		27
Pascal,	2	(50)		50

17 onces. (425 gr.) Produit, 157 kilogr.

A côté de ces éducations malheureuses, la commission a vu avec un vif intérêt les produits réalisés par le garde Casimir Michel, qui, dans son modeste atelier, où n'a jamais éclaté, d'ailleurs, la muscardine contagieuse, est parvenu, en suivant l'exemple et les conseils de M. Guérin-Méneville, à tirer d'une once de graine 52 kilogrammes de cocons, sans avoir eu aucun cas de muscardine contagieuse.

De l'ensemble de ces faits, la commission tire les conclusions suivantes :

1° Les expériences de MM. Guérin-Méneville et Eugène Robert ont été faites dans des conditions propres à amener la conviction, au milieu d'éducations désolées par la muscardine, dans des ateliers précédemment infectés, et qui, sauf ce qui a été dit plus haut des réparations faites à Rousset, n'ont subi aucune modification essentielle autre que l'application du procédé désinfecteur soumis à l'examen.

2° Les résultats paraissent excellents. A côté d'ateliers que l'épidémie force d'abandonner, ceux qui ont été désinfectés restent exempts de la contagion.

La muscardine sporadique y subsiste, mais ne frappe que quelques individus; la muscardine épidémique ou contagieuse a complètement disparu.

3° En présence de ces faits, la commission n'hésiterait pas à déclarer le but atteint, et le fléau de la muscardine épidémique vaincu, si une sage réserve n'obligeait à multiplier les expériences avant de proclamer ce grand service rendu à l'agriculture et à l'industrie.

Elle exprime, en conséquence, le vœu qu'un nouvel examen ait lieu en 1852; que la commission qui sera instituée visite les magnaneries de Sainte-Tulle et de Rousset, non plus seulement au moment de la récolte, mais dans le cours de l'éducation; qu'autant que possible aucun changement ne soit apporté à l'état des lieux dans les magnaneries expérimentales, et spécialement aux bois et planchers des ateliers de Rousset, dont les surfaces rudes et altérées par l'âge présentent plus de facilités pour retenir les germes du *Botrytis muscardinique*; que des expériences suivies aient lieu sur la désinfection directe de la graine de vers à soie; enfin, que l'inspection de 1852 soit exercée sur les éducations infectées cette année, en même temps que sur celles de MM. Eugène Robert et C^o.

Avant de se séparer, la commission, organe spontané de la reconnaissance des sériciculteurs, recommande instamment à la bienveillance éclairée du gouvernement les laborieuses et utiles recherches de M. Guérin-Méneville.

Fait à Forcalquier, le 18 juillet 1851.

(*Suivent les signatures.*)

De plus, et sur la demande unanime de tous les agriculteurs qui comprennent les véritables besoins de la sériciculture, nous nous sommes occupés activement, M. Robert et moi, de la grande question de l'amélioration des races de vers à soie, dont la dégénérescence, par suite de la mauvaise confection de la graine, est un des faits les plus déplorables pour cette industrie, surtout en Provence. On verra, par la publication du compte rendu de nos travaux sur ce sujet, que nous avons déjà réussi à amener de grandes améliorations, en acclimatant une race plus facile à élever et plus productive, et en répandant sa graine, qui a constamment donné d'excellents résultats, même dans des années où les éducations manquaient généralement. Nous avons fait, depuis deux ans, d'assez grandes quantités de cette graine à la *magnanerie expérimentale de*

Sainte-Tulle, près Manosque (Basses-Alpes), et M. E. Robert en cède volontiers aux éducateurs qui lui en font la demande. Il a soin de faire ces envois pendant les froids de l'hiver, car tous les sériciculteurs savent que, si on faisait voyager la graine au commencement du printemps, elle souffrirait et donnerait de mauvaises éducations, malgré l'excellent choix des reproducteurs et les soins extraordinaires que nous avons apportés à sa fabrication, et surtout à sa conservation.

II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

Séance du 5 Novembre 1854. — M. Duvernoy lit un Rapport sur un travail d'anatomie comparée ayant pour titre : Mémoire sur les plis cérébraux de l'homme et des Primates, par M. Pierre Gratiolet.

Ce rapport est lui-même un travail très-remarquable, dans lequel M. Duvernoy a fait preuve, comme toujours, de conscience et de vastes connaissances en anatomie comparée. Du reste, le Mémoire de M. Gratiolet mérite toute l'attention du savant rapporteur et des anatomistes, car c'est un ouvrage de longue haleine, le résultat d'études patientes et difficiles sur la structure intime des plis cérébraux et leurs rapports, leur liaison avec les expansions fibreuses du noyau central, qui démontrent leur importance physiologique. Il serait difficile d'analyser convenablement le rapport en question, qui occupe vingt pages in-4° des Comptes rendus de l'Académie des sciences. Nous ne pouvons qu'engager les anatomistes à le lire, à l'étudier. Ils y trouveront une foule de renseignements et d'observations de la plus haute importance, des aperçus ingénieux dus à l'auteur et au rapporteur, et l'appréciation des travaux publiés jusqu'à ce jour sur ce sujet capital pour l'anatomie et la physiologie comparées.

En terminant ce rapport, M. Duvernoy s'exprime ainsi : « Nous espérons avoir démontré que les études et les recherches de M. Gratiolet ont fait faire un sensible progrès dans la connaissance du cerveau des Mammifères, non-seulement par les détails anatomiques que l'auteur a découverts, mais même par les déductions qu'il en a tirées pour servir aux caractères zoologiques des genres et des espèces. La méthode de comparaison très-rationnelle qu'il a employée, et qui lui appartient, servira très-utilement de modèle pour les recherches ultérieures.

« Ce sujet des plis cérébraux, dit le rapporteur en terminant, en apparence assez limité, quoiqu'il se trouve lié à toute l'organisation de l'encéphale, est susceptible d'une grande extension, par les observations de détail qui exigent beaucoup de persévérance, beaucoup de patience, et une bonne méthode d'investigation. M. Gratiolet nous paraît avoir répondu d'une manière très-remarquable à toutes ces exigences, dans le travail qu'il a soumis au jugement de l'Académie. En conséquence, nous avons l'honneur de lui proposer d'inviter M. Gratiolet à continuer ses recherches, et de voter l'insertion du présent Mémoire parmi ceux des *savants étrangers*. »

Ces conclusions sont adoptées.

— M. E. Péligot lit un Mémoire ayant pour titre : *Etudes chimiques et physiologiques sur les vers à soie*. Voici quelques passages de l'analyse de ce travail faite par l'auteur lui-même :

« Je me suis proposé d'étudier les différents phénomènes chimiques et physiologiques qui se succèdent pendant la vie et les métamorphoses du ver à soie.

« Dans cette première partie de mon travail, j'ai suivi le développement d'un poids donné de larves en déterminant le poids des feuilles de mûrier qu'elles consommaient, celui de la feuille litière, et des déjections qu'elles laissaient comme résidus. J'ai étudié de la même manière,

c'est-à-dire avec la balance, la formation de la soie, de la chrysalide et du papillon.

« Pour arriver à des résultats comparables, il est nécessaire de peser ou de calculer à l'état sec les différents produits des éducations..... Mon Mémoire contient, sous forme de tableaux, 1° le poids de cent vers à leurs différents âges, dans leur état naturel et à l'état sec, lorsqu'ils mangent ou après qu'ils ont jeûné; 2° les détails des éducations pesées que j'ai faites dans ces trois dernières années. Ces détails comprennent : 1° le poids des feuilles fraîches données chaque jour à un poids déterminé de vers; 2° le poids de ces feuilles supposées sèches et établi par la dessiccation de feuilles recueillies et pesées en même temps; 3° le poids des feuilles non mangées, séchées à 110 degrés, que je désigne sous le nom de *litière*; 4° le poids des déjections qu'on a séparées de ces feuilles et qu'on a desséchées à la même température; 5° le poids des vers pris à des intervalles rapprochés, tous les deux ou trois jours. En soustrayant de ce poids celui des vers constaté par la pesée précédente, on a la quantité dont ils ont augmenté sous l'influence des feuilles pesées qui leur ont été données; cette quantité est calculée à l'état sec, au moyen des éléments consignés dans l'un de ces tableaux. Le poids de la litière et celui des déjections, ajoutés à cette quantité, sont et doivent être presque égaux à celui des feuilles distribuées, tous ces produits étant, bien entendu, amenés par le calcul à l'état sec. La légère différence en moins que présente toujours la somme des trois premiers éléments, par rapport au poids des feuilles, est due à la respiration des vers, que cette perte ne représente pas d'ailleurs d'une manière exacte, toutes les erreurs des expériences s'accumulant sur ce résidu. »

Outre ces pesées, l'auteur a fait d'autres études chimiques qui présentent un grand intérêt, et que nous appelions depuis longtemps de tous nos vœux. Il a constaté la perte en poids que les vers éprouvent quand ils *se vident*,

au moment de la montée. Il a déterminé la composition des matières qu'ils rejettent ainsi. Il a vu que des vers non encore mûrs que l'on prive de nourriture font cependant leur cocon, mais que celui-ci contient moins du tiers de la soie d'un cocon ordinaire. Les résultats qu'il a obtenus en ce qui concerne le repdement des vers en cocons, et celui des cocons en soie, et des papillons en œufs, s'accordent assez bien avec ceux qui ont été constatés par Dandolo et par M. Robinet. En déterminant la quantité de soie laissée par chaque ver dans le cocon percé par le papillon, M. Péligot est arrivé à ce résultat important, que le poids de la soie est loin d'être proportionnel à celui des vers ou des papillons. Enfin, il a constaté que le poids des réservoirs soyeux desséchés est sensiblement inférieur à celui de la soie fournie par des vers pris dans des conditions identiques. « En résumant les données numériques consignées dans la dernière partie de mon travail, dit l'auteur en terminant, on trouve, en définitive, que les vers fournissent de 5 à 6 pour 100 de leur poids de soie. »

Ce Mémoire est renvoyé à l'examen de MM. Milne-Edwards, Boussingault et Payen.

— M. E. Robin adresse un Mémoire ayant pour titre : *Rapport que les végétaux comme les animaux présentent entre la quantité de vie et la quantité de combustion. Pourquoi l'oxygène humide joue un rôle si différent pendant la vie et après la mort. Cause essentielle de l'influence exercée par la chaleur dans la végétation.*

Ce travail, purement de physiologie générale, n'entrant pas tout-à-fait dans le cadre de ce recueil, nous nous bornons à en donner le titre et à en recommander la lecture, car on sait que son auteur est un de ces hommes dont les œuvres méritent l'attention des savants.

— M. Duméril fait hommage de la deuxième livraison du *Catalogue méthodique de la collection des reptiles du Muséum d'histoire naturelle de Paris*. Nous reviendrons sur ce travail dans un prochain article.

Séance du 17 Novembre. — M. Renault lit un extrait d'un grand et important Mémoire d'hygiène ayant pour titre : *Etudes expérimentales et pratiques sur les effets de l'ingestion de matières virulentes dans les voies digestives de l'homme et des animaux domestiques.*

— M. Van Beneden soumet au jugement de l'Académie des *Recherches sur quelques Crustacés inférieurs.* Ce travail est renvoyé à l'examen de MM. Milne-Edwards, Valenciennes et Duvernoy.

— M. Léon Dufour adresse une Note intitulée : *De la circulation du sang et de la nutrition chez les insectes.*

« Je ne reviendrai point sur tout ce que j'ai accumulé de documents pour prouver que l'appareil trachéen des insectes est uniquement un organe de respiration, un système vasculaire exclusivement destiné à la circulation de l'air. Ce fluide subtil pénètre, par d'infinis ramuscules, tous les tissus pour les faire jouir du bénéfice de la respiration, pour donner au sang qui les imbibe cette vivification, cette faculté nutritive que, dans les animaux supérieurs, les vaisseaux viennent chercher dans un organe respiratoire circonscrit, poumons ou branchies. Je veux, en ce moment, discuter les nouveaux faits récemment produits devant l'Académie à l'appui de l'hypothèse de la circulation pérित्रachéenne.

« Que des vers à soie qui mangent des feuilles saupoudrées de bleu ou de rose produisent des cocons bleus ou roses, c'est là un fait qu'on ne saurait contester. Je ne nie pas davantage la coloration des trachées observée par MM. Alessandrini et Bassi. Mais, en admettant ces faits constatés depuis par M. Blanchard, je suis loin d'accorder les conséquences que cet observateur en a déduites. Quoi ! le sang bleu remplit, assure-t-on, les cavités splanchniques, les *lacunes*, pénètre le vaisseau dorsal, et cependant ni les muscles ni les viscères ne sont teints ; ils conservent leur blancheur habituelle ! Quoi ! ces puissants muscles locomoteurs où, à l'œil nu, on voit pénétrer des trachées

de si grand calibre pour y opérer l'acte important de la réparation, de la nutrition, ne recevraient aucune teinte de ce sang bleu qui, d'après l'hypothèse d'une circulation pérित्रachéenne, devrait s'insinuer partout ! Et ces viscères de la digestion, si riches en trachées de toutes les dimensions, qui n'ont besoin, pour être constatées, ni du microscope, ni de la simple loupe, ces parois ventriculaires à travers le crible vivant desquelles transsude, de l'aveu même de l'auteur, le fluide nourricier bleu, ces viscères demeureraient blancs ! Et ces glandes sérifiques, qui, dans l'exercice de leur sécrétion, peuvent admettre artificiellement la couleur bleue, puisque celle-ci se transmet aux cocons, ces glandes n'offriraient non plus aucune apparence de bleu !

« De ce que des troncs trachéens apparaissent bleus, en faut-il conclure qu'ils ne sont tels que par l'emprisonnement de ce sang bleu entre une membrane extérieure et la tunique propre du conduit aérifère ou trachée ? Mais, si la cavité thoraco-abdominale s'emplit par une rosée nutritive bleue, pourquoi la paroi trachéenne, qui, comme tous les tissus de l'organisme, a droit aussi à la réparation, à la nutrition intimes, ne se pénétrerait-elle point de ces éléments bleus ? Qu'est-il besoin, pour expliquer cette coloration, quand elle n'est point un simple enduit, de recourir à une cavité intermembranulaire dont j'ai, je crois, suffisamment réfuté l'existence par des faits et des raisonnements ?

« Peut-être, relativement à l'absence de coloration des fins rameaux et ramuscules trachéens, M. Blanchard se retranchera-t-il derrière ces mots de son texte : « La teinte « la plus colorée est à la base des trachées, et elle s'affaiblit graduellement jusqu'à l'extrémité. » Cette raison peut paraître valable quand on n'envisage que séparément un de ces canaux. Mais, de ce que les brins isolés d'un cocon bleu ne paraissent nullement bleus, comme chacun le sait, cela n'empêche pas que l'ensemble des brins ne pro-

duise un cocon bleu ; or, le même effet ne devrait-il pas avoir lieu dans le tissu organique vivant d'un insecte, quand les vaisseaux sanguins, si capillaires qu'ils soient, se rapprochent en arborisations pressées destinées à l'accomplissement de l'acte nutritif? Ces atomes bleus, que l'on suppose charriés dans le torrent circulatoire, ne donneraient-ils pas à ce canevas vasculaire une teinte plus ou moins bleue? Encore un coup, j'en appelle, dans l'hypothèse de M. Blanchard, aux injections dont je viens de parler. »

— M. de Paravey présente des remarques sur le nom que porte le *ver à soie* dans l'ancien dictionnaire chinois, *eul-ya*. Suivant lui, cet animal y est désigné sous le nom de *ver-éléphant*, ce qui voudrait dire ver du pays des éléphants ; d'où il résulte, pour M. de Paravey, que c'est dans les pays où vivent ces pachydermes qu'a d'abord été connue la culture de la soie, et c'est un nouvel argument qu'il fait valoir à l'appui d'une thèse qu'il a soutenue dans de précédentes communications, savoir que la civilisation chinoise n'a point pris naissance en Chine.

Séance du 24 Novembre. — M. Caillaud, de Nantes, lit un Mémoire ayant pour titre : *Nouveau fait relatif à la perforation des pierres par les Pholades*.

M. Caillaud, avant de faire connaître sa nouvelle découverte, revient sur ce qu'il a avancé, en rappelant l'opinion, contraire à la sienne, de M. Deshayes, qui cherche à prouver que tous les Mollusques perforants, en général, creusent les pierres par un moyen chimique, à l'aide d'une sécrétion acidulée ; M. Caillaud trouve des exceptions à faire relativement aux Pholades et aux Tarets.

1° M. Deshayes, dans son savant Mémoire, s'exprime ainsi : « Nous engagerions les personnes qui voudraient soutenir l'opinion que nous combattons, celle de la perforation mécanique, d'essayer de creuser la pierre avec une coquille perforante quelconque..... Que l'on présente cette coquille au plus habile ouvrier, en lui disant de creuser

avec elle la pierre calcaire d'où elle a été retirée, et cet homme regardera votre proposition comme dérisoire. »

C'est ce que M. Cailliaud a essayé de faire avec la coquille d'une Pholade, et, en moins d'une heure et demie, il a creusé dans la pierre un trou de 18 millimètres de profondeur, qu'il expose à l'Académie.

M. Deshayes prétend que « l'organisation, dit-il, de ces animaux est sans force pour appuyer leur coquille sur la pierre, et que le mouvement de rotation leur est impossible. »

A quoi M. Cailliaud répond par des preuves incontestables du contraire, en mettant sur la table des échantillons portant des crénelures circulaires qui ne peuvent être creusées que par les aspérités des coquilles, dans un mouvement de rotation.

M. Deshayes a encore fait valoir « qu'un animal, au sortir de l'œuf, ou peu de temps après, n'aurait pas la force de perforer avec sa coquille. »

Ici encore, c'est avec les pièces de conviction que M. Cailliaud répond, en présentant de jeunes Pholades de 5 millimètres, avec leurs trous dans la pierre qu'ils avaient déjà perforée de leur longueur, en y laissant les empreintes des cercles rotatoires et des hachures proportionnées à la coquille.

« On peut donc déjà préjuger, a dit M. Deshayes, que les Mollusques n'attaquent jamais que les substances calcaires; leur sécrétion est donc un acide. »

M. Cailliaud soumet une nouvelle preuve d'un haut intérêt pour la science : sa bonne fortune, dit-il, la lui a fait découvrir, dans les basses marées d'octobre dernier, en explorant les côtes de son département.

Jusqu'à présent, on ne connaissait de Mollusques perforants que dans des terres molles ou des substances calcaires, d'où ressortait un argument en faveur du système chimique, pour la sécrétion dissolvante qui, agissant sur le calcaire, ne pouvait avoir une action sur des roches

d'une autre nature. La science ne pouvait admettre ni conjecturer qu'il en fût autrement, dès-lors qu'il devenait établi que les Mollusques perforants ne vivaient que dans le calcaire.

M. Cailliaud, persuadé, depuis dix ans, que, dans les Pholades, c'étaient les coquilles mêmes qui usaient les pierres, poursuivait ses recherches dans toute autre roche, pourvu qu'elles pussent se laisser user et désagréger par le frottement, son moyen mécanique.

Ici, laissons-le parler : « Ce n'était encore qu'un rêve pour nous, une lueur d'espérance bien éloignée, une chimère, nous devons l'avouer, après laquelle nous semblions courir ; car souvent la nature garde cachée dans son sein tant de faits curieux et importants, que souvent la vie d'un homme n'est rien pour les approfondir. Et cependant, messieurs, ici une de ces jouissances ignorées à tant d'autres nous était encore réservée. Nous avons trouvé par centaines des Pholades perforant un terrain primitif, une roche innée, le gneiss enfin, passant au mica-schiste, où ces Mollusques s'introduisent jusqu'à 15 et 20 centimètres.

M. Cailliaud met sous les yeux des membres de l'Académie de très-beaux échantillons de gneiss mica-schiste, entièrement perforés par de grandes Pholades encore dans leurs trous.

Dira-t-on maintenant qu'une sécrétion acidulée doit dissoudre également le calcaire et le mica-schiste ? Non, sans doute ; et ce dernier fait est assez concluant pour faire reconnaître jusqu'à l'évidence que le frottement seul de la coquille dans l'eau de mer suffit pour creuser les pierres, le quartz se trouvant détaché du gneiss par la désagrégation.

Ensuite, M. Cailliaud explique que des Mollusques antédiluviens, par ce même moyen mécanique, ont dû opérer les perforations qu'il avait découvertes, en 1842, dans un porphyre protogynique altéré, de Lessines, en Belgi-

que, fait qui, jusqu'à présent, n'avait pu être expliqué que par des données contraires. On ne voulait pas y voir des trous perforés postérieurement à la roche ; M. Brongniart, au contraire, persistait, comme nous, à reconnaître ces trous perforés dans ce porphyre. Il nous disait : « C'est encore un fait dont la nature nous cache l'explication ; il faut attendre, » et nous attendions, sans nous douter que les roches de notre littoral de la Loire-Inférieure nous gardaient la révélation de ce qui n'était encore pour tous qu'une énigme.

— M. Robouam lit un second Mémoire sur les insectes nuisibles aux végétaux. Ce travail a pour titre : *Thérapeutique de la maladie spéciale des végétaux.*

Dans ce Mémoire, il rappelle que les phénomènes morbides spéciaux peuvent être produits par des causes très-différentes, soit qu'elles agissent au canal médullaire, à l'écorce ou aux feuilles, soit aux racines. S'il y a diminution de la sève, il y a arrêt dans la croissance et souffrance ; s'il y a suppression complète et durable de cette même sève, il y a mort ; s'il y a diminution et viciation des sucs nourriciers, non-seulement il y a arrêt dans la croissance et souffrance, mais on voit survenir dans tous les tissus des altérations qui se traduisent par des taches blanches, brunes, noires, et une diminution dans la résistance des tissus, lesquels deviennent parfois cassants comme du verre.

Après ces données positives et toutes physiologiques, l'auteur dit que les causes les plus générales de ces altérations étant des insectes qui appartiennent aux Aphidiens et aux Coccus, et des Arachnides microscopiques du groupe des Acariens, l'étude des mœurs et des habitudes de ces êtres peut seule fournir les bases d'un traitement rationnel et efficace.

Il commence par l'étude des Coccus en boule et en bateaux, qu'il trouve sur presque tous les végétaux. Il les suit depuis leur naissance jusqu'à leur mort, et, sans s'ap-

plier à en faire la description, il indique les époques de leur vie où ils sont le plus nuisibles et où ils peuvent être saisis et détruits.

Des Coccus il passe aux Aphidiens et aux Acariens. Il est loin de pouvoir préciser d'une manière aussi nette les différentes phases de l'existence des Aphidiens, et surtout des Acariens. Il a bien constaté la naissance des Pucerons ; il les a bien suivis jour par jour dans leur œuvre de destruction ; il a constaté leur hibernation dans la terre, aux racines des végétaux ; mais, quelques efforts qu'il ait faits, il n'a jamais pu découvrir le lieu où les Acariens déposaient leurs œufs. Il a même fait, à ce sujet, quelques observations qui tendraient à faire penser qu'il pourrait y avoir pour les végétaux un insecte qui aurait besoin, ainsi que l'œuf de l'*Acarus vegetans*, de la vitalité des êtres sur lesquels il vit en parasite pour se développer.

Ce travail est terminé par quelques observations pratiques sur la médication rationnelle découlant des mœurs et des habitudes de ces mêmes insectes. Ainsi, il a noté les époques où ils sont rassemblés par légions nombreuses, et où il est possible de les saisir et de les détruire, ainsi que les productions cryptogamiques qui les accompagnent presque toujours. Mais il pense, en résumé, qu'il n'est pas plus possible de les anéantir que d'en créer un seul. Il faut que les efforts de l'agriculteur se bornent à en diminuer le plus possible le nombre, pour qu'ils n'aient plus qu'une influence presque insignifiante sur les récoltes.

— M. J. Muller, correspondant de l'Académie, adresse la lettre suivante, que nous copions en entier :

« Pendant mon dernier séjour à Trieste, j'ai découvert la génération des Limaçons à coquille spirale dans l'intérieur d'une Holoturie.

« Cette génération s'effectue dans certains individus de la *Synapta digitata* (*Hol. digitata*, Montagu), qui sont plus rares que les individus ordinaires de la même espèce,

et qui ne s'en distinguent que par la présence des tubes contenant les germes des Limaçons. Les tubes qui donnent naissance aux Limaçons sont au nombre de 4-5; ils ont une longueur de 2 1/2-5 pouces, et sont plus ou moins contournés en forme de tire-bouchon. Ils manifestent quelquefois des mouvements spontanés lents, mais très-distincts. Ces tubes sont attachés, à leur bout externe, au grand vaisseau sanguin du côté libre de l'intestin; à l'autre bout, ils s'attachent à l'intérieur de la tête de la Synapte, au même lieu où aboutissent ses organes génitaux ordinaires. Comme les Synaptés vivantes se brisent facilement, on ne trouve pas toujours ces tubes en connexion aux deux points; la connexion avec le vaisseau de l'intestin se trouve très-souvent, l'autre très-rarement; mais j'ai vu les tubes attachés aux deux bouts dans le même individu. Les tubes n'ont aucune ressemblance avec les organes génitaux ordinaires. Ils ne sont pas ramifiés, et s'en distinguent autant par la structure de leurs parois, qui cependant ont une couche moyenne musculaire. Au bout interne des tubes, qui sont renflés, il y a une invagination des parois du tube procédant très-profondément en cul-de-sac dans l'intérieur du tube. Le bout renflé est introduit dans l'intérieur d'un prolongement latéral large du grand vaisseau sanguin; de sorte que le vaisseau sanguin embrasse le bout renflé du tube, comme mes lèvres embrassent mon doigt introduit profondément dans ma bouche, derrière le renflement, les parois du vaisseau adhèrent organiquement au tube. Ainsi, l'invagination en cul-de-sac du tube reçoit le courant du sang dans son intérieur. La cavité du tube derrière le cul-de-sac est bordée de cils vibrants jusqu'au bout externe du tube. Cette cavité contient l'ovaire et les capsules spermatiques, l'un derrière l'autre, comme la charge dans un fusil.

« L'ovaire a une capsule particulière, sans forme, vibrante à sa surface extérieure. Les vitellus, séparés de

l'ovaire, restent dans les tubes et y sont entourés des coques de l'œuf. Chaque coque enferme 15-30 vitellus. Dans les mêmes tubes s'opèrent le fractionnement du vitellus, la formation de l'embryon, et l'évolution complète des Limaçons. On les y trouve au nombre de plusieurs milliers. Les jeunes Limaçons, à leur état avancé, ont une coquille calcaire de 1/10 m. de diamètre à 1 1/2 tours de spire et de la forme générale des coquilles du genre *Natica*. Ils sont pourvus des otolithes, d'un opercule et d'une cavité respiratoire logée dans la coquille, et portant des filaments vibratiles disposés en séries.

« Le fait observé à Trieste, avec tous les détails microscopiques, est confirmé pendant un séjour de deux mois dans 69 individus de la *Synapta digitata*.

« Les organes génitaux des individus ordinaires contiennent les œufs de la Synapte. Tel est l'état de ces organes, dans les individus affectés des tubes conchyfères. Je ne les ai pas trouvés dans les individus examinés à Trieste, c'est-à-dire dans les pièces brisées et gonflées par la liqueur abdominale; mais ayant rapporté un grand nombre d'exemplaires brisés de Synaptés conservés dans l'alcool, j'ai pu continuer des recherches sur ce point, et j'ai trouvé des exemplaires ayant le tube conchyfère et encore les organes génitaux ordinaires pas si grands comme généralement, mais contenant des œufs de la Synapte bien formés.

« Le fait que je viens de signaler, sans entrer dans des questions générales, paraît être d'une grande importance, et digne de l'attention de l'Académie des Sciences.

« Berlin, 15 novembre 1851.

« J. MULLER. »

Cette lettre n'a pas été insérée aux Comptes rendus de l'Académie; elle a été insérée dans le journal *l'Institut*.

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE (1).

Séance du 8 Janvier 1854. — M. H. Lucas montre deux individus, mâle et femelle, de l'*Hetrodes Guyonii*, formant une variété remarquable de cette espèce, et qui proviennent de Kefoum-Teboul, sur les frontières de l'Algérie qui avoisinent celles de Tunis. Dans l'espèce type, les segments abdominaux présentent, sur leur bord postérieur, une rangée transversale de taches d'un beau rouge corail, arrondies et assez espacées, tandis que, dans la variété, ces taches sont tout-à-fait disposées de manière que l'abdomen est entièrement d'un noir brillant, tirant un peu sur le bronzé.

— Le même membre fait voir une nouvelle espèce d'*Hæmatopinus* (*H. bubali*) qui a été trouvée en immense quantité sur un buffle mort à la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle.

— M. Guérin-Méneville annonce qu'il a trouvé, sur les bourgeons des pêchers atteints de la maladie nommée *le meunier*, des quantités innombrables de larves d'Acariens. Il pense que ces jeunes Arachnides ne sont pas étrangères à la maladie du *meunier*, laquelle consiste en une espèce de poussière blanche qui couvre toutes les branches des pêchers, à Montreuil près Paris.

— Le même membre entretient la Société d'un travail que M. le docteur Pigeau vient de lire à la Société nationale et centrale d'agriculture. L'objet de ce travail est la recherche de moyens propres à préserver nos approvisionnements de blés des attaques des insectes, afin de pouvoir

(1) Des circonstances indépendantes de notre volonté nous ont empêché de donner plus tôt le compte rendu des séances de la Société Entomologique de France. Nous allons nous mettre au courant des travaux de cette année, en en donnant des indications très-abrégées, et nous nous arrangerons pour signaler, chaque mois, les principaux travaux de cette compagnie.

conserver ces blés indéfiniment pour parer ainsi aux disettes causées par les mauvaises récoltes.

M. Guérin-Méneville présente quelques remarques sur les observations et les idées de M. Pigeau. Il pense que les faits cités par ce savant, relativement aux grains récoltés avant leur parfaite maturité, et chez lesquels les parasites internes ne se développent pas, méritent d'être étudiés avec une grande sollicitude, et que cette étude pourra conduire à des résultats avantageux. Déjà, pendant une courte excursion pour étudier les insectes nuisibles aux céréales dans le centre de la France, il a pu recueillir des observations qui tendraient à confirmer celles de M. Pigeau. Il paraît, dans bien des cas, que les Alucites, si nombreuses dans cette région de la France, n'ont pas paru dans les blés soumis au javelage, pratique qui consiste à laisser les gerbes dans les champs pendant quelques jours, tandis que les mêmes blés, récoltés à la manière ordinaire, en ont été attaqués. Quant à l'idée émise par M. Pigeau, que la *mort organique* des grains empêche leurs parasites internes de se développer, elle a besoin d'être soumise à un sérieux examen. En effet, ne serait-il pas plus simple d'admettre que la température qui amène la mort des germes du végétal tue aussi les germes des insectes parasites, germes déposés, comme on le sait, dans les ovules du blé au moment de la floraison, alors que le grain est à peine en voie de formation.

— M. H. Lucas lit un Mémoire intitulé : *Quelques remarques géographiques sur les Acridites qui habitent les possessions françaises du nord de l'Afrique*, et il y joint la description de deux espèces nouvelles de ce groupe.

— M. V. Signoret lit une Notice contenant la description de nouvelles espèces d'Hémiptères de la famille des Longiscutes.

— M. le colonel Goureau fait connaître une série de plusieurs Mémoires pour servir à l'histoire des insectes gallicoles du genre *Cynips*, et à celle de leurs parasites.

Ce travail, que l'on ne peut analyser, renferme des détails du plus haut intérêt sur les mœurs d'un grand nombre d'insectes.

— M. le docteur *Robineau-Desvoidy* lit trois Notices faisant suite à ses *Myodaires* des environs de Paris.

Séance du 22 Janvier. — M. *H. Lucas* lit une Note détaillée (Bull. Soc. Ent., p. x) sur son *Purpuricen* *barbarus* d'Algérie, qu'il regarde comme une espèce distincte, quoique M. *Chevrolat* soit d'avis de le réunir au *P. affinis*.

Séance du 12 Février. — M. le capitaine *Godard* communique quelques remarques sur la poussière blanchâtre qui recouvre certains *Larinus* et *Lixus*. Il pense que cette matière pulvérulente n'est pas d'une nature cryptogamique.

— M. le major *Blanchard* adresse une Note relative à des *Anthrenus pimpinellæ* qui ont très-fortement rongé une boîte d'écaïlle fondue dans laquelle il les avait renfermés ; et, à l'appui de cette observation, il envoie cette boîte, sur laquelle on peut voir les traces très-manifestes formées par l'insecte destructeur.

M. *E. Desmarest*, à l'occasion de cette communication, indique un fait qu'il n'avait pas signalé dans sa Notice sur les perforations produites par des insectes sur des plaques métalliques. *Lyonnet*, dans les *Mémoires du Muséum d'histoire naturelle*, rapporte qu'ayant enfermé des chenilles de *Dicranura vinula* dans des boîtes en plomb, ces chenilles, lorsqu'elles ont voulu former leur cocon, ne trouvant pas d'autres matières à leur disposition, ont très-fortement rongé le métal, et que de nombreux débris de plomb ont été trouvés dans l'enveloppe du cocon. Ce fait vient à l'appui de l'opinion émise, en 1844, par lui, par suite de laquelle il pensait que c'était à l'état de larve, et non à celui d'insecte parfait, que les *Apate capucina* avaient perforé les clichés typographiques qu'il montra à cette époque à la Société.

Séance du 26 Février. — M. *Chevrolat* annonce que l'on

doit réunir en une seule espèce les *Arescus caudatus* et *quadrimaculatus*, Salé ; car ces insectes ne sont que les deux sexes d'une même espèce.

— M. le docteur *Aubé* dit qu'il pense que le *Staphylinus Mulsanti* décrit par M. le capitaine Godard, dans les *Mémoires de la Société Linnéenne de Lyon*, ne diffère pas du *Staphylinus meridionalis*, Rosenhauer.

— M. P. *Lambert* donne quelques détails sur deux cas de parasitisme observés sur des Coléoptères, et il met sous les yeux de la Société la larve, la puppe et l'insecte parfait d'une espèce de Muscide entomobie provenant de la *Chrysomela graminis*, et une autre Muscide parasite de la *Timarcha coriaria* (Bull. Soc. Ent., p. XXII).

— A l'occasion de cette communication, M. le docteur *Robineau-Desvoidy* (séance du 12 mars 1854) dit que la Muscide qui provient de la *Chrysomela graminis* constitue une espèce nouvelle de la section des FAUNIDES, et dont il donne la diagnose suivante :

RHINOMYIA LAMBERTI. — *Totus ater nitens; thorax subcinerescens-lineatus et irroratus: frontis lateribus et facie cinereo-albido-tesselatis: halteris flavescentibus; calypttris albo flavescentibus: alæ hyalinæ nervuris fuscis.* — Longueur, 3 lignes 1/2. — *Mâle.*

— M. E. *Cussac* adresse une Note contenant la description d'une nouvelle espèce de Curculionites, probablement de la division des Cossonides, et qui sert de type à un genre nouveau, et a été rencontrée auprès de Lille. L'auteur en indique ainsi les principaux caractères :

« Genre **ELMIDOMORPHUS.** — Antennes courtes, de neuf articles, le premier et le deuxième assez longs ; bec robuste, arqué, assez court ; corselet plus large que long ; écusson subtriangulaire ; élytres en ovale court ; pieds médiocres, robustes ; tarses étroits, à trois premiers articles subégaux, l'article onguiculaire presque égal aux trois précédents réunis.

« *E. Aubei.* — Ovale court, noirâtre, subopaque ; tête

suborbiculaire, noirâtre, granulée, rugueuse; bec assez robuste; antennes courtes, ferrugineuses; thorax sub-transversal, plus étroit et resserré en avant, peu après obliquement élargi et sinueusement rétréci vers la base, granulé, rugueux, noirâtre, plus large que le thorax, profondément sillonné de gros points; jambes médiocres. »

Séance du 12 Mars. — M. Alex. Lefebvre adresse deux Notes; l'une sur certains insectes qui prennent la couleur des terrains sur lesquels ils se tiennent, et l'autre sur une chenille qui est venimeuse, mais seulement quand la plante qui lui sert de nourriture l'est elle-même.

— M. Bellier de la Chavignerie montre un *Silpha* qu'il a trouvé aux environs de Paris, et qui est très-remarquable, en ce que l'une de ses élytres est granulée, tandis que l'autre est au contraire entièrement lisse. Ce coléoptère doit se rapporter au *Silpha unicastata*, Castelnau, qui n'a été que rarement signalé comme propre à la Faune parisienne; mais, en même temps, par les caractères de l'une de ses élytres, il se rapproche beaucoup du *Silpha rugosa*. Ne serait-ce pas un hybride de ces deux espèces de Silphe?

— M. H. Lucas communique la description d'une nouvelle espèce de *Clytus* recueillie par lui aux environs de Boghar, l'un des hauts plateaux de la province d'Alger, et il en donne la diagnose suivante :

CLYTUS CONSOBRINUS. — *Quadripunctati affinis, sed minor præsertimque angustior; capite, mandibulis labroque piloso-flavo-virescentibus; thorace elytrisque angustioribus, pilosoluteis his utrinque tantum nigro tripunctatis; sterno, abdomine pedibusque piloso-cinereo-virescentibus.* — Long. 15 mill.; larg. 5 mill. 514.

— M. le colonel Goureau lit une Notice intitulée : *Nouvelles observations pour servir à l'histoire des Insectes gallicoles des genres Cécidomye et Lasioptère, et à celle de leurs parasites.*

Séance du 25 Avril. — M. le colonel Goureau présente quelques observations pour combattre l'opinion des ento-

mologistes qui pensent qu'on ne doit rien faire contre les insectes destructeurs, parce que la nature a mis obstacle elle-même à leur trop grande multiplication, en créant des parasites dont l'action est si puissante, qu'ils font disparaître presque entièrement, d'une année à l'autre, les espèces qui se montrent en nombre exhubérant et dangereux.

— M. H. Lucas donne la description d'une nouvelle espèce de *Phytæcia* qui a été découverte dans les environs de Tlemcen par M. le major d'Aumont.

Séance du 14 Mai. — M. H. Lucas présente un nid remarquable de *Chalicodoma sicula* qu'il a recueilli pendant son dernier voyage en Algérie, et fait, à ce sujet, une communication intéressante.

E. DESMAREST.

ASSOCIATION BRITANNIQUE pour l'avancement des
Sciences. — Juillet 1851.

M. T. Williams lit un Mémoire *Sur la structure des branchies et le mécanisme de la respiration chez les Pholades et autres Mollusques.*

1° Le sang, chez tous les Mollusques lamelibranches, est richement pourvu de corpuscules; 2° les branchies, chez toutes les espèces, sont composées de vaisseaux droits parallèles, revenant sur eux-mêmes; 3° le cœur est symétrique; 4° les vaisseaux parallèles des lamelles sont pourvus de cils vibratils disposés en séries linéaires de chaque côté du vaisseau branchial, et qui donnent lieu à des courants qui marchent dans la même direction que le cours du sang; 5° dans les Pholades, les syphons sont richement bordés de cils vibratils de même que les lames branchiales; 6° le syphon branchial agit en introduisant de l'eau dans la chambre du manteau par la dilatation des valves de la coquille; 7° une partie de l'eau ainsi amenée dans la chambre branchiale est avalée et parfois rejetée par l'ori-

fice anal, et le reste est chassé par l'orifice du manteau, et en partie par l'orifice branchial; 8° ce liquide expiratoire est surchargé d'acide carbonique et de sécrétions liquides fournies par l'intérieur du manteau; 9° ce courant, s'échappant avec force contre les parois de la cellule dans laquelle vit l'animal, agit comme dissolvant sur les particules désagrégées par l'action des valves, de façon que les percements opérés par les Pholades ne peuvent s'expliquer que par un principe qui comprend une action chimique aussi bien qu'une action mécanique.

— M. *Phillips* rappelle les diverses théories qui ont été proposées sur la manière dont l'espèce de Mollusque en question perceait les roches dans lesquelles il vivait. Il croit qu'aucune théorie purement chimique ou exclusivement mécanique ne peut rendre compte du phénomène, et il est tout disposé à adopter l'opinion qui a été si habilement développée par l'auteur.

— M. le secrétaire donne lecture d'un Mémoire de M. *Robertson*, sur le travail de percement des roches du *Pholas dactylus*, Mémoire dans lequel l'auteur établit clairement que l'effet produit par l'animal dans la roche où il vit est le résultat d'une action de rotation de la coquille. Ce mouvement ne fait pas tourner l'animal de plus d'un demi-tour dans son trou, et quelquefois beaucoup moins (1).

— M. *E. Forbes* dit qu'il y a trois manières d'expliquer l'effet de percement qu'opèrent les Mollusques: 1° par les valves; 2° par des sécrétions; 3° par des particules siliceuses qui garnissent les tissus. La théorie de M. *Williams* adopte les deux premiers modes d'opérer, opinion qu'il est tout disposé à partager; mais M. *A. Hancock* soutient encore que le dernier mode est celui au moyen duquel s'opère le percement.

— M. *Forbes* lit une Note Sur quelques indications de la Faune mollusque des îles Açores et de Sainte-Hélène.

(1) Voyez le Mémoire de M. *Cailliaud*, p. 345.

Ce travail intéressant n'est pas susceptible d'analyse. M. Forbes donne l'énumération des Mollusques qui ont été rencontrés dans ces deux localités de l'Océan-Atlantique, et fait ressortir ceux qui sont particuliers à ces îles.

L'auteur conclut, de ses études sur la malacologie de ces îles, que la ligne de côtes du terrain ancien dont les îles de l'Atlantique, au nord de la ligne, sont des fragments, avait une inflexion indiquée par la distribution de la *Littorina striata*, et que les rapports anciens entre les Açores et le sol lusitanien, d'un côté, et celui de Madère, de l'autre, qu'il a indiqués le premier, sont fortement appuyés par ces nouvelles données. D'un autre côté, les faits concernant Sainte-Hélène indiquent, ainsi que l'avait déjà révélé la végétation indigène, que cette île a été isolée à une période très-ancienne, et qu'elle n'a jamais été liée avec le continent. En même temps, les Mollusques marins semblent indiquer la submersion d'une étendue de terrain qui unissait probablement l'Afrique à l'Amérique du sud avant le soulèvement de Sainte-Hélène. Le long des côtes maritimes de cette étendue de terres, les êtres connus communs aux mers des Indes-Occidentales et du Sénégal ont très-bien pu se multiplier et se répandre.

III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

ON THE GARRULINÆ, etc. — Sur les *Garrulinæ*, avec la description de nouvelles espèces; par le prince Charles-Lucien BONAPARTE. (Extrait des *Proceedings of the Zool. Soc. Lond.*, 1850.)

La famille des Garrulides est la 48^e de la classification naturelle des oiseaux de M. Ch.-L. Bonaparte. Elle se compose de trois sous-familles : *Glaucopinæ*, *Baritinæ* et *Garrulinæ*, auxquelles vient se joindre une quatrième, celle des *Ptilorhynchinæ*.

Cette Notice a pour objet de faire connaître les genres

et les espèces qui composent la sous-famille des *Garrulinae*. Les nouveaux genres établis sont nombreux. Parmi les *Garrulus*, M. Ch.-L. Bonaparte décrit une espèce nouvelle, asiatique probablement : *G. LIDTHI*. *Rufo-vinaceus, capite colloque ex tois, alis caudaque saturate azureis; fronte lorisque nigricantibus; plumis gulæ lanceolatis, barbulis disjunctis, rachidibus albis; tectricibus alarum nigro-fasciolatis; remigibus rectricibusque apicem versus nigricantibus, apice ipso albo.* — Long. 45 pouces.

(L. FAIRMAIRE.)

BREVI CENNI, etc. — Courte notice sur un Acaridien du genre des *Sarcoptes*, qui vit sur le *Strix flammea*, écrit posthume de Guiseppe GENÉ. — Turin, 1848.

Cette Notice de six pages a été trouvée dans les papiers du docteur Gené, dont la mort a été une véritable perte pour les naturalistes italiens. C'est M. Comba, préparateur au Musée zoologique de Turin, qui a découvert ce *Sarcoptes*, et qui a donné à Gené toutes les indications nécessaires pour ce travail. Le *Strix flammea* est commun aux environs de Turin, où les habitants l'appellent *Dama*. Or, il est impossible d'en trouver un individu qui ne soit plus ou moins infesté de la gale, ou plutôt de *Sarcoptes*, et non pas à la surface de la peau, mais bien dans le tissu cellulaire et dans la couche adipeuse qui se trouve entre la peau et les muscles. Est-ce le *Sarcoptes nidulans* de Nitsch? Gené ne le pense pas, parce qu'il lui paraît extraordinaire que le même insecte vive à la surface de la peau et dans l'intérieur des téguments. Il appelle son espèce *Sarcoptes strigis*. Une planche dessinée par M. Comba représente l'animal en dessus et en dessous.

(L. FAIRMAIRE.)

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

Dans la *Gazetta Piemontese* du 1^{er} mai de cette année, M. Ghiliani a donné quelques détails sur une apparition extraordinaire de papillons, *Vanessa cardui*, Linné. C'est le 26 avril, vers onze heures du matin, qu'on vit apparaître soudainement des millions d'individus de cette espèce : leur nombre alla toujours croissant jusque vers une heure, moment où l'atmosphère en était obscurcie ; à quatre heures, tout était fini, et l'on ne voyait plus que quelques papillons épars. M. Ghiliani n'a observé cette apparition que dans un rayon d'un mille environ de la ville ; mais il pense qu'elle a eu lieu dans presque tout le Piémont. Il l'attribue à ce que l'éclosion de l'automne précédent n'avait pas eu lieu à cause, sans doute, de quelque abaissement extraordinaire de température. Les papillons de cette seconde génération auraient passé en majeure partie l'hiver à l'état de chrysalide, pour subir leurs métamorphoses au printemps ; ceux qui seraient nés à cette époque auraient hiverné soit sous des feuilles, soit dans des fentes de mur. On pourrait aussi supposer que, sur le versant méridional de l'Apennin ligurien, l'hiver ayant été doux et le printemps précoce, des Vanesses de cette localité se sont développées avant l'époque ordinaire, et sont venues accroître le nombre normal des individus de nos environs. Au moyen de ces deux suppositions, on explique, 1^o le nombre extraordinaire de ces papillons, 2^o la fraîcheur des uns, qui venaient évidemment de naître, et le mauvais état des autres, qui avaient subi d'une manière notable une longue exposition aux intempéries de l'air.

M. Ghiliani rappelle, en commençant, des apparitions semblables d'*Ephemera virgo*, de *Tinea ranella*. A Paris, de semblables invasions de papillons ont été constatées, quoique sur une échelle bien plus restreinte ; mais les causes réelles n'ont pas encore été expliquées.

(L. FAIRMAIRE.)

V. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Prospetto. — Prospectus de la Faune marine vulgaire des lagunes vénitiennes; par M. J.-D. Nardo. Venise, 1847; broch. in-4°.

Osservazioni anatomiche. — Observations anatomiques sur l'animal marin connu vulgairement sous le nom de *rognon de mer*; par le même. Broch. in-8°.

Sinonimia. — Synonymie moderne des espèces consignées dans l'ouvrage de l'abbé *Chiereghini*, sur les Crustacés, Testacés et Poissons des lagunes vénitiennes; par le même. Venise, 1847; broch. in-8°.

De l'appareil du sens génital des deux sexes dans l'espèce humaine et dans quelques Mammifères, au point de vue anatomique et physiologique; par M. le docteur *Koblet*; trad. de l'allemand par M. le docteur *H. Kaula*. — Strasbourg, Paris, 1851, in-8°.

Untersuchungen. — Recherches sur le développement des vertébrés; par M. Robert *Remak*; 1^{re} et 2^e livr. — Berlin, 1850 et 1851; in-fol.

Ammatolampes et Trachelacanthus, genera piscium fossilium nova, in literis celeberrimo viro, excellentissimo domino doctore Eduardo ab Eichwald, professori Academico, consiliario status actuali, equiti, etc.; datis descripta auctore Gotthelf Fischer de Waldheim. — Mosquæ 1851; broch. in-4°.

TABLE DES MATIÈRES DU N° 11.

JULES et EDOUARD VERREAUX. — Oiseaux du Gabon.	513
H. LUCAS. — Métamorphoses de la <i>Lachnæa vicina</i> .	517
L. FAIRMAIRE. — Coléoptères nouveaux.	527
GUÉRIN-MÉNEVILLE. — Note sur la magnanerie expérimentale de Sainte-Tulle.	528
Académie des Sciences de Paris.	537
Société Entomologique de France.	550
Association Britannique.	555
Prince BONAPARTE. — Sur les <i>Garrulinæ</i> .	557
GENÉ. — Notice sur un Acaridien.	558
GHILIANI. — Apparition extraordinaire de papillons.	559
Bulletin bibliographique.	560

I. TRAVAUX INÉDITS.

NOTE sur une espèce nouvelle de Cerf (*Cervus rufinus*, Bourc. et Puch.), par M. le docteur PUCHERAN.

Ce Cerf, qui appartient à la section des Daguets, est inférieur en taille à la petite variété du *Cervus rufus*, dont M. Hamilton Smith a fait une espèce sous le nom de *Cervus simplicicornis*. Comme le Cerf roux, il est d'un rouge bai assez vif sur les côtés de la tête en arrière du cou, sur le dessus et le dessous du cou, sur le milieu du dos et les flancs. Dans ces régions, la pointe des poils est seule rouge bai; dans le reste de leur étendue, ils sont blancs. La gorge, les régions thoracique et abdominale, sont d'un roux plus terne; il en est de même de la partie anogénitale, dont la teinte est plus affaiblie. Sur les membres règne, dans le voisinage du tronc, la même couleur, qui occupe les flancs; mais, en approchant de l'articulation, cette couleur se nuance de noirâtre. Cette dernière couleur occupe le reste des pattes jusqu'aux sabots; mais, tandis qu'en avant elle n'occupe que le dehors du membre, le dedans étant de même couleur que toutes les régions inférieures du tronc, en arrière, elle a tout envahi. Les parties latérales et médianes du museau, en avant de l'œil, sont de couleur noire. Le muffle est bien formé; une tache blanchâtre occupe l'extrémité de la mâchoire inférieure; on en aperçoit une autre de même couleur à l'extrémité de la mâchoire supérieure, au-dessous des naseaux. Le chevron de la mâchoire inférieure est borné, en arrière et des deux côtés, par une tache noirâtre. Le larmier est

très-petit. Les dagues, de couleur blanche, sont fort inclinées en arrière et lisses dans presque toute leur étendue.

Les dimensions de l'individu que nous venons de décrire sont les suivantes : Longueur du bout du museau à la base de la queue (1) (prise directement, la tête étant tournée à gauche), 65 cent. *Id.* à l'angle antérieur de l'œil, 84 mill. *Id.* à la base des dagues, 45 cent. *Id.* à la base de l'oreille, 435 mill.

Longueur des dagues, 62 mill. — Hauteur, en avant, 435 mill. *Id.* en arrière, 495 mill.

Ce Daguet a évidemment des rapports très-intimes avec le *Cervus rufus*. Il s'en distingue :

1° Par sa taille moindre ;

2° Par la couleur rousse de sa gorge, qui est blanche chez le *C. rufus* ;

3° Par le rouge bai du devant du cou ; chez le *C. rufus*, cette région est d'un brun qui devient noirâtre chez certains individus ;

4° Par le noirâtre de ses membres et de son museau.

Cette espèce est originaire de la République de l'Equateur. M. Bourcier, qui a su se rendre si utile à la zoologie pendant le séjour, malheureusement si court, qu'il a fait à Quito, en qualité de consul de France, a tué les deux individus qu'il a donné au Musée de Paris dans la vallée de Lloa, sur le versant occidental de la Cordillère du Pichincha. L'espèce est assez rare, peu sauvage, et vit dans les petites forêts, sur les hautes vallées de montagnes, dont l'élévation n'est pas moindre de douze mille pieds. Ce n'est point, au reste, le seul type de Cerf que possède cette partie de l'Amérique du Sud. Le Cerf d'Antis (*Cervus Antisiensis*, d'Orb.) y séjourne également aux environs du Chimborazo, et dans les montagnes du Pichincha, du

(1) La queue manque chez cet individu ; chez notre femelle, elle a 40 centimètres d'étendue, est blanche en dessous, et, en dessus, de la couleur du dos.

Cotopaxi et du Cuyambé. D'après ces nouveaux documents, on peut conjecturer que ce Cerf habite la chaîne des Andes dans toute l'étendue de l'Amérique méridionale : M. Tschudi, en effet, l'a observé au Pérou ; MM. Pentland, d'Orbigny et Bridges, en Bolivie, et il n'est pas encore bien prouvé que le Guamul, récemment rapporté du Chili par M. Gay, en soit spécifiquement différent.

ETUDES sur les types peu connus du Musée de Paris, par M. le docteur PUCHERAN. — Cinquième article. (*Echassiers.*) — Voy. p. 272 et 574. (Suite et fin.)

B. Types de Vieillot.

Les seuls sur lesquels il nous semble nécessaire de donner des détails complémentaires sont les suivants :

1° *Porphyrio cinereus*. — « Il a les côtés du front, une bandelette transversale au-dessus de l'œil, la gorge, le devant du cou, le milieu de la poitrine et des parties postérieures, blancs ; les flancs et le reste du plumage d'un joli gris ; le bec d'un jaune orangé, et le tarse rougeâtre. Taille inférieure à celle du Rale marouette. Le pays de cet oiseau m'est inconnu. Il est au Muséum d'histoire naturelle. » (2^e édition du *Dict. d'hist. nat.*, vol. XXVIII, pag. 29, 1819.)

Cet individu, à la description duquel, sauf la diagnose latine, rien n'est ajouté dans l'Encyclopédie (1), est originaire de Java (Labillardière). Il est noirâtre sur la région dorsale et les plumes alaires, dont les bords sont bordés d'une teinte plus claire. Les hypocondres et les couvertures caudales inférieures sont d'un fauve très-clair. Le dessus de la tête est d'un cendré très-foncé. Au-dessous de l'œil, partant de la base du bec, se trouve une bande

(1) Page 1049. — P. suprâ cinereus, subtus albus; rostro aurantio, pedibus descendentibus.

blanche qui dépasse en arrière le premier de ces organes. Disons, enfin, qu'il se trouve déterminé, dans notre collection, sous le nom de *Gallinula mystacina*, Tem. Nous lui rapportons, comme double emploi, *G. leucosoma*, Swainson (1), dont M. Gray fait une espèce d'*Ortygometra*, tandis qu'il place *G. mystacina* dans le genre *Corethura*.

2° *Rallus rufescens*. — « Ce petit Rale, que l'on trouve dans l'île de Java, a la gorge, le devant du cou, la poitrine et le ventre, blancs dans le milieu et roux sur les côtés; les flancs et le bas-ventre noirs, et rayés transversalement de blanc; toutes les parties supérieures d'un brun roussâtre; le bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; les pieds verdâtres et une taille très-petite. Du Muséum d'histoire naturelle. » (2° édition du *Dict. d'hist. nat.*, vol. XXVIII, p. 565.)

Le type est originaire des mêmes pays que le précédent : c'est le même voyageur qui l'a rapporté (2). Nous ajouterons qu'il existe sur les parties supérieures des flammèches noires et grand nombre de petites taches blanches. Mis en présence des jeunes *Rallus Bailloni*, les analogies sont multipliées, mais elles s'évanouissent bien vite, dès qu'on met les adultes en présence.

Les dimensions sont les suivantes : Longueur du bout du bec à l'extrémité de la queue (directement prise, la tête tournée à gauche), 455 millim. — *Id.* de la queue (mesurée en dessous), 44 millim. — *Id.* du tarse, 5 cent. — *Id.* du doigt médium (l'ongle y compris), 54 millim. — *Id.* du bec, en suivant la courbure, 47 millim.

Quelques recherches que j'aie faites, je n'ai point trouvé cette espèce dans les auteurs antérieurs à Vieillot; aussi me semble-t-elle devoir être admise dans le système.

(1) Two cent. and a quart., p. 348, n° 202.

(2) Page 1070. — R. gutture, collo anteriori, pectore ventreque in medio albis, lateribus rufis; abdomine hypocondriisque nigris, albo transversim striatis; corpore supra rufescente fusco; rostro supra fusco, subtus flavicante; pedibus virescentibus.

5° *Ardea pusilla* (1). — Je n'ai point retrouvé le type de Vieillot dans notre Musée; mais je dois dire que c'est bien l'espèce que M. Gould (2) a récemment figurée sous le nom d'*Ardetta pusilla*. La comparaison de la description à la figure n'a laissé dans mon esprit aucun doute à ce sujet.

4° *Ardea Novæ-Hollandiæ*. — « Ce Bihoreau a dans son plumage de grands rapports avec le nôtre; cependant, il est un peu plus petit. Un trait blanc surmonte les yeux; les joues, les côtés de la gorge et du cou, sont d'un gris foncé chez des individus, clair chez d'autres; la tête est noire en dessus, et ornée, sur l'occiput, de trois plumes longues, étroites et blanches; le devant du cou et les parties postérieures sont de cette couleur; les supérieures, d'un joli gris. Les mâles ont le bec totalement noir, les pieds jaunâtres.

« Le jeune a le bec noir en dessus et jaunâtre en dessous, les pieds rougeâtres; le dessus de la tête noir, le dessus du cou et du corps brun, avec des taches blanches isolées; le devant de la poitrine et le dessous du corps blancs, avec des taches longitudinales noires sur le devant du cou et brunes sur les autres parties. Le plumage d'un jeune moins âgé est totalement tacheté de blanc et de brun; les taches blanches des parties inférieures occupent le milieu de la plume.

« J'ai encore vu d'autres individus du même pays au Muséum d'histoire naturelle qui diffèrent des précédents par une taille et une grosseur moindres; leur plumage est brun en dessous, avec des taches blanches qui sont longitudinales sur la tête, sur le cou, et arrondies sur les couvertures supérieures des ailes; ils ont les parties inférieures blanches, et parsemées de taches brunes, oblongues, etc. » (*Nouv. Dict.*, tome XIV, p. 456.)

(1) Dictionn., vol. XIV, page 452. — Encyclopédie, p. 1128.

(2) Australian Birds, liv. XXX.

Dans l'Encyclopédie (1), sauf la diagnose latine, rien n'est ajouté à la précédente description. Dans l'une, comme dans l'autre, l'auteur a répété que le *cou* est gris. Nonobstant toutes les erreurs commises sur le mode de coloration des parties supérieures, nous ne séparons pas cette espèce d'*Ardea caledonica*, comme l'a fait M. Gray; car il est incontestable, pour nous, que les individus de notre collection ainsi déterminés sont bien ceux qui ont servi de types à Vieillot. Sur le plateau de l'un d'entre eux, après la dénomination de Vieillot se trouve l'observation qu'une erreur s'est glissée dans le texte de ce dernier, et qu'au lieu de roux qui colore le col on a dit gris. Dans l'exemplaire du Dictionnaire que possède la bibliothèque du Muséum, le mot *gris* se trouve également effacé; il y a à la ligne les deux mots *roux fauve*. Comme on le voit, l'erreur a été prise sur le fait, et au moment même où Vieillot venait de faire paraître son travail. Le *Nycticorax australasiæ* de M. Gray doit donc être rayé de la liste des espèces. Wagler (2) avait, au reste, déjà fait observer que certains traits de la description de Vieillot avaient été empruntés à *Ardea leuconotos*, observation qui, quoique venant d'un ornithologiste de premier mérite, est bien loin de nous paraître tout-à-fait exacte.

5° *Recurvirostra leucocephala*. — On rapporte généralement cette espèce, telle qu'elle est décrite dans le *Nouveau Dictionnaire des sciences naturelles* (3) et dans l'Encyclopédie (4), à celle que M. Cuvier a désignée sous le nom de *Recurvirostra orientalis*. Nos deux espèces ont le même individu pour type. « Cette Avocette, dit Vieillot (5), fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle, où

(1) Page 1130. Dans l'Encyclopédie, l'espèce est dénommée *A. australasiæ*.

(2) Loc. cit., sp. 52.

(3) Vol. III, p. 103.

(4) Page 360.

(5) Eneycl., p. 360.

l'ont déposée les naturalistes qui ont fait le tour du monde avec le capitaine Baudin. » Mais en est-il de même de la figure que le même auteur a donnée dans le deuxième volume de la *Galerie des Oiseaux* (1)? Longtemps nous l'avons cru, et c'est par suite de cette opinion que nous avons fait l'étiquette. Des observations récentes de M. de Sélvs-Longchamps, observations que nous croyons inédites (2), et qui ont été faites dans le Musée de Paris, ont totalement changé notre manière de voir à ce sujet.

Ainsi, la figure de Vieillot donne à ce *Recurvirostra leucocephala* un bec d'Avocette parfaitement bien recourbé, ce qui n'existe sûrement pas dans notre individu, dont le bec, plus droit, se rapproche par sa forme, quoique n'étant pas entier, de celui des Echasses. En second lieu, dans la même figure, le tarse est muni d'un pouce, ce qui n'existe pas non plus dans notre type. Sous ce dernier point de vue, la figure en noir donnée dans l'atlas de l'Encyclopédie (3) est plus exacte, car le doigt postérieur n'existe à aucune des pattes. Le bec, au contraire, est tout aussi défectueux, et, ce qu'il y a d'étonnant, c'est que les deux becs ont des formes dissemblables. C'est ce qui nous fait conjecturer que le trait de l'individu qui est figuré dans la *Galerie* a été fait d'après une Avocette ordinaire : le coloriage a été ensuite normalement opéré. Pour savoir à quoi nous en tenir là-dessus, nous nous sommes adressé aux souvenirs de M. Oudart, l'habile peintre de la *Galerie des Oiseaux*. M. Oudart nous a répondu qu'il n'avait nul souvenir d'avoir ainsi opéré dans son travail, Vieillot n'ayant pas l'habitude de recourir à de semblables expédients. Il reste donc à découvrir un Echassier qui repro-

(1) Planche 272.

(2) Depuis la rédaction du présent article, nous avons appris avec grand plaisir que M. de Sélvs avait lu à l'Académie de Belgique un travail à ce sujet. Il est imprimé dans le 18^e volume (page 5) des Bulletins que publie cette savante Société.

(3) Planche 256, f. 4.

duise les formes de celui figuré par Vieillot; car nous croyons être dans le vrai, en disant que M. Gould, dans son beau travail sur l'ornithologie de la Nouvelle-Hollande, n'a figuré aucun oiseau qui lui ressemble.

Maintenant, nous devons ajouter que, d'après l'opinion de M. de Sélvs-Longchamps, qui nous paraît parfaitement vraie, le *Recurvirostra orientalis* de Cuvier (*R. leucocephala*, Vieill.) est un Cladorynque, appartenant probablement à la même espèce que celui décrit par M. Dubus. Ainsi, les couleurs sont partout absolument pareilles : la grande tache des parties inférieures est seulement absente. Mais, en y regardant avec plus d'attention, on ne tarde pas à s'apercevoir que ses contours se trouvent nettement indiqués, ainsi que ceux de la bande noirâtre qui se trouve occuper le centre de la région abdominale. Dans l'intervalle intercepté par ces contours se trouvent quelques espaces occupés par des lignes de couleur gris brun. C'est une disposition intermédiaire entre l'absence totale de la bande pectorale et celle où cette même bande est de couleur brun grisâtre, au lieu d'être de couleur châtaigne : l'un et l'autre de ces derniers faits ont été observés par M. Gould (1). Ces variations de couleur sont-elles dues à l'âge, au sexe ou à la saison? Nous les attribuerions volontiers à la première de ces causes; mais, quelque soit le résultat auquel l'Ornithologie est destinée à arriver plus tard à ce sujet, l'observation de M. de Sélvs-Longchamps, que nous avons exposée plus haut, n'en constitue pas moins à nos yeux un véritable progrès.

C. Types de M. Lesson.

Beaucoup des types d'Echassiers de M. Lesson ont été déjà examinés avec soin, et les détails qui les concernent méritent toute notre approbation. Wagler (2) a signalé,

(1) Australian Birds, livr. II.

(2) Isis, 1829. p. 650.

par exemple, quelques doubles emplois commis par l'ornithologiste français, et M. Gray a mis habilement à profit ces documents. Il est, cependant, un certain nombre d'espèces qui nous obligent de nous livrer aux rectifications qui vont suivre.

1° Court-vite de Coromandel (*Traité d'Ornith.*, p. 550).

— Les individus originaires du Cap et du Sénégal, indiqués comme appartenant à cette espèce, sont des *Cursorius Temminckii*, Swainson.

2° *Gallinula porphyrioides* (p. 554). — « Bec jaune, allongé, comprimé, à plaque capistrale libre à son extrémité; plumage noir intense, excepté les épaules, qui sont bordées de blanc, et les ailes, qui sont brunes et cerclées de roux clair; queue rousse, rayée de noir; tarses verdâtres. Patrie? » Les deux types ont été envoyés du Bengale par Duvaucel, en juin 1825. Mais M. Lesson se trompe, en donnant la queue comme rousse et rayée de noir; ce caractère n'appartient qu'aux couvertures caudales inférieures. En second lieu, la plaque capistrale se termine en arrière par un petit prolongement. Aussi, loin de considérer cette espèce comme nouvelle, ainsi que le fait M. Gray, je la rapporte au *Gallinula cristata* de Latham.

3° *Gallinula naevia*, Gm. (p. 554). — « Plumage gris roux varié et finement rayé de brun en travers; ailes brunâtres, cerclées de brun; gorge blanche. De Manille (M. Dussumier). » Cet individu n'est autre que *Gallinula gularis*, Horsf. (1), espèce que M. Gray regarde, avec juste raison, comme basée sur des jeunes du type précédent.

4° *Rallus hydrogallina* (p. 556). — Le prétendu jeune âge de cette espèce n'est autre que *Gallinula sarracura*, Spix (2).

5° *Rallus cinereus* (p. 557). — « Dos vert olivâtre, vermiculé de noir; gorge blanche; dessous du corps gris ar-

(1) Linn. Trans., XIII, p. 495.

(2) Planche XCVIII.

doisé ; tarsi verdâtres. » Ajoutons que les couvertures caudales inférieures et la partie la plus voisine des hypochondres sont d'un noirâtre fascié de blanc. Cette espèce, au reste, ne diffère pas de *Crex gularis*, Jard. et Selb (1).

6° *Vanellus gallarius* (p. 542). — « Tarsi jaunes, très-longs ; bec noir ; tête et cou roussâtres ; thorax gris ; ventre roussâtre ; rectrices blanches ; épaules noires ; milieu de l'aile blanc pur ; rémiges noires. Patrie? » Ce Vanneau n'est autre que *Vanellus leucurus*, Licht., *Vanellus flavipes*, Sav. Le type est l'individu même rapporté d'Égypte par M. Savigny.

7° *Charadrius myops* (p. 546). — « Tête noir intense, bordé de blanc sur l'occiput ; gorge brune ; cou, jusqu'au haut du thorax, dos, ailes, gris roux fuligineux ; dessous du corps blanc ; rectrices blanches, marquées de noir ; rémiges noir profond ; bec jaune à la base, noir à la pointe. » Cet individu, envoyé du Bengale par Duvaucel, en juin 1825, est tout-à-fait semblable à la planche de Buffon qui porte le n° 885 ; c'est bien, dès-lors, *Hoplopterus Malabaricus* (Bodd.), G.-R. Gray.

8° *Charadrius larvatus*, Tem. — Cette espèce, décrite ailleurs (2) par M. Lesson, a été, avec juste raison, rapportée par Wagler (3) au *C. collaris*, Vieill. Je trouve, en effet, cette désignation spécifique sous le plateau de l'un de nos individus.

9° *Totanus brevipes* (p. 552). — L'individu indiqué comme jeune, et venant de Timor (Maugé), appartient seul à cette espèce. Les deux autres sont des *Totanus oceanicus*, Less.

10° *Ardea ardesiacea* (p. 573). — « Bleu ardoisé uniforme, excepté le cou, qui est panaché de plumes blanches. Variété. Toute panachée de blanc et de gris brun par

(1) Planche 59.

(2) Manuel d'Ornithologie, vol. II, p. 318.

(3) Isis, 1829, p. 654.

parties égales. Bien distinct de l'*Ardea coeralea*. De Cayenne. » Je ne puis voir dans cet individu (de Cayenne, par Poiteau, avril 1822) qu'un *Ardea cœrulea* en passage, et dans la prétendue variété (Guyane, par MM. Leschenault et Doumère, 1824) qu'un âge encore moins avancé.

11° *Ardea bubulcus* (p. 575). — L'individu donné comme tel (de Java. — Labillardière) est un *Ardea russata*.

12° *Podiceps albicollis* (p. 594). — « Tête brune; gorge d'un blanc pur; plumage roux marron doré. Patrie? » Cette espèce, dont M. Lesson n'a décrit que les parties inférieures, ne me paraît pas différer du *Podiceps americanus*, Garn. (1). Les types sont deux individus envoyés du Brésil par M. Auguste de Saint-Hilaire, en août 1822.

13° *Podiceps ambiguus* (p. 595). « Corps gris brun en dessus, gris clair en dessous; gorge blanche; la moitié des ailes d'un blanc pur. Patrie? » C'est bien le *Colymbus obscurus* de Gmelin, comme M. Lesson s'en est lui-même douté.

SUR la différence spécifique entre la Chouette grise (*Strix cinerea*) et la Chouette lapone (*S. laponia*) des auteurs, suivie d'une rectification du double emploi de la Grue à nuque blanche (*Grus leucauchen*, Temm.); par M. le comte TYZENHAUZ, de Wilna.

« La réintégration dans la famille des oiseaux d'une espèce qui en a été proscrite est une trop bonne fortune en zoologie, etc. » C'est ainsi que s'exprime l'estimable auteur de l'*Iconographie ornithologique*, à l'égard du Rollier d'Angole, restitué depuis peu par le docteur Pucheran. Or, comme toute rectification, dans un cas semblable, me paraît profitable au progrès de la science, je propose aux ornithologistes qui possèdent des collections, ou qui sont à portée des grands musées, de comparer avec exactitude les exemplaires d'un Strigidé des deux continents qui me

(1) Zoologie de la coquille, p. 599.

paraissent constituer deux espèces distinctes confondues, dès le principe, en une seule, sous le nom de *Strix cinerea*. Ayant fait le même appel au savant naturaliste anglais, M. G.-R. Gray, je reproduirai textuellement la lettre que je lui ai adressée à ce sujet vers la fin du mois d'août 1849.

Monsieur,

En étudiant votre important et magnifique ouvrage *The Genera of Birds*, j'ai aperçu, dans le dénombrement du genre *Syrnium*, le nom du *S. microphthalmum*, placé comme espèce distincte avec la citation de mon ornithologie (*Ornithologia powszechna*), et je ne fus pas peu surpris de le voir isolé et tout-à-fait séparé des synonymes du *Strix laponica* de Retzius.

Lorsqu'en 1825 je découvris cette Chouette dans nos contrées (Lithuanie), il m'avait semblé convenable de lui imposer, à cause de ses petits yeux, le nom plus caractéristique de *S. microphthalmos* (1), tel qu'il se trouve inscrit au bas de la figure du frontispice de ladite Ornithologie, dans laquelle je reconnais le *S. laponica*, Retz., pour l'adulte, et le *S. barbata*, Pall., pour le jeune de l'année, mais point celui de *S. cinerea* des auteurs; car l'unique exemplaire du *Syrnium cinereum*, que j'avais vu alors au Musée de Vienne, provenant des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, m'a paru, de premier abord, différer essentiellement de notre Chouette européenne :

1° Par la grosseur de la tête, qui est moindre chez l'américaine.

2° Par les cercles concentriques de la face, qui sont au nombre de six chez l'américaine, et de huit à neuf chez la nôtre (2).

(1) M. Schlegel, dans sa Revue critique des Oiseaux d'Europe (1844), s'est servi de cette dénomination pour une division du genre *Strix*.

(2) MM. Keyserling et Blasius sont les seuls auteurs; à ma con-

5° Ma Chouette microphthalmme a uné tache noire en forme de croissant au-dessus du coin interne de chaque œil (Retzius et Temminck n'en font pas mention); cette tache manque chez le *Syrnium cinereum*, de même que les plumes allongées du menton.

4° La Chouette grise a les écailles terminales des doigts entièrement dénudées; la microphthalmme les a, en toute saison, couvertes de plumes soyeuses qui dépassent la moitié de la longueur des ongles.

5° La planche 551 d'Audubon, *The Birds of America*, qui m'a aussi servi comme terme de comparaison, ne diffère en rien, sinon par une taille un peu plus forte, de l'exemplaire de Vienne (qui probablement est un mâle), cité par Temminck dans le *Manuel d'ornithologie*, page 82. En outre, la description de ses mœurs, donnée par l'auteur américain, prouve encore en faveur de ma présomption, car notre Chouette d'Europe se tient retirée dans les grandes forêts, loin des eaux et de toute habitation; elle ne se nourrit pas de poissons, et construit son nid avec des bûchettes, presque à claire-voie, sans aucune doublure, et non avec des roseaux doublés de plumes, comme la Chouette américaine, qui fréquente les bords des lacs, et s'approche même des ports maritimes en plein jour.

Voilà, en somme, les caractères et les faits qui m'ont décidé à séparer spécifiquement ces deux espèces de Strigidés qui me semblent confondues par les auteurs, dont l'une serait propre au nord de l'Europe et de l'Asie, et l'autre exclusivement à l'Amérique septentrionale.

Comme on ne saurait jamais être assez circonspect avant

naissance, qui ont aussi fait attention au nombre des cercles concentriques sur les disques de la face; mais le nombre de 9, qu'ils leur assignent, ne provient que de la superposition de ces plumes, car chacune, prise isolément, ne porte que 7 à 8 raies transversales noires, et toutes sont terminées par une soie très-déliée de 6 à 9 lignes de longueur.

de prononcer définitivement, je prends la liberté de vous inviter à comparer l'exemplaire ci-joint à ceux du Musée britannique, en vous priant d'énoncer votre opinion sur ce que je viens d'exposer.

Agrérez, etc. (1).

Quoique je n'ajoute pas de grande valeur spécifique aux dimensions individuelles, qui, pour la plupart du temps, tiennent à des causes locales, je ne saurais pourtant ne point tenir compte des différences relatives, surtout lorsqu'elles sont constantes chez des individus d'une soit-disant même espèce.

Afin de faciliter aux ornithologistes les moyens de comparer les individus et de les mettre en mesure de décider la question, je mets sous leurs yeux un tableau des dimensions réduites en pouces de France, avec les noms des auteurs qui me paraissent avoir fait leur description d'après nature :

Individus femelles.

Strix cinerea, Audubon. — Longueur totale, 50 p. 6 l. — Envergure, 48" 6". — Longueur de l'aile, 19" 5". — *Id.* de la queue, 12" 9". — *Id.* du bec, 1" 9". — Ouverture de l'œil, 7". — Hauteur des disques, 4".

S. barbata, Pallas. — Longueur totale, 26 pouces. — Envergure, 48". — Longueur de l'aile, 17" 3". — *Id.* de la queue, 12". — *Id.* du bec, 1" 5". — Ouverture de l'œil, 4" 1/2.

S. laponica, Nilson. — Longueur totale, 27 p. 28 l. — *Id.* de l'aile, 17" 6". — *Id.* de la queue, 12".

Mâles. Longueur totale, 24".

(1) Un an et demi s'est écoulé depuis que ma correspondance est parvenue à M. G.-R. Gray; mais, au lieu de réponse, j'ai seulement obtenu un certificat de gratitude de la part du Musée britannique pour l'envoi d'un exemplaire du *S. microphthalmum*, signé par le premier bibliothécaire, M. Henri Ellis.

Je ne saurais autrement expliquer le silence de M. Gray à mon égard que par le vieil adage latin : *Qui tacet consentire videtur.*

S. microphthalmus, Tyzenhauz. — Longueur totale, 26 p. — Envergure, 54". — Longueur de l'aile, 47" 8". — *Id.* de la queue, 42". — *Id.* du bec, 4" 4". — Ouverture de l'œil, 5". — Hauteur des disques, 5".

Mâles. Longueur totale, 22" 6". — Envergure, 46".

Les dimensions que donne M. Temminck, dans son *Manuel d'ornithologie*, vol. 1^{er}, page 81, aux femelles du *Strix laponica*, sont de 28 à 52 pouces, mesure qui convient mieux à la Chouette américaine qu'à celle du vieux continent. Or, en citant, dans le 5^e volume, page 44 dudit *Manuel*, la planche 54 de Richardson, qui représente la Chouette grise, il dit : « Cette planche est au moins le portrait exact et fidèle de l'individu que j'ai décrit dans ce *Manuel*, page 87. On pourrait ajouter *Strix cinerea* de Latham ; car ma description et trois sujets conviennent à cette indication. La planche de M. Nilson, sous le nom de *Lapp-ugla*, ressemble très-exactement à l'un de nos sujets ; » c'est-à-dire qu'elle ne ressemble pas aux autres sujets, qui probablement auront été explorés en Amérique ou au Groenland.

La planche lithographiée de M. Verner, inscrite dans les synonymies du *Manuel*, vol. 5, page 44, qui doit représenter la Chouette lapone, est une figure trop douteuse pour être citée ; cependant, elle porte un caractère assez tranché, qui la reporte à l'espèce américaine : c'est la distance supérieure des disques oculaires, qui laisse à découvert tout le front, tandis que notre Chouette européenne a cette partie entièrement couverte par leur jonction totale jusqu'au sommet de la tête, caractère que l'on retrouve aussi sur la planche d'Audubon encore mieux prononcé.

La coloration du ptilose, présentant beaucoup de variété dans la forme, le nombre, et la distribution des taches sur les plumes, examinées isolément, offre un moyen de comparaison assez sûr pour distinguer deux espèces confondues.

M. Audubon, aussi exact observateur que peintre habile, dit que la partie postérieure de la tête et la nuque, chez le *Strix cinerea*, sont couvertes de plumes d'un brun grisâtre, avec deux taches transversales blanches sur les barbes, de chaque côté de la baguette, vers leur extrémité. Chez la nôtre, les plumes de ces mêmes parties portent quatre paires de taches pareilles. Ce mode de coloration suffirait seul pour les séparer.

M. Nilson prétend que le mâle de la Chouette lapone se distingue essentiellement de sa femelle par une mentonnière noire longue d'un pouce et demi, qui, selon lui, serait blanchâtre chez la femelle. Je puis affirmer que les deux sexes ne diffèrent en rien, sinon que par la taille, sauf les très-vieux individus, qui ont les plumes de la barbe tachetées parfois de blanc.

Tout ornithologiste sait que, lorsqu'on mesure des sujets montés, notamment ceux du genre *Strix*, il est très-difficile d'en déterminer la longueur et l'envergure avec précision. Je présume qu'il en est ainsi à l'égard du *Lapp-ugla* de M. Nilson, lequel diffère seulement en longueur de l'individu décrit par Pallas et des miens, les autres dimensions étant, à très-peu de chose près, presque égales. Dix-huit exemplaires des deux sexes que j'ai tous mesurés fraîchement tués m'ont toujours offert les mêmes résultats numériques, tels que je les ai portés sur le tableau ci-dessus.

Il faudrait, d'après ces données, établir la synonymie comme il suit, en mettant de côté, tous les synonymes doubles qui confondent les deux espèces.

4. STRIX LAPONICA.

1. *Strix laponica*, Retzius, *Faun. succ.*, p. 79.
2. *S. barbata*, Pall., *Zoogr.*, I, p. 548.
5. *Lapp-ugla*, Nilson, *Skand. Faun.*, I, page 97, pl. 74.
4. *Strix barbata*, Eichwaldt, *Zool.*, spec. III, p. 268.

5. *Ulula barbata*, Keys. et Blasius, *Wirbelth.*, eur. I, p. 142.

6. *Strix microphthalmos*, Tyzenhauz, *Orn. pow.*, I, p. 86, fig. du frontispice.

2. STRIX CINEREA.

1. *Cinereus owl*, Lath., syn. I, p. 154.

2. *Strix cinerea*, Gmel., *Syst. nat.*, I, p. 291.

3. *S. cinerea*, Richards. et Swains., *Faun. Bor.-Amer.*, II, p. 77.

4. *Great cinereous owl.*, Audubon, *Ornith. biogr.*, IV, p. 564. — *Birds of Amer.*, pl. 551.

5. *Syrnium cinereum*, G.-R. Gray, *Genera of Birds*, I, p. 59. Excl, synonym. ad *Strix lapponicam* pertinentibus.

Quoi qu'il en résulte de l'examen proposé, je n'aurai pas du moins à me reprocher l'intention d'avoir prétendu créer une espèce nouvelle, en lui donnant le nom de *S. microphthalmos*, que je reconnais toujours pour synonyme de *S. lapponica*, et qui cependant a provoqué un double emploi dans le *Genera of Birds* de M. G.-R. Gray.

Si le savant auteur du *Genera of Birds* avait bien examiné la figure du frontispice; s'il eût fait attention à la synonymie de ma Chouette microphthalmes, il n'en aurait certainement pas fait une espèce distincte. Cette figure, quoique réduite au quart de grandeur, est un portrait fidèle, et n'a pas pu l'induire en erreur; je l'ai dessinée d'après un individu vivant, femelle, dont je conserve les œufs, les seuls, je crois, jusqu'à présent connus.

Rectification du double emploi de la Grue à nuque blanche,
Grus leucauchen, Temm.

La petite Grue de Pallas, *Grus vipio*, se trouve inscrite dans le *Genera of Birds* de M. G.-R. Gray, III, p. 555, n° 2, non-seulement comme espèce distincte, mais séparée génériquement de la Grue à nuque blanche de M. Temminck,

sous le nom de *Scops vipio*. Afin de prouver l'identité de ces deux prétendues espèces, je me servirai de la description de Pallas et de celle de l'honorable auteur du *Manuel d'Ornithologie*.

« GRUS VIPIO, Pall. Zoogr., R. A. — Minor ad huc *G. virginæ*. Rostrium tenuis, quam illi, 5" 3" longum e viridi albicans. Caput anterius et suboculis cinereum, nigresque pilis respersum, *verticum* qui cum superiora parte colli plumis flavescens et albis per longitudinem striatus est, *fascia* cingit alba, utrinque versus collum descendens. *Irides* flavæ. Palpebræ coccinæ, circumcirca pilis nigris obsitæ. In genis area cinerea plumis raræ texturæ vestita (*ares*) quæ annulo coccineo obscuriore, a palpebris producto cingitur. *Gula* primo alba, hinc cinerea, collum reliquum album. Inferior pars *vestricum* alba, superior earundem regio cum dorso, cinerea. Remiges nigræ. Tota *prona* facia cinerea, nisi versus caudam ubi alba; pedes pallide rubentes, ungues nigricantes, adunci. »

Not. Nisi parvitas obstaret, cum pennarum perfectionem puncta, pro *vipione* seu pullo *Gruis antigone* habuissem.

Pallas convient n'avoir jamais vu ni entendu parler de cette espèce de Grue en Daurie, et que la description qu'il en donne est extraite des manuscrits de Gmelin l'aîné, qui l'avait dessinée d'après un individu vivant en domesticité à Nertschinsk, et auquel il a imposé le nom de *Grus minor albus*.

Puis Pallas ajoute encore, dans sa Note, qu'il l'aurait pris pour une jeune Grue antigone, si ce n'était sa petite taille et son plumage d'adulte.

Grus leucauchen, Temm., pl. col., vol. V, p. 244, pl. 449. « Cette espèce nouvelle diffère de notre Grue cendrée par une plus petite taille, par la couleur des pieds, d'un pourpre de laque, et par les teintes du plumage. Un poil court, assez serré et noirâtre, couvre le front, la face et les joues; la peau rougeâtre de ces parties paraît plus ou moins entre les interstices que laissent ces poils; le seul méat auditif est caché par des plumes cendrées; le sommet de la tête, l'occiput, la nuque, et toute la partie postérieure du cou,

sont d'un blanc pur ; la gorge est aussi de cette couleur ; et c'est à partir des côtés de la région nuquale qu'un cendré bleuâtre très-foncé se dessine par deux bandes en fourche ; tout le reste du devant du cou, les parties inférieures, le dos, le croupion et la queue, sont de cette teinte d'ardoise clair ; les ailes sont d'un cendré bleuâtre plus clair, et les longues plumes secondaires d'un cendré blanchâtre ; les rémiges sont noires ; la queue, de forme arrondie, est terminée par une large bande noire ; les pieds et les doigts sont couleur de laque, et le bec verdâtre. La longueur totale, prise du bout du bec à celle de la queue, trois pieds neuf pouces, et jusqu'au bout des doigts, environ cinq pieds.

La description de M. Temminck s'accordant en tout point avec celle de Gmelin, sauf la couleur des pieds (1), est encore complétée, pour quelques détails, par la belle planche qui l'accompagne, et ne laisse aucun doute sur l'identité des deux prétendues espèces.

Reste maintenant à décider auquel des trois noms (*Grus alba minor*, Gmel.—*Grus vipio*, Pall., et *Grus leucauchen*, Temm.) on doit accorder la prééminence. Il me semble que, comme la description de Gmelin est restée inédite, que par cela même elle perd son droit de priorité ; que le nom de *Grus vipio* de Pallas se trouve dans la même catégorie, à cause de l'incertitude signalée par l'auteur, qui se laisse expliquer par l'étymologie de la dénomination, c'est le nom de *Grus leucauchen*, Temm. qui devrait seul être conservé, en reléguant celui de *Grus vipio*, définitivement nominal, dans la synonymie du *leucauchen*,

(1) La différence de la couleur des pieds ne provient que de l'état de domestication ; il est facile de s'en convaincre sur les cigognes privées, dont les pieds pâlissent et deviennent blanchâtres au bout de quelque temps de captivité.

SUR une espèce de Canard présumée être une variété mélanienne de l'*Anas boschas*, par M. de LAFRESNAYE.

Nous possédons, depuis plus d'un an, un Canard tué aux environs de Paris au milieu d'une bande de Canards sauvages de l'espèce de l'*Anas boschas*, et qu'à son plumage presque entièrement noir, sauf la tête et le cou, d'un beau vert, nous avons jugé un individu du *Boschas* atteint de mélanisme. En voici, du reste, la description :

Tête et haut du cou vert foncé, comme chez l'*Anas boschas* à reflets violet pourpré; un demi-collier antérieur blanc au bas du cou; tout le dessus du corps, les ailes et la queue d'un noir mat à reflets vert obscur et violet pourpré sur le bas du dos, le croupion, les sus-caudales et les rectrices médianes retroussées et caractéristiques du sexe masculin, sur les petites et grandes couvertures alaires, et notamment sur le miroir, dont le fond est noir, le vert n'occupant que le centre des plumes. Ce miroir est terminé postérieurement par un liseré blanc transversal. Tout le dessous est noir sombre; mais, depuis le demi-collier blanc, et sur toute la région thoracique, ce noir prend une teinte brun marron très-foncé, et, sur les flancs, il est très-finement et peu visiblement vermiculé de roussâtre; il se reflète légèrement de vert sur les épaules et les sous-caudales. Le bec est noir en dessus, jaune tacheté de noirâtre en dessous. Il est moins large et plus court que celui de l'*Anas boschas*; les tarses sont jaunâtres, ainsi que les doigts, mais les membranes interdigitales sont noires, avec une marbrure jaune irrégulière sur chacune d'elles, particulièrement à leur bord antérieur.

On voit que cet individu, qui d'ailleurs offre dans tout son ensemble la plus grande analogie avec l'*Anas boschas*, mais sous des dimensions un peu moindres, a comme lui la tête et le cou d'un beau vert, terminé en bas par un demi-collier blanc, mais qu'il en diffère en ce que, depuis

ce demi-collier il est, en dessus comme en dessous, d'une nuance presque uniforme très-foncée et presque noire, avec des reflets vert foncé sur les épaules, le bas du dos et le croupion; en ce que sa poitrine, au lieu d'être d'une belle teinte marron vif, est d'un brun foncé presque noir; en ce que son miroir, au lieu d'être d'un beau violet bordé antérieurement d'une bande blanche, est peu apparent et d'un vert foncé, cette nuance n'existant encore que sur la partie médiane des plumes, et étant bordé seulement en arrière par un liseré blanc; en ce que son bec, plus étroit, plus court surtout, est noir en dessus, et n'a de jaunâtre qu'en dessous; que ses ailes sont plus courtes; que les pattes, au lieu d'être uniformément d'un jaune orangé, ainsi que les ongles, sont noires, tachetées de jaune, avec les ongles noirs.

Nous avons toujours regardé cet oiseau, dont l'ensemble des formes rappelle entièrement le *Boschas*, comme un individu de cette espèce atteint de mélanisme; mais, en le comparant avec la description de l'espèce indiquée et décrite dans la Faune belge de M. de Sélvs-Longchamps sous le nom d'*Anas purpureo-viridis*, Schinz, Canard vert pourpré, nous avons cru, malgré quelque différence de coloration, que c'étaient des oiseaux présentant les mêmes caractères, ou plutôt la même variété accidentelle. Nous allons, du reste, en faire juger nos lecteurs eux-mêmes, en citant le texte de la description de l'*Anas purpureo-viridis* de la Faune belge, p. 440.

« **ANAS PURPUREO-VIRIDIS**, Schinz. — Canard vert pourpré. — *Mâle* : tête et haut du cou vert foncé, à reflets violet pourpré en dessus; un large demi-collier blanc en dessous. Haut du dos marron foncé; le reste et les couvertures des ailes vert obscur à reflets pourprés; couvertures supérieures de la queue d'un vert foncé plus décidé; la queue un peu cunéiforme, vert doré et pourpré au milieu; les rectrices latérales brun noirâtre. Poitrine marron rougeâtre, le centre des plumes noirâtre; la couleur mar-

ron s'étend sur les flancs avec des bordures blanchâtres aux plumes et de fines stries noires vermiculées. Le centre du ventre blanc, mêlé de grisâtre ; couvertures inférieures de la queue rousses. Ailes brunes, avec un large miroir vert doré, bordé des deux côtés par une fine raie blanche. Les rémiges noires, à reflets verdâtres ; bec jaune obscur ; les ongles noirâtres ; le pouce un peu plus bordé d'un vestige de membrane que chez l'*Anas boschas*. Iris des yeux jaunes.

« *Femelle* : elle diffère du mâle en ce qu'elle n'a pas de demi-collier blanc ; le cou est brun, finement moucheté de noir et de gris en dessous, plus foncé en dessus, avec des reflets vert foncé et pourprés ; le dos est brun, avec le centre des plumes noirâtre ; les couvertures de la queue et celle-ci sont noirâtres, à reflets verts ; le miroir des ailes est d'un vert moins vif ; les flancs n'ont presque pas de roux, et sont plus fortement vermiculés de noir et de blanc sale. Le dessous de la queue est blanc, saupoudré de noir. Le bec est d'un jaune sale, et plus bordé de noir sur les côtés et près des narines, les pieds jaune orangé obscur, avec quelques taches brunes. Taille un peu plus forte que celle de l'*Anas boschas*, moins grande que celle de l'*Anas moschata*.

« Ces Canards sont assez probablement des métis des deux espèces précitées ; mais je conserve quelques doutes à cet égard, parce que les métis de ces Canards qu'on obtient en captivité ont, je pense, une petite nudité entre l'œil et le bec qui n'existe pas dans le *purpureo-viridis*. Je regrette de n'avoir pu voir un de ces métis.

« J'ai tué la femelle de ce Canard sur un étang, à Longchamps-sur-Geer, en décembre 1855. J'ai vu, chez M. Bailon, un mâle recueilli à Abbeville le 20 novembre 1818. J'ai examiné, au Musée de Lausanne, deux autres mâles absolument semblables, tués sur le lac de Genève en avril 1815 et en mars 1824. M. Schinz en indique deux autres tués sur le lac de Neuchâtel. Ceux de Lausanne ont paru,

dit-on, à M. Lichtenstein semblables à une espèce de la Haute-Egypte.

« Les six exemplaires dont je viens de parler ont été tués à l'état sauvage, et n'avaient aucune ressemblance avec des oiseaux de basse-cour. Si ce sont des métis, comme c'est assez probable, ce sont des métis produits par des Canards sauvages : il est à remarquer que MM. Keizerling et Blasius disent que l'*Anas moschata*, que les auteurs regardent comme originaire de l'Amérique méridionale, vit à l'état sauvage sur la mer Caspienne et dans la Russie méridionale. N'auraient-ils point voulu parler du *purpureo-viridis* ? »

Depuis que nous avons écrit ce dernier article, nous avons été à même d'observer, dans la collection de M. Bailion, son individu de l'*Anas purpureo-viridis*; nous en avons retrouvé dans les galeries du Musée de Paris, et nous sommes resté convaincu que ces oiseaux, qui sont d'une taille moyenne entre celle de l'*Anas boschas* et de l'*Anas moschata*, n'étaient autres que des métis de ces deux espèces, produits dans l'état sauvage, peut-être sur les marais de la Hollande, tandis que notre individu, noir, un peu plus petit, au contraire, que le *boschas*, nous paraît toujours un individu de cette espèce atteint de mélanisme.

SUR l'oiseau nommé par Brisson Tangara de Saint-Dominique, *Tanagra Dominicensis*, *Tanagra Dominica*, par Linné, figuré par Buffon, pl. enl., 156, f. 2, et dont Vieillot a fait son genre Esclave (*Dulus*), sous le nom de *Dulus palmarum*; par M: de LAFRESNAYE.

Dans le numéro 5 des *Contr. to ornithology*, 1851, de sir Williams Jardine, M. Strickland a publié un article fort intéressant sur le *Dulus palmarum* de Vieillot (Esclave des palmistes), confondu, par quelques auteurs modernes,

avec le *Turdus palmarum* de Linné (le Palmiste de Buffon, pl. enl., 559, f. 1). Après avoir relevé l'erreur dans laquelle ces savants étaient tombés, l'auteur se demande quelle est la place la plus naturelle que cet oiseau doit occuper dans la classification ; et, d'après la comparaison des ailes, du bec, et de la queue, il pense qu'il est plus naturellement placé dans les Ampélidées que dans les Oriolinées, où Swainson le faisait figurer dans sa *Classification of Birds* ; tandis que Vieillot, qui, ainsi que Desmarest, avait reconnu qu'il n'était pas à sa place dans les *Tangaras*, le mettait dans sa famille des Chanteurs, entre les genres *Turdus* et *Sphæcothera*.

Sans vouloir rien préjuger sur le plus ou moins de justesse de ces divers rapprochements, nous dirons seulement que nous sommes on ne peut plus surpris qu'aucun auteur, depuis Brisson jusqu'à nos jours, soit qu'ils aient décrit les caractères spécifiques ou génériques de cet oiseau, n'aient remarqué ni indiqué la grosseur vraiment prodigieuse de ses pattes, comparée à sa petite taille ; car à peine surpasse-t-il en volume notre Bruant jaune (*Emberiza citrinella*), tandis que ses pattes ont au moins le double de grosseur des siennes, mais elles ne sont pas plus longues, d'où il résulte une forme de pattes des plus vigoureuses, à tarses courts et robustes, avec des doigts semblables, dont le pouce et son ongle sont particulièrement forts, et tous les ongles ayant une courbure courte et forte. Si, dans ses autres parties, cet oiseau a offert quelque analogie avec les Loriots et les Cotingas, où on l'a placé dernièrement, il faut convenir que la forme de ses pattes l'en éloigne visiblement ; elle rappelle singulièrement celles du Bec croisé, de l'Oxyrhynque, du Coliou, du Piquebœuf, de toutes les espèces, enfin, qui, d'après leur mode d'alimentation, avaient besoin d'une grande force musculaire dans leurs membres postérieurs, soit qu'elles fussent destinées, comme le Bec croisé, à se tenir accrochés, le dos tourné vers le sol, aux cônes des arbres

résineux, pour en extraire les semences, ou à se tenir suspendus aux branches des buissons pour y dormir la tête en bas, comme les Colious, ou à se cramponner sur le dos des buffles, comme les Piquebœufs, pour extraire de leur peau les larves de certains œstres qui y séjournent ; soit enfin que, comme l'Oxyrhynque, elles fussent destinées à se tenir cramponnées dans une position verticale ; car les petits crochets dont est garni dans toute sa longueur le bord externe de la première rémige chez l'Oxyrhynque, joints à la vigueur de ses pattes, ne laissent aucun doute sur le genre de faculté dont l'a pourvu le Créateur.

D'après ces divers exemples, on peut, je crois, regarder comme certain que, lorsque chez un oiseau percheur et non marcheur, on remarque des tarses courts et très-robustes, avec des doigts et des ongles également vigoureux, comparativement à sa taille, c'est un indice certain que cet oiseau est destiné à se tenir souvent dans une position verticale le long des troncs ou des branches, ou même suspendu à ces branches ou à leurs fruits, pour son alimentation.

Or, selon nous, l'Esclave des palmistes (*Dulus palmarum*, Vieillot), *Tanagra Dominica*, L. Gm. est entièrement dans ce cas, d'après la conformation de ses pattes. Malheureusement, les renseignements fournis par les auteurs et par Vieillot, qui l'avait vu à Saint-Domingue même, sa patrie, ne donnent aucun détail sur sa nourriture et sur sa manière de se la procurer. Voilà ce qu'en dit cet auteur dans sa *Galerie des Oiseaux*, page 257 :

« Comme chez nos moineaux, dans la saison des amours, les mâles se disputent les femelles avec acharnement, et jettent alors des cris analogues. Leur ramage est presque nul, et leur cri est très-aigu quand ils sont inquiétés. L'instinct de ces oiseaux est si social, que plusieurs couples font leur nid sur le même palmiste et le construisent sur les petites tiges qui servent de support à la graine ; ils les placent très-près les uns des autres, et les nouveaux sur

les anciens, de sorte que ces nids contigus, et composés de bûchettes à l'extérieur, étant réunis à ces tiges, forment autour de l'arbre un cercle qui ne présente qu'une masse de petites branches serrées et liées avec tant d'industrie qu'il est très-difficile de les détruire, et si épaisse, que le gros plomb ne peut la traverser. L'intérieur est garni de plantes soyeuses et du chevelu des racines. La femelle s'occupe seule de sa construction ; le mâle l'accompagne dans toutes les courses qu'exige la recherche des matériaux, et veille à sa sûreté quand elle couve. L'un et l'autre portent un plumage pareil..... »

Ces détails de nidification, racontés par Vieillot, pourraient faire supposer, non sans fondement, ce me semble, un double motif dans la vigueur des pattes de l'Esclave des palmistes. Nous remarquons, en effet, chez les Tisserins, dont plusieurs espèces sont très-sociables, et, comme l'Esclave des palmistes, rapprochent leurs nids les uns des autres au point de n'en former quelquefois qu'un seul énorme, dont toutes les entrées sont inférieures ; nous remarquons, disons-nous, chez ces oiseaux, des pattes très-vigoureuses assez analogues à celles de l'Esclave des palmistes, sauf un peu moins de grosseur proportionnelle et de brièveté du tarse. Cet oiseau ne serait-il point, dans le Nouveau-Monde, le représentant des Tisserins de l'ancien, et ses pattes musculeuses ne lui serviraient-elles point, comme celles du Tisserin, à se suspendre dans tous les sens pour construire son nid plus solidement ? Nous avons parlé d'un double motif, parce que la patte de l'Esclave, conformée, encore plus que celle du Tisserin, sur le type cramponneur, pourrait lui servir encore à se maintenir cramponné sur l'écorce du palmiste pour en extraire les larves d'insectes qui se nourrissent de sa substance moelleuse. On sait positivement que la larve de la grosse Calandre du palmiste (*Calandra palmarum*), connue sous le nom de Ver palmiste, vit de la substance même de l'arbre. On a acquis la certitude que le Picucule bec en faucille

ne se trouve sur la montagne des Orgues qu'à la hauteur où croît certaine espèce de palmier qui, après la chute de ses feuilles, fournit, dans les pétioles creux et arqués qui restent sur sa tige, une retraite et une nourriture à certaines larves d'insectes que le Picucule bec en faucille extrait au moyen de ce bec si arqué et si comprimé. L'Esclave, qui ne quitte pas plus les bois de palmistes que le Picucule bec en faucille ne quitte ceux des régions moyennes, où croît son palmier, y trouve, sans nul doute, une nourriture habituelle et abondante, puisqu'il y élève ses petits. Cette nourriture doit donc être ou la graine même du palmiste, ou les larves que son tronc recèle, et qui l'obligent très-probablement, pour les en extraire, à se cramponner à son écorce ou à son sommet.

Nous comptons terminer ici cet article, lorsque nous avons eu l'idée d'écrire à M. Sallé, voyageur naturaliste, que nous savions être de retour de Saint-Domingue à Paris, pour lui demander des renseignements sur les mœurs et la nourriture de l'Esclave des palmiers, dont il avait rapporté plusieurs individus. Bien nous en a pris ; car il a bien voulu nous fournir des détails d'autant plus intéressants qu'ils sont entièrement en rapport avec ceux fournis par Vieillot sur la nidification et la sociabilité de ces oiseaux, et semblent confirmer nos prévisions sur leur obligation de se tenir cramponnés pour leur alimentation. Voici, du reste, ces détails, copiés textuellement sur la réponse que M. Sallé a bien voulu nous adresser :

« Dans la partie espagnole de l'île de Saint-Domingue où j'ai voyagé, l'oiseau que vous appelez l'Esclave des palmiers se nomme *Sigua palmera*, et les créoles d'origine française l'appellent *Palmiste* : l'un et l'autre nom tire son origine de l'habitude qu'a cet oiseau de nicher et de coucher en famille dans les palmiers, dans l'espèce surtout connue sous le nom d'*Areca*, quoique cependant j'aie vu quelquefois son nid sur d'autres arbres ; mais c'est très-rare, ils préfèrent les palmiers, à cause de la disposition

des branches. Ces oiseaux se réunissent par centaines pour construire un énorme nid formé de bûchettes, comme celui de nos Pies, mais formant une masse souvent de trois à quatre pieds de diamètre. Ils laissent de petites ouvertures pour entrer dans cette masse, divisée en cellules ou nids particuliers réunis à l'extérieur ; ils y pondent quatre ou cinq œufs blancs et ayant une forme arrondie. Souvent, presque toute la tête du palmier est envahie par ce nid, dont les bûchettes sont entrelacées dans les branches près du tronc de l'arbre. Cependant, quelquefois il s'y trouve deux nids de deux familles différentes ; j'ai vu aussi des palmiers périr par suite des nids de ces oiseaux, car ils nichent longtemps dans le même arbre, et sont occupés à réunir les bûchettes pendant une partie de l'année, comme font les grandes espèces de Fourmis. Ils vivent toujours en troupes dans les bois où il y a des palmiers. La majeure partie couchent dans leur nid ; les autres restent perchés auprès, sur les branches ; ils n'en mangent pas les graines, mais se nourrissent particulièrement de baies qui souvent sont en bouquet à l'extrémité des branches d'arbres. *C'est là que ces oiseaux se suspendent à la grappe de fruit, et se querellent entre eux.* Quoique querelleurs, ils vivent assez unis, car ils sont toujours assez près les uns des autres pour qu'on puisse souvent en tuer plusieurs d'un coup de fusil. Ils se perchent aussi quelquefois sur la flèche du palmier, qui est droite, et fait l'effet d'un paratonnerre. Ils ont un vilain chant criard, comme celui de notre moineau ; ils ne marchent pas cramponnés à l'écorce du palmier, comme les Pics, et ne se nourrissent pas de larves. Il ne paraît pas que l'insecte *Calandra palmarum* se trouve à Saint-Domingue, au moins là où j'étais ; mais, à la Martinique, on en mange la larve sous le nom de Ver palmiste. Les larves et l'insecte nuisibles aux palmiers, à Saint-Domingue, sont le Catarou (*Scarabæus semiramis*, Palisot de Beauvois). »

On reconnaît, dans ces intéressants détails que M. Sallé

a bien voulu nous communiquer, une parfaite concordance avec ceux de Vieillot cités plus haut, quant à la nidification en société de ces oiseaux, et quant à leurs cris et leur instinct querelleur comme ceux de notre moineau. Mais, ce qu'on y trouve de plus, et qui est particulièrement intéressant sous le rapport scientifique, c'est le genre de nourriture et la manière de la recueillir propres à cet oiseau, qui expliquent si clairement pourquoi ils sont pourvus de pattes aussi vigoureuses.

Il est bien certain que ce genre Esclave (*Dulus*), de Vieillot, offre, comme tous les genres de cet excellent observateur, un type tout particulier par ses pattes, son bec et ses mœurs, qui semblent l'isoler au milieu de tous les Tanagrides du Nouveau-Monde. Aussi, depuis plus de vingt ans que nous le possédons, il a toujours occupé une place provisoire dans notre collection, où cependant nous le plaçons près des Tachyphones, et où nous sommes encore bien tenté de le laisser; car, parmi ces derniers, se trouvent des espèces à pattes robustes et à bec comprimé, tels que, par exemple, le *Cypsiagra leucopygia*, Less. Dans la famille, les Phytotomes nous montrent encore des pattes très-robustes; et, quant à la compression du bec, nous la retrouvons chez nombre de Tachyphones, chez les *Lanio*, certains *Pyrangas*, le *Cyanicterus*, etc.; tandis que les *Ampelidæ*, où dernièrement on voulait les placer, ont, en général, des pattes faibles et un bec plutôt élargi que comprimé. Ce genre de bec, toutefois assez court, visiblement arqué en dessus, et très-comprimé, de notre Esclave des palmistes n'est ainsi conformé, bien certainement, que pour l'extraction plus facile des baies, dont il se nourrit quand il se tient suspendu à leurs grappes. Quant à son instinct de sociabilité, sa nidification en commun, qui pourraient le faire regarder, sous ce rapport, comme le représentant, en Amérique, des Tisserins de l'ancien monde, et en particulier du Tisserin républicain, puisque, comme ce dernier, il construit, en famille très-nombreuse,

un nid commun à tous, quoiqu'à cellules séparées, on pourrait opposer à ce rapprochement la différence des matériaux qui composent ces nids, car les Tisserins n'emploient que des graminés desséchés et réellement tissés ensemble, tandis que l'Esclave y emploie des bûchettes. Quant à la famille où on doit le rattacher, il nous semble que, dans celle des Tanagridées du nouveau continent, et près des Tachyphones, il représente assez bien ce qu'offre le groupe des Tisserins dans celle des Fringillidées de l'ancien monde.

ESSAI d'une monographie du genre *Picucule* (Buffon), *Dendrocolaptes* (Hermann, Illiger), devenu aujourd'hui la sous-famille DENDROCOLAPTINÆ (Gray, *Genera of Birds*), de la famille CERTHIADÆ de Swains. ; par F. DE LAFRESNAYE. — Suite. Voy. 1850, p. 95, 145, 275, 569, 417, 588. — 1851. — 145, 517, 465

Les divers articles de notre monographie des Picucules se trouvant disséminés souvent fort loin les uns des autres dans la Revue de 1850 et 1851, nous avons cru devoir, pour en faciliter la recherche aux ornithologistes, y joindre ici une table méthodique de toutes les espèces qu'elle renferme.

Fam. CERTHIADÆ. — Sub-fam, DENDROCOLAPTINÆ,
G.-R. Gray (*Genera of Birds*).

Sectio prima. DENDROCOLAPTINÆ COMPRESSIROSTRES,
Lafresnaye.

Gen. DENDROCOLAPTES.		Gen. PICOLAPTES.	
1. Albicollis, 1850.	Pages 98	1. Squamatus, 1851.	518
2. Promeropirynchus, <i>id</i>	99	2. Wagleri, 1850.	148
3. Simpliciceps, <i>id</i> .	100	3. Leucogaster, <i>id</i> .	150
4. Perrotii, <i>id</i> .	101	3 bis. Atriceps, 1851.	469
5. Devillei, <i>id</i> .	102	4. Tenuirostris, 1850.	151
6. Temminckii, 1851.	145	5. Pangustirostris, <i>id</i> .	151
7. Major, 1850.	105	6. Bivittatus, <i>id</i> .	152

7. <i>Lacrymiger, id.</i>	454	7. <i>Triangularis, id.</i>	418
8. <i>Affinis, id.</i>	275	8. <i>Beaupertuysii, id.</i>	419
9. <i>Souleyetii, id.</i>	276	9. <i>Dorbignyanus, id.</i>	420
9 bis. <i>Validirostris, 1851.</i>	468	10. <i>Chunchotambo, id.</i>	421
10. <i>Lineaticeps, 1850.</i>	277	11. <i>Ocellatus, id.</i>	422
11. <i>Albo-lineatus, id.</i>	278	12. <i>Obsoletus, id.</i>	423
12. <i>Fuscus, id.</i>	<i>ib.</i>	13. <i>Susurrans, id.</i>	<i>ib.</i>
		14. <i>Bridgesii, id.</i>	425

Gen. XIPHORHYNCHUS.

1. <i>Trochilirostris, 1850.</i>	374
2. <i>Procurvus, id.</i>	375
3. <i>Procurvoïdes, id.</i>	376
4. <i>Lafresnayanus, id.</i>	377
5. <i>Pucheranii, id.</i>	378

Gen. NASICA.

1. <i>Longirostris, 1850.</i>	383
2. <i>Flavigaster, id.</i>	<i>ib.</i>
3. <i>Guttatus, id.</i>	385
4. <i>Pardalotus, id.</i>	386
5. <i>Guttatoïdes, id.</i>	387
6. <i>Multiguttatus, id.</i>	417

Gen. SITTASOMUS.

1. <i>Erythacus, 1850.</i>	589
2. <i>Sylvioïdes, id.</i>	590
3. <i>Amazonus, id.</i>	<i>ib.</i>
4. <i>Griseus, id.</i>	591

Gen. GLYPHORHYNCHUS.

1. <i>Cuneatus, 1850.</i>	595
---------------------------	-----

Gen. DENDROPLEX.

1. <i>Picus, 1850.</i>	595
2. <i>Picrostris, id.</i>	596

Sectio II. DENDROCOLAPTINÆ DEPRESSIROSTRES.

Gen. DENDROCOPS.

1. <i>Cayennensis, 1851.</i>	321
2. <i>Validus, id.</i>	324
3. <i>Crassirostris, id.</i>	325
4. <i>Fortirostris, id.</i>	<i>ib.</i>
5. <i>Platyrostris, id.</i>	326
5 bis. <i>Multistrigatus, id.</i>	468
6. <i>Tyranninus, id.</i>	328

7. <i>Turdinus, id.</i>	465
8. <i>Fumigatus, id.</i>	466
9. <i>Atricostres, id.</i>	<i>ib.</i>
10. <i>Merula, id.</i>	467
11. <i>Merulofides, id.</i>	<i>ib.</i>

Gen. DENDREXETASTES.

1. <i>Capitoïdes, 1851.</i>	470
-----------------------------	-----

MONOGRAPHIE du genre *Potamophilus*, par le docteur
Ch. COQUEREL, chirurgien de la marine.
(Planche 15.)

Dryops, Oliv., 1791. — *Parnus*, Fabr., 1792. — *Dryops*, Latr., 1805. — *POTAMOPHILUS*, Germar, 1811. — *Hydera*, Latr., 1817.

Corps cylindrique plus ou moins allongé, finement pubescent.

Tête presque entièrement libre, n'étant pas enchâssée dans le prosternum. Yeux globuleux, saillants. Antennes (pl. 45, fig. 6) insérées sur le front, près du bord interne des yeux, courtes, de onze articles : le premier assez long, le second court, sans prolongement oriforme; les suivants formant une petite massue assez épaisse, plus mince, cependant, que les deux premiers articles, et à peu près égale en longueur. Labre (fig. 6) libre, de la largeur de la tête, légèrement échancré en avant. Mandibules (fig. 4) fortes, très-arquées, avec une petite dent à l'extrémité; celle-ci bidentée. Mâchoires (fig. 5) formées de deux lobes, l'externe plus court que l'interne, assez tronqué obliquement à l'extrémité; l'interne arrondi à l'extrémité et garni de poils roides arqués en dedans. Lèvre inférieure membraneuse, très-large, recouvrant toute la bouche en dessous, courtement ciliée. Palpes maxillaire (fig. 5) et labraire (fig. 5) courts, avec le dernier article plus gros et plus épais, tronqué obliquement.

Prothorax assez court, transversal, élargi en arrière; muni, en dessous et en avant, de deux petites pointes cornées qui paraissent destinées à empêcher la tête de se renfoncer trop profondément dans le thorax. Dans quelques espèces, les plus petites, il est plus allongé, et divisé en deux par un sillon transversal très-profond. Prosternum saillant en pointe mince et courte qui s'engage légèrement dans un faible sillon du mésosternum.

Abdomen allongé, recouvert exactement par les élytres, qui ne se réfléchissent pas sur son bord marginal.

Pattes (fig. 7) assez longues; les médianes un peu écartées à leur origine, les antérieures et les postérieures assez rapprochées. Tarses de cinq articles, les quatre premiers courts, le dernier aussi long que les quatre autres réunis; crochets (fig. 8) un peu plus dilatés à leur base.

Le genre *Potamophilus* a été fondé, en 1844, par Germar (*Eine neue kafergatt. Potamoph., in neue schrift. der naturforsch gesellsch.*, p. 41), pour le *Parnus acuminatus* de

Fabricius. Latreille décrit le même insecte sous le nom de *Dryops acuminatus*, dans son *Hist. nat. des insect*, tom. IX, p. 226, 1805, et dans son *Génera*, t. II, p. 56, 1807; plus tard, ne connaissant pas le travail de Germar, il le sépara des *Dryops*, et en fit le genre *Hydera*, qu'il créa dans la première édition du *Regne animal*, vol III, p. 268, 1817. Le nom de Germar étant le plus ancien, doit avoir la priorité; il a d'ailleurs été accepté par tous les entomologistes.

Les *Potamophilus* sont très-voisins des *Parnus*, dont ils diffèrent cependant par plusieurs caractères, notamment par la forme des antennes, qui ne sont pas dilatées comme chez ces derniers. Ils ont à peu près le même genre de vie; ce sont des insectes à moitié aquatiques, qui vivent au bord des eaux courantes, sur les troncs d'arbres mouillés par l'eau et les débris qui se trouvent sur les rivages. Ils sont assez rares partout, et ne paraissent pas remonter beaucoup dans le nord.

Leurs larves sont inconnues; il est probable qu'elles ressemblent à celle des *Elmis*, qui, quoique fort communes, n'ont pas encore été décrites: ces larves ont une analogie remarquable avec celle des *Silpha*.

On ne trouve qu'une seule espèce de *Potamophilus* en Europe; nous en décrirons neuf autres, qui sont: sept d'Amérique, et deux de Java.

La forme du prothorax est si nettement caractérisée dans ce genre, que les caractères que donne cette forme suffisent pour distinguer les espèces entre elles. Nous avons essayé d'en donner une idée par le tableau suivant, dans lequel nous avons fait entrer les huit espèces que nous avons vues en nature.

I. Prothorax sans sillon transversal en avant.

A. Plus grand transversalement que d'avant en arrière.

1. Angles postérieurs excavés et munis d'un dent aiguë, *Acuminatus*, fig. 9.

2. Angles postérieurs simplement aigus, *Cacicus*, fig. 4.
- B. Plus grand d'avant en arrière que transversalement.
1. Angles postérieurs excavés, *Javanicus*, fig. 11.
2. Angles postérieurs simplement aigus. *Orientalis*, fig. 12.
- II. Prothorax avec un sillon transversal très-profond en avant.
- A. Transversal (surface rugueuse), *Goudotii*, fig. 10.
- B. Plus étendu d'avant en arrière que transversalement.
1. Sans excavation médiane.
- a. Côtés presque droits, angles postérieurs peu excavés, *Cordillieræ*, fig. 15.
- b. Côtés très-arrondis, angles postérieurs fortement excavés, *Caraiibus*, fig. 14.
2. Avec une petite excavation médiane près du bord postérieur, *Thermarius*, fig. 15.

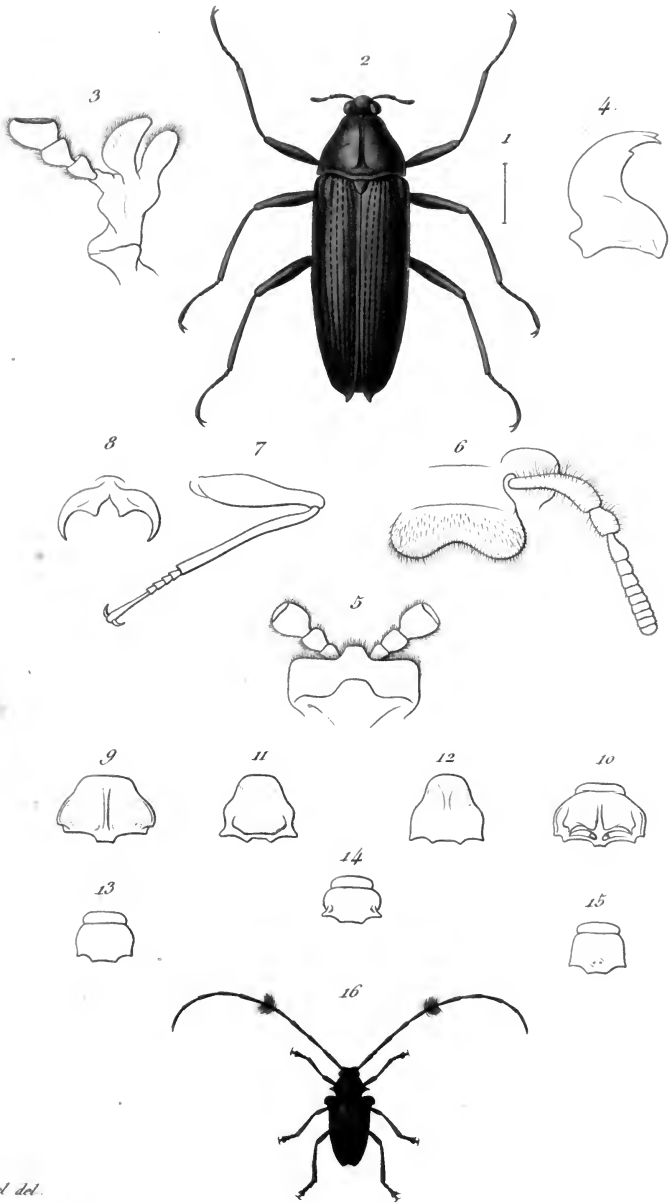
Ajoutez, dans la seconde division, le *P. cinereus*, que nous n'avons pas vu en nature, et sans doute, dans la première, le *P. picipes*.

1. POTAMOPHILUS ACUMINATUS (pl. 15, fig. 3 à 9). — Oblongus, fuscus, cinereo-sericeus, puncto humerali, pedibus abdomineque sericeo-rufescentibus, prothorace subinæquali, lateribus postice exciso, scutello subtiliter carinato; elytris punctato-striatis apice acuminatis divaricatisque — Long. 8 à 6 millim.; larg. 5 à 2 1/2 millim. — Europa.

Parnus acuminatus, Fabr., *Entom. syst.*, t. I, p. 246. 1792. — Id. *Syst. ent.*, t. I, p. 352. 1801. — Panzer; *Faun. germ.*, 6, 8; *Ent. Taschen.*, t. I, p. 447. 1795. — Schonh., *Syn. insect.*, t. I, part. 2, p. 446, 1808.

Potamophilus acuminatus, Germar, *Eine neue Käfergatt. Potam. in neue schrift. der naturforsch. gesellschaft. zue halle*, p. 41. 1844.

Dryops acuminatus, Latr., *Hist. des insect.*, t. IX, p. 226.



Coquerel del.

Lebrun sc.

1 a 15. Potamophilus.

16. Phacellus Cuvieri, (Dug.)



1805. — Id. *Genera*, t. II, p. 56. 1807. — *Hydera acuminata*, Latr., *Règne anim.*, 1^{re} édit., t. III, p. 268. 1817. — Id. *Nouv. diction. d'hist. nat.*, t. XV, p. 440. 1817.

Potamophilus acuminatus, Servil. et Saint-Farg., *Encycl. meth. ins.*, t. X, p. 194. 1825. — Audouin et Brul., *Hist. nat. des ins.*, t. II, p. 541, pl. 44, fig. 4. — Laporte, *Hist. nat. des ins. coléopt.*, t. II, p. 41. 1840. — Erichson, *Insect. deutsch.*, p. 518. 1848. — Redtenbacher, *Faun. austriaca*, p. 157, 9, 95. 1849.

Corps allongé, un peu déprimé sur le dos, d'un brun obscur, couvert d'une pubescence soyeuse très-fine d'un gris brunâtre et de poils noirâtres fins et roides qui ne sont bien apparents que sur la tête. Les deux premiers articles des antennes d'un brun jaunâtre, garnis de longs poils bruns un peu frisés; les autres, d'une teinte plus foncée. Tête finement ponctuée, offrant au milieu une légère impression longitudinale. Prothorax un peu moins large que les élytres à la base, rétréci en avant; côtés échancrés aux angles postérieurs; cette échancrure limitée en avant par une saillie en forme de dent aiguë; surface finement ponctuée, un peu inégale, présentant, dans son milieu, une ligne longitudinale élevée. Ecusson assez grand, triangulaire, pointu, avec une ligne faiblement élevée au milieu. Elytres à épaules saillantes; en avant, une élévation légère près de la suture; leur extrémité terminée par une pointe divergente, couvertes de stries fortement ponctuées; le premier et le troisième intervalle un peu moins relevés que les autres. Dessous du corps garni d'une pubescence serrée, fine, soyeuse, d'un gris cendré; l'extrémité de l'abdomen d'un brun rougeâtre. Pattes présentant une pubescence semblable, mais moins serrée; extrémité des cuisses et des tibias d'un brun obscur. Les tarses de la même couleur. — La femelle est plus large et un peu plus longue que le mâle.

Le *Potamophilus acuminatus* est assez rare aux environs de Paris; nous en avons pris plusieurs individus au bord

de la Seine, au mois de juillet, dans l'île de Chatou. Il se tenait sur les troncs des saules à moitié submergés, tout-à-fait à fleur d'eau, et nous ne pouvions nous en emparer qu'en nous mettant à la nage. M. Léon Fairmaire en a pris un individu à l'école de natation du Pont-National. Il paraît être commun dans le département des Landes et aux bords de la Saône.

D'après Germar, ce fut Hubner qui le découvrit le premier à Halle, au bord de la Saale; il l'envoya à Fabricius, qui le décrivit sous le nom de *Parnus acuminatus*. Il est commun en Saxe, et assez rare en Autriche. Il se trouve aussi à Cadix, et les individus qui proviennent d'Espagne sont d'un brun plus clair et un peu plus petits que ceux du nord. D'après M. Stephens, il ne se trouve pas en Angleterre.

2. *P. CACICUS*. (pl. 45, fig. 42). — Oblongus, fusco niger; abdomine pedibusque subtus cinereo pubescentibus; prothorace transversali, linea media impressa, lateribus rotundatis, angulis posterioribus acutis; elytris striato-punctatis, apice acuminatis divaricatisque. — Long. 9 millim.; larg. 5 millim. — Colombie.

Corps d'un brun de poix foncé, allongé, couvert d'une pubescence brune très-fine. Antennes d'un brun rougeâtre; les deux premiers articles plus clairs, beaucoup moins garnis de poils que dans le précédent. — Tête finement ponctuée, avec une légère impression transversale entre les yeux. — Prothorax un peu moins large que les élytres à la base, très-rétréci en avant; les côtés arrondis, les angles postérieurs aigus, sans échancrure; surface finement ponctuée; une impression longitudinale en arrière, vers le bord postérieur; de chaque côté, une seconde impression entre la première et le bord externe. Ecusson petit, lisse. Elytres à épaulés saillantes, à extrémité terminée par une pointe, divergente, plus forte que dans le précédent, couvertes de stries fortement ponctuées; le second intervalle particulièrement saillant, surtout à son origine. Dessous du corps garni d'une pubescence d'un brun

soyeux, très-fine. Pattes couvertes d'une pubescence semblable, mais moins serrée.

Nous avons décrit cette espèce, la plus grande du genre, d'après un seul individu provenant de Colombie et faisant partie de la collection de M. Buquet.

5. *P. Goudotii*. — Oblongus, brunneo fuscus, abdomine pedibusque subtus cinereo pubescentibus; prothorace transversali, antice sulcato, medio impresso, postice rugoso, lateribus rotundatis, angulis posticis acutis, marginatis, elevatis; elytris striato punctatis, acuminatis. — Long. 7 millim.; larg. 2 millim. 112.

— Nouvelle-Grenade.

Potamophilus Goudotii, Guérin, *Revue Zool.*, n° 4, p. 48. 1845.

Corps d'un fauve brunâtre, plus obscur sur la tête et le thorax, couvert d'une pubescence fine et serrée. Antennes poilues, d'un brun plus clair. Tête finement ponctuée, lisse. Prothorax transversal, un peu moins large que les élytres à la base, rétréci en avant, avec un sillon transversal très-profond; les côtés arrondis, rebordés; les angles postérieurs aigus, un peu relevés, surface finement ponctuée, un peu rugueuse; au milieu, un sillon longitudinal profond qui atteint le sillon transverse antérieur; les bords de ce sillon élevés de chaque côté; une légère impression entre eux et le bord externe; bord postérieur relevé, et offrant près de l'écusson deux petites éminences saillantes. Ecusson triangulaire un peu élevé en arrière. Elytres à épaulés peu saillantes, commençant à s'atténuer presque immédiatement après leur origine, acuminées et légèrement divergentes à leur extrémité; couvertes de stries ponctuées; intervalles peu saillants. Dessous du corps garni d'un fin duvet soyeux. Pattes couvertes d'une pubescence semblable, mais moins serrée, d'un brun plus clair que le corps; les quatre antérieures plus longues.

Le *P. Goudotii* a été pris sur des pierres, au milieu de la rivière de Chipalo, par M. J. Goudot, en septembre et octobre. Il se tient près de l'eau, continuellement mouillé

par les petites vagues du courant. M. Guérin l'a décrit dans un travail intitulé : *Insectes nouveaux observés sur les plateaux des Cordillères et dans les vallées chaudes de la Nouvelle-Grenade*, décrits par M. Guérin, avec des notes relatives à leurs mœurs, à la distribution géographique, etc. ; par J. Goudot (*Rev. Zool.*, n° 4, p. 18. 1845).

4. *P. CINEREUS*.—Omnino fusco-cinereus, prothorace antice sulcato; elytrorum striis 9 punctatis, pedibus fusco-cinereis, tibiis ferrugineis. — Long. 7 millim. — Corrientes.

Potamophilus cinereus, Blanch., *Voy. de d'Orbigny*, 60, 226.

Comme nous n'avons pas pu voir cet insecte en nature, nous reproduisons la description de M. Blanchard.

Cet insecte est de la même taille que le *P. acuminatus*, et à peu près de la même couleur. Les antennes sont brunâtres, avec leurs premiers articles un peu ferrugineux. La tête présente deux petites lignes élevées, qui se réunissent au sommet de manière à représenter un V. Le prothorax offre à sa partie antérieure un sillon transversal très-profond, et en arrière deux dépressions triangulaires se touchant par leur pointe, et ayant dans leur milieu une petite ligne longitudinale un peu élevée. Les élytres sont légèrement pubescentes ; elles ont neuf stries, comme dans le *P. acuminatus*, mais elles sont plus profondes, ainsi que leurs points ; les pattes, légèrement pubescentes, sont d'un brun grisâtre un peu plus clair que le corps, avec les jambes ferrugineuses.

Trouvé par M. d'Orbigny dans la province de Corrientes.

5. *P. JAVANICUS*. — Oblongus, cinereo-fuscus, abdomine cinereo-pubescente, femoribus subtus flavis, tibiis tarsibusque fuscis; prothorace fere cylindrico, antice compresso postice sinuato, angulis posticis acutis excavatis; elytris striato-punctatis apice rotundatis. — Long. 4 millim.; larg. 1 millim. 1/2. — Java.

Corps d'un brun cendré, couvert d'une pubescence très-fine. Antennes d'un brun roussâtre, ainsi que les parties de la bouche. Tête finement ponctuée. Prothorax presque

cylindrique, beaucoup moins large que les élytres à la base, un peu élargi au milieu, très-rétréci et comprimé en avant; le bord postérieur un peu relevé; angles postérieurs aigus, profondément excavés; surface lisse, ponctuée, avec une petite impression médiane en arrière. Ecusson assez large, lisse. Elytres assez larges à la base; épaule saillante; bord externe légèrement marginé; l'extrémité coupée un peu obliquement en dedans, avec trois petites dentelures, dont la médiane un peu plus longue; couvertes de lignes ponctuées; le premier intervalle (sutural) assez élevé, le second déprimé, très-large en avant; le troisième aussi élevé que le premier à son origine. Dessous du corps et pattes d'un gris cendré; base des cuisses d'un fauve rougeâtre, plus clair en dessous.

Nous avons décrit cette espèce d'après un individu provenant de Java, et faisant partie de la collection de M. Chevrolat.

6. *P. ORIENTALIS*. — Oblongus, cinereo-fuscus, abdomine piceo-fusco, pectore femoribusque fulvis; prothorace fere cylindrico, antice compresso, linea mediâ elevatâ, angulis posticis acutis impressis, elytris striato-punctatis, acuminatis. — Long. 4 millim.; larg. 4 millim. 114. — Java.

P. Orientalis, Gory, in Guer., *Icon. du règne anim. de Cuv.*, p. 70, pl. 20, fig. 4, 4 a. 1858. — *P. Orientalis*, de Haan, Laporte, *Hist. nat. insect. coléopt.*, t. II, p. 41. 1840.

Corps d'un brun un peu cendré, couvert d'une pubescence ferrugineuse très-fine. Tête finement ponctuée; les deux premiers articles des antennes poilus et d'un brun rougeâtre. Prothorax presque cylindrique, beaucoup moins large que les élytres en arrière, comprimé en avant, un peu plus large au milieu; surface finement ponctuée; une ligne élevée longitudinale en avant, à laquelle viennent aboutir en arrière deux impressions obliques; près du bord postérieur, dans le milieu, une dépression transversale avec deux points enfoncés; angles postérieurs aigus, avec une dépression légère. Ecusson petit, peu saillant.

Elytres à épaules saillantes, assez larges à la base, l'extrémité assez brusquement acuminée, légèrement tronquée en dedans, avec une petite dentelure au milieu de la partie tronquée ; couvertes de stries ponctuées peu apparentes, surtout en avant et en dedans, la suture seule un peu relevée ; le bord externe légèrement rebordé. Dessous du corps d'un brun de poix ; pubescence peu marquée ; la poitrine et le dessous des cuisses d'un brun rougeâtre ; pointe sternale très-aiguë.

Cette espèce n'était connue que par la description très-insuffisante qu'en avait donné M. Gory dans l'*Iconographie du règne animal*, et par les quelques lignes plus insuffisantes encore que lui a consacré M. Laporte dans son *Histoire des Insectes*. Il nous aurait donc été impossible, avec des éléments aussi incomplets, de reconnaître le véritable *P. Orientalis*, si M. Deyrolle n'avait eu l'obligeance de mettre à notre disposition le type même de Gory, qui se trouvait en sa possession. C'est d'après cet individu que nous avons pu rédiger la description qui précède. Le *P. Orientalis* se trouve à Java, et fait partie de la collection de MM. Buquet et Deyrolle.

7. *P. CORDILLIÆ*. — Oblongus, piceo-brunneus, pubescens ; femoribus ad basim fulvis ; prothorace fere cylindrico, ante medium profunde sulcato, angulis posticis acutis impressis ; elytris subtilissime striato-punctatis, apice rotundatis. — Long. 3 millim. 1/2 ; larg. 4 millim. 1/2. — Cordillières.

P. Cordillieræ, Guérin, *Rev. Zool.*, n° 4, p. 19. 1845.

Corps d'un noir ferrugineux terne, couvert d'une pubescence très-fine. Tête finement ponctuée ; antennes brunnâtres. Prothorax presque aussi long que large, un peu élargi en arrière, plus étroit que les élytres ; en avant, un étranglement produit par un sillon transversal profond ; côtés presque droits ; angles postérieurs aigus, saillants, avec une impression légère. Elytres à angles huméraux un peu saillants, parallèles, légèrement acuminées à l'extrémité ; couvertes de stries ponctuées peu marquées, le troi-

sième intervalle assez relevé à son origine ; une dépression légère sur chaque élytre, un peu avant le milieu ; suture un peu relevée ; bord externe légèrement rebordé. Dessous du corps garni d'un fin duvet d'un gris jaunâtre. Pattes brunes, avec la base des cuisses fauve.

Cette espèce a été trouvée par M. J. Goudot dans les mêmes localités que le *P. Goudotii*, et décrite par M. Guérin-Ménéville dans le même travail.

8. *P. CARAIBUS*. — Oblongus, piceo-niger, abdomine sericeo pubescente, femoribus subtus fulvis ; prothorace fere cylindrico, ante medium profundissime sulcato, lateribus rotundatis, angulis posticis acutis, excavatis, elytris striato punctatis, apice rotundatis. — Long. 3 millim. 1/2 ; larg. 4 millim. 1/2. — Antilles.

Corps d'un noir de poix, couvert d'une pubescence brunnâtre très-fine. Tête finement ponctuée ; des poils assez longs autour des yeux. Antennes velues, à premier et second articles rougeâtres. Prothorax divisé en deux parties par un sillon transversal très-profond situé avant son milieu ; la partie postérieure à ce sillon plus élevée, à côtés arrondis ; angles postérieurs exigus, arrondis ; surface lisse, finement ponctuée ; des angles postérieurs partent deux petites lignes obliques élevées, peu apparentes, qui viennent aboutir à deux petites impressions médianes situées au-devant du bord postérieur. Elytres à angles huméraux peu saillants, parallèles ; l'extrémité acuminée et un peu relevée ; couverte de stries ponctuées ; la strie suturale bien marquée, élevée ; les autres bien indiquées à leur origine, presque effacées au-delà du premier tiers, point où l'élytre présente une dépression bien sensible. Dessous du corps couvert d'un fin duvet soyeux jaunâtre ; pattes brunes, avec la base des cuisses fauve.

Cette petite espèce est commune aux Antilles. Nous en avons pris plusieurs individus en nous baignant dans des ruisseaux d'eau courante, à la Martinique. M. Lherminier en avait envoyé plusieurs individus, pris à la Guadeloupe, à M. Chevrolat. D'après cet observateur, le *P. caraiibus* se

tiendrait sur les plantes aquatiques au bord de l'eau, dans laquelle il se précipiterait au moment où on l'inquiète. Nous n'avons pas remarqué ce fait; nous avons toujours pris cet insecte sur nous-même, en entrant dans l'eau. Il se tient, comme toutes les espèces de ce genre, sur les objets flottants et tout-à-fait à fleur d'eau; il n'est donc pas étonnant qu'en se baignant on fasse tomber cet insecte dans l'eau; mais nous ne voyons pas qu'il y plonge naturellement. Les *Potamophilus* ne nagent pas et ne marchent pas même sur l'eau; c'est en se débattant et en entr'ouvrant leurs élytres et leurs ailes, qu'ils réussissent à se réfugier sur quelque débris, lorsqu'un accident les a fait tomber.

9. P. THERMARIUS. — Oblongus, piceo-niger, prothorace fere cylindrico profundissime sulcato, postice sinuato, excavatione media bipunctataque, angulis posticis acutis, impressis, elytris striato-punctatis, apice rotundatis. — Long. 3 millim. 1/2; larg. 1 millim. 1/2. — Brésil.

Corps d'un noir brunâtre, légèrement pubescent. Tête finement ponctuée. Prothorax divisé en deux parties par un sillon transversal très-profond, situé plus près de son milieu que dans le précédent, la partie postérieure à ce sillon moins arrondie, ses côtés plus droits; angles postérieurs excavés, aigus; surface unie, finement ponctuée au milieu, près du bord postérieur une petite excavation avec deux points enfoncés. Elytres à angles huméraux saillants, un peu gibbeux, entre cet angle et le bord externe jusqu'après le premier tiers, couvertes de stries ponctuées très-peu apparentes; suture élevée; bord marginal légèrement rebordé; extrémité presque arrondie. Dessous du corps finement pubescent; pattes brunes.

Cette espèce fait partie de la collection de M. Deyrolle, où elle est indiquée comme venant du Brésil.

Espèce douteuse.

40. P. PICIPES, *Dryops picipes*, Olivier, *Hist. des Ins.*

in *Encycl. méthod.*, t. VI. p. 298. 4794. — *Dryops picipes*, Oliv., *Entomol.*, t. III, n° 44 bis, pl. 4, fig. 2, a. b. c.

Olivier décrit, sous ce nom, un insecte de la Guadeloupe qui est évidemment un *Potamophilus*. La description est trop incomplète pour que nous puissions reconnaître au juste l'insecte dont il est question : sa taille ne permet pas de la rapporter à notre *caraibus*, puisqu'il est deux fois plus grand que le *Parnus auriculatus* ; il est probable que c'est une espèce particulière. Voici la description d'Olivier :

« DRYOPS PICIPES. — Fusca pubescens, abdomine pedibusque piceis. Precedente (*D. auriculatus*) duplo major corpus nigricans, cinereo-pubescens. Antennæ breves testaceis lateraliter villôsæ. Palpi antichi filiformes, ferruginei, postici subelevati. Abomen pedibusque picea. »

« Il est une fois plus grand que le précédent (*D. auriculatus*), auquel il ressemble beaucoup pour la forme du corps. Il en diffère principalement par les antennes et les antennules. Les antennes ont le premier et le second articles arrondis, latéralement velus, et un peu plus grands que les autres ; ceux-ci sont renflés latéralement, velus, et un peu plus distincts que dans l'espèce précédente. Les antennules sont filiformes, assez longues et ferrugineuses ; les postérieures ont le dernier article un peu renflé. Le corps est noirâtre, pubescent. L'abdomen et les pattes sont bruns.

« Il se trouve à la Guadeloupe, dans les eaux douces. »

DESCRIPTION d'une nouvelle espèce de Longicorne du genre *Phacellus*, de la tribu des Lamiaires ; par M. Lucien BUQUET.

Depuis l'année 1849, époque à laquelle j'ai donné, dans ce recueil, une petite notice sur le genre *Phacellus*, établi par M. Dejean dans la 5^e édition du Catalogue de sa col-

lection, je m'en suis procuré une quatrième espèce, non moins remarquable que celles déjà connues, et qui en diffère essentiellement. On en jugera par la description suivante :

PHACELLUS CUVIERI, Buquet (pl. 45, fig. 46). — Atró-purpureus, immaculatus. Elytris basi profunde punctatis, apice rotundatis, antennis supra nigris, subtus griseis. Abdomine pedibusque nigris, griseo-tomentosis. — Long. 0,014; larg. 0,005.

Corps épais, convexe, et d'une couleur lie de vin chatoyante en dessus, produite par des poils ras, soyeux, très-serrés, couchés en arrière, et implantés sur un fond noir. Tête sans ponctuation apparente, légèrement creusée entre les antennes; celles-ci plus longues du double que le corps, dans le mâle, seul sexe que je possède, noires en dessous, ornées d'une touffe formée de poils noirs et longs qui occupent toute la partie externe du sixième article. Yeux ovales, peu saillants. Corselet un peu plus large que long, rétréci antérieurement, légèrement sinueux à la base, muni de chaque côté d'une assez forte épine. Ecusson grand, arrondi au bout, se confondant presque avec les élytres; celles-ci plus larges à la base que le corselet, allant graduellement en se rétrécissant, arrondies à l'extrémité, coupées carrément et fortement ponctuées à la base, avec les angles huméraux très-saillants, et élevés en arrière en forme de crochet. Joues, dessous du corps et pattes noirs, entièrement recouverts de poils ras, d'un gris cendré, couchés en arrière, et beaucoup plus serrés sur les cuisses et sur les jambes.

Cet insecte vient du Brésil; il m'a été donné par M. Emile vom Bruck de Créveld, bien qu'il fût unique dans sa collection.

Le genre *Phacellus* se compose aujourd'hui, avec l'espèce décrite ci-dessus, des trois espèces suivantes :

P. Boryi, Gory (*acanthocinus*), *Magasin de Zoologie*, 4^e série. a. IX, pl. 45, année 1852. — Dej., *Catal.*, 5^e édit., p. 564. Cayenne.

P. Latreilli et Dejeanii, Buq., *Magas. de Zoologie*, 1859, Insectes, pl. 5. Brésil.

II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

Séance du 4^{er} Décembre 1854. — M. Duvernoy lit une *Note sur une espèce de Buffle fossile (Bubalus (Arni) antiquus) découvert en Algérie.* L'auteur y considère d'abord, d'une manière générale, le groupe des Bœufs, où il reconnaît 4 genres, dont chacun contient au moins une espèce fossile bien distincte des espèces vivantes : 1^o G. *Bos*, *B. primigenius*, Boj., ou le Bœuf des tourbières de M. Cuvier; 2^o G. *Bison*, *B. priscus*, Boj.; 3^o G. *Bubalus*; 4^o G. *Ovibos*; *B. Pallisii*, Dek. Quant au crâne fossile, objet de la Note, voici les conclusions mêmes du savant professeur : « Ce crâne fossile a tous les caractères du genre Buffle, et plus particulièrement de la section des *Arnis*, surtout de l'*Arni* à grandes cornes. Mais il en est très-distinct par les caractères de la forme du crâne. Je propose de désigner cette espèce sous les noms de *Bubalus (Arni) antiquus.* »

Séance du 8 Décembre. — M. Guérin-Méneville lit une *Note sur la nécessité d'étudier un moyen simple et applicable en grand de préserver les blés des attaques de l'Alucite.* L'auteur établit que des faits déjà assez anciens et assez nombreux montrent que les blés que l'on ne rentre qu'après leur complète dessiccation, que les blés soumis au javelage, entre autres, ont constamment été préservés des attaques de l'Alucite; tandis que les mêmes blés, récoltés dans le même champ, et rentrés immédiatement, suivant l'habitude générale des cultivateurs du centre de la France, s'échauffent bientôt, et sont rapidement dévorés par les larves de ce Lépidoptère. Il pense que les phénomènes qui se passent dans ces deux circonstances de-

vraient être étudiés scientifiquement et pratiquement par des hommes très spéciaux et très-compétents ; que des expériences comparatives, bien instituées et suivies dans les pays mêmes, variées de diverses manières, et répétées pendant plusieurs années, pourraient seules nous éclairer sur cette immense question de l'Alucite, fléau qui a été la cause première des troubles de Buzançais, et qui fait souvent perdre à nos pauvres agriculteurs de 50 à 80 pour 100 de leur récolte de céréales ; mais il croit que le gouvernement seul peut faire faire un pareil travail, dont les résultats bienfaisants profiteraient aux habitants de cinq à six départements.

Dans le cours de ce travail, M. Guérin-Méneville établit que les procédés de destruction des insectes nuisibles à l'agriculture doivent être cherchés après que l'histoire naturelle de ces espèces sera bien faite. Il pense qu'alors seulement il sera possible de trouver des procédés applicables en grand, peu coûteux, et qu'il propose de désigner par le nom de *procédés culturaux*, par opposition à des moyens que l'on ne peut appliquer que dans de petits jardins, et à grands frais, lesquels sont seulement des *procédés horticoles*. Il cite, parmi les premiers, la cueillette hâtive des olives, qu'il a proposée, depuis cinq à six ans, pour faire périr le ver, qui fait perdre pour plusieurs millions d'huile dans le midi de la France et en Italie ; la coupe des blés très-près de terre, ou l'arrachage des chaumes, pour détruire l'*Aiguillonier*, insecte qui fait un grand tort aux céréales dans la Charente, etc., etc. ; et, parmi les seconds, l'emploi du soufre, pour faire tomber l'*Oidium* des vignes ; de la décoction de tabac, pour faire mourir les Pucerons, etc., etc.

« On met en première ligne, dit-il en terminant, dans les travaux agricoles, et avec juste raison, ceux qui ont pour objet de perfectionner et d'étendre la production du pain et de la viande ; car on sait que ces deux éléments de la subsistance des populations sont subordonnés l'un à l'au-

tre, liés entre eux d'une manière intime, et que ce sont les végétaux, si souvent attaqués et détruits par des insectes, qui forment la base unique du pain et de la viande. Chercher à défendre les végétaux des attaques des insectes, c'est donc, tout à la fois, protéger ces deux moyens d'existence. Sans les végétaux, il n'y aurait point d'animaux, car leur chair n'est formée, en définitive, que par l'élaboration des substances végétales. Il y a longtemps que l'immortel Linné a dit : « Un animal n'est, pour ainsi dire, qu'une sorte de légume préparé par la main du Tout-Puissant pour satisfaire nos besoins et nos appétits. »

Séance du 15 Décembre. — M. Aucapitaine lit une *Note sur les moyens qu'emploient les Pholades pour creuser les roches dans lesquelles elles se logent.* Cette note a paru dans notre recueil.

Séance du 22 Décembre. — M. Serres lit une *Note sur les métamorphoses de l'aorte dans l'embryon des vertébrés.* L'auteur établit les faits suivants :

« Ainsi, dit-il, la conversion des deux aortes primitives en aorte unique et centrale est démontrée par les injections artificielles, de même qu'elle l'avait été par les injections naturelles et par les sections transversales du jeune embryon. Ce sont trois modes de vérification d'un seul et même fait. Le même mécanisme de formation préside au développement de l'aorte ascendante ; c'est-à-dire que les branches d'origine marchent de dehors en dedans pour la constituer. Les deux artères cervicales, que l'on regarde comme étant la première paire d'artères branchiales, constituent, par leurs parties postérieures, les deux racines de l'aorte ascendante. Du troisième au quatrième jour de l'incubation, à ces racines viennent se joindre les quatre autres branches dites *branchiales*, qui apparaissent successivement sur les côtés du pharynx, un peu en avant du bulbe qui doit donner naissance au poumon. Une portion des premières artères branchiales donne naissance aux artères carotides primitives chez tous les vertébrés,

pendant que la partie ascendante de l'aorte et sa crosse sont formées par la réunion d'autres branches des artères branchiales (Allen Thomson). L'aorte ascendante résulte ainsi de l'homœozygie de plusieurs artères branchiales ou cervicales, suivant la classe à laquelle appartiennent les animaux qui sont le sujet de l'observation. Dans les Mammifères et l'homme, elle résulte de la permanence de la quatrième artère branchiale et de la racine aortique du côté gauche; chez les Oiseaux, par celle du côté droit; dans la plupart des Reptiles, par celles des deux côtés à la fois. Chez les Batraciens à queue, par deux ou trois artères branchiales, et leurs racines se joignant d'un côté à l'autre; chez les Poissons osseux, par la réunion des quatre artères; et chez les Sélaciens, par toutes les cinq paires de vaisseaux branchiaux, ainsi que de leurs racines, qui s'observent aux premières époques du développement du fœtus. Telles sont les principales métamorphoses qui se remarquent dans l'aorte pendant le cours de sa formation. »

Séance du 29 Décembre. — M. Lereboullet demande l'ouverture d'un paquet cacheté contenant le *Résumé d'un travail sur la structure du foie*, présenté, le 27 février 1851, à l'Académie de médecine de Paris. Ce résumé renferme 67 propositions d'un haut intérêt, que nous publierons dans un prochain numéro.

— M. Is. Geoffroy-Saint-Hilaire présente à l'Académie la première livraison du Catalogue méthodique des Mammifères et des Oiseaux du Muséum d'histoire naturelle.

Cette première livraison renferme une introduction sur l'histoire et l'état présent des collections du Muséum, et sur la nomenclature zoologique et le catalogue du premier ordre de la classe des Mammifères. Cet ordre comprend aujourd'hui quarante genres, dont vingt-six composent la grande famille des Singes, et les quatorze autres les familles des Lémuridés, des Tarsidés et des Cheiromidés.

Il résulte du travail de M. Is. Geoffroy-Saint-Hilaire que le nombre des Primates existant aujourd'hui dans la collection du Muséum s'élève à cent soixante-seize espèces et à six cent cinquante et un individus, non compris ceux qui sont conservés dans l'alcool.

La même collection ne se composait que de quatre cent dix-huit individus en 1840, de trois cent quatorze en 1825, de quatre-vingt-trois en 1805, et de treize en 1795, époque où le Muséum d'histoire naturelle fut organisé sur ses bases actuelles, et où M. Etienne Geoffroy-Saint-Hilaire fut chargé de la direction de la collection de Mammifères et d'Oiseaux.

III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

THE ANNALS, etc. — Annales et Magasin d'histoire naturelle, comprenant la Zoologie, la Botanique et la Géologie, dirigées par MM. SELBY, Georges JOHNSON, Ch. C. BABINGTON, BALFOUR et Richard TAYLOR. — Vol. VIII, seconde série, Juillet à décembre 1851, In-8°, avec planches.

Ce recueil est la continuation de deux journaux scientifiques très-estimés, le *Magasin de Botanique et de Zoologie*, et le *Magasin d'histoire naturelle* de Loudon et Charlesworth. Il a pris son titre actuel en 1858, et a formé, jusqu'à la fin de 1847, vingt volumes, accompagnés de nombreuses planches. A partir de 1848, ce journal a formé une *seconde série* commençant par le tome 1^{er}, laquelle se continue aujourd'hui en donnant, comme précédemment, douze cahiers par an, divisés en deux forts volumes.

Ce journal scientifique forme une grande et riche collection pleine de Mémoires originaux dus aux sommités de la science en Angleterre. Les savants qui sont à la tête de ce journal donnent, en outre, chaque mois, des tra-

ductions ou des analyses des principaux travaux qui se publient à l'étranger. Chaque numéro mensuel contient aussi les procès-verbaux des Sociétés savantes, un chapitre de mélanges, et les observations météorologiques du mois.

Il ne nous appartient pas d'entretenir nos lecteurs des parties *botanique* et *géologique* de ce recueil ; mais nous devons cependant dire que les savants qui s'occupent plus spécialement de ces deux grandes branches des connaissances humaines s'accordent à en faire l'éloge. Quant à la partie *zoologique*, qui nous intéresse plus immédiatement, nous pouvons dire qu'elle continue d'être très-riche en excellents et utiles matériaux, et qu'elle est parfaitement tenue au courant des progrès et du mouvement scientifique par les savants rédacteurs. En résumé, les *Annales et Magasin d'histoire naturelle* sont le plus important recueil de ce genre qui se publie en Angleterre, et tout naturaliste qui désire se tenir au courant ne peut se dispenser de les consulter souvent.

Il serait impossible et inutile de donner ici l'indication des nombreux travaux originaux remplissant les sept volumes qui ont paru de la seconde série de ce journal, car ils ont dû parvenir à la connaissance des zoologistes, étant publiés dans un recueil aussi répandu. Nous nous bornons donc à mentionner ceux du dernier volume de 1851, qui vient d'être terminé, afin de nous mettre de suite au pair, et nous aurons soin d'indiquer dorénavant les autres aussitôt que les numéros nous parviendront, pour prévenir seulement nos lecteurs de l'apparition de ces travaux, qu'ils devront consulter ensuite dans le recueil lui-même, s'ils ont des sujets semblables à traiter.

Dans les numéros de juillet à décembre 1851, on trouve les Mémoires zoologiques suivants :

Rapport sur les recherches du professeur Muller, concernant l'anatomie et le développement des Echinodermes ; par M. Th. *Huxley*.

Sur l'anatomie de l'*Antiopa Spinolæ*, mollusque nudibranche; par Albany *Hancock*.

Catalogue des araignées de l'Angleterre, avec des remarques sur leur structure, leurs fonctions, leur économie et leur arrangement systématique; par John *Blackwall*. Ce travail se continue dans les livraisons suivantes.

Sur les *Skeneadae*, par W. *Clark*.

Description de nouvelles espèces d'Insectes coléoptères, par T. *Tatum*. — Dans ce petit travail, l'auteur décrit les *Iresia smaragdina*, *Odontocheila de Gandii*, *Tetracha viridis*, du Brésil; *Myrmecoptera læta*, d'Abyssinie, et *Carabus Boysii*, des Indes-Orientales.

Sur la charnière du genre *Platymya* d'Agassiz, avec la description d'une nouvelle espèce, par J. *Lycett*. — Cette nouvelle espèce de Bivalves fossiles a reçu le nom de *Platymya Rodborensis*.

Notes palæontologiques, par J. *Morris*. — L'auteur décrit et figure les *Thecidea Wetterelii*, *Talpina ramosa*, *solitaria*, *dendrina*, et *Clyonites Conybarei*, *glomerata*.

Notice sur quelques nouveaux pas fossiles dans le Bunter-sandstone de Dumfries-shire, par R. *Harkenness*.

Nouvelles observations sur les *Chemnitzia*, par W. *Clark*.

Notice géographique et caractères de 14 nouvelles espèces de Cyclostomes des Indes-Orientales, par W.-H. *Benson*.

Description de deux espèces de *Pterocyclos* découvertes par M. Bland, par W.-H. *Benson*. — L'auteur rappelle les 9 espèces connues de ce genre, et il décrit et figure deux nouvelles espèces sous les noms de *P. Blandi* et *Troscheli*, provenant des îles des Indes-Orientales.

Catalogue des Rotifères de la Grande-Bretagne, avec la description de 5 nouveaux genres et de 52 nouvelles espèces, par Ph.-H. *Gosse*.

Sur les *Cidaridæ* de l'Oolite, avec la description de quelques nouvelles espèces de cette famille, par Th. *Wright* (avec 5 pl.)

Observations sur les connexions entre les *Crinoides* et les *Echinodermes* en général, par Th. Austin.

Description de deux nouvelles espèces de Mollusques nudibranches, dont l'une forme le type d'un nouveau genre; par J. Alder et A. Hancock (avec 2 planches).—Les auteurs décrivent, comme espèce nouvelle, la *Thecacera virescens*, et ils forment le genre *Oithona*, avec une autre espèce nouvelle (*Oithona nobilis*). Ils donnent une anatomie complète de cette dernière.

Sur le développement des *Cirrhipedes*, par C. Spence Bate. — C'est un travail remarquable, accompagné de trois planches représentant les divers états de larve et de pupes des *Balanus balanoides*, *perforatus*, *porcatus*; *Clytia stromia*, et *Chthalamus depressus*.

Notes sur les Zoophytes d'Angleterre, avec la description de quelques nouvelles espèces; par Th. Hincks.

Sur les courants branchiaux dans les *Pholas* et les *Mya*, par Joshua Alder et A. Hancock.

Essai d'un arrangement de la famille des *Pholadidæ* en groupes naturels, par J.-R. Gray.

Sur quelques nouveaux fossiles cambro-siluriens, par M. F. McCoy. (Moll.)

Notes et observations zoologiques, par T.-H. Huxley. — Sur le *Thalassicolla*, nouveau genre de Zoophytes (avec planches).

Description d'une nouvelle espèce de *Pterocyclos* des Indes-Orientales, par W. Benson (*Pter. nanus*).

Note sur le genre *Lithotrotion*, par W. Lonsdale.

Observations sur le genre *Rhizochilus* de Steenstrup, par J.-E. Gray (avec planches).

Sur quelques nouveaux fossiles devoniens, par M. Coy.

Description de quelques objets qui rendent la mer lumineuse, par C.-W. Peach (avec planches).

Dans les mélanges, on trouve des Notes sur des captures d'animaux connus, mais qui n'avaient pas encore été signalés comme appartenant à la Faune de l'Angleterre;

des renseignements qui ne pouvaient faire l'objet d'un Mémoire scientifique, etc., etc. Dans le mélange qui est à la fin du numéro d'octobre, nous trouvons une petite monographie du genre de Gastéropodes, *Macrochismus*, Swains., par M. Arthur Adams, contenant la diagnose latine de huit espèces.

Quant aux procès-verbaux des Sociétés zoologique et entomologique de Londres, nous n'en ferons pas mention ici, car nous avons l'intention de signaler les travaux qu'ils contiennent, d'après les publications de ces deux Sociétés, qui nous seront adressés très-exactement, comme nous en avons la promesse de MM. Mitchell et Westwood. Cependant, nous devons dire que le Compte rendu des séances de la Société zoologique est loin d'être au courant, car nous trouvons, dans le numéro de décembre 1851, que l'on n'en est qu'à la séance du 9 juillet 1850, c'est-à-dire qu'on est arriéré de plus d'un an. Peut-on appeler cela des nouvelles *fraîches*, comme on devrait en trouver dans un journal, comme nous en donnons de l'Académie des Sciences de Paris, dans notre *Revue Zoologique*?

(G. M.)

ESPLORAZIONE, etc. — *Exploration des régions équatoriales le long du Napo et du fleuve des Amazones*; par Gaetano OSCULATI. Milan, 1850.

Bien que les relations de voyages ne rentrent pas dans le plan de la *Revue Zoologique*, nous ne pouvons nous empêcher de rendre compte de l'exploration entreprise par M. G. Osculati. Ce voyageur courageux, sans l'appui d'aucun gouvernement, et avec ses seules ressources, s'est déjà fait connaître par un voyage en Perse et en Orient, qui a enrichi l'entomologie de quelques espèces nouvelles. Dans l'Amérique centrale, M. Osculati n'a pas oublié non plus l'histoire naturelle, et il a fait, en même temps que d'autres observations intéressantes, la découverte d'un

certain nombre d'espèces inconnues. Nous en donnerons un rapide aperçu.

On a souvent traité de contes les récits des voyageurs qui prétendaient que les habitants des contrées équatoriales peuvent éclairer la nuit leurs huttes avec des insectes phosphorescents. M. Osculati a confirmé ce fait d'une manière positive, en éclairant sa chambre avec des espèces voisines des Lampyres et des Elatérides du genre *Pyrophorus*, qu'il renfermait dans des flacons. Sur les bords du Napo, M. Osculati a découvert un nouveau genre de Coléoptères que M. Spinola décrit sous le nom de *Bæoscelis*. Ce genre se place près des *Phengodes* et des *Actenista*; il diffère des premiers par les ramules des antennes, qui ne sont pas contournées en spirale; du second, par la tête horizontale, découverte; des deux, par des tarses intermédiaires et postérieurs plus longs que les tibias. Les élytres sont extrêmement courtes, tronquées obliquement presque immédiatement après l'écusson. Les ailes sont grandes, mais n'atteignent pas, dans le repos, l'extrémité de l'abdomen. — *B. Osculati*, Spinola. Long. 24 mill. *Rufotestacea, antennis, elytris tibiis tarsisque brunneo-nigris*. C'est le seul insecte décrit dans ce voyage, quoique l'auteur ait rapporté plusieurs espèces nouvelles de Coléoptères et d'Hyménoptères qui ont été seulement nommées par M. Spinola. Nous citerons, parmi les Coléoptères: *Callianthia Proserpina*, *Dasytes variegatus*, *Iphthinus scrobiculatus*, *Epicauta major*, *Nacerdes coxalis*, *Cosmisoma decoratum*, *Amphionycha consobrina*, *Doryphora undatofasciata*, *Brachysphænus napensis*.

Dans les forêts qui bordent le fleuve des Amazones, M. Osculati a découvert une espèce de Cantharide qu'il considère comme nouvelle, et qu'il appelle *Lytta Amazonica*. Elle ressemble parfaitement à la nôtre; mais elle est entièrement noire, et ses antennes sont plus longues que le corps.

Les Diptères nouveaux rapportés par notre voyageur

seront décrits spécialement par M. Camillo Rondani, dont tous les diptérologistes connaissent le zèle et le talent. Un seul genre de Muscide est décrit en note dans le *Voyage*; c'est le genre *Blepharopoda*. Comme il sera compris dans le travail de M. Rondani, nous n'en parlerons pas aujourd'hui.

L'ouvrage est terminé par un catalogue des vertébrés recueillis en Amérique par M. Osculati, et donnés au Musée de Milan. Plusieurs espèces nouvelles y sont signalées et décrites par M. Cornalia :

Vesperilio Osculati, Cornalia. — *Rostro brevi, auriculis nudis, trago parvo nec non acuminato, vellere pilis bicoloribus apice rufo-fusco, basi nigro conflavo. Patagio amplo caudam totam, longitudinem corporis coequantem, involvente.* — Habite les forêts tropicales, où il est connu sous le nom de *Ticta-pisco*.

Lepus de Filippi, Corn. — *Supra ex nigro-fusco flavidoque varius, intensiore regione postica dorsali; subtus albidus, nucha macula læte flavicante notata; pedibus infra cinereis: auribus brevibus, cauda brevissima, quasi nulla.*

Rare : dans la forêt de Quixos. — Long. 44 pouces.

Bradypus trivittatus, Corn. — *Bradypo tridactylo minor, podiis omnibus falcibus tribus longissimis præditis, capite pilis bruno-cinereis frontem versus directis, vestita; vitta longitudinali interscapulare nigerrima, duabus aliis ita nimica ut Neptuni tridentis formam simularet, spatio vittis interposito aureo-fulvo, pilis serriceis, brevissimis ornato.* — Long. 46 pouces.

Dans les forêts, sur les bords de l'Amazone et du Napo; assez rare. Les naturels l'appellent *Pigrissa real*. Un dessin lithographié représente ce Bradype et son crâne.

Podocnemis sextuberculata, Corn. — *Testa ovata, sterno fortiter ad hæssa, hoc sex tuberculos præbente secus margines laterales, caruncula mentali unica.* — Long. 1 p. 40 l. Dans l'Amazone, les indigènes l'appellent *Otracasqui*.

Pentonix Americana, Corn. — *Testa oblonga, in medio*

coarctata, minimè carinata, scutis distincta olivaceo-brunneis flavo-maculatis, tribus lineis castaneis circumdatis. —

Dans les rivières aux environs de New-York.

Phryniscus ignescens, Corn. — *Lateribus granulosis, obscure maculato, gula cinerea, abdomine, coxis, palmis planisque sanguineo-rubrescentibus.* — Dans les marécages, autour de Latacunga, près Quito. — Long. 4 pouce.

En résumé, les découvertes de M. Osculati ne sont pas aussi nombreuses qu'on aurait pu s'y attendre, vu l'étendue des pays qu'il a parcourus, dont la plupart sont à peu près inexplorés; mais il faut tenir compte à notre voyageur des énormes dépenses qu'il a eu à supporter, n'étant soutenu par aucune subvention, et des accidents qui ont détruit une grande partie de ses collections.

(L. FAIRMAIRE.)

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

MM. Ch. d'Orbigny et Gente viennent de faire paraître un ouvrage qui aura une grande influence sur les progrès de la géologie, de cette science qui trouve de si nombreuses et si utiles applications dans les arts et l'agriculture. Quoique notre recueil soit exclusivement destiné à la zoologie, nous croyons devoir annoncer à nos lecteurs la *Géologie appliquée aux arts et à l'agriculture*, parce que ce livre renferme des documents précieux de zoologie fossile, et que, sous ce point de vue, il sera aussi très utile à beaucoup de nos lecteurs, qui y trouveront un tableau synoptique de l'apparition successive des principaux êtres organisés qui ont peuplé la terre aux diverses époques géologiques.

« Pour rendre plus facile l'étude de la géologie, disent les auteurs, nous avons pensé qu'il fallait suivre un plan différent de tous ceux qu'on a conçus jusqu'à ce jour, et que le point essentiel pour aplanir les obstacles était d'intéresser l'esprit, sans jamais cesser de parler à l'intelli-

gence. Nous avons pensé qu'il fallait, dans un cadre limité, mais suffisant pour exposer et raisonner les principes de la science, trier, concentrer et lier si bien entre eux les faits fondamentaux de la géologie, que le lecteur le moins versé dans l'étude de l'histoire naturelle pût, grâce à cet agencement, embrasser sans efforts l'ensemble de l'édifice géologique.

« Il serait oisieux de chercher à démontrer l'importance de la géologie. En se rattachant à tous nos besoins matériels, à toutes nos jouissances morales, cette science est en quelque sorte utile à tout le monde; aussi est-ce avec raison qu'on dirige aujourd'hui vers son étude l'attention de la jeunesse. D'ailleurs, pleine de faits, riche en applications pratiques, la géologie, par ses progrès récents, a conquis un rang important parmi les connaissances exactes. Il n'est plus possible maintenant d'y rester étranger; car, s'appuyant sur des faits distincts et irrécusables, elle rattache en quelque sorte le passé au présent, et porte la lumière sur une foule de questions philosophiques jadis obscures pour les plus profonds penseurs. En nous dévoilant l'origine de la terre et les diverses phases de sa formation, la géologie élève l'âme vers Dieu, ennoblit la pensée, et sert, pour ainsi dire, d'introduction à l'histoire. L'impression qu'elle produit est si vive, que l'attention ne saurait lui faire défaut. Ce grand livre géognostique, dont les feuillets mystérieux sont des roches, les lettres des fossiles et des dislocations, porte un caractère de profondeur qui séduit et entraîne. A mesure qu'elle fouille dans les entrailles de la terre, la pensée s'agite, l'intérêt redouble; peu à peu le voile qui dérobe le passé devient transparent; il tombe enfin! Ici, un sentiment religieux s'empare de l'âme à l'aspect des témoignages irrécusables de l'origine primitive du globe, des traces qu'ont laissées les nombreux cataclysmes qu'il a éprouvés, des lois qui ont présidé à la formation et à la disposition des matériaux constituant son écorce; enfin, des créations de tant d'êtres

divers qui l'ont habité, à mesure qu'il devenait plus habitable. »

L'ouvrage de MM. Ch. d'Orbigny et Gente est divisé en trois parties : la *géologie proprement dite*, la *géologie appliquée aux arts*, la *géologie appliquée à l'agriculture*, et est terminé par un vocabulaire des termes scientifiques employés, servant en même temps de table alphabétique. De plus, et pour rendre l'intelligence du texte beaucoup plus facile, beaucoup de vignettes sont répandues dans ce livre, et il est accompagné d'un grand tableau chronologique des divers terrains ou systèmes de couches minérales qui constituent la partie connue de l'écorce terrestre, présentant d'une manière synoptique les principaux êtres organisés qui ont vécu aux diverses époques géologiques, et indiquant l'âge relatif des différents systèmes de soulèvement de montagnes établis par M. Elie de Beaumont.

Un des principaux mérites de ce livre est d'être rédigé avec concision et clarté, et de ne former, tout en étant très-complet, qu'un seul volume in-8°. Il paraît destiné à figurer dans la bibliothèque des naturalistes, des agriculteurs et des hommes qui s'occupent de l'industrie et des arts, et a été encore mis à la portée de tout le monde par la modicité de son prix. On le trouve chez M. A. Gente, rue Saint-Honoré, 45, et chez les principaux libraires.

(G. M.)

M. Sallé, de retour d'un voyage zoologique dans l'intérieur de l'île de Saint-Domingue, va bientôt pouvoir offrir aux entomologistes des collections de Coléoptères de ce pays. En attendant qu'elles soient terminées et nommées, il a dressé le catalogue d'une série de Coléoptères de Vénézuëla, composée de 200 espèces bien déterminées, d'après les auteurs et les plus belles collections de Paris.

Ecrire *franco* à M. SALLÉ, rue Fontaine-Saint-Georges, n° 42, à Paris.

ANNÉE 1851.

Texte.	59 feuilles.
8 planches coloriées; valeur. . .	42
7 planches noires; valeur. . . .	7
<hr/>	
TOTAL.	58 feuilles.

Pour répondre aux questions qui nous sont faites par nos honorables collaborateurs sur le prix des tirages à part de leurs articles, nous donnons le tarif suivant :

Pour *une* feuille in-8°, tirée à 400 exempl., remaniement, composition d'un titre, tirage et papier, de 40 à 42 f.

Pour *une demi-feuille*, à peu près les mêmes frais, mais moins de papier, de 7 à 9 f.

Pour *un quart* de feuille — *idem*, de 5 à 7 f.

Quand il y a *une* planche noire, le prix, pour 40 exemplaires, est de 5 f. 50 c.

Pour *une* planche en couleur, le prix varie de 40 à 45 f.

Avis essentiel.

Pour la régularité du service, il est essentiel que les personnes qui ne désireraient pas continuer de souscrire à la *Revue de Zoologie* nous en avertissent (*franco*) avant le 40 février. Les Abonnés qui n'écriront pas seront considérés comme continuant de souscrire, et recevront, avec le premier numéro de 1852, une traite de 24 francs (25 fr. pour les départements, et 4 fr. pour la traite).

TABLE DES MATIÈRES DU N° 12.

PUCHERAN. — Nouvelle espèce de Cerf.	561
— Etudes sur les types du Musée de Paris.	565
TYZENHAUZ. — Chouette grise et Chouette lapone.	574
LAFRESNAYE. — Canard <i>Anas boschas</i> .	580
— Tangara de Saint-Domingue.	585
— Monographie du genre <i>Picucule</i> .	590
COQUEREL. — Monographie du genre <i>Potamophilus</i> .	591
BUQUET. — Nouvelle espèce de Longicorne.	605
Académie des Sciences de Paris.	605
SELBY. — Annales et Magasin d'histoire naturelle.	609
OSULATI. — Exploration des régions équatoriales du Napo.	615
CH. D'ORBIGNY et GENTE. — Géologie.	616
SALLÉ. — Coléoptères.	618

TABLES ALPHABÉTIQUES

POUR L'ANNÉE 1851.

I. TABLE DES MATIÈRES.

- Absorption et nutrition. J. Béclart. 350.
Abyssinie (voyage). Rapport. Rochet-d'Héricourt. 98.
Académie des Sciences. 46, 95, 154, 192, 236, 294, 350, 405, 449, 488, 537, 605.
Académie des Sciences de Belgique. Bulletins. 502.
Académie des Sciences de Saint-Petersbourg. Bulletins. 100.
Acarus de la gale, arach. Bourguignon. 498.
Acarus de la vigne. Robineau-Desvoidy. 454.
Acostæa guadasana, moll. D'Orbigny. 60, 183.
Agapanthia (larves), ois. Graels. 302.
Alouette d'Afrique. Des Murs et Lucas. 24.
Anthropologie (cours). Serres. 113.
Apparition de papillons. Ghiliani. 559.
Aptères, ins. Adam White. 203.
Arpephore, rept. Aug. Duméril. 213.
Association britannique. 555.
Balæniceps, ois. Ch.-L. Bonaparte. 48.
Balistoïdes, poiss. Hollard. 406.
Bradypus, mamm. Gray. 202.
Canard (*A. boschas* var.). Lafrésnaye. 580.
Carabe d'Agassiz, ins. Barthélemy. 203.
Carabiques de Bocandé, ins. De Laferté-Sénectère. 81, 221, 346, 427.
Castration des vaches. Lesauvage. 455.
Cervus rufinus. Pucheran. 561.
Cestoïdes ou Acotyles, vers. Van Beneden. 106, 204.
Cétacés, mam. Duvernoy. 192.
Cétoine dorée, ins. (rage). Mandilèny. 205.
Circulation du sang. Blanchard. 492.
— Léon Dufour. 541.
Coléoptères des Etats-Unis (catal.). Le Conte. 101.
Coléoptères de l'Amérique du Nord. Haldeman. 364.
Coléoptères de Madagascar, ins. Ch. Coquerel. 86.
Coléoptères nouv. Fairmaire. 527.
Coléoptères de Vénézuéla. 348. — Sallé. 618.
Colombe du Chili, ois. Hartlaub. 74.
Conchyliologie (journal). Petit de la Saussaye. 250.
Conspectus gener, avium. Ch.-L. Bonaparte. 56, 356.
Comètes, ins. L. Buquet. 188.
Coquilles fossiles. D'Orbigny. 378.
Corps organisés (hist. nat. des). Duvernoy. 3.
Cotaster littoralis, ins. Motschoulsky. 426.
Cours de zoologie (mam., ois.). Is. Geoffroy-Saint-Hilaire. 12.
Crapaud dans une pierre. Monius

353. — Duméril. Rapport. 405. — Mauvais. 453. Vallot. 496.
- Crinoïdes, zooph. Michelin. 95.
- Crustacés des Antilles (mœurs des). Duchassaing. 77.
- Crustacé parasite. Van Beneden. 415.
- Digestion du ver à soie. Bouchardat. 54.
- Diptera saundersiana, ins. Walker. 303.
- Dulus palmarum (tanagra). Lafresnaye. 585.
- Echinides, zooph. Michelin. 90.
- Echinodermes (larves). Van Beneden. 301.
- Ecrevisse rouge. Valenciennes. 451. — Guérin-Méneville. 462. — Focillon. 495. — Vallot. 490.
- Entomobies, ins. dipt. Robineau-Desvoidy. 447.
- Epyornis, ois. Geoffroy-Saint-Hilaire. 52.
- Espèce. Is. Geoffroy-St-Hilaire. 15.
- Ether chlorhydrique, chlore (effets sur les animaux). Flourens. 47.
- Foie (fonctions). Samanas. 354.
- Garrulinae, ois. Bonaparte. 557.
- Grus leucochen. Tyzenhauz. 577.
- Hanneton (monstruosité). Lereboullet. 453. — Vesmael. 510.
- Hémiptères du Gabon, ins. Signoret. 458.
- Heterogomphus, ins. col. Guérin-Méneville. 159.
- Hyménoptères. Smith. 505.
- Insectes du poirier. Westwood. 367.
- Insectes nuisibles. Robouam. 497, 546.
- Inutilité de la bile. Blondlot. 298.
- Iode dans l'air. Chatin. 256.
- Lachnae, ins. (métamorph.). Lucas. 517.
- Larynx (fonctions du). ois. Segond. 100.
- Libellule et Leptolepis, foss. Brodie. 365.
- Limnadiadæ, crust. Baird. 157.
- Lorinae, ois. Bonaparte. 299.
- Mammalogie d'Afrique. Pucher. 256.
- Mammifères aquatiques. Pucheran. 65, 120, 161.
- Mammifères fossiles. Gervais. 46.
- Mammifères primates (esp. nouv.). Is. Geoffroy-Saint-Hilaire. 26.
- Martin-pêcheur, ois. De La Berge. 305.
- Mollusques de la Champagne (catal.). Ray et Drouet. 329, 382.
- Monstre double. E. Deslonchamps. 95. — Geoffroy-Saint-Hilaire. *Id.*
- Muscardine. Bouchardat. 41.
- Muscardine. Guérin-Méneville. 259, 528. — Rapport au préfet. 407, 528.
- Muscides, ins. Robineau-Desvoidy. 591.
- Museum britannique (catal.). 507.
- Myodaires, ins. Robineau-Desvoidy. 229.
- Nemertien, zooph. Van Bened. 500.
- Observat. dans la Nouvelle-Grenade. Lewy. 413, 462.
- Ouf gigantesque. Geoffroy-Saint-Hilaire. 50.
- Oiseaux du Gabon. Verreaux. 257, 306, 418, 513.
- Oiseaux nouv. Deville. 209.
- Ossements fossiles. Daras. 100.
- Pachycephala macrorhyncha, ois. La fresnaye. 71. — Hartlaub. 181.
- Pancréatique (sécrétion). Colin. 554.
- Parasitisme. Léon Dufour. 408.
- Peau (dépendances de la). HOLLARD. 285.
- Perroquets, ois. Ch. Bonaparte. 366.
- Phacellus Cuvieri, ins. Buquet. 603.
- Philébertérés, moll. Is. Geoffroy-St-Hilaire. 49.
- Pholas, moll. A. Aucapitaine. 486.
- Pholades (perforation des). Caillaud. 545, 555, 556.
- Picucules, ois. Lafresnaye. 145, 517, 465, 590.
- Pieds (structure des), mam. fossiles. Pomel. 552.
- Plis cérébraux. Gratiolet. 557.
- Pluies de sang. Ehreberg. 65.
- Point vital. Flourens. 499.
- Poissons (acclimatation). Valenciennes. 294.
- Poissons de l'Inde Bleeker. 500.
- Potamophilus (monogr.), ins. Coquerel. 591.

- Préparations anatomiq. Mori. 296.
 Primates, mam. Geoffroy-Saint-Hilaire. 488.
 Ptenodon, mam. foss. P. Gervais. 552.
 Recherches microscopiques (chloroforme). Lecœur. 496.
 Respiration, annélides. De Quatrefages. 555.
 Respiration et nutrition. Clément. 200.
 Reptiles du Chili. Al. Guichenot. 74.
 Salamandre et crapaud, rept. Gratioulet et S. Cloëz. 201.
 Sangsues. Fermond. 238.
 Sarcopes, arach. Géné. 558.
 Sauriens fossiles, rept. Robineau-Desvoidy. 247.
 Sauriens (viviparité). Guyon. 98.
 Scorpions (anat. des). L. Dufour. 48.
 Sécrétion pancréatique. Colin. 154.
 Société entomologique. 550.
 Soc. imp. des nat. de Moscou. 52.
 Sténodactyle nouv., rept. A. Duméril. 479.
 Strix cinerea et laponica. Tyzenhauz. 571.
 Synapta digitata, zooph. muller. 547.
 Tangaras. Ch.-L. Bonaparte. 129, 168.
 Température animale. Duméril, Demarquay. 156, 199, 247.
 Testacea Africae insularis, moll. Morelet. 218.
 Todier, ois. De Lafresnaye. 477.
 Trésor d'hist. nat. White. 504.
 Trigonina, moll. Huxley. 202.
 Triton, rept. Bianconi. 217.
 Trochilides, esp. [nouv. J. Bourcier. 96.
 Types, ois. Pucheran. 272, 369, 565.
 Tyrans d'Amérique, ois. De Lafresnaye. 470.
 Vers à soie (chimie). Peligot. 538. — Paravey. 543.
 Vers à soie (maladies). Guérin-Ménéville. 200.
 Vers des Olives. Guérin-Ménéville. 259.
 Vers des olives. Rozetti. 200. — Lettre. 449.
 Vie (persistance de la). Brown-Sequard. 297.
 Vision. Loyer. 414.
 Voyage au Napo, zool. Osculati. 613.
 Ziphium, mam. foss. Gervais. 154.

II. TABLE DES NOMS D'AUTEURS.

- Adam White. Aptères, ins. 205.
 Aucapitaine (A.). Pholas, moll. 486.
 Baird. Monographie des Limnadiadæ, crust. 157.
 Barthélemy. Carabe d'Agassiz, ins. 203.
 Béclart. Absorption et nutrition. 350.
 Bianconi. Triton Ranzanii, rept. 217.
 Blanchard. Circul. du sang. 492.
 Bleeker. Poissons de l'Inde. 300.
 Blondlot. Inutilité de la bile. 298.
 Bonaparte. Balæniceps. 48. — Conspectus gener. avium. 56, 356. — Garrulinæ. 557. — Lorinæ, ois. 299. — Perroquets, ois. 566. — Tangaras. 129, 168.
 Bouchardat. Digestion du ver à soie. 54. — Muscardine. 41.
 Bourcier (J.). Trochilidées (esp. nouvelle). 96.
 Bourguignon. Acarus de la gale, arach. 498.
 Brodie. Libellule et Leptolepis, foss. 365.
 Brown-Sequard. Puissance de la vie. 297, 298.
 Buquet (L.). Comètes, ins. 188. — Phacellus Cuvieri. 605.
 Cailliaud. Perforations par les Pholades. 545.
 Chatin. Iode dans l'air. 236.
 Clément. Respiration et nutrit. 200.
 Colin. Pancréatique (sécrétion). 154, 354.

- Coquerel (Ch.). Coléoptères de Madagascar, ins. 86—Monogr. des Potamophilus. 591.
- Daras. Ossements fossiles. 100.
- De La Berge. Martin-pêcheur, ois. 305.
- Deslonchamps (E.). Monstre double. 95.
- Des Murs et Lucas. Alouette d'Afrique. 24.
- Déville. Oiseaux nouv. 209.
- D'Orbigny. *Acostæa guaduasana*, moll. 60, 183. — Coquilles fossiles. 378.
- Duchassaing. Crustacés des Antilles (mœurs des). 77.
- Dufour. Anat. des Scorpions. 48. — Parasitisme. 408.
- Duméril (C.). Rapport sur Guérin-Méneville. 259. — Duméril (A.). Arpéphore, rept. 215. — Sténodactyle, nouv. rept. 479.
- Dumril et Demarquay. Température animale. 156, 199, 247.
- Duvernoy. Cétacés, mam. 192. — Corps organisés (hist. nat. des). 3.
- Ehremberg. Pluies de sang. 65.
- Fairmaire. Coléopt. nouv., ins. 527. — Coléoptères de Venezuela, ins. 548.
- Fermond. Sangsues. 258.
- Flourens. Effets de l'éther. 47. — Point vital. 499.
- Géné. Sarcopites, arach. 558.
- Geoffroy-St-Hilaire. Cours de Zoologie. 12. — Mammifères primates. 20. — Monstres doubles. 95. — Primates, mam. 488. — Phlébentérés. 49. — Œuf gigantesque. 50. — Epyornis. 52. — Catalogue du mus. 608.
- Gervais. Mam. foss. 46. — *Ziphius*, mam. foss. 154. — *Ptenodon*, mam. foss. 352.
- Giuliani. Apparit. de papillons. 559.
- Guérin-Méneville. Ecrevisses bleues. 462. — Lereboullet. 494. — *Heterogomphus*, ins. coléopt. 159. — Rapport de Duméril. 239. — Vers à soie (maladie des). 200.
- Graels. Larves d'*Agapanthia*, insect. 302.
- Gratiolet. Plis cérébraux. 537. —
- Scloöz. Salamandre et crapauds, rept. 201.
- Gray. *Bradypus*, mam. 202.
- Guichenot. Reptiles du Chili. 74.
- Guyon. Sauriens (viviparité). 98.
- Haldeman. Coléoptères de l'Amérique du Nord. 364.
- Hartlaub. Colombe du Chili, ois. 74. — *Pachycephala macrorhyncha*, ois. 181.
- Holland. Dépendances de la peau. 283. — Monogr. des Balistoides. 406.
- Huxley. *Trigonia*, moll. 202.
- Laferté-Sénéctère (de). Carabiques de Bocandé, ins. 81, 221, 546, 427.
- Lafresnaye. Canard (mélanisme). 580. — *Dulus palmarum*. 583. — *Pachycephala macrorhyncha*, ois. 71. — *Picucules*. 145, 317, 465, 590. — *Todier*, ois. 477. — Tyrans d'Amérique. 470.
- Lecœur. Recherches micrographiques (chloroforme). 496.
- Le Conte. Coléoptères des Etats-Unis (catal.). 101.
- Léon Dufour. Circul. du sang. 541. Parasitisme. 408.
- Lereboullet. Monstr. de Hanneton. 435, 510.
- Lesauvage. Castration des vaches. 453.
- Lewy. Obs. dans la Nouvelle-Grenade. 413, 462.
- Loyer. Théorie de la vision. 414.
- Lucas. Métamorphoses des *Lachnæa*, ins. 517. — Alouette. 24.
- Mandilény. Cétoine dorée, ins. (rage), 205.
- Michelin. Crinoïdes, zooph. 95. — Echinides, zooph. 90.
- Monins. Crapaud dans une pierre. 353.
- Morelet. *Testacea Africae insularis*. 218.
- Mori. Préparat. anatomiques. 296.
- Motschoulsky. *Cotaster littoralis*, ins. 426.
- Muller. *Synapta digitata*. 547.
- Osculati. Voyage au Napo. 615.
- Peligot. Chimie des vers à soie. 538.
- Petit de la Saussaie. Journal de conchyliologie. 250.

- Pomel. Pieds (structure des), mau. foss. 352.
- Pucheran. *Cervus rufinus*. 561. — Mammalogie d'Afrique. 256. — Mammifères aquatiques. 67, 120. — Types d'ois. 272, 369, 563.
- Quatrefages (de). Respiration, annelides. 553.
- Ray et Drouet. Mollusques de la Champagne (catal.). 529, 582.
- Robouam. Insectes nuisibles. 497, 546.
- Robineau-Desvoidy. *Acarus* de la vigne. 454. — Entomobies, dipt. 147. — Muscides, ins. 591. — Myodaires, ins. 229. — Sauriens foss., rept. 247.
- Rochet-d'Héricourt. Abyssinie (voyage en). Rapport. 98.
- Rozetti. Vers des olives. 200. — Lettre. 449.
- Samanas. Foie (fonctions du). 354.
- Segond. Larynx (fonctions du), ois. 100.
- Serres. Cours d'anthropologie. 115.
- Signoret. Hénipt. du Gabon, insect. 458.
- Smith. Hyménoptères. 505.
- Tyzenhauz. *Strix cinerea* et *laponica*. 571. — *Grus leucauchen*. 577.
- Valenciennes. Acclimatation des poissons. 294. — Ecrevisse rouge. 451.
- Van Beneden. Cestoïdes ou Acotyles, vers. 106, 204. — Crustacé parasite. 415. — Némertien, zooph. 300. — Echinodermes. 301.
- Verreaux. Oiseaux du Gabon. 257, 306, 418, 513.
- Walker. *Diptera saundersiana*, ins. 305.
- Westwood. Insectes du poirier. 367.
- White Trésor d'hist. nat. 504.

FIN DU 5^e VOLUME DE LA 2^e SÉRIE.

